JEAN LAURENT

L'ARGONNE
ET SES BORDURES

THÈSE

PARIS 1948

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

JEAN LAURENT

L'ARGONNE
ET SES BORDURES

THÈSE

PARIS 1948

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

A mon père.

A mon fils.

Aux Soldats du 45ème Régiment d'Infanterie, anciens combattants de l'Argonne au cours de la guerre 1914-1918, et tombés au Champ d'honneur, sur l'Escaut en 1940.

A Messieurs les professeurs A. Cholley, doyen de la Faculté des Lettres de Paris, notre maître vénéré, et A. Meunier, qui a posé, le premier la question des formations gréseuses de l'Argonne.

En hommage
de notre profonde gratitude.

AVANT-PROPOS

L'Argonne, déjà mentionnée par César dans ses Commentaires sur la Guerre des Gaules, voit aujourd'hui son nom connu de tout l'univers parce que gravé dans la pierre d'innombrables monuments avec cette date : 1914-1918. Cent cinquante mille combattants ont arrosé sa terre de leur sang; plusieurs nations, des civilisations s'y sont affrontées. Pourtant, au XX^{e} siècle, elle ne peut être, géographiquement, considérée, en France, que comme une région secondaire.

L'Histoire, celle des potiers gallo-romains et des abbayes, celle de Varennes où un roi perdit sa couronne et de Valmy-la-Bataille qui marque un tournant dans l'évolution du monde, celle du Four de Paris dont il ne demeure plus qu'un calvaire, nous apprend que l'Argonne fut toujours meurtrie, partagée, déchirée. Sans remonter jusqu'aux peuplements initiaux qui virent plusieurs groupements humains voisiner au sein de la forêt, une frontière suivait déjà le val de Biesme dès l'ère gallo-romaine. Le traité de Verdun la renforce, accentuant le partage pour de longs siècles et séparant, par une fragile barrière toujours plus ou moins centrée sur cette petite rivière, le comte de Champagne du duc de Lorraine, l'évêque de Châlons de celui de Verdun, le Royaume de France du Saint-Empire-Romain-Germanique. Les lustres passent, sans atténuer pour autant les effets de ces divisions. Les limites administratives de 1789, sanctionnant le fait accompli, disloquent l'Argonne en six arrondissements répartis sur trois départements. Durant quatre années de luttes sans merci — 1914-1918 —, les lignes de feu la scindent une fois de plus; le Nord et le Sud sont rejetés de part et d'autre d'une « zone rouge ». Tout récemment, en 1940, une frontière très provisoire, à cheval sur l'Aisne, coupait en deux la ville de Sainte-Menehould. Telles sont, succinctement, les données de la géographie historique.

Mais la gaize d'Argonne, pierre grise et terne au facies siliceux, va imprimer, dans un cadre argilo-sableux aux formes molles, le relief inattendu de ses tables lourdes et déchiquetées. La roche nouvelle, nettement localisée, introduit l'idée d'unité dans une région séculairement morcelée.

Des rives de l'Aisne à celles de son affluent l'Aire, les plans doucement inclinés de la gaize portent l'altitude de 100 à 300 mètres; quelques replats en entachent le pourtour; au centre, les surfaces structurales ont été parfois entamées. L'eau sourd en abondance au fond de gorges humides,

image si différente des versants rapides et secs, au pied encombré d'éboulis. Des grès aux teintes variées, recherchés jadis par les moines et les maîtres verriers, des coiffes alluviales masquant de leurs graviers et de leurs argiles les plateaux de Vienne-le-Château nous disent que la gaize n'est par le seul facies original et que l'histoire du modelé de l'Argonne pourrait ne pas être aussi simple qu'elle le paraît.

La forêt aux chênaies parsemées de hêtres et de résineux couvre de son ombre de vastes étendues. Mais elle n'est plus que le lambeau de masses boisées raccordées autrefois à l'Ardenne. Groupée surtout sur la gaize, elle laisse désormais quelque place à la prairie herbeuse et aux terres cultivées.

L'homme de Clermont, en Lorraine, ou de Sainte-Menehould, en Champagne, garde pareillement de ses ancêtres le goût de la vie rude, celle du bûcheron, de l'artisan, celle du petit propriétaire au troupeau florissant. Au terme d'une longue crise économique et démographique, aggravée par les deux guerres mondiales, l'Argonne s'est repliée sur elle-même.

Ilôt au contact de la Champagne, de la Lorraine et de l'Ardenne, elle possède par ses roches, son relief, son réseau hydrographique, ses genres de vie, une individualité incontestable. Où donc en sont les frontières si elles ne sont pas sur la Biesme ?

Doit-on circonscrire la contrée aux plateaux qui s'élèvent lentement de l'Aisne au front de côte dominant les vallées de l'Aire et de la Bar ? Il faut s'évader de ce cadre étroit.

Si la Champagne crayeuse s'avance jusqu'à Bourcq et Valmy, aux portes de Vouziers et de Sainte-Menehould, sur les trois autres faces il est beaucoup moins aisé de définir le domaine de l'Argonne. Vers l'Est lorrain, assises sur un socle de tables jurassiques, des buttes de la gaize, souvent couronnées de leur bouquet forestier, permettaient aux fières abbayes de Montfaucon-d'Argonne, du Mont-Dieu et de Beaumont-en-Argonne de surveiller les approches de la Meuse, au même titre que les châteaux de Clermont ou de Grandpré défendaient l'entrée des défilés. Rien qui différencie également les clairières du Chesne-Populeux, sur la route de Vouziers à Sedan, des horizons de la Biesme, si ce n'est dans le détail; on passe insensiblement de la forêt de Boux à celle, préardennaise, de Mazarin. La cuvette de Givry-Triaucourt, ancien Barrois Mouvant, prolonge, tout en gardant ses principaux caractères, le vallage de l'Aisne supérieure vers l'Ornain.

Telle est l'Argonne, son cœur et ses bordures, avec ses vieilles demeures et ses bûcherons, pays qui, actuellement, ayant perdu une notable partie de sa population et de ses activités passées, ne s'est que tardivement adapté aux transformations de l'économie moderne.

LIVRE I

Les Roches

CHAPITRE I

LE DOMAINE DES GAIZES

Entre deux districts calcaires très différents, celui des assises du jurassique supérieur sur les confins de la Lorraine, à l'est, et celui des craies champenoises, à l'ouest, affleure une longue bande arquée de séries meubles infracrétaciques : argiles, sables. Sur les rives de l'Ornain, affluent de la Marne, et dans le pays de Triaucourt, elles couvrent de vastes surfaces, largement épandues d'un calcaire à l'autre.

En revanche, sur le parallèle joignant les Hauts-de-Meuse aux talus de Valmy-la-Bataille, l'alternance des couches dures et tendres subit, au droit de l'Argonne, une sérieuse anomalie : dans la région de Sainte-Menehould et de Vouziers apparaît un accident de relief constitué par des plateaux aux rebords nettement soulignés, des vallées profondes et mouilleuses, accident qui intercale une couche supplémentaire plus résistante, fichée comme un coin dans les dépôts argilo-sableux qu'elle sectionne en deux tronçons : la *Gaize*, où le jeu de l'érosion a sculpté, toutes proportions gardées, des formes plus accusées.

Replacer la roche nouvelle dans la triple succession — calcaire - argiles - craies — c'est admettre des caractères d'opposition visibles dans les paysages eux-mêmes. Nous touchons là, et la suite de cette étude le confirmera, un des points sensibles du mésozoïque de l'Est du Bassin de Paris, aux approches de la Lorraine et de l'Ardenne. Le domaine de la gaize, localisé, se réduit à une masse lenticulaire principalement située entre les rivières d'Aisne et d'Aire, mais envoyant quelques lambeaux ramifiés en direction de la Meuse et de l'Ornain. Les affleurements couvrent 1/900 environ du sol français; au nord de Triaucourt, ils coïncident avec le strict territoire de l'Argonne, les limites du pays, de la roche et souvent aussi celles de la forêt étant, à quelques exceptions près, calquées les unes sur les autres.

Qui veut décrire le sous-sol doit donc traiter d'abord de la gaize. Certes, la pierre ainsi nommée n'est pas l'unique élément de l'infrastructure, même en demeurant sur le seul plan des terrains d'âge secondaire; mais elle procure au milieu physique une forte individualité, tant par l'introduction de facies nouveaux que par leur corollaire : une mise en valeur originale des reliefs.

On ne saurait se faire une idée exacte du substratum gaizeux en se bornant à des considérations de répartition, d'apparence externe, de composition. Si elles permettent de dégager des critères d'ordre général — massivité des tables, falaises détritiques, légèreté des blocs poreux, teneur élevée en silice soluble, élimination quasi totale du carbonate de calcium — dans le détail les deux notions de variété et d'évolution vont s'imposer à l'esprit, au fur et à mesure que nous pénétrerons au sein des assises. Il semble en effet que l'on ait par trop tendance à regarder la pierre d'Argonne comme une entité, alors que les nuances mises en évidence par les carrières et la terminologie locale suffiraient déjà à dissiper ce malentendu : les échantillons vont de boues argileuses noirâtres à des rognons bleus par une gamme de roches grises ou jaunes, les mieux connues.

Appuyant notre argumentation sur des données plus précises encore, notamment sur le passage des fossiles d'un étage à l'autre, nous arriverons à distinguer deux facies principaux, où les rôles déterminants seront successivement tenus par la silice, puis par l'argile sableuse aux approches du gault.

Charles Barrois appliquait aux gaizes le double qualificatif de « terme de transition » et d' « accident pétrographique ». Cette affirmation est corroborée par la genèse du sédiment qui compte plusieurs étapes dans sa consolidation à partir de vases organiques. Si Cayeux en a expliqué le mécanisme dans une théorie d'ensemble basée sur des prélévements effectués aux environs de Vouziers, des géologues de la région, Buvignier, Collet, Meunier, ont souligné la diversité existant dans les couches gaizeuses de l'Argonne, fondement de la variation lente des facies depuis l'argile albienne des fonds jusqu'à la « pierre morte » des sommets du dépôt.

I

LOCALISATION DES GAIZES ENTRE LES CALCAIRES DE VERDUN ET LA CRAIE CHAMPENOISE

Pour déterminer l'individualité de l'accident siliceux massif auquel l'Argonne doit son originalité structurale, il importe non seulement de le replacer exactement dans la succession des terrains, donc de stratigraphier, mais encore d'en délimiter les contours et de sonder la physionomie de la roche. Nous ne saurions entreprendre une étude des gaizes sans en brosser rapidement le cadre large, celui des deux districts marginaux.

LES CALCAIRES D'ENTRE MEUSE ET AIRE

A l'arrière des Côtes de Meuse, sur la rive gauche du fleuve, se succèdent, coupés par les fronts de cuesta intermédiaires de Nixéville, les revers formés par les derniers étages de la période jurassique. Il s'agit de trois tables calcaires, inégales en puissance, dont on aborde les lignes de crêtes face à l'est vers 275-325 mètres et qui descendent ensuite en direction de l'Aire avec une déclivité moyenne de 1 %. Quoique décapées sur de grandes surfaces, elles supportent, et c'est là leur grand intérêt au regard de l'Argonne, des lambeaux du crétacé inférieur, sables, argiles et gaizes.

Le SEQUANIEN (J 4). — En venant de Dun-sur-Meuse, bourg situé à 20 kilomètres en aval de Verdun, le plus ancien des calcaires suprajurassiques apparaît sur les plateaux d'Andevanne et de Buzancy, dont il forme l'essentiel de l'infrastructure. Les affleurements cessent avec le pied des assises albiennes qui dominent la Bar supérieure, pour pointer à nouveau dans le val de la Fournelle où un affouillement profond de l'érosion a disposé des gaizes et du gault sur toute leur épaisseur. Ici les dernières couches de la fin du jurassique font défaut et l'on passe *directement* du séquanien aux sables verts de l'albien. Cette superposition se modifie au sud-est de Romagne-sous-Montfaucon : le calcaire de Buzancy ne vient plus au contact immédiat de l'Argonne et dessine entre la Meuse et les marnes du kiméridgien une mince frange festonnée de 5 kilomètres de large environ. Sur la carte, le dépôt prend ainsi la forme d'une grande virgule.

Dans les carrières de Quatre-Champs comme dans celles de Sivry,

où sont exploités les moellons et la pierre de taille, le facies marin présente en bancs parallèles, du sommet à la base :

— une série de roches blanches crayeuses, compactes, mais se délitant par plaquettes. Leur fossile caractéristique est l'*Astarte supracoralline;*

— des calcaires marneux de teinte grisâtre, des oolites jaunes alternant avec des litages plus épais d'un calcaire dur corallien dans lequel abondent les polypiers.

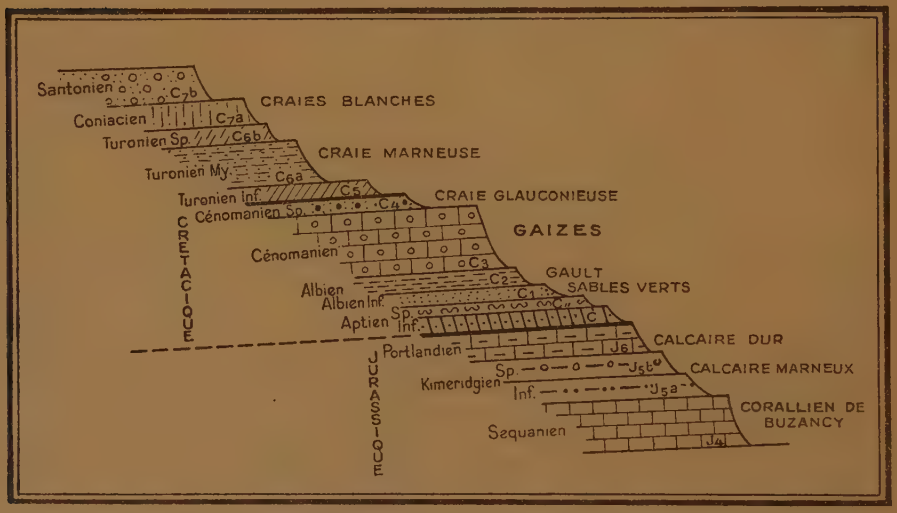

Fig. 1. — Echelle stratigraphique représentant la suite des étages depuis le jurassique supérieur jusqu'à la craie blanche.

Pour se faire une idée exacte de la puissance de ces formations, il convient d'ajouter aux 60 mètres du séquanien les 50 mètres du rauracien roux ou jaune foncé également oolithique qui lui fait suite dans le soubassement, mais n'est visible que près de Buzancy ou sur les rebords orientaux entaillés par le ruisseau de Wiseppe et l'Andon. Régulières, compactes et dures, avec quelques inégalités de résistance dans le détail seulement, les assises séquaniennes du nord-est de l'Argonne favorisent la massivité des ensembles. Le jeu de l'érosion y a déterminé des formes propres aux tables calcaires rigides que l'on rencontre fréquemment dans la partie occidentale de la Lorraine : plateaux arides, drainage en profondeur, hautes vallées sèches, encaissement des cours d'eau, circulation souterraine parfois et résurgences, telles les sources de la Hideuse et de plusieurs affluents de l'Agron. Les roches du portlandien auront, par leur nature, une influence semblable sur le modelé, mais leurs districts se localisent plus au sud et ils sont alors séparés du séquanien sous-jacent par les couches médianes des marnes kiméridgiennes moins perméables.

LE KIMERIDGIEN. — Absent de l'horizon stratigraphique à 10 kilomètres au nord de Grandpré, le kiméridgien vient s'intercaler, à partir du bois de Bourgogne et jusqu'à Cornay, entre les sables verts albiens et le corallien de Buzancy; les nouveaux bancs calcaires, épais de 30 mètres, se substituent également au séquanien pour supporter, vers Romagne et

Cunel, des lambeaux de l'infracrétacique, qui les masquent partiellement. Par ailleurs, les franges étroites sub-portlandiennes, qui longent l'Aire ou courent de Septsarges à Pierrefitte par Esnes-en-Argonne et Nixéville, n'ont ni la fermeté, ni la vigueur de relief, ni surtout l'extension des deux dépôts encadrants. Le kiméridgien atteint désormais 50 mètres à Dombasle, où il tapisse le fond de la vallée du Wadelaincourt au niveau de nappes phréatiques très fragmentées. Le sous-étage supérieur ou virgulien (J 5b), contenant l'*Astarte minima*, comprend en effet des calcaires bleus et grisâtres, régulièrement statifiés et de plus en plus marneux vers la base avec laquelle la perméabilité s'atténue. Les facies profonds ne seront mentionnés que pour mémoire, les calcaires roux, durs et cariés du ptérocérien (J 5a) n'intéressant que le voisinage immédiat de la Meuse aux environs du fort des Sartelles.

LE PORTLANDIEN (J 6). — Sa puissance ne dépasse 60 mètres que tout au sud-est de la région, dans la vallée de l'Aire, en amont de Varennes, où les tables massives se développent sur les deux rives de la rivière et envahissent le pays de la Cousances jusqu'à la Voie Sacrée (1).

Les assises, surmontées à leur tour de plaques albiennes et gaizeuses, s'amenuisent progressivent vers le nord pour se terminer en biseau sur la ligne Cornay-Montfaucon. Elles ne sont pas uniformes et comportent d'abord des lits de calcaires marneux alternant avec une argile calcarifère grise et solidifiée. Dans les carrières de Montblainville ou de Rarécourt, lieux d'extraction de pierre à bâtir et de matériaux pour le hérisson des routes, l'essentiel de la formation revient à un calcarie dur, lithographique et très compact, d'un blanc éclatant sous le soleil. Il est appelé *Lumachelle*, en raison des marbrures de ce nom, formées de débris d'ostracées, qui le caractérisent ainsi que le kiméridgien.

Le portlandien est certainement, par ses plateaux secs voués à une maigre végétation et aux cultures pauvres, par l'étendue de ses affleurements à proximité de l'Argonne des gaizes, celui des trois calcaires qui traduit le mieux les contrastes de facies entre la fin du jurassique et le début de la période suivante.

L'AVANCEE EXTREME DES CRAIES

De l'Est calcaire, passons maintenant à l'Ouest crayeux pour compléter sur les confins orientaux de la Champagne, et plus récemment dans la succession des temps, le cadre géologique de la région. Les couches étant inclinées vers le centre du bassin parisien, il nous faut, dès que cessent le santonien et le coniacien (C 7), visibles le long de la voie ferrée de Châlons à Somme-Tourbe, examiner non plus les revers, mais au contraire les talus terminaux des craies et leurs festons auréolés.

LE TURONIEN. — Sa place : une longue bande arquée de 3 à 5 kilomètres de large, parallèle dans le Nord au cours de l'Aisne, puis convergeant vers le sud-ouest en direction de Vitry-le-François. Son aspect dans les paysages : une suite de fronts aux formes émoussées, avec, par exception, de légers reliefs aux environs de Saint-Mard-sur-le-Mont, et poussant parfois des lambeaux jusqu'aux abords de la rivière. Les roches n'offrent que peu de résistance aux agents de l'érosion et nous sommes loin ici de la vigueur du modelé portlandien. Sous un facies assez uniforme, on distingue dans le turonien trois sous-étages :

---

(1) Route nationale de Bar-le-Duc à Verdun.

La craie blanche sans silex (C 6b) : cette assise, la plus récente dans l'ordre chronologique, couronne sur 20 mètres d'épaisseur le talus dominant directement le vallage. Elle ne doit pas être confondue avec une ride soulignant, à quelques kilomètres en arrière, l'extrémité du santonien. Des noms célèbres dans les annales militaires jalonnent vers les cotes 180-200 la crête du turonien supérieur : Maisons-de-Champagne, Main-de-Massiges, Moulin de Valmy et Fontaine-en-Dormois, village sur le territoire duquel on peut observer de beaux gisements renfermant *Holaster Planus*. La craie est encore blanche, tendre, friable et absorbe l'eau facilement. Semblable au santonien, elle en diffère cependant par l'irrégularité de ses strates et par l'absence des variétés de facies reconnues dans ce dernier étage : le silex et la glauconie.

Avec *la craie marneuse* (C 6a), on pénètre dans des séries moins perméables, composant avec une puissance de 60 mètres les flancs et la base des talus, en fait une auréole large de 2 à 3 kilomètres et précédée de petites plaques résiduelles détachées dans le vallage. Proches de la rive gauche de l'Aisne, à Vienne-la-Ville et Sainte-Menehould notamment, elles ont joué un rôle important dans l'histoire du drainage initial de cette rivière.

Plusieurs tranches du turonien moyen ont été décapées sur les versants de l'éperon du Moulin de Valmy : ici, à des marnes crayeuses blanches succèdent, à la partie inférieure des couches, une craie compacte de teinte *jaune*. Les eaux se rassemblent au niveau des marnes en une nappe bien fournie et à laquelle correspondent les sources ou « sommes » des affluents de l'Aisne, tandis que de hauts vallons secs entaillent le turonien supérieur. Apprêtées dans un four à chaux hydraulique ou utilisées par les cimentiers, ces roches sont, en revanche, impropres aux cultures. Le ruissellement les ravine continuellement et de nombreux dépôts de pente encombrent le pied de la Main-de-Massiges ou du mont Yvron.

La craie grise (C 5), la plus ancienne des trois, complète l'assise précédente, soulignant ses contours par un trait mince, épais de 10 mètres en moyenne. Elle entre toujours dans la composition du soubassement des témoins avancés de la craie marneuse, tel le mont Cuvelet dont la croupe isolée se détache près de Séchault, à l'est de la route Sainte-Menehould-Vouziers. La craie à *Actinocamax Plenus* devient de plus en plus marneuse vers sa base où se trouve, au contact de la dernière formation crayeuse séparant le turonien inférieur des gaizes, un second niveau de sources.

LA CRAIE GLAUCONIEUSE (C 4), s'étend du Vouziérois à l'Ornain sur une bande sensiblement moins exiguë que celles du turonien. Elle franchit localement la vallée de l'Aisne au sud de Villers-en-Argonne et atteint même à Senard un point situé à 15 kilomètres en avant du front de Saint-Mard. En dépit de sa faible puissance — qui varie de 10 à 20 mètres — l'assise doit être décomposée en deux facies particulièrement intéressants à différencier. Dans une des exploitations à ciel ouvert installées sur le territoire d'Argers (1) et abandonnées par suite de l'épuisement des gisements de « coquins » ou nodules de phosphate de chaux, on distinguerait :

La craie glauconieuse proprement dite, au sommet, et comprenant : une couche irrégulière de phosphates — 10 à 20 centimètres — noyée dans des marnes crayeuses, tendres, friables et semi-perméables;

Les sables verts supérieurs employés en fonderie et apparaissant dans la profondeur de l'étage. Pour éviter toute confusion avec les sables verts inférieurs albiens, nous conviendrons de leur affecter l'indice C 4a. Imbibés

---

(1) Collet : *Géologie de l'Arrondissement de Sainte-Menehould, commune d'Argers.*

d'eau, inconsistants, les sables sont coupés par un autre banc de nodules, plus fruste encore que le premier. Le calcium disparaît progressivement du sédiment en même temps que, vers la base, la teneur en glauconie augmente. Cette dernière forme de silicate hydraté n'est pas étrangère aux nuances de coloris reconnues dans les sables qui, avec le fond, passent du vert-jaune au vert, puis au vert foncé.

La craie glauconieuse, rangée dans le cénomanien supérieur par son fossile, le mollusque *Pecten Asper*, clôt en définitive les séries crayeuses de l'ouest de l'Argonne. Les variations de sa composition, le passage des craies aux sables et le faciès glauconieux indiquent, à l'approche des gaizes sous-jacentes, une transition lente.

ARGILES ET SABLES DE L'ALBIEN

Nous pouvons désormais définir, entre le portlandien calcaire exclu et les sables verts supérieurs inclus, un milieu géologique moins étendu, celui des terrains argilo-sableux entre lesquels, dans une zone plus restreinte encore, viennent s'intercaler les gaizes. Ici, les roches sont siliceuses; le calcium est presque entièrement éliminé des sédiments; ici, des reliefs peu accusés sont liés à la présence des assises meubles : les plateaux jurassiques des bordures orientales de l'Argonne et les talus moins fermes de Valmy font place à la colline aux versants en pente douce. L'albien est représenté par deux formations : le gault et les sables verts qui reposent sur le portlandien, le kiméridgien et le séquanien, sans passer, sauf en de rares exceptions, par l'intermédiaire des étages néocomiens.

L'ARGILE DU GAULT (C 2).

Répartition. — La carte montre que ses affleurements occupent deux secteurs bien distincts :

— de Passavant à Revigny-sur-Ornain, soit 20 kilomètres dans le sens des méridiens, le gault couvre de vastes surfaces. Les couches mises à nu ont une largeur rarement inférieure à 4 kilomètres. Et si, dans le triangle Louppy-Givry-Revigny, l'argile disparaît souvent sous des dépôts complexes beaucoup plus récents, elle en forme le substratum immédiat, décapée dans les vallées aux fonds marécageux. En amont d'Aubréville, de grandes plaques du wealdien voilent également le portlandien sur la rive gauche de l'Aire;

— ailleurs, sur les tables calcaires, coiffées à Montfaucon de témoins gaizeux, ou dans les principaux couloirs du massif comme au pied du front de l'Aire et de la Bar, l'argile, constamment présente sous les gaizes, étire ses rubans allongés ou ses auréoles semi-circulaires. On a coutume de faire coïncider le plan de contact des deux roches avec la limite de la forêt et de la prairie. Il faudrait bien se garder de tenir le fait pour absolument général. Les niveaux de sources seraient peut-être, à cet égard, un indice plus déterminant.

Puissance, composition, faciès. — Mesurée du sud au nord, la puissance du gault, qui en son maximum ne dépasse guère une trentaine de mètres, décroît de plus de moitié entre Givry et le bois des Loges. De l'Aisne à l'Aire et au delà de cette rivière, elle s'amenuise lentement :

Givry	Belval	Beaulieu	Le Claon	Varennes	Grandpré	Noirval	Hesse
30	35	25	25	20	15	10	15

Les multiples carrières ouvertes au sein du gault dans des buts différents attestent son utilité :

— les argiles « tégulines » ont toujours fourni une excellente matière première, recherchée pour les arts plastiques et la construction. Mais la majorité des ateliers fabriquant tuiles et briques, poteries et canalisations, ont cessé leurs activités depuis 1920;

— à la fin du XIX[e] siècle, l'exploitation eut pour objet temporaire d'extraire les nodules de phosphates de chaux répartis en deux lits plus abondants que ceux de la craie glauconieuse, l'un au sommet, l'autre — 30 à 50 centimètres — reposant à la base sur les sables verts sous-jacents. Les gisements, dont le rendement commercial est tombé aujourd'hui à zéro, furent jusqu'en 1925 à l'origine d'une petite industrie prospère, établie le long de la Biesme, de l'Aire ou aux environs de Triaucourt.

Du simple point de vue externe, le gault se présente comme une roche tendre, compacte et malléable à l'extrême. Onctueuse au toucher, l'argile colle aux doigts comme à la semelle des souliers et se pulvérise sous l'action du gel et des intempéries. Matériau instable, incapable de résister à la moindre pression, elle dessine de belles loupes de glissement, si bien que les routes du val de Biesme ou de la Fournelle doivent être munies d'une protection solide contre les affaissements répétés.

Par sa nature, celle d'une couche tendre sous la gaize, par son imperméabilité, l'assise albienne est appelée à jouer dans le relief de l'Argonne un rôle de premier plan. La nappe phréatique qui lui correspond et qui alimente des sources fraîches est la plus importante de la région. Elle se prolonge loin dans l'infrastructure sous le vallage de l'Aisne; les sondages la situent à Sainte-Menehould vers la cote —35 en dessous des alluvions modernes de la rivière. L'eau suinte à chaque pas, et au cours des plus fortes périodes de sécheresse estivale on retrouve un sous-sol humide à quelques centimètres sous l'herbe à peine brûlée des prairies. Le ruissellement est de règle : les marécages et les étangs se multiplient, tandis que le réseau hydrographique se signale par l'imprécision de son chevelu.

Moins uniforme qu'elle ne le paraît, la formation est en outre caractérisée par de sensibles nuances de facies :

— la teinte grise ou verdâtre du sommet de l'argile comporte des tons bleus tirant parfois sur le noir. A Bellefontaine, hameau du val de Biesme, il arrive que le noir devienne dominant. Mais les coloris moins foncés, blancs mêlés de reflets verts ou jaunes, se rencontrent dans les deux tiers inférieurs des couches, là où la rétention de l'eau, qualité majeure du sédiment tend à diminuer;

— de son côté, la composition chimique du minéral se modifie, non seulement dans la puissance, mais encore dans l'étendue du dépôt : il renferme d'abord une quantité plus ou moins élevée de gypse et de pyrites de fer. Plusieurs dosages effectués par Collet établissent ensuite qu'entre deux gisements distants de 15 kilomètres, la teneur en carbonate de calcium, faible à Futeau au point de rendre le sol impropre aux cultures non amendées, est sujette à de sérieux écarts.

Constituants	Val de Biesme	Passavant
Co^3Ca	5,5 %	12,75
Argile	94,5	87,25

Des prélèvements opérés aux Islettes et à Triaucourt sur une tranche verticale accusent enfin une proportion de grains glauconieux plus considérable au sommet qu'à la base déjà sableuse.

— Classé dans l'albien moyen et supérieur, le gault offre en Argonne un beau choix de fossiles appartenant en majorité à l'ordre des *Ammonites* et des *Hamites* (1). Parmi ces mollusques Buvignier fait état de trois espèces au moins qui fréquentent à la fois les gaizes et l'argile. A Passavant comme aux Senades elles abondent surtout dans les premiers mètres de cette dernière roche à partir du plan de contact des deux étages.

Une détermination précise de la position des genres dans les gisements demanderait à être étendue à de plus grandes surfaces, de Triaucourt à la Fournelle par exemple. Néanmoins un tableau comparatif des fossiles communs, en particulier l'*Ammonite Inflatus* et l'*Hamite d'Orbigny*, nous permettra de vérifier un indice précieux de la transition lente du facies à l'intérieur du gault puis des bancs gaizeux immédiatement voisins (2).

Nous reviendrons sur cette remarque fondamentale pour préciser le degré de parenté entre les dépôts, parenté que Buvignier exprimait ainsi en définissant les strates supérieurs de l'albien :

« Cette argile paraît faire le passage du gault aux grès verts. »

LES SABLES VERTS INFERIEURS (C I). — Dix mètres de sables séparent enfin le gault du portlandien sans passer par l'intermédiaire du néocomien. Leurs affleurements se réduisent à des liserées qui prolongent vers l'est les avancées extrêmes de l'argile, et à quelques hectares décapés dans le couloir des Islettes par un affluent de la Biesme. Exceptionnellement de minces pellicules résiduelles ornent seules les plateaux calcaires entourant les villages de Montzéville, Avocourt et Andevanne.

Une certaine similitude de composition rapproche ces sables de ceux qui s'intercalent entre la craie glauconieuse et les gaizes : l'analyse décèle en effet des grains de quartz, des noyaux vert sombre de glauconie et de rares nodules de phosphate de calcium disséminés dans la masse. Néanmoins des sables plus grossiers, de couleur grise, apparaissent avec les strates inférieurs de l'assise.

Les premiers étages de l'infracrétacique font presque totalement défaut aux confins de l'Argonne et sur son propre territoire. Signalons toutefois la présence d'un petit pointement isolé d'argiles jaunes aptiennes contenant du fer oolithique exploité à la minière du Bois des Loges près de Saint-Juvin.

Pour retrouver les argiles ostréennes du néocomien, il nous faudrait traverser la région entière en direction du sud, et atteindre Louppy-le-Château, localité située à 40 kilomètres de Grandpré. Mais les dépôts de l'aptien et du barrémien ne prennent une place importante dans l'échelle statigraphique que sur la rive gauche de l'Ornain, c'est-à-dire en dehors du cadre de cette étude.

---

(1) Buvignier : *Statistique géologique du département de la Meuse*, p. 531 et sq.
(2) Chapitre III, p. 37

II

UNE LENTILLE PRINCIPALE ET QUELQUES LAMBEAUX

La place exacte des gaizes se circonscrit désormais dans les séries infracrétaciques entre les argiles noirâtres qui couronnent le gault et les sables verts supérieurs. Mais la transition lente des facies d'encadrement laisse à penser que les problèmes posés par la stratigraphie sont loin d'être résolus. Avant toute préoccupation de date et d'origine, ils nous incitent à préciser la physionomie particulière des gaizes à l'intérieur de leur domaine.

En quittant la Champagne crayeuse nous pressentions déjà, du haut des talus de Valmy, un changement radical dans les paysages :

— au delà d'un bocage aux collines moutonnées se développe un plateau uniformément revêtu d'un manteau forestier vert sombre et coupé de rares encoches par lesquelles s'échappent les affluents de la rive orientale de l'Aisne;

— même impression, les reliefs en plus, sur la côte face à la Lorraine où la puissance des nouvelles assises dépasse partout 40 mètres, sur la corniche latérale où la roche s'arrête brutalement devant le bas-pays argileux de Triaucourt;

— à la surface des plans inclinés les routes nationales ne montent que très lentement en direction de Clermont, donnant ainsi une idée inexacte des dénivellations réelles. Dès que l'on s'écarte de ces chemins faciles, il arrive de rencontrer toute une suite de profondes vallées aux versants couverts de chênes et dont l'encaissement maximum atteint 100 mètres dans les gorges les plus accusées;

— détaché fort en avant des frontons de l'Aire, le bourg neuf de Montfaucon est bâti sur les flancs d'un piton au sommet gaizeux, tandis que des pointements de cette roche figurent encore à Vroïl sur la carte des dépôts de la rive droite de l'Ornain.

Nous définirons donc le domaine de la pierre d'Argonne comme formé essentiellement d'une lentille principale qu'agrémentent vers l'est des lambeaux témoins essaimés jusqu'à la Meuse et que prolonge vers le sud un frêle pédoncule.

LA LENTILLE PRINCIPALE

EXTENSION ET LIMITES. — L'examen des feuilles géologiques au 1/80.000 qui découpent la région en trois morceaux ou, de préférence, un assemblage au 1/200.000 indiquent que les gaizes se réservent la presque

totalité des affleurements d'âge secondaire entre l'Aisne supérieure et l'Aire, sensiblement parallèles. Nous savons d'ailleurs que le gault et les calcaires sous-jacents ne sont décapés que dans le fond des vallées importantes.

Au nord, les couches viennent mourir à mi-chemin entre la Fournelle et le canal joignant l'Aisne à la Bar du Chesne Populeux par le seuil transversal de Montgon. En suivant la ligne de crêtes vers le sud, la régularité de notre marche, rendue agréable par la futaie ombreuse, ne sera interrompue que par le « défilé » dans lequel l'Aire de Grandpré franchit les hauteurs gaizeuses et par le couloir reliant Les Islettes à Clermont.

Les formes massives prennent toute leur expression au sud. Ici la largeur de la bande arquée oscille entre 12 et 16 kilomètres, avec un renflement près du confluent de la Biesme. Les assises cessent soudainement de se manifester, en même temps que les plateaux, sur la ligne Beaulieu-Villers-en-Argonne.

Si l'Aire borde la lentille vers l'est, l'Aisne se comporte différemment en ce sens qu'elle a creusé son lit à l'ouest au sein même de la roche. De Villers à Semuy, la rivière laisse en effet sur la rive gauche une légère frange de gaize qui peut cependant atteindre un maximum de 6 kilomètres de section lorsque le cours d'eau décrit le grand méandre de Lançon.

PHYSIONOMIE DES ASSISES. — A la surface des plateaux où elles se cachent sous un humus forestier plus ou moins épais, les gaizes se dérobent dans la plupart des cas à une observation continue. Il a été dit que, mis à part ce voile superficiel, leurs districts donnaient l'impression d'une région fortement dénudée. Est-ce à dire qu'il faille accepter cette opinion comme un absolu? Nous ne le croyons pas et nous montrerons ultérieurement que des dépôts moins que frustes s'intercalent entre le tapis végétal et la roche sur plusieurs milliers d'hectares, dans les secteurs des Islettes et de Quatre-Champs notamment (1).

Sur les hauteurs, le rebord des layons et des allées coupe-feux comme les tranchées de la guerre de 1914-1918 laissent voir une pierre grisâtre ou blanche, de laquelle le pied détache de nombreux fragments anguleux que le poids du corps réduit le plus souvent en miettes. Ailleurs, un mélange de brèches grosses comme le poing et de sables grossiers recouvre les dalles. A La Croix-aux-Bois on a donné le nom de « gaize folle » à ces plaques sableuses oblongues, facilement ravinées. Si cette dernière s'étend parfois sur des aires considérables, il ne faut pas la confondre avec les dépôts de sables jaunes qui la masquent et dont nous venons, sur le territoire de la Croix en particulier, de mentionner l'existence.

Les versants et, à plus forte raison, le bas des pentes étant presque toujours encombrés par des éboulis de toutes sortes, eux-mêmes voilés sous un amas de feuilles et de branches mortes, il nous est finalement imposé, sans reprendre par le détail les « Itinéraires géologiques » de Lapparent ou les études de Ch. Barrois, de faire un choix parmi les tranches de gaize décapées dans les carrières ou à défaut sur les rampes des chemins creux accédant au plateau.

Le gisement de Bagot. — La ville de Vouziers est construite sur une falaise gaizeuse dominant de 20 mètres le fond alluvial de l'Aisne sous lequel pointe le gault. De la gare au hameau de Bagot, on longe les couches profondes de la formation, mais sans que sa base soit visible.

Les parois verticales se composent de gros blocs grisâtres, découpés comme un château de cartes et fendillés de haut en bas. Des morceaux dont le volume peut atteindre un demi-mètre cube, et parfois des pans

(1) Ces formations, hormis celles qui encadrent la Fournelle, n'ont pas été jusqu'à présent portées sur les feuilles de Verdun, de Mézières et de Bar-le-Duc.

entiers s'en détachent par temps sec. Ils viennent grossir au pied de la tranchée un amoncellement de débris allant du sable grossier aux graviers et aux brêches. La couleur uniforme de l'assise n'admet que deux exceptions: de longues veinules ferrugineuses rouille et des plaques d'un gris-bleuté avec lesquelles le fendillement s'atténue. A Bagot le nombre de ces rognons durs et denses, englobés dans la masse, est d'ailleurs fort réduit.

Le découpage de la gaize suivant des plans verticaux est un fait d'ordre général, applicable à l'ensemble de l'assise. En revanche, si de fines cassures horizontales soulignent incidemment la forme parallélépipédique des blocs, leur continuité sur toute la longueur de la falaise est difficile à suivre, voire même contestable. Statuant sur des échantillons prélevés à Vouziers, Cayeux (1) a donc pu laisser entendre que :

« Les gaizes d'Argonne sont dépourvues de strates bien nets. »

Les carrières du Claon et les strates argileux. — De la vallée de l'Aisne, creusée en aval de Senuc dans la pierre de Vouziers, passons aux rives de la Biesme, à proximité desquelles il est possible de vérifier l'existence d'un stratification précise *à la base même de l'étage.*

La route de Florent au Claon prend les couches en écharpe. Près du virage donnant accès au pont sur la Biesme, elle suit des parois entamées lors d'une rectification du tracé de la chaussée. La gaize, connue ici sous le nom de verlancier, peut être observée sur une distance de 300 mètres environ. Sa puissance visible, qui s'accroît au fur et à mesure que l'on s'enfonce dans la vallée, atteint un maximum de 15 mètres. Une coupe verticale de la carrière montre successivement et de haut en bas :

— sous un sol végétal brun-noir (75 centimètres) où s'entremêlent les racines des chênes, un banc compact de gaize, épais de 1 m. 50, rigide et bien cimenté;

— un mince strate pulvérulent (2 à 5 centimètres seulement) composé de petites plaquettes d'argile grise s'écrasant sous la simple pression des doigts;

— un second banc de gaize dure, identique au premier.

Par beau temps il est peu commode de distinguer la bande médiane. Elle ne se différencie alors de la masse que par la facilité avec laquelle elle se désagrège en grains mal soudés. Mais, quand les eaux imbibent la roche, on constate que le strate central prend une teinte vert bouteille plus sombre que celle des roches qui l'encadrent. La boue argileuse se dissout alors que le reste de la formation conserve intrinséquement sa forme primitive. Du sommet aux éboulis qui masquent le gault, on ne compte pas moins de cinq strates également espacés, filets ininterrompus d'une extrémité à l'autre de la tranche découverte et qu'un œil exercé suit sans aucun effort.

Leur présence dans de nombreux gisements, ceux du Saut du Boulanger de Beaulieu, ceux du val de l'Aisne en amont de Senuc — Autry, Sainte-Menehould et Châtrices —, indique qu'il ne s'agit nullement d'un accident local. Il convient toutefois de fixer les limites de cette stratification dans les divers niveaux de l'étage : irréguliers dans les districts Nord, absents ou très rares à la partie supérieure des assises lorsque celles-ci sont complètement représentées, les bancs argileux intercalaires deviennent de plus en plus fréquents et continus à l'approche des argiles albiennes sous-jacentes.

Les « terres » de Passavant. — Les expressions employées pour désigner la gaize varient selon les lieux. On est en droit de se demander si la variété des vocables populaires n'est pas justifiée par de réelles différences de nature entre les roches. La « pierre de Vouziers » et le « verlancier » du Claon se présentent déjà sous des aspects voisins peut-être, mais non

---

(1) Cayeux : *Introduction à l'étude des roches sédimentaires.* In-4°, Lille, 1897. Quelques dépôts siliceux, gaizes du Bassin de Paris.

absolument identiques. Les agriculteurs de Passavant divisent en trois catégories les sols qu'ils possèdent sur le front méridional de la lentille :

— *la terre des sommets et des côtes* appelée « pierre-morte » en raison de sa désagrégation incessante, correspond, depuis le rebord de la corniche jusqu'au milieu des versants, aux couches les plus récentes du dépôt. De teinte blanche ou grise, parsemée d'éventails bleus, elle encadre de blocs durs et massifs le chemin creux de la Côte Collet;

— *les terres infernales* jaunes, compactes et plus résistantes que les précédentes, occupent la section médiane des pentes. Leur infertilité notoire doit être attribuée à une déficience en carbonate de calcium;

— à quelques mètres du gault qui tapisse les fonds, les terres infernales prennent la consistance de *sables gris*, fortement argileux tandis que la rétention de l'eau augmente.

Tous les sondages pratiqués en val d'Aisne, de Villers à La Neuville-au-Pont, font état de ce passage d'une gaize bien formée à un magmas graveleux, puis à une argile verte ou noire qui tend à se confondre avec l'albien. Reprenant les arguments de Buvignier, Collet décrit de son côté trois variétés essentielles : la pierre-morte, le verlancier et le noir-ardoise. Il n'est pas dans nos intentions de classer ces nuances avant de préciser les propriétés physiques et chimiques de chacune des roches rencontrées dans les gisements. Nous pouvons néanmoins supposer dès à présent qu'il n'y a pas en Argonne une seule, mais plusieurs gaizes entre le sommet de l'étage et les couches profondes en contact avec l'albien.

PUISSANCE ET PENDAGE. — Réduite à moins de 15 mètres dans la région des Alleux, à 30 mètres entre le val de la Fournelle et Grandpré, l'épaisseur des couches passe du simple au triple au sud de ce bourg. De la Harazée à Passavant elle conserve ensuite une valeur moyenne de 80 à 85 mètres. Comparée à celle des argiles, cette puissance est tout à l'avantage des gaizes qui, à Futeau où elles atteignent un maximum de 100 mètres, sont capables de rivaliser dans l'échelle statigraphique avec les séries les plus importantes du jurassique supérieur.

TABLEAU DES VARIATIONS DE LA PUISSANCE

Références : Statistiques de Collet et Buvignier.. Feuille au 1/80.000 Sondages des Ponts et Chaussées de Ste-Menehould ..	Les Alleux	Quatre-Champs	Bois de Bourgogne	La Harazée	Florent	Clermont	Futeau	Passavant	Ste-Menehould (sondages)	Beaulieu
PUISSANCE	5	25	30	80	75	90	100	95	90	75

Nous connaissons l'origine des difficultés qui surgissent lorsqu'il s'agit de déterminer les cotes exactes du contact entre la pierre d'Argonne et l'argile.

Considérée dans son ensemble, la base des tables gaizeuses plonge de l'Aire en direction de l'ouest. Sa pente globale, évaluée à 10 mètres par kilomètre, peut cependant être mesurée avec la précision souhaitable sur les parallèles de Villers et de Chestres, localités éloignées de 50 kilomètres, mais auprès desquelles le gault affleure dans la vallée de l'Aisne :

— à Villers, au lieudit le Four-au-Verre, l'albien apparaît dans la boucle de la rivière à la cote 195. On le retrouve sur les flancs du Signal de

Waly entre les courbes 235 et 240. Pour une distance de 9,5 kilomètres, l'inclinaison est donc égale à 1 % environ;

— à Chestres, le niveau de l'argile correspond à celui de la plaine alluviale (+ 100). Il se situe à 185 mètres près de la lisière des bois de Boult en un point séparé du premier par 8,9 kilomètres. Ici le résultat obtenu est encore voisin de 1 %.

Si l'on rapproche maintenant deux à deux les cotes des affleurements orientaux (235 et 185) d'une part, occidentaux (150 et 100) d'autre part, il semble que les assises soient en réalité inclinées vers le nord-ouest. Mais ce serait une erreur d'assimiler la surface de contact au plan ainsi défini. La reconstitution, même partielle, de cette surface met en évidence plusieurs faisceaux de déformations locales : sur le front de côte de l'Aire et de la Bar, le sommet du gault décrit une horizontale puis une sinusoïde de grande amplitude dans les sections respectives, Waly-Clermont et Clermont-Boult-aux-Bois. Une étude détaillée de la structure nous présentera d'autres cas particuliers où le pendage des gaizes est en fait soumis à des variations plus complexes que ne le laisse supposer une appréciation valable seulement pour l'ensemble de la lentille.

LES LAMBEAUX-TÉMOINS

Le secteur dans lequel les calcaires jurassiques sont partiellement surmontés d'un triple chapeau de sables verts, d'argile et de gaize, est limité au nord par le bois de Fosse, au sud par la vallée du Wadelaincourt.

Dans un rayon de 6 à 8 kilomètres à partir de la rive droite de l'Aire, les lambeaux gaizeux d'Alliépont, de Romagne, de Vauquois et de la forêt de Hesse couvrent encore des surfaces appréciables, à peine inférieures à celles de l'albien qui les entoure. Leur présence sur les plateaux est soulignée par des bouquets de chênes et surtout par des reliefs mieux dessinés.

LAMBEAUX DE GAIZES	Cote maximum	Distance à l'Aire	Distance à la Meuse	Puissance
Bois de Fosse	305	13 km.	12 km.	pointe
Andevanne	337	17	6,5	10 m.
Cunel	295	17	3,5	5
Nantillois	290	16	4,5	5
Romagne	285	9	10	20
Montfaucon	342	11	11	30
Forêt de Hesse.....	295	7	13	20

Si l'on s'éloigne de cette zone en direction de la Meuse, les buttes s'espacent progressivement, tandis que les fragments de pierre d'Argonne, qui en couronnent les formes ramassées, diminuent en superficie et, sauf à Montfaucon, en puissance. Celle-ci s'échelonne de 5 à 30 mètres. Entre ces pointements il existe à Montzéville, Véry et Andevanne des plaques résiduelles du gault où l'étage supérieur fait défaut. Mais comment les formations argileuses meubles auraient-elles pu subsister ici sans la protection de gaizes plus résistantes, maintenant érodées, telle qu'elle figure encore sur les témoins environnants?

La distance qui sépare de la Meuse les derniers lambeaux détachés en direction de la Lorraine, décroît du bois de Fosse à Cunel, où elle passe par un minimum de 3,5 kilomètres, pour augmenter ensuite de Cunel au

Hermont, point final des groupes de la forêt de Hesse situés à l'aplomb de la côte de Béthelainville. Les traces de la couverture des gaizes s'effacent au sud et au sud-est de ce sommet et les tables portlandiennes comprises entre l'Aire, la Cousances et le Wadelaincourt ne supportent plus que des pellicules de l'albien sableux ou argileux.

En résumé :

— les assises gaizeuses ont eu, sur chacun des trois calcaires jurassiques, une extension plus considérable que celle des fragments disséminés aujourd'hui de Buzancy à Romagne et à Dombasle;

— leur avancée extrême actuelle atteint près de Cunel la rive gauche de la Meuse;

— la ligne obtenue en joignant les buttes terminales décrit un arc de cercle, et J. Blache a constaté qu'aux environs de Dun-sur-Meuse le cours du fleuve lui est sensiblement parallèle;

— les deux couches de sables verts et de gault entrent toujours dans la composition du soubassement reposant sur les calcaires.

Ces faits expriment les raisons pour lesquelles les lambeaux des bordures orientales sont appelés à tenir un rôle de premier plan, aussi bien dans l'histoire de l'infracrétacique en Argonne, que dans celle du modelé dont ils pourraient indiquer une des étapes.

LES PROLONGEMENTS VERS L'ORNAIN

La masse principale des dépôts gaizeux, alors épaisse de 75 mètres, prend fin brutalement sur le front de Passavant, devant la région des sources de l'Aisne. Néanmoins une succession d'affleurements du même étage, plus modestes certes que ceux de Futeau ou de Vouziers, est encore visible jusqu'à l'Ornain de Revigny.

Ils épousent les contours d'un léger croissant, long de 20 kilomètres et large de 3 à 4 en son milieu. La pointe nord vient se rattacher à Villers-en-Argonne aux couches profondes de la formation lenticulaire, tandis que la pointe sud s'effile entre la Vière et la Chée, pour disparaître définitivement près de Vroïl dans les plaines alluviales modernes de ces deux émissaires de l'Ornain. Intercalée entre la craie glauconieuse et le gault, la roche n'est décapée qu'en forêt de Belval et sur le territoire de Nettancourt. Ailleurs, les nappes complexes à graviers et argiles de la Neuville-aux-Bois, de Givry et de Charmont la masquent presque continuellement.

Le rebord du croissant, à peine marqué dans la topographie, et situé fort en retrait par rapport à celui de Waly-Clermont, n'est précédé vers l'est que par deux ou trois lambeaux de faibles dimensions, peu éloignés de l'ensemble et localisés à Laheycourt et Villers-aux-Vents de part et d'autre de la section moyenne de la Chée. Rien ne précise d'ailleurs dans quelle mesure les vastes districts albiens de Triaucourt et les plaques isolées du gault, si proches de l'Aire au bois de la Héronnière comme à Vaubecourt, ont été initialement couverts par des revêtements gaizeux.

En revanche, des *placages importants de la craie glauconieuse*, épais de 10 mètres environ, *reposent directement sur le gault* aux alentours des villages de *Senard* et des *Charmontois*.

Cette discordance se produit dans une boucle de la rive droite de l'Aisne, à moins de 5 kilomètres au sud de la corniche de Passavant. La craie glauconieuse et les sables verts supérieurs esquissent ici une poussée en direction de Triaucourt, et ont transgressé en avant du pédoncule de la Neuville-aux-Bois.

Les assises de Belval et de Vroïl se composent de gaizes peu semblables, dans leur aspect et dans leur nature, à celles des carrières du Claon, d'Autry

et de Bagot. Les blocs massifs de la pierre-morte et leurs rognons n'existent plus à partir de Villers-en-Argonne. Dans les gisements de Bournonville, la roche se présente désormais comme une boue argileuse, de teinte grise, plus ou moins durcie. Les argiles bleues et noires du Châtelier, compactes et peu perméables, que l'on a assimilées au « tuf » silicifère de Revigny, ont, elles aussi, un certain nombre de points communs avec la terre des fonds de Passavant, avec la variété noir-ardoise définie par Collet, c'est-à-dire avec les strates inférieurs de l'étage gaizeux.

En aucun cas, ces dépôts du pédoncule méridional, dont la puissance maximum est de 20 mètres seulement, ne sont entaillés par des reliefs comparables à ceux de la lentille principale.

CHAPITRE II

INDIVIDUALITE ET VARIETE DANS LES GAIZES

I

CARACTERES PHYSIQUES ORIGINAUX

Individualité, car les gaizes opposent aux argiles molles et aux sables inconsistants qui les encadrent une pierre plus solide, possédant des qualités propres.

Variété, car elles offrent des nuances qui, extérieurement du moins, portent déjà sur la forme et la couleur.

Individualité et variété, telles sont les deux expressions que la description des carrières nous conduit implicitement à employer à propos des roches d'Argonne, L'analyse de leurs propriétés physiques met en valeur ces caractères et ajoute aux observations que nous avons relevées, lors de la localisation des dépôts dans leur domaine, des arguments plus précis.

UNE ROCHE LEGERE, DE TEINTE VARIABLE

Le morceau de gaize aux arêtes vives, gros comme le poing, et qu'une forte averse vient d'arracher aux versants, étonne par sa légèreté lorsque l'on compare son poids à celui d'un grès, d'une lumachelle calcaire de volume identique, ou même à un rognon bleu contenu dans l'étage. Il occupe en effet la dernière place dans l'ordre des densités décroissantes.

Si le *POIDS SPECIFIQUE* des rognons lourds est encore égal ou parfois supérieur à 3, celui des gaizes se maintient autour d'une moyenne générale de 1,70, soit un peu plus de la moitié du précédent.

Pour éviter toute confusion de nomenclature, nous réserverons désormais le nom de pierre-morte aux assises supérieures de la formation, celui de verlancier aux couches médianes, celui de noir-ardoise enfin à certains bancs

profonds, voisins du gault dans la région de Sainte-Menehould. Ceci posé, le chiffre de 1,70, habituellement adopté, ne représente en réalité qu'une moyenne :

— des échantillons issus des falaises de Bagot et dont le niveau relatif dans la tranchée n'a, malheureusement, pas été situé, accusent pour la pierre de Vouziers une densité de 1,56 (1), la plus faible de toute la lentille principale. Cependant, une série de pesées, effectuées sur des roches échelonnées entre l'Aire et Passavant, montre qu'elle augmente dans de notables proportions du nord au sud, où elle se stabilise vers 2,25-2,70 près de Futeau. Buvignier attribue ce fait à une teneur de plus en plus grande en silice :

« La densité croît en conséquence, passant de 1,56 à 2,70. »

Variable en latitude, le poids spécifique l'est également dans l'épaisseur des dépôts. Il est remarquable que sa valeur la plus élevée, celle que cite Buvignier, corresponde à la pierre-morte de Futeau ou des Islettes, dont Collet évalue par ailleurs la densité à 2,50. En revanche, celle du verlancier et des couches qui lui succèdent, jusqu'aux premiers strates du gault inclus, n'est plus, selon cet auteur, que de 1,65. Elle diminue donc du sommet à la base dans la zone où, précisément, la puissance des gaizes atteint son maximum. Entre ces roches légères, il existe ainsi des écarts du simple au double, 1,56 - 2,70 - 3, qui contribuent à leur classification. Mais il n'en est plus de même lorsque l'on aborde la question des teintes, beaucoup moins déterminantes.

Les *COLORIS* vont des blancs mats aux verts sombres, en passant par toute une gamme de jaunes et de gris. Les seules taches qui les rehaussent sont dues, soit aux rognons bleutés, soit aux veines rougeâtres décelant la présence de fer. Ces dernières se multiplient à la partie supérieure des gaizes, sur les flancs du Signal de Waly ou de la butte de Clermont, par exemple.

Leur fréquence et celle des bancs bleus, la combinaison enfin des gris-perle et des blancs mouchetés de points verts rendent la pierre-morte plus bariolée que le verlancier, dont les falaises jaunes sont en général plus ternes. Il est toutefois possible de rencontrer, à Sainte-Menehould, comme à Vienne-la-Ville, des affleurements de pierre-morte dont la teinte ocre clair est identique à celle des assises sous-jacentes.

L'approche de l'albien argileux se signale à son tour par des dégradés plus foncés, gris-vert, gris et noir ardoise.

On ne peut convenablement observer ces différences de couleur que par temps sec, lorsque les tranches décapées des gaizes ont été, après une période de pluies, exposées aux rayons solaires. *Imbibée d'eau*, la roche devient uniformément verte, parfois même noire si elle se trouve maintenue dans un milieu humide pendant plusieurs semaines.

En été, les hautes vallées sèches des gorgeons opposent alors la blancheur de leurs murailles aux cavités sombres des sources voisines, niches ruisselantes d'eau, où l'on ne distingue plus la pierre de la mousse qui la recouvre en partie. Sur les dalles noires encombrant le lit des affluents de la Biesme, roulent des fragments nouvellement enlevés aux versants, taches grises qui, par la suite seulement, se transformeront en graviers noirâtres.

L'eau pénètre dans les gaizes et modifie leur teinte, d'où le terme de « grès verts » que certains géologues ont autrefois utilisé pour les désigner.

COMPACITE ET PERMEABILITE

Un échantillon quelconque, prélevé indifféremment dans l'une ou l'autre des variétés déjà reconnues, indique que la roche d'Argonne possède une

(1) Buvignier : *Géologie du département de la Meuse.* Cayeux : *Quelques dépôts siliceux, les gaizes d'Argonne.*

structure *grenue*. Nous vérifierons au cours de l'étude pétrographique qu'il s'agit bien de grains peu homogènes, agglutinés par un ciment que les gaizes contiennent en proportions variables. Dans tous les cas, les éléments constitutifs, visibles à l'œil nu, sont plus ou moins liés. Buvignier a reconnu que la finesse et la cohésion des grains s'accentuait dans le sud de la lentille, là où la densité augmentait. Ici, à l'exception des rognons aux tissus serrés et bien moulés, le verlancier et surtout le noir-ardoise apparaissent comme les plus compactes des gaizes.

Les vides internes de la roche, dont il faut attribuer l'origine à la dissolution de certains organismes entrant dans sa composition, permettent aux eaux de s'infiltrer dans la pierre-morte, de traverser sa masse et de désagréger le sédiment. Elles s'écoulent ensuite moins facilement au travers du verlancier et vont se rassembler dans les couches inférieures compactes et coupées de strates argileux, à proximité du gault imperméable au niveau duquel elles constituent de puissantes nappes phréatiques. Dans la région de Sainte-Menehould et de Passavant, la teneur en eau des assises supérieures est réduite à 3 ou 4 %, tandis que celle du noir-ardoise s'échelonne, d'après les analyses de Collet, de 3,5 à 7 %. A Vouziers enfin, où la puissance des dépôts n'est que de 20 ms, on enregistre même un maximum de 8 % dans une pierre aux grains plus grossiers que celle du sud.

La *POROSITE*, tout en demeurant une des propriétés physiques fondamentales des gaizes, *diminue donc du sommet à la base de l'étage*. La pénétration des eaux et leur accumulation en profondeur provoquent la dessiccation de la pierre-morte. Elles sont, en contre-partie, à l'origine de la fraîcheur des sources, concentrées dans les derniers mètres qui précèdent le gault.

INEGALITES DE RESISTANCE

La massivité de la lentille, de ses tables ciselées d'entailles encaissées, indique que les gaizes offrent à l'érosion une résistance supérieure à celle des formations tendres argileuses et sableuses qui les encadrent.

— Le gault pulvérulent et inconsistant se déforme sous la moindre pression. A l'inverse, le bloc de gaize se présente comme un solide au profil contourné, mais bien défini. Sa dureté, imputable à la nature des constituants et à leur cohésion, est cependant médiocre. Lorsque l'on frappe d'un coup sec de marteau une pierre-morte placée sur une lumachelle, elle se brise en de multiples morceaux, alors que le calcaire reste intact.

Certains fragments allongés peuvent alors être cassés à la main, et la pointe du couteau, voire l'ongle lui-même, y impriment aisément des rayures.

— Sous l'action des agents atmosphériques, la roche est facilement désagrégée :

l'insolation qui la dessèche produit son effritement superficiel, tandis que le gel, en dilatant les vacuoles gorgées de particules aqueuses, entraîne son éclatement;

les eaux de pluies, qui s'infiltrent ou ruissellent, effectuent le plus gros travail. Elles enlèvent aux assises des débris de tailles diverses, disloquent des blocs volumineux et des pans entiers de plusieurs mètres cubes, qui se brisent en s'écroulant.

En observant les parois gaizeuses au voisinage des sources, celles du val de Biesme entre Courupt et Saint-Rouin, par exemple, on constate que leur fendillement ne doit pas être limité aux seules carrières exposées aux intempéries. Les fentes étroites et profondes, les lézardes ramifiées en tous sens, particulièrement de haut en bas, sont remplies, souvent jusqu'à mi-hauteur, d'un amalgame de sables et d'argiles libérés, dans lequel viennent se loger des éléments non encore dissociés.

— Les gaizes d'Argonne sont donc des *roches spécifiquement détritiques*. Les matériaux résultant de leur démolition comprennent une majorité de résidus grossiers : en dehors des boues argileuses grises, des sables arénacés et des graviers se mêlent à des brèches et à des blocs. Les dépôts de pentes sont abondants. Les rochers du Saut du Boulanger, suite d'escarpements naturels, longs de 500 m, hauts de 60, traduisent, en forêt de Beaulieu, la solidité relative de la pierre-morte et du verlancier. Mais les débris qui s'accumulent à leur pied masquent encore 20 m de falaises abruptes.

Ces faits nous conduisent à classer les gaizes, non dans les roches dures au même titre que les grès par exemple — l'emploi du terme de grès verts n'est donc pas justifié —, mais dans une catégorie intermédiaire, différente de celle des terrains tendres, dont les faciès sont représentés en Argonne par les argiles albiennes.

On doit cependant distinguer, selon les variétés, divers degrés dans la résistance des gaizes :

La pierre-morte est la plus fragile. Ses cassures sont nettes, ses arêtes franches, et les produits de désagrégation se composent essentiellement de sables grossiers. Elle enveloppe néanmoins des îlots plus durs, représentés par les bancs bleus et les rognons compacts. On retrouvera très fréquemment ces derniers parmi les galets roulés les mieux conservés en dépit de l'usure répétée des eaux courantes.

La résistance du verlancier est moins inégale. Beaucoup plus granuleuse d'aspect, cette roche se fendille très peu et ne s'effrite que lorsqu'elle est à l'air libre. Il s'en détache alors des particules de petites dimensions, décomposées à leur tour en grains de couleur grise et en boues argileuses jaunes. Les assises médianes ont, toutes proportions gardées, une cohésion supérieure à celles du sommet. Les gaizes de la base enfin, argiles durcies qui s'écrasent sans difficulté sous la moindre pression, laissent une plus large prise aux attaques de l'érosion.

Jusqu'ici rien ne contredit la possibilité d'une variation de faciès à l'intérieur de l'étage d'Argonne. Avant d'en asseoir les fondements sur d'autes bases, il convient d'introduire ici une incidente et de voir dans quelle mesure leurs propriétés physiques ont influé sur les divers partis que l'homme a cherché à tirer des gaizes.

L'UTILITE RELATIVE DES GAIZES

Parmi les *MATERIAUX DE CONSTRUCTION*, la gaize a tenu pendant de très longs siècles une place prépondérante dans l'architecture régionale. Même sur les confins champenois, les premiers villages de la craie, Hans et Valmy, par exemple, venaient s'approvisionner dans les carrières du val d'Aisne. L'emploi de la roche était et demeure conditionné par la proximité des exploitations, par le prix de revient modique dû à une extraction facile et à des frais de transport réduits au minimum. Les moellons entrent dans l'édification des caves et des soubassements, tandis que les blocs grossièrement taillés alternent dans les superstructures avec la brique et le torchis.

Mais les avantages présentés par la gaize n'arrivent pas à compenser ses défauts :

— la fraîcheur des caves ou des intérieurs est contrebalancée par une humidité latente qui dégrade les murs. L'attaque facile des intempéries, du gel en particulier, entraîne de fréquents travaux de réfection. Les lézardes causées par de fortes pressions compromettent souvent la solidité des édifices. Des œuvres anciennes, telle l'église du Château de Sainte-Menehould — XIII[e] siècle —, exigent un entretien onéreux : sous le poids du clocher, les ogives se sont incurvées; vers 1930, les maîtres-piliers, ne pouvant sup-

porter la charge des voûtes, menacèrent même de s'effondrer. Il a fallu les étayer, puis les consolider par l'introduction d'autres matériaux;

— la taille est, en outre, délicate, car la pierre se brise sous les dents de la scie et, nous ne l'ignorons pas, sous le choc du marteau.

Tous ces inconvénients lui avaient fait préférer : autrefois, dans le centre de l'Argonne, les grès par les fondateurs d'abbayes; de tous temps, à Vouziers et à Varennes, les calcaires séquaniens ou portlandiens. Aujourd'hui, la « savonnière » de Lérouville livre à la gaize une concurrence sérieuse, et les entrepreneurs limitent l'ouverture de nouvelles carrières à certains bancs jaunes de la pierre-morte et du verlancier, toujours d'un emploi plus sûr.

Il n'est guère obtenu de meilleurs résultats dans l'*EMPIERREMENT DES ROUTES*. La plupart des chemins vicinaux et des chalaides forestières avaient un hérisson de gaize. Mais, sous le poids des lourds charrois, la pierre se délite; des ornières se creusent, que le dégel transformera en bourbiers. La lumachelle et le calcaire de Lérouville tendent à la supplanter.

Les autres essais d'utilisation n'ont plus pratiquement qu'un intérêt historique :

— *REFRACTAIRE*, la roche servit, dès l'époque gallo-romaine, aux tuiliers, céramistes et potiers, pour le revêtement de leurs fours. Après une cuisson prolongée, elle prend une teinte rouge.

— Des tentatives individuelles enfin, qui avaient pour but de comprendre la gaize dans l'élaboration de certains ciments, n'ont apporté, à la fin du XIX^{e} siècle, que des désillusions.

II

GAIZES ET SILICE

UNE ROCHE ORGANIQUE A CIMENT D'OPALE

L'étude détaillée de la composition chimique et l'analyse pétrographique des gaizes confirment, en premier lieu, leur individualité au sein des dépôts argilo-sableux de l'infracrétacique.

Après avoir comparé la roche aux « tufs » de Revigny, *Sauvage*, examinant selon ses propres paroles cette « sorte de craie tuffeau » dans laquelle le calcium va faire presque complètement défaut, lui reconnaît, dès 1842, des propriétés spéciales. Avec d'Orbigny et Raulin, il est alors conduit à la considérer comme « un terme de transition entre les roches sédimentaires silico-détritiques et organiques ».

Accident pétrographique, affirme Charles Barrois. Accident, dont un des caractères primogénitaux est la solubilité de la silice dans la potasse, souligne *Cayeux*, qui, en 1897, détermine dans la pierre de Vouziers une teneur exceptionnellement élevée en SILICIUM, 75 à 80 % du sédiment sous les apparences de silice insoluble du quartz, de silice amorphe et de silicates hydratés.

Mais plusieurs séries de dosages, effectués à cette époque et depuis lors suivant des méthodes différentes, ont fait ressortir une variation importante, non seulement de la silice totale, mais encore des proportions relatives des formes sous lesquelles elle se présente. Les prélèvemements ayant été opérés à tous les niveaux de la formation, et dans des gisements éloignés les uns des autres, ce point est capital. Car, s'il n'infirme en rien les conceptions de Cayeux, il place sous un nouvel angle le problème de la diversité de facies dans les gaizes et pose incidemment celui du rapport entre l'étage d'Argonne et le gault sous-jacent.

SILICE TOTALE ET SILICE SOLUBLE

Analyses de Sauvage. — Sauvage range la gaize du type : pierre de Vouziers à *Ammonite Inflatus* (1) parmi les roches acides fortement silicifères, et décompose en cinq groupes principaux ses éléments constitutifs :

— une pâte de *silice amorphe*, dite gélatineuse par ses qualités agglu-

(1) Sauvage et Buvignier : *Statistique géologique des Ardennes*, p. 358.

A — Falaises gaizeuses à Vouziers

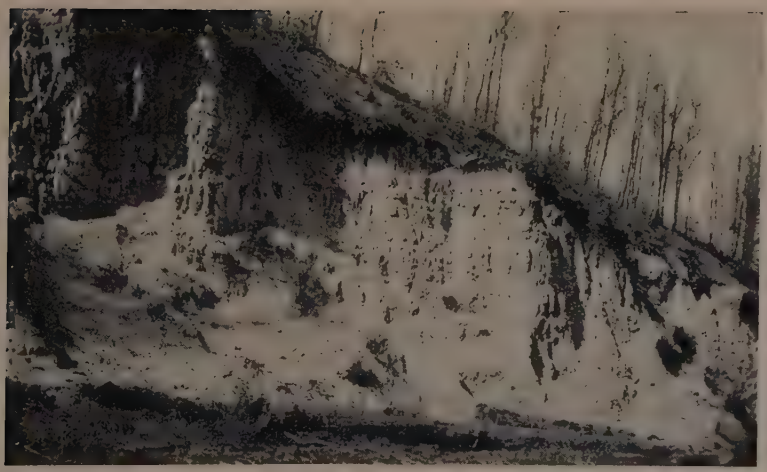

B — Aspects détritiques dans les carrières du Claon. Au sommet : sols bruns, terre végétale avec jeunes rejets suspendus. Au centre : parois de gaize verlancier, blocs fendillés, lézardes. Au pied : brêche, sables grossiers, arbustes déracinés, terre. Horizontalement : strates argileux intercalaires.

Photo Ch. Pelletier

PLANCHE I

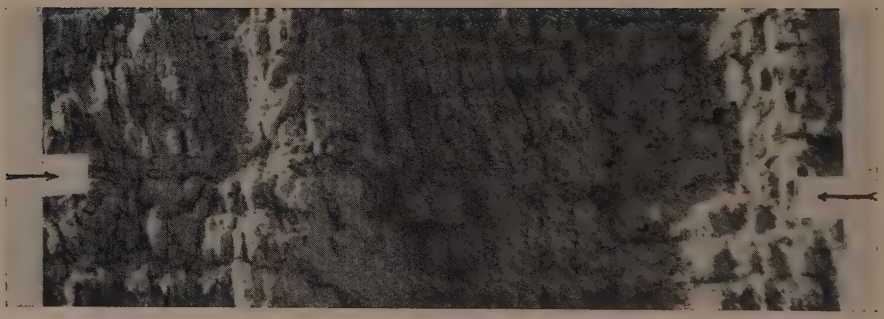

C — Roche du Claon : détail d'un strate, agrandissement 4 × 4

tinantes. Quantitativement, elle représente à elle seule plus de la moitié du sédiment;

— des sables grossiers gris et blancs (15 à 20 %), petits *cristaux de quartz* répartis dans la masse;

— des sables verts glauconieux ou *chlorite*, plus fins que les précédents, mais agglomérés en noyaux de dimensions supérieures à celles des quartz;

— de l'argile grise, *silicate d'alumine hydraté* incorporé dans la roche jusqu'à concurrence du dizième de sa composition;

— l'*eau résiduelle*.

La prépondérance de la silice est désormais acquise par sa présence simultanée dans la pâte amorphe, dans l'argile et enfin dans les sables quartzeux où elle existe à l'état pur.

Gaize de Vouziers	Silice (gélatine)	Sables quartzeux	Sables verts fins	Argile	Eau
dosage	56 %	17 %	12 %	7 %	8 %

Le pourcentage en silicium contenu dans ces trois premiers composants est au minimum égal à 75 %. Il doit encore être augmenté de quelques unités par suite d'un apport complémentaire, celui des sables verts.

Sables verts fins	Silice	Oxydes de fer	Alumine	Potasse	Magnésie
12 %, soit :	6,5 %	3 %	1 %	0,75 %	0,75 %

Analyses de Cayeux. — Cayeux, procédant par calcination, constate également que la silice occupe la première place dans la pierre de Vouziers à *Schloenbacchia Inflata*. Les teneurs obtenues, 70 et 76 %, sont toutefois légèrement inférieures à celles des dosages de 1842.

Les analyses décrites dans l' « Introduction à l'étude des roches sédimentaires » décèlent, en outre, un caractère permanent de cette gaize : la *solubilité dans les alcalis, en proportions variables, mais toujours élevées, d'une partie de la silice totale* (1).

Nous retiendrons de deux séries d'exemples, pris par Cayeux dans des gisements imprécisés situés sur le plateau à l'est de Vouziers, que la silice soluble peut passer du simple au triple selon les échantillons et selon les expériences, atteignant accidentellement un maximum de 27 %.

Série I :

SILICE			Alumine	Calcium	Oxydes de fer	Pertes	Total
soluble	insoluble	totale					
11,3	64,8	76,1	7,2	2,6	5	8,5	95,5

Série II :

SILICE			Oxydes					CO^2	H^2O	Total
soluble	insoluble	totale	Fe	Ca	K	Mg	Na			
66,2	4,05	70,2	2,7	1,8	1,5	1	0,2	0,55	6,6	85

(1) Cayeux : *Etude de quelques dépôts siliceux*, Lille, 1897. Introduction à l'*Etude des Roches sédimentaires.*

Notons aussi le calcium, soit en oxyde, soit en carbonate, et la potasse en quantités infimes, ce qui rend les sols gaizeux impropres aux cultures non amendées. Les oxydes de fer constituent les petites pyrites qui parsèment la roche et les veines rougeâtres qui la sillonnent. Ils s'intègrent par ailleurs dans les sables chlorités, tandis que l'alumine, mise en évidence par la première série d'analyses seulement, est comprise dans l'argile.

Ainsi se retrouvent avec leurs nouvelles propriétés les éléments mis en relief par Sauvage : des grains de quartz et un ciment insolubles dans la potasse, d'une part; des noyaux glauconieux, des combinaisons silicatées argileuses et une pâte amorphe, tous trois partiellement solubles, d'autre part.

CONSTITUANTS

Avant de rechercher la composition des gaizes issues des régions sud de l'Argonne, il importe de connaître sous quelles formes sont groupés dans la pierre de Vouziers et dans la formation en général les constituants d'ordre chimique. Les coupes minces de Cayeux reproduisent en détail leur disposition particulière, qui se résume à :

— un *CIMENT DE SILICE*, opale indifférenciée de couleur gris-vert, gris-jaune ou même jaune pâle, suivant les espèces. Cette masse complexe comprend :

— un groupement *homogène* d'opale gélatinoïde, en fait les quatre cinquièmes du ciment. Cette gélatine hydratée, à laquelle il faut imputer la cohésion du sédiment, nous est déjà apparue dans les analyses de Sauvage comme un des fondements chimiques de la gaize. Nous la retrouverons dans celles de Collet;

— une association plus ou moins *hétérogène* de petites perles siliceuses, agglutinées autour de spicules de spongiaires et parfois soudées entre elles;

— des *grains sphériques* plus volumineux que les perles;

— de nombreux *GRAINS DE QUARTZ* clastique, blancs ou gris, inaltérables. Ils sont libérés en tant que sables lorsque la gaize se désagrège;

— des *SPICULES DE SPONGIAIRES*. Cayeux précise la forme allongée de ces corpuscules, leur pourcentage dans la roche (5 à 8 %), leur teinte grise ou blanche, enfin les caractères de la fossilisation : il s'agit de spicules calcédonieux, dans les canaux desquels est logée de l'opale. Leur dissolution provoque la naissance de *vacuoles*, qui accentuent la porosité de la pierre. Il convient d'ajouter à ces débris organiques plusieurs variétés d'algues microscopiques de la famille des diatomées. En revanche, les squelettes de radiolaires abyssaux sont rares;

— des *GRAINS DE GLAUCONIE*, taches sombres sur les coupes minces. Ces noyaux réunissant des silicates hydratés de fer, d'alumine, de potasse et de magnésie, sont visibles à la loupe. Ainsi que les assises qui la précèdent et la suivent immédiatement dans l'échelle stratigraphique, la gaize est toujours mouchetée de points verts glauconieux;

— une addition d'*ARGILE* et de calcédoine.

Cayeux donne ensuite, des gaizes, une définition très générale, applicable non seulement à la pierre de Vouziers, mais encore à l'ensemble des roches de l'étage d'Argonne, comme à celles de l'oxfordien du Bassin de Paris ou du Weald de l'Angleterre méridionale.

« La gaize est une roche siliceuse, à teneur exceptionnellement élevée « de silice soluble dans les alcalis, riche de débris de spongiaires, renfermant « quartz et glauconie, agglutinée par un ciment d'opale additionné d'argile « et de calcédoine, faiblement calcarifère. »

Qualitativement, cette synthèse est valable pour la plupart des prélèvements — les strates argileux exceptés —, qu'ils proviennent de Futeau, du Claon ou de Vouziers. Elle laisse néanmoins toute latitude pour évaluer, selon les gisements du dépôt lenticulaire, le dosage relatif des divers éléments de la composition minéralogique et chimique.

VARIATIONS DANS LA COMPOSITION

Silice et argile. — Il est regrettable que les recherches systématiques de *Collet* sur les gaizes du centre et du sud de l'Argonne ne mettent pas suffisamment en valeur la solubilité de la silice dans la potasse, et qu'elles se bornent trop souvent aux districts de l'arrondissement de Sainte-Menehould, c'est-à-dire à la rive gauche de la Biesme. Nous croyons utile cependant de rapprocher en un tableau comparatif les analyses anciennes et récentes (1).

Types	SILICE			Calcium	Eau	Autres éléments
	gravelle	gélatine	totale			
PIERRE DE VOUZIERS		56	75		8	
	Cayeux I		76,1	2,6		
	Cayeux II		70,2	1,8	6,6	6,4
PERRE-MORTE .	32	48	80	5,5	3	11,5
VERLANCIER ..	47	33,5	80,5	1	2	16,5
NOIR-ARDOISE .	30,5	38	68,5	12	3,5	16

La teneur en *SILICE TOTALE* évolue donc d'abord en latitude. Une augmentation de 70 à 80 % entre les falaises de Bagot et celles de Passavant, préconisée par Buvignier à propos de la densité des gaizes, indique que : *la roche renferme dans le sud de la lentille principale une proportion plus considérable de silicium.*

Les résultats obtenus par Sauvage soulèvent toutefois une objection : en ajoutant à la somme de la silice contenue dans la gélatine et les sables glauconieux l'apport des sables gris, on aurait en effet dans la pierre de Vouziers une teneur globale de 80 % environ, voisine de celle que Collet propose pour la pierre-morte de Florent. Mais rien ne nous autorise à affirmer que ces sables quartzeux soient, dans leur intégralité, composés de grains entièrement siliceux. Il est donc probable que le pourcentage réel de la silice est inférieur à 80 % dans les échantillons de Vouziers et qu'il se réduit au chiffre trouvé par Cayeux pour des gisements de cette région.

Si l'on compare maintenant les types de gaizes, non plus en extension, mais en puissance, il se produit dans les districts de Sainte-Menehould et de Clermont un sérieux fléchissement de l'indice de la silice entre le sommet (80 %) et la base (68 %) des dépôts. L'égalité des teneurs est cependant un obstacle à la distinction entre pierre-morte et verlancier. Pour la faire apparaître, il est nécessaire de considérer la part respective de chacune des associations sous lesquelles se présente la silice dans le sédiment : *ciment gélatineux et gravelle quartzeuse.*

La prépondérance de l'opale indifférenciée, marquée par 48 % de gélatine, distingue la pierre-morte des couches sous-jacentes, dans lesquelles l'abondance relative des grains de quartz rend au contraire la roche plus

(1) Collet : *Géologie de l'arrondissement de Sainte-Menehould*, p. 38, 46 et sq.

sableuse. Nous savons, par ailleurs, que les rognons durs sont plus nombreux à la partie supérieure de l'étage que dans le verlancier, où ils se raréfient. Ces *cherts* comprennent : soit de multiples points nuageux qui donnent à certains bancs leur teinte bleuâtre, soit des fibres siliceuses « qui se répandent en éventail dans la masse », soit enfin des rognons massifs. Ces derniers doivent leur fine moulure et leur texture particulièrement serrée à une proportion de silice dépassant le taux de 85 %, également partagée entre de petits cristaux de quartz et un ciment opalin dont les perles sont fortement soudées entre elles.

Nous nous sommes attachés jusqu'à présent à suivre les courbes de variation de deux des formes principales de la silice. Or, les gaizes renferment, par ailleurs, une quantité plus ou moins élevée de silicates hydratés.

L'*ARGILE* ne tient qu'une place secondaire dans les dosages de la pierre-morte. A l'inverse, elle est appelée à jouer un rôle important dans la composition des couches moyennes et profondes :

— les analyses de Collet mentionnent alors un relèvement de 11 à 16 % du pourcentage des éléments autres que la silice, inclus à la fois dans l'argile et la glauconie : alumine, fer, magnésie et potasse. Un maximum de 28 % a pu être noté dans un gisement situé à proximité de l'albien argileux, près du hameau des Vignettes, sur le territoire de Sainte-Menehould;

— les variétés noir-ardoise de Bellefontaine, de Châtrices et du tunnel des Islettes contiennent désormais un cinquième d'argile solidifiée et plus de 10 % de carbonate et d'oxyde de calcium;

— les strates du Claon intercalent dans le verlancier des boues formées en majorité de silicates solubles, qui éliminent dans leur presque totalité les grains de quartz et l'opale. En revanche, les noyaux glauconieux sont beaucoup plus abondants que dans les bancs solides qui encadrent ces veines.

Etapes de la silicification. — Accroissement, entre la pierre-morte et la gaize noir-ardoise, des constituants silicatés au détriment de la gélatine, apparition des strates argileux intermédiaires, variation en sens contraire du ciment siliceux et de l'argile, présence de perles quartzeuses dans le verlancier, tous ces faits contribuent à établir en définitive une des propriétés fondamentales de l'étage gaizeux de l'Argone :

DANS LE CENTRE ET LE SUD DE LA LENTILLE, LA OU LES DEPOTS ATTEIGNENT LE MAXIMUM DE LEUR PUISSANCE ET DE LEUR EXTENSION, LA OU LA TENEUR EN SILICE EST LA PLUS ELEVEE, ON PASSE INSENSIBLEMENT DE ROCHES *SILICO-ARGILEUSES* A DES ROCHES *ARGILO-SABLEUSES*, ET CECI EN PARTANT DES AFFLEUREMENTS DU PLATEAU POUR REJOINDRE A LA BASE UN CONTACT SOUVENT IMPRECIS AVEC LE GAULT.

Les gaizes sont donc caractérisées par l'existence de plusieurs stades dans la silicification des sédiments. Ces paliers successifs correspondent à une TRANSITION LENTE entre les types extrêmes de roche, les rognons bleus et les boues argileuses.

Un dernier argument, d'ordre stratigraphique : le passage des fossiles d'un étage à l'autre, confirmera, à propos de la genèse des gaizes, les notions de *nuances et d'évolution dans les facies*, mises en évidence par l'analyse pétrographique.

CHAPITRE III

FACIES ET GENESE DES GAIZES

I

FACIES ET EVOLUTION

INFLUENCE DE LA NATURE DES GAIZES SUR LE MODELE

Après avoir précisé le domaine et l'aspect extérieur des gaizes d'Argonne, disséqué leurs propriétés physiques, chimiques et minéralogiques, une synthèse est désormais possible. Elle nous conduit à définir plusieurs espèces de roches, à les classer et à les dater dans le cadre d'une variation lente de facies depuis les argiles albiennes jusqu'aux sables verts de la craie glauconieuses. Il nous sera utile, en préface à l'étude du relief, de connaître également l'influence de la nature de chacune de ces gaizes sur le modelé, c'est-à-dire les formes qu'elles déterminent lorsqu'elles sont soumises à l'action combinée des agents de l'érosion.

FACIES SILICE-ARGILE

Les dépôts siliço-argileux de la *pierre-morte* occupent, au sommet de l'étage, une bande de terrain située entre l'Aisne et l'Aire et limitée : au nord, par le défilé de Grandpré; au sud, par le front terminal de Passavant. En ce dernier point, leur puissance est de 30 m environ. La *pierre de Vouziers*, dans laquelle le ciment siliceux tient encore la première place, se distingue de la précédente par de sensibles nuances de facies.

LA PIERRE-MORTE. — Définition : Dans cette variété aux arêtes vives, moulée et relativement solide, les coloris gris et gris-vert dominent, mais ils ne sont pas exclusifs. La pierre-morte contient une très forte proportion de

silice, inégalement répartie entre des silicates, des grains de quartz et surtout de l'opale. Celle-ci assure au sédiment sa cohésion et lui donne un poids spécifique plus élevé que celui des gaizes sous-jacentes. Le titre de la silicification est maximum dans les cherts, visibles à la fois sous les apparences de rognons isolés et de bancs bleus continus. Moins résistante que ces deux accidents, la masse de la pierre-morte, peu homogène, vacuolaire et poreuse, est aussi très irrégulièrement stratifiée.

Roche et modelé : Le gel et l'insolation provoquent superficiellement : le premier, un éclatement partiel; la seconde, un léger effritement des parois exposées aux intempéries. Les eaux de pluie pénètrent intimement dans les tissus, gagnent le cœur des couches par les vides résultant de la dissolution des spicules, des noyaux glauconieux et de l'argile. Les grains de quartz inaltérables et une partie du ciment ainsi libérés s'insinuent dans les fentes verticales en voie de formation, à la base desquelles ils viennent se loger en un dépôt résiduel argilo-sableux. Les lézardes, favorisées encore par la moindre résistance des matériaux aux fortes pressions obliques, s'agrandissent peu à peu et disjoignent de gros blocs qui, disloqués à leur tour, se brisent parfois comme du verre. A partir de cet instant, le rythme de la démolition de la gaize s'accélère.

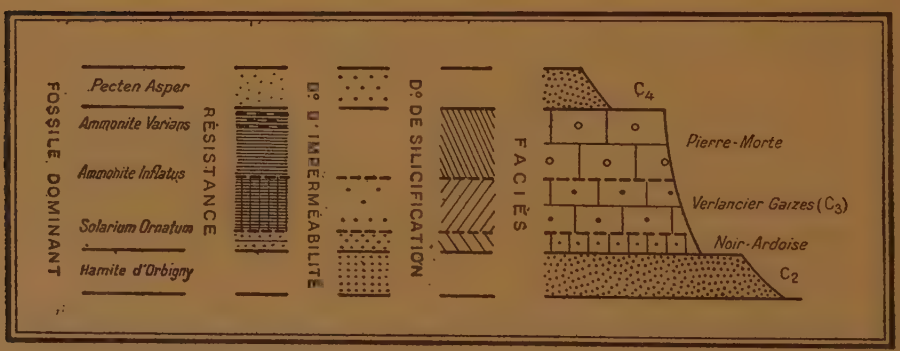

Fig. 24 — Superposition des facies dans le centre de la lentille.

Lorsque les affleurements du plateau ne sont pas protégés par un revêtement imperméable ou semi-perméable de limons argilo-sableux, la pierre-morte s'imbibe immédiatement. Les eaux d'infiltration, échappant aux assises supérieures, donnent naissance à une circulation souterraine qui se prolonge dans le verlancier, par conséquent au delà de la zone occupée par la roche. Il y a donc prépondérance de la rétention sur le ruissellement, ce dernier étant réduit à sa plus simple expression. *L'affouillement en profondeur prend le pas sur l'érosion latérale.*

Les tables massives sont entaillées de vallées étroites et encaissées, comprenant toujours *une haute section sèche;* sur les versants, les pentes rapides alternent avec les escarpements à demi masqués par des éboulis. En décrivant les formes propres à la pierre-morte siliceuse, on pourrait être tenté de les mettre en parallèle avec celles qui caractérisent le modelé des districts calcaires d'autres régions de la France. Gardons-nous de pousser plus avant une telle comparaison : on ne rencontre pas, dans les gaizes du

sommet de l'étage et dans la formation de l'Argonne en général, de pertes et de gouffres, d'excavations de faibles dimensions et, à plus forte raison, de dépressions fermées plus vastes, du type des dolines par exemple.

Les produits issus de la décomposition mécanique et chimique des blocs fendillés comprennent, outre un minimum d'argile, une majorité de sables grossiers, perles et granules entourées de leur gangue, et de brèches informes dans lesquelles les éléments divers sont encore liés par le ciment insoluble et compact.

LA PIERRE DE VOUZIERS. — Nous rattacherons à ce groupe, non seulement les gisements de Bagot, mais aussi les gaizes du quadrilatère compris entre les rivières de la Bar et de l'Aisne, d'une part, le défilé de Grandpré et le canal reliant Semuy au Chesne-Populeux, d'autre part.

— Comme la pierre-morte, la roche a été le siège d'une silicification assez avancée, puisque Sauvage a pu estimer à 56 % le degré de ciment opalin, pourcentage considérable qui, pour l'ensemble de la lentille principale, est voisin du maximum connu. Mais Cayeux fixe à 76 % le titre de la silice totale : ce fait, illustré par la raréfaction des rognons et des éventails, provient de la diminution des grains de quartz, qui sont remplacés, jusqu'à concurrence des deux tiers, par les silicates de l'argile et de la glauconie. Le fer, la potasse, l'alumine et le calcium additionnés, réunissent maintenant de 8 à 17 % des dosages.

— Bien qu'il existe, par leur teneur en silice amorphe, une certaine similitude entre la pierre-morte et la gaize de Vouziers, il n'est donc pas possible de considérer les facies comme absolument identiques.

— Nous avons constaté que la puissance décroît de moitié du sud au nord, dès que l'on franchit la coupure de Grandpré. Les divergences entre les deux roches, dans leur aspect et dans leur composition, nous incitent à penser qu'*il ne subsiste aujourd'hui, à Bagot, comme à Quatre-Champs, qu'une partie seulement des gaizes silicifiées primitives, et que les couches supérieures ont été abrasées.* Des traces d'aplanissements étendus, ultérieurs au dépôt de ces gaizes, peuvent d'ailleurs être relevées sur les plateaux des prolongements septentrionaux de l'Argonne, précisément aux environs de La Croix-aux-Bois, des Alleux et de la Fournelle.

FACIES ARGILO-SABLEUX

Avec les assises les plus anciennes dans l'échelle stratigraphique, et compte tenu des restrictions formulées envers le facies local de la pierre de Vouziers, les sables se substituent progressivement au ciment gélatineux, dont l'indice, descendu à 30 % dans le verlancier, se stabilise ensuite dans les argiles durcies qui précèdent le gault.

LE VERLANCIER. — *Définition :* Dans le massif où la pierre-morte couronne l'étage, son substratum gris-jaune, vert lorsqu'il est humecté, le verlancier, épais de 30 à 50 m selon les lieux, apparaît à mi-hauteur sur le front des côtes et les versants des vallées. Il pointe aussi, mais sans aucune autre couverture gaizeuse, au sommet des buttes des bordures orientales; les lambeaux des Allieux et de Montfaucon possèdent toutefois, par la présence de quelques cherts nuageux, une résistance supérieure à celle des affleurements de la lentille. Dans la plupart des cas, la gaize sableuse, aux arêtes émoussées, ne renferme qu'un tiers d'opale indifférenciée, proportion encore suffisante pour agglomérer, en un solide grumeleux, un nombre accru de granules de quartz clastique et une quantité déjà importante d'argile. L'obstruction partielle des vacuoles par une gangue hétérogène, composée de silicates d'alumine et de fer englobant des sphérules quartzeuses, rend la roche moins poreuse que celle qui lui est superposée. Ses bancs parallèles sont séparés

les uns des autres par des strates argileux, dont la régularité et la fréquence augmentent du sommet à la base.

Roche et modelé : Les eaux, en provenance de la pierre-morte, traversent ensuite le verlancier, dans lequel la circulation verticale commence à se ralentir. Si les éléments dissous permettent encore leur infiltration, celle-ci est cependant contrariée par l'adhérence, aux parois des vides et de fentes, de l'argile en noyaux compacts ou en minces plaquettes. Alors, au niveau des strates intermédiaires, se constituent des nappes phréatiques secondaires, jalonnées (parfois à 35 m au-dessus de l'albien imperméable) par des sources adventives, peu fournies habituellement, et qui tarissent en période de sécheresse prolongée. Lorsque la roche est découverte, à flanc de coteaux par exemple, la rétention est moins absolue que dans la pierre-morte. Les blocs se fendillent et s'effritent plus qu'ils ne se brisent. Le modelé du verlancier, qui ne diffère pas essentiellement de celui des assises récentes, est néanmoins marqué par des escarpements moins étendus, de hautes vallées sèches plus courtes et des versants moins rapides. Les pentes sont encombrées de déblais peu grossiers : sables fins, argiles boueuses et brèches de volume réduit, aux trois quarts désagrégées.

LES GAIZES ARGILEUSES. — Le Noir-Ardoise : Suivons, d'aval en amont, la base même des formations gaizeuses sur le front de côte dominant la rive gauche de la Biesme. Dans les gisements du Claon, le verlancier coupé de strates repose directement sur le gault. A 5 km au sud de ces carrières, près du tunnel des Islettes, le noir-ardoise s'intercale entre l'albien argileux et la gaize sableuse. Moins solide que cette dernière, la variété définie par Collet est encore une roche moulée, mais qui s'effeuille et s'écrase avec facilité; et dans laquelle le dosage des constituants silicatés est sensiblement égal à ceux du ciment amorphe (38 %) ou des grains de quartz inaltérable (30 %). En dépit d'une nette régression de la silice totale, l'association argile-opale gélatineuse procure au sédiment, moins poreux et par là moins perméable, une compacité supérieure à celle des autres catégories de gaizes.

Le facies profond noir-ardoise n'a, ni la continuité, ni l'extension du verlancier. Dans le bassin de la Biesme, les bancs — 10 m de puissance — ne sont visibles qu'aux Islettes, à Futeau ou à Bellefontaine. Si les sondages pratiqués en val d'Aisne les traversent à Vienne-la-Ville, la Neuville-au-Pont et Sainte-Menehould, ils ne les mentionnent pas plus à Chaudefontaine qu'à Villers. Sur le territoire de Châtrices, à mi-chemin entre Villers et Futeau, leurs affleurements bordent seulement les étangs de la Rouillie et des Usages. Le dépôt se réduit donc, dans le sud de la lentille principale, à quelques poches de superficie et d'épaisseur toujours limitées.

Les gaizes du pédoncule méridional correspondent à celles des couches inférieures de Passavant. A Vroïl comme à Ante, elles ont, dans la majorité des prélèvements, une composition analogue à celle du verlancier sableux. Mais, aux environs de Remicourt et du Châtelier, dans la section centrale semi-perméable, les roches noires moulées et les argiles bleues qui précèdent l'albien, ne sont plus que des boues silicifères, à peine consolidées.

Le passage des argiles du gault à la gaize noir-ardoise ou au verlancier d'abord, à la pierre-morte ensuite, s'opère insensiblement, sans plans de contacts précis. Il n'y a pas de cloisons étanches entre les différents facies gaizeux représentés en Argonne, pas même dans la répartition des fossiles.

CARACTERES TRANSITIONNELS DES FOSSILES

La comparaison portera, non seulement sur les gaizes elles-mêmes, mais encore sur le gault et les sables verts de la craie. Dans un tableau des genres recueillis par d'Orbigny, Buvignier et Collet principalement, nous indiquerons

à cet effet : les fossiles propres à chacune des trois assises, ceux que l'on y rencontre le plus fréquemment, enfin les espèces variables, qui passent d'un étage à l'autre.

Espèces	GAULT	GAIZES	SABLES VERTS
propres :	Ammonites interruptus lautus.	Ammonites mantelli inflatus (varians).	Ammonite milletianus.
	Hamites d'Orbigny.	Hamite simplex.	Mollusque pecten asper.
Espèces dominantes :	Hamites (2 espèces).	Ammonite inflatus	Pecten asper.
ESPECES VARIABLES :	Ammonite *inflatus* (rare).	Ammonite *inflatus*.	
		Mollusque *pecten orbicularis*.	Mollusque *pecten orbicularis*.
	Gastéropode *solarium ornatum*.	Gastéropode *solarium orn.*	
	Hamite *armatus*.	Hamite *armatus*.	Hamite *armatus* (rare).

LES FACIES GAIZEUX ET LEURS FOSSILES. — Les dépôts les plus anciens, noir-ardoise, argiles durcies du pédoncule méridional et base du verlancier, contiennent en abondance l'ammonite du cénomanien inférieur, *Mortoniceras Inflatum*, dont la coquille carénée est prolongée par un rostre.

Dans la pierre de Vouziers, Sauvage, de Lapparent et Cayeux lui adjoignent *Schloenbacchia Inflata*, mollusque à coquille agrémentée de nombreux lobes auxiliaires. Mais un des fossiles spécifiquement albiens, le gastéropode *Solarium Ornatum* des sables verts inférieurs et du gault, se rencontre dans les couches profondes des gaizes, associé à l'*Hamites Simplex* d'Orbigny.

— Ces dernières espèces, rares dans le verlancier, ne disparaissent totalement qu'avec le sommet de la pierre-morte dans laquelle coexistent les deux ammonites *Inflatus* et *Varians*. Sur cette seconde variété, qui annonce le cénomanien moyen, il convient de formuler quelques réserves, car les catalogues, les collections de Collet et la feuille géologique de Verdun ne font mention que d'exemplaires isolés, situés à la partie supérieure de la formation, sur les plateaux du Four de Paris, de la Harazée et de Varennes. Dans ces gisements, notons aussi le mollusque *Pecten Orbicularis*, satellite, au sein des sables verts, du fossile de la craie glauconieuse.

On peut donc suivre, à l'intérieur des gaizes, l'interpénétration des genres et les lentes variations de leur répartition. Dans le cas particulier de l'*Hamites Armatus* d'Orbigny à coquille non enroulée. ces phénomènes sont encore plus caractéristiques.

CENOMANIEN ET ALBIEN A PROPOS DE L'AGE DES ROCHES D'ARGONNE. — Plusieurs interprétations se sont affrontées lorsqu'il s'est agi, moins de rétablir la place des dépôts dans l'échelle stratigraphique régionale, que de situer leur date exacte au cours de l'ère secondaire.

Les divergences proviennent de la présence conjointe, dans l'étage d'Argonne considéré comme une entité, des fossiles albiens et des deux ammonites du cénomanien inférieur et moyen. A l'inverse des notations traditionnelles qui rattachent les gaizes à ce dernier groupe, celle de Cayeux, basée sur leurs affinités avec le gault, les classe dans le prolongement immédiat de l'albien supérieur. Bien plus, le fait même de différencier les facies gaizeux implique une discrimination plus précise. C'est alors qu'interviennent les espèces variables dont nous connaissons déjà quelques exemples.

Deux communications successives de Raulin et d'Orbigny (1), datant : l'une de 1844, l'autre de 1876, établissent que : « sur dix espèces principales de la gaize, on retrouve trois espèces de la craie chloritée dans le gault, et quatre du gault dans la craie chloritée. »

L'une d'entre elles est commune aux trois assises :

« L'Hamites armatus est une des rares espèces qui passent d'un étage à l'autre. »

Fréquents dans le noir-ardoise et le verlancier, *Solarium Ornatum* et *Hamites Armatus* ne deviennent exceptionnels que dans la pierre-morte. Mais le second existe encore dans les sables verts de la craie glauconieuse, par conséquent au delà de la zone à ammonite *Varians*.

De l'état actuel de la connaissance des gisements fossilifères, il ressort donc que :

LES ASSISES PRESENTENT, INDIQUEE PAR LES FOSSILES MEMES, UNE LENTE VARIATION DE FACIES DE LA BASE AU SOMMET. LEUR PARENTE AVEC L'ALBIEN EST INCONTESTABLE. DATEE NEANMOINS PAR LES AMMONITES DU CENOMANIEN INFERIEUR, VOIRE DU CENOMANIEN MOYEN POUR LES COUCHES LES PLUS RECENTES SEULEMENT : « LA GAIZE D'ARGONNE EST UN TERME DE TRANSITION ENTRE LES MERS ALBIENNES ET CENOMANIENNES. »

(1) Raulin : *Bulletin de la Société de Géologie* : série II, tome I, année 1844, p. 171.

II

FACIES ET EVOLUTION

LA GENESE DES GAIZES

En Argonne, les sables verts inférieurs reposent en discordance sur chacun des trois derniers étages de la période jurassique. Le contact anormal des couches, particulièrement mis en évidence sur les bordures orientales, les lacunes dans l'échelle stratigraphique et la présence de pointements localisés du néocomien indiquent une interruption de la sédimentation. Une phase nouvelle s'ouvre avec la poussée de l'albien en direction de la Meuse, poussée attestée aujourd'hui encore par les lambeaux de Cunel et de Montfaucon. C'est dans le cadre de cette transgression que prend naissance, au sein d'un milieu glauconieux, l'accident pétrographique des gaizes. Selon Cayeux, ces roches proviendraient de boues argileuses, transformées puis consolidées. Si l'on admet cette interprétation, la façon dont elles ont été élaborées explique, il faut le reconnaître, le caractère progressif de la silicification et les nuances de facies entre la base et le sommet de l'étage.

MERS ALBIENNES ET CENOMANIENNES

FIN DES DEPOTS DE LA SERIE CALCAIRE. — Le kiméridgien marneux se termine en biseau, avec une puissance réduite à quelques mètres seulement, sur la ligne Grandpré-Romagne-Cunel. Il en est de même, au sud de Montfaucon et de Châtel-Chéhéry, pour le portlandien qui le recouvre. Dans tous les cas, les sables verts albiens s'étalent sur le supra-jurassique tronqué et leur limite régionale recoupe en oblique les affleurements des trois formations calcaires, séquanien inclus. Cette superposition indique au premier lieu un début d'émersion et un recul des rivages vers l'ouest et le sud-ouest aussitôt après la mise en place du portlandien. Celle-ci se serait encore effectuée dans des mers profondes. Les renseignements fournis par la paléogéographie et recueillis pour cette époque par Lemoine et Launay, montrent, à l'aide des facies littoraux, qu'elles ont ensuite été réduites à un bras de mer, d'axe nord-ouest-sud-est et circonscrit à l'Ardenne, au Jura et à la Lorraine occidentale, la partie du Bassin Parisien qui nous intéresse ici étant tenue pour émergée au moins entre les Vosges et la Meuse moderne, au plus entre les Vosges et l'Argonne.

TRANSGRESSION ALBIENNE. — Au néocomien, avec lequel débute

l'infracrétacique, nous sommes encore dans une période d'instabilité : entre les argiles ostréennes de Louppy-le-Château et les argiles jaunes ferrugineuses du Bois des Loges, il y a solution de continuité, l'aptien-barrémien n'étant en effet représenté sur l'ensemble du territoire de l'Argonne que par le minuscule pointement — 10 m — de Grandpré. Si ce dernier traduit un chevauchement du néocomien sur les marnes kiméridgiennes au nord de Varennes — et le fait, en lui-même, n'est pas contestable —, par contre nous ne savons rien pour les secteurs compris entre Laheycourt et Grandpré d'une part, entre cette localité et Montgon d'autre part, de la nature comme de la valeur des dépôts de cette époque, pas plus que des circonstances qui, dans le cas où ils auraient réellement existé, ont présidé à leur enlèvement.

Il faut attendre l'albien pour que la sédimentation redevienne active et momentanément ininterrompue, pour que se manifeste une avancée des mers sur les calcaires jurassiques redressés, dans une poussée vers l'est au moins aussi importante que celle qui, en Lorraine, a été précédemment marquée par les chailles de l'oxfordien reposant en discordance sur le bajocien de la Forêt de Haye. Où fixer les nouveaux rivages ? Ils ont atteint en toute certitude la rive occidentale de la Meuse actuelle comme en témoigne, rappelons-le, l'arc de cercle obtenu en reliant les uns aux autres les lambeaux de Montzéville, de Cunel, d'Andevanne et de La Folie. La puissance des sables verts inférieurs et de l'argile du gault, qui se déposent successivement, n'excède pas au total une cinquantaine de mètres et décroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'Aire pour se rapprocher du front ainsi défini. Launay estime que la profondeur des eaux ne devait pas être alors de beaucoup supérieure à 300 m et que le biseau des bordures orientales se trouvait à proximité des terres émergées. Nous savons par ailleurs que la glauconie entre, sous de très fortes proportions, dans la composition des deux roches albiennes de l'Argonne. Or Cayeux a constaté, à diverses reprises, que la teneur de ce silicate augmentait « quand le caractère littoral des dépôts s'accentuait ».

Bien que cet argument ne constitue pas, à lui seul, une preuve définitive de la présence, non loin des affleurements de Montfaucon ou de La Folie — la dénudation a pu en faire reculer les limites —, de rivages et de côtes escarpées, il confirme cependant, dans une certaine mesure, l'hypothèse formulée par Lemoine et de Lapparent et selon laquelle la transgression, lors de sa plénitude, n'aurait pas dépassé, sauf peut-être dans les cantons de Stenay et de Montmédy, la Meuse de Verdun ou de Charleville.

Cayeux a montré que des *boues*, des *vases* et des *organismes* étaient à l'origine des gaizes. Bien plus, les fossiles du gault abondent à la base, essentiellement argilo-sableuse, des assises, alors que ceux du cénomanien ne commencent à apparaître qu'avec le sommet siliceux de l'étage. Le passage de l'argile au verlancier étant en outre insensible, il est permis de supposer que le dépôt des boues s'est effectué dès l'albien et s'est prolongé au delà de celui-ci. Comme l'a exprimé Lemoine dans sa carte de la paléogéographie contemporaine, l'extension des mers du cénomanien inférieur et moyen aurait été ici sensiblement la même que celle des mers de l'albien (1). Pour nous faire une idée de la façon dont les gaizes ont été mises en place, il faudrait enfin expliquer pourquoi leur domaine se réduit à une lentille de modestes dimensions — même en raccordant, comme il se doit, les lambeaux de la rive droite de l'Aire au massif principal compris entre cette rivière et l'Aisne —, pourquoi la pierre d'Argonne, visible aux Islettes sous une puissance de l'ordre de 100 m, disparaît aussi

(1) *Géographie universelle*. Tome VI. *La France*, première partie, p. 40, fig 13.

rapidement de l'horizon stratigraphique sur les parallèles de Vroïl au sud, et du Chesne Populeux, au nord.

— Certes, la roche est, au même titre que les précédentes, imprégnée de glauconie et, sous ce rapport, le milieu doit être considéré comme inchangé; il persistera d'ailleurs jusqu'à la fin du cénomanien supérieur, car les sables verts d'Argers et la première des craies contiendront encore de nombreux noyaux composés de silicates doubles d'alumine et de fer. L'Argonne serait donc toujours située, à cette époque, dans une zone proche des rivages.

— Les formations gaizeuses prenant figure d'un accident local au sein des districts étendus et régulièrement disposés de l'albien, faut-il rejeter *a priori* la possibilité de l'existence d'une dépression, d'une fosse marine dont la présence aurait permis l'accumulation des boues et l'élaboration des gaizes dans la seule région de Vouziers, de Sainte-Menehould, de Givry et de Montfaucon ? Nous ne pouvons, à ce sujet, qu'émettre une hypothèse et la tenir pour telle.

— Un point particulier mérite cependant de retenir notre attention. Si la sédimentation paraît avoir été stable durant l'albien, voire même durant le cénomanien inférieur et moyen — Cayeux pense que la consolidation des boues, commencée sur le fond de la mer, s'est poursuivie dans ce milieu, sous des eaux tièdes sinon chaudes —, il s'avère en revanche que des actions latérales se sont déclanchées très tôt, prématurément, sur les bords de la lentille, au moins sur son flanc méridional, comme l'indique, à Villers puis à Senard, la transgression de la craie glauconieuse non seulement sur le lambeau gaizeux aujourd'hui incomplet de Givry et de Vroïl, mais encore sur l'argile du gault, ceci au pied même des assises, seules entièrement conservées, de Passavant et de Beaulieu.

C'est tout ce que l'on peut dire, géologiquement parlant, du système transgressif albien, de la situation des mers à l'infracrétacique et de la succession des dépôts, au centre de l'Argonne d'une part, sur ses bordures où les contacts sont anormaux d'autre part.

GENESE DES GAIZES

Le matériel albien ou cénomanien, boues et organismes, est initialement hétérogène. Il diffère profondément du verlancier et surtout de la pierre-morte. L'opposition portant sur la nature et la composition même des roches, une double action, mécanique et chimique, sera nécessaire pour passer des unes aux autres.

Le *principe de transformation*, tel que l'a énoncé Cayeux aux terme de son analyse pétrographique, repose sur : « la disolution de l'argile primitive du sédiment et son remplacement par de la silice ».

Si nous devons attribuer ce phénomène à une intense activité chimique, les causes directes en sont mal connues, et les indices que nous possédons ne nous permettent de préciser davantage, pour les raisons que nous venons d'exposer, les conditions de milieu. Nous sommes cependant mieux renseignés sur les étapes de l'évolution et sur ses conséquences. Dans ses conclusions, Cayeux en résume ainsi les grandes lignes :

« *D'abord, et dès la mise en place des boues, une élaboration de silice* suivie d'une dissolution des spicules dans le sédiment primitif, avec élimination parallèle de l'argile par décomposition des silicates, une certaine quantité d'argile, faible, mais toutefois sensible, demeurant inaltérée.

« *Ensuite, une consolidation progressive* mais déjà avancée lorsque la silice résultant de la décomposition des spicules de spongiaires s'est répandue dans les sédiments. »

La qualité et les propriétés de la roche définitive seront donc fonction,

soit de sa teneur en argile ou en silice, soit aussi de la forme sous laquelle apparaîtra cette dernière : ici une opale graveleuse — perles sableuses incluses dans la masse —, là une opale gélatinoïde — ciment agglutinant —. En Argonne, les divers degrés de la silicification sont représentés. Il leur correspond assez fidèlement la transition lente de facies qui, sur le plan local, s'opère entre les séries voisines du gault et les éventails ou les bancs bleus de la partie supérieure de l'étage. Les variétés albiennes, noir-ardoise et verlancier par exemple, n'auraient en fait subi qu'un commencement de transformation : dans ces gaizes, les silicates non dissous et les sables quartzeux prédominent; des strates d'argile presque intacte viennent encore s'interposer entre des couches argilo-sableuses plus épaisses, à demi solidifiées, où la silice graveleuse tient toujours la première place. Avec la pierre-morte, cénomanienne en son sommet, et les rognons durs qu'elle renferme en abondance, s'achèverait le travail de sédimentation : le ciment siliceux constitue désormais l'ossature des tissus dans lesquels l'argile et les débris de spongiaires ne figurent plus qu'à l'état de résidus.

Les gaizes introduisent en Argonne, dans les dépôts de l'ère secondaire, un élément de variété. A leurs assises aux facies nuancés et à la résistance inégale, le sous-sol de la région doit son individualité. Aux gaizes et à leur influence sur le modelé sont également imputables les contrastes qui existent entre le centre du pays et ses bordures calcaires, crayeuses ou même argileuses.

Il convient par conséquent de leur accorder une place de choix dans la synthèse des formations géologiques de l'Argonne. Mais il ne faudrait pas pour autant passer sous silence d'autres dépôts non moins importants et plus récents : des grès et des quartz visibles dans les gorges du verlancier et parfois sur les plateaux de la pierre-morte, des limons argilo-sableux voilant les gaizes aux environs des Islettes et de La Croix-aux-Bois, enfin des nappes de graviers, de cailloutis et d'argiles étalées sur les hauteurs dominant les rives de l'Aisne, de l'Ornain et de l'Aire.

CHAPITRE IV

DEPOTS TERTIAIRES ET QUATERNAIRES

I

FORMATIONS GRESEUSES ET QUARTZ

GISEMENTS DE POLOGNE, DE BEAUCHAMP ET DU POIRIER DE LAVOYE. — Nos points de station sont situés : les deux premiers, dans des entailles du massif principal des gaizes, au sud et au sud-est des Islettes; le troisième, sur les plateaux calcaires des bordures orientales de l'Argonne, entre l'Aire et son affluent, le Wadelaincourt.

DE PLUSIEURS FACIES GRESEUX ET QUARTZEUX DANS LES GORGEONS DE POLOGNE (1). — Nous sommes dans la vallée de la Biesme, à deux kilomètres de ses têtes de sources. Ici, la route forestière Futeau-Saint-Rouin traverse, à la cote 190 exactement, un ruisseau issu du ravin de Pologne creusé dans les tables massives du Courupt. En amont comme en aval de la chaussée, le petit torrent circule au fond d'un remblaiement épais de 3 à 4 m. *A la base* de l'encoche, et à sa base seulement, décapé par les eaux qui en roulent des fragments, un lit continu — 1 m de puissance au maximum — de formations essentiellement différentes des boues de la gaize verlancier sur lesquelles elles reposent directement :

Des *GRES* de toutes dimensions, soit en galets patinés de la taille d'un œuf de poule, soit en blocs aux arêtes vives et pesant de 30 à 100 kg. Parmi ces roches, nous distinguerons :

— une majorité de *grès de Châtrices*, durs et vacuolaires, ainsi nommés parce qu'ils abondent sur le territoire de ce village. Ce sont les plus volumineux. Roses ou jaunes, tous les échantillons prélevés se révèlent

(1) Gisement étudié en collaboration avec A. Meunier.

azoïques. La structure en est grossière et le ciment, siliceux. De place en place, on rencontre encore quelques grès du même type, armés en leur centre d'un noyau lourd et compact autour duquel gravitent des grains peu roulés, mais aisément détachables;

— blancs ou grisâtres, plus résistants et d'un poids spécifique plus élevé, tels se présentent les *grès de Pologne* (2 à 30 kg), aux facettes cabossées. Extérieurement : des alvéoles comblées par des sables gaizeux; intérieurement : de multiples vacuoles remplies de sidérolithique aux concrétions de teinte rouille;

— une gangue argilo-gaizeuse enrobe quelques galets roulés de 5 à 15 cm de diamètre. Leurs tissus serrés, blancs ou gris-bleu, sont sillonnés de veines quartzeuses régulièrement disposées. Ces *grès de La Thibeaudette* — le nom est celui d'une ferme proche des Islettes — portent ici les traces d'une longue usure;

— quatrième espèce visible à Pologne, près de la route de Saint-Rouin : un *quartzite-grès* apparenté à celui que nous retrouverons constamment dans le bassin de l'Aire, se reconnaît à son profil contourné, à ses coloris très vifs, roux et brun-rouge, aux zébrures filiformes de quartz enfin qui le bariolent en tous sens.

Les *QUARTZ* blancs-laiteux, ovoïdes et polis par un fort roulement, sont, au même titre que les grès avec lesquels ils cohabitent à l'état libre, une des caractéristiques fondamentales du dépôt. S'il est exceptionnel de recueillir des amandes du poids d'une livre et plus, les éléments fins dominent. La fréquence de ces cailloutis, dont la section n'excède pas 1 à 5 cm, doit être tenue pour un fait d'ordre général.

La composition du gisement se modifie sensiblement au fur et à mesure que l'on s'avance dans la vallée moyenne. Entre les courbes de niveau 200 et 235 disparaissent progressivement trois des variétés contenues dans les lits voisins du confluent. Les quartz se raréfiant à leur tour, seul subsiste l'horizon gréseux de Châtrices. Groupés en chapelets de quinze à vingt-cinq et toujours placés à la base du remblaiement, ses blocs d'un demi à un quart de mètre cube obstruent parfois le cours du ruisseau.

A la cote 230, un *CONGLOMERAT* de moindres dimensions (0,20 × 0,10 × 0,05 m) est logé dans une cavité de l'encoche. Une pâte brune réunissant des sables grossiers et des débris anguleux sertit, en un solide bien cimenté, des quartz ovoïdes et des petits grès de Châtrices. Sur les faces rugueuses de cette pierre non roulée, mais déjà partiellement désagrégée, sont plaquées des taches vertes, rouges et violettes. L'existence de telles brèches — il ne s'agit pas d'un exemplaire unique dans la région — est d'une importance capitale puisqu'elle suppose de profonds remaniements de certaines formations siliceuses de l'Argonne.

De l'altitude des sources (235 m) à celle des festons du plateau de la Guillemine (250 m), la haute vallée sèche présente une suite de trous d'extraction indiquant l'emplacement occupé jadis par des grès plus volumineux encore que ceux des autres parties du ravin. Descellés à l'aide de la barre à mine puis transportés à quelques kilomètres de là, ils furent taillés et utilisés par les moines de Beaulieu lors de l'édification de leur abbaye. Sur les bas-côtés de l'unique rue du village comme au milieu des champs environnants, on peut voir de gros blocs de Châtrices, paraissant intacts, non roulés et percés de quelques alvéoles superficielles. Il n'est malheureusement plus possible d'en fixer la provenance précise. Alignés au nombre de vingt environ de part et d'autre du thalweg et sur toute la longueur de ce dernier, les anciens logements circulaires de Pologne sont à demi comblés par des éboulis gaizeux, rognons ou graviers arrachés aux

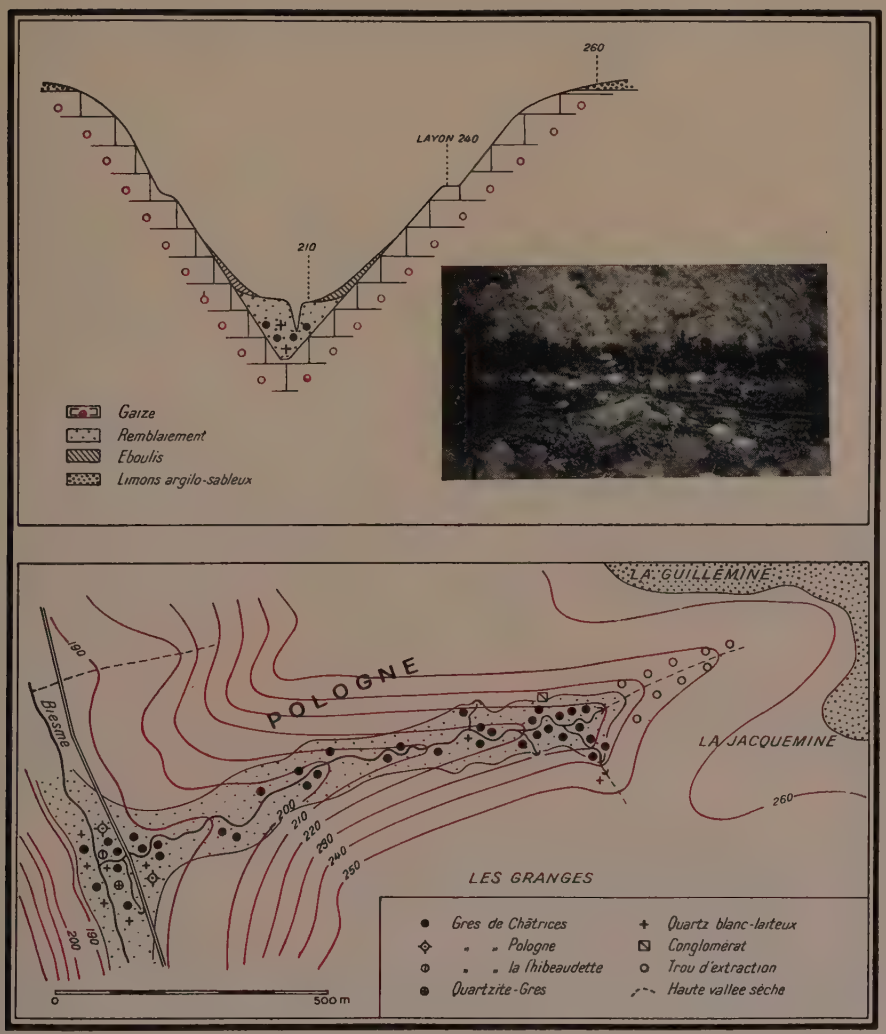

Dépôt du gorgeon de Pologne

PLANCHE II

parois de la pierre morte. Mêlés à cette rocaille, de minuscules éclats gréseux.

En résumé :

PLUSIEURS VARIETES DE GRES, QUATRE DANS LA LIMITE ACTUELLE DE NOS CONNAISSANCES, COEXISTENT DANS LES GORGEONS DE POLOGNE, A PROXIMITE DE LA HAUTE VALLEE DE LA BIESME. POSTERIEURS A LEUR SUBSTRATUM GAIZEUX, *A FORTIORI* A L'ARGILE ALBIENNE SOUS-JACENTE, MAIS ANTERIEURS DANS LE TEMPS AUX REMBLAIEMENTS QUI LES RECOUVRENT, CES RESIDUS DE DEMANTELLEMENT APPARTIENNENT SOIT A DES SERIES D'AGES DIVERS, SOIT ENCORE A DES PHASES DIFFERENTES DE LA MEME FORMATION. LA PRESENCE PARMI EUX DE NOMBREUX GRES NON ROULES SEMBLE INDIQUER L'ORIGINE LOCALE D'UNE PARTIE, SINON DE LA TOTALITE, DES FACIES REPRESENTES.

Ils ne sont d'ailleurs plus en place, hormis peut-être ceux de la section sèche, et leur aire d'épandage paraît circonscrite aux rebords des plateaux de Courupt. Mais faut-il considérer les quartz, libres ou inclus dans le conglomérat, comme le seul apport d'éléments étrangers à la région ?

LES DALLES ET LES BLOCS DE BEAUCHAMP. — Larges de 1 km et terminés en amont par l'entaille des Goulettes, les vaux de Beauchamp prolongent vers le sud-est le couloir qui unit Les Islettes à Clermont. Dans ce compartiment moins étroit que le précédent, trois zones gréseuses et quartzeuses distinctes :

— Le gisement de la cote 210 du plan directeur au 1/20.000, point où se rejoignent les gorges des Goulettes et Le Charbonnier, est comparable à celui de Pologne. Dans le lit du Widehan, sur les rives de ce ruisseau et à la base d'un remblaiement gaizeux, des quartz disséminés, des quartzites-grès d'Aire et des grès blancs à sidérolithique. Mais l'essentiel du dépôt revient encore aux grès de Châtrices qui, mamelonnés ou anguleux, roses ou jaunes, se succèdent à intervalles rapprochés sur une distance de 200 m. Notons enfin quelques rares concrétions siliceuses brunes, semblables aux pondingues décrits par l'abbé Baeckeroot dans « La Pierre de Stonne ».

Les ramifications de ce gisement à substratum albien s'étendent en largeur aux courtes obséquences qui, en direction de l'ouest, remontent les pentes jusqu'au pied de la côte des gaizes. Dans la section rectiligne d'un de ces affluents, la disposition des grès ressemble moins à une suite de chapelets qu'à une sorte de lanière presque ininterrompue. Celle-ci se compose de fragments azoïques du facies rose de Châtrices, de dalles espacées d'un mètre au maximum, plates et lisses sur deux de leurs faces, les autres étant coupées d'arêtes vives à la suite de cassures latérales. Les méandres introduisent une lacune dans cette reconstitution : un amoncellement chaotique de pavés informes et de brèches encombre leurs lobes et envahit les berges immédiates. Détail intéressant : si de petits quartz isolés se cachent dans les anfractuosités de la roche, il n'y a plus ici de conglomérats.

Qu'il s'agisse dans le cas présent d'une plaque éclatée sur place ou disloquée lors d'un glissement contemporain des creusements, un fait est certain : elle n'a pas été transportée sur un long parcours.

— Les Vaux de Beauchamp renferment en outre, inégalement réparties, des formations siliceuses éparses.

Horizon quartzeux : il se réduit aux essaims de quartz blanc de la cote 209, plus importants par l'emplacement qu'ils occupent sous une calotte de débris gaizeux que par le nombre et la taille des galets.

Horizon gréseux, facies de La Thibeaudette : reposant au centre d'une prairie située à 1 km en amont de cette ferme, deux dalles puissantes émergent à demi d'une pellicule d'alluvions voilant le gault. Remarquables tant par leurs poids — 2 à 3 tonnes environ — que par leurs dimensions — 1,75 × 1 × 1 m — ces masses peu roulées comptent parmi les plus volumineuses de l'Argonne. La coupe pratiquée dans leurs surfaces à peu près planes mais légèrement émoussées aux angles montre, sous une patine gris foncé : une coloration d'un blanc mat avec des reflets bleutés, une diminution des vacuoles au profit de fibres de quartz noyées dans un sédiment compact, azoïque et exempt de sidérolithique.

Fruste dans cette partie du couloir, le facies de Châtrices comporte néanmoins : dispersés sur les croupes dénudées de l'albien, quelques pavés de 2 à 25 kg au maximum et qui ont pu être sans encombre déplacés par l'homme, au moment de l'ouverture des carrières voisines par exemple; alignés dans le thalweg des émisaires du Widehan — rive gauche —, des groupes de 3 à 6 blocs roses à peine plus lourds que les premiers.

— Il reste à parler des alluvions récentes dont la nappe masquant les sable verts inférieurs débute à hauteur de La Thibeaudette. Décapée sur toute son épaisseur — 2 m — près du pont de la route nationale n° 3, une tranche verticale offre, à défaut de lits réguliers, la synthèse de tous les éléments lithologiques visibles dans le berceau de Beauchamp.

On y recueillerait, dans l'ordre des fréquences décroissantes :

D'une part et pour mémoire, un matériel résultant de la décomposition des assises mésozoïques :

— sables gaizeux grisâtres à grains de quartz clastique;

— brèches ou rognons bleus de la pierre-morte;

— plaquettes effritées du verlancier;

— boues argileuses et sables verts;

D'autre part :

— des quartz blancs, toujours roulés, depuis le granule ovoïde de 3 à 5 mm de diamètre jusqu'à l'amande oblongue de 10 × 5 cm;

— des grès de Châtrices en noyaux durs, en galets et surtout en gros blocs d'un demi à un dixième de mètre cube. Les teintes roses marbrées de jaune sont prépondérantes;

— des quartzites-grès d'Aire multicolores et informes, roches encore abondantes mais inférieures en volume aux précédentes;

— plusieurs types de grès blancs des espèces de La Thibeaudette (galets) ou de Pologne (brèches à sidérolithique);

— quelques fragments de conglomérats identiques à celui de la cote 230 de Pologne;

— de petits quartz roses, feuilletés intérieurement. Leur taille dépasse exceptionnellement celle de l'œuf de pigeon;

— par traces, des sables jaune d'or.

Pour récapituler les facies postérieurs aux gaizes repérés à Beauchamp, suivons le Widehan dont le cours, d'aval en amont, est en définitive jalonné par les alluvions modernes, les morceaux de grès ou les quartz entraînés par le ruisseau entre le Prieuré et le pont des Islettes, les masses de La Thibeaudette installées sur les berges, les remblaiements complexes de la cote 210, enfin les grès roses des Goulettes qui, avec la haute section sèche, atteignent vers 250 m les corniches du Signal de Rarécourt, et ceci dans une disposition semblable à celle de l'entaille de Courupt.

LES GISEMENTS DU POIRIER DE LAVOYE ET DES PLATEAUX D'ENTRE AIRE ET WADELAINCOURT. — Franchissons maintenant le val de l'Aire et accédons aux tables calcaires qui, au sud de la Forêt de Hesse, montent de cette rivière en direction de la Cousances d'abord, du Wadelaincourt

ensuite. Le portlandien décapé sur de vastes surfaces supporte ici, entre les altitudes 230 à l'ouest et 320 à l'est, des formations siliceuses souvent accompagnées d'argile.

Le gisement principal se trouve aux environs du Poirier de Lavoye, cote 282, à un kilomètre au sud de la route qui conduit de ce village à Julvécourt. Décrivant la station dans une communication faite en 1901 à la Société Philomathique de Verdun, le Docteur Meunier discernait alors (1):

— *des blocs gréseux sur un placage d'argile :*

« Ces dépôts constituent en certains endroits une mince couche de terre argileuse rouge, contenant des blocs d'un grès jaune-rougeâtre très probablement originaire des Vosges, à angles émoussés, à la surface polie avec d'innombrables alvéoles irrégulières et peu profondes. *Ils n'affectent jamais la forme ovoïde des cailloux roulés* et atteignent une dizaine de kilogrammes. Ce sont de véritables blocs erratiques. »

— *des galets semés à la surface des plateaux, parmi une argile rouge ferrugineuse :*

« Ailleurs... ce sont des cailloux roulés de grès rouge vosgien, de quartz, de granit et d'une roche schisteuse de couleur vert foncé. Leur forme est nettement ovoïde. Nulle part ces cailloutis ne sont suffisamment abondants pour constituer des conglomérats. »

— *des granules noyés dans un limon argilo-sableux remanié :*

« Un lambeau bien conservé recouvre les points culminants, c'est-à-dire ceux que le ruissellement a le mieux respectés. Il se compose d'une couche de 1 m 50 d'épaisseur à la crête, atteignant 3 m au moins au bas de sa pente, formé d'une pâte argilo-sableuse d'un jaune pâle, renfermant, *disséminés dans toute sa masse*, de petits cailloux de quartz et de grès vosgiens dont le volume n'excède pas celui d'un grain de café. Cette formation franchit sans descendre sur leurs berges les vallées de l'Aire et de la Cousances, ce qui prouve que le dépôt s'est effectué avant le creusement de ces vallées. »

Il ne nous appartient pas de discuter présentement le double problème stratigraphique et morphologique posé par les gisements multiples des tables du Wadelaincourt, en particulier l'origine vosgienne des grès, leur apport par un glacier et la date quaternaire des phénomènes, dans le sens où les interprète le Docteur Meunier. Nous réserverons aussi une place spéciale aux horizons argileux, sableux, limoneux. Notre but immédiat est de préciser seulement les facies siliceux visibles au Poirier de Lavoye, ceux notamment dont la note sur les « Vestiges du Grand Glaciaire » ne porte pas mention :

— dans les blocs roses mouchetés de jaune et inversement, on reconnaît le grès azoïque châtricien. A cette catégorie se rattache la majorité des galets gréseux, des éclats anguleux et des grains jaune-citron mal soudés que l'on retire de l'argile;

— au second rang, par le nombre des échantillons, vient le quartzite-grès d'Aire;

— le grès de Pologne, à sidérolithique, est représenté par quelques brèches cannelées, patinées de gris et plus volumineuses (un quart de mètre cube parfois) que celles de la Biesme supérieure;

— les pierres mamelonnées, concrétions siliceuses vertes, brunes ou presque noires, sont assez rares et ne pèsent que de 50 à 150 grammes.

Sans minimiser l'importance des dépôts de la cote 282, il faut reconnaître que les éléments grossiers sont beaucoup moins denses dans les secteurs voisins où ils cèdent généralement la place aux produits fins à base de quartz noyés dans une gangue argilo-limoneuse. Plusieurs blocs de Châtrices

---

(1) Dr Meunier, de Lavoye : *Bulletin de la Société Philomathique de Verdun*, année 1901. *Les vestiges du grand glaciaire...*, p. 21 et sq.

ou de Pologne, accompagnés d'amandes quartzeuses, jalonnent toutefois les courbes 270-280, de part et d'autre de la route Rarécourt-Ville-sur-Cousances. Il n'est d'ailleurs pas certain que l'absence des variétés de La Thibeaudette et du conglomérat à grès roses et quartz blancs soit effective, car les limons dérobent à l'observation près de la moitié des affleurements du portlandien. Notons à ce propos que les débris gréseux reposent au milieu d'un vaste champ d'épandage de brèches ou de galets du calcaire jurassique à lumachelle. Aucun fossile, aucune superposition de faciès qui permette ici de stratigraphier. Retenons seulement qu'à l'est de l'Aire les horizons siliceux démantelés ne se trouvent plus rassemblés dans les seules vallées — répartition qui sera précisée ultérieurement — mais qu'elles ont désormais accès aux plateaux, tantôt à mi-pente avec les blocs du Poirier de Lavoye, tantôt enfin sur les crêtes elles-mêmes avec les granules ou les fragments usés, à des altitudes de 240-280-300 m, égales ou supérieures à celles des corniches de La Guillemine, du Bois Bâchin et du Signal de Rarécourt.

NATURE ET EXTENSION DES FORMATIONS GRESEUSES. — La diversité des gisements, aussi bien dans leur composition relative que dans leur emplacement, étant ainsi établie, il importe de définir, replacer et fixer si possible des limites à chacun des faciès argonnais. Pour situer exactement le problème, il est bon de rappeler les recherches que les grès ont suscitées et les hypothèses qu'ils ont soulevées jusqu'à ce jour.

HISTORIQUE : PREMIERES CONSTATATIONS. — Utilisés dans la construction par les bâtisseurs du XIII[e] siècle ou dans la cristallerie par les maîtres-verriers du XV[e], les grès sont depuis longtemps connus des habitants de la région. Il faut cependant attendre 1856 pour qu'un géologue les mentionne.

Buvignier décrit sommairement les blocs roses ou jaunes du massif des gaizes ainsi que les quartz et les poudingues qu'il a rencontrés sur les bordures orientales de l'Argonne, soit dans les alluvions de Champigneulles, soit sur les plateaux de Beaumont ou de Létanne.

Le Docteur Meunier de Lavoye et Collet, reprenant pour leur propre compte les bases jetées par Buvignier, notent la forme et la couleur des grès de Châtrices, y joignent une étude des vestiges de la Cousances et du Wadelaincourt. Ils concluent à un apport diluviaque, plus ou moins lié à un glacier venu butter sur le front gaizeux de Passavant, qu'il aurait alors décapé.

Raulin, en 1901, estime de son côté que les grès n'ont ni le caractère de cailloux roulés, ni surtout celui de blocs erratiques. Lorsqu'il parle des grès roux de Montfaucon, ce géologue doute de leur origine glaciaire et cherche à substituer, à l'hypothèse du Docteur Meunier, celle d'un apport fluviatile venu des Vosges par la Meuse, dont un cours ancien aurait suivi l'axe Verdun-Montfaucon-Champigneulles.

FORMATIONS DISSOCIEES SUR PLACE. — Laurent, sur les données de Bourgeois, définit en 1921 comme lambeaux du stampien de Fontainebleau les dalles isolées dans les prairies de Charmont et de Bassuet. Or elles reposent sur la craie glauconieuse ou sur la gaize argileuse à moins de 25 km des fonds de Pologne. Il ne semble pas qu'avant 1930 on ait songé à rechercher systématiquement, puis à classer les grès des plateaux ou des vallons de l'Argonne. Après avoir exploré pas à pas chacun des gisements compris dans le quadrilatère Vienne-le-Château-Villers-Beaulieu-Clermont, notamment ceux de Courupt, A. Meunier, de Florent, publie enfin ses notes sur « l'Extension des formations gréseuses dans l'est du Bassin de

Paris ». Il y établit l'association ou du moins la coexistence de facies différents :

— blocs gréseux roulés, de dimensions variables mais pouvant atteindre plusieurs mètres cubes, de teinte rose et jaune;

— blocs anguleux, *gros pavés à peine remaniés;*

— cailloux roulés de quartz, soit épars, soit inclus dans de rares conglomérats.

Etant donné le mélange des éléments, il est difficile de stratigraphier, donc de dater. Néanmoins l'existence dans les hautes vallées sèches de blocs non roulés et trop volumineux pour être d'un apport étranger « milite en faveur d'une dissociation sur place ».

Autre remarque capitale : les horizons gréseux ont pour substratum toutes les assises sans exception, depuis le kiméridgien de Cunel jusqu'à la craie turonienne du val d'Auve, ceci en passant par les gaizes où les dépôts sont les plus abondants.

« CES FORMATIONS SONT DONC POSTERIEURES AUX DISTRICTS CRETACES, LEUR AGE APPARAIT DESORMAIS COMME TERTIAIRE. »

HYPOTHESES SUR LE STAMPIEN ET LA PIERRE DE STONNE. — Deux études, l'une sur les croûtes siliceuses aux confins de l'Ardenne, l'autre sur l'extension des mers stampiennes, font état des grès d'Argonne.

L'abbé Baeckeroot (1) distingue, épars et frustes sur les plateaux de Beaumont et de Stonne, en avant de la cuesta gaizeuse de Châtillon-sur-Bar :

— des blocs siliceux mamelonnés de quartzites-grès à ciment de quartz grenu — la pierre de Stonne — que l'on trouve sur tous les terrains, du trias à la craie. Entre le Luxembourg et l'Argonne, cette roche se rencontre indifféremment au pied des côtes ou sur les crêtes où « elle est en place ».

— des quartz roulés, tantôt blancs, tantôt jaunes, partiellement glauconieux;

— des traces d'une argile jaune-rougeâtre de remblaiement pliocène.

L'auteur relie les grès de Stonne aux calcaires lacustres à hydrobies du Bassin de Mayence, d'âge aquitain, dont ils ne seraient alors qu'une meulière dérivée. La pierre de Stonne, par son azoïcité, a donné lieu à plusieurs interprétations et H. Alimen a cherché à savoir quelle pouvait être sa parenté avec le stampien lagunaire et marin dont elle limite l'avancée extrême, en direction de la Lorraine, aux exemplaires de Charmont.

Ainsi :

« Les grès d'Argonne, en tous points identiques à ceux de Fontainebleau, feraient le lien avec les formations de Stonne, de l'Ardenne et du Luxembourg, se reliant par lambeaux épars, assurant la continuité des deux Bassins de Paris et de Mayence à la même époque » (1).

D'où deux hypothèses :

« Ou bien la pierre de Stonne continue les sables marins de Fontainebleau et les raccorde à l'oligocène du Bassin de Mayence, ou bien Stonne est de l'aquitanien et prolonge vers l'ouest les facies lacustres surmontant à Mayence l'oligocène marin. »

Devons-nous d'abord accepter, sans aucune restriction, le principe d'une identité absolue de facies entre ceux de Fontainebleau et ceux de l'Argonne ? Rien n'est moins sûr. H. Alimen en convient d'ailleurs lorsqu'elle note que les poudingues du centre du Bassin Parisien ne contiennent pas de quartz roulés et que les coloris roses ou jaunes semblent appartenir en propre à l'Argonne. Bien plus, A. Meunier n'a-t-il pas montré, d'une manière très explicite, qu'il y avait dans cette dernière région plusieurs

(1) G. Baeckeroot : *La Pierre de Stonne.*
(1) H. Alimen : *Etude sur le Stampien du Bassin de Paris,* thèses, p. 250.

variétés dissociées sur place, des apports, des blocs remaniés dont l'élaboration a pu s'étendre sur de longues périodes. Nous allons voir qu'un des grès du premier groupe se rattacherait au stampien de Charmont. L'histoire des grès d'Argonne comporterait donc un épisode stampien, lagunaire et marin; mais faut-il la restreindre à ce cadre étroit et exclure des ingérences continentales dans les gisements ?

FORMATIONS AUTOCHTONES (FACIES GRESEUX).

1. *Grès de Pologne à sidérolithique*

Les échantillons connus sont toujours rares, isolés et disséminés dans la partie gaizeuse ou anciennement gaizeuse de l'Argonne, à l'exception du Vouziérois. Ils se situent surtout sous les remblaiements de Pologne et de Beauchamp, c'est-à-dire au fond des vallons où ils ne peuvent être considérés comme en place. Mais ils ont aussi accès aux plateaux de Lavoye, non loin des crêtes du portlandien.

Ce sont des grès très durs dont la taille n'excède jamais celle d'une brique. Leur poids spécifique se range parmi les plus élevés. Extérieurement, ils se présentent comme des blocs contournés aux arêtes tantôt vives, tantôt cannelées, qui pourraient avoir été burinées par les vents (1). Meuliérisées à la périphérie où abondent en outre des alvéoles semi-circulaires de 5 à 8 mm de diamètre et remplies, selon le substratum, de sables gaizeux ou d'argile rouge, ces roches ne sont pas homogènes : des veines ferrugineuses de teinte rouille, voire même de petits noyaux, colorent souvent une masse blanchâtre et compacte de grains de quartz clastique que cimente intimement une pâte amorphe exclusivement siliceuse; plusieurs d'entre elles renferment, en leur centre, des poches contenant du sidérolithique. Ces vacuoles à demi comblées et dont la section moyenne mesure de 1,5 à 4 mm ont la forme soit d'une virgule, soit d'un tronc de cône.

Nous pourrions avoir affaire ici à de vieux produits éluviaux remaniés, à des facies continentaux comparables à ceux qui ont été signalés aux abords des massifs anciens et, notamment, de l'Ardenne voisine (2). Leur origine : une consolidation à partir de matériaux grossiers provenant de séries siliceuses plus anciennes, lavées et partiellement décomposées en arênes sableuses par le ruissellement; leur âge : indéterminé, car il peut être oligocène, éocène ou même plus récent encore. Retenons provisoirement ces hypothèses.

2. *Grès de Châtrices*

Cartographie. — La multiplicité des gisements réunissant des grès roses et jaunes de toutes dimensions indique que la formation type de l'Argonne est beaucoup moins fruste que la précédente. Son domaine s'étend à la région entière, avec laquelle il se confond; nous devons cependant distinguer une zone où prédominent les blocs volumineux et où leur fréquence est élevée.

Zone principale. — Elle coïncide avec celle où le massif des gaizes et ses buttes prennent toute leur expression. Ses limites : au sud, le front de Villers-Passavant-Beaulieu; au nord, une ligne joignant, en oblique, le confluent de la Biesme et de l'Aisne à Montfaucon; à l'ouest, le vallage de l'Aisne en avant du talus des craies; à l'est, l'arc des témoins gaizeux prolongé jusqu'à Lavoye et Chaumont-sur-Aire. Dans la moitié de l'Argonne ainsi définie, le facies de Châtrices existe :

— au fond de la plupart des gorges des affluents de la Biesme, de

(1) Interprétation de A. Cayeux.
(2) *Géographie universelle;* E. de Martonne, tome VI, *France physique*, p. 61 et sq.

l'Aisne (rive droite) et de l'Aire (rive gauche et seulement en aval de Clermont). Ces entailles étroites, dont certaines portent le nom de Vaux des Grès, abritent de nombreux blocs, les uns alignés par groupes de cinq à dix ou vingt exemplaires dans le thalweg du ruisseau, les autres noyés sous les remblaiements. Parmi les dépôts les plus remarquables citons : Pologne, Beauchamp, Le Neufour de Châtrices;

— au sein des alluvions modernes de la Biesme et, à titre exceptionnel, des autres rivières;

— dans les hautes sections sèches ou à leur proximité. Au sud des Islettes, le réseau serré de ces dernières permet d'identifier, en réunissant les auréoles gréseuses, deux couronnes presque ininterrompues et situées : la première, sur les hauteurs montant de Châtrices vers la Biesme, à l'aplomb des crêtes; la seconde, sur les rebords festonnés des tables de Courupt, de Bellefontaine et de Clermont;

— à la surface des plateaux eux-mêmes où, selon les cas, les grès admettent pour substratum : la gaize, le sable vert ou le calcaire portlandien.

Entre l'Aisne et l'Aire, à l'extrémité méridionale de la lentille gaizeuse, mentionnons d'abord les très gros blocs éparpillés à même le sol tout au long de la côte Collet de Passavant, depuis la Maison de Garde jusqu'au rond-point de la côte de l'Echelle, c'est-à-dire au sommet des corniches de la pierre-morte. Sont-ils en place ? Pesons le pour et le contre. On pourrait le croire, étant donné leur volume — un demi-mètre cube et plus —, leur éloignement par rapport aux versants et l'absence de traces de fort roulement dont témoignent leurs faces planes, leurs arêtes vives ou à peine émoussées. N'allons pas plus avant : dans les villages limitrophes, Passavant, Châtrices, Villers et La Grange-au-Bois, abondent des grès non moins massifs que ceux des crêtes; ils se rencontrent indifféremment sur les bas-côtés des rues, au milieu des cours de fermes ou des vergers, et entrent dans l'infrastructure des habitations; ils ont contribué à l'édification du château de Passavant et de l'abbaye de Châtrices. Comme à Pologne, l'homme les a sans doute prélevés, en partie ou en totalité nous l'ignorons, dans les gorges des alentours. Nous aboutissons à une impasse quand nous voulons préciser la stratigraphie du gisement de la côte Collet dont les éléments ont pu, après extraction, être abandonnés à mi-chemin de leur point de destination. Mais les bûcherons ou, mieux encore, les désoucheurs mettent continuellement à jour, sur l'ensemble des plateaux boisés de Châtrices et de Sainte-Menehould, des grès roses et jaunes, les uns de dimensions analogues aux premiers, les autres plus petits; ils n'affleurent pas et se dérobent, parmi un amas de brèches gaizeuses, sous une terre végétale épaisse de 50 à 90 cm et qui ne nous a révélé, jusqu'à ce jour, qu'une infime partie de son secret.

Le facies de Châtrices a bien eu accès aux plateaux d'Argonne. Nous le retrouvons en effet à l'Est de l'Aire, entre Lavoye et Ville-sur-Cousances, soit à l'état libre, soit entouré d'argile rouge, ceci dans les conditions que nous connaissons. Nous devons à Raulin la description de grès semblables, roses ou roux, répartis sur les pentes de l'albien, au pied de la croupe de Montfaucon. Ajoutons toutefois qu'ils ont pu subir, les uns comme les autres, de légers déplacements, en relation avec l'évolution du relief et non seulement du fait de l'intervention humaine.

Sous les nappes à graviers calcaires des vallages de l'Aisne et de l'Aire (1), les carriers retirent souvent des blocs de taille moyenne, pesant de 2 à 50 kgs, quelquefois plus, et toujours roulés. *Ces grès étant situés à la base du quaternaire, nous pouvons les dater comme antérieurs au début de cette ère.*

---

(1) Conférer : Ch. IV, III, p. 61 et sq.

A l'Ouest, leur zone se circonscrirait aux collines qui bordent l'Aisne en aval de son entrée, à Villers, dans le massif des gaizes. Les gros galets actuellement déblayés proviennent des gravières, largement espacées, de La Présidence (Sainte-Menehould), de La Renarde (Vienne-la-Ville) et de La Mare-aux-Bœufs (Binarville).

A l'Est, le Dr Meunier et Raulin les ont décelés, dès 1901, dans la vallée de l'Aire, à Lavoye d'abord, à Champigneulles ensuite. Entre ces deux pointements éloignés, tous les autres lambeaux d'alluvions jurassiques masquent également la formation de Châtrices. Il s'agit bien d'une superposition d'ordre général et, comme à Pologne, de gisements siliceux complexes : lorsque le quaternaire a été décapé, ce qui se produit à la carrière de Montblainville, alors la variété étudiée ici se montre sous son vrai jour; elle s'intègre dans une pellicule reposant directement sur le portlandien ou les sables verts et comprenant des débris disparates, quartz, quartzites-grès, concrétions, conglomérats juxtaposés, auxquels il faut appliquer le principe d'antériorité énoncé ci-dessus.

Prolongements. — Le dépôt semble s'arrêter avec le talus de Valmy et le front de Passavant (1), à quelques kilomètres de son épicentre : la région des Islettes-Châtrices-Lavoye. Par contre, ses limites septentrionales et orientales seraient plus confuses. Présent à Champigneulles, Authe et le Chesne-Populeux — Aire-Bar — il l'est aussi à Lançon, Montcheutin et Savigny — Aisne —. Sur les plateaux intermédiaires, il réapparaît au Nord de Grandpré après une lacune de 15 kms. Son aspect est sensiblement le même que celui des placages argilo-limoneux de Wadelaincourt : des cailloutis jaunes noyés dans de l'argile rouge compacte. Aux Alleux cependant, près du domaine de Maison-Rouge, cette dernière recouvre des grès roux de Montfaucon qui succéderaient ainsi au facies de Châtrices à la fois vers le Nord où ils rejoindraient les dépôts de Stonne et vers l'Est où, selon Raulin, ils atteindraient la Meuse.

Analyse : formes et couleurs. — La roche offre, en Argonne, les nuances les plus diverses de volume, de poids et d'apparence : têtes d'épingle, cailloutis, graviers roulés, brèches anguleuses, blocs de toutes tailles et dalles éclatées. Un grès de un demi mètre cube environ, pris comme exemple, a une forme ramassée; dans la plupart des cas, c'est une masse oblongue, aux faces tantôt lisses, tantôt mamelonnées et parfois percées d'alvéoles peu profondes; ses arêtes sont moins vives, ses cannelures moins tourmentées que celles du grès à sidérolithique.

A Pologne, nous avons vu combien sa résistance pouvait être inégale; à côté d'une majorité de grès durs, d'autres fragments plus petits comportaient, autour d'un noyau central fortement cimenté, une enveloppe altérable, moins bien consolidée et qui se désagrégeait sous l'action des eaux courantes, voire même sous la simple pression du doigt. Cette facilité de décomposition chez certaines espèces aide à comprendre le démantellement accentué de la formation.

Les teintes varient du jaune-citron au roux, en passant par une gamme de jaune orangé, d'orange, d'ocre, de rose et de rouge carminé. Le bloc jaune-citron le plus original par ses coloris, celui qui prédomine aussi, est entaché d'une ou de plusieurs marbrures rouges avec irradiations et points isolés. Cette pigmentation n'est, en aucun cas, superficielle.

Composition. — Les coupes minces comparées de Fallot confirment les caractères que A. Meunier attribuait à la roche :

---

(1) Les grès se raréfient au sud de Passavant et de Villers pour cesser de se manifester à Triaucourt et à La Neuville-aux-Bois; dans le secteur ainsi délimité ils se confinent d'ailleurs dans les villages ou à leur proximité.

Analyse I. — Grès jaune et rouge de Beauchamp, cotes 210 ou 260 :
— cristaux de quartz inaltérable clastique de toutes dimensions, prépondérance des éléments grossiers peu roulés et peu remaniés;
— ciment siliceux abondant;
— minuscules concrétions ferrugineuses;
— nombreuses vacuoles.
Analyse II. — Grès roux de Cunel, cote 300 :
— mêmes bases, avec absence presque totale de traces de roulement et de remaniement;
— en outre, glauconie très nette en noyaux plus ou moins écrasés.

En définitive, les critères ne manquent pas, qui désignent la formation comme dissociée dans la zone où elle fut élaborée et, par conséquent, particulière à l'Argonne. Mais son azoïcité nous laisse entière latitude quant à la solution du problème des origines et des dates, donc des rapports avec le stampien. Lorsque nous formulerons, dans un cadre moins restreint, les hypothèses sur les surfaces d'érosion tertiaires, nous aurons recours à d'autres arguments concernant les conditions de dépôt. Mais la stratigraphie, la tectonique et la morphologie ne suffiront pas à éluder, quelle que soit la valeur de leurs enseignements, la difficulté majeure : l'absence de fossiles. Nous serons finalement conduits à envisager plusieurs interprétations.

3. *Grès de La Thibeaudette et de Charmont*

Pourquoi ranger côte à côte des faciès dont l'identité serait contestable? Si Charmont appartient, sans contredit, au stampien supérieur, il n'en est pas forcément de même pour La Thibeaudette, variété azoïque. Pourtant, il y a lieu de tenter une comparaison.

Dans les deux cas, nous sommes devant des blocs volumineux dont le poids s'échelonne de 50 kg à 3 tonnes. Leur aspect : des masses non roulées, probablement peu déplacées, blanches ou grises avec des reflets bleutés. Leur composition : des cristaux de quartz solidement liés par un ciment amorphe, exclusivement siliceux; un peu de fer et de glauconie; pas de sidérolithique; des grains grossiers, certes, mais aussi des tissus serrés; encore des vacuoles assez spacieuses, mais réduites en quantité.

La cartographie indique que, si les gisements ne franchissent pas, vers le nord, le couloir des Islettes, ils se relient par lambeaux jusqu'à Charmont et Bassuet.

— Dans les alluvions modernes de la Biesme, d'une part, sous les remblaiements de Pologne et du gorgeon du Neufour drainé par un émissaire de l'Aisne, d'autre part, nous avons recueilli quelques galets du faciès de La Thibeaudette, gros pavés arrondis ou cailloux usés par un roulement prolongé.

— Ce sont des grès en tous points semblables à ces derniers qui reposent à la base des nappes quaternaires de l'Aisne, à partir de Sainte-Menehould et vers le sud-ouest, dans les gravières de Daucourt, de La Neuville-aux-Bois et du Châtelier; ici, nous ne sommes plus qu'à cinq kilomètres de Charmont.

— La continuité s'affirme, parallèlement, lorsque les craies glauconieuses ou turoniennes affleurent. Des grès blancs, de volume variable, mais de même nature que ceux des dépôts extrêmes, se rencontrent sur les coteaux d'Argers, d'Elise, de Braux-Saint-Remy et d'Epense, éparpillés dans les terres cultivées ou les prairies. A. Meunier les a également mentionnés dans la vallée de l'Auve.

Ainsi La Thibeaudette pourrait représenter une pointe avancée du stampien de Charmont en direction de l'Argonne des gaizes. Pour concilier les thèses du rapprochement et de l'identité, il nous faudrait encore, sur la carte, combler une nouvelle lacune : les blocs (et non les seuls galets),

absents dans les entailles sur la diagonale Villers-Les Islettes, ont-ils abordé les hauteurs de Châtrices où ils feraient aujourd'hui défaut?

FORMATIONS APPARENTEES A CELLES DE STONNE. — En plus des grès roux de Montfaucon, l'Argonne renferme deux des roches fondamentales contenues dans les dépôts de Stonne, de Beaumont et de Létanne.

1° *Quartzites-grès d'Aire.* — Ils s'imposent à l'attention par leur profil contourné et leur bariolage : de petites brèches — 0,1 à 10 kg — résistantes, torsadées, aux arêtes vives et taillées en biseau; des éléments gréseux multicolores, blancs, bruns, rouges ou violets, que sillonnent en tous sens des veines ramifiées de quartz blanc et rose.

Abondants à Stonne, au Mont-Dieu et au Chesne-Populeux, les quartzites-grès de cette espèce sont visibles dans les vallées de l'Aire — Champigneulles, Saint-Juvin, Châtel-Chéhéry, Montblainville —, de la Biesme — Le Claon, Beauchamp, Pologne — et de l'Aisne — Savigny, Lançon, Autry. Ils existent, très disséminés il est vrai, sur les plateaux gaizeux de La Croix-aux-Bois ou portlandiens de Lavoye. Mais leur nombre va en décroissant du nord-nord-est au sud-sud-ouest; leur limite méridionale serait : pour l'Aisne, Vienne-le-Château (ravin de l'Homme-Mort, entre ce bourg et Binarville); pour le reste de l'Argonne, une ligne joignant Courupt à Lavoye.

2° *Concrétions siliceuses.* — Elles réunissent, en une pierre grosse comme le poing et assimilable à celle de Stonne, une pâte amorphe qui constitue à elle seule l'essentiel des sédiments, des rognons ou des paillettes de sables quartzeux et de fins éventails de quartz. Brune à Montblainville, grise à Vandy ou à Lavoye, marbrée de jaune dans les deux cas, cette roche mamelonnée est ornée de cavités informes, profondes et remplies d'argile ocre plus ou moins solidifiée. Parfois, la gangue argileuse la recouvre intégralement. Dans son extension vers le sud, la concrétion accompagne les quartzites-grès, mais avec une fréqence beaucoup plus faible. Le dépôt s'étale, sporadique, sur les mêmes plateaux, à savoir : ceux de La Croix-aux-Bois, d'une part, de la rive droite de l'Aire — Romagne, Montfaucon, Montzéville, Lavoye —, d'autre part. Présent dans la vallée de cette rivière, rare dans celle de la Biesme — trois ou quatre échantillons seulement au Claon et à Beauchamp —, il est inconnu dans celle de l'Aisne en amont de Savigny et de Lançon.

APPORTS ET REMANIEMENTS. — A l'encontre des facies gréseux ayant pris naissance en Argonne, qu'ils lui soient propres ou qu'ils débordent de la région, les uns vers le sud-ouest, les autres vers le nord-est, le quartz ovoïde, élément plus fin, ferait figure d'apport et proviendrait d'horizons géologiques étrangers au pays de la pierre-morte et du grès de Châtrices. Ici, nous le connaissons, soit à l'état libre, soit inclus dans des conglomérats.

Galets roulés de quartz : Synthèse de la répartition. — Nous ne donnerons pas maintenant la liste détaillée de tous les gisements, nous réservant de les replacer plus tard, en faisant intervenir les altitudes, dans le cadre des formes de relief auxquelles ils sont, à divers titres, liés. Sur le plan de la stratigraphie, nous pouvons ainsi reconstituer, par comparaison, la pellicule discontinue de quartz blanc laiteux qui inondent l'Argonne :

— comme à Pologne, *sous les remblaiements gaizeux*, des lits assez réguliers tapissent le fond des gorgeons tributaires de la Biesme et de l'Aisne, entre le front de Passavant au sud et le « défilé » des Islettes prolongé jusqu'à Sainte-Menehould au nord. Dans cette zone, ils interfèrent avec les grès et, à leur exemple, s'espacent à partir de Vienne-le-Château;

— comme à Lavoye, des perles ou des « œufs de pigeon » sont *noyés dans toute la masse des placages argilo-sableux* des bordures orientales

— Saint-André-en-Barrois, Ville-sur-Cousances, Montzéville — et septentrionales — Imécourt, Belleville, La Croix-aux-Bois;

— comme à Montblainville, des quartz entrent, isolés ou groupés, dans la composition du complexe siliceux *intercalé entre le substratum mésozoïque et la couverture quaternaire* des nappes de l'Aire (sur toute leur longueur) et de l'Aisne (sur le parcours réduit : La Neuville-aux-Bois-Autry).

— A La Harazée et à Quatre-Champs, nous verrons comment la stratification *quartz-argiles, le premier reposant à la base des secondes,* devient plus régulière, plus expressive qu'à Lavoye où cependant, par le nombre des galets sous-jacents, ce dispositif simple était déjà perceptible.

— Un très léger cailloutis, ici homogène, là mixte par admission de débris gréseux, a été largement semé, en plusieurs points, *à la surface des plateaux* calcaires et gaizeux. D'autres essaims, filiformes, s'échelonnent, à diverses altitudes, sur les versants des vallées.

Mais la variété des gisements ne doit pas nous faire perdre de vue leur caractère fruste.

Origine. — La généralité du phénomène quartzeux nous incite aussi à en rechercher, aux confins de l'Argonne, la limite ou la continuité.

Des critères qui ne se démentissent jamais : polissage, patine d'un blanc mat, forme ovoïde, absence de gangue, indiquent que ces roches, très résistantes par ailleurs, furent usées à la suite d'un fort roulement. Dans la presque totalité des cas, sous une teinte blanc laiteux, il s'agit de noyaux azoïques de quartz clastique, compacts, volumineux, remaniés et bien cimentés. Une nuance de facies toutefois : les argiles de La Harazée et de Montzéville contiennent des « œufs de pigeon » roses ou jaunes à structure feuilletée avec, entre les lamelles, des traces de fer.

La granulométrie permet de distinguer toute une gamme de tailles, depuis la fine perle — 0,5 mm de diamètre — jusqu'au galet moyen en amande — 80 × 30 × 20 mm —; mais elle ne nous apprend rien sur la configuration de l'épandage, sinon que les éléments les plus grossiers, interférant avec les plus petits, se répartiraient en trois bandes sommairement alignées et correspondant aux plateaux jurassiques, d'une part, aux vallées de l'Aire, puis de la Biesme, d'autre part.

Ce qui importe, c'est la brusque diminution de la fréquence du quartz dès que l'on franchit l'Aisne supérieure. Ici, le dépôt prend fin (en même temps que celui des grès de Châtrices et un peu au delà de celui des formations apparentées à Stonne) au pied des craies turoniennes et, pour les bordures méridionales, à la latitude de Givry-en-Argonne. Il fait, semble-t-il, défaut dans les plaines de la craie blanche coniacienne, sur les trois itinéraires : Vouziers - Rethel, Sainte-Menehould - Reims, Sainte-Menehould - Châlons-sur-Marne. L'examen des gravières de la région de l'Ornain, à Villers-aux-Vents et à Vassincourt, s'est révélé négatif. Tournons-nous maintenant vers l'est et vers le nord. En direction de la Lorraine, le dépôt se poursuit jusqu'à la Meuse de Verdun, suit les abords du cours d'eau, en amont de cette ville, vers Saint-Mihiel et Commercy, ceci par lambeaux assez rapprochés pour que Raulin admette une origine vosgienne. Est-ce la seule solution possible? Il y en aurait une autre : en effet, lorsque nous parcourons, au nord de l'Argonne, les plateaux de Beaumont ou de Stonne et les vallées de la Bar ou de la Meuse, nous voyons le quartz abonder, à toutes les altitudes, à la périphérie du massif ardennais. Qu'il provienne du nord ou de l'est, nous ignorons la date de l'apport; mais nous savons, par contre, qu'il a été suivi de remaniements.

Conglomérats :

Rares et volumineux, tels les décrit A. Meunier. *Rares,* car les échan-

tillons connus se réduisent à ceux du gorgeon de Pologne, des alluvions modernes du Widehan, des gravières de Champigneulles et du plateau de Montfaucon-Cunel. Selon le Dr Meunier, de Lavoye, il n'y en aurait pas un seul sur les tables calcaires entre le Wadelaincourt et Saint-André-en-Barrois. *Volumineux*, puisque le conglomérat de Cunel a les dimensions d'une véritable dalle; pour différents motifs : emplacement dans les fonds de vallées, présence d'éclats à leur proximité, anciennes cavités à quartz, nous pensons que les trois autres spécimens ne sont vraisemblablement que des débris.

Plus caractéristique que le rognon de Pologne, la roche de Cunel comporte :

— une dalle plate de grès rose de Châtrices (0,75 × 0,40 × 0,10), aux arêtes franches;

— des lits irréguliers de quarts blanc laiteux (à l'exclusion des variétés roses ou jaunes), deux ou trois épaisseurs;

— des petits fragments ou des galets du grès bicolore de Châtrices;

— cimentant le tout, une pâte siliceuse très grossière qui résulterait de la décomposition de ce *seul* faciès gréseux,

L'élaboration du conglomérat d'Argonne aurait donc été précédée d'un début de démantellement d'un faciès autochtone préexistant (Châtrices). *A fortiori*, la roche remaniée n'a pu se consolider qu'après l'apport des quartz.

Les formations siliceuses d'Argonne se sont déposées durant l'ère tertiaire; la stratigraphie est formelle à ce sujet, puisqu'elles reposent sur la craie turonienne, d'une part, à la base du quaternaire, d'autre part. Ceci infirme l'hypothèse d'une origine glaciaire relativement récente. Au cours du tertiaire, le massif des gaizes et ses bordures ont été les témoins de la constitution de plusieurs produits siliceux d'âges divers, depuis le grès à sidérolithique jusqu'au conglomérat. Elaborés sur place, remaniés partiellement, décomposés, additionnés d'apports quartzeux, remaniés encore, ils ont été ensuite profondément démantelés; il n'en subsiste que des éléments fragmentaires, resoudés puis disjoints, la plupart non en place quand s'ouvre la phase des remblaiements à graviers jurassiques.

II

ARGILES, SABLES ET LIMONS DES PLATEAUX

Par deux fois, sur les tables calcaires, entre Aire et Wadelaincourt d'abord, dans différents districts de l'Argonne des gaizes ensuite, nous avons, à propos des cailloutis à grès et à quartz, situé les placages argilo-limoneux qui les recouvrent ou les contiennent. Il est nécessaire, sans revenir sur ce dernier point, de nous arrêter plus longuement à de telles formations, d'autant plus qu'elles ne sont pas les seules de leur espèce à affleurer dans la région, qu'il en existe d'autres, au moins aussi épaisses et aussi étendues, mais qui ne renfermeraient pas de blocs ou de galets siliceux.

GISEMENTS DE COURUPT-BEAULIEU

Au cours de la guerre de 1939-1945, une trentaine d'excavations rectangulaires, profondes de 2 à 3 m et destinées à dissimuler des munitions, ont été creusées aux abords de la route forestière conduisant, par les

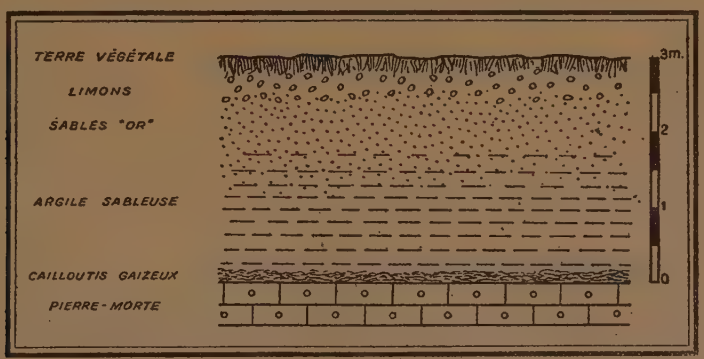

Fig. 3. — La Guillemine. Sur la coupe verticale, passage de l'argile aux limons.

hauteurs de La Guillemine, de Courupt à Beaulieu. Ce décapage accidentel a révélé l'importance d'un dépôt qui, sans doute en raison du tapis végétal qui le protégeait entièrement, n'avait été jusqu'à présent ni reconnu, ni

mentionné sur les feuilles géologiques au 1/80.000 de Verdun et de Bar-le-Duc.

Les parois de toutes ces fosses montrent, indifféremment, de la base au sommet :

— la pierre-morte en place;
— un complexe d'origine gaizeuse, rognons, brèches, cailloutis et sables grossiers (0,10 à 0,40 m);
— une argile compacte, ocre ou jaune, teintée de rouille et parfois sillonnée de veinules rougeâtres ferrugineuses (0,75 à 1,50 m);
— une argile sableuse passant graduellement à des sables (0,50 à 0,90 m);
— un limon jaune pâle (0,10 à 0,30 m);
— le sol végétal forestier (0,30 à 0,80 m).

Il n'y a pas trace de stratification précise, le passage des argiles, toujours sous-jacentes cependant, au limon, s'effectue insensiblement. Le dépôt paraît azoïque. Il ne renfermerait, en outre, ni grès, ni quartz.

Le placage (6 km de long, 50 à 400 m de large) se poursuit sur les plateaux de Beaulieu jusqu'à la Maison Forestière, au voisinage de ce village. Deux lambeaux adventifs, venus, l'un du Signal de Rarécourt, l'autre des hauteurs parcourues par le chemin de Saint-Rouin à Beaulieu, le rejoignent à son extrémité méridionale. L'ensemble (1) couvre, non seulement les crêtes, mais encore, sans interruption notable, les revers gaizeux. La permanence de l'argile à la base est attestée par l'imperméabilité de la couche, par la présence, au-dessus de la pierre-morte excessivement poreuse en cet endroit, de zones marécageuses : les « fraîchies » bien connues des bûcherons.

EXTENSION ET PUISSANCE

Ces formations de plateaux ne sont pas exclusives, autour des Islettes, aux tables de Courupt-Beaulieu : citons, par exemple, à leur proximité, celles de la Côte de Biesme et de La Grange-aux-Bois. Portons donc sur un même tableau, en les classant par types, tous les dépôts qui existent en Argonne à diverses altitudes :

Type	Caractères		Désignation
	Puissance	Facies	
Courupt (280-260 m)..	2 à 3 m	sans grès ni quartz	Groupes de La Grange-aux-Bois (240-200) et de Vaubécourt, Pretz, Lisle, Condé (290-210).
Côte-aux-Cerfs (240 m)	fruste	à quartz	
La Harazée (220-200 m)	1,5 à 3 m	quartz sous-jacent	
Lavoye (300-260 m).	1 à 5 m	quartz et grès sous-jacents ou inclus dans la masse	Groupes des bordures orientales, Saint-André, Wadelaincourt, Montzéville, Imécourt (310-220), et de la Fournelle, La Croix, Belleville, Les Alleux (200-200).

(1) Conférer : Chapitre V, p. 71.

De son examen, il ressort que nous avons affaire à des couvertures étendues, épaisses et de composition similaire, le seul élément de variété résidant dans la présence ou l'absence des galets de quartz ou de grès, tantôt à la base, tantôt dans la masse.

HYPOTHESES SUR LA NATURE ET L'AGE DES DEPOTS

Apport éolien. — La découverte, à La Grange-aux-Bois et aux Alleux, de poupées loessiques, à la partie supérieure de limons extrêmement meubles et légers, et l'inconsistance de ceux-ci, laissent à penser qu'il s'agit simplement d'un voile superficiel plaqué par les vents sur les crêtes orientales au quaternaire, et que l'argile proviendrait de son remaniement par le ruissellement, les coulées étant imputables à la solifluction consécutive aux variations de climat du début de cette ère.

Formations antérieures. — L'explication fondée sur un unique apport éolien paraît difficilement admissible. Ceci pour plusieurs raisons :

— les dépôts sont épais, masquent de très larges surfaces, à peine séparées les unes des autres, localement, par les hautes vallées;

— certains ne contiennent aucun facies siliceux tertiaire, tandis que d'autres renferment des quartz sur toute la puissance du placage.

Il est possible, dans ces conditions, que nous soyons en face d'un complexe de limons superficiels venus recouvrir des sables argileux plus anciens. S'agit-il d'une argile pliocène ou même de séries sableuses du milieu de l'ère tertiaire, ultérieurement remaniées? Nous ne pouvons l'affirmer. L'histoire des reliefs auxquels elles sont liées pourra peut-être nous l'apprendre.

III

LES DEPOTS QUATERNAIRES A L'OUEST ET A L'EST DU MASSIF DES GAIZES

LA NAPPE COMPLEXE DU BASSIN DE L'AISNE ET DES BORDURES MERIDIONALES DE L'ARGONNE

LES GRAVIERES DE LA COTE DE LA PRESIDENCE. — Une lentille oblongue, composée en majorité d'argiles, de sables et de galets roulés, longue de 4 km et large de 1,5 km en moyenne, recouvre exactement le sommet d'une colline dont le faîte est suivi, entre la Côte de La Présidence et Daucourt par la route nationale de Sainte-Menehould à Vitry-le-François. Cette croupe d'axe nord-sud est encadrée par les vallées de l'Aisne, encastrée dans la pierre-morte, et d'un petit affluent de l'Auve, émissaire des étangs d'Elise et d'Argers. La base de la coiffe, qui repose successivement sur les sables verts supérieurs, la craie glauconieuse et le turonien inférieur, épouse très régulièrement les contours de la courbe de niveau 175. La puissance maximum du dépôt est de 16 m au nord du chemin de Verrières (cote 191). Trois éléments lithologiques différents, les deux premiers seulement étant nettement séparés sur une coupe verticale sont visibles dans la carrière proprement dite, située en bordure de la route, à l'altitude de 179,5 m.

1° *Le faciès argileux :* à partir du zéro naturel et sous quelques centimètres de terre végétale, on rencontre :

— un *limon jaune*, léger, inconsistant, semblable à celui des trous de Courupt ou des placages de La Harazée. Son épaisseur : 50 cm environ;

— une *argile compacte* — 1 m — de couleur plus foncée, ocre et en certains points franchement brune. Des veines rougeâtres en sillonnent la masse qui succède insensiblement aux limons superposés. La teinte de cette formation rappelle la terre brune de rubéfaction des gravières de la rive gauche de l'Ornain, en particulier celle de Vassincourt. A la base, dans la pâte argileuse, on recueille des concrétions ferrugineuses, tantôt en nodules rouilles de la grosseur d'une noix, tantôt en petits cylindres allongés et pouvant mesurer de 2 à 4 cm dans leur plus grande dimension.

Une ligne de séparation très précise permet de distinguer sans ambiguité possible l'argile de son substratum. La surface qu'elle définit est toujours ondulée : de place en place, des *coulées* relativement profondes — 1 m à 1,75 m — et annoncées, au voisinage immédiat du ravinement,

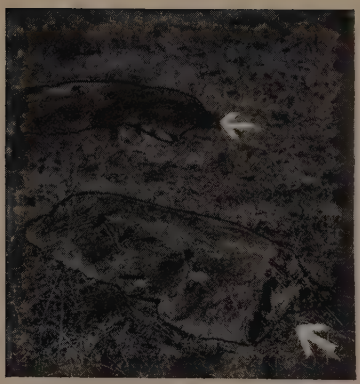

A — Gisement de la Thibeaudette : grès blancs massifs

B — Conglomérat d'Argonne ; faciès silicieux du gorgeon de Pologne

PLANCHE III

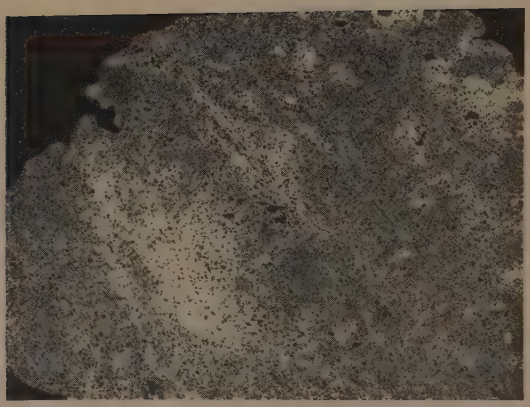

C — Grès du plateau d'Argonne. Faciès de Châtrices, gisement de Beauchamp. Coupe mince C, agrandissement 4 × 4

Collection A. Meunier

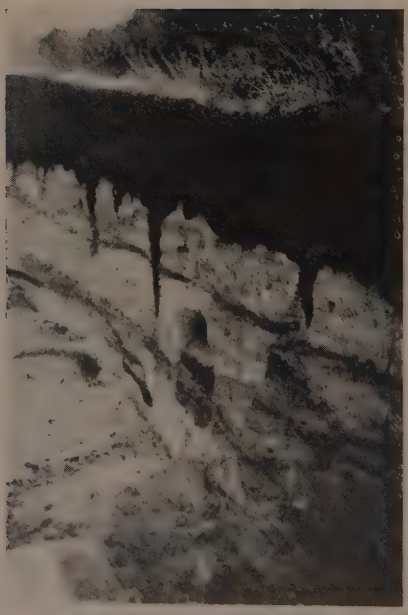

D — Nappes quaternaires de l'Aisne ; gravières de la Côte de la Présidence, vue d'ensemble

par une inflexion apparente de la couche, s'enfoncent dans les dépôts sous-jacents. Ces derniers renferment parfois des *poches* complètement isolées.

2° *Les lits alternés* — 3 m —: la partie inférieure de la carrière, seconde unité lithologique dont les nappes à graviers forment l'ossature, n'en comporte pas moins de huit. Les matériaux ici accumulés appartiennent à plusieurs catégories de roches et comprennent, dans l'ordre des fréquences décroissantes :

— des galets roulés de calcaire portlandien, séquanien ou rauracien. Patinés d'ocre-jaune et fortement usés, ces graviers jurassiques de 5 à 30 mm de diamètre sont remarquables par leur finesse. Des cailloux un peu plus volumineux — 5 à 10 cm de section — et de même origine peuvent également être recueillis, mais dans le premier mètre au-dessus de la craie glauconieuse seulement;

— des bancs d'argile grise, de limons et de sables blanchâtres, qui viennent s'intercaler entre les précédents par tranches de 10 à 50 cm;

— des rognons ou des brèches anguleuses de la gaize;

— des débris crayeux, soit du turonien, soit du coniacien, en boules compactes et noyées dans la masse.

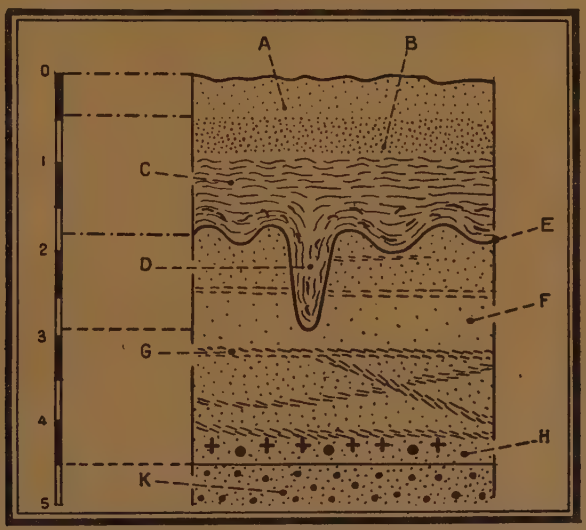

Fig. 4. — (A gauche) Structure : A. limons. - B. sables argileux. - C. argile. - D. coulée. E. surface ondulée. - F. graviers. - G. lits à entrecroisements. - H. grès et quartz. - K. craie glauconieuse.

En règle générale, les lits sont régulièrement empilés. Les bandes parallèles, dont l'horizontalité constitue sans aucun doute un des caractères stratigraphiques les plus saillants, sont toutefois balayées localement de légers entrecroisements, minces filets de graviers et de sables à large rayon de courbure.

3° *Les formations gréseuses et les quartz.* — Du fond de la gravière, les carriers ont récemment retiré, reposant sur la craie glauconieuse en place et dans le premier banc de galets calcaires à partir de la base :

— deux blocs mamelonnés, plusieurs fragments anguleux du facies rose et jaune de Châtrices;

— quelques grès blancs azoïques;

— des quartz laiteux de la taille d'un œuf de poule.

Nous avons déjà souligné l'existence du tertiaire démantelé dans les nappes de l'ouest de l'Argonne. Ce qui importe ici, ce n'est pas tellement la densité et la variété des échantillons extraits jusqu'à présent, mais plutôt leur concentration dans les zones les plus anciennes des dépôts de La Présidence.

LES CARRIERES D'ANTE ET DE LA NEUVILLE-AUX-BOIS. — Ces nouveaux gisements, étudiés par Pâque, ne diffèrent pas essentiellement des premiers, dont ils ne sont d'ailleurs éloignés que de 4 km. Activement exploitées — sables et graviers étant recherchés par les entreprises du bâtiment pour l'élaboration des ciments et l'ornementation, par les travaux publics pour le revêtement des chaussées macadamisées —, les deux sablières ont été ouvertes, l'une — cote 177 — à la sortie nord du village d'Ante, l'autre — cote 173 — au bord de la route de Sainte-Menehould à Vitry-le-François, encore, à mi-chemin entre le Vieil-Dampierre et La Neuville-aux-Bois.

Les coiffes lenticulaires sur le flanc desquelles elles sont placées occupent le sommet des collines encadrant la rivière de l'Ante, affluent de la rive gauche de l'Aisne. Nous retrouvons ici, dans une même superposition, les trois éléments fondamentaux de la Côte de La Présidence, avec quelques variantes toutefois : celles-ci portent sur la réduction des coulées de l'argile, sur la raréfaction de ses poches, enfin sur l'augmentation, en nombre comme en volume, des galets grossiers au détriment des granules calcaires.

Pâque donne de la gravière d'Ante la description suivante, qui ne mentionne pas les faciès gréseux, pourtant représentés par des blocs de Châtrices ou de La Thibeaudette, auxquels il convient d'ajouter le quartz blanc :

— « Sur la surface des sables glauconieux cénomaniens, reposent des « graviers fins très sableux (1 m). »

— « Puis viennent des graviers moyens sableux en lits horizontaux ou « entrecroisés avec des lentilles de sables fins et des lits d'argile claire « (1,20 à 1,50 m), des sables grossiers à petites dragées de craie, passant « localement à des bancs de limon blanc. »

— « A l'altitude de 177 m, des limons bruns de 0,24 à 0,25 m d'épais« seur reposent sur les graviers en les ravinant (1). »

Pâque aborde ensuite la question de l'âge de ces formations :

« C'est également à la partie inférieure des dépôts qu'ont été dégagées, « à la fin de 1946, une défense d'elephas antiquus... à 0,40 m de la base, « une molaire d'elephas primigenius... à 1,40 m de la base. Dans les trois « carrières, on retrouve elephas antiquus, throgontherii, primigenius. Il « semble donc y avoir, comme à Vassincourt, faune froide et faune chaude « superposées ou, en tout cas, faune mixte en place... »

Cette coexistence, incompatible selon Pâque avec le gel prolongé et la sécheresse, d'une part, la stratigraphie, l'agencement des lits, la couverture argileuse et ses poches, d'autre part, pose un problème non seulement de dates, mais aussi de nature et de structure. La Présidence au nord, La Neuville-aux-Bois au centre, Vassincourt au sud, les dépôts de l'ère quaternaire s'étendent à toute la région de l'Aisne supérieure et de l'Ornain. Il importe d'en préciser d'abord l'extension et d'en établir l'identité.

PRINCIPE D'INDIVIDUALITE. — Limites vers le nord : sur la rive gauche de l'Aisne. — Images fidèles du gisement type de La Présidence, des frag-

(1) A Pâque : *Bulletin de la Société Géologique de France.* Tome XVII, fascicules 1, 2 et 3, pages 193 et sq.

ments de moindre superficie suivent la rivière jusqu'au confluent de la Bionne.

Le plus important, long de 3 km, se développe entre la route nationale Paris-Metz et le vallon de l'étang de Chaudefontaine. Dans la « gréverie » de Sainte-Menehould — cote 175 —, où les coulées de l'argile brune sont particulièrement profondes, R. Thillois (1) a déterminé la présence de la faune mixte, avec : ursus spelacus, bos etrequus, elephas throgontherii et primigenius. Les champs de galets calcaires, détachés vers l'est au sommet de la butte du Crémont — cote 172 —, contiennent des granules de quartz blanc.

En aval, la base des trois lambeaux de la Côte à Vignes de La Neuville-au-Pont, de la sablière du Mont Saint-Bernard et du Moilemont de Vienne-la-Ville recoupe en biseau le turonien inférieur, la craie glauconieuse et la gaize.

Une poussée en direction de l'Ouest est matérialisée par la pellicule de la ferme de Moncets, parallèle à celle de Daucourt, et qui, à la même latitude que cette dernière, coiffe les hauteurs comprises entre le ruisseau d'Elise et la Yèvre. Ici, la puissance des graviers — 0,50 m au maximum — diminue au profit de celle de l'argile et des limons — 1 m à 2,50 m (2).

Sur la rive droite de l'Aisne. — Des placages dont l'épaisseur atteint encore 2, 3 et 5 m, près de Vienne-le-Château notamment, mordent, de Moiremont à Lançon, sur l'extrémité occidentale des districts gaizeux. Au cours de l'étude du relief (3), nous verrons comment les limons, sinon les argiles de La Harazée, viennent recouvrir en les ravinant les galets de La Gruerie.

Amplification vers le sud. — Dans le secteur de Givry-en-Argonne et de Revigny, domaine par excellence de l'argile albienne, le quaternaire voile désormais l'infracrétacique sur de grandes surfaces. Mais les fragments qui, de chaque côté de l'Ante, se succèdent à intervalles réguliers, ne franchissent l'Aisne qu'en un seul point, dans la boucle des Charmontois. Au centre du triangle formé par l'Ante de La Lieue, la Vière de Possesse et la Chée de Nettancourt, l'ensemble le plus considérable, celui du Châtelier, du Bois de Monthiers et de Charmont, prolongé par les deux lanières isolées de Laheycourt, s'étale sur 40 km^2 environ et traverse intégralement d'ouest en est la région des collines moutonnées des bordures méridionales de l'Argonne. De nombreuses exploitations à ciel ouvert nous montrent des coupes de terrains analogues, voire identiques, à ceux des carrières de La Présidence. Cayeux souligne, non sans raisons, que la taille des graviers va en diminuant du sud au nord. Dans les sablières de Villers-aux-Vents — celle-ci à proximité de la vallée de l'Ornain — et de Sainte-Menehould, il distingue, par simple comparaison granulométrique, là des galets de 4 à 10 cm de section enrobés dans des sables grossiers, ici des lits argilo-sableux, une majorité de petits graviers, en somme des éléments plus fins.

En raccordant tous les lambeaux, Pâque a montré qu'il s'agit bien d'une seule et même nappe complexe dont l'individualité, de Vassincourt à la Bionne et des Argonnelles à Noirlieu, n'est pas douteuse.

NATURE ET AGE DES DEPOTS, PREMIERES CONSTATATIONS. — Pâque rattache ces formations à celles des terrasses anormales des hautes vallées, telles que les conçoit de Lamothe. Il estime que nous ne

---

(1) R. Thillois : *Bulletin de la Société Géologique de France.* Tome XVI, fascicule 11. *Les rivières de l'Argonne au Quaternaire,* pages 79 à 83.
(2) La feuille géologique de Bar-le-Duc (1/80.000) indique ici des limons de plateau.
(3) Chapitre V, p. 81.

sommes dans le cas ni des terrasses climatiques de Tricart (1), ni de terrasses dont la mise en valeur serait basée sur un eustatisme purement conventionnel. Posé sous cet angle, le problème ne peut être entièrement résolu sans replacer les phénomènes observés à Ante ou à La Présidence dans leur cadre, celui du vallage de l'Aisne au début de l'ère quaternaire, c'est-à-dire sans faire appel à la morphologie. Limitons-nous donc provisoirement à quelques considérations d'ordre lithologique et paléontologique, suscitées par leur évidente complexité.

Les masses alluviales de la base. — Leur origine fluviatile est généralement admise. Elle résulterait :

— de l'usure, au cours d'un long transport — 20 à 80 km au minimum selon les lieux — des galets jurassiques en provenance des districts calcaires du portlandien ou du rauracien;

— de leur mélange avec des produits de décomposition du gault, des gaizes ou des craies, dérivant de facies autochtones.

Les difficultés surgissent lorsqu'il s'agit, non seulement de dater, mais encore de définir les conditions de dépôt. Les diverses solutions qui, à cet égard, ont été envisagées ne s'accordent que pour le limiter « à l'acheuléen supérieur par la présence de l'elephas primigenius ».

Mais elles divergent lorsqu'elles abordent le point le plus délicat à préciser : la cohabitation de cette faune, indice d'un climat rigoureux, avec la faune chaude à elephas antiquus. Plusieurs remarques s'imposent :

— nous sommes, en Argonne, dans une région encore peu éloignée de celle qu'ont atteint, dans leur avancée extrême vers le sud-ouest et l'ouest, les glaciers de la Campine et des Vosges, 150-200 km à vol d'oiseau; leur influence a donc pu se faire assez fortement sentir;

— les lits ne sont pas toujours réguliers; parfois, au milieu de sables, sans poches ni entrecroisements, prédominent des galets grossiers : des débacles ont pu intervenir;

— la superposition des faunes, elephas primigenius au-dessus de elephas antiquus, est visible par endroits; mais ceci n'implique pas que les fossiles ne soient pas, ailleurs, tous deux exactement en place;

— la nappe actuelle (ici, nous anticipons sur l'histoire du modelé) ne représente qu'une infinie fraction des remblaiements primitifs dont la majeure partie a été enlevée avant le dépôt des argiles;

— elle repose enfin sur une surface presque plane, antérieure au quaternaire et tronquant les assises mésozoïques.

Ce n'est qu'au terme de nos conclusions sur l'évolution d'ensemble du vallage d'Aisne d'abord, de l'Argonne entière ensuite, que nous pourrons formuler une hypothèse, sinon prendre parti. Néanmoins, nous devons déjà supposer, en toute liberté d'esprit, qu'il ne faut éliminer *a priori* ni des phénomènes climatiques, ni une variation des niveaux de base liée à leurs oscillations, thèses que Tricart a fait siennes.

Les séries argilo-sableuses du sommet. — Leur épaisseur varie de 0,50 à 2,50 m. Si la partie supérieure (0,10 à 0,75 m) est simplement limoneuse, le reste apparaît comme une argile compacte plus ou moins sableuse parsemée de veinules rouilles et de concrétions ferrugineuses. Ces roches, qualifiées assez souvent de limons, « constituent une unité lithologique « importante et c'est un fait majeur à ne pas négliger que leur superpo- « sition aux graviers ».

Des traces de décalcification sont visibles, mais seulement très localisées au long de la surface ondulée qui sépare les poches argileuses des graviers. Cette argile brune à concrétions est plus récente que le cailloutis; elle ne

(1) J.-L. Tricart : Compte rendu sommaire à la Société Géologique de France, 17 février 1947.

paraît cependant dériver ni de celui-ci, ni de formations purement calcaires; les matériaux siliceux, quartz clastique, silicates, abondent. Leur mise en place est postérieure aux nappes sur lesquelles ils reposent, mais, selon l'expression de Brajnikov (1) :

« Le limon pourrait faire figure de roche mère... en définitive, il sem-
« blerait que les sols proviennent d'un certain limon postérieur en âge au
« limon des plateaux et qui résulterait du remaniement de formations
« géologiques préexistantes. »

Il est, par conséquent, possible que nous ayons affaire ici à une argile de remblaiement interglaciaire, remaniée à son tour durant une période plus froide. Cette évolution se traduit par des coulées de solifluction avec intrusion de ces dernières dans l'infrastructure, avec des poches complètement fermées et isolées résultant de tassements.

LA NAPPE DU BASSIN DE L'AIRE

LE SOMMET DE LA CARRIERE DE MONTBLAINVILLE. — Nous avons dit que le matériel siliceux tertiaire était ici recouvert par un cailloutis quaternaire d'une épaisseur de 0,50 à 1 m. Il ressemble à celui qui compose la partie inférieure des nappes de La Présidence. Ce qui différencie les deux gisements, c'est que celui de la vallée de l'Aire est composé de graviers plus grossiers, portlandiens, kiméridgiens et surtout rauraciens. Il n'y a plus de lits réguliers, mais un mélange de gros galets et de quelques éléments argilo-sableux plus fins. Il s'agit évidemment d'un apport fluviatile. La coupe de la gravière n'a aucun rapport avec celle de La Présidence : la couverture argilo-limoneuse fait défaut; donc pas de surface ondulée, ni de coulées.

EXTENSION. — La nappe formant terrasse encadre sur leurs deux rives les vallées de l'Aire et de la Bar depuis Nubécourt jusqu'à Authe. En amont de Clermont, elle se réduit à des lambeaux fragmentés plaqués sur les berges à une dizaine de mètres au-dessus du niveau de la rivière. Il s'agit des affleurements de Bulainville, Nubécourt, Monte-Christo et Autrécourt. A partir d'Aubréville, les gravières se multiplient, situées les unes en face des autres ou alternant selon le débouché des affluents. Elles gagnent, vers l'aval, en extension et en puissance (1 à 5 m) pour envahir, à Saint-Juvin, les collines comprises entre l'Aire et la Bar supérieure et drainées par l'Agron.

STRATIGRAPHIE. — Vers Clermont, entre ces nappes à graviers et le pied de la côte des gaizes, d'une part, les plateaux calcaires, d'autre part, sur l'argile albienne, reposent :

— tantôt des limons jaunes inconsistants, azoïques, renfermant ou non des perles de quartz et des granules gréseux, semblables à ceux des dépôts de Wadelaincourt qu'ils prolongent vers l'ouest au delà du thalweg;

— tantôt des argiles à concrétion disposées en fines pellicules ou en feuillets de 5 à 10 cm, de teinte rougeâtre, grise ou verdâtre.

Nous sommes donc amenés à supposer ici des phénomènes analogues à ceux du val d'Aisne, c'est-à-dire une superposition de ces argiles (cotes 230 à 235) aux graviers voisins (cotes 200 à 210). Ce ne peut être qu'une hypothèse puisqu'en aucun cas, sur toute la longueur et la largeur de la nappe de l'Aire, nous ne voyons jamais l'argile masquer directement les cailloux jurassiques.

---

(1) *B.S.G.F.*, XII, p. 287.

LIVRE II

Le Relief

CHAPITRE V

LE PLATEAU ENTRE AIRE ET AISNE AU SUD DE GRANDPRE

I

LES HAUTS DE CLERMONT ET LE COULOIR DES ISLETTES

Les caractères les plus saillants du modelé en creux des tables gaizeuses bordées par l'Aisne à l'ouest, par l'Aire à l'est, se trouvent réunis aux extrémités sud-orientales du massif principal. Ici, l'opposition entre les plateaux étendus, les gorges ou gorgeons encaissés qui les entaillent et le couloir élargi par lequel Les Islettes communiquent avec Clermont, s'inscrit avec fermeté dans les paysages. Vus du sommet de la Côte de Biesme, les vallonnements, déjà hauts en relief pour une contrée où l'attitude maximum dépasse rarement 300 m, rappellent ceux de la petite montagne vosgienne : les escarpements gris et blancs de la roche, le manteau des futaies qui descend jusqu'au bas des pentes, une dénivellation rapide de 100 m, le torrent coulant sur l'argile du gault au milieu des prairies herbagères et le site même du défilé des Islettes ont pu inspirer la plume de Victor Hugo et retenir l'attention de Young.

LES HAUTS DE CLERMONT-BEAULIEU

Limites et données de la topographie. — Le quadrilatère compris entre les deux bourgs des Islettes et de Clermont au nord, les anciens monastères de Beaulieu et de Saint-Rouin au sud, domaine des trois forêts de Grand-Pays, de Beauchamp et de Beaulieu, au total plus de 4.500 ha, encadre

une suite de plateaux qui correspondent aux districts les plus élevés de la lentille des gaizes. Ils culminent, en de légères éminences, aux Signaux de Rarécourt (308) et de Waly (304).

De Châtillon-sur-Bar à la route qui conduit du Four de Paris à Varennes, les cotes supérieures à 270 m sont inexistantes. L'altitude augmente ensuite assez régulièrement, dans l'ensemble du moins, sur la ligne de faîte dominant le val de l'Aire : 258 au Bas Jardinet et au Franc Bois de La Chalade, 268 et 271 au Mont de Villers, 270 et 278 à Vitecôte, au sud de La Croix de Pierre. A partir de ce point, carrefour et maison forestière en Haute Chevauchée, les crêtes se stabilisent autour des courbes 280-300. La fréquence de ces cotes est remarquable sur les Hauts de Clermont et leur persistance se maintient sur près de 20 km en direction du sud : Grand-Pays, 297-296 — Sainte-Anne, 296-297-302 — secteur du Signal de Rarécourt, 304-308-294-275-289-301-298 — secteur de Beaulieu enfin, 296-298-297-304. La zone des cotes les plus élevées est donc bien marquée par un affaiblissement de la pente topographique, réduite, entre La Croix de Pierre et le Signal de Waly, à 1/360 environ.

Transversalement, c'est-à-dire sur une ligne joignant la corniche du val de Biesme — rive droite — à celle du front de l'Aire, de semblables différences distinguent les unes des autres les hauteurs séparées par le défilé des Islettes. Dans la partie nord, au delà de Grand-Pays, la surface des plateaux monte, sans interruption notable et avec une déclivité moyenne de 1/100, depuis le Four de Paris (210) jusqu'au rendez-vous de chasse de La Louvière (273). Dans la partie sud, en revanche, les vallées de Bellefontaine et de Beauchamp les découpent en trois branches inégales, axées sur les méridiens :

— La première est couverte par les cantons boisés de Courupt. En suivant le chemin de charrois Futeau-Beaulieu, on passe progressivement de 250 à 260, puis à 280 m. La pente ascendante, orientée vers le sud-est, est encore de 1/100.

— La seconde, très étroite puisque ses rebords sont distants de 150 m seulement, court des Islettes à Beaulieu entre les gorges du Diable et des Goulettes. Elle débute au piton de la Verrerie des Senades (263), détaché par un petit col (240), et atteint bientôt la cote 284. De celle-ci au carrefour de Fontaine-la-Blonde, l'altitude croît encore : 284 - 282 - 287 - 289 - 296, mais le pendage n'est plus que de 1/360.

— La troisième, à l'est, est le faîte 280-300 précédemment défini. Il consiste en une bande de terrain très découpée, parcourue par la route Clermont-Beaulieu.

En réunissant, par-dessus le ravin des Goulettes, les deux dernières branches entre elles, on obtient, dans le sens ouest-est, une sorte de section plane, dont l'inclinaison est presque nulle. La plateforme ainsi dessinée, large de 3 km en son centre, se termine en pointe près de Beaulieu. Elle cesse d'exister aux abords des Quatre-Feux de Courupt, du mamelon des Senades et du carrefour de La Croix de Pierre. Signalons quelques ensellements plus ou moins prononcés : deux sur les flancs nord du Signal de Rarécourt (275), un autre à Sainte-Anne (261), un autre encore (240) qui unit, dans le Bois Bachin de Grand-Pays, les gorgeons d'Orvaux et de Haute-Prise. Le seul col important (235) facilite, à Clermont même, le passage de la voie ferrée Châlons-Hagondange et de la route nationale Paris-Metz. Nulle part ailleurs, attestée par la rectitude des layons qui sillonnent les districts forestiers, la continuité de la courbe 280 n'est interrompue. Nous en chercherons d'abord les causes dans les conditions imposées par les assises et par leurs déformations.

La plateforme de Beaulieu : Données de la structure. — Plus dure que dans le reste de l'Argonne, la pierre-morte, qui renferme ici un grand

nombre de rognons siliceux et, au sommet, des roches d'aspect récifal, envahit le sous-sol gaizeux sur plus des trois quarts de sa puissance, égale à 75 m environ. Ses qualités exceptionnelles de résistance aux puissantes attaques de l'érosion ne sont pas étrangères à la bonne conservation des éléments fragmentés de la plateforme.

— Au sud de Clermont, dans la mesure où la limite entre les gaizes noires argileuses des fonds et le gault sous-jacent peut être convenablement appréciée, le contact des deux étages suit, sur le front de l'Aire, la courbe de niveau 230. Le rebord de la corniche est alors entre 295 et 300 m.

— La carte structurale indique, par ailleurs, que les argiles albiennes affleurent à 210 m dans les gorges Le Comte et Châtrices de Bellefontaine. Or, les crêtes voisines de la branche centrale de l'Y sont désormais à 275-280 m. Compte tenu des courbes intercalaires de contact 220 et 210 qui, en épousant les contours du couloir des Goulettes, tendent à se rapprocher au nord de Beauchamp, la pente des couches est identique à celle du plateau, égale en moyenne à 1/360 et dirigée vers l'ouest. Cette remarque est applicable non seulement à la pierre-morte et au gault, mais encore au calcaire portlandien du soubassement. La section plane n'est donc pas absolument horizontale, mais *surface structurale et surface topographique coïncident exactement.*

— A Courupt comme à Grand-Pays, où les tables s'abaissent vers le nord-ouest avec un pente de 1/100, même correspondance entre structure et relief. Au nord de Clermont toutefois, il ne subsiste plus, au-dessus de 280 m, que quatre points hauts isolés. Ils résulteraient peut-être d'une résistance plus grande et localisée de chicots gaizeux? Dans les deux cas, on ne peut plus parler de plateforme.

Des limons argilo-sableux comme seuls dépôts. — Les hauts de Beaulieu sont, nous le savons, recouverts par un dépôt étendu, épais de 1 à 3 m selon les lieux, et composé de limons, d'argiles et de sables remaniés reposant sur la pierre-morte par l'intermédiaire d'un lit de brèches informes et de cailloutis gaizeux. Les lanières continues ou les pointements de cette formation sont bordés par la courbe 280, mais une digitation s'avance aussi sur les plateaux des Quatre-Feux et de La Jacquemine, où elle cesse vers 265-255 m.

Les crêtes et la plateforme ne sont donc pas seules masquées par les argiles sableuses qui voilent aussi les cantons de Courupt, au long desquels la puissance de leurs coulées est maximum. Aucun argument ne confirme l'origine éolienne et l'âge quaternaire d'une partie de la formation ou de sa totalité, comme aucun fait n'infirme l'hypothèse de placages plus anciens dans la chronologie des temps. Hormis les plaques oblongues de brèches et de sables gaizeux, et restriction faite de ce que pourrait encore révéler le décapage de l'humus forestier, il n'y a pas d'autres dépôts sur la section plane elle-même. Ainsi, dans les carrières de Sainte-Anne (290) et du Signal de Rarécourt (295), des traces d'argile jaune surmontent seules la gaize pierre-morte en place. Les grès jaunes et roses du facies de Châtrices jalonnent les festons de la courbe 240 et l'extrémité supérieure des hautes vallées sèches, mais leur limite altitudinale ne dépasse qu'accidentellement 260 m au nord-est de Bellefontaine.

Plateforme structurale et aplanissement. — Il est cependant permis de se demander quel a été, sur les hauts de Clermont-Beaulieu, le rôle joué par l'érosion. Plusieurs solutions ont, en effet, été envisagées dans le but d'attribuer leur origine à des aplanissements.

— Dans « Les hauts niveaux eustatiques du Bassin de Paris » (1),

(1) Baulig : « Les hauts niveaux eustatiques du Bassin de Paris », *Annales de Géographie*, Paris 1928.

H. Baulig fait état de la fréquence de la cote 280 dans la topographie locale et considère ce « méplat » comme le témoin probable d'un épicycle à cette altitude. Du niveau de base 280, qui attesterait d'un mouvement général et positif des eaux au pliocène supérieur, c'est-à-dire à la fin de l'ère tertiaire, seraient alors parties les phases de creusement ayant abouti, dans le modelé actuel, au démantellement partiel de la table.

— Par analogie avec ce qui se passe dans les régions limitrophes de l'Argonne, sur les revers de la cuesta rauracienne de Dun-sur-Meuse notamment, une autre interprétation (1) voit dans les « courtes sections planes » de Beaulieu un des reliefs résiduels provenant de cycles antérieurs ayant raboté le front auréolé des côtes de l'est du Bassin parisien dans la première moitié de la même ère, soit à l'infra-oligocène, soit à l'infra-éocène.

— Mais la plupart des caractères, par lesquels se distinguent d'ordinaire les surfaces d'érosion, font ici défaut :

— les deux branches sensiblement horizontales des plateaux ne sont affectées que de très faibles ondulations et le Signal de Rarécourt n'a de sommet que le nom. Sur les crêtes donc, peu ou pas de reliefs liés à une résitstance particulière des assises, et semblables à ceux qui, à Saint-Mard-sur-le-Mont, au sud-ouest de Sainte-Menehould, sont taillés à 225 m dans le talus des craies.

— On ne trouve, ni à 280 m, ni entre cette cote et la courbe 240, de traces certaines d'aplanissements étendus ou de replats dans la roche elle-même.

— La stratigraphie est pauvre en enseignements : un intervalle de 100 à 400 m sépare toujours les zones occupées respectivement par les argiles sableuses et par les grès.

Il n'est finalement pas possible de préciser si les tables les plus élevées de la lentille des gaizes ont coïncidé, après exondation du sommet de l'étage, avec une ou plusieurs surface cycliques, ou si elles ont été entamées par des phénomènes d'érosion moins prolongés. L'hypothèse est plausible, mais aucun argument d'ordre morphologique ne permet d'établir une telle succession des épisodes sur les hauts de Clermont-Beaulieu. Ces derniers ont-ils connu d'autres revêtements sous un modelé différent? Les grès, si nombreux dans les vallées voisines, ont-ils voilé les plateaux et dans quelles conditions, car ils ne semblent plus en place? Quelles auraient été, dans ce cas, les phases ayant procédé à leur enlèvement avant le dépôt des argiles et des limons, si toutefois celui-ci est bien quaternaire? Autant de questions, autant d'interprétations possibles. Quoi qu'il en soit, un seul fait est inéluctable :

Coiffée de pellicules argilo-sableuses remaniées, la plateforme, qui admet les grès sur son pourtour et sur celui-ci seulement, est, avant toute autre considération, un élément de surface structurale.

LES GORGEONS

Comme type de vallée de second ordre, nous choisirons le gorgeon ou gorge de Pologne, creusé dans les gaizes et parcouru par un petit affluent de la Biesme supérieure; il contient, en effet, un des plus remarquables gisements de formations gréseuses.

Une entaille profonde. — La brutalité de la coupure, taillée comme à l'emporte-pièce dans les masses structurales gaizeuses des cantons de Courupt, s'explique par la nature de la roche berceau et par la puissance des creusements initiaux.

— Entre les bords francs des districts forestiers des Granges et de

(1) *Géographie universelle*, tome VI : *La France physique*, fig. 25, p. 66.

La Guillemine, la section transversale de la vallée, large de 150 à 200 m seulement, ne s'évase qu'à hauteur de la corniche dominant la Biesme. Vu dans ce sens, le profil dessine un - V - peu ouvert. L'inclinaison des versants de la pierre-morte poreuse atteint, jusqu'au contact d'un remblaiement, 45, 50 et parfois 65°. Le démantellement superficiel des parois produit de volumineux éboulis ensevelissant des arbres morts et entraînant, sous un amas de feuilles, les jeunes rejets de la futaie.

— Longue de 1.200 m, l'entaille présente, pour une dénivellation totale de 75 m, un profil longitudinal très accusé dans les 400 premiers mètres à partir des plans de La Jacquemine (260). Il s'adoucit ensuite jusqu'à la confluence située à 187 m, si bien que la pente moyenne n'est que de 7 %.

— En amont, *une haute vallée sèche*, étroite, encaissée dans la pierre-morte exclusivement et développée sur une distance de 300 m environ, occupe à elle seule le quart du gorgeon entier. Le thalweg est truffé de trous d'extraction de grès, de brèches et de cailloutis gaizeux.

— Disposées en arc de cercle, les *sources*, abondantes à toutes les époques de l'année, alignent leurs quatre alvéoles au niveau de la courbe 240. Elles sont conditionnées par la rétention, puis la réapparition des eaux à hauteur des strates argileux du verlancier, soit à 30 m au-dessus des couches imperméables du gault.

— Entre la cote 235 et la Biesme, un *remblaiement*, épais de 3 à 5 m, suit régulièrement et sans interruption le fond de la vallée.

Rappelons-en brièvement la composition :

— faisant suite à celles de la haute vallée sèche, des formations gréseuses et quartzeuses sous tous les faciès représentés en Argonne et sur ses bordures, y compris le conglomérat à pâte siliceuse enrobant des grès de Châtrices et des quartz roulés, sont visibles, *à la base de l'auge*, en une série de lits continus;

— un complexe de brèches, de cailloutis, d'argiles et de sables, qui proviennent uniquement de la décomposition des assises gaizeuses ou albiennes, masque toujours les dépôts gréseux. A proximité de la Biesme, des poches sableuses renferment néanmoins, inclus dans la masse, quelques quartz ovoïdes isolés.

— Le ruisseau coule dans une encoche en dent de scie, large de 2 m au maximum pour une profondeur de 4 à 5 m. Elle s'élargit près de la confluence, où le ru dessine de petits méandres encaissés dans le remblaiement dont il attaque les flancs en période de crues et décape les grès.

Phases du modelé. — Un CREUSEMENT dans les tables de Courupt crée, probablement d'un seul jet, l'entaille primitive en forme de - V -, depuis le rebord de La Jacquemine jusqu'au niveau de base local de la Biesme, alors à 200 m environ. A la fin de cet épisode, les grès et les quartz tapissent le fond de la vallée ainsi esquissée et ses premières pentes. Leur limite altitudinale (250) dépasse toutefois la cote extrême atteinte par les remblaiements ultérieurs.

Il s'agit en fait de formations diverses, démantelées postérieurement à l'élaboration des conglomérats : ont-elles, à la faveur des creusements, glissé des plateaux qu'elles voilaient à l'origine, ou bien, dans une autre hypothèse, avaient-elles initialement une position voisine de celle qu'elles occupent encore à l'heure actuelle dans la section sèche?

Sur ces deux points, comme sur la date des phénomènes, la stratigraphie ne nous livre, dans le gorgeon de Pologne, qu'un seul indice : celui de l'antériorité des lits gréseux de l'auge par rapport aux comblements argilo-gaizeux qui les recouvrent.

Le REMBLAIEMENT, constitué désormais par les débris rocheux arra-

chés aux corniches et aux versants, à l'exclusion de tout apport venu de l'extérieur, correspond à une remontée sensible du niveau de base, qui passe alors de 200 à 235-240 m.

Un RECREUSEMENT final qui, dans les sections moyennes et inférieures, enlève une partie des alluvions gaizeuses accumulées, a vraisemblablement suivi de peu la phase précédente, car l'érosion latérale ne semble pas avoir élargi la gorge à hauteur du remblaiement. Mais les deux replats dans la pierre-morte en place, sur lesquels s'appuient les layons forestiers de La Guillemine et des Granges, parallèles au long de la courbe 240, sont-ils l'œuvre de la main seule de l'homme? N'y trouve-t-on pas quelques fragments de grès et parfois de petits grains de quartz ?

Une coupure vive dans les plateaux aboutissant à un modelé en creux, une longue vallée sèche, un ruisseau alimenté par plusieurs sources en étoile, un remblaiement en deux temps jusqu'à l'altitude 235-240, une légère encoche dans l'auge, consécutive à une nouvelle attaque de l'érosion, telles sont les formes communes à la majorité des gorgeons tributaires de la Biesme sur sa rive droite, entre Saint-Rouin et le Four de Paris. Les ravins des Granges, de Châtrices et du Verre au sud des Islettes, de Parfondrupt, de Vitecôte, de Pairupt et de la Fontaine aux Chevaux en aval de ce bourg, ne diffèrent de celui de Pologne que par une relative raréfaction des grès et des quartz à la partie inférieure des remblaiements. Toutes ces vallées secondaires sont conséquentes. Il en est de même pour les gorges Le Comte, Le Charbonnier et d'Orvaux ayant accès, non plus à la Biesme, mais à deux de ses émissaires, les ruisseaux de Bellefontaine et de Beauchamp placés de part et d'autre de la branche centrale de la plateforme de Beaulieu.

Dans l'entaille du Diable, le premier s'est frayé une route sud-est - nord-ouest. Il n'obéit donc pas, en amont de Bellefontaine où il effectue enfin sa conversion vers l'ouest, à la pente normale est-ouest des couches gaizeuses et albiennes.

Le second entre dans le cadre d'une étude plus approfondie, car il draine, dans le défilé des Islettes, une coupure beaucoup plus importante que l'étroit gorgeon de Pologne.

LE COULOIR DES ISLETTES

Un sillon de 9 km de longueur est creusé entre les hauts de Beaulieu et ceux de Grand-Pays, dont il brise en oblique la continuité. Il s'ouvre latéralement sur le col de Clermont et conduit, par les Goulettes, aux plateaux du Signal de Rarécourt. Sa mise en valeur est fonction non seulement des conditions particulières imposées par la structure, mais encore d'affouillements très poussés et d'élargissements.

Bombement et orientation. — Aux Islettes, la Biesme pénètre dans un bassin de 3 km de diamètre. Durant sa traversée, elle reçoit les eaux d'un torrent, appelé indifféremment ru de Beauchamp ou de Widehan, à peine plus abondant que celui de Bellefontaine, mais complètement disproportionné à la largeur de la gouttière (2 km) dans laquelle il circule.

Le couloir se dirige vers le nord-ouest depuis les Goulettes jusqu'à l'entrée du bassin, dont il franchit les limites pour se prolonger en droite ligne dans la vallée moyenne de la Biesme. Cette orientation, l'alignement du front de cuesta entre le prieuré de Beauchamp, la ferme de La Thibeaudette et le piton dominant la Verrerie des Islettes, l'inclinaison des assises enfin, exigent quelques précisions d'ordre structural.

— Aux abords du sillon, la plongée régulière des couches vers l'ouest est temporairement interrompue. Ici, les gaizes et le gault prononcent un

bombement anticlinal dont la ligne directrice part du Signal de Rarécourt pour aboutir au Claon. La déformation, appuyée sur une ride du soubassement portlandien, porte sur toutes les courbes de contact des deux étages supérieurs comprises entre les cote 220 et 160. Elle prend la forme ramassée d'un accident local et non celle d'une ondulation lâche.

— Si la roche d'Argonne se fendille et se brise avec facilité, on ne voit apparaître des traces de bascule des blocs qu'aux environs du Claon. Il n'est pas impossible toutefois que, dans le couloir lui-même, la masse des gaizes ait été soumises à des fractures :

— la rectitude du tranchant de la cuesta de La Thibeaudette, rigoureusement parallèle à l'axe de l'anticlinal sur le flanc méridional duquel elle est située, la rareté des obséquences découpant le front en trapèzes grossiers, la fréquence et le volume des loupes de glissement dans l'argile albienne, l'accentuation anormale de la pente (65 à 75°) sur les versants des gorges rayonnant autour de Bellefontaine au sud de la ligne de faîte, tous ces faits laissent supposer des dislocations, des cassures à l'intérieur des assises gaizeuses. La densité du masque humifère forestier ne nous permet cependant pas d'en apprécier la valeur exacte.

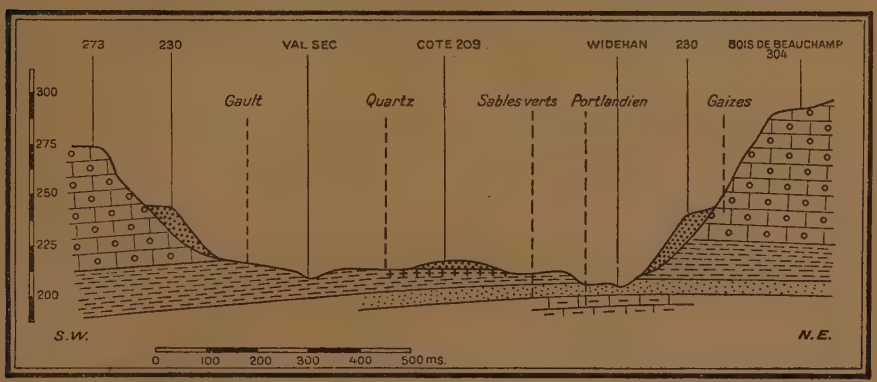

Fig. 5. — Le couloir des Islettes : coupe à 500 m. à l'Est de la ferme de la Thibeaudette.

Dépôts, remblaiements et replats. — D'amont en aval, nous distinguerons dans le couloir trois compartiments :

— LES GOULETTES (1.500 m) comprennant une haute section sèche très réduite débouchant des plateaux de Beaulieu (285) et une entaille creusée par le Widehan à partir d'une source unique (235). Au fond du thalweg, quelques grès de Châtrices.

— LES VAUX DE BEAUCHAMP (3.500 m) s'étendent de la gorgette Le Charbonnier au carrefour de la route de Clermont et du chemin privé du prieuré. Dans une vallée dissymétrique, large désormais de 1 km, le ruisseau longe les tables du Signal de Rarécourt, entraîne des grès ou des quartz roulés et reçoit les eaux de courtes obséquences, également espacées sur le gault. Leurs neuf sources jalonnent, au contact de la gaize verlancier, la courbe de niveau 220.

Au sortir des Goulettes, à la cote 210 environ, nous avons relevé l'existence d'un gisement aussi varié sinon aussi caractéristique dans ses faciès que celui de Pologne. Il renferme notamment une vaste dalle éclatée de grès de Châtrices. Toutes ces formations se trouvent encore à la base d'un remblaiement argilo-gaizeux dont le sommet est à 235 m.

Au milieu d'une prairie voisine du prieuré, à demi-enterrés dans 1 m d'alluvions, deux blocs gréseux massifs du faciès de La Thibeaudette. Plusieurs solutions peuvent être envisagées pour expliquer la présence de la dalle des Goulettes et celle de grès non roulés. Nous en retiendrons deux : soit que ces dépôts provenant d'une altitude plus élevée, au moins égale à 235 m, aient été démantelés lors de leur descente dans la vallée en voie de creusement, soit encore qu'ils n'aient guère bougé de leur position initiale, l'éclatement s'étant alors effectué sur place. Dans « Les lignes tectoniques de la Champagne », Laurent et Lemoine ont exposé le principe de la conservation des croûtes siliceuses et des blocs autochtones dans les endroits où certaines conditions favorables de la tectonique et de l'érosion, ici non loin des têtes de sources et au fond d'un bombement anticlinal décapé, ont contribué à leur protection.

— LE COULOIR DES ISLETTES-CLERMONT (4.000 m) a une section transversale de 2 km et sa dissymétrie s'accentue. Il suit une cuesta rectiligne face au nord-est dont la corniche surplombe de 100 m la route nationale Paris-Metz. La puissance des gaizes, faisant fonction de roche dure, y atteint 75 m. En avant de ce front, attestant de son recul et scindant longitudinalement le couloir en deux parties, une suite de *replats médians* sur le gault atténue la dénivellation totale. Au delà d'un val sec à peine esquissé, leur alignement nivelle l'albien entre le prieuré de Beauchamp (207) et la Verrerie des Islettes (191), en passant par les cotes intermédiaires : 209-196-200-194-200-189. Isolés les uns des autres par une série d'obséquences issues du pied de la côte à peine entamée par leurs reculées, ces replats précèdent le ruisseau de Widehan dont le tracé est subséquent.

— A 500 m au sud-ouest du carrefour où la route abandonne les Vaux de Beauchamp pour obliquer vers Clermont, la feuille géologique de Verdun porte, à la cote 209, un pointement gaizeux résiduel, souligné par un boqueteau de chênes. En réalité, il ne s'agit pas de gaizes en place, mais bien de la base d'un remblaiement, sorte de loupe circulaire de 150 m de rayon, épaisse de 7 à 8 m et coiffant le gault. Entre l'albien abrasé, d'une part, sa couverture de brèches et de sables gaizeux, d'autre part, s'intercalent des quartz laiteux, en blancs très irréguliers. Sur les autres replats et dans les obséquences qui les franchissent, des blocs épars ou des fragments de grès de Châtrices.

Trois lambeaux du même remblaiement sont demeurés accrochés : le premier, au front de la cuesta près de la traverse forestière Clermont-Bellefontaine; le second, aux parois occidentales du Bois de Beauchamp; le troisième, à un éperon détaché de Grand-Pays, dans le district du Bois Bâchin. Ils forment ainsi un triangle équilatéral dont le centre est précisément la croupe 209. Leurs sommets, petits éléments de terrasses, longs de 200 m et larges de 10, interrompent, par une légère encoche à 235 m, la continuité des pentes sur le profil des versants. Un quatrième vestige, plaqué au piton de la Verrerie, a été exploité par une entreprise des Islettes : la régularité des lits et la finesse des matériaux remaniés qui le composent, en particulier des sables et des granules gaizeuses de la taille d'un œuf de pigeon, montrent qu'il s'agit ici plutôt d'alluvions lentement accumulés que d'éboulis en cours d'amoncellement.

Mise en valeur du couloir. — Son orientation, sa largeur inaccoutumée pour la région et la puissance avec laquelle ont été ciselées les hauteurs de Clermont sont liées à la présence de l'anticlinal, c'est-à-dire d'une déformation préalable. Favorisé par les conditions locales de la structure, le jeu de l'érosion a permis le défoncement de l'ensemble gaizes-gault et l'apparition des couches profondes. Attaqués à leur tour, les sables verts

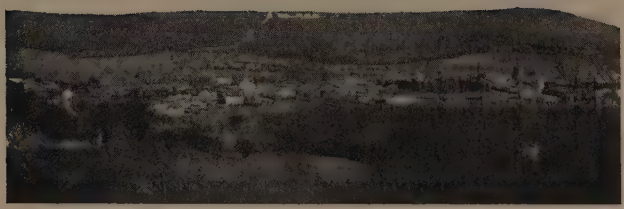

A — Bassin des Islettes, vu de la Côte de Biesme. Au premier plan : route Paris-Metz et falaises gaizeuses. A l'arrière plan : surface structurale des gaizes et bois de Grand-Pays dont la limite inférieure jalonne les affleurements du gault. Au centre : préventorium

Phot › Carlier

B — Front de la Biesme à Futeau ; obséquences et, sur l'argile albienne, prairies parsemées de quartz

PLANCHE IV

C — Le site de Beaulieu. Au second plan, dans l'échancrure ouverte entre l'Épinaie et la Sainte-Maxe, le village perché sur les tables de la pierre-morte

D — L'éperon de Sainte-Anne, vu du seuil de Clermont

inférieurs affleurent, entre Beauchamp et Les Islettes, en une étroite lanière dans laquelle est logé le ruisseau de Widehan, à quelques mètres seulement au-dessus du calcaire portlandien sous-jacent.

— Un problème préliminaire se pose : celui des premières étapes de l'histoire du modelé à une altitude égale ou supérieure à 240 m. Les quatre cols latéraux ont leurs ensellements à cette cote. Au nord du défilé, trois courtes sections planes témoignent d'une légère usure des surfaces structurales de la forêt de Grand-Pays; elles se situent à l'extrémité occidentale des plateaux du Bois Bâchin, vers 240-250 m, et en direction de la Biesme. Sommes-nous en face de replats dans la roche en place à hauteur des remblaiements ou encore d'un épicycle avec niveau de base à 240 m? Aux abords des Islettes et de Clermont, les traces de ces phénomènes — sans présumer de ce qui a pu se passer sur les crêtes, vers 280 m — sont cependant trop localisées pour qu'il nous soit permis, en toute certitude de cause, de définir avec précision les épisodes. Il faudrait en outre que, dans le couloir lui-même, la marque en ait été effacée lors de l'élargissement ultérieur.

— La Biesme étant à 200 m aux Islettes, de vigoureux creusements ébauchent le sillon, l'approfondissent, burinent les gaizes et décapent le gault jusqu'aux replats médians. A la fin de cette phase de destruction, les grès et les quartz tapissent, comme à Pologne, le fond du berceau. Sur ce point, nous en sommes réduits aux hypothèses soulevées à propos des gorges secondaires et de la dalle des Goulettes.

— Après le recul du front de La Thibeaudette, s'ouvre une période de repos. Le niveau de base passant de 200 à 235 m, les alluvions gaizeuses recouvrent les quartz et comblent à demi le fossé.

— Les rajeunissements se font aux dépens des remblaiements, en majeure partie enlevés. Seuls subsistent quelques lambeaux et la calotte de la cote 209. Le Widehan s'encaisse à nouveau dans le gault et les sables verts, pour venir se jeter dans la Biesme à la cote 175 environ.

— La dernière étape est celle de l'alluvionnement moderne visible en aval de La Thibeaudette : la nappe contient des débris gaizeux, des poches argileuses, des sables gris et la plupart des faciès gréseux ou quartzeux rencontrés dans le couloir.

L'histoire du « défilé » des Islettes confirme celle des gorgeons secondaires dont elle reproduit les lignes essentielles. Mais elle ne nous apporte rien de nouveau sur les dates des phénomènes. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les niveaux supérieurs à 200 m sont antérieurs aux oscillations climatiques de l'ère quaternaire. Une autre remarque s'impose : le col de Clermont ne s'abaisse pas au-dessous de 235 m. Tous les matériaux de remblaiement du couloir, postérieurs aux grès, sont d'origine locale. Aucun galet roulé calcaire, tant portlandien que kiméridgien ou séquanien, n'y a pénétré. Ici, aucune communication n'a pu exister dans le sens est-ouest, lors de l'alluvionnement et *a fortiori* ultérieurement. Nous devons donc conclure à l'isolement du bassin de la Biesme, à toute ingérence venue des bordures orientales de l'Argonne, au plus tard lorsque se sont accumulés les graviers jurassiques qui n'apparaissent qu'en aval de La Harazée.

II

LE PLATEAU AU COUDE DE LA HARAZEE ET CONCLUSIONS SUR L'ENSEMBLE DE LA VALLEE DE LA BIESME

LE VAL INFERIEUR ET LES PLATEAUX DE VIENNE-LE-CHATEAU

A sa sortie du bassin des Islettes la Biesme s'engage dans la gouttière rectiligne qui succède au couloir de la Thibeaudette. Elle la quitte au Four de Paris pour s'échapper vers l'ouest et, après un vaste arc de cercle, se jeter dans l'Aisne sur le territoire de Vienne-la-Ville, Au coude de La Harazée le val inférieur se présente ainsi :

— un fond plat humide, couvert de prairies et d'aulnaies, large de 300 m seulement. En aval du hameau reconstruit, les méandres de la rivière se multiplient. Sur la tranche décapée de leurs lobes, les alluvions récentes, épaisses ici de 4 m, réunissent côte à côte : des rognons et des sables gaizeux, des boues argileuses, des grès et des quartz roulés sous la plupart des faciès visibles à Beauchamp, aux Goulettes ou à Pologne;

— un berceau entièrement encastré dans les gaizes, car le gault disparaît du bas des pentes à 1 km au nord de La Chalade. Les parois rocailleuses, hautes de 50 m, presque verticales et creusées d'anciens abris contre les bombardements, sont taillées dans la pierre-morte. Le profil transversal ne s'évasera qu'à la ferme de La Renarde, c'est-à-dire à moins de 2 km du confluent;

— des plateaux faiblement ondulés, dont le sol est labouré de sapes, d'entonnoirs et de tout un réseau de tranchées aux trois quarts effondrées.

Tels sont les sites d'une des « zones rouges » de la première guerre mondiale : la Haute-Chevauchée, Bolante, la Gruerie, Fontaine-aux-Charmes et les Meurissons, pour ne citer que les plus célèbres. Si les paysages ne diffèrent pas essentiellement de ceux de la vallée moyenne, les influences structurales, la nature, l'origine et la stratigraphie des dépôts, l'étagement des formes de relief enfin confèrent cependant à la région de Vienne-le-Château des caractères propres.

Le synclinal de la Basse-Biesme. — Nous avons déjà fait allusion à l'abaissement de la ligne de faîte au nord de La Croix-de-Pierre. Précédant une légère remontée au lieudit « Abris du Kronprinz » (263), cette dimi-

nution de l'altitude est particulièrement sensible, dès l'ossuaire de la Haute-Chevauchée (273), dans les districts du Bas-Jardinet (260-258-248-251-249-245). Par ailleurs, à proximité de la rive droite de la Biesme et sur un même parallèle, les rebords passent de 234 m (côte Notre-Dame) à 225 m (Bolante), à 215 m (La Barricade), pour revenir ensuite à 229 m dans les bois de La Gruerie (côte Moreau).

Le comportement du plan stratigraphique inférieur des gaizes est certes plus significatif que celui des plateaux, à la surface desquels nous aurons l'occasion de relever de sérieuses anomalies.

— A l'est, sur le front de la cuesta de l'Aire, face à Varennes, les affleurements de l'argile albienne s'infléchissent entre la ferme de Rochamp (190) et le Champy des Sept-Fontaines (185). La cote minimum (180) est située au pied de la côte de Vienne, dans le prolongement du Bas-Jardinet et du ravin des Meurissons.

— Au centre, le gault qui tapissait à La Chalade (160) les flancs de la gouttière s'enfonce dans l'infrastructure près de l'entrée du gorgeon de la Fontaine-aux-Chevaux (146). S'il ne réapparaît plus au delà de la route Le Four-de-Paris-Varennes, notons toutefois que les sources du Four-Zabé et de Fontaine-Madame (156) sont logées dans les gaizes argileuses qui le recouvrent immédiatement.

— A l'ouest, les sondages du val d'Aisne permettent de déceler, sur le parcours La Neuville-au-Pont-Servon-Melzicourt, le passage d'une dépression semblable à celle de Rochamp. Les cotes de contact indiquées comme les plus profondes coïncident avec la verticale du confluent des deux rivières.

L'ensemble des couches plonge donc vers le nord-ouest dans les bois de Bolante et des Hauts-Bâtis de La Placardelle, vers le sud-ouest dans ceux de La Gruerie et de Bel-Orme. *Dans son échappée vers l'Aisne, la Biesme inférieure utilise par conséquent un synclinal d'axe Varennes-La Harazée-Vienne-la-Ville.*

Que sa naissance ait été provoquée, lors des mouvements qui ont déformé les roches gaizeuses en voie d'affaissement, par une moindre résistance locale de leur soubassement, c'est probable sinon certain. Les sondages du Pré-Lignon (121) de Saint-Thomas ont en effet rencontré, à partir du zéro naturel : des alluvions — des gaizes en grande majorité argilo-sableuses — du gault et des sables verts — des calcaires tendres marneux d'âge portlandien — des marnes kiméridgiennes et des boues — du séquanien enfin, première fondation réellement solide car les bancs rigide du facies à Lumachelle font ici totalement défaut dans la succession des terrains.

Des plateaux de la Haute-Chevauchée aux rives de l'Aisne. — Secteur oriental. — En forêt domaniale de La Chalade, de part et d'autre du sillon synclinal, se développent d'assez vastes éléments bien conservés de la surface structurale de la pierre-morte, dans le cas du Bas-Jardinet notamment où les ondulations de la ligne de crêtes paraissent calquées sur celles du sous-sol profond. Sur les tables de La Barricade, encadrées par les ravins des Meurissons et de la Fontaine-au-Mortier, la pente topographique dont la régularité est exprimée par un égal espacement des courbes de niveau entre les entonnoirs de la cote 173 et les Abris du Kronprinz demeure identique à celle des couches. Contrôlable en plusieurs points de la route de Varennes dans des carrières contenant l'ammonite des sommets de l'étage, *Schloenbacchia Varians*, le fait doit être étendu à toute une série de plans inclinés voisins, Saint-Hubert et Le Crochet par exemple. Au nord de La Chalade, l'éventail des gorges secondaires converge vers la Biesme de La Harazée : le tracé peu tourmenté, la longueur et l'orientation nord-est-sud-ouest de ces affluents sont autant d'arguments en

faveur d'un relief conforme à la structure, d'une hydrographie adaptée au synclinal.

L'érosion n'a cependant pas laissé intact le plateau de Bolante. Au débouché de la haute vallée sèche du Ravin Intermédiaire, le chemin de bois qui conduit du Four-de-Paris à l'Ossuaire aborde rapidement une section plane (235) et la traverse intégralement pendant 1.500 m. Dans la montée finale vers la Haute-Chevauchée, le layon évite trois petites croupes : La Fille-Morte (243), la Croix-Parent (259) et le Signal (273) qui surplombent de 10, 15 et 25 m les revers de la cuesta de Rochamp. Disposées comme les dents d'un râteau, les entailles du Faux-Ravin et des Quatre-Côtes sont elles, par simple recoupement des versants, à l'origine de leur mise en valeur ? Ne serions-nous pas plutôt en présence de formes plus évoluées, de reliefs épargnés lors d'une morsure dans les assises de la pierre-morte ? Aux environs de Bolante il existe d'autres mamelons isolés, tel celui de Courte-Chausse (+ 20), d'autres replats à 235-240 m sur les avancées vers l'ouest des triages de La Pierre-Croisée ou sur le trajet de l'ancienne voie romaine, presque horizontale durant 1 km. Si les tables structurales ont bien été entamées, il en subsiste toutefois d'assez nombreux fragments, ce qui revient à limiter en extension les effets de l'érosion au niveau 240. Mais où sont donc les dépôts correspondants ? Bouleversée par les projectiles sur plusieurs centaines d'hectares, la roche semble n'avoir pour toute couverture que des brèches ou des sables gris de la « gaize folle ».

Secteur de Vienne-le-Château. — Les hauteurs de La Gruerie et de La Placardelle, qui encadrent le val inférieur lui-même, s'abaissent progressivement en direction de l'Aisne. Ici les formes étagées sont soulignées, quelquefois d'une manière à peine perceptible dans les paysages, par des dépôts dont la stratigraphie se modifie aux approches de cette rivière, par des ruptures de pente dans les thalwegs, enfin par des replats accrochés aux flancs du berceau de la Biesme.

Quartz et argiles à La Harazée. — Examinons d'abord, sur la rive droite, les districts communaux des bois mutilés de La Gruerie compris entre les ravins de Fontaine-au-Charme et de Houyette. Sitôt franchi le fronton (175 m) auquel est adossé le cimetière militaire de La Harazée, les dénivellations deviennent faibles, les cotes 200-205-210 fréquentes. Le tracé de la première de ces trois courbes est jalonné par des quartz roulés blanc laiteux dont les essaims irréguliers jonchent le sol gaizeux. Leur auréole borde extérieurement une lentille peu bombée couvrant l'ensemble du plateau dans un rayon de 500 m. Nous en connaissons la composition; verticalement et de bas en haut :

— les lits quartzeux,

— une argile ocre remaniée renfermant des grains de quartz roses et feuilletés,

— des sables jaune d'or surmontés d'un limon plus pâle.

Les quartz laiteux peuvent indiquer ici, avec la base d'un remblaiement, une des étapes du modelé dans les tables gaizeuses légèrement rabotées au niveau de 200 mètres.

Graviers calcaires du monument-ossuaire de La Gruerie (cote 186,8). — Entre Houyette, la route de Vienne-le-Château à Binarville et les récentes plantations de pins de La Rouvrelle-Servon, les tranchées de première ligne et l'étroit « no man's land » qui les séparait occupent le sommet d'une crête allongée dont les faces regardent : au sud, vers la Biesme; au nord, vers le ravin de La Noue-Dieusson. Parcourons-en le glacis avec, comme point de départ, la cote 189 du Chemin-des-Américains, layon coupe-feu situé immédiatement à l'ouest de l'entaille de Houyette. A la pellicule très diluée de quartz blancs viennent ici s'adjoindre des galets jaunes roulés, de nature calcaire.

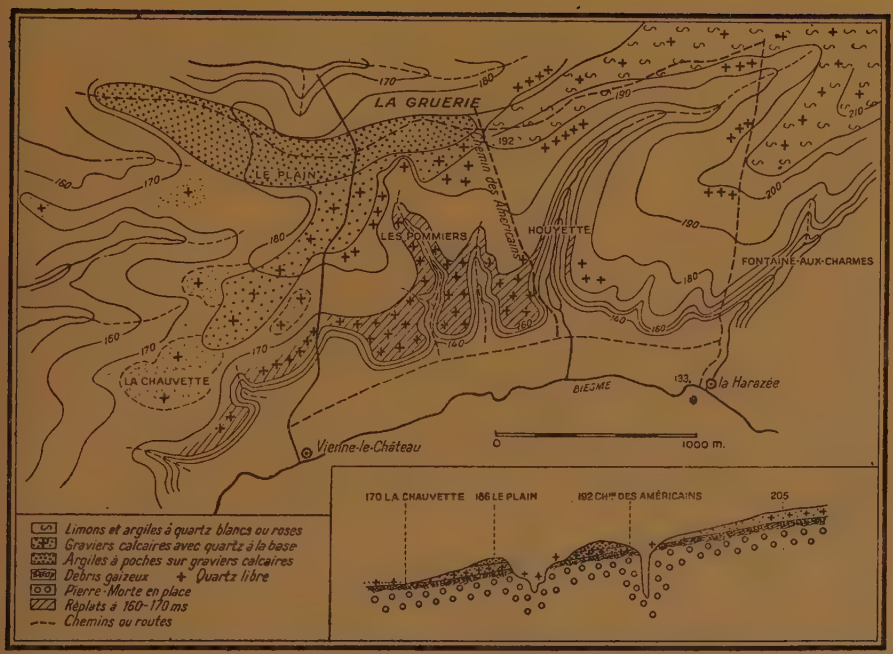

Fig. 6. — La rive droite de la Biesme à Vienne-le-Château.

— D'abord dispersés et réduits numériquement à quelques exemplaires semés sur la pierre-morte déchiquetée par les explosions des fourneaux de mines, ces cailloux jurassiques recouvrent bientôt les quartz d'un mince biseau effilé qui, gagnant en extension comme en puissance, envahit les plateaux ouverts sur le val de l'Aisne. Mise à jour près de la cote 186, la coupe des masses alluviales reproduit avec une certaine fidélité l'alternance des graviers et des sables du gisement de La Présidence. Le matériel constitutif est le même, un peu moins grossier peut-être.

— Sur le faîte suivi par la laie forestière venant de Bagatelle puis, au delà du carrefour de l'Ossuaire de La Gruerie, par la route de Servon, les formations argilo-sableuses de La Harazée se prolongent vers l'ouest sans solution apparente de continuité. Elles semblent ainsi passer au-dessus des remblaiements à graviers. C'est une argile brune à poches et sans quartz qui leur est toutefois superposée dans la petite carrière de la cote 164, autrefois exploitée en bordure de la chaussée, à 500 m de la lisière occidentale des sapinaies. Si les limons affleurent sans interruption sur le parcours La Harazée-cote 164, une lacune cependant dans la stratigraphie : devons-nous obligatoirement conclure à l'unité de la couverture argileuse souvent masquée par le sous-bois, autrement dit à l'identité des deux argiles remaniées, dans leur nature comme dans leur composition ? C'est probable mais ce n'est pas certain.

Quoi qu'il en soit, nous entrons à Vienne-le-Château dans la zone des nappes complexes du vallage de l'Aisne. Les mécanismes qui ont procédé à leur mise en place dès le début du Quaternaire, puis à leur modification au cours de cette ère, dépendent des remblaiements et des creusements ayant alors affecté le bassin de l'ouest de l'Argonne.

Les variations des niveaux de base ont porté les dépôts à graviers calcaires jusqu'au Chemin-des-Américains, qui marque à la fois leur limite d'expansion vers l'est et la cote maximum qu'ils ont atteinte ici sur la rive droite de la Biesme, soit 190-195 m environ.

Nous ne voyons plus aujourd'hui qu'un lambeau des nappes primitives, déblayées suivant trois directions, nord, ouest et sud, lors de la reprise des creusements.

Elargissement au sein du berceau. — Entre le village perché de Saint-Thomas et les plantations de pins de La Rouvrelle, les parcelles cultivées du Chênois ou les prairies de La Chauvette s'étendent sur une section plane taillée dans la pierre-morte en place. Il faut relier à cet épisode toute une série de replats caractéristiques accrochés aux flancs des parois verticales à la hauteur de la courbe 170. Leur aire, parsemée de nombreux quartz blancs et de quelques galets jurassiques roulés, décroissant d'aval en amont, les traces de cet élargissement situé en contrebas des remblaiements de La Gruerie et de La Harazée s'atténuent dans la topographie au delà du ravin de La Fontaine-au-Charme. Mais si l'on remonte une des entailles isolant deux replats, celle des Pommiers par exemple, on constate qu'ils se poursuivent à l'intérieur du vallon, que le thalweg du ruisseau présente une nette rupture de pente, que les têtes de source ou les hautes sections sèches ont attaqué le pied des nappes en tous sens, sans obéir aux conditions structurales.

Dans le façonnement du berceau proprement dit s'inscrit une étape durant laquelle les tables gaizeuses elles-mêmes ont été entamées, par prépondérance de l'érosion latérale, au niveau 165-170, c'est-à-dire à 40 m au-dessus du fond alluvial moderne.

Identité sur les deux rives. — Les formes visibles au nord de la rivière se reproduisent symétriquement sur les plateaux des Hauts-Bâtis de Florent et de La Placardelle. Dans l'arc de cercle compris entre la Biesme,

le ruisseau du Rond-Champ et Vienne-la-Ville, nous retrouvons en effet et successivement :

— face à La Harazée, la pellicule argilo-sableuse à quartz blancs ou jaunes des Etiquets (cotes 210 à 195);

— face au Chemin-des-Américains, les graviers calcaires masquant les galets quartzeux sur la croupe de La Filainerie (198);

— face à la section Ossuaire de La Gruerie-Saint-Thomas, la même nappe complexe, épaisse de 3 m au sondage de la chapelle Saint-Roch, de 4 aux carrières de La Renarde, de 5 enfin à celles des Hairemonts de Vienne-la-Ville. Comme à La Gruerie, le sommet de ces formations passe respectivement de 182 à 165 et 168 m. Une différence toutefois dans la composition du matériel siliceux de leur base : plusieurs blocs volumineux et mamelonnés du faciès rose de Châtrices ont été retirés des gravières de La Renarde.

Si la Biesme inférieure emprunte un synclinal, si le relief est en général conforme à la structure, si le rôle joué par l'Aisne dans la mise en valeur du modelé devient primordial, il est néanmoins remarquable — et le fait paraît capital — que les remblaiements à graviers et à sables alternés de cette rivière, tout en dessinant un golfe vers l'Est, n'ont pas pénétré sur les collines gaizeuses qui encadrent le berceau en amont du coude de La Harazée.

LA GOUTTIERE DE BIESME

La Biesme draine la moitié orientale du massif des gaizes au sud du défilé du Four-de-Paris, rassemblant les eaux issues des plateaux de Beaulieu, de Clermont et de la Haute-Chevauchée. Ce « canal », ainsi nommé lors d'une tentative de régularisation du cours en vue du flottage des bois, n'est au demeurant qu'un maigre filet que les crues soudaines sur le gault imperméable transforment rapidement en torrent.

Saint-Rouin - Les Islettes	Les Islettes - Le Claon	Le Claon - La Harazée	La Harazée - Vienne-la-Ville
1/350	1/230	1/360	1/600

La pente est élevée; ses variations sont sensibles, avec une rupture à la sortie du Bassin des Islettes, précisément entre les cotes 175 et 165. Des têtes de source près de Saint-Rouin au confluent de Vienne-la-Ville, il n'y a guère plus de 25 km, Pourtant, il est possible de distinguer quatre tronçons naturels :

La vallée supérieure. — La Biesme supérieure se forme en aval des étangs des Deux-Busines et du Grand-Canal. Décrivant alors une légère courbe vers le nord-ouest, elle coule entre deux murs de gaize surplombés par les corniches des Granges à l'est, par celles de la Côte de l'Echelle à l'ouest. La dénivellation est de 60 m environ.

Tandis que le ruisseau actuel, précédé d'une haute section sèche, provient du gorgeon transversal de Favart, la vallée se poursuit, non seulement jusqu'au col de Saint-Rouin (cote 205), mais encore, au delà de cet ensellement, par le ravin du Charlevaux, petit émissaire de l'Aisne. La continuité parfaite des deux vallons au pied de la Côte aux Cerfs, le second accentuant encore l'arc de cercle amorcé vers le sud-est, semble indiquer une communication entre eux en dépit du partage des bassins, et ceci naturellement à une altitude dont le minimum est imposé par le seuil de Saint-Rouin. La Biesme a-t-elle poussé ses têtes de source dans la région de Brizeaux? Retenons cette hypothèse, à laquelle l'examen du front méri-

dional de Passavant-Beaulieu nous apportera peut-être quelques éléments de réponse.

A hauteur de la maison forestière de Pologne, lorsque le gault affleure au bas des versants, la Biesme sort de la futaie. Elle descend alors vers Les Senades au fond d'une entaille, large de 300 m à peine, mais perpendiculaire à la pente des assises plongeant en direction de l'Aisne.

Le Bassin des Islettes. — En s'infléchissant vers le nord-ouest, la rivière vient se placer dans le prolongement du couloir de La Thibeaudette. Favorisés par la structure, les affouillements de la Biesme et du Widehan combinés ont abouti au défoncement de toutes les couches jusqu'aux sables verts inclus, mettant ainsi en valeur, toutes proportions gardées, le seul évasement important dans un corridor qui soit situé à l'intérieur du massif gaizeux.

La vallée moyenne, tronçon rectiligne du Neufour et de La Chalade, n'a plus la largeur du couloir auquel elle fait suite en aval de la fourche des Islettes, les parois de gaize étant ici distantes de 500 m au plus. Comme à Futeau, nous sommes en présence d'un berceau au profil dissymétrique où le cour d'eau et sa nappe d'alluvions modernes logée dans le gault longent le pied des côtes de Florent, alors que les prairies de la rive droite s'étalent librement sur l'argile dont les croupes montent jusqu'aux lisières de la forêt de Grand-Pays.

La Biesme inférieure, précédemment étudiée, nous a conduit, par le coude de La Harazée, les dépôts de La Gruerie et les replats de Saint-Thomas, au confluent de Vienne-la-Ville.

La rectitude de la vallée, son rétrécissement et surtout la position qu'elle occupe en amont du Four de Paris exigent quelques explications. Il serait en particulier utile de chercher dans quelles conditions la rivière a pu s'installer à la surface des plateaux gaizeux à mi-chemin entre l'Aire et l'Aisne, de savoir si l'emplacement du sillon primitif a été déterminé par des déformations du sous-sol ou, différemment, par l'existence d'une couverture discordante.

INFLUENCES STRUCTURALES. — Les termes habituellement employés pour définir le « fossé » de la Biesme varient selon les auteurs. On a parlé, tantôt de synclinal, d'accident tectonique et de faille longitudinale, tantôt de surimposition à cheval sur les tables de la pierre-morte. L'expression de gouttière semble préférable car elle ne jette *a priori* l'exclusive sur aucune interprétation.

Plongée des couches et orientation. — Nous avons dit que les gaizes étaient inclinées vers l'ouest dans les districts de Courupt et des Senades, vers le nord-ouest dans ceux de Grand-Pays et de La Haute-Chevauchée. Ces axes se retrouvent effectivement, dans leurs grandes lignes du moins, sur la rive gauche de la Biesme où la courbe de contact de l'argile albienne, presque horizontale de la maison forestière de Pologne aux Islettes, s'abaisse en même temps que le thalweg en aval de ce bourg, plus rapidement même que celui-ci d'ailleurs, puisque le gault s'enfonce dans le soubassement au nord de La Chalade. Il y a un parallélisme certain entre la ligne de faîte et les cotes d'affleurements : sur la Côte de l'Echelle, 260 et 250 pour la première, 190 et 180 pour les secondes; sur les Hauts-Bâtis de Florent, 235 et 220 d'une part, 165 et 154 d'autre part.

La conversion de la pente générale des assises, à laquelle nous assistons à la latitude des Islettes, peut être à la vérité en rapport avec le changement de l'orientation dans le cours de la rivière. Mais si nous nous plaçons au sommet des gaizes, pourquoi l'écoulement normal des eaux de l'est vers l'ouest, à Courupt notamment, a-t-il été interrompu au début des creusements sur la gouttière actuellement suivie par la Biesme?

De la possibilité de fractures au Claon. — L'anticlinal de La Thibeaudette, bombement localisé qui coupait en oblique les hauteurs de Clermont-Beaulieu, s'efface dans l'infrastructure en aval des Islettes. Au long de la vallée moyenne où les influences tectoniques ne sont plus les mêmes, considérons le cas d'une faille orientée sud-sud-est - nord-nord-ouest, dont la lèvre occidentale soulevée aurait ici facilité l'encaissement de la Biesme, dans un dispositif comparable à celui que présente, au sud de l'Ornain, la Saulx de Mognéville.

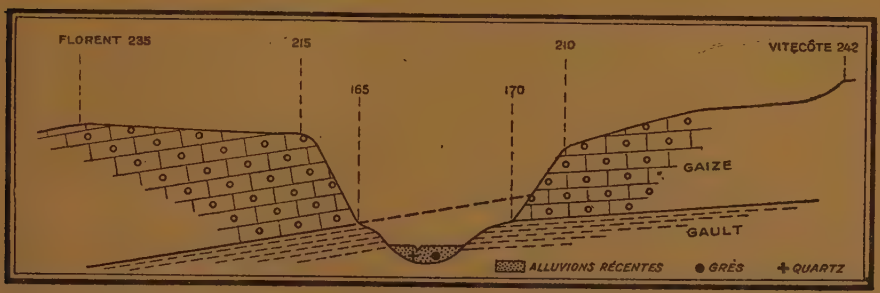

Fig. 7. — Profil du val de Biesme à la latitude du Claon.

L'argument le plus fréquemment invoqué en faveur d'une telle dislocation est fondé sur la rectitude de la gouttière. Nombreuses en face de Futeau, des Islettes et du Neufour, mais séparées par une série de croupes offrant, à l'aplomb de la rivière, des facettes triangulaires, les obséquences se raréfient dans le tronçon suivant où les longues parois trapézoïdales du front de côte sont à peine entamées de très courtes entailles. Ce remarquable alignement, ininterrompu ou presque sur une distance de 10 km, correspond-il néanmoins à un escarpement de faille?

Sur ce point, les indices apportés par la géologie sont beaucoup moins nets : en effet, non seulement les affleurement de la gaize ou du gault sont la plupart du temps voilés par le tapis humifère et les éboulis des versants, mais encore la pierre d'Argonne, irrégulièrement stratifiée et affaissée, repose sur une argile affectée de multiples loupes de glissement.

Les carrières du Claon à l'ouest, le chemin forestier en déblais qui conduit de ce village au carrefour de la Voie Romaine de La Haute Chevauchée à l'est, constituent en fait un des seuls ensembles où l'on puisse observer les assises, encore que partiellement, sur les deux rives à la fois.

— *Rive gauche,* dans le dernier virage de la route de Florent, le contact des deux étages s'effectue à la cote 165. Les strates argileux du verlancier, dont nous connaissons la régularité et la continuité d'une extrémité de la carrière à l'autre, témoignent d'une plongée rapide des couches vers l'ouest-nord-ouest, à raison de 5 à 6 m pour 100 m, chiffre considérable qui laisse présumer d'un relèvement anormal des gaizes. A l'inverse de ce qui se passe à Florent où les eaux d'infiltration ne pénètrent que superficiellement dans les masses rocheuses semi-perméables demeurées compactes, un profond démantellement poussé jusqu'au verlancier, des lézardes béantes, des cassures enfin paraissent liées à un commencement de bascule des blocs, visible dans la partie orientale de la tranchée.

— *Rive droite,* près de l'église du Claon, la base des gaizes se situe entre les courbes 170 et 175, sa pente ascendante en direction de l'est-sud-est étant désormais réduite à 1/100. En conséquence, le plan de contact

tel qu'il a été défini sur la rive opposée, prolongé à l'œil nu au travers de la vallée, vient frapper les parois dominant le village à 15 m au-dessus de l'albien argileux.

Certain au voisinage du Claon et traduit par une déformation des couches, le travail des forces de la tectonique a-t-il été ou non accompagné de ruptures? L'enlèvement par l'érosion des sommets de la pierre-morte entre les Hauts-Bâtis (cote 235) et Vitecôte (cote 242) sur les croupes qui s'avancent vers la Biesme, ainsi que le creusement du berceau proprement dit, ne permettent d'affirmer, en toute certitude de cause, quelle est la nature exacte de l'accident et, dans le cas d'une faille, si celle-ci a effectivement joué à une date imprécisée, la valeur du rejet.

De traces de fractures, nous n'en trouvons plus, sauf peut-être sur la cuesta de La Thibeaudette, en remontant la rive gauche de la Biesme ou de son affluent, le Widehan. En amont de Futeau notamment, aucune discontinuité appréciable dans le plan inférieur des gaizes. Faut-il donc exclure une autre hypothèse, celle d'une couverture discordante sur laquelle se serait installé le sillon primitif à l'emplacement qu'occupe la gouttière?

QUARTZ ET REMBLAIEMENTS. — Sans compter la nappe d'alluvions modernes qui renferme une forte densité de formations gréseuses et quartzeuses indistinctement mélangées, trois niveaux de quartz étagés, pouvant indiquer la base de remblaiements, sont disposés, non seulement sur les flancs de la vallée, mais encore sur les tables qui l'encadrent immédiatement.

Gisement des Côtes aux Cerfs et de l'Echelle. — Au cours de l'aménagement, en une route forestière carrossable, d'un ancien chemin de bois unissant Courupt à Châtrices, les premiers bancs de la pierre-morte, cachés sous le sol végétal, furent décapés en 1934 sur la ligne de faîte longeant la Biesme supérieure. Dans la section horizontale — nous sommes à présent à 245 m d'altitude — comprise entre la rampe d'accès au plateau et le carrefour du layon de Saint-Rouin, des terrassiers mirent à jour, reposant sur la roche gaizeuse en place, un essaim de quartz blanc ovoïdes composé de grains dont le diamètre n'excède pas 1 cm, léger semis, certes, mais largement étendu en surface.

Plus récemment, dans les triages de la Côte de l'Echelle, à 1.500 m au nord de ce dépôt et à la même cote, nous avons recueilli quelques petits cailloux roulés d'un facies identique noyés au sein d'une argile sableuse jaune, épaisse de 15 à 30 cm selon les lieux. Cette pellicule fruste n'est qu'un lambeau méridional de la lanière argileuse, remaniée et coiffée d'un limon d'âge quaternaire, qui descend avec les crêtes jusqu'à Florent.

Deux niveaux distincts vers 200 et 175 m. — Des plateaux riverains, passons maintenant aux versants, puis au fond du berceau.

— Nous avons déjà relevé l'existence des horizons quartzeux et gréseux sous les remblaiements argilo-gaizeux des gorgeons secondaires, comme sur les replats de Beauchamp. Dans la gouttière elle-même, *aux environs de la cote 200,* notons encore :

— répandus sur les berges des Deux-Busines de Saint-Rouin et en aval de la digue de ces étangs, quelques galets de quartz blanc;

— à 100 m au nord de la maison forestière de Pologne, accroché aux flancs abrupts de la Côte aux Cerfs, un placage de sables fins provenant de la décomposition des gaizes a été entamé, au début de l'année 1947, pour livrer passage à un chemin temporaire de débardage. Son sommet atteint la cote 225. A la base, en plus des quartz, de minuscules fragments de grès de Châtrices;

— près de la ferme de la Maison-Dieu, à 2 km du hameau des Vignettes, A. Meunier a pu situer, comme à la Côte aux Cerfs, d'autres essaims de granules quartzeuses à l'état libre. Ces derniers suivent sur

plusieurs centaines de mètres le tracé de la courbe 200 à hauteur de laquelle ils sont alignés. Ici le substratum est gaizeux.

N'oublions pas enfin, pour compléter ces éléments dispersés, les lentilles argilo-sableuses à quartz de La Harazée et de La Placardelle qui, sur les hauteurs de la basse Biesme, masquent la pierre-morte à une altitude sensiblement égale.

— *Les replats à 165-175 m,* visibles dans le secteur de Vienne-le-Château, disparaissent au delà du ravin de Houyette. Néanmoins, en amont de la rupture de pente qui se produit dans le thalweg de la Biesme à la sortie des Islettes et souligne la reprise des creusements au-dessous de ce troisième niveau, des quartz et des débris anguleux de grès roses jonchent, épars, le sol albien des prairies comprises entre la route de Futeau et le lit du torrent.

FORMATION DU BASSIN DE LA BIESME : Les origines. — Bien qu'il soit possible d'envisager plusieurs interprétations pour expliquer les premières étapes du modelé, nous possédons cependant quelques renseignements sur la constitution du réseau hydrographique.

L'orientation du couloir de La Thibeaudette est fonction de l'anticlinal dont il suit l'axe, celle de l'exutoire de la Basse-Bienne, du synclinal de Vienne-le-Château. Les affluents de la rive droite sont pour la plupart conséquents à la pente des couches vers l'ouest ou le nord-ouest. Mais il y a des exceptions, ne serait-ce que le ruisseau de la gorge du Diable à Bellefontaine.

D'autres considérations, ayant trait aux dépôts des plateaux de la rive gauche, nous incitent à ne pas chercher dans les seules déformations des assises gaizeuses, représentées en particulier par l'accident du Claon, — c'est-à-dire dans une faille —, les fondements de la concentration des eaux dans la gouttière transversale :

La signification morphologique des facies siliceux tertiaires pose un problème qui dépasse singulièrement le cadre de la région de Clermont, des Islettes et de La Harazée. Par suite d'un profond démantellement, rien ne semble plus en place; les grès sont même, en toute vraisemblance, absents de la plateforme de Beaulieu. Mais les quartz de la Côte aux Cerfs, qui ont accès aux crêtes bordant la Biesme, peuvent indiquer la base d'un remblaiement au niveau de 240-250 m. Cette altitude est précisément celle des grès dans les hautes vallées sèches et des festons des tables de Courupt d'une part, des ensellements voisins des Islettes et des courtes sections planes de Bolante d'autre part.

Sans rien vouloir présumer, ni de la date de ces phénomènes, antérieurs toutefois aux oscillations climatiques de l'ère quaternaire, ni de leur extension en Argonne, sans exclure aussi l'hypothèse d'une couverture gréseuse à un niveau plus élevé encore, nous devons tenir pour fondée :

LA MISE EN PLACE INITIALE DE LA BIESME SUR UN MODELE DIFFERENT DE LA SURFACE STRUCTURALE DES GAIZES, MODELE QUI A PU, AUTANT QUE LES DEFORMATIONS DU SOCLE, DISPOSER DE L'ORIENTATION PREMIERE DE LA RIVIERE ET SCINDER AINSI EN DEUX LE DRAINAGE DES PLATEAUX, LA MOITIE ORIENTALE ETANT TRIBUTAIRE DE LA BIESME, L'AUTRE MOITIE DE L'AISNE.

Le relief en creux, façonnement du berceau. — Les étapes suivantes, durant lesquelles les affouillements alternent avec des périodes de repos, nous sont devenues familières au cours de cette étude. Résumons-les assez brièvement :

— Un vigoureux creusement dans les gaizes, poussé au centre jusqu'à l'albien, transforme les vallées embryonnaires en un faisceau d'entailles profondes de 40 à 60 m. Les hautes gorges des Goulettes nous donnent

aujourd'hui une idée de ces formes simples. Provisoirement stabilisé vers 200-210 m, le niveau de base local est alors jalonné, tant par les quatre gisements de quartz alignés sur les versants entre les Deux-Busines et La Harazée, que par les dépôts gréseux, de Pologne ou de Beauchamp par exemple, qui tapissent le fond des encoches. De cette époque datent également l'abaissement du seuil de Saint-Rouin et, l'érosion latérale prépondérante agissant à son tour sur les couches meubles du gault, l'élargissement du couloir de La Thibeaudette, exprimé par le recul de la cuesta et les replats médians qui la précèdent.

— Une remontée des eaux à 230-235 m a pour effet de combler partiellement les sillons ébauchés. Cette phase d'alluvionnement est marquée par les remblaiements bien conservés dans les gorgeons secondaires, mais réduits partout ailleurs à des lambeaux. A leur surface, pas de traces importantes d'une attaque dans la pierre-morte en place. Le matériel de remplissage qui recouvre les grès et les quartz se compose exclusivement de sables gaizeux ou de boues argileuses albiennes.

Au-dessus de cette aire d'ennoyage, seuls émergent quelques reliefs : la plateforme de Beaulieu, les sommets de Grand-Pays, les buttes de Bolante et les crêtes de la Côte de l'Echelle. Que dire du sens des écoulements, sinon que des communications sont toujours possibles, soit vers le sud par le ravin du Charlevaux, soit vers le nord par les plateaux de La Harazée. Rappelons enfin que l'altitude du col de Clermont, où l'on ne trouve aucun dépôt, est, elle aussi, à 235 m.

— Lors de la reprise des creusements consécutive à une baisse de niveau de 25 m environ — cotes absolues : 165-175 —, le drainage s'effectue en direction de l'Aisne par le synclinal de Vienne-le-Château, sur le parcours duquel commence à se dessiner le tronçon inférieur de la Biesme. Les masses de comblement déjà accumulées dans la gouttière sont en grande partie enlevées, tandis que le gault en amont et la gaize en aval subissent un nouveau burinage.

— L'extension des remblaiements à graviers calcaires de l'Aisne sur les plateaux de La Gruerie et de La Placardelle est la conséquence d'un retour temporaire des eaux à 195-200 m au maximum. Comme ces nappes, qui n'ont pas franchi le seuil de Saint-Rouin au sud, ne s'enfoncent pas dans la vallée plus loin que le coude de La Harazée au nord, le bassin hydrographique de la Biesme est donc définitivement fermé à toute influence venue de l'extérieur, à moins qu'elle ne soit transmise par l'exutoire de Vienne-le-Château.

— Les rajeunissements : ablation des formations à graviers aux abords de la rivière, encaissement — avec ruptures de pente — du val inférieur dans les gaizes, sont provoquées par une quatrième incision des thalwegs, le confluent de Vienne-la-Ville étant désormais à 10 m au-dessous de sa cote actuelle (121).

— L'alluvionnement moderne, sensible jusqu'aux Islettes, met un point final au façonnement du berceau.

Si imprécise qu'elle soit à l'origine, l'histoire de la Biesme prend figure au fur et à mesure que l'on s'avance dans l'échelle des temps. Le relief en creux de Futeau, du Claon ou de La Thibeaudette est, en somme, dans sa mise en valeur, le résultat d'oscillations répétées du niveau de base des eaux. Les dernières étapes du modelé, notamment la constitution des nappes à graviers au début de l'ère quaternaire, phénomène qui serait peut-être entre tous le plus nuancé, sont en rapport avec l'évolution morphologique du vallage de l'Aisne et avec elle seule. Il importe toutefois, avant d'en aborder l'étude, de jeter un regard sur les districts gaizeux drainés par les émissaires directs de cette rivière.

III

PLATEAUX ET GORGES TRIBUTAIRES DE L'AISNE

La Biesme et l'Aire sont parallèles entre elles dans leurs cours moyens d'abord, dans les coudes qu'elles prononcent à La Harazée comme à Saint-Juvin ensuite, dans les défilés de Vienne-le-Château et de Grandpré enfin. Les figures géométriques semblables, tracées sur une carte d'Argonne en prenant l'Aisne de Villers, de Vienne-la-Ville et de Senuc pour base, limitent, à surfaces égales, les plateaux boisés des régions de Sainte-Menehould au sud, de Binarville au nord. Alors que la Biesme isole complètement les premiers, ceux-ci ne sont en fait que le prolongement septentrional des massifs gaizeux de Grand-Pays et de Bolante. Après avoir traversé la route du Four de Paris à Varennes, l'ancienne Voie Romaine des Hautes Chevauchées venue de Clermont par La Pierre-Croisée — aujourd'hui un chemin forestier — suit donc sans aucune interruption la ligne de faîte dominant l'Aire jusqu'aux Champrochers de Marcq.

LE SUD OU LES REVERS DE LA COTE DE BIESME

Les forêts de Châtrices, des Princes et des Hauts-Bâtis couvrent du manteau continu de leurs chênaies les tables de la pierre-morte qui descendent lentement en direction de l'Aisne. Le profil topographique suivant le sens des médidiens démontre, comme à La Placardelle, l'existence de deux secteurs : à l'est et sur une distance variant de 4 à 6 km, des plans inclinés aux très faibles ondulations; à l'ouest, des replats dans la roche en place qui gagnent en extension aux approches de la rivière.

La surface structurale. — Nous avons eu l'occasion d'établir simultanément et la conversion de la pente des couches à la latitude des Islettes et la concordance entre structure et relief sur le front de la Biesme. La plongée du socle vers l'ouest puis vers le nord-ouest explique ici l'abaissement des crêtes au nord de la route nationale Paris-Metz.

Par ailleurs, dans le tronçon presque rectiligne compris entre les altitudes 200 et 250, cette artère monte régulièrement, de La Grange aux Bois au sommet de la Côte de Biesme, à raison de 1 m pour 100 m. Des remarques similaires peuvent être faites au sujet des routes Moiremont-Florent à partir de la lisière des bois de La Viergette et Châtrices-Courupt à partir de l'étang des Porcheries. La base des gaizes ayant sur ces tronçons la même inclinaison, la conformité du relief visible sur le rebord

oriental des plateaux doit être étendue à l'ensemble de leur secteur. Nous pourrions vérifier plus explicitement l'exactitude de ce fait sur le front méridional de Passavant où l'argile du gault affleure sans discontinuité.

Bien que les surfaces de la pierre-morte soient presque entièrement dénudées, un facies gréseux au moins entre dans la composition des dépôts superficiels. Mais l'éparpillement des grès roses, épisodiquement révélés par le décapage du tapis humifère, et leur extraction des vallées voisines, tant par les moines de Châtrices que par les habitants de La Grange aux Bois ou de Passavant, ne nous permettent pas, à l'aide de ces seuls lambeaux, de reconstituer une couverture siliceuse démantelée, c'est-à-dire de distinguer formellement ce qui est en place de ce qui ne l'est pas, même lorsqu'il s'agit de blocs volumineux.

Une inconnue subsiste aussi à propos des autres formations : si nous connaissons le rôle joué dans les remblaiements de Biesme par les quartz de la Côte de l'Echelle, les lanières argilo-limoneuses dont les coulées ont envahi jusqu'aux Vertes-Voyes (200) les plans situés de part et d'autre de la route Paris-Metz ne semblent plus contenir les granules ovoïdes rencontrées sur les crêtes.

Les replats de l'Aisne. — Les courbes de niveau 210, 200 et 190 sont beaucoup plus resserrées que celles qui les encadrent. A l'ouest de la marche ainsi dessinée, léger ressaut il est vrai puisque les dénivellations médianes n'excèdent jamais une quinzaine de mètres, les assises supérieures des gaizes ont été entamées. Les cartes topographiques, y compris les éditions anciennes du plan directeur au 1/20.000, ne donnent pas toujours une idée exacte de la section couverte en largeur par le second secteur. A titre d'exemple, citons l'allée forestière de la Haie-Guérin reliant en ligne droite Futeau à Verrières; cette longue tranchée quitte bientôt les tables des districts de l'Echelle pour demeurer ensuite horizontale sur un parcours de 4 km, parcours correspondant à celui de la courbe 180 qui vient prendre en tangence les corniches de la rive droite de l'Aisne. Quelquefois plus vastes encore, surtout lorsque les gorgeons qui les séparent sont éloignés les uns des autres, les replats se succèdent sans exception notable, de Villers à Vienne-le-Château :

— *en amont,* aux Mensognes de Châtrices, soit à proximité de la Haie-Guérin, nous ne trouvons, vers 180 m d'altitude et voilant la pierre-morte rabotée, qu'une mince pellicule de sables gaizeux. Sous une puissance de 40 à 50 cm, elle renferme, outre des fragments gréseux et des quartz roulés blanc laiteux, une grande quantité de concrétions ferrugineuses;

— *en aval,* les nappes à graviers jurassiques ont largement pénétré, à la faveur des élargissements, sur les territoires de Moiremont, puis de Vienne-la-Ville, où elles se raccordent aux remblaiements de La Renarde.

Si les gaizes ont opposé à l'érosion latérale de l'Aisne et de ses petits affluents une résistance supérieure à celle du gault aux Islettes ou, comme nous le verrons, des craies à La Présidence, l'usure est cependant appréciable puisqu'elle concerne près de la moitié des plateaux de la rive orientale.

Le réseau des gorgeons : Longeval. — Cette vallée abrite, sur une distance de 4,5 km, huit des neuf étangs de Châtrices et se termine en amont du réservoir principal de La Rouillie par un système de six entailles parallèles, disposées comme les dents d'un râteau : — Le Neufour — Les Fées — Longeval lui-même, au centre — La Grande Vallée — La Caronne — Les Bossardes. Suivons l'une d'entre elles, la première par exemple, parce que la plus typique. Elle comprend :

— *une haute section sèche,* très courte (250 à 230 m) et encastrée dans les tables de la Côte Collet, dont les grès roses viennent jalonner le rebord. Il y a, dans ce dispositif, applicable également à la gorge adventive

des Pouyers comme aux cinq autres entailles, beaucoup de points communs au ravin du Neufour, tributaire de l'Aisne, et à celui de Pologne, tributaire de la Biesme;

— *une section moyenne*, longue de 1.500 m environ. Un matériel gaizeux enlevé aux plans voisins en encombre le fond. Il se superpose à un lit irrégulier de quartz blancs et de grès du faciès de Châtrices. La stratigraphie suppose, ici encore, un démantellement préalable des formations siliceuses tertiaires. Epais de 4 à 5 m, ce remblaiement ancien adoucit le bas des versants. Il est limité : à l'est, par les sources (cote 210); à l'ouest, par une rupture de pente dans le thalweg du ruisseau. A cet endroit prend fin le gisement gréseux.

A la sortie de l'étang des Usages avec lequel apparaît la nappe des alluvions modernes, bien distincte des dépôts précédents et artificiellement remaniée à la suite des travaux d'endiguement, la vallée rejoint le Longeval. Large désormais de 300 m, le tronçon inférieur a pris forme, entre les Mensognes et le Four au Verre, lors des creusements finaux à partir de la courbe 170, le confluent de Villers étant alors à 30 m en dessous de cette cote.

Identité dans les profils. — Axé en général sur les méridiens, le réseau des gorgeons découpe les plateaux de la région de Sainte-Menehould en une suite de rubans plus ou moins étroits. Est-ce à dire que les affluents de la rive droite de l'Aisne soient conséquents sur toute leur longueur, que leur tracé soit aussi régulier qu'on veuille bien le penser? C'est le cas de Parfondval et de l'Alleval, certes; mais ce n'est plus celui des ravins du Sougniat, des Marotines et, dans une moindre mesure, du Longeval. Des coudes singuliers, affectant en particulier presque tous les émissaires de troisième ordre, se produisent à hauteur des ruptures de pente, au point où commencent, avec la zone des replats, les nappes à graviers jurassiques qui les recouvrent.

LE NORD OU LES REVERS DES COTES DE VARENNES ET DE CHATEL-CHEHERY

S'il reproduit dans ses grandes lignes le relief en creux des districts gaizeux isolés par la Biesme, le modelé des plateaux situés au nord de Vienne-le-Château, La Gruerie exclue, est cependant plus nuancé. On peut en résumer ainsi les caractères : déformations du soubassement à peine perceptibles sur les hauteurs, étranglements près de Lançon du secteur des replats, brusques changements d'orientation dans le cours des ruisseaux, drainage partiel vers l'Aire par La Louvière enfin.

Entre deux synclinaux. — Un sillon dans les gaizes facilite à la Biesme son échappée en direction de l'Aisne. A 15 km de là, une ondulation semblable traverse le défilé de Grandpré, au profit de l'Aire maintenant. Sans anticiper sur l'étude du front de cuesta de Varennes, notons encore, entre ces deux vallées de la structure, le passage d'une ride anticlinale, d'axe Apremont-Autry et faillée sur ses retombées. Nous devrions trouver la trace de ce bombement sur la ligne de faîte orientale. Or, il n'en est rien.

— Tandis que la puissance des gaizes déformées diminue de moitié entre la ferme de Rochamp (70 m) et Marcq (30 m), les crêtes demeurent continuellement à l'altitude de 240 m au nord du Bois de Bel-Orme. Pour illustrer ce fait, il suffit de relever quelques cotes, de remarquer en même temps l'extension des aires couvertes par la courbe 235 : — Pont à l'Aune, 241 et 240 — Courchevache, 244 — La Femme Morte, 242 — Les Pierrettes, 244 — Côte Chanchardon, 240 et 245,5 — Champrochers, 236.

Sur ce rebord des plateaux, seule l'ablation par l'érosion d'une partie des assises de la pierre-morte a permis le nivellement du dôme et de ses

failles. L'avancée vers Cornay du curieux éperon de la Côte Somillon, qui prolonge la haute vallée de La Louvière, semble être le seul indice topographique d'un de ces accidents.

— En revanche, doit-on tenir pour des fragments de la surface structurale des gaizes les plans inclinés qui, à l'est d'une ligne : La Harazée — Charlevaux — Les Quatrains — La Besogne, forment les revers de la cuesta? C'est possible; mais la base de l'étage ne pouvant être observée, constatons seulement que les tables descendent vers l'ouest sans incident notable avec une pente très régulière de 1/100. Les trois petites croupes du bois de Binarville, cote 221, 218 et 206, paraissent d'ailleurs avoir été isolées par le recoupement des versants des ravins adjacents, l'Homme-Mort et Les Bièvres.

— L'érosion latérale de l'Aisne a largement mordu dans le secteur gaizeux occidental, à Servon comme à Condé-les-Autry, à La Mare aux Bœufs comme à Binarville. Les nappes à graviers jurassiques contenant des grès roses de Châtrices, dans la carrière du Champ des Oiseaux notamment, en occupent la majeure partie jusqu'à la route Binarville-Autry, au delà de laquelle elles se réduisent à quelques galets calcaires et à des quartz épars. Si ces nappes s'étalent ici, au niveau moyen de 165-175 m, sur une largeur de 4 km, les superficies couvertes se rétrécissent considérablement lorsque s'amorce près d'Autry le grand méandre de la rivière. La Bénarde est, à l'extrémité sud-ouest du Plat Noir, la dernière expression des replats avant qu'ils ne s'accrochent aux flancs du berceau lui-même en aval du village de Lançon.

Le drainage : vers l'Aire. — Le ruisseau de La Louvière circule au fond de deux entailles en équerre. Si la première (est-ouest) est subséquente, la seconde (sud-nord), rectiligne, n'est séparée de l'Aisne que par une étroite languette de plateaux, sensiblement horizontale dans les bois de La Taille (205), de Senuc (208) et de Montgarny (210). Le détournement des eaux en faveur de l'Aire au coude très prononcé de La Besogne peut s'expliquer, soit par « une faille dans le massif des gaizes qu'elle couperait en deux », soit aussi par une mise en place de La Louvière sur un modelé différent. L'absence apparente de dépôts et la stratification irrégulière des bancs rocheux autorisent dans le cas présent, comparable à celui de la Biesme, toutes les interprétations.

Vers l'Aisne. — Exception faite des ruisseaux de Baldrange et des Vallées, celui-ci ne dépassant pas la zone des replats de La Mare aux Bœufs, l'écoulement s'effectue, au sud du bois de Cornay, par l'émissaire des Bièvres qui réunit cinq affluents : Walerme - La Noue - Charlevaux - l'Homme-Mort et Les Hacquets. Nous retrouvons ici, y compris les étangs ou les marécages sur les alluvions modernes, les trois sections qui composaient le Longeval de la forêt de Châtrices. Mais, en amont des ruptures de pente (cotes 155-160) accompagnées d'étroits, les remblaiements ne renferment plus, près de l'ancien moulin des Hacquets, que des quartz et des quartzites-grès à défaut de cordons de grès de Châtrices. Le profil d'équilibre n'est pas encore réalisé; les eaux creusent encore dans les hautes vallées, alors qu'elles commencent à alluvionner près des confluents des ruisseaux avec l'Aisne.

CHAPITRE VI

LE RELIEF DES BORDURES

L'OUEST ET LE SUD

I

LE VALLAGE D'AISNE

Il faut entendre par vallage d'Aisne une suite de collines aux reliefs estompés, un couloir — large de 5 à 8 km — ouvert entre les plateaux boisés de l'Argonne et les savarts couronnés de pins ou les plaines cultivées de la Champagne crayeuse. Quatre faits essentiels sont inscrits dans ces paysages reposants, coupés de vergers et de peupliers, mais où la moindre élévation de terrain permet à la vue de s'étendre des lisières de la forêt de chênes aux talus finement soulignés de Valmy :

— une vallée basse alluviale, à méandres encaissés dans un berceau gaizeux. Resserrée au sud de Vienne-la-Ville, elle s'évase en aval du confluent de la Biesme. Rivière assagie, bordée d'aulnes ou de trembles, l'Aisne descend lentement vers le nord et serpente au milieu de grasses prairies;

— dominant ce creux de 30 à 50 m, des collines moutonnées, coiffées par une série de dépôts complexes. Visible jusqu'à la Bionne, leur nappe est installée sur des assises meubles tronquées au niveau de 170-180 m;

— des appuis : à l'ouest, le front des craies, ses « monts » et ses quelques buttes-témoins avancées; à l'est, les tables gaizeuses et leurs replats. Entre ces deux points, un palier du turonien indique l'interruption momentanée de la plongée des couches en direction générale de Suippes;

— un double réseau d'affluents rassemble les eaux et les conduit à l'Aisne :

— Ceux de la rive droite, la Biesme, l'Aire, la Fournelle et les nombreux ruisseaux intermédiaires ont déjà fait ou feront en temps et lieux l'objet d'un examen particulier. Retenons dès à présent qu'ils ne sont pas toujours strictement adaptés aux conditions imposées par la structure;

— ceux de la rive gauche, émissaires de la craie, traversant le vallage à contre-pente. Ils se distinguent par leur parallélisme, au moins jusqu'à l'Ante.

La rivière principale a poussé ses têtes de sources hors du massif des gaizes, dans le Bas-Pays de Triaucourt et de Givry, domaine par excellence des roches tendres de l'infracrétacique, notamment des argiles de l'albien. Identiques à ceux de Sainte-Menehould, sauf peut-être dans la composition de leur base gréseuse, les dépôts gagnent en extension vers le sud, atteignent et franchissent l'Ornain. L'étude du vallage proprement dit ne peut donc être dissociée de celle des bordures méridionales de l'Argonne. Ici, s'effectue le partage des bassins. Ici, se pose le problème des écoulements à l'origine, du drainage initial vers le nord au pied d'un ancien front du turonien.

LA VALLEE SUPERIEURE DE L'AISNE ENCAISSEE DANS LES GAIZES

La plaine d'inondation. — Entre Villers (cote 145), Senuc (cote 105) et Voncq (cote 96), où un coude vers l'ouest annonce, avec le cours moyen, son entrée dans les plaines du Rethelois, l'Aisne divague sur le fond alluvial d'une vallée aux parois gaizeuses, maintenant trop grande pour elle.

Les méandres de déversement aux capricieuses arabesques, les zones marécageuses asséchées ou non et les bras morts ne multiplient. Le profil d'équilibre est presque réalisé. Si la pente reste sensible dans les sections encore étranglées de Châtrices et de Lançon, elle se ralentit près du confluent de la Dormoise d'abord, en aval de Senuc ensuite, où les parcs installés sur le remblaiement moderne s'épanouissent jusqu'à Challerange, couvrant ainsi en largeur plus de 1.500 m.

Villers - Servon	Servon - Autry	Autry - Senuc	Senuc - Brécy	Brécy - Vouziers	Vouziers - Voncq
1/1.400	1/1.500	1/1.400	1/1.600	1/1.600	1/1.650

La puissance des matériaux lentement accumulés qui, dans les proportions d'un tiers environ, comblent partiellement le berceau rocheux, atteint 10 m à Villers, 12 à Verrières et 15 à Vienne-la-Ville. Ces alluvions récentes regroupent, sous forme de sables fins et d'argiles imperméables d'une part, de cailloutis gaizeux et de débris de grès d'autre part, la plupart des éléments lithologiques rencontrés en Argonne. Sur une coupe verticale, la nappe est cependant plus régulière que celle de la Biesme à La Harazée et le matériel beaucoup moins grossier.

Le sondage du Moulin de Haut de Verrières indique, en effet, à 100 m de la rivière, la superposition de deux séries semblables, sinon identiques,

dans leur composition et comprenant chacune plusieurs lits parallèles (1) :

du zéro naturel	terre végétale boues	de — 6	boues argileuses jaunes argile grise compacte
à	argiles molles argiles grises	à	graviers et rognons gaizeux
— 6	graviers de gaize	— 12	

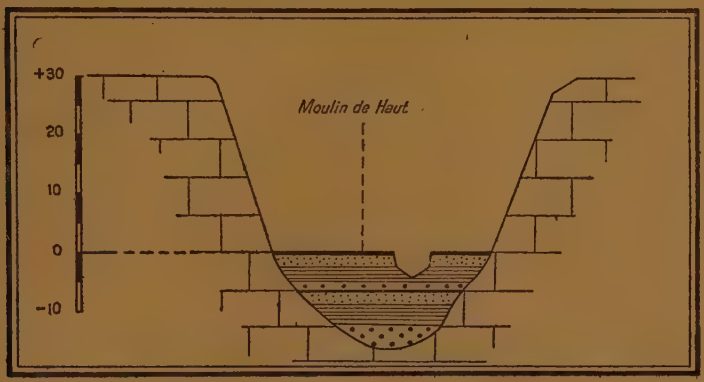

Fig. 8. — Profil de la vallée basse dans l'hypothèse d'une fossilisation. A Verrières le zéro naturel est à la cote 138,5.

Un autre sondage, celui du Pré Lignon de Saint-Thomas où l'on retrouve la même disposition, semble confirmer l'existence effective d'une terrasse fossile vers — 6 m à partir du niveau actuel des berges de l'Aisne. R. Thillois, qui tient cette hypothèse pour fondée, ayant recueilli, sur le territoire de Sainte-Menehould — au lieu-dit Les Hazelles —, une dent d'elephas primigenius dans la moitié inférieure des alluvions, la première étape du remplissage serait donc postérieure ou au plus tôt contemporaine de la fin de l'Acheuléen.

En revanche, sur une rive comme sur l'autre, aucune trace de terrasses à + 5 et + 15 m au-dessus de la plaine d'inondation. Leur absence constitue une des différences essentielles entre l'Aisne de Sainte-Menehould ou de Senuc et l'Aire de Varennes ou de Saint-Juvin.

Emplacement du cours d'eau. — Creusée dans les assises gaizeuses au nord de Villers, la vallée de l'Aisne décrit, durant la traversée de l'Argonne, toute une série de sinuosités. Nombreux et pressés les uns contre les autres en amont du confluent de la Biesme, plus largement ouverts ensuite, les méandres encaissés accusent pour la plupart une topographie mûre, conforme au sens actuel des écoulements. Leur déplacement vers l'aval, au cours d'une vigoureuse attaque des eaux courantes sur les flancs des lobes de rive concave, a réduit ces derniers à un simple pédoncule effilé. Il en est ainsi des petites croupes sur lesquelles sont installés les villages de Châtrices et de La Neuville-au-Pont. Près de Verrières même, dans les prairies du Haldron, le recoupement a été réalisé. A Sainte-Menehould, le travail était si avancé que le simple aménagement d'un chenal en bordure des fossés protégeant la forteresse moyenâgeuse a permis de séparer définitivement la butte du Château des hauteurs comprises entre l'Aisne et son affluent l'Auve.

(1) Collet : *Géologie de l'arrondissement de Sainte-Menehould, commune de Verrières.*

Entre Condé-les-Autry et Senuc, la rivière dessine un vaste arc de cercle en direction de l'est, s'enfonçant ici au cœur du massif des gaizes dont elle scinde les affleurements en deux parties sensiblement égales. Sur toute la longueur de cette boucle, la phase d'élargissement dans la roche en place, telle que nous l'avons définie à Châtrices ou à Saint-Thomas, est désormais inscrite au sein du berceau lui-même. Très nettement profilé, le replat de la rive droite, que suit à l'altitude de 155-160 m la route de Lançon à Senuc, supporte une grande quantité de petits cailloux roulés de quartz, de quartzites-grès et de grès roses de Châtrices.

Perpendiculaire à la pente générale des couches, le cours d'eau est, dans son orientation, parallèle au talus des craies. Mais, contrairement à ce que nous pourrions attendre d'un relief monoclinal, il ne s'agit nullement d'une subséquence immédiate. En effet, une bande de terrains tendres, faciles à déblayer, s'étend entre ce front et l'Aisne dont l'enfoncement dans la gaize dure et perméable a nécessité un très puissant burinage. Faut-il donc parler de surimposition? Si une telle affirmation semble pour le moins prématurée, il est toutefois permis de supposer que la rivière a pu s'installer, à l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, sur un modelé différent de celui que nous avons sous les yeux.

LES COLLINES ET LA SIGNIFICATION MORPHOLOGIQUE DES DEPOTS QUATERNAIRES

Le cénomanien et le turonien tronqués au niveau de 170-180 m. — Décapé sur de grandes surfaces dans la région de Vouziers et de Monthois ou partiellement voilé par les nappes à graviers au sud de la Bionne, le fond structural des hauteurs situées à l'ouest de l'Aisne se compose exclusivement de formations meubles : sables verts supérieurs, craies glauconieuse et marneuse. L'action de l'érosion se traduit par des vallons marécageux, coupés d'étangs, et des versants en pente douce, piquetés de boqueteaux. Entre le sommet arrondi des terres argilo-limoneuses et le thalweg des émissaires de la rive gauche, les dénivellations, toujours atténuées, ne dépassent qu'exceptionnellement 25 à 30 m. Si nous relevons quelques cotes sur les collines que parcourt la route nationale Attigny-Sainte-Menehould-Vitry-le-François, nous constatons que les altitudes absolues augmentent d'abord de Vouziers à la Bionne : Vrizy, 140 — Savigny, 145 — Vienne-la-Ville, 160 — Maffrécourt, 175 —, pour se stabiliser ensuite aux environs de 175-180 m.

Examinons maintenant le contour extérieur des dépôts à graviers de la Côte de La Présidence. Leur base épouse assez exactement le tracé de la courbe de niveau 170. A l'est de la route, face à Verrières, elle recoupe les sables verts dont la puissance, en cet endroit, est inférieure à 5 m, les affleurements venant mourir sur la pierre-morte à quelques centaines de mètres de là. Or, le cénomanien supérieur sableux plonge vers l'ouest à raison de 1 m pour 250 m. Le plan inférieur de la lentille quaternaire étant à peu près horizontal et, par là même, indépendant du pendage de son substratum, il en résulte que la moitié occidentale de la sablière repose sur la craie grise turonienne (C 5). Par conséquent :

LA COIFFE ALLUVIALE TRONQUE EN BISEAU LES DEUX COUCHES SECONDAIRES SUCCESSIVES.

Nous avons vu incidemment, en déterminant l'extension des nappes, que ce fait capital concernait également le turonien marneux et la gaize, c'est-à-dire toutes les assises du vallage.

Par ailleurs, l'inclinaison de ces dernières est ici, dans le sens des parallèles, beaucoup plus faible que sous les plateaux de Châtrices ou de

Vienne-le-Château. Bien plus, nous pourrions vérifier, en suivant par exemple le contact des craies glauconieuses et marneuses, qu'elle devient pratiquement nulle entre la Bionne et l'Ante, c'est-à-dire du nord ou sud.

Ce palier coïncide donc avec le niveau d'érosion à 170-180 m, défini par Baulig (1) comme limité à la Bionne et aux bordures méridionales de l'Argonne, niveau sur lequel sont étalés les lambeaux résiduels des dépôts à graviers.

Enfin, la date proposée par Baulig pour l'abrasion du sommet de chacun des étages de l'ère secondaire à l'ouest de Sainte-Menehould, date qui remonterait au pliocène supérieur, n'est pas incompatible avec la présence, à la base des nappes, des horizons gréseux ou quartzeux démantelés d'une part, de l'elephas antiquus d'autre part.

Premières interprétations sur les remblaiements et les creusements de l'Aisne. — L'étude du quaternaire dans la région de Sainte-Menehould et de La Neuville-aux-Bois nous a apporté, sur ces questions, un certain nombre de renseignements d'ordre lithologique ou climatique. Résumons-les brièvement :

— la mise en place des alluvions : graviers, galets calcaires, sables gris et rognons gaizeux, tantôt en lits parallèles, tantôt en bancs entrecroisés, était terminée à l'acheuléen; la coexistence des deux faunes paraît contradictoire; elle peut s'expliquer en tenant compte que les apports semblent avoir été effectués dans des conditions de climat très variables;

— l'argile brune à concrétions peut provenir du remaniement de formations préexistantes, probablement au cours d'une période interglaciaire; soumise à des alternatives de dégel et de regel, cette couche superficielle est entachée de coulées de solifluction non seulement sur les pentes, mais encore en profondeur.

La présence des graviers sur les plateaux de La Gruerie comme sur les replats de La Neuville-au-Pont et de Binarville nous permet maintenant de préciser l'origine de la surface ondulée qui sépare, sans conteste, les séries argilo-limoneuses et leur soubassement. Les alluvions à galets calcaires ont été empilées sur une épaisseur de 30 à 35 m. Près de Saint-Thomas notamment, à proximité de la rive droite de l'Aisne, elles masquent la gaize à une altitude de 165 m environ; mais dans sa poussée en direction de Vienne-le-Château, le même lambeau atteint, au chemin des Américains de La Harazée, la cote extrême de 195-200 m que l'on peut considérer comme un maximum. La puissance actuelle des bancs de La Présidence (3 m) ou de La Renarde (5 m) n'est pas comparable à celle qui était la leur à la fin de la phase des remblaiements.

Cette remarque nous conduit naturellement à envisager :

un enlèvement de la majeure partie des nappes avant le dépôt des argiles ocres,

par conséquent, une très sensible variation du niveau de base. Faut-il donc exclure systématiquement un phénomène d'ordre eustatique « purement conventionnel »? Ce serait sans doute faire trop peu de cas d'une ablation aussi importante, favorisée en toute vraisemblance de cause par un changement de climat agissant dans le même sens que la baisse des eaux, c'est-à-dire un refroidissement. Ce point est capital, car il nous permettra, lorsque nous serons en possession de tous les éléments relatifs à l'histoire de l'Argonne au quaternaire, d'envisager une explication du mécanisme des creusements et des remblaiements ayant présidé à l'évolution morpho-

(1) H. Baulig : « Les hauts niveaux eustatiques du Bassin de Paris », *Annales de Géographie*, année 1928.

logique du vallage d'Aisne. Pour le moment, bornons-nous à en retracer simplement les étapes essentielles dans le tableau suivant :

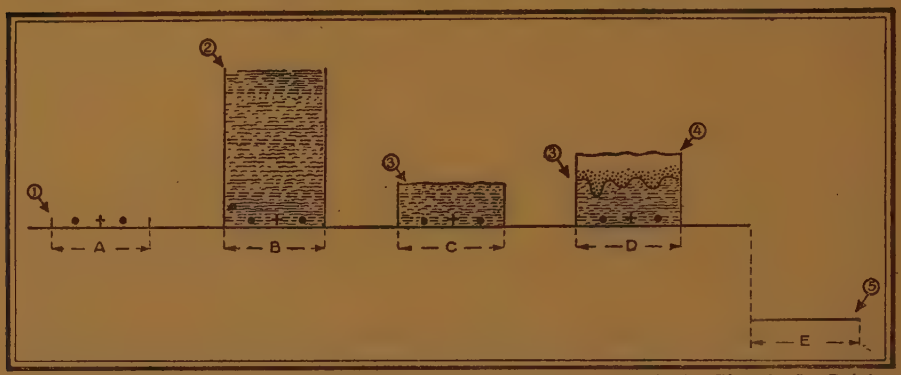

Fig. 9. — Résumé des étapes de l'histoire du relief aux environs de la Côte de La Présidence, pour la période comprise entre le tronquage de la craie glauconieuse et le creusement du berceau actuel de l'Aisne :

— A —	Grès et quartz	— cote 175 —	niveau 1
— B —	Nappes à graviers	— cote 200 — (maximum)	niveau 2
— C —	Ablation	— cote 177 —	niveau 3
— D —	Dépôts argileux	— cote 180 —	niveau 4
— E —	Creusements finaux	— cote 140 —	niveau 5

Un dernier problème se pose, celui des rapports entre l'Aisne moderne et les coiffes alluviales. La première descend en effet vers le nord plus rapidement que les secondes, maintenues sur les hauteurs de part et d'autre de la rivière. Cette disjonction apparaît :

« Sur les profils de l'Aisne et de l'Ante. Il est impossible d'étudier les « terrasses, qui demeurent comprises entre 165 et 195 m, alors qu'elles « devraient suivre parallèlement les profils. Ceux-ci paraissent absolument « anormaux de Villers à Vienne-la-Ville où l'Aisne passe de la cote 145 à « la cote 126... (1). »

On ne saurait nier cette anomalie. Mais l'indépendance entre le cours d'eau et les dépôts se comprend mieux, si l'on tient compte que ces derniers ont été installés à partir de la surface d'érosion à 170-180 m avec laquelle ils coïncident jusqu'à la Bionne. Ceci explique d'ailleurs que l'on ne trouve aucune terrasse, pas plus à + 5 qu'à + 15 m au-dessus du lit actuel. Thillois soulève encore une autre objection, dans le plan cette fois :

« Ces alluvions forment une bande continue de plus en plus épaisse « vers le sud. Alors que l'Aisne, étroite en amont, s'élargit progressivement « vers le nord, les alluvions anciennes perdent rapidement de leur impor« tance, »

A la latitude de Chaudefontaine, par exemple, outre la lentille située sur la rive gauche — puissance 4 m, chiffre au moins égal à celui des sablières de La Neuville-aux-Bois —, il en existe, nous le savons, une autre étalée sur les replats des plateaux de Moiremont ou de La Placardelle. Bien plus, au pied même du Moulin de Valmy, près du Four à Chaux, on peut voir, accrochée aux flancs d'une carrière de la craie turonienne (cote 195), une pellicule de sables gris ou jaunes contenant des graviers jurassiques roulés. Ainsi la nappe s'est étendue en travers de tout le

(1) R. Thillois : B.S.G.F., tome XVI, fasc. 2, p. 79 et sq.

vallage de Sainte-Menehould, gagnant vers les districts gaizeux ou crayeux comme à Ante, et couvrant en largeur près de 7 km.

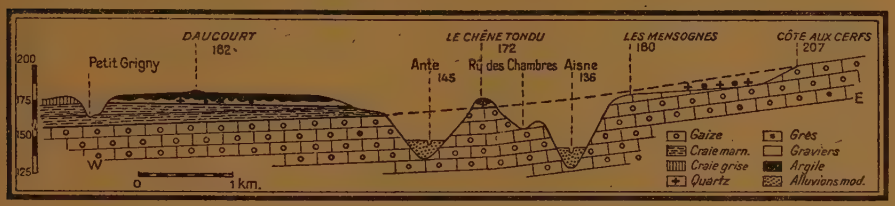

Fig. 10. — L'Aisne, l'Ante et leurs coiffes complexes, à hauteur de Daucourt.

L'enlèvement partiel des dépôts après la mise en place de la couverture argilo-limoneuse, ablation qui tend à faire croire à leur amenuisement du sud au nord, ne peut être ici imputable qu'aux rajeunissements, à la reprise de l'érosion attribuée, selon Gardet, Patte, Pâque et Thillois, à la fin de l'acheuléen ou aux débuts du moustérien, date que confirmerait l'existence, à la partie supérieure des limons de Remicourt (1), de vestiges d'une industrie humaine de cette époque:

Le caractère anormal des terrasses provient, en définitive, de leur construction à partir des collines et non du thalweg de l'Aisne moderne, sur les rives de laquelle nous chercherions vainement des niveaux décroissants. L'inversion est d'ailleurs matérialisée, nous ne l'ignorons pas, par la superposition, aux terrains les plus anciens — graviers —, des plus modernes — argiles. De là résulte l'opposition brutale entre la vallée de l'Aisne, aux escarpements abrupts, aux méandres encaissés, et le modelé des hauteurs, estompé encore par les coulées de solifluction.

LE FRONT DES CRAIES ET SON RECUL

Comparées à celles de la Côte de Biesme, les rampes que l'on gravit en quittant l'Argonne pour aborder les plaines champenoises de Suippes semblent à peine indiquées dans la topographie. L'absence, au sommet, d'une assise plus résistante que les autres réduit la cuesta turonienne de Valmy à un simple talus. Sur les revers, à quelques kilomètres en arrière, les ressauts festonnés de la craie coniacienne sont encore moins perceptibles. Entre les crêtes de La Lune (205), du Mont-Yvron (211), de la Main de Massiges (197) et du Mont-Cuvelet (192), d'une part, le bas des pentes encombrées de débris crayeux, d'autre part, les dénivellations n'excèdent pas une trentaine de mètres. Elles deviennent un peu plus accusées (+ 35 et + 50 m) si nous progressons vers le nord, dans la région de Vouziers où cependant les monts : Croix des Soudans (197), Monts Chéry (205) et Côte de Bourcq (190), ne répondent guère à ce déterminatif. Au sud, dans le secteur de Saint-Mard-sur-le-Mont, les reliefs sont mieux soulignés, avec les Monts de la Serre (+ 45) et la Croix-Molveau (+ 60). En même temps, la ligne de faîte, presque horizontale de Bourcq à La Lune, passe de 195-205 à 230-245 m.

Déformations. — Le plan inférieur de la craie blanche sans silex (C6b) monte lentement, mais très distinctement, d'Attigny à la Bionne. A partir de cette rivière, les cotes de contact se maintiennent, à quelques excep-

(1) M. Pâque : ouvrage cité, p. 197.

tions de détail près, entre 175 et 180 m. Au long de l'auréole, ce sous-étage se comporte donc comme ceux du vallage. Les faibles ondulations dont il est affecté paraissent prolonger celles de la Champagne voisine. Ainsi en est-il du bombement anticlinal, d'axe nord-ouest - sud-est, aboutissant à Somme-Tourbe et Valmy (1). Visibles sur les versants des obséquences, les affleurements jalonnent une plongée de l'assise en direction de l'ouest, mais la pente ne dépasse que localement une moyenne de 1 m pour 350 m.

Le *PALIER* amorcé à hauteur de la vallée de l'Aisne, élargi sous les collines de la rive gauche, concerne aussi le turonien supérieur, c'est-à-dire le sous-sol du talus de Valmy.

Aplanissements. — Ceci posé, le niveau d'érosion observé à La Présidence s'étendrait, selon Baulig, au front de côte lui-même :

« Malgré l'inclinaison des couches et les déformations diverses qu'elles « ont subies, le sommet de la cuesta est nivelé vers 180-200 depuis le « parallèle de Vouziers jusqu'à celui de Châlons-sur-Marne, sur une lon- « gueur de 60 km et sur une largeur de 10 à 20 km de l'est vers l'ouest. « Au sud de Sainte-Menehould, cette plateforme nivelle à la fois les craies « blanches et marneuses. Plus au nord, elle disparaît avec la craie blanche « et ceci évidemment : l'érosion au voisinage de l'Aisne a déterminé de la « craie marneuse. Au sud, des cotes sensiblement plus fortes; mais l'allure « tourmentée de la topographie montre qu'il ne s'agit pas d'une portion « relevée de la surface, mais plutôt de reliefs résiduels correspondant à « une zone particulièrement résistante de la craie. »

Il convient toutefois, au sujet de cette usure, de formuler quelques remarques :

— une partie du turonien supérieur a été enlevée, comme le laissent supposer le biseau absolument plat de la Main de Massiges et le replat taillé dans la roche en place sur les versants de l'éperon de la Croix-Molveau;

— les remblaiements à graviers ayant atteint approximativement, au maximum de leur puissance, une altitude de 195 m à Valmy, il pourrait y avoir ici confusion entre un élargissement à leur hauteur et l'épicycle antérieur proposé par Baulig. Un fait est certain : les galets roulés calcaires n'ont pas franchi les crêtes de La Lune, de Somme-Bionne et du camp de Tahure.

Front ancien. — En avant du talus et réduisant d'un tiers la distance qui le sépare de l'Aisne, existent des croupes de la craie blanche, épargnées lors du déblaiement de cette formation : La Justice, la Côte de Malmy, le Mont-Trémois et le promontoire du Mont-Yvron. Plus à l'est encore, des lambeaux de la craie marneuse parviennent, aux environs de La Neuville-au-Pont, à l'aplomb même de la rivière.

L'ennoyage de la plupart des petites buttes-témoins par les dépôts quaternaires qui les recouvrent ou les encadrent indique que le recul de la cuesta est, au plus tard, contemporain de la phase d'érosion ayant précédé ces apports.

Un FRONT ANCIEN du turonien et un PALIER STRUCTURAL constituent par conséquent les APPUIS sur lesquels repose le drainage principal à l'ouest de l'Argonne. Si l'emplacement actuel de l'Aisne peut ainsi s'expliquer, il ne faudrait pas pour autant oublier que l'encaissement de cette dernière dans les gaizes s'est effectué, après fossilisation, à partir des nappes à graviers, ceci dans une seconde étape. Dans tous les cas, comme nous l'avions laissé entendre, un modelé différent a conditionné cette installation.

---

(1) Dollfus : Recherches sur les ondulations des couches tertiaires dans le Bassin de Paris. *Bulletin de la Carte Géologique*, n° 14.

Les affluents de la rive gauche. — Un réseau bien ordonné de courts émissaires traverse le vallage, le remonte à contre-pente et attaque le talus des craies, en arrière duquel vont se perdre, au delà des « sommes », les hautes sections sèches.

Ces rivières sont en général orientées du sud-ouest au nord-est, que ce soit la Loire ou le ru des Daims dans le secteur de Vouziers, la Dormoise, la Tourbe, la Bionne, l'Auve — grossie de la Yèvre — ou l'Ante dans celui de Sainte-Menehould. Ajoutons que le second groupe présente, en amont d'une vallée basse envasée, un tronçon moyen presque rectiligne, tantôt franchement subséquent, tantôt même encastré à l'intérieur des districts, au pied des affleurements de la craie coniacienne.

Le parallélisme de ces cours d'eaux, la simplicité de leur tracé et surtout la direction à laquelle ils obéissent sans exception, tels sont ici les arguments d'ordre topographique qui, d'après Pâque et Cayeux (1), militent en faveur d'un écoulement primitif de l'Aisne vers le nord. Mais, pour traiter pleinement de cette question, encore faut-il connaître les lignes essentielles du modelé au sud du goulet de Villers-en-Argonne.

(1) A Pâque et A. Cayeux : Compte rendu à l'Académie des Sciences. *A propos des alluvions anciennes entre Aisne et Ornain.* VI, p. 157 et sq.

II

LE BAS-PAYS ENTRE AISNE ET ORNAIN

La région des sources de l'Aisne possède sans contredit une certaine unité physique. Celle-ci provient autant de la nature des roches — séries tendres de l'infracrétacique souvent voilées par les alluvions anciennes recouvertes d'argile —, de l'absence totale de reliefs — peu de contrastes entre les collines mollement ondulées et les vallons marécageux —, que de l'indécision même du drainage dans la « trouée » de Triaucourt, dans les grands bois de Belval ou des Argonnelles, et enfin dans les plaines de Revigny.

Les bordures méridionales de l'Argonne ont des limites précises : au nord, où le massif des gaizes se termine brutalement; à l'est, où les tables calcaires se relèvent en direction de l'Aire; à l'ouest, où le talus des craies paraît mieux dessiné qu'à Valmy. Vers le sud, en revanche, aucun accident de terrain notable ne permet de distinguer l'un de l'autre les bassins de l'Aisne et de l'Ornain. Un bombement anticlinal coupe bien par le travers la subsidence de Givry, mais il a été, au début de l'ère quaternaire, enseveli sous les nappes à graviers. On conçoit aisément que, dans ce « Barrois Mouvant » surveillé à l'horizon par la Tour de l'Horloge de Bar-le-Duc, la formation du réseau hydrographique : sens des écoulements à l'origine, systèmes de captures et partages finaux, ait fait l'objet de plusieurs interprétations contradictoires.

LES CORNICHES DE PASSAVANT-BEAULIEU

Le passage des plateaux de Châtrices au Bas-Pays de Triaucourt est aussi soudain que leur raccordement au vallage de La Présidence était insensible.

Structure. — De Villers-en-Argonne au Signal de Waly, la route de Sainte-Menehould à Lavoye, par Passavant et Brizeaux, longe le pied d'une côte escarpée dont les corniches, aux lisières de la forêt et des vergers, surplombent le ruisseau du Hardillon d'une hauteur de 80 à 100 m. Cette dénivellation est d'autant plus remarquable que, immédiatement au sud de cette barrière, les différences de cote sont minimes : 10 à 30 m seulement. Vu de face, avec un recul de 5 km par exemple, l'ensemble du front peut être décomposé en deux parties :

— Entre le Four au Verre (200), la Côte Collet (230) et la Tête de

Brémont (263), les crêtes montent assez régulièrement, sans rupture de pente, sans traces d'aplanissements.

— La surface de la pierre-morte, précédée maintenant d'un chapelet de buttes, continue à s'élever vers l'est de Grande-Goutte (270), à Beaulieu (280) et au Signal de Waly (304).

Au centre, une coupure franche, celle de l'entaille du Charlevaux qui, est-il nécessaire de le rappeler, prolonge exactement, au delà du seuil de Saint-Rouin, la haute vallée de la Biesme.

Si la plongée du gault vers l'Ouest (Waly, 230 — Charlevaux, 185 — Pont aux Vendanges, 150), égale en valeur moyenne à celle de la ligne de faîte, nous permet de vérifier la conformité du relief à la structure sur le parallèle de Passavant, la dislocation très profonde des blocs de la pierre-morte ou du verlancier et la forme trapézoïdale de la plupart des grands versants seraient-elles en rapport avec un champ de fractures, plus ou moins lié à l'élimination quasi totale des dépôts gaizeux dans le Bas-Pays de Senard? L'examen de la tranche décapée des deux assises, dure et tendre, les renseignements fournis par les sondages, même poussés jusqu'au jurassique, ne nous apportent ici aucun indice décisif en faveur d'une telle hypothèse, si séduisante soit-elle.

Pour mieux comprendre le travail des forces de la tectonique, il faut nous transporter, sans vouloir trop anticiper, dans la région de Givry. Un léger dôme, d'axe est-ouest, traverse, en déformant toutes les couches d'âge secondaire, le bois des Argonnelles et les territoires du Châtelier, puis de Noirlieu. Cette ride est visible sur les rives de l'Evres comme sur celles de la Malche, affluent de la Chée, où le plan de contact des sables verts inférieurs et du calcaire portlandien passe de 200 m (Evres) à 235 m (Vaubécourt), pour revenir ensuite à 215 et 200 m près de Louppy-le-Château. Entre ce bombement et le front de Passavant, la craie glauconieuse transgresse sur la gaize et vient, à Senard, reposer directement sur l'argile albienne. Il n'est donc pas exclu de supposer, dès la période crétacique et sur la retombée nord de l'anticlinal, une ablation des formations supérieures de la pierre-morte. Les influences structurales, envisagées sous cet angle, pourraient alors expliquer le dégagement ultérieur, par l'érosion, du flanc méridional de la lentille des gaizes.

Modelé. — De l'Aisne à la route Brizeaux-Saint-Rouin, les corniches, après un tronçon rectiligne, décrivent un arc de cercle, en avant duquel se dresse la petite croupe isolée du Rotomont (200-175) (1).

A partir du Brémont, une suite de buttes au profil accusé, masquant, à 2 km au sud de l'ancienne abbaye, les escarpements de Beaulieu : L'Epinaie (240-205), La Sainte-Maxe (276-210), le Pain de Sucre (270-210) et le piton (240-215) détaché du Signal de Waly. Cette dernière hauteur est d'ailleurs reliée à la plateforme de Clermont par un pédoncule que franchit, à 240 m, le chemin forestier de Lavoye à Courupt. Au pied de ces témoins, quelques replats sur le gault, à la même altitude que celle des ensellements voisins, c'est-à-dire à la cote 210 environ. Nous retrouvons ici, semble-t-il, quelques-unes des étapes de l'histoire du val de Biesme, inscrites non seulement vers 240 m sur les plateaux qui l'encadrent, mais plus bas encore, dans la gouttière elle-même. Faut-il donc attribuer à la Biesme les creusements au-dessus de 200 m dans le secteur de Brizeaux et la mise en valeur des buttes-témoins? C'est possible, étant donné ce que nous savons de l'entaille du Charlevaux, de la Côte aux Cerfs et du seuil de Saint-Rouin. Toutefois, en dépit de la fréquence de certaines cotes caractéristiques, nous ne pouvons

(1) Pour le Rotomont comme pour les autres buttes, la première cote est celle du sommet, la seconde celle des ensellements qui les unissent.

affirmer si nous sommes en présence, soit de phénomènes consécutifs à un début d'aplanissement, soit d'un simple recoupement des versants.

Une autre difficulté provient de l'absence de dépôts, en particulier de graviers jurassiques à l'ouest de la Tête de Brémont. Les volumineux grès roses de Châtrices, qui abondent dans les prairies ou les rues de Passavant et de Brizeaux, ne sont vraisemblablement pas en place. Nombre d'entre eux ont pu être, en outre, retirés par les habitants des gorges Saint-Martin et du Neufour. Dans quelle mesure les formations tertiaires et quaternaires ont-elles été déblayées lors de la phase de rajeunissement provoquée par l'encaissement de l'Aisne dans les gaizes de Villers? Bien que nous ignorions tout de cet épisode, notons qu'il n'y a pas aujourd'hui, au pied du front de Beaulieu ou de la Côte Collet, de cours d'eau conséquent, dont l'importance justifierait la vigoureuse érosion ayant déterminé des falaises gaizeuses sur une puissance de plus de 75 m. La rivière d'Evres, même grossie du Hardillon, n'est au demeurant qu'un petit émissaire de l'Aisne, logé au sein des collines informes de l'albien.

DES SOURCES DE L'AISNE A L'ORNAIN

La subsidence de Givry. — Les plateaux calcaires de Saint-André-en-Barrois et de Pierrefitte s'abaissent rapidement en direction de l'Aire d'abord, de Triaucourt et de Louppy-le-Château ensuite. Un relevé de cotes, suivant deux itinéraires nord-sud, distants l'un de l'autre d'environ 10 km, suffit à illustrer la chute de l'altitude :

Crêtes de Sommaisne, de la Vaux Marie et de Seigneulles : 245 - 260 - 310 - 315 - 325 - 340 - 320 - 305;

Hauteurs de Foucaucourt, de Vaubécourt et de Lisle-en-Barrois : 210 - 215 - 205 - 230 - 220 - 200 - 210.

Entre les méridiens correspondants, la pente topographique, appréciable, est presque toujours supérieure à 1/100. Le comportement des plans de contact du kiméridgien, des sables verts et du portlandien montre, dans la vallée de l'Aire comme dans celle de l'Ornain, que la surface structurale du calcaire dur, déformée par l'anticlinal du Châtelier et surmontée tantôt de lambeaux albiens — à La Héronnière par exemple —, tantôt de limons argilo-sableux, a été bien conservée, du moins dans ses lignes essentielles.

A l'ouest de Triaucourt et de la Malche, où les sables verts, l'argile du gault, puis les nappes à graviers affleurent tour à tour sur de grandes étendues, l'inclinaison des assises devient beaucoup plus faible, réduite, jusqu'au talus des craies inclusivement, à 1 m pour 350 m. L'évolution morphologique de la région de Givry, située dans une position basse par rapport, non seulement au massif des gaizes, mais encore et surtout aux tables portlandiennes des bordures orientales de l'Argonne, a plus d'un point commun avec celle du vallage de Sainte-Menehould qui lui fait suite vers le nord-ouest.

Imprécision du modelé et de l'hydrographie. — Le sol des forêts de Belval, de Belnoue et des Argonnelles, où prédominent les courbes de niveau 175-180-185, est peu vallonné. Au voisinage de l'Aisne et de ses nombreux affluents, des fonds plats marécageux, abandonnés à l'aulnaie ou plantés de peupliers, des prairies et des étangs. Seuls, la Chée, la Vière et l'Ornain coulent, sur les alluvions modernes, entre les collines mieux esquissées; ici les dénivellations varient déjà de 30 à 40 m.

Comme à La Présidence, l'érosion a disposé des formations meubles de l'infracrétacique, y compris des gaizes argileuses du Châtelier ou de Vroïl. La zone d'abrasion « est liée à la présence des terrains tendres, car « les altitudes croissent dès que l'on se rapproche de leurs limites... La « plateforme de Triaucourt en est un fragment bien conservé, grâce à la

« faiblesse érosive de l'Aisne dans cette région. Le cycle a tronqué tous « les étages, s'arrêtant net devant les calcaires jurassiques, signe que *nous « sommes à la limite de son extension* ». (1)

La pierre-morte plus résistante que les autres assises ne s'interposant plus ici entre la craie glauconieuse et le gault, la zone des aplanissements s'est élargie vers l'est. Accumulés dans le réceptacle ainsi préparé, les dépôts quaternaires — galets calcaires et argiles limoneuses — ont pu, de ce fait, occuper, de Noirlieu à Laheycourt, une section de 12 à 15 km. Nous n'avons pas l'intention de revenir sur ce que nous avons déjà dit des conditions dans lesquelles s'est déroulée la mise en place des remblaiements complexes. Nous ajouterons seulement que des grès stampiens, à défaut peut-être d'autres facies tertiaires, reposent dans les prairies de Charmont, que les graviers roulés ont atteint, près de Laimont, une altitude extrême de 200 m, et que l'étude des cotes relatives du sommet des terrasses et des thalwegs principaux conduirait, sur les collines de l'Ornain comme sur celles de Sainte-Menehould, à une anomalie :

« La même nappe... serait tyrrhénienne à Vassincourt (+30), milazienne « à Bettancourt (+ 61) et sicilienne à Sermaize (+ 85) (2). »

Le partage des bassins, fort inégaux en superficie d'ailleurs, s'effectue, sur l'axe Rembercourt-aux-Pots - Noirlieu, à *partir des alluvions anciennes* et au-dessus de l'anticlinal du Châtelier qu'elles ont recouvert.

L'*Aisne* supérieure a un parcours très sinueux. Des sources (225 m) à Villers-en-Argonne (145 m), elle change trois fois d'orientation, brusquement et sans raison apparente. Ses affluents : l'Ante, la Lieue et les ruisseaux des étangs aux multiples ramifications, ont décapé, assez loin vers le sud, les districts quaternaires, en s'approchant, presque jusqu'à les rejoindre, des têtes des vallées mieux encaissées de la Vière ou de la Chée.

Ces deux dernières rivières vont se jeter dans l'*Ornain* dont la cote absolue est, à Revigny, sensiblement inférieure à celle de l'Aisne à Villers : ici 132 m, là 145 m. Elles sont caractérisées, en outre : dans le plan, par un tracés indécis, agrémenté de nombreux coudes; sur les profils, par une pente plus accusée que celle des tributaires de l'Aisne.

LE COURS DE L'AISNE VERS LE NORD

Deux hypothèses s'affrontent. L'une, traditionnelle, est basée sur un écoulement primitif non seulement de l'Aisne, mais encore de la Saulx et de l'Ornain, au travers du Bas-Pays, en direction de Sainte-Menehould, puis de Vouziers. Telle est l'opinion de Buvignier, Fuchs, Denizot, Patte, Gardet et de Martonne, récemment reprise par Pâque et Cayeux. L'autre, celle de Thillois, suppose à l'inverse un drainage initial vers le sud, suivi d'un renversement des eaux.

Pour expliquer une capture sur le tronçon Sommaisne - Basse-Hotte - Ruisseau des Dignes - Argonnelles - Laheycourt, tronçon qui aurait été abandonné à la fin de l'acheuléen, Thillois invoque :

— l'indépendance relative des nappes à graviers vis-à-vis de l'Aisne moderne;

— leur amenuisement et leur disparition progressive dans la région de La Neuville-au-Pont;

— l'existence de galets roulés de gaize dans les alluvions de la Vière.

Nous avons eu incidemment l'occasion de mettre en doute quelques-uns de ces arguments, sinon de les réfuter. L'érosion préalable au niveau de 175-180 m et les rajeunissements rendent compréhensibles deux des

(1) Baulig, ouvrage cité.
(2) Pâque, ouvrage cité.

phénomènes. Le fait de trouver des fragments gaizeux à Possesse ou à Sogny-en-l'Angle n'est d'ailleurs pas concluant, remarque à juste titre Pâque. Pourquoi proviendraient-ils plutôt des plateaux de Châtrices, alors que la Vière longe un affluent du même étage ?

Revenons donc à la solution généralement admise qui impute à un cours d'eau sud-nord la formation du réseau hydrographique à l'ouest de l'Argonne. Il est possible, à l'appui de cette interprétation, de réunir tout un faisceau d'indices.

— La topographie fait ressortir, à propos de leur évolution, quelques différences entre les bassins :

« De part et d'autre de la ligne de partage, la pente est bien plus forte « vers le sud que vers le nord. »

Pâque estime que la haute Chée affouille encore les argiles albiennes et le calcaire portlandien. Il souligne surtout que, pour descendre de 100 m, il faut effectuer un trajet de 30 km dans la vallée de l'Ornain, de 60 dans celle de l'Aisne. Si le détournement de l'Ante de Givry ou de l'Aisne de Vaubécourt lui paraît, en conséquence, invraisembable, il admet la capture de l'Ornain et de la Saulx par un émissaire de la Marne. Auparavant, le premier aurait coulé sur les alluvions des Argonnelles; la seconde, sur celles de Charmont et de Noirlieu.

— Si la morphologie ne permet guère, dans ce milieu instable et uniforme à l'extrême, de repérer l'emplacement approximatif des anciens lits, elle nous apporte en revanche, entre Villers-en-Argonne et Vouziers, un renseignement plus précis : la régularité du dispositif des affluents de la rive gauche de l'Aisne, orientés vers le nord-est.

— En reportant sur un seul tableau les cotes absolues de la base des remblaiements à graviers, relevées sur une largeur de 10 km et une longueur de 60 au contact des assises d'âge secondaire rabotées, nous ferions encore ressortir la présence d'un *sillon primitif*, antérieur aux dépôts à elephas antiquus. Horizontal de Laimont à Daucourt (175) où il coïncide avec l'Ante, il s'abaisse ensuite de Chaudefontaine (170) à Vienne-la-Ville (165) et à Autry (155), ceci sans ambiguité. Cette prédisposition n'exclut naturellement pas un ralentissement des écoulements lors de la phase de remblaiement qui a porté le sommet de la nappe quaternaire à l'altitude de 200 m.

— Nous avons noté, avec Cayeux, que la taille moyenne du matériel en provenance des districts jurassiques allait en décroissant de Vassincourt à La Présidence et à Vienne-le-Château. En même temps, le volume des éléments fins augmentait :

« La surface des galets de 1 cm et plus passe de 60 % du total au « sud à 35 % vers Laimont, à 15 % dans les gravières d'Ante. »

— L'argument décisif, qui implique un drainage principal vers le nord, repose sur leur accumulation dans le vallage crétacique de l'Ante, certes; mais aussi dans celui de Sainte-Menehould et d'Autry, plus septentrional encore. Comment les graviers portlandiens et séquaniens, qui n'ont pas accès aux plateaux gaizeux, hormis au voisinage immédiat de l'Aisne, qui n'ont pas pénétré dans le val de Biesme, auraient-ils pu parvenir à La Présidence sans utiliser le trajet Bas-Pays de Givry et de Laheycourt; Villers, Autry?

L'EST ET LE NORD

III

L'AIRE ET LES PLATEAUX CALCAIRES DE MONTFAUCON-D'ARGONNE

Avec l'Aire, nous abordons les limites orientales du massif gaizeux d'Argonne. Sur la rive gauche de ce cours d'eau, les facies de la pierre-morte et du verlancier cessent en effet d'imprimer au modelé les formes massives des tables inclinées, ciselées de gorges profondes. Ici, la futaie dense et continue subit un temps d'arrêt.

Du haut du belvédère de Sainte-Anne qui surveille le défilé de Clermont, la vue s'étend vers l'est sur les plateaux calcaires dont la surface monte en direction de la Meuse, sur le groupe des buttes de la Forêt de Hesse et, dans le lointain, sur la Tour de Montfaucon, autre observatoire jalonnant l'ancien front des gaizes. Au premier plan, l'Aire, rivière aussi rapide que l'Aisne est lente, ses terrasses couvertes de prairies et de terres labourées.

Quittant Sainte-Anne pour Varennes et traversant le pont de Neuvilly, suivons la route nationale de Verdun à Vouziers. A l'ouest, une côte au profil alourdi, émoussé, une corniche précédée de petites croupes sur lesquelles étaient autrefois perchés les châteaux forts de Châtel et de Cornay. Mais, aux environs de Saint-Juvin, la physionomie d'ensemble n'est plus la même : les crêtes s'abaissent, l'Aire s'engouffre dans un goulet et s'enfuit vers l'Aisne de Senuc. La Bar supérieure coule de son côté vers le nord dans un vaste champ d'alluvions. Aux portes du défilé de Grandpré, nous touchons un point sensible de l'histoire du partage hydrographique des bassins de la Meuse et de la Seine : la dissociation du système Aire-Bar-Agron et la capture de Saint-Juvin, décrite par Davis dès 1895.

LA CUESTA DOMINANT LE VAL DE L'AIRE

Le front, composition géologique et rôle de la structure. — Nous nous trouvons à Varennes en face d'une côte comparable, dans son aspect comme dans la valeur de la dénivellation, à celles de Passavant ou de La Thibeaudette. La ressemblance résulte de l'opposition entre la couche dure du sommet — la gaize, épaisse de 75 m au sud, de 45 m au nord, et forte-

ment burinée par l'érosion — et la couche tendre sous-jacente — le gault imperméable, sur lequel courent les ruisseaux issus du verlancier. Les sables, les brèches et les rognons enlevés aux parois de la pierre-morte encombrent à peu près partout le pied des versants. Près de la ferme d'Abancourt, ils s'étalent sur plusieurs kilomètres carrés, voilant les affleurements de l'albien. Leur amoncellement est déjà un des éléments, peut-être le moins important, de l'ennoyage de la base.

L'originalité de la tranche décapée provient davantage de l'emplacement qu'elle occupe et des déformations des assises que de la longueur de la barrière festonnée et presque ininterrompue qui se développe du Signal de Waly à Marcq sans autres incidents notables que le col de Clermont et le très léger ensellement livrant passage à la route de Varennes au Four de Paris.

Plongée des couches vers la Biesme et la Louvière. — Dans les carrières de Montblanville, les bancs supérieurs du calcaire portlandien sont sensiblement *horizontaux*, avec toutefois une faible déclivité vers le nord-ouest. Si nous prolongions à l'œil nu le plan des strates, il viendrait couper le front, distant de 2 km seulement, à 25 m environ au-dessus de la surface de contact des gaizes et du gault. Pour que l'albien et le jurassique ne se chevauchent pas, ce qui est le cas, il faut donc que le soubassement s'infléchisse rapidement entre Montblainville et les lisières du Bois de Bouzon. A titre d'exemple, nous vérifierons aisément que l'argile (C 2) s'enfonce en direction de la Biesme à raison de 1 m pour 100 m en moyenne. Par contre, à l'est d'une rupture générale de la pente, son inclinaison est infime. Le portlandien de Varennes, le kiméridgien de Cornay et le séquanien de Verpel se comportent pareillement. Ceci revient à dire que la cuesta se trouve installée au point où cesse de se manifester vers l'ouest un *palier* dont nous constaterons ultérieurement la persistance sur toute l'étendue des vallées de l'Aire et même de la haute Bar, depuis Chaumont jusqu'à Châtillon.

Autres déformations et accidents. — En définissant les lignes tectoniques des plateaux de Beaulieu, de Grand-Pays, de la Haute-Chevauchée et de Cornay, nous avons déterminé l'existence : d'abord, d'une plateforme, entre le Signal de Waly et Clermont; ensuite, d'une série d'ondulations lâches. Ces dernières consistent en deux synclinaux séparés par un anticlinal. Le premier passe par Rochamp et La Harazée, le second est situé à cheval sur le défilé de Grandpré. Les cotes de contact du portlandien et des sables verts inférieurs — 150 à Montblainville, 160 à Apremont, 155 à La Forge, 150 à Châtel — soulignent, mieux encore que celles, souvent imprécises, du gault et du verlancier, la présence d'un dôme central d'axe est-ouest. Nous savons d'ailleurs que ces sinuosités de l'infrastructure ne sont pas toujours transcrites dans la topographie des crêtes ou des revers. En particulier, dans le secteur compris entre les bois de Bel-Orme et de Marcq où la puissance des gaizes diminue de moitié, le faîte demeure constamment à l'altitude de 240-250 m.

Si, au Claon, dans une zone où le caractère ruiniforme des blocs de la pierre-morte, leurs cassures et les loupes de glissement de l'argile albienne semblent indiquer que les roches ont été travaillées en profondeur, nous avions envisagé la possibilité de fractures sans pouvoir en préciser l'importance exacte, sur les rives de l'Aire, en revanche, deux petites *failles* attestent de décrochements verticaux sur les retombées de la bosse d'Apremont. Bien qu'elles soient partiellement nivelées et que les accidents soient à peine sensibles dans le relief, nous pouvons en suivre la trace sur une distance de 2 à 3 km.

La première, celle de *Montblainville*, est orientée sud-ouest - nord-est. Elle débute au voisinage de l'Aire, près du méandre de Varennes, et

disparaît sous les tables de Bel-Orme, dans le ravin des Sept-Fontaines. La dislocation porte sur les assises gaizeuses, albiennes et portlandiennes; mais la valeur du rejet n'excède pas une dizaine de mètres, c'est-à-dire l'épaisseur des sables verts.

La seconde, nord-ouest - sud-est, prolonge, à la limite des territoires communaux de Châtel et de Cornay, le ruisseau d'Exermont. Franchie par le ru de Boulassan dans la prairie des Puisarts, elle va se perdre au fond des Goules. Elle joue sur les mêmes couches que la précédente. Le décalage est ici de 20 m environ.

Les failles agissent en sens contraire. Leurs plans se font face, si bien que le bombement d'Apremont prend figure de compartiment affaissé. Elles traduisent ici une tendance à l'effondrement, réduite vraisemblablement dans ses effets à cause de la faible amplitude des mouvements ayant déformé le soubassement. Favorisées par la nature même des gaizes, les fractures paraissent en relation avec la rupture de pente transversale d'une part, avec la disparition du portlandien de l'horizon stratigraphique, entre Apremont et Cornay, d'autre part.

Position de la côte par rapport à l'Aire. — L'Aire ne coule pas immédiatement au pied des versants, mais à 2 km à l'est de ces derniers, dans un berceau calcaire. En amont de Vraincourt, aucun relief, aucune croupe qui s'interpose entre le bas des pentes des Signaux de Waly ou de Raré-court et le rebord même de la vallée moderne. Vers l'aval, par contre, se dresse un écran composé de petites buttes situées, sur la rive gauche, à proximité de la rivière. Taillées dans l'argile du gault et couronnées ou non de lambeaux gaizeux, elles sont encore rares au sud de Varennes.

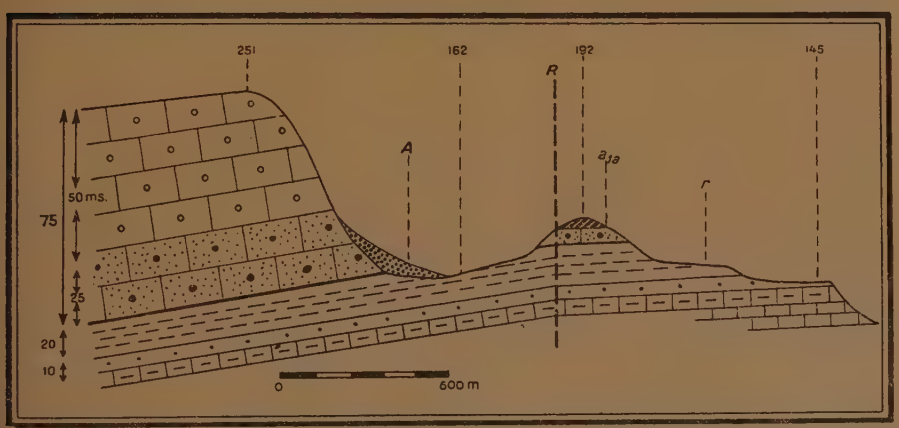

Fig. 11. — Coupe de l'ensemble du front de l'Aire, près de la ferme d'Abancourt. — Du sommet à la base : gaize pierre-morte - gaize verlancier - argile albienne - sables verts inférieurs - calcaire portlandien. — Autres signes : - R - extrémité et rupture du palier - r - replat - a1a - calotte de graviers roulés, de grès et de quartz - A éboulis et dépôts de pente.

Ici, nous ne pouvons guère mentionner que les mamelons de Brigiamme (cote 223), relié à la côte par une étroite languette de terre avec un seuil à 205 m, et des Merliers (186), isolé de Rochamp par l'étang de la Fausse Cheppe.

Mais à partir de Montblainville où une lentille d'alluvions anciennes coiffe la plupart d'entre eux, les témoins se succèdent à intervalles plus

rapprochés. Citons en particulier : Le Saul Blanc (204) — Chausse-Monzy (176) — Apremont (176) — Le Châtelet (223) et Montremont (178).

De courts ruisseaux que les pluies transforment en torrents, La Cheppe, Vervaux, La Croisette et le ru de Boulassan par exemple, prennent leurs sources au pied des assises gaizeuses, dans lesquelles les hautes vallées sèches découpent de multiples festons, dont le plus curieux est celui de la Côte Somillon. Après un parcours sinueux, hésitant, sur les sols argileux qui s'étendent en arrière des buttes — certains tronçons sont même subséquents —, ils s'insinuent entre ces dernières et s'encaissent dans les calcaires pour venir rapidement se jeter dans l'Aire. Un ressaut à hauteur des barres rigides du portlandien ou des bancs du kiméridgien, des sections mal raccordées, des ruptures de pente et des replats à leurs abords, tantôt dans l'albien, tantôt dans le jurassique, témoignent de la reprise des creusements et des rajeunissements.

Dans les sections supérieures des Vaux des Grès et du ravin de Fausse Cheppe, protégés par les éperons de La Gorgia et du Mont de Villers, se rencontrent des quartz blancs et des blocs gréseux de Châtrices. Comme à Pologne, ils atteignent en amont des sources, la cote 240. Mais, au sud de Clermont où les croupes avancées font défaut, où les obséquences s'écoulent vers l'Aire sans coudes ni détours, nous trouvons rarement dans les thalwegs des formations siliceuses tertiaires démantelées.

Actuellement, l'Aire n'attaque plus directement la tranche des gaizes, arrêtées dans leur recul à la limite occidentale du palier. Les petits émissaires de la rive gauche en mordent à peine le pied; les eaux de la nappe du verlancier ou du gault étant sollicitées vers l'ouest, seul un ruissellement intermittent sape et désagrège la pierre d'Argonne. Nous sommes en présence d'une côte morte.

L'ANCIEN FRONT GAIZEUX SUR LES SERIES CALCAIRES DES BORDURES ORIENTALES

Les trois supports. — Les tables du jurassique qui, de Varennes ou de Buzancy, se relèvent en direction de la Meuse, possèdent plusieurs caractères communs : un relief de pays calcaire atténué par la semi-perméabilité des marnes kiméridgiennes, une permanence des lambeaux transgressifs de l'infracrétacique sur chacun des étages sous-jacents emboîtés et partiellement abrasés au préalable, enfin une couverture plus ou moins fruste de limons, d'argiles, de quartz et de grès.

Les plateaux de la Cousances et de Montfaucon. — Entre Rarécourt et Nixéville, les plans inclinés du portlandien, aux sols pauvres souvent dénudés, montent de la rive droite de l'Aire (220-230 m) aux crêtes de Ville (260-275), puis au delà de la Cousances, à celles qui, vers 315-325 m, surplombent la « Voie Sacrée » d'une hauteur de près de 75 m. Dans ce secteur, large de 10 km, la pente topographique moyenne est de 1/100. C'est également celle des revers descendant de Septsarges (305) à la Buanthe de Cheppy (215). Si nous faisons provisoirement abstraction du sommet des buttes de la gaize, si nous suivons, sur le faîte et durant 35 km, le rebord du portlandien, nous constatons que les altitudes décroissent légèrement au nord-est de la Forêt de Hesse : Ségnancourt, 325 — Bois d'Ahaye, 315 — Osches, 320 — Nixéville, 325 — Sivry-la-Perche, 335 — Esnes, 305 — Malancourt, 290 — Septsarges, 305. Simultanément, nous assistons à une diminution progressive de la puissance de l'assise (Chaumont-sur-Aire : 60 m, Nixéville : 45, Montfaucon : 15) qui vient se terminer en biseau sur la ligne Montfaucon-Epinonville-Châtel-Chéhéry.

L'enlèvement de la partie supérieure du portlandien sur lequel reposent en discordance les sables verts albiens indique ici, avant leur dépôt, une

première attaque de l'érosion, un début d'émersion provoqué par un mouvement du sol.

Néanmoins, les déformations d'axe ouest-est, auxquelles correspondent sur les crêtes elles-mêmes de légères variations de cote, procèdent d'influences tectoniques postérieures dans le temps à celles qui ont déterminé cette ablation, car elles affectent non seulement l'infrastructure calcaire, mais encore le gault et les gaizes. Elles prolongent d'ailleurs vers l'est les ondulations du Châtelier, de La Thibeaudette, de Varennes et d'Apremont. Il s'agit en l'occurrence des bombements de Chaumont-sur-Aire, de Dombasle et de Montfaucon, le dernier étant un peu plus prononcé que les deux autres. Entre le premier et le second : les tables rigides de Lavoye et de Ville-sur-Cousances; entre le second et le troisième : le sillon emprunté par la Buanthe depuis Avocourt jusqu'au coude de Vauquois. L'Aire, dans la zone où elle franchit la cuesta portlandienne pour pénétrer en Argonne, le Wadelaincourt au centre, les ruisseaux de Véry et d'Exermont dont les entailles rectilignes aboutissent respectivement aux failles de Montblainville et de Cornay au nord, ont défoncé les dômes ou leurs retombées. Dans ce cas, le substratum profond, c'est-à-dire les marnes au niveau desquelles s'établit aujourd'hui le drainage régulier, apparaît sur les versants comme dans le fond des vallées.

Le portlandien n'est pas une surface structurale. Mais, à l'exception des aplanissements antérieurs à la mise en place des sables verts albiens, il n'existe sur les hauteurs que de rare replats dans la roche, dispersés et réduits en superficie : ainsi en est-il de ceux de la région de Saint-André et du Flabas, surmontés vers 280 m d'une pellicule d'argile limoneuse renfermant des grès et des quartz roulés. La topographie ne nous apporte pas d'éléments permettant de reconstituer une ou plusieurs surfaces d'érosion ayant à nouveau entamé et tronqué les assises calcaires au cours de l'ère tertiaire. A Lavoye comme à Montzéville, nous avons cependant rencontré des débris siliceux — grès sous divers facies, quartzites-grès, concrétions semblables à celles de Stonne, quartz blancs — voilant, tantôt le jurassique, tantôt de petits lambeaux de sables verts. Abondants aux alentours de la courbe 280, ils se retrouvent disséminés aussi bien à proximité de l'Aire — cotes 230 à 250 — que sur les sommets — 300 à 330 — où ils sont presque toujours enrobés, à l'état de granules, dans la masse de l'argile ocre d'âge indéterminé dont les coulées descendent au long des pentes. Nous sommes en présence de formations démantelées qui, franchissant les vallées de la Cousances ou de la Buanthe, ont été vraisemblablement déposées avant leur creusement. Si de très longues périodes d'érosion ont abouti, sur les confins calcaires du sud-est de l'Argonne, à des surfaces cycliques tertiaires, ici manifestées par des dépôts autochtones et des apports, il faut encore que celles-ci aient été, pour le moins, tangentes aux crêtes de Lavoye, de Ville et de Septsarges, et par conséquent situées à une altitude égale ou supérieure à 280-300 m.

Le soubassement à Romagne. — Tout ce qui a été dit du portlandien est valable pour le kiméridgien qui, intercalé en tant que couche moins résistance et moins perméable entre cet étage et le séquanien sur le front de côte de Nixéville, à mi-chemin entre la Meuse et l'Aire, s'amincit ensuite au nord de Montfaucon sous les sables verts, lorsque ceux-ci lui sont directement superposés. L'ablation peut encore être datée comme antérieure à la transgression albienne. Elle a contribué à maintenir horizontal, dans le sens sud-nord, le contact du calcaire marneux et des sables, contact qui s'effectue à 285-290 m sur la rive gauche de l'Andon. Il est toutefois possible, dans le détail, de déceler le passage d'un synclinal évasé, d'axe Marcq-Sommerance-Cunel, et faisant suite à celui qu'utilise l'Aire inférieure de

Grandpré. Le kiméridgien n'offre pas, au regard de la morphologie, le même intérêt que le portlandien, car il est le plus souvent masqué par l'infracrétacique argilo-gaizeux.

Les plateaux de Buzancy. — Nous savons que le séquanien, calcaire dur et compact, lithographique, supporte à son tour quelques plaques de sables verts essaimées de Boult-aux-Bois à Sassey-sous-les-Côtes. Les tables nues ou coupées de boqueteaux sur lesquelles il affleure largement décapé, s'élèvent vers l'est et le nord-est avec une pente topographique moyenne voisine de 1/100. Citons à ce propos : Imécourt, 195 m — Landreville, 258 — Villers-devant-Dun, 324; de même : Briquenay, 207 — Sivry, 275 — Fosse, 314. La ligne de faîte dominant la Meuse décrit alors un arc de cercle sur l'itinéraire Cunel-Andevanne-Tailly-Fosse, tout en demeurant constamment à 310-330 m. Ici, les profils mettent en évidence, sur les rebords orientaux du séquanien d'une part, sur les revers du raucanien sous-jacent d'autre part, les traces d'un niveau d'érosion assez étendu (280-300). Il convient, en outre, de signaler un élargissement accroché vers 240 m aux flancs des vallées de l'Andon et du ruisseau de Nouart. Parfois mieux conservées dans la région de Buzancy que dans celle de Romagne ou de Montfaucon, les surfaces structurales sont, comme les parties érodées, recouvertes en certains points, tantôt de limons jaunes à quartz ovoïdes ou d'une argile de décalcification, tantôt de grès roux, de quartzites-grès épars, voire de conglomérats volumineux, ceux-ci vers 300 m d'altitude. Inclinés vers la Bar supérieure, les assises ont subi, elles aussi, quelques autres gondolements. Ces ondulations : un anticlinal (ouest-est) allant du Bois de Bourgogne à Villers-devant-Dun et indiqué par une remontée des crêtes à 325-330 m, un synclinal (sud-ouest-nord-est) qui, de la Fournelle, se dirige vers les Grandes Armoires par Châtillon-sur-Bar.

En résumé, les calcaires jurassiques, partiellement usés dans une première étape de l'histoire du modelé et tronqués déjà avant le dépôt des sables albiens, ont ensuite été enfouis sous ces derniers, déformés et finalement exhumés sur de vastes districts, à Buzancy comme à Ville-sur-Cousances. Mais, pour préciser les conditions de structure et de relief ayant présidé à certaines des phases de cette évolution, en fait à l'élaboration puis au démantellement des formations gréseuses tertiaires, il importe d'examiner les lambeaux de l'argile albienne et des gaizes, encore installés sur les plateaux, entre la Forêt de Hesse et le Bois de La Folie.

Des buttes et de leur emplacement :

Montfaucon d'Argonne. — Nous choisirons comme butte type la croupe isolée de Montfaucon, point culminant de toute la contrée (342 m). Au pied de la tour commémorant la bataille de 1918, on aperçoit d'abord une lentille de gaize verlancier, épaisse de 30 m environ, plus résistante, semble-t-il, que celle du Claon et contenant, inclus dans la masse, quelques rognons siliceux. La coupe en est dissymétrique, les pentes étant plus accusées sur la tranche orientale, faisant face à Septsarges et à la Meuse distante de 9 km seulement, que sur les revers surplombant les tables d'Epinonville et de Véry. Les versants s'adoucissent d'ailleurs avec le gault et les sables verts — 25 m de puissance — qui reposent sur le socle portlandien en une loupe elliptique de 5 km de long. Mentionnons enfin, à l'extrémité Est des affleurements de l'argile, un autre petit chicot gaizeux (cote 309).

La dénivellation totale, qui n'excède pas 50 m entre le sommet arrondi et la surface des plateaux, est de l'ordre d'une centaine de mètres sur le quadruple escalier (gaize-portlandien-kiméridgien-séquanien) du front de Septsarges. La butte ainsi mise en valeur est perchée sur l'anticlinal encadré

par les failles de Montblainville et de Cornay. Sa position structurale est donc comparable à celle du Mont-Sec qui s'avance, au delà des Côtes de Meuse, dans les plaines de la Wœvre (1). La préservation d'un témoin gaizeux important, favorisé peut-être par la nature de la roche localement plus dure, serait ici fonction de son emplacement, l'érosion ayant d'abord dégagé, dans un relief conforme, les retombées du dôme. Si les grès roux, roses ou jaunes, épartillés à la fois sur le gault et le jurassique — ceci à la base de la colline et à sa base seulement — sont en place, la surface à laquelle ils correspondraient aurait été façonnée, *a fortiori*, après le démantellement du front gaizeux de Montfaucon. Mais nous ne pouvons exclure une autre hypothèse, celle d'un déplacement des blocs gréseux, au cours de creusements par exemple.

Les autres groupes. — Au sud de la Cousances, seules subsistent deux minces plaques de sables verts, celles du Bois le Comte (265) et de La Fouchère (295). Par contre, les buttes se multiplient au nord de la rivière, dans le massif de la *Forêt de Hesse :* Vauquois, 267 — Côtes de Florimont, 263 — Mont des Allieux, 285 — Bois de Parois, 288 — Hermont, 300 et 307 — Bois de Récicourt, 302. Deux zones sont à considérer : dans la première, au voisinage de l'Aire, les lambeaux encore étendus, mais peu épais, de Neuvilly ou de Vauquois ne s'élèvent pas au-dessus de 270 m, une forte usure ayant disposé de la majorité des assises gaizeuses; dans la seconde, comprenant, autour du Hermont, les pointements les plus orientaux et les croupes les mieux dessinées, la persistance des cotes 280-300, qui sont également celles des crêtes du portlandien, est remarquable. En reliant les somets du Hermont à ceux des Bois de Parois et de Récicourt, nous obtiendrions un plan sensiblement horizontal, tangent à la ligne de faîte de Montzéville.

Pour expliquer ce dispositif singulier, il convient d'envisager :

— soit un amincissement progressif des gaizes dans le sens ouest-est, semblable à celui du gault sous-jacent et fort ancien. Il serait contemporain de la transgression albienne sur le calcaire jurassique redressé;

— soit un nivellement des points hauts, réalisé lors d'une étape du modelé plus récente, quoique antérieure au démantellement, l'érosion ayant d'abord agi à une altitude égale ou supérieure à 280 m;

— soit aussi un simple recoupement des versants.

Les trois solutions sont possibles, car les conditions topographiques ou structurales — la Forêt de Hesse est située non plus sur l'axe, mais sur les retombées nord d'un anticlinal, celui de Dombasle — ne suffisent pas pour justifier ici une ou plusieurs surfaces cycliques vers 280-300 m, d'autant plus que les dépôts gréseux semblent faire défaut sur les plateaux compris entre le Wadelaincourt et la Buanthe. Le dégagement des buttes a toutefois précédé la mise en place de l'argile jaune et des limons à quartz de Montzéville — cote 295. C'est le seul indice que nous possédions et l'âge de cette formation est indéterminé.

Les hauteurs d'Avocourt, encadrant le sillon de la Buanthe, séparent le Hermont de Montfaucon. Dans ce secteur légèrement déprimé, la gaize disparaît, les témoins de l'infracrétacique se réduisant aux placages — argile du gault et sables verts — de Cheppy (240 à 260 m) ou de Malancourt (290 m).

A l'inverse, au nord de Montfaucon, le groupe du Bois de Gesnes (287), de *Romagne* (289) et de *Cunel* (296), installé de part et d'autre de la vallée de l'Andon sur le trajet d'un autre synclinal, comporte des fragments gaizeux aussi importants que ceux du Hermont. Il y a là une anomalie et le relief n'est plus, sur ce point, conforme à la structure. Or, comme en

(1) *Géographie universelle*, tome VI : *France physique*, p. 70, planche IV C.

Forêt de Hesse, les sommets demeurent à la même altitude sur une distance d'environ 15 km, alors que la base du verlancier passe de 240 à 285 m. Par ailleurs, c'est justement dans la région de Cunel, entre ce village et Montfaucon, que l'on retrouve des blocs gréseux et surtout le conglomérat soudé à une plaque de grès reposant, vers 290 m, sur le kiméridgien ou les sables verts. Nous avons donc à Romagne un nouvel argument, bien fragile encore mais non négligeable, en faveur de l'existence de surfaces d'érosion tertiaires aux confins de l'Argonne.

A l'est de Buzancy, les buttes sont isolées et, à l'exception de celle d'*Andevanne* (324 et 341 m) placée sur un dôme du séquanien, beaucoup plus petites. Les lambeaux de Bayonville (280), de Chémery (289) — celui-ci affecté d'une faille nord-sud — et de La Folie (315) sont trop dispersés pour que l'on puisse en tirer des enseignements précis sur l'évolution du relief, si ce n'est qu'elle a abouti à une presque totale dénudation du séquanien.

Vallées. — Profondes de 40 à 50 m en moyenne et creusées dans le jurassique, celles-ci drainent les eaux vers l'Aire et, accessoirement, vers la Bar. Les émissaires de second ordre, ruisseaux du Flabas, d'Exermont et d'Imécourt, sont conséquents et obéissent à la pente principale des couches, dirigées vers l'ouest. Il n'en est pas ainsi des rivières un peu plus importantes, la Buanthe et la Cousances, qui a poussé ses têtes de sources au delà du front de Souilly. En aval de Vauquois, d'une part, entre Ippécourt et Parois, d'autre part, leur position est nettement transversale. En outre, si la concentration des eaux se fait, au profit de la Buanthe, dans un synclinal, le Wadelaincourt a, au contraire, défoncé un anticlinal. La constitution du réseau de la rive droite de l'Aire, la préservation des groupes de Hesse ou de Romagne ne peuvent se comprendre sans une mise en place de l'hydrographie sur un modelé différent de celui des plateaux actuels où d'ailleurs les affleurements des sables verts sont toujours séparés du rebord des entailles par une large bande de calcaires.

Les vallées, précédées d'une haute section sèche, semblent, au premier abord, taillées d'une seule pièce : la prépondérance revient à l'érosion longitudinale, la pente est forte. En réalité, une rupture visible vers la cote 145, au nord de Varennes surtout, dans les thalwegs mal raccordés, montre que les creusements se sont effectués en deux épisodes au moins.

Aux niveaux inférieurs, les formes paraissent jeunes, tandis qu'aux niveaux supérieurs correspondant aux témoins, aux plaques usées de l'albien, aux dépôts gréseux ou argilo-sableux et aux crêtes jurassiques, les reliefs sont beaucoup plus évolués. Comment et quand s'est produit le recul de la cuesta gaizeuse? Pour répondre à ces questions, il faudrait pouvoir déterminer les cycles et connaître les conditions dans lesquelles les faciès siliceux ont été élaborés, puis remaniés. Quand bien même nous arriverions à reconstituer des surfaces d'érosion tertiaires, tangentes ou non aux crêtes des trois calcaires, nous aurions encore un point à préciser : la fossilisation éventuelle des sommets déjà dégagés par la couverture gréseuse discordante. Selon de Martonne, les buttes résiduelles seraient anciennes, le démantellement du front remontant au paléogène; dans cette hypothèse, un ennoyage partiel ou total des reliefs durant la seconde moitié du tertiaire est possible. Selon Baulig, le nivellement à l'altitude de 280 m découlerait de l'existence de hauts niveaux eustatiques pliocènes sur les bordures de l'Argonne. Quelles que soient les solutions proposées — et nous reprendrons ultérieurement ces problèmes dans un cadre plus vaste —, un fait mérite d'être retenu :

Plusieurs phases se sont succédées; lorsque le recul de la cuesta est

réalisé, le niveau de base, à l'ouest des plateaux, est encore supérieur à celui de l'Aire moderne. Un rajeunissement à partir de cette rivière provoquera un ultime réencaissement de ses affluents dans le jurassique.

LA SUBSEQUENCE DE L'AIRE-BAR ET LA CAPTURE DE SAINT-JUVIN

L'Aire conduit les eaux des plateaux vers l'Aisne de Senuc; la Bar, vers la Meuse de Donchery. Ces deux rivières ne sont que les tronçons, maintenant désunis, d'un seul et même cours d'eau et la Bar, un émissaire décapité de la Meuse. La dissociation du système Aire-Agron-Bar et le détournement de la majeure partie des eaux vers l'Aisne sont des phénomènes récents, à l'échelle des temps géologiques bien entendu. Mais la capture de Saint-Juvin — considéré à juste titre comme typique — n'a-t-elle pas rejoué, n'y a-t-il pas eu auparavant, au point où le faite gaizeux s'abaisse, d'autres communications entre les bassins de la Meuse et de l'Aisne par le synclinal de Grandpré?

La vallée de l'Aire en amont de Saint-Juvin :

Profil transversal. — A Cornay-Fléville par exemple, l'Aire coule sur des alluvions modernes — 7 m —, au fond d'une vallée basse à méandres encaissés, encastrée dans le kiméridgien au pied de petites buttes situées à 2 km environ en avant du front de la pierre-morte.

Sur ces buttes et sur les coteaux de la rive orientale, une série de dépôts, épais de 3 à 4 m, masquent les sables verts ou le calcaire entamés et comprenant : — à la base — les formations gréseuses et quartzeuses disparates : grès de Châtrices et de Pologne, quartzites-grès, quartz blancs, conglomérats, concrétions siliceuses et poudingues de Stonne; — au sommet — des graviers jurassiques roulés, mélange d'alluvions anciennes, d'origine fluviatile et de provenance, soit locale (portlandien), soit plus lointaine (rauracien). Les deux éléments de terrasse, gradins de la rive gauche et de la rive droite, nivelés à la cote 170 (1), se trouvent exactement à 40 m au-dessus du lit actuel.

Entre Clermont et Chaumont-sur-Aire, le profil serait plus compliqué : ici, de part et d'autre des remblaiements à graviers, très fragmentés eux-mêmes et plaqués aux flancs de la vallée basse — vers 200-215 m —, il existe des lambeaux d'argile ocre à concrétions, des pellicules de limons argilo-sableux à grès et à quartz, identiques à celles de Lavoye — ceci vers 220-230 m. Nous savons qu'une lacune stratigraphique nous interdit de comparer, en toute rigueur, ces dépôts à ceux de l'Aisne, que la coupe de La Présidence ne se reproduit pas sur les bords de l'Aire, le voile argileux n'étant jamais directement superposé aux graviers.

Les lits anciens, correspondant aux sables verts (+ 35) et à la terrasse (+ 40), s'inscrivent dans le cadre d'une large subséquence par rapport à la cuesta des gaizes et leurs traces atténuent la dénivellation totale. En joignant les crêtes de Grand-Pays ou de Cornay aux buttes-témoins de Hesse ou de Montfaucon, en observant le comportement de l'infrastructure portlandienne et kiméridgienne sur le même trajet, nous avons défini un palier transversal qui explique l'orientation sud-sud-est - nord-nord-ouest de l'ensemble Aire-Bar, la pente générale des couches étant dirigée vers l'ouest, palier dont nous avons déjà souligné le rôle : l'arrêt des gouttières à leur emplacement actuel lors du recul de la cuesta. Ceci n'exclue en rien

---

(1) Toutes ces cotes sont celles du Plan Directeur au 1/20.000.

une influence de la couverture gréseuse discordante, ayant joué dans le même sens avant l'apport des graviers.

Profil longitudinal. — Lorsqu'elle pénètre en Argonne à Chaumont, après avoir franchi le front portlandien de Souilly, l'Aire est plus longue que l'Aisne à Villers, son débit plus rapide, sa pente moyenne plus forte; vers l'aval, cette dernière se révèlera beaucoup plus accidentée aussi : entre Vraincourt et Courcelles-les-Aubréville, une première rupture, à peine indiquée (cote 160), entre Saint-Juvin et Chevières, une seconde rupture, plus nette (cote 120). Elles traduisent, dans le collecteur lui-même comme dans les conséquences et les obséquences, la reprise des creusements.

Fleury - Froidos	Froidos - Vraincourt	Vraincourt - Courcelles	Courcelles - Châtel	Châtel - Chevrières	Chevrières - Senuc
1/600	1/650	1/500	1/650	1/950	1/550

D'abord assez rectiligne, la vallée décrit deux méandres très prononcés à Montblainville, puis à Cornay; il est évident qu'ils sont dus au franchissement par l'Aire des deux failles affectant le mésozoïque.

Les lambeaux de terrasse, apparus à Nubécourt, près de la ferme de Monte-Christo (1) — 215 m —, jalonnent irrégulièrement le profil ancien de la rivière jusqu'à Varennes : Autrécourt, 210; Aubréville, 200; Abancourt, 197; Neuvilly, 192. A partir de Varennes, ils se multiplient, couvrant en largeur de 500 m à 1 km : Montblainville, 186; Apremont, 180; Châtel-Chéhéry, 172; Cornay-Fléville, 170, et Marcq, 167. Au moment où, à Saint-Juvin, le palier — qui n'a cessé de se manifester depuis Chaumont — s'élargit soudainement, les dépôts à graviers envahissent les collines calcaires de Marcq, de Champigneulles, de Verpel et de Buzancy. Ils se prolongent, sans interruption, dans la vallée supérieure de la Bar jusqu'à l'étranglement de Châtillon, en aval duquel ils disparaissent. C'est au sein de ces alluvions où se distinguent désormais deux gradins étagés, que s'effectue le partage des bassins de l'Aire et de la Bar, tandis que les escarpements gaizeux continuent à se développer vers le nord au delà de la franche coupure de Grandpré.

La capture de Saint-Juvin :

Historique de la question. — « L'Aire, tout d'abord de direction sud-« nord, décrit brusquement, à la hauteur de Grandpré, une courbe vers « l'ouest et traverse l'Argonne pour se jeter dans l'Aisne... On passe de « plain-pied en remontant le ruisseau de l'Agron dans la vallée de la « Bar, affluent de la Meuse... En outre, on est en présence d'un double « méandre de Briquenay dont l'ampleur ne cadre pas avec le modeste « ruisseau de Briquenay... (2) »

Davis posait ainsi l'essentiel du problème et concluait que les eaux de l'Aire venaient initialement grossir, près de Sedan, celles de la Meuse. Depuis lors, les divers arguments justifiant le phénomène de capture ont été à plusieurs reprises invoqués et précisés à propos, soit du détournement de la Moselle dans le Val de l'Aisne, soit de la configuration des réseaux hydrographiques de l'Aisne, de la Marne ou de la Seine à l'ère quaternaire. Nous les indiquerons brièvement, tels qu'ils ont été catalogués dans la synthèse de Thillois.

Critères. — *Premier argument :* pauvreté des émissaires de la Meuse, sur sa rive gauche, à l'est et au nord de l'Argonne.

---

(1) Conférer : Chapitre IV, p. 65.
(2) R. Thillois : *Les rivières de l'Argonne au Quaternaire*, d'après Davis : *Handbook of Northern France.*

« C'est une anomalie qu'un fleuve aussi important ait un bassin aussi « restreint. La Bar possède un bassin exigu et n'a qu'un faible débit, « pourtant elle coule dès sa source dans une vallée plus large que celle « de l'Aire en amont de Grandpré. A Buzancy... on ne peut concevoir des « terrasses de Bar aussi étendues... »

Deuxième argument : continuité du système Aire-Agron-Briquenay-Hideuse-Bar, malgré la divergence de l'écoulement.

« En quittant la vallée de la Bar à Harricourt, en marchant constam- « ment sur la terrasse inférieure — celle des alluvions a^2 —, on passe « directement du ruisseau de Briquenay dans la vallée supérieure de « l'Agron. »

Troisième argument : dissymétrie des méandres de Thénorgues-Buzancy, confirmant un cours ancien vers le nord. Thillois insiste d'ailleurs sur la disproportion entre ces vastes boucles et le Briquenay qui en emprunte aujourd'hui le tracé.

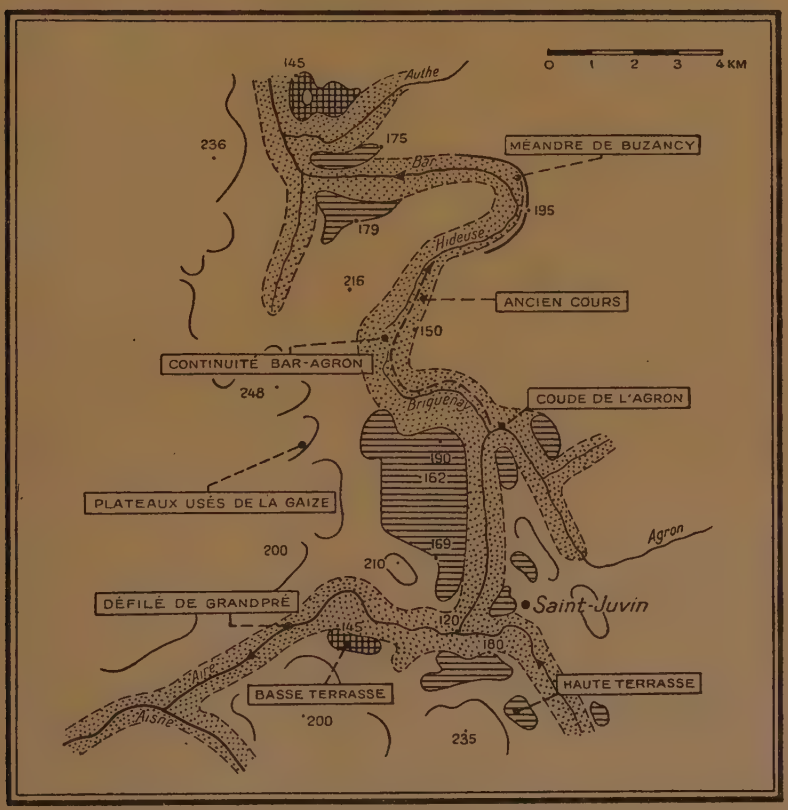

Fig. 12. — La capture de Saint-Juvin : schéma.

Quatrième argument : les terrasses des l'Aire se raccordent parfaitement à celles de la Bar. Dans les larges surfaces qu'elles recouvrent aux environs de Saint-Juvin et de Buzancy, elles présentent un double étagement. La terrasse supérieure est celle que nous avons observée depuis Nubécourt et que nous retrouvons bien conservée non seulement à Marcq ou à Cham-

pigneulles vers 160-175 m, mais encore à Autruche, en aval de Buzancy et à une altitude légèrement inférieure.

« 175-200 m dans le val d'Aire, 165-195 dans celui de l'Agron, 165-185 « plus au nord... Le seuil actuel n'existait pas à l'époque des terrasses... »

En contrebas, à la cote absolue de 135-145 m, un second gradin dont il convient de retenir deux lambeaux très importants, bien qu'ils ne soient pas les seuls : celui de Chevières, au sud du village et à l'est de La Louvière, celui d'Authe entourant une croupe du séquanien à + 15 m au-dessus du thalweg de la Bar.

Cinquième argument : le coude anormal de l'Agron à Verpel. Ce ruisseau qui coule vers le nord à partir d'Imécourt devait se jeter primitivement dans l'Aire-Bar non loin de cette commune.

« Après la capture, il s'est encaissé de 40 m, s'est dirigé vers l'Aire « actuelle; or, ces 40 m, c'est la différence de niveau entre la Meuse et « l'Aisne sur un même parallèle. »

L'Aisne, creusant plus vite que le fleuve lorrain, lui a finalement pris les eaux de l'Aire par l'intermédiaire d'un petit affluent qui aboutissait alors à Senuc et affouillait le défilé de Grandpré. La remarque sur les moyennes terrasses, qui font défaut dans la section Chevières-Senuc et dans la vallée de l'Aisne, a permis à Thillois de situer la capture dans la période qui a immédiatement suivi leur dépôt, c'est-à-dire au *moustérien*. Bien que cette date — proposée également par Gardet pour la capture de la Moselle dans le Val de l'Asne — ne soit qu'approximative, nous avons bien affaire à un phénomène récent.

Rejeux. — Il est possible que des communications plus anciennes se soient établies entre les régions de Saint-Juvin et de Senuc, non par le goulet étroit dans lequel s'engouffre l'Aire moderne, mais par la dépression au centre de laquelle s'est formé le « défilé ».

Topographie et structure. — Sur le front de côte, la ligne de faîte, interrompue à Grandpré, s'abaisse d'abord dans les Bois de Cornay et de Marcq, pour remonter ensuite dans ceux de Bourgogne et de La Croix : 245, 240, 236, 207 (Négremont), 206 (Bellejoyeuse), 230, 231, 243. Dans cette zone, les assises de la pierre-morte sont incomplètes; vers l'ouest, les plateaux gaizeux de Senuc et de Termes portent, eux aussi, vers 215-225 m, des signes d'usure. En même temps, le synclinal de Grandpré facilite, sur l'axe Saint-Juvin-Senuc, le passage d'une vallée dans l'autre. Il ne s'agit d'ailleurs que d'un sillon évasé et peu profond.

Dépôts. — Les limons argilo-sableux à quartz et parfois les argiles ocres à concrétions, qui atteignaient dans le val d'Aire, au sud de Clermont, l'altitude de 230 m, masquent encore, par lambeaux, les sables albiens ou les calcaires de Briquenay (215), de Verpel et d'Imécourt (225). Enfin, les remblaiements à graviers jurassiques qui se terminent vers 210-215 m près de Nubécourt ont localement une puissance de plus de 10 m au nord de Champigneulles, là où l'accumulation a été la plus forte. N'ont-ils pas été partiellement déblayés avant que ne se constitue la terrasse supérieure?

Des traces d'usure à 215-230 m ne suffisent pas à expliquer un remaniement du réseau hydrographique sur les plateaux eux-mêmes. Il faudrait alors attribuer à la reprise des creusements au quaternaire récent l'enlèvement des dépôts au cas où ces derniers auraient été limités, en largeur, à une bande coïncidant avec le couloir actuel. L'abrasion de la pierre-morte, au voisinage de Grandpré, correspondrait dans cette interprétation à un simple élargissement à hauteur des remblaiements.

Si vraisemblable qu'elle soit, une hypothèse sur des rejeux, sur une série de captures dont la région de Saint-Juvin aurait été le théâtre, n'est donc pas absolument confirmée.

Conclusions sur les bassins de l'Aire et de la Bar. — Nous examinerons

les débuts de leur histoire quand nous aurons récapitulé les renseignements recueillis, dans l'Argonne entière, sur les surfaces tertiaires, point capital concernant les origines du modelé. Nous pouvons néanmoins, dès à présent, jalonner quelques étapes de sa formation depuis le moment où, le recul de la cuesta étant effectif, les débris des dépôts gréseux et quartzeux viennent tapisser le fond de l'embryon de gouttière.

— L'ensemble Aire-Bar, rivière primitive, s'arrête, à hauteur des sables verts, sur le palier. Les premières phases d'érosion ont amené le profil longitudinal à 200 m à Nubécourt, à 165 m environ à Saint-Juvin et Buzancy; un écoulement très lent se produit vers le nord, vers la Meuse.

— Un mouvement positif du niveau de base des eaux provoque un alluvionnement important, un apport de graviers jurassiques enlevés, les uns aux plateaux de Lavoye-Montfaucon-Buzancy, les autres à ceux du Barrois de Pierrefitte. Les petites buttes qui précèdent le front sont ennoyées, les reliefs s'estompent.

— Des variations en sens inverse se traduisent, au quaternaire, par les terrasses à + 35 et + 15 m.

— Une capture au profit de l'Aisne et de la Seine réalisée par le partage définitif des bassins — il reste entendu que des communications ont pu auparavant avoir lieu entre l'Aisne et l'Aire, sur les plateaux de Grandpré, au moins à l'altitude 220-230 m.

— La reprise finale des creusements, consécutive à un réencaissement du thalweg de l'Aire à Saint-Juvin — 40 m —, mettra en valeur le goulet de Grandpré, rajeunira les reliefs des plateaux de la rive droite de l'Aire, la côte morte demeurant en majeure partie protégée par ses avancées et les lambeaux de terrasses.

IV

LES PROLONGEMENTS DE L'ARGONNE ENTRE GRANDPRE ET LE CHESNE-POPULEUX

Dans leur ensemble, les paysages de La Croix-aux-Bois ou de Quatre-Champs reproduisent à la fois ceux de Grandpré et de Sainte-Menehould : même relief monoclinal avec, face à la Bar et aux tables calcaires de Buzancy, la côte à demi-enterrée du Bois de Bourgogne; mêmes revers gaizeux revêtus d'un non moins important manteau forestier; même couverture partielle de limons à quartz, même réseau de gorges encaissées. Ici, il s'agit bien encore de l'Argonne dont nous reconnaissons les caractères essentiels.

L'originalité du Vouziérois provient cependant : de son *sous-sol*, car le séquanien affleure au fond des principales entailles, tandis que la pierre-morte fait défaut au sommet, la roche de Vouziers ne représentant que le faciès profond des gaizes; de son *modelé*, car l'érosion a marqué de son empreinte, plus que partout ailleurs, non seulement le voisinage de l'Aisne, par un élargissement, mais encore l'intérieur, par des aplanissements très étendus; de son *hydrographie* enfin, car l'Aisne, après avoir capté les eaux de la Fournelle, s'engage, au coude d'Attigny, dans les plaines crayeuses de Rethel, s'éloignant ainsi des hauteurs de Quatre-Champs et de Montgon par lesquelles elle communiquait peut-être autrefois avec le bassin de la Meuse.

PLATEAUX DE LA CROIX-AUX-BOIS ET DES ALLEUX

Entre les paliers de la Bar et de l'Aisne, les couches plongent, sans accident notable, à raison de 1 m pour 100 m. On le vérifierait en suivant, dans la vallée de la Fournelle, le plan de contact du séquanien et des sables albiens, puis, à partir de Balay, celui du gault et de la gaize. L'inclinaison de la surface topographique est loin d'être aussi régulière. Celle-ci comporte trois zones inégales en largeur et séparées par des ressauts de 20 à 30 m, d'ailleurs plus ou moins nets :

— la ligne de faite dominant les terrasses de la Bar à l'altitude moyenne de 235-245 m;

— une vaste section centrale, domaine des courbes de niveau 190, 200 et 210;

— une frange étroite, aux abords de l'Aisne, replat situé à 50 m au-dessus du thalweg actuel et à la cote absolue de 155-160 m au sud, près de Termes, de 145-155 m au nord, près de Chestres.

Du front (E) à l'Aisne (W) :	Distances (en km) :			
	0 à 2	2 à 5	5 à 8	8 à 10
Morthomme - Olizy	230	205	210	160
Briquenay - Falaise	245	205	200	155
Boult-aux-Bois - Chestres	235	210	200	155
Noirval - Terron	225	200	195	150

Dans les deux premiers secteurs, les limons jaunes argilo-sableux ou les argiles rouges compactes des Alleux contiennent ou recouvrent diverses formations siliceuses : quartz blancs ou roses et fragments de quartzites-grès — en abondance —, concrétions de Stonne et grès roux — plus rares. Toujours peu volumineux et vraisemblablement déplacés, ces débris peuvent figurer la base d'un remblaiement à 200-210 m de part et d'autre de la Fournelle. Au nord de Grandpré, les gaizes ont été fortement rabotées; il n'y a plus d'éléments de surface structurale. Les dépôts étant azoïques, nous n'avons aucun indice sur la date de cette usure. Tout au plus, quelques silex de la craie, recueillis dans une gravière de la Bar, au Chesne-Populeux, témoigneraient d'une avancée des séries crayeuses sur les plateaux, au moins dans la région de Montgon. Mais ceci ne nous dit pas quand elles auraient été enlevées, quand et comment s'est déroulée l'attaque de l'érosion.

L'élargissement en bordure de l'Aisne est mieux caractérisé : les replats du Vouziérois se raccordent, point pour point, à ceux qui se maintiennent, sur la rive droite, depuis Châtrices par Vienne-la-Ville et Lançon. A proximité de la rivière et à l'ouest de cette dernière, les collines sont parfois parsemées, elles aussi, de débris tertiaires — cailloux de grès de Châtrices, de quartzites-grès et de galets de quartz blanc visibles surtout près de Montcheutin (cotes 160 et 170) ou de Savigny (gisement complexe de La Briqueterie, cote 155) —, voire même, exceptionnellement, de graviers roulés calcaires.

Durant toute la traversée de l'Argonne, les indices d'un écoulement très lent vers le nord et antérieur aux nappes de remblaiement quaternaire sont donc inscrits dans le vallage de l'Aisne.

VALLEES ET COUDE D'ATTIGNY

Capture de la Fournelle. — De Vouziers à Châtillon-sur-Bar, la circulation au travers des plateaux de La Croix-aux-Bois et des Alleux est facilitée de bout en bout par le défilé de Quatre-Champs, gorges continues creusées dans la gaize et le gault à l'ouest, dans ces roches et le séquanien à l'est. Etroite d'abord (500 m) entre Chestres et Balay lorsqu'elle est parcourue par la Fournelle, l'entaille s'évase brusquement à partir de Quatre-Champs et s'élargit de plus en plus, au delà des sources, à mesure que l'on s'approche de la Bar, pour atteindre 2 km de section à Châtillon. Le passage d'un bassin à l'autre se fait, par le seuil de Noirval (170), dans un champ d'épandage d'alluvions qui vont en s'épaississant vers la Bar, se désolidarisant ainsi de la Fournelle, rivière conséquente qui, par l'étranglement de Balay, s'échappe rapidement vers l'Aisne.

Ayant aussi noté que :

— la terrasse de la Fournelle se raccorde à celle de la Bar (1);

(1) Il s'agit ici des alluvions a^2 de la feuille géologique qui, dans l'interprétation de Thillois, seraient encore anciennes, tant à Noirval qu'à Briquenay.

— la différence d'altitude entre les deux principaux cours d'eaux — Aisne : 100 m à Vouziers, Bar : 150 m à Châtillon, soit une dénivellation de 50 m au détriment de celle-ci — est comparable au réencaissement de l'Agron dans les calcaires en amont de Saint-Juvin,
Thillois conclut justement au détournement de la Fournelle qui « devait se « jeter dans l'Aire au nord de Châtillon. A la suite de la capture de l'Aire « et pour les mêmes raisons, un petit affluent de l'Aisne l'a captée et la « fit couler vers le sud-ouest... ».

Ceci permet d'expliquer l'agencement des courts émissaires de la Fournelle, attribué parfois à une série de failles parallèles, orientées nord-ouest - sud-est et dont l'existence n'est pas prouvée en dépit de quelques irrégularités dans le contact des gaizes affaissées et du gault soumis à des glissements. Perpendiculaires à la Fournelle, interrompus par des pertes dans le séquanien et marqués par des résurgences à la base de cet étage (les Fontaines d'Argent), ces ruisseaux ne sont jamais conséquents. Vers Noirval, certains tronçons seraient même partiellement obséquents, indiquant, comme les alluvions, un drainage primitif vers le nord-est.

A l'exemple de l'Aire inférieure, la Fournelle semble s'être installée sur l'axe d'un léger synclinal dont nous pouvons, grâce aux affleurements de l'infrastructure séquanienne au pied du front de cuesta, déceler la présence aux environs de Châtillon-sur-Bar. L'abaissement des crêtes (245-235-225-215) au nord du Bois de Bourgogne, nivelé lui-même à 240-245 m, comme les Bois de Cornay auquels il succède, est probablement en rapport avec ce sillon à peine esquissé mais affouillé par l'érosion. Ajoutons que les lambeaux argilo-sableux les plus étendus en suivent la direction et se maintiennent à sa proximité.

Coude de l'Aisne à Attigny. — Le cours supérieur de l'Aisne prend fin à Attigny, en même temps que l'Argonne, lorsque la rivière, dessinant une courbe vers l'ouest, entre dans les plaines champenoises de Rethel. Le canal des Ardennes, utilisant à Semuy le débouché de la petite vallée du ruisseau de Montgon, s'infiltre dans des hauteurs au sous-sol jurassique et, après avoir franchi un seuil à 170 m d'altitude, rejoint la Bar près du Chesne-Populeux.

C'est bien du Rethelois et donc de la Seine qu'est venue la reprise d'érosion ayant provoqué les captures de la Fournelle et de l'Aire, le rajeunissement du relief par une baisse (de l'ordre de quarante à cinquante mètres) du niveau de base de l'Aisne.

Les cols de Noirval et de Montgon étant plus élevés que les replats qui encadrent la rivière, il n'est guère possible de concevoir, au quaternaire, dans les limites de l'Argonne et à son extrémité septentrionale, un écoulement autre que celui vers l'ouest.

Plusieurs hypothèses ont été formulées sur le bassin de la Bar, faisant de celui-ci un affluent décapité de la Meuse, qui aurait perdu ses têtes de sources formées, non seulement par l'Aire, mais encore, éventuellement, par l'Aisne supérieure. Ici, une question se pose : celle des aplanissements à 200-220 m, antérieurs aux oscillations climatiques quaternaires, sur les plateaux de Grandpré, de Quatre-Champs et des Alleux, celle des rejeux de captures, peut-être à la faveur des synclinaux, celle des dépôts contenant des grès et des quartz.

Bien que nous ne disposions pas de critères suffisants sur la configuration du réseau hydrographique ancien et sur le renversement des écoulements, l'influence de la Meuse, si elle a été plus importante qu'on ne le suppose, avait cessé de se faire sentir, définitivement, en aval de Senuc, lorsque l'érosion a élargi la vallée de l'Aisne à 40-50 m au-dessus du thalweg moderne.

CHAPITRE VII

A PROPOS DE QUELQUES ETAPES DE L'HISTOIRE DU MODELE

Notre description du relief de l'Argonne s'est, jusqu'à présent, bornée, dans la plupart des cas, à enregistrer de nombreuses formes de détail :

— tables inclinées avec modelé en creux, éléments conservés de la surface des gaizes ou niveaux étagés ici sur les versants des vallées, là sur les plateaux, élargissements au voisinage de l'Aisne, concentration des facies gréseux dans les entailles ou à leurs abords, ceci pour le massif principal;

— atténuation de la pente des couches, recul du front turonien, aplanissement étendu au sud de la Bionne où les nappes quaternaires s'étendent sur les collines du vallage, rajeunissement provoqués par l'encaissement de l'Aisne, ceci pour les bordures champenoises;

— abrasion des calcaires antérieurs à la transgression albienne, recul du front des gaizes avec buttes résiduelles, palier et côte de Varennes, présence des grès sur les tables, voire sur les crêtes, terrasses de l'Aire et capture de Saint-Juvin, ceci pour les bordures lorraines.

Nous avons aussi retenu ou proposé quelques dates, incidemment émis plusieurs hypothèses, tant sur l'existence d'une couverture tertiaire discordante que sur celle de surfaces d'érosion, tant sur la mise en place de la Biesme que sur le cours de l'Aisne vers le nord.

Il reste à dégager les grandes lignes de l'architecture et à coordonner les phases de l'évolution. Une synthèse s'impose au préalable : définir la position structurale de l'Argonne, telle qu'elle résulte des déformations auxquelles ont été soumises les assises, et chercher dans quelle mesure le drainage est adapté à la structure. Mais si le relief d'une région

« compose un ensemble dont toutes les parties sont solidaires »,

gardons-nous bien de perdre de vue, en passant du plan local à celui de l'Argonne entière, que nous nous trouvons précisément dans une zone de contact où surgit l'accident gaizeux dans la succession régulière des auréoles lorraines et champenoises, où les influences — ne serait-ce que celles qui ont contribué au partage hydrographique, par exemple — ont pu être, selon les lieux et les temps, aussi diverses que nuancées.

Nous croyons utile de distinguer, dans les étapes du modelé, deux périodes fort différentes. Durant la première, se pose, après émersion des calcaires, puis des gaizes, la question des surfaces d'érosion dont l'identification sera délicate, car elle se rattache à l'histoire du tertiaire en Argonne. Durant la seconde, s'ébauche — avec des épicycles antérieurs aux phénomènes climatiques quaternaires —, se construit — avec les remblaiements de l'Aisne et de l'Aire — et se précise — avec les creusements et les rajeunissements finaux — le relief actuel, combinaison des formes anciennes et récentes.

I

CONDITIONS IMPOSEES PAR LA STRUCTURE ET LA TECTONIQUE

L'ARGONNE DES GAIZES EN POSITION DE FLEXURE CAS DES RIVIERES PRINCIPALES

Pour mesurer l'emprise de l'érosion et son aboutissement, c'est-à-dire un *relief monoclinal* où les fronts du jurassique, des gaizes et, à un moindre titre, des craies ont été énergiquement dégagés, face à l'est, en arcs de cercle concentriques laissant de larges revers plus ou moins usés s'abaisser progressivement en direction de la Champagne, nous avons tenu compte, non seulement de la résistance relative des terrains mésozoïques et des contrastes qui découlent de leur disposition, mais encore de leur inclinaison dans le sens est-ouest et des accidents qui interrompent momentanément cette plongée.

Les assises s'enfoncent vers l'ouest à Sainte-Menehould, puis vers le sud-ouest à Attigny. Voilà bien le fait dominant, mais il n'est pas propre à l'Argonne. Ce qui la distingue des régions de l'est du Bassin Parisien dans lesquelles elle s'intègre, ce sont plutôt les deux *paliers* qui se manifestent sur son territoire, une première fois au pied de la cuesta gaizeuse de Varennes, une seconde fois en avant des talus crayeux de Valmy. Orientés sud-sud-est - nord-nord-ouest, ces derniers, étroits en général, s'élargissent, l'un près de Buzancy, l'autre dans le Bas-Pays de Givry.

Ils sont suivis sur toute leur longueur par l'Aire et la Bar à l'est, par l'Aisne à l'ouest. L'installation des cours d'eaux les plus importants sur ces paliers demande néanmoins quelques explications complémentaires. Il n'est pas certain d'abord que l'amenuisement de la pente soit seul responsable de l'arrêt de l'écoulement des eaux issues des plateaux calcaires à hauteur de Clermont, de Varennes et de Buzancy, comme de la fixation de l'Aire à son emplacement actuel lors du recul de la côte des gaizes. En particulier, si les reliefs en voie de formation ont été fossilisés, ceci n'est peut-être qu'une hypothèse, les influences qui ont joué ici ont pu être, à un moment donné, indépendantes de la structure. Le cas de la Biesme supérieure serait, à cet égard, plus significatif encore : entre la plateforme de Beaulieu et l'Aisne, la déclivité garde une valeur presque constante, forte de 1 m pour 100 m; pour qu'une gouttière ait creusé un sillon perpendiculaire à

la pente des couches, il faut envisager, rappelons-le, la présence à l'origine, sinon d'un gradin de faille sud-est - nord-ouest, du moins d'une couverture dont il reste d'ailleurs des traces à l'altitude minimum de 240 m. L'Aisne primitive enfin était subséquente, le turonien supérieur s'avançant alors jusqu'à Villers, Sainte-Menehould et Autry, voire même au delà de cette ligne. Mais c'est à partir des nappes quaternaires à graviers que la rivière s'est encaissée dans la pierre-morte, y dessinant parmi tant d'autres l'ample méandre de Lançon.

Ceci posé, la mise en place de l'Aire et de l'Aisne sur les paliers transversaux n'a pu se faire que lorsque ceux-ci existaient. Quels que soient donc les antécédents et les remaniements :

Les grands axes du réseau hydrographique, sous l'aspect qu'ils offrent aujourd'hui, seraient postérieurs ou, au plus tôt, contemporains de ces déformations.

Il s'en faut de beaucoup que les données de la structure aient toujours été les mêmes. Elles ont quelque peu évolué depuis le milieu de l'ère secondaire, modifiant à diverses reprises les conditions du travail de l'érosion.

Plusieurs mouvements du sol seraient intervenus, semble-t-il, avant que les assises, d'abord horizontales, prennent l'inclinaison qui est actuellement la leur. Les premiers ont eu pour effet de basculer légèrement, dès la fin de la période jurassique, les calcaires de Montfaucon, ce qui a permis leur exondation suivie de leur abrasion partielle. Ils sont les seuls que nous puissions assez exactement dater. D'autres ont eu lieu après le dépôt des gaizes; ils ont accentué le pendage et provoqué le gauchissement des couches mésozoïques sur les méridiens de Varennes et de Sainte-Menehould.

Encadrée par les paliers, une flexure se profile au centre de l'Argonne. De ce fait, les plateaux gaizeux de Clermont, de la Biesme, de Cornay et de La Croix-aux-Bois sont situés en contrebas par rapport aux tables de Montfaucon et de Buzancy d'une part, à la craie turonienne d'autre part. Sitôt que ce dispositif a été réalisé, ils ont été protégés contre les attaques de l'érosion, tant que l'Aire n'a pas défoncé les sables verts inférieurs à Varennes, tant que le front des craies n'a pas été sapé en dessous de 180-200 m à l'ouest de l'Aisne.

Des conditions originales ont ainsi placé la région de l'Argonne comprise entre l'Aire et l'Aisne dans une situation favorable à la formation d'une couverture siliceuse, à l'élaboration des facies gréseux de Châtrices notamment. Les phénomènes qui ont déterminé la flexure remonteraient alors au début de l'ère tertiaire — date approximative — et auraient par conséquent facilité le façonnement, le développement de surfaces d'érosion. Le démantellement de ces dernières pourrait-il être également imputé à de nouveaux mouvements du sol? Ce n'est pas impossible, car il existe d'appréciables différences d'altitude entre les restes des dépôts gréseux et quartzeux, aussi bien à Lavoye (300-240) qu'à Cunel ou à Châtrices (240-200), laissant supposer que des déformations se seraient encore produites, dans le même sens que les précédentes, au cours du tertiaire et vraisemblablement de sa seconde moitié.

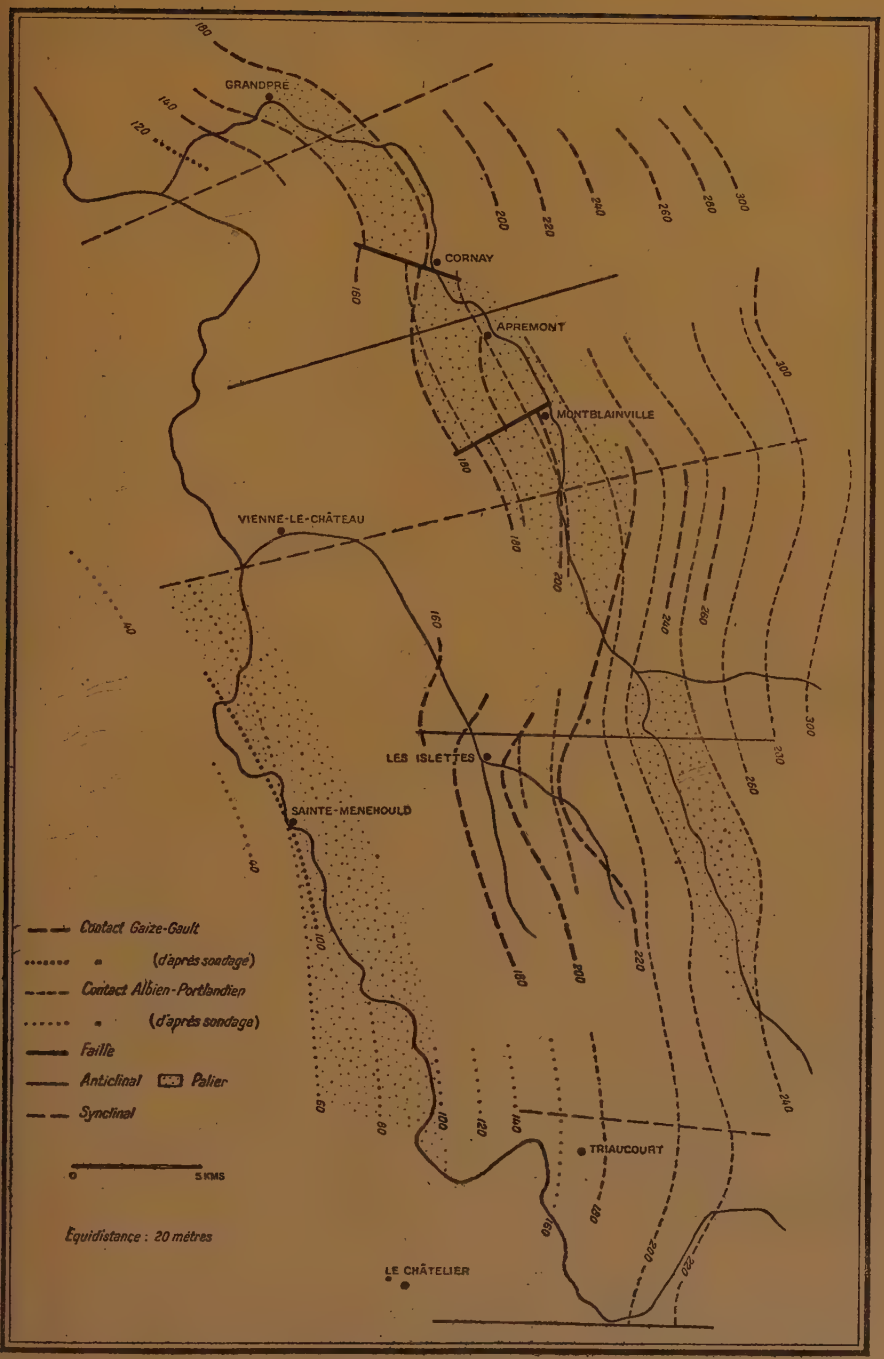

Fig. 13. — Déformations.

LIGNES TECTONIQUES ET POINTS DE CONCENTRATION DES EAUX

L'étude régionale a aussi montré que l'Argonne était traversée par toute une série d'ondulations lâches, de direction tantôt ouest-est, vers Sainte-Menehould, tantôt ouest-sud-ouest - est-nord-est, vers Vouziers :

— *anticlinaux* dont les arêtes passent, pour le premier, par Le Châtelier et Chaumont-sur-Aire; pour le second, par Binarville et Montfaucon; pour le troisième, par le Bois de Bourgogne et Bayonville;

— *synclinaux* intercalés et visibles, l'un à Vienne-la-Ville et à Avocourt; l'autre, à Senuc et à Romagne.

Toutes ces rides de faible amplitude sont certainement postérieures aux gaizes. Celle du Châtelier paraît avoir agi très tôt sur le flanc sud de la lentille; celle de Montfaucon serait antérieure au recul de son front; ici comme aux environs de Buzancy, tandis que l'infrastructure calcaire se gondolait, des cassures affectaient l'albien et surtout la pierre-morte.

Les lignes tectoniques de l'Argonne, ondulations et paliers grossièrement orthogonaux, la recouvrent d'un quadrillage qui, dans le détail, a imprimé au relief monoclinal son caractère particulier. Elles se raccordent mal à celles de la Champagne. Pourtant, l'anticlinal de Dombasle prolongerait vers l'est, non sans solution de continuité, le dôme que Laurent et Lemoine ont suivi, au nord de la route Reims-Suippes-Sainte-Menehould, jusqu'à Somme-Tourbe. Mais nous ne saurions assez insister sur la valeur des déformations principales, celles de l'Aire, de l'Aisne et peut-être de la Biesme, parallèles aux auréoles, normales à la pente des couches et orientées sud-est - nord-ouest. Elles entreraient dans le cadre d'un système plus vaste. Nous en avons l'impression aux confins méridionaux de l'Argonne où, dans l'axe même du palier de l'Aisne supérieure, se situent les deux longues failles méridiennes encadrant la vallée de la Saulx.

L'influence des sillons sur l'hydrographie se traduit par les percées de la Biesme à La Harazée et de l'Aire à Grandpré, échappées vers l'ouest, qui expliquent les confluents les plus importants. Par ailleurs, bien que le partage des bassins de l'Aisne et de l'Ornain se fasse à partir des nappes quaternaires, il a lieu de part et d'autre du dôme du Châtelier. Mais les affluents de second ordre, ruisseaux des rives orientales de l'Aire, de la Biesme et de l'Aisne, sont loin d'être tous conséquents. Ils n'obéissent que très imparfaitement aux directions imposées par la structure. Les coudes singuliers de l'Agron, de la Chée, de la Vière et des vallées entaillant les plateaux gaizeux de Sainte-Menehould ou de Binarville sont en relation avec des remblaiements, des creusements, des captures récentes. D'autres anomalies auraient une origine plus ancienne. Il s'agit par exemple de la Biesme, établie à cheval sur les tables des Islettes, du Widehan et du Wadelaincourt ayant défoncé les anticlinaux, de la Buanthe et de la Cousances, obliques à la fois, sur une partie de leur trajet, au pendage des assises et aux bombements de Montfaucon ou de Dombasle, auxquels elles viennent se heurter. Pour comprendre ces irrégularités dans la concentration actuelle des eaux, il convient donc de faire intervenir d'autres facteurs ayant joué non seulement au quaternaire, mais encore, éventuellement, au tertiaire.

II

LES ORIGINES

SURFACES D'EROSION TERTIAIRES ET SIGNIFICATION MORPHOLOGIQUE DES FORMATIONS GRESEUSES

La mise en place du sous-sol de l'Argonne et son émersion, point de départ de tout système d'érosion, se sont effectuées en plusieurs étapes, tandis que se modifiait la structure.

Avant le tertiaire, avant même que les gaizes aient été déposées, les calcaires des bordures orientales sont temporairement exondés; la transgression albienne vient ensuite les recouvrir. Nous savons ce qui en est résulté et nous ne reviendrons pas sur ces avant-propos, qui ont trait à la genèse des roches gaizeuses d'une part, à leurs déformations d'autre part. Un peu plus tard, c'est au tour d'autres séries marines, dont l'ensemble constituera l'ossature de la Champagne crayeuse, de s'empiler à l'ouest de l'Argonne. La craie glauconieuse franchit l'Aisne localement, au sud de Villers, où elle masque les faciès profonds du verlancier; les étages plus récents, turonien, coniacien et santonien, affleurent sur la rive gauche de cette rivière, des lambeaux de la craie grise s'avancent même de quelques centaines de mètres sur les plateaux gaizeux, entre Sainte-Menehould et Moiremont. Faut-il limiter à l'Aisne les nouveaux rivages ou les reporter plus à l'est, au delà de la Biesme, au delà de l'Aire? Si une telle poussée a eu lieu, il n'en reste pas de traces certaines et la présence d'argile rouge dans les limons sableux de la Grange-aux-Bois, de Courupt et des Alleux ne paraît pas devoir être attribuée à une décalcification. Toujours est-il que la stratigraphie ne permet pas de déterminer exactement l'époque où s'est produite l'émersion définitive de l'Argonne. Si les faciès gréseux sont bien, soit lagunaires, soit continentaux, celle-ci serait toutefois antérieure à leur élaboration.

Durant la majeure partie du tertiaire, l'évolution morphologique du centre du Bassin de Paris a été caractérisée par le façonnement de plusieurs surfaces ayant tronqué en biseau les assises préalablement inclinées ou se raccordant avec les surfaces structurales. Elles furent l'aboutissement de très longues périodes d'érosion, maintenant reconnues, différenciées et datées. A. Cholley est parvenu à distinguer trois cycles : le premier à l'infra-

oligocène, le second à l'infra-éocène, le troisième à l'infra-miocène, phénomènes assez généralisés pour que des signes de leur extension soient également visibles sur le pourtour du Bassin. Aux approches de la Lorraine et de l'Ardenne notamment,

« ils semblent se recouper en des cycles d'érosion polygéniques » (1)

dans le domaine desquels devrait, par son emplacement, être englobée l'Argonne. Pouvons-nous reconstituer ici de semblables surfaces, s'abaissant régulièrement, en direction de la Champagne par exemple, et moins rapidement que les couches mésozoïques ? Au quel cas, ont-elles entamé ces dernières, y laissant des reliefs résiduels ?

Nous ne manquons pas d'indices, recueillis au cours de l'étude fragmentée de l'architecture régionale. Par leur nature comme par leur répartition, non seulement en zones, mais aussi en altitude, les formations siliceuses — que nous connaissons déjà — sont susceptibles de nous fournir de précieux renseignements sur les conditions de climat et de modelé dans lesquelles se trouvait alors située l'Argonne. Cependant, bien des problèmes restent encore à résoudre, ne serait-ce que celui des dates, posé par l'azoïcité des blocs et des galets. De même, les profils ou les cartes ne nous donnent pas aujourd'hui une idée précise de la configuration des surfaces et de leur développement. Il convient donc de faire, pour chaque chose, la part du fait et celle de l'hypothèse.

RELATIONS ENTRE LA TOPOGRAPHIE, LA STRUCTURE ET LES DEPOTS

Absence d'aplanissements étendus. — L'idéal serait évidemment de rencontrer, sur les revers ou à défaut sur les rebords des plateaux gaizeux et calcaires, de vastes secteurs usés, identifiables à l'aide de dépôts gréseux en place. Il n'en est malheureusement rien. Quand nous voulons définir les formes cycliques, nous nous heurtons à un premier obstacle.

— Le niveau de 175-180 m qui a raboté le turonien et la craie glauconieuse à l'ouest de Sainte-Menehould envahit le Bas-Pays de Givry où il ne trouve devant lui que des couches meubles, cénomaniennes et albiennes. Par contre, dès qu'il arrive, vers Triaucourt, au contact de terrains plus résistants, comme le portlandien, il s'arrête net. Ailleurs, le burinage de l'érosion n'a été ni assez efficace, ni assez prolongé pour entamer sérieusement les bastions relativement solides de la pierre-morte. L'altitude correspond à celle de la plaine de niveau de base pliocène du centre du Bassin Parisien; mais aux confins de l'Argonne, il semble que nous ayons plutôt affaire, vers 175 m, à un épiclycle localisé sur lequel seraient venus reposer, après un remaniement et avant l'apport de graviers jurassiques, les restes démantelés du stampien de Charmont au sud, des faciès gréseux ou quartzeux de Châtrices, de La Tibeaudette et de Pologne au nord.

— Si nous gravissons maintenant les pentes qui accèdent aux tables gaizeuses elles-mêmes, que voyons-nous? Sur les versants des vallées, quelques élargissements à hauteur des remblaiements, quelques formes étagées. En certains endroits, tantôt vers 240-250 m entre le carrefour de La Croix de Pierre et le bois de Cornay, tantôt vers 200-220 m entre Grandpré et la Fournelle, l'érosion a eu raison des sommets de la pierre-morte, c'est entendu; mais les parties abrasées et souvent dénudées alternent avec des éléments conservés de la surface structurale des gaizes. Même impression

(1) A. Cholley : *Les surfaces tertiaires du Bassin de Paris.*

à l'est de l'Aire, où les calcaires, nivelés, certes, avant le dépôt des sables verts, paraissent intacts vers 240 m, sauf au voisinage des vallées.

— Puisque nous faisons apparemment fausse route lorsque nous cherchons, à 240 m et au-dessous de cette cote, des aplanissements de grande envergure, une topographie ancienne capable de traduire une action généralisée de l'érosion, il nous faut regarder ce qui se passe plus haut, dans la zone de fort relief.

Ici, deux propositions : Ou bien, les grès se trouvent toujours, sur les hauteurs, à l'emplacement qu'ils occupaient initialement, soit vers 240-260 m à la Côte Collet, 270-280 à la Guillemine de Courupt et à Bellefontaine, 280-290 au Poirier de Lavoye et 290-300 à la base des témoins gaizeux de Montfaucon-Cunel. Dans ce cas, les surface cycliques auxquelles ils seraient liés, tangentes d'abord à l'est de l'Argonne aux crêtes du portlandien, du kiméridgien et du séquanien — les buttes de la rive droite de l'Aire faisant figure déjà de reliefs résiduels —, se seraient ensuite raccordées à la plateforme structurale de Beaulieu entourée d'une couronne de grès, aux sommets de la Fille Morte et aux plateaux de la Côte aux Cerfs.

Fig. 14. — Dispositif des grès et des quartz sur l'itinéraire Châtrices, Beaulieu, Ville-sur-Cousances.

Si nous relions les uns aux autres ces divers points remarquables, nous obtenons, n'est-il pas intéressant de le noter, une surface peu ondulée et légèrement inclinée vers l'ouest avec une pente moyenne égale à 1 m pour 350-450 m et notablement inférieure à celle des assises mésozoïques.

Ou bien, les grès, même ceux qui ornent les crêtes, ont été déplacés. Alors rien ne s'opposerait à ce que les surfaces tertiaires se soient constituées, non pas au niveau des rebords calcaires ou gaizeux, mais à une altitude plus élevée encore.

De toutes façons, il est difficile de suivre une topographie mûre à 150 et 200 m au-dessus des thalwegs de l'Aire, de la Biesme et de l'Aisne.

Rôle joué par la structure. — Nous progressons quelque peu dans nos recherches en invoquant trois faits qui nous sont devenus familiers :

— plusieurs cours d'eaux, la Biesme et la Cousances sont à ranger dans cette catégorie, n'obéiront pas, lorsqu'ils commenceront à s'encaisser dans le portlandien, les sables albiens ou la pierre-morte, aux directions imposées par la plongée des couches vers la Champagne; d'où l'idée d'une *couverture;*

— l'élaboration des grès a pu être grandement facilitée, comme nous l'avons vu, par la flexure ayant protégé contre les effets de l'érosion le centre affaissé du massif des gaizes; mais, pour qu'il y ait *localisation,* au sens étroit de ce terme, il faudrait encore que les séries gréseuses autochtones soient concentrées dans la bande de terrain effilée comprise entre l'Aisne et l'Aire, ce qui n'est pas toujours le cas, les blocs de Châtrices eux-mêmes ayant accès aux plateaux de Lavoye;

— éparpillement des débris siliceux à toutes les altitudes, mélange des facies, remaniements et démantellements, de telles modifications se sont-

elles produites sans qu'interviennent d'autres *déformations*, postérieures à la flexure, mais agissant en sens inverse de cette dernière, c'est-à-dire provoquant l'ouverture d'un nouveau cycle?

Considérons enfin les conditions structurales sous un angle un peu différent. Mlle Alimen a montré que les cordons dunaires dans lesquels les grès stampiens ont pris naissance coïncidaient avec des anticlinaux; d'où des alignements de blocs chaotiques, des lanières allongées suivant les bosses, d'où aussi, dans les synclinaux, des accumulations de sables blancs, gris ou violets, à l'exclusion des facies gréseux. En admettant, à titre provisoire, qu'il y ait une certaine parenté, sinon identité, entre les formations de Charmont ou de Fontainebleau et celles de l'Argonne, pouvons-nous établir une semblable relation entre leur emplacement et les ondulations lâches qui traversent cette région d'ouest en est? Ici, le dispositif réalisé n'a pas la même régularité qu'au centre du Bassin de Paris.

Les grès sont rassemblés, pour la plupart, dans des entailles profondes, sensiblement parallèles entre elles vers l'amont et orientées est-ouest, ou se groupent aux abords des hautes sections sèches de ces vallées conséquentes dont le faisceau, ramifié vers l'aval, ira aboutir, soit à la Biesme, soit à l'Aisne. Leur fréquence augmente même, ainsi que leur volume, au fond et sur les versants du couloir transversal de Beauchamp-La Thibeaudette-Les Islettes, là où justement une boutonnière a été creusée dans un dôme. Nous les retrouvons pareillement à Montfaucon et à Cunel, installés sur l'axe ou les retombées d'un autre anticlinal. Les blocs semblent, au contraire, se raréfier en Forêt de Hesse, dans le sillon de la Buanthe, à La Harazée et Vienne-le-Château, dans le val inférieur de la Biesme — tant au sommet de la pierre-morte qu'au sein des remblaiements — là où passent des synclinaux.

Gardons-nous toutefois de pousser trop loin la comparaison, car la conception d'alignements gréseux se trouve souvent en défaut sur le territoire de l'Argonne : de Dombasle à Aubréville par exemple, le Wadelaincourt suit l'arête d'un dôme; mais le bassin de cette rivière ne paraît pas renfermer de grès, tandis que les tables rigides de Lavoye, de Courupt et de Châtrices, qui en sont parsemées, n'ont pas été gondolées. L'ordre primitif, si ordre il y a eu, aurait-il été à ce point bousculé avant le creusement des vallées actuelles? Ce n'est pas impossible. Autre écueil enfin, où sont donc les sables stampiens?

INTERPRETATIONS SUR LES GRES, LES QUARTZ ET LES SABLES

La présence, dans les gorges, sur les collines et les plateaux de l'Argonne, de débris d'une couverture siliceuse confirme néanmoins l'existence de surfaces d'érosion au contact de la Lorraine, de l'Ardenne et de la Champagne.

Grâce à l'étude préliminaire sur les roches, nous disposons de plusieurs éléments : variété des facies, cartographie de leur extension, dissociation sur place et apports, notions qui doivent nous aider à esquisser l'allure de cette couverture et à déceler les changements qui ont pu éventuellement se produire au cours du tertiaire. Nous verrons cependant qu'il subsiste, malgré tout, de sérieuses lacunes, dues à l'absence de fossiles et à l'imprécision de la stratigraphie, lacunes touchant moins à la nature des dépôts résiduels qu'à leur forme originelle et, par là, à l'évolution même du modelé.

— Etait-ce une simple croûte, en rapport étroit avec des affaissements de portée restreinte, bien que s'intégrant dans un cadre géologiques, climatique et morphologique plus vaste?

— Etait-ce plutôt une carapace d'une certaine puissance, ayant enseveli l'Argonne toute entière sous d'épaisses couches de terrains dont il ne reste maintenant que des lambeaux grossiers, système se reliant sans solution de continuité, par Charmont, aux séries du stampien supérieur, par Beaumont et Stonne, à celles de la rive gauche de la Meuse en aval de Dun?

— L'histoire des formations tertiaires ne serait-elle pas plus nuancée, plus complexe aussi, marquée par des modifications importantes dont le conglomérat serait une des expressions?

Croûtes locales :

Zones. — Le grès blanc de Pologne, meuliérisé à la périphérie, compact au centre ou entaché de vacuoles remplies de sidérolithique, semble faire figure de facies éluvial remanié. Il est toujours rare dans les gisements, même à Courupt, Beauchamp ou Montblainville. A l'exception de quelques exemplaires de Lavoye, remarquables surtout par l'altitude atteinte — 280 m —, nous n'en avons rencontré ni sur les crêtes et les revers, ni dans les vallées sèches. Une pellicule mince, discontinue à l'extrême et visible seulement dans la région de Clermont, tel paraît être en somme l'aspect de ce dépôt.

Le bloc gréseux de Châtrices, type par excellence des espèces propres à l'Argonne, plus volumineux et beaucoup plus abondant que le précédent, se prête, lui aussi, à une certaine localisation. Mlle Alimen a relevé les caractères qui permettent déjà de le distiguer des grès stampiens de Fontainebleau et de Charmont : colorations rouges, roses et jaunes dans la même masse, sédimentation à partir de grains siliceux tantôt mal soudés, tantôt fortement cimentés autour d'un noyau dur, et parfois teintés de glauconie, absence enfin, dans les séries stampiennes jusqu'à présent identifiées, du conglomérat bariolé à quartz dont une pâte châtricienne constitue l'ossature. Nous savons, autre argument, que face à Charmont et à la Champagne le dépôt cesse brusquement de se manifester à hauteur du front de Passavant et du talus de Valmy; dans cette dernière direction, il n'aurait même pas franchi la rive gauche de l'Aisne, car les gros galets extraits à la base des remblaiements quaternaires des collines du vallage portent les traces d'un transport à de petites distances. Vers l'est et le nord, les limites sont moins nettes : la formation ne coïncide pas exactement avec la zone gaizeuse comprise entre l'Aisne et l'Aire où elle atteint toutefois, dans sa répartition, un maximum de densité : elle se prolonge au delà de l'Aire, vers Lavoye, Montfaucon et Cunel, un peu en dehors des compartiments affaissés. Mais les pointements commencent à s'espacer; dès que nous quittons le domaine anciennement occupé par la pierre-morte, ils disparaissent bientôt devant un grès roux et gris, semblable à celui que Baeckeroot a décrit comme jonchant les plateaux de Beaumont et de Stonne. Le grès de Châtrices ne semble donc affleurer que dans un quadrilatère de modestes dimensions : 20 × 15 km.

Dans le cas où il n'y aurait pas identité absolue de faciès entre Charmont et La Thibeaudette, et où la différence de nature entre la première roche et celle de Châtrices serait réelle, il faudrait alors fixer, ainsi que l'a proposé Mlle Alimen, à la région de Revigny-Givry-Laheycourt l'avancée extrême du stampien supérieur vers l'est.

Hypothèse I. — Favorisées par les paliers et la flexure médiane, des croûtes locales ont pu se former dans la partie méridionale du massif des gaizes, masquant les assises mésozoïques sans les fossiliser complètement. Si les grès et les concrétions de Stonne sont bien postérieurs à l'oligocène marin, nous aurions alors affaire en Argonne, dans la mesure où la comparaison est possible, à des dépôts lacustres ou continentaux, en fait à un voile peu épais, fragmenté, plus ou moins lié aux accidents de la structure.

Néanmoins les conditions d'ensemble, dans lesquelles les grès ont été élaborés, ne seraient pas particulières à l'Argonne : après exondation des gaizes, sous un climat probablement chaud, humide d'abord — ruissellement —, tournant à l'aridité ensuite, la consolidation des blocs se serait effectuée au sein d'arênes sableuses et au détriment de celles-ci.

D'où proviennent les sables? La première idée qui vienne à l'esprit est une décomposition superficielle de la pierre-morte, une libération préalable de grains de quartz clastique et de noyaux glauconieux. Nous n'avons cependant aucun indice qui prouve, sans ambiguïté, un tel passage de la gaize folle au grès, bien au contraire. Nous sommes conduits à envisager d'autres explications :

— soit que, le recul de la cuesta étant amorcé, des matériaux enlevés à l'est de l'Argonne aient partiellement recouvert les plateaux de l'Aire et de la Biesme, les placages étant frustes et de nature siliceuse;

— soit que, le stampien ayant effectivement pénétré jusqu'au centre de l'Argonne, son influence se soit propagée sur la majeure partie de la région. Devons-nous admettre cette seconde solution et abandonner celle des croûtes locales?

Dépôts stampiens. — Entre les gisements de Charmont et ceux des Islettes, la liaison paraît s'opérer, sans interruption notable, par quelques grès blancs de même aspect et de même composition, les uns enfouis sous les gravières de La Neuville-aux-Bois et de La Présidence, les autres épars dans les prairies de Braux-Saint-Remy, d'Argers et de Beauchamp ou cachés par les remblaiements dans les vallons de Pologne et de la Biesme. Il y a là, quel que soit le substratum : gault, gaize, craies glauconieuse et turonienne, une continuité remarquable dont il importe, en dépit des lacunes de la stratigraphie, de ne pas sous-estimer la valeur. Tant que nous n'aurons pas recueilli de fossiles, tant que leur azoïcité restera un caractère permanent des blocs de Châtrices, de La Thibeaudette et de Pologne — le sidérolithique se rapportant indifféremment, suivant les contrées et les étages —, tantôt au début, tantôt au milieu du tertiaire — nous aurons donc à priori le droit de formuler une hypothèse stampienne, basée cette fois sur l'identité probable des grès de Charmont et de La Thibeaudette.

Nous avons opposé jusqu'ici ces deux variétés à celle de Châtrices; mais pouvons-nous nous fier à une classification peut-être trop arbitraire, car portant seulement sur des nuances apparentes de faciès : couleur, constitution des sédiments? N'invoquons pas non plus, comme un obstacle insurmontable, la présence de conglomérats à Courupt; ceux-ci sont en effet postérieurs aux grès de Châtrices. Quant aux conditions climatiques — mers tièdes, aridité dans les zones exondées — et structurales — déformations, affaissements, ondulations —, elles seraient également applicables, compte tenu des restrictions que nous avons exposées, à l'une ou à l'autre des hypothèses.

Ceci posé, l'absence de fossiles laisse planer un doute sur l'origine même des grès et sur le milieu : formations lagunaires ou continentales. Nous avons encore à faire face à de nouvelles difficultés lorsque nous abordons le problème des sables.

Les dépôts limoneux au sommet, argileux et sableux à la base, largement étalés sur les crêtes et les revers ne sont pas tous forcément quaternaires et, en totalité, éoliens. Brajnikov pense que l'argile ocre de Vassincourt, superposée aux graviers jurassiques roulés, dériverait de formations préexistantes. Pourquoi n'en serait-il pas de même à La Harazée? Autrement dit, une partie au moins des placages de Courupt, de Saint-André, de Ville-sur-Cousances et de Montzéville, lesquels franchissent les vallées, pourrait être moins récente que nous les supposons, et remonter au pliocène. Mais faut-il voir en eux des lambeaux épais provenant de

dépôts plus anciens encore, ce n'est pas certain. Deux faits, déjà mentionnés à propos des manteaux voilant la gaize ou le portlandien sur les hauteurs de Clermont d'une part, de la Cousances d'autre part, motivent cette réserve et nous incitent à la prudence :

— si les couches qui coïncident avec la plateforme de Beaulieu, ensevelissant la pierre-morte sous deux à trois mètres de sables grossiers mêlés à de l'argile sableuse, étaient stampiennes, ou bien nous devrions trouver des grès à l'intérieur de ces dépôts — ce qui n'est pas le cas, du moins dans l'état actuel des investigations — ou bien il n'y en aurait pas du tout à leur proximité; or, nous savons qu'une bande de gaize dénudée, large de 50 m. en moyenne, de 200 au maximum, sépare toujours leur contour de la couronne de grès roses et jaunes jalonnant, dans les hauts vallons secs et même sur le plateau, les rebords de la table;

— ailleurs, près de Lavoye, de Ville-sur-Cousances et de Montzéville, des séries comparables par leur nature et leur puissance renferment, à défaut de blocs ou de conglomérats, non seulement de multiples fragments gréseux, mais encore des quartz blancs roulés, répartis dans toute la masse et libres.

Ici et là, nous aboutissons finalement à une impasse en voulant, sur le plan stratigraphique, rapprocher les grès des sables. Ces derniers, mis en place au plus tôt après l'apport quartzeux, ne seraient donc pas contemporains des gisements de Charmont.

Hypothèse II. — Il est vraisemblable que le stampien marin ou lagunaire s'est avancé vers la Lorraine plus loin que ne le présume Mlle Alimen, englobant dans son aire d'extension l'Argonne méridionale et centrale où il serait représenté par le facies de La Thibeaudette et, à la rigueur, par celui de Châtrices. Tandis que la dispersion du premier grès, au fond de quelques thalwegs et sur les collines de l'Aisne, rend illusoire tout essai de reconstitution de la couverture, la répartition du second, mieux ordonnée, permettrait de porter l'altitude minima de celle-ci à 280-300 m.

Mais la question des sables demeure entière; il faut nous rendre à l'évidence que, s'ils ont fossilisé plus ou moins les assises mésozoïques, comblant les creux et ennoyant les reliefs déjà estompés, ils ont été, depuis cette époque, soit enlevés, soit profondément remaniés.

Dépôts complexes, — Toutes les variétés, toutes les nuances de facies sont, sans exceptions, rassemblées à la base par des remblaiements de Pologne et de Beauchamp ou groupés dans les alluvions modernes de la Biesme et de son affluent, le Widehan. Ici se rejoignent, indistinctement mélangées, les deux séries fondamentales qui n'appartiennent pas forcément au même étage; d'une part, Charmont; de l'autre, Stonne. D'où l'intérêt de la région des Islettes, point névralgique dans l'histoire des formations siliceuses tertiaires de l'Argonne.

Comme nous n'avons pas d'éléments topographiques prouvant, d'une façon incontestable, que les grès sont aujourd'hui en place sur une surface bien définie, comme il s'avère, tout au contraire, que ceux-ci ont été déplacés — dans la majorité sinon dans la totalité des cas — nous en arrivons à supposer que nous sommes devant les débris, non pas d'une seule, mais de plusieurs surfaces ayant successivement joué, pendant l'ère tertiaire, sur les hauteurs de l'Argonne. Cette impression générale se renforce singulièrement, quand on remarque que les zones dans lesquelles des éléments disparates coexistent au sein du même gisement, sont aussi celles des conglomérats volumineux de A. Meunier. Leur élaboration procède en effet de modifications qui, pour être de détail, n'en sont pas moins importantes, et que l'on peut résumer ainsi : dans une phase constructive, dépôt préalable du grès de Châtrices, bicolore; à la suite d'une reprise de l'érosion, légère peut-être — lavage par le ruissellement — destruction partielle de ce facies en plaques bien conservées — blocs de Cunel — en brèches de dimensions

plus modestes — blocs de Cunel et de Courupt — en amandes, en granules et en arênes sableuses; nouvelle période de sédimentation avec, dans une pâte réunissant tous ces fragments, incorporation de quartz blancs, galets roulés étrangers à la région. Dernier indice de remaniements, moins probant toutefois : meuliérisation, à la périphérie seulement, de la variété de Pologne.

Hypothèse III. — Loin de nous la pensée de vouloir rétablir, sans aucun fossile, sans critères formels, stratigraphiques ou topographiques, une chronologie précise et exacte, autre que celle que nous venons de préconiser à propos des conglomérats, mais n'est-il pas curieux de constater, au terme de cette étude, que nous avons affaire, en Argonne, à des formations siliceuses qui n'auraient pas toutes une même nature, une même origine, qui ne seraient pas toutes de la même époque :

faciès autochtones :
éluviaux, avec le grès de Pologne;
stampiens, avec celui de La Thibeaudette;
stampiens ou non, avec celui de Châtrices;
continentaux, lacustres ou non, avec des concrétions siliceuses de Beauchamp et de Montblainville, avec les quartzites-grès d'Aire, de Binarville et de Savigny, d'âge indéterminé, mais se rattachant intimement, par voie de continuité, au système de Stonne.

apports :
quelle que soit leur provenance, avec les quartz blancs et les quartz roses feuilletés.

faciès remaniés :
avec le conglomérat.

placages sableux et argilo-sableux :
qui peuvent être antérieurs au pliocène.

Cette synthèse, énumération plutôt que classification, valable surtout pour l'Argonne des gaizes et pour ses bordures orientales initialement gaizeuses, montre que la question des surfaces ne saurait être définitivement tranchée sans invoquer des phénomènes plus complexes, un polygénisme qui, n'excluant pas les deux premières interprétations : croûtes locales ou poussée du stampien supérieur vers l'Est, viendrait au contraire les confirmer en se superposant à elles dans le temps et en marquant l'Argonne de son empreinte particulière. Par les considérations sur les dépôts, nous revenons donc à la solution proposée par A. Cholley. Déterminer néanmoins la part respective de chacun des cycles distincts les uns des autres dans la région parisienne et probablement entremêlés ici, cela ne semble pas possible. Ont-ils même agi tous les trois ?

CONCLUSIONS SUR LES SURFACES TERTIAIRES

L'Argonne se comporte comme une petite individualité physique, logée cependant dans un cadre qui dépasse de beaucoup, au début de son histoire, les limites trop étroites de ses bordures. Il convient par conséquent d'avoir toujours présents à l'esprit les facteurs communs à la partie orientale du Bassin de Paris, lorsque l'empilement des couches tertiaires n'était pas encore terminé au centre de ce dernier, lorsqu'un réseau hydrographique embryonnaire n'avait pas encore mis en valeur, dans les zones déjà exondées, un relief monoclinal aussi net, aussi vigoureusement festonné, que celui des côtes actuelles.

« Ni saillie à l'Est » (côté Lorraine-Ardenne).

Ni affaissement à l'Ouest » (côté Champagne-Ile-de-France).

A ce moment, les contrastes d'altitude étant faibles partout, la couverture siliceuse a pu très bien masquer les assises mésozoïques de l'Argonne, les protéger contre l'érosion et modifier, au besoin, le sens de l'écoulement des eaux. C'est pourquoi nous devons en observer le développement, en suivre aussi l'évolution, sur les hauteurs : crêtes et revers.

Malheureusement, les conditions générales qui permettent de reconnaître ces surfaces : topographie mûre, adaptation à la structure, dépôts catalogués et datés, nous sont dans l'ensemble défavorables car, à quelques exceptions près, insuffisamment caractéristiques. Pour une telle raison, nous ne nous écarterons pas de la ligne de conduite observée jusqu'ici; nous continuerons à faire appel à l'hypothèse.

Fossilisation partielle des reliefs. — Cette conception découle d'abord de celle des croûtes locales, dont elle est le corollaire naturel, croûtes peu épaisses liées à la flexure, aux paliers qui se déroulent au long de l'Aisne et surtout de l'Aire dont les bassins, mal ordonnés, seraient alors en voie de gestation.

Deux cas à envisager :

— *les grès sont en place à Lavoye, à Montfaucon et sur les bords de la plateforme de Beaulieu.* Le recul de la cuesta des gaizes est amorcé, au-dessus du niveau 280-300, entre la ligne Lavoye-Hesse-Cunel-Andevanne et le front qu'elle occupe sensiblement aujourd'hui. La surface structurale de la pierre-morte étant déjà défoncée à l'Est de l'Aire, les argiles et les sables verts sous-jacents affleurent sur les revers — secteur des courbes 295 à 310. Les buttes-témoins ne dominent les plateaux que de quelques dizaines de mètres, 20 à 40 selon les lieux; elles ont l'allure de croupes arrondies, du type de Montfaucon ou de Romagne, les grands creusements n'ayant pas encore sculpté, dans la Forêt de Hesse, les reliefs mieux découpés du Hermont et du Bois de Récicourt. A l'Ouest de la rivière moderne, la vaste plateforme de Beaulieu émerge à peine, enclavée entre les pellicules gréseuses, frustes et discontinues, de Lavoye-Montfaucon d'une part, de Courupt-Châtrices d'autre part. La surface d'érosion paraît ensuite devoir se raccorder à La Fille-Morte; mais, vers l'Aisne et au delà de ce cours d'eau, nous en perdons la trace.

— *les grès de Lavoye ont été déplacés, en altitude, de 10 m. minimum à 50 m. maximum; ceux de Courupt ont peu bougé.* Les déformations qui ont commencé à s'esquisser ne joueront pleinement que plus tard. Dans ces circonstances, des croûtes superficielles peuvent toujours se former au dessus des gaizes intactes ou presque, et dont le front atteint encore la rive gauche de la Meuse. Ce n'est que par la suite, la flexure s'accentuant, que se produit le recul, accompagné d'un démantellement du tertiaire.

Des deux explications, seule la première nous semble plausible :

— la création d'un palier à hauteur de l'Aire, accident bien dessiné dont elle tient rigoureusement compte, a dû entraîner une attaque prématurée de l'érosion qui aurait ainsi fait disparaître les gaizes des districts compris entre la Meuse et l'Aire, soit tout ce qui se trouve à une cote égale ou supérieure à 275-280 m.; ailleurs, la plateforme de Beaulieu subsiste, tandis que la flexure permet au facies de Châtrices de se déposer à l'Ouest comme à l'Est de ces hauteurs.

— une double contradiction ressort de la seconde : on ne voit pas bien comment des grès se seraient installés au sommet des gaizes à Lavoye plutôt qu'à Beaulieu, ici sur une section plane légèrement en contrebas par rapport aux tables de la Cousances, comment surtout des blocs volumineux se seraient anormalement maintenus sur celle-ci lors du recul et auraient à l'inverse été enlevés de celle-là.

Dans l'hypothèse de croûtes partielles, la surface d'érosion, tangente aux crêtes calcaires, se serait achevée au niveau de 280-300 m. à l'Est de l'Argonne (en y laissant des buttes résiduelles). Elle s'inclinerait alors en pente douce vers la Champagne.

Quoi qu'il en soit, les reliefs seraient pratiquement inexistants, avec un endoréisme général dans les sillons.

Ceci reste vraisemblable dans le cas où le stampien supérieur, venu de Charmont par la subsidence de Givry (si la pierre-morte a bien été abrasée au Sud de Passavant dès la fin de l'infracrétacique), n'aurait recouvert qu'une toute petite portion de l'Argonne, celle qui correspond au Bas-Pays et touche à la haute vallée de la Biesme.

Fossilation complète du mésozoïque. — Capot-Rey juge insuffisante une explication des formes anciennes de la Lorraine et de ses confins occidentaux par une localisation, incapable à elle seule de rendre compréhensibles certaines anomalies et d'enterrer tous les reliefs, c'est-à-dire de masquer des dénivellations déjà assez fortes. Bien que celles-ci soient encore faibles à l'Ouest de l'Aire où les gaizes ne seront défoncées sur toute leur puissance qu'au quaternaire, l'idée d'une vaste couverture pourrait également se concevoir en Argonne, à condition que le stampien ait ennoyé la pierre-morte au lieu de venir seulement à son contact. Les buttes elles-mêmes, si elles existaient au tertiaire ancien, auraient été ensevelies sous des sables, alors que les grès se déposaient dans les anticlinaux. L'altitude 280-300 m. précédemment retenue, ne peut évidemment être considérée que comme le niveau de référence minimum. Ici, toutes les opinions sont acceptables, car nous ne savons rien du développement de la surface. Notons toutefois les courbes de 320 et 340 m, préconisées pour les dépôts de Stonne par Beackeroot. Une autre difficulté reste à surmonter : il faudrait que l'érosion ait, lors de la desctruction d'une surface stampienne, disposé des sables, soit en totalité — ce qui n'est pas impossible, vu l'ampleur des démantellements — soit en partie seulement — ce qui, à Courupt, semble peu compatible avec les conditions stratigraphiques locales de la nappe sableuse actuelle.

Si nous avons réellement ici affaire à des traces d'une surface inframiocène qui, prolongeant vers l'est celle du centre du Bassin de Paris, se serait constituée à la hauteur ou au-dessus de la plateforme de Beaulieu et des tables de Lavoye-Montfaucon, nous ignorons tout de l'altitude extrême atteinte, du modelé réalisé et du déplacement subi ensuite par les grès.

Polygénisme. — Rien ne s'oppose à ce que la fossilisation par croûtes partielles et discontinues d'une part, par dépôts épais et étendus d'autre part, soit intervenue sous ses deux aspects durant le tertiaire. Le recoupement de plusieurs surfaces s'accorderait avec les données de la topographie : tangence aux crêtes du portlandien par exemple, de la structure : possibilité de rejeu des déformations, et de la stratigraphie : dépôts variés, faciès cohabitant dans les gisements ou se dissociant vers le nord et le sud-ouest. Cette hypothèse aurait sur les autres l'avantage d'expliquer l'apport des quartz à une altitude minima de 300 m après une première destruction des surfaces et leur intrusion dans des horizons gréseux antérieurs. Nous pourrions alors faire entrer dans le cadre de ce polygénisme les longues étapes suivantes :

— croûtes locales à faciès continentaux ou lacustres

— modèle stampien à lagunes et à cordons dunaires truffés de grès
— reprise d'érosion à laquelle l'apport des quartz serait lié
— nouvelles périodes de repos avec topographie mûre et conglomérat
— en fin de compte, dissociation générale.

Cette chronologie est séduisante, mais jusqu'à présent le défaut de fossiles ne permet pas d'en vérifier l'exactitude.

III

LE MODELE RECENT

La seconde partie de l'histoire du relief de l'Argonne comporte, avons-nous dit, trois phases distinctes :

— une série de creusements qui, s'opérant par niveaux décroissants, continuent à façonner, plus activement cette fois, les masses gaizeuses et leurs abords entre les altitudes de 250-240 m et de 180-175 m;

— un ennoyage partiel des hauteurs ainsi dégagées par des dépôt quaternaires qui, retravaillés eux-mêmes, constituent les terrasses de l'Aisne et de l'Aire;

— un vigoureux rajeunissement, dernière retouche qui, partie de l'Aisne, remanie un drainage encore mal défini et réalise enfin la concentration de l'hydrographie au profit de cette rivière.

Dès lors et durant ces étapes, l'évolution paraît relever de phénomènes épicycliques dus à des variations répétées du niveau de base des eaux. Un certain étagement sur les plateaux, les collines et les versants d'une part, des thalwegs mal ajustés d'autre part traduisent la succession des affouillements et des remblaiements avec, à hauteur de ceux-ci, élargissement des entailles primitives. La coexistence, dans le couloir des Islettes notamment, de formes inversées et de formes adaptées à la structure — qui prédominent maintenant — confirme que les épicycles ont bien fait suite au système plus complet des surfaces d'érosion.

DEBUTS DU RELIEF ACTUEL

Nous avons vu, en marge de nos observations sur le tertiaire, combien il était aléatoire de fixer à quelle époque se sont déclenchés les grands creusements ayant mis un terme au modelé cyclique. La reprise de l'érosion qui se manifeste alors sur le territoire de l'Argonne peut provenir soit du centre du Bassin Parisien, en l'occurrence de la Seine et de ses affluents, soit aussi de la Lorraine, c'est-à-dire de la Meuse. Sur la part relative de ces deux influences, sur leur entrée en jeu, nous n'avons que des renseignements très généraux, valables pour une morphologie d'ensemble, mais qui, dans le cas particulier de l'Argonne, nous incitent, lorsque nous voulons dater, à le faire avec prudence.

Vers l'*ouest*, selon A. Cholley :

« Le réseau hydrographique du Bassin de Paris n'est apparu et n'a pu « se former que sur la surface de Beauce. »

Vers l'est, selon E. de Martonne :

« La Meuse lorraine, après avoir glissé suivant la pente des couches » vers l'ouest, à un moment où le recul des côtes était assez rapide, s'est » arrêtée sur son tracé actuel quand l'énergie du relief s'est trouvée atté- » nuée et s'est enfoncée sur place tandis qu'avec l'ouverture d'un nouveau » cycle d'érosion reculait la côte crétacée de l'Argonne. »

Ces points acquis (1), une lacune reste à combler. Elle a trait aux relations entre l'Aire et la Meuse : subordonnée au démantellement des formations gréseuses, la reprise des creusements préludant aux épicycles, la seule qui nous intéresse désormais, a pu être considérablement retardée, pendant le laps de temps correspondant aux surfaces tertiaires, par la fossilisation de la cuesta de l'Aire déjà fixée sur la ligne Clermont-Varennes-Châtillon-sur-Bar. Ce long intermède nous conduirait donc au mieux, à la fin du tertiaire, vraisemblablement au pliocène. Si les argiles de Lavoye étaient, en partie ou en totalité de cette époque, l'encaissement des vallées de la rive droite de l'Aire remonterait par conséquent au pliocène, car les entailles sont, aujourd'hui encore, franchies par les dépôts argilo-quartzeux. Les arguments auxquels nous venons d'avoir recours : fossilisation, date des argiles, ne relevant que de l'hypothèse, nous en sommes réduits à classer approximativement, par ordre d'ancienneté et par cotes décroissantes : 240, 200 et 180 m, les trois épicycles dont l'Argonne semble avoir conservé l'empreinte. Cette chronologie est toutefois antérieure aux oscillations climatiques de l'ère quaternaire.

A l'altitude de 250-240 *m.* — La topographie permet de déceler un premier niveau d'érosion ayant surtout agi aux dépens du massif des gaizes.

Sur les crêtes, entre le Bois de Bourgogne inclu et Grand-Pays exclu, les couches de la pierre-morte ont été fortement rabotées; la courbe 240 s'y développe avec une constante régularité, sans tenir compte des déformations du sous-sol; au pied des petits témoins de la Haute-Chevauchée, le plateau de Bolante, presque horizontal, prolonge cette zone vers le val de Biesme. Dans la région de Clermont, à proximité du couloir de La Thibeaudette où subsistent de vastes éléments de la surface structurale, les traces d'usure sont moins nettes et leur origine, contestable; il n'est pas sûr d'ailleurs que l'abaissement du col de Clermont, que le nivellement des sommets des buttes de Beaulieu soient dus à autre chose qu'à un simple recoupement de versants.

A l'extérieur de la lentille gaizeuse, nous ne rencontrons plus que des replats de modestes dimensions et dispersés, dans la moitié orientale de l'Argonne seulement, les uns entre les sources de l'Aisne et la percée de l'Aire à Chaumont, les autres entre les Forêts de Hesse et de Romagne sur les flancs desquelles les sables verts ont été parfois abrasés.

Ajouté à ces indices, l'élargissement des obséquences de l'Andon et des ruisseaux de Wiseppe ou de Nouarts, toujours à 240 m, nous oblige à nous tourner vers la Meuse, à admettre une influence prépondérante de ce cours d'eau et transmise par l'Aire-Bar, voire même indirectement, pour la Biesme qui s'installe, au delà des crêtes de Clermont-Varennes, en travers des tables inclinées des Islettes, par une rivière située plus à l'ouest encore.

Nous avons donc le droit de supposer que l'embryon de bassin qui deviendra plus tard celui de l'Aisne supérieure dépendait alors de la Meuse, les communications entre l'ouest et l'est de l'Argonne étant rendues possibles par l'abaissement des plateaux gaizeux au nord de Grandpré. Mais les dépôts sont trop peu importants, trop fragmentaires — galets de quartz mêlés à des argiles sableuses d'âge indéterminé — et trop éloignés les uns

(1) D'après Gosselet (*L'Ardenne*, p. 843), l'enfoncement de la Meuse serait postérieur au landénien, ce qui nous laisse toute latitude dans l'appréciation des dates.

des autres — Côte aux Cerfs, Belleville — pour que nous puissions restituer, dans le temps comme dans l'espace, le réseau hydrographique contemporain. Il ne faut pas éliminer à priori un drainage, même rudimentaire, en direction de la Champagne, au-dessus des craies turoniennes dont le front s'avançait au moins jusqu'à la rive gauche de l'Aisne.

A l'altitude de 210-200 *m.* — Devons-nous faire état d'une étape intermédiaire entre le niveau de 240 m, encore élevé, et celui de 180 m dont nous avons déjà, sans anticiper sur la chronologie, admis l'existence dans le Bas-Pays?

Le val de Biesme et ses abords immédiats sont entachés : 1° de replats affectant le gault près de La Thibeaudette et, à la rigueur, près de Brizeaux; 2° d'essaims de quartz échelonnés depuis les sources — Saint-Rouin, 205 — jusqu'au débouché sur les collines de La Harazée-Vienne-le-Château où les argiles jaunes viennent les recouvrir. Etant désormais fermée vers l'Aire par le col de Clermont — 235 —, la gouttière à demi creusée n'a pu l'être que par un affluent de l'Aisne.

Aplanis dans leur quasi-totalité, les plateaux de La Croix-aux-Bois et des Alleux — 210, 200, 190 — supportent, eux aussi, des débris quartzeux ou gréseux enrobés, aux alentours de la Fournelle, dans les pellicules argilo-sableuses de composition identique à celles de La Harazée.

Dans les deux cas nous croyons pouvoir répondre par l'affirmative, les dépôts siliceux épars figurant la base d'un remblaiement dont il reste d'ailleurs des lambeaux sur les versants de la vallée de la Biesme en amont des Islettes et surtout dans les gorgeons tributaires de cette rivière. Le rôle de l'épicycle se bornerait toutefois à ces retouches localisées. En effet :

— de chaque côté de l'Aisne, l'étagement des formes peut, par son imprécision, prêter à confusion : le nivellement de la Main de Massiges et celui, moins net, du front turonien de Valmy se rattachant plutôt à un épisode ultérieur, l'élargissement du vallage à hauteur du sommet des nappes à graviers qui ont également atteint les cotes 200-205 et taillé une encoche dans les craies plus résistantes des reliefs résiduels de Saint-Mard;

— dans le bassin de l'Aire-Bar, hormis peut-être quelques manifestations en aval de Saint-Juvin (Bois des Loges, Authe), une action de l'érosion à 200-210 m est trop incertaine pour la considérer comme un phénomène de portée absolument générale.

Ces restrictions formulées, les hypothèses sur l'orientation du drainage — émises lors de l'épicycle précédent — sont encore valables, sauf en ce qui concerne la Biesme, les points sensibles étant maintenant les régions de Grandpré, Quatre-Champs, Attigny au nord, de Givry, Revigny, Vitry-le-François au sud.

A l'altitude de 180-175 m. — Favorisé par un palier élargi dans la subsidence de Givry, plus étroit à partir de Villers, un niveau d'érosion, troisième en date, provoque le recul du talus des craies, tronque les assises meubles de l'infracrétacique et façonne le Bas-Pays, y laissant, ainsi que dans le futur vallage de l'Aisne, de petites buttes crayeuses. De cette évolution, nous retiendrons aussi, car nous la connaissons déjà :

— le ralentissement puis l'arrêt des creusements devant les bastions portlandiens et gaizeux;

— l'épartillement des grès ou des quartz sur les surfaces aplanies.

D'où provient l'influence qui a ainsi modelé les bordures champenoises de l'Argonne?

Ici, l'altitude du haut niveau eustatique de Baulig est celle qu'aurait la plaine de niveau de base pliocène, définie par A. Cholley comme s'élevant doucement du centre — 120 m — vers le pourtour — 180 m — du Bassin de Paris. Bien que nous n'ayons affaire, en Argonne, qu'à un

épicycle dont le domaine soit assez strictement délimité, il faudrait donc le rattacher, par priorité, au système de la Seine et de ses affluents.

Lorsque se dessine, à la fin de cette phase d'abrasion, le sillon sud-nord qui a précédé les remblaiements à graviers, nous donnant pour la première fois un indice sur un ancien cours de l'Aisne au profil très lent, les écoulements vers la Meuse ne peuvent plus se produire, ni par le seuil de Noirval, ni par celui de Montgon.

Peu à peu se précise un réseau hydrographique dont nous ignorions jusqu'à présent la configuration. Toute jonction entre les bassins de l'Aisne et de la Meuse est-elle forcément interrompue? A Grandpré, au travers des plateaux évasés, abaissés et maintes fois retravaillés, ce n'est pas certain. Il faut convenir que, dans l'hypothèse de plusieurs captures, leur rejeu aurait fait disparaître de la section — Bois de Bourgogne, Grandpré, La Besogne — les quartz, quartzites-grès et grès qui, présents à Champigneulles, Saint-Juvin et Marcq sous les gravières, font leur réapparition sur les replats de Termes, Senuc et Lançon.

ASPECT DES BASSINS DE L'AISNE ET DE L'AIRE DURANT LES ENNOYAGES QUATERNAIRES

Les grands ensembles du relief actuel de l'Argonne : front des gaizes et talus des craies, vallages de l'Aisne et de l'Aire, corniches de Passavant, Bas-Pays de Triaucourt et de Givry, sont maintenant dégrossis. L'apport massif d'alluvions qui, au quaternaire, ouvre la phase suivante, marque un tournant dans l'histoire du modelé de la région.

Des matériaux divers, enlevés surtout aux districts jurassiques du sud-est et de l'est de l'Argonne, viennent recouvrir le niveau de 180-175 m d'une part, enterrer les petites buttes de l'Aire et leurs abords, au pied de la cuesta gaizeuse d'autre part. Sans doute, y aura-t-il encore de nouvelles variations des niveaux de base, en relation, elles aussi, avec les phénomènes climatiques quaternaires; elles contribueront avant tout à modifier les nappes accumulées, à les réduire en puissance, à leur superposer, au sud-ouest notamment, d'importants placages d'argiles, de sables et de limons, remaniés à leur tour par les coulées de solifluction. Mais les creusements se feront désormais au détriment des revêtements, de sorte que l'infrastructure protégée par eux ne sera plus que médiocrement entamée, sous la forme d'élargissements peu étendus et visibles à la périphérie des zones ennoyées.

Pendant cette période, l'Aisne et l'Aire ont-elles agi de concert? Discutable déjà lors de l'épandage, l'unité du réseau hydrographique devient inconcevable dès que se constituent les terrasses ici anormales — Aisne —, là étagées — Aire. Dorénavant, l'évolution est bilatérale; il ne peut y avoir de communications entre les vallées principales.

Mise en place des nappes à graviers. — Un mouvement positif du niveau des eaux est à l'origine du remplissage des deux bassins, inégaux en superficie et dissymétriques sur la carte, car ils s'adaptent aux conditions imposées par la structure et par l'érosion antérieure : tantôt les nappes s'étalent sur le mésozoïque abrasé de Givry pour se rétrécir au nord de Villers; tantôt elles s'épaississent progressivement de Nubécourt à Saint-Juvin pour s'épanouir dans la région de Buzancy en même temps que le palier de l'Aire et s'étrangler avec lui à Châtillon-sur-Bar. Ces remblaiements épouseront, chacun dans leur domaine propre, les contours du massif des gaizes; à l'intérieur de ce dernier, la Biesme et ses affluents, obéissant à la loi générale, alluvionneront également mais, en amont de La Harazée, à partir seulement de débris gaizeux ou argileux arrachés aux versants riverains.

Comparons les nappes primitives, dans la mesure où nous en connaissons les caractères :

— topographie : inégalité entre les cotes absolues de leur sommet : Aisne, 200 m au maximum à Vienne-le-Château; Aire, 210-215 m et peut-être plus à Nubécourt;

— composition : quelques différences : Aisne, lits alternés de galets roulés jurassiques, en majorité portlandiens et de plus en plus fins vers le nord, avec entrecroisements contenant, outre les graviers calcaires, des apports locaux; Aire, matériel plus grossier et moins régulièrement disposé où dominent rauracien, portlandien et séquanien;

— âge : difficile à déterminer : Aisne, faune mixte à elephas antiquus et primigenius; Aire, pas de critères certains. Tous les remblaiements de l'Aisne étaient cependant terminés à la fin de l'acheuléen ou au début du moustérien.

Trois interprétations s'affrontent :

I. — L'Aire déverse son trop-plein d'alluvions dans l'Aisne par l'intermédiaire du seuil de Grandpré, seul argument permettant, en dernier recours, d'expliquer dans l'hypothèse de Thillois, c'est-à-dire d'un écoulement de l'Aisne vers le sud, la présence de galets jurassiques sur les collines de Vienne-le-Château et sur les replats de Lançon;

II. — L'Aisne, se dirigeant au contraire vers le nord, se serait jetée dans l'Aire à Saint-Juvin.

Les données recueillies à propos du modelé du vallage d'Aisne à cette époque, auxquelles s'ajoutent maintenant l'absence de dépôts à graviers sur les plateaux de Grandpré à 190-200 m et l'ignorance de l'altitude atteinte par la nappe de l'Aire à Saint-Juvin dans le cas probable où la haute terrasse ne représenterait qu'une partie des remblaiements initiaux, nous conduisent à rejeter la première solution et à considérer la seconde comme très discutable;

III. — Il ne reste finalement que l'interprétation que nous avons jusqu'ici fait nôtre : l'Aisne vers le nord, mais avec un écoulement distinct de celui de l'Aire et une issue vers le nord-ouest en aval de Vouziers. Comment alors composer avec les alternatives de remblaiements et de creusements du cours d'eau, accompagnées d'un mélange des faunes? Reprenant les considérations lithologiques, climatiques et morphologiques (1) évoquées à propos du quaternaire de La Présidence et du modelé des collines du val d'Aisne, nous pouvons désormais envisager la genèse suivante :

— à partir du niveau d'érosion préexistant, les nappes à graviers s'empilent sur une puissance de 30 à 35 m environ. Cette phase alluvionnaire suppose un climat doux et pluvieux, une montée correspondante des eaux. Elle aurait connu la faune chaude à elephas antiquus;

— l'ablation de la majeure partie des lits à graviers qui survient ensuite a dû s'opérer à la faveur d'une baisse de niveau de 30 m, consécutive à un refroidissement du climat. Nous sommes ici en dehors des limites de la glaciation et aussi dans une haute vallée qui a pu en subir l'influence lointaine. Tout ceci expliquerait la présence, au voisinage de l'elephas antiquus, de la faune froide à elephas trogontherii et primigenius, dans les trois mètres de dépôts résiduels. Il serait souhaitable que la découverte d'autres éléments fossilifères viennent confirmer ou infirmer l'assertion de Pâque relative à la superposition, dans les carrières de La Neuville-aux-Bois, de l'elephas primigenius (+ 1 m) à l'elephas antiquus (+ 0,40 m);

— suivrait une période interglaciaire : apport d'argiles et recouvrement des nappes à graviers;

---

(1) Conférer : Chapitre VI, I, p. 97.

— dernière étape, un nouveau refroidissement du climat, qui aurait pris fin à l'acheuléen supérieur, aurait provoqué, à la suite de gels et dégels répétés, le remaniement des argiles et les coulées de solifluction. Deux glaciations se seraient manifestées ici, avec leurs nuances particulières.

Il y a antinomie entre l'Aisne et l'Aire. Tandis que cette dernière rivière, dont l'évolution est beaucoup plus simple, bâtit une première terrasse et l'entame avant d'en édifier une seconde, plus basse, l'Aisne, de son côté, construit anormalement les siennes. Elle le fait dans un milieu très spécial, puisque, par trois fois, il a pu être voisin de l'endoréisme : au début, sur le niveau d'érosion de 175-180 m; au milieu, à hauteur de la surface actuelle de séparation des argiles et des graviers; à la fin, au moment de la mise en place de ces mêmes argiles. L'Aisne a tendance à s'écouler vers le nord. Néanmoins, en période de repos, des ralentissements temporaires de courant ont pu se produire, occasionnant, sur la surface tronquée, non pas un renversement général des eaux comme le suggère Thillois, mais des renversements localisés. Ces derniers contribueraient à expliquer le brassage des faunes survenant au terme de la phase d'abrasion des nappes à graviers.

RETOUCHE FINALE

Ici, plus d'hypothèse sur son origine. La reprise d'érosion provient de la Seine et de ses affluents : du nord-ouest, région de Rethel, pour l'Aisne; du sud-ouest, région de Vitry-le-François, pour l'Ornain. A partir du Vouziérois d'abord, où se produisent les captures en série de l'Aire et de la Fournelle. Au nord, à l'est et dans le centre de l'Argonne, le rajeunissement est général, de l'ordre de 35 à 40 m en aval, de 10 à 15 m en amont. Les nappes sont défoncées; les gaizes et les calcaires, recreusés; le gault est presque partout atteint. Cette retouche se fait largement sentir dans le Bas-Pays jusqu'aux sources de l'Aisne. Au delà de Givry, la Marne aurait enlevé à cette rivière la Saulx et l'Ornain, au sein des nappes à graviers éminemment favorables aux captures. L'ultime étape est celle de l'alluvionnement moderne.

Au long de cette évolution, nous avons mis l'accent sur un point : l'Argonne se situe au contact de deux influences hydrographiques, celles de la Meuse et de la Seine, tantôt contrariées, tantôt coordonnées. Le modelé de l'Argonne au quaternaire et même antérieurement à cette ère en porte l'empreinte qui lui confère le double caractère d'être nuancé et de présenter une évidente personnalité.

LIVRE III

L'Argonne humide

CHAPITRE VIII

REMARQUES SUR LE CLIMAT ET L'HYDROGRAPHIE

I

PREMIERES MANIFESTATIONS DU CLIMAT LORRAIN EN ARGONNE

Selon l'expression d'E. de Martonne, il existe, au sein du milieu assez nuancé où s'affrontent les influences océaniques et continentales, des îlots localisés annonçant, au sortir de la Champagne, une recrudescence de la seconde tendance. L'Argonne constitue précisément un de ces bastions avancés vers l'ouest. Un sensible abaissement du thermomètre, déjà perceptible durant le cycle annuel, plus accentué au cours d'un hiver qui se prolonge quelque peu, un net accroissement des précipitations lié à l'augmentation de l'altitude, plusieurs variétés de types de temps, tels sont les principaux critères permettant, moins de définir un climat propre à l'Argonne, que de la replacer dans un cadre plus vaste, celui des types de transition réalisés par les climats parisien et lorrain. Il n'y a peut-être là que des signes avant-coureurs. Ils nous incitent toutefois, restant dans la ligne de la solution généralement admise, à apparenter l'Argonne à la Lorraine, à l'est de la France plus rude que les plaines champenoises.

BAISSE DE TEMPERATURE EN SAISON FROIDE

Afin d'étendre le champ de nos observations en vue d'une comparaison qui s'impose, car la région est bien petite, nous rayonnerons, à partir de la Champagne — de Châlons-sur-Marne, par exemple —, suivant trois axes qui, traversant le massif des gaizes ou le prenant en écharpe, se dirigent

vers le nord-est (Charleville), vers l'est (Verdun) et vers le sud-est (Bar-le-Duc).

Moyenne annuelle. — Elle descend fréquemment en dessous de 10°, comme l'indiquent les relevés portant, pour cinq stations disséminées, sur deux périodes éloignées l'une de l'autre : 1890-1900 et 1935-1945. Les écarts entre ces décades n'excèdent pas, sauf à Vouziers, 3/10e de degré.

Châlons	Vouziers	Ste-Menehould	Le Chesne	Montfaucon	Châtel	Charleville	Verdun	Bar-le-Duc
10,2	10,2	10	9,3	8,9	9,3	9,8	10,1	10,2

— Au droit de l'Argonne, l'isotherme annuelle de 10° décrit par conséquent une courbe vers le sud, incluant dans une zone plus fraîche les plateaux des Islettes, de Clermont, de Montfaucon-Lavoye et de Buzancy. Largement ouverts aux vents froids qui, soufflant du nord-est ou de l'est vers le sud-ouest, viennent butter contre la cuesta gaizeuse de Varennes, ceux-ci accusent une appréciable diminution de la moyenne — 1° environ — par rapport, non seulement à celle de Châlons-sur-Marne ou de Verdun, mais encore à celle de Charleville. Ce caractère est valable aussi bien pour les hauteurs (300 m) que pour les versants, situés face à l'est, des vallées de l'Aire (Châtel : 180 m) et de la Bar (Le Chesne Populeux : 150 m).

— Le maximum régional, atteint à Vouziers, paraît anormal. En 1900, Chantriot y faisait état d'une pointe thermométrique. Les seules évaluations que nous possédions, anciennes (11°2) ou récentes (10°2), ne doivent d'ailleurs être acceptées qu'avec une certaine prudence, car elles ne reposent que sur des observations de trop courte durée : années 1892 à 1894 d'une part, années 1937 à 1939 d'autre part. Il est possible qu'elles soient légèrement supérieures à la réalité. Constatons toutefois que la station de Vouziers, dont l'altitude n'est que de 100 m, appartient, tout comme celle de Sainte-Menehould, au val abrité de l'Aisne. Ce privilège peut expliquer un réchauffement local et, en dépit de la différence de latitude, une température moyenne à peu près égale au long de la rivière encaissée.

Variations saisonnières et mensuelles. — Elles indiquent, en été, un rafraîchissement au contact de la Champagne sèche; en hiver, une emprise des influences continentales qui exagère les écarts.

	Châlons	Ste-Menehould	Givry	Châtel	Charleville	Verdun	Bar-le-Duc
Printemps	9,5	9,3	9,2	8,9	9,3	10	9,6
Eté	18,3	17,7	17,3	17	17,6	18	17,8
Automne	10,3	10,5	10,2	9,6	10,1	10,1	10,4
Hiver	2,6	2,3	2,1	1,8	2,3	1,4	2,5

— L'*adoucissement de l'été* ne saurait, en aucun cas, être considéré comme le trait le plus saillant des nuances climatiques de la région. Il présente pourtant l'intérêt de jouer, d'une manière assez uniforme, sur l'ensemble des surfaces couvertes par les grands bois. Bien que minime et capricieux : 0°5 à 1° en moyenne, 1°5 à 2° lors des saisons chaudes et sèches, l'écart qui intervient entre les stations de Châlons-sur-Marne ou de Suippes d'une part, et celles de l'Argonne d'autre part, est rarement négligeable. Ici, les sols s'échauffent moins vite que ceux de la craie à nu; ici, les pluies sont plus abondantes; une humidité relative continue à régner dans les sous-bois, au fond des gorges, à leurs abords et sur l'argile albienne imperméable, même après plusieurs semaines de sécheresse prolongée. Lorsque le ciel est dégagé de tout système nuageux, une brume très diluée s'élève dans l'air calme au-dessus de la forêt, tamisant les rayons solaires et atténuant la visibilité de 1/10 à 2/10. Observée de l'extérieur, de la tour de Montfaucon par exemple, elle apparaît comme un écran immobile qui se déroule de Revigny au Chesne Populeux et se limite, en profondeur, aux vallées de l'Aire et de l'Aisne; au delà, vers Valmy, le ciel redevient limpide. En juillet 1946, durant un mois exceptionnellement beau, elle a voilé en permanence les plateaux gaizeux; nous relevions alors les maxima mensuels suivants : 19° à Clermont, 20° à Sainte-Menehould, 21° à Givry et à Passavant, 23° à Suippes et à Châlons-sur-Marne. Le maintien d'une température modérée au sol et dans les couches inférieures de l'atmosphère semble donc en relation, au moins partiellement, avec la présence de masses boisées reposant sur les terres siliceuses où la réverbération est rendue insignifiante.

Il ne faut pas exagérer la portée de cette atténuation. Les mois de juillet et d'août sont, ainsi que le début de septembre, encore suffisamment chauds pour admettre la vigne, mais sous certaines conditions seulement. Elle n'est cultivée que sur les adrets les mieux exposés du front de Beaulieu et des coteaux du val d'Aisne, là où les dépôts de pente décapés de la gravelle gaizeuse lui permettent de profiter au maximum de l'insolation estivale. Des vignobles médiocres ornent sporadiquement les gaizettes de La Neuville-au-Pont et de Voncq. Leur limite septentrionale recule au delà de Vouziers. Au pied des corniches méridionales de Passavant et pour de semblables raisons, le maïs-grain, qui exige un minimum de 20° en juillet, vient régulièrement à maturité. Ailleurs, la récolte est beaucoup plus aléatoire; dans la clairière des Islettes, mal aérée, elle a cependant donné satisfaction en 1938 et en 1946, à la faveur de lourdes chaleurs.

— L'*hiver*, saison la mieux différenciée, se distingue par son *durcissement* et par sa *durée*.

Le refroidissement est attesté, en premier lieu, par une baisse assez prononcée des moyennes de janvier et de février, dès que l'on franchit le talus des craies : 1°8 à Sainte-Menehould, 1°5 à Châtel-Chéhéry et à Montfaucon, 1°3 au Chesne-Populeux. Par les plateaux de Montfaucon, les flux d'air froid orientaux pénètrent sans encombre jusqu'à l'Aire; ils envahissent même la cuvette de Givry et se font sentir à Sainte-Menehould avec une perte de 0°5 seulement. La partie ouest du Vouziérois, ouverte sur les plaines de Rethel mais mieux située que les clairières du Chesne Populeux et de Buzancy, serait déjà moins affectée par ces actions.

Si nous comparons les écarts entre les maxima et les minima absolus, nous nous apercevons qu'ils augmentent de 3° d'ouest en est — sauf pour Vouziers —, les différences étant imputables à l'hiver et non à l'été.

La saison froide s'accompagne d'un gel plus prolongé et de chutes de neige réparties sur un plus grand nombre de journées. En moyenne, il faut compter, dans le val d'Aisne, entre 70 et 75 jours de gel; sur les plateaux, entre 75 et 80.

La pointe qui correspond au massif des gaizes et à ses avancées est celle qui se retrouve au centre de la Lorraine ou en Ardenne belge. Elle ne joue plus sur la rive gauche de l'Aisne.

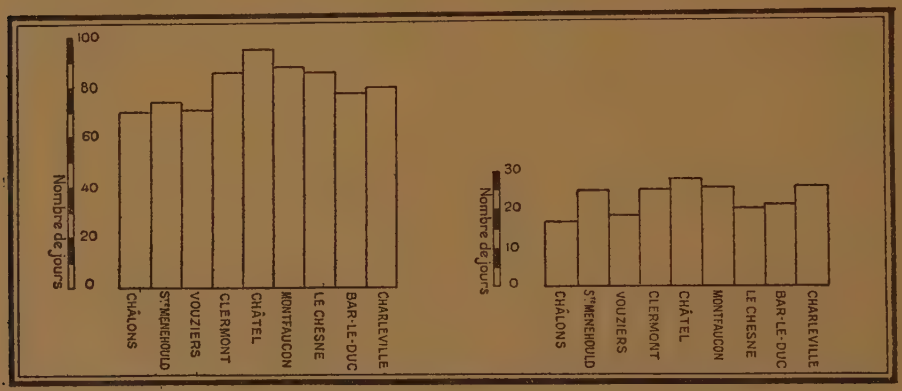

Fig. 15. — Gel (à gauche) et neige (à droite) : moyennes pour l'ensemble des périodes 1881-1891, 1891-1901 et 1937-1947.

Même constatation pour l'enneigement dont la durée à Sainte-Menehould et surtout à Châtel est sensiblement égale à celle des deux régions précédentes. Ici encore, il convient de faire une restriction pour Vouziers (10 à 12 jours). En Argonne, la neige tient plus longtemps au sol qu'en Champagne. Sur les versants gaizeux ou argileux, lents à se réchauffer, des plaques neigeuses sont visibles, face au nord, lorsque la fonte est terminée depuis quinze jours à l'ouest de Valmy.

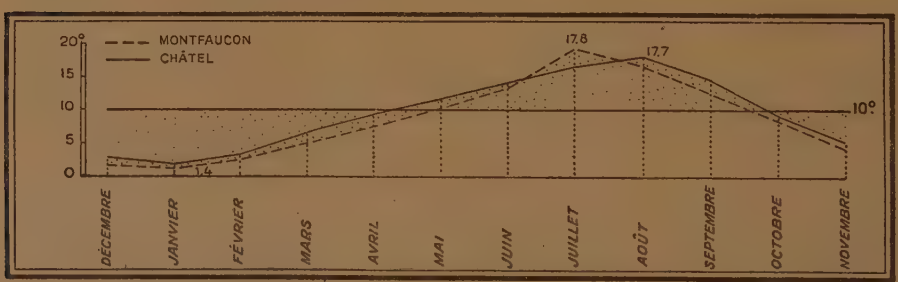

Fig. 16. — Diagramme thermique mensuel des stations de Châtel-Chéhéry et de Montfaucon, décade 1891-1901.

A l'est de la vallée de l'Aisne, les oscillations du thermomètre accusent un raidissement du climat. L'automne y est précoce et le printemps tardif. Dès la fin de septembre, la contrée se rafraîchit rapidement, des brouillards denses emplissent les fonds, notamment ceux de l'Aisne et de la Biesme encaissées, et s'étendent, en fin de journée, aux chênaies voisines. Le printemps n'arrive qu'au milieu d'avril ou au début de mai, avec des retours offensifs de gel ou de gelées blanches très dangereux pour les arbres fruitiers. Il est souvent marqué, dans les vallages et le Bas-Pays, de brouillards matinaux lents à se dissiper et qui, parfois, ne se lèvent que vers

deux ou trois heures de l'après-midi. Durant ces deux saisons, lorsque les plateaux sont soumis aux influences contraires de vents, tantôt du nord-est, tantôt du nord-ouest ou du sud-ouest, on assiste à des sautes de température brutales et d'amplitude supérieure à 15°.

Localement, le milieu abrité, presque fermé, constitué par le bassin des Islettes et son prolongement, le val de Biesme, ne manque pas d'une certaine originalité. Nous avons vu que, pendant l'été, grâce à une chaleur persistante et à un manque de renouvellement de l'air, le maïs-grain peut y fructifier. En hiver et au printemps, une inversion de température est nettement perceptible dans cette cuvette : 1° à 1°5 de moins qu'à La Grange-aux-Bois, Sainte-Menehould et Clermont. La vigne y vient mal; les cerisiers et les mirabelliers, drus sur la Côte de Biesme à 240 m, ne réussissent que difficilement à s'acclimater sur les pentes du couloir.

RECRUDESCENCE DES PRECIPITATIONS

L'Argonne reçoit, annuellement, une tranche d'eau en tout point plus abondante que celle de la Champagne. Pour mettre ce phénomène en évidence, nous utiliserons, comme pour les températures, les trois axes traversant le massif ou venant à son contact. Les statistiques ayant trait aux périodes 1881-1901 et 1935-1945, que nous reprendrons également, décèlent néanmoins d'assez fortes divergences entre les trois séries de moyennes décennales.

Moyennes annuelles :

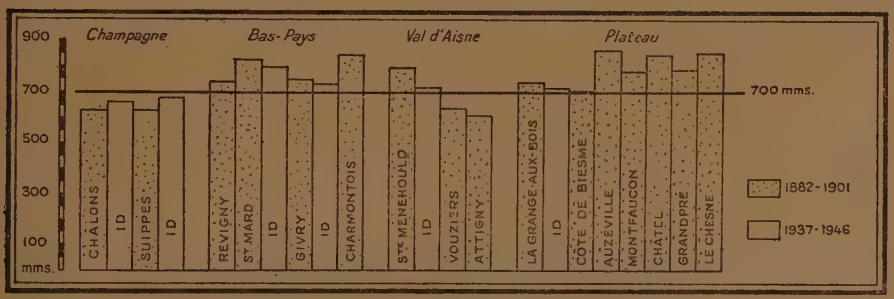

Fig. 17.

A Châlons et à Suippes, il ne tombe que de 600 à 650 mm d'eau par an. Dès le talus des craies, les pluviomètres annoncent, généralement, *plus de 750 mm.* Ce chiffre sera souvent dépassé, non seulement pour les stations du plateau argonnais, mais aussi pour celles du Bas-Pays de Givry. Retenons, dès à présent, quelques anomalies, quelques variations :

— à Sainte-Menehould, les moyennes récentes sont inférieures aux anciennes, d'un dixième environ;

— à Vouziers, qui, sous tous les rapports, se désolidarise de la région, il ne pleut guère plus qu'à Châlons ou à Reims.

L'évidente relation entre l'augmentation des précipitations et celle de l'altitude n'est que l'expression locale d'un état de fait applicable à l'est du Bassin Parisien et non à la seule Argonne. Faut-il rappeler, car la genèse du phénomène a fait l'objet d'études détaillées, que les vents d'ouest — direction dominante —, encore chargés d'humidité océanique, s'élèvent à la faveur des revers gaizeux, subissent des mouvements de convection et déversent, sur les plans inclinés face à l'ouest, des pluies plus copieuses ?

L'aire mieux arrosée débute avec les talus des craies, pourtant si peu

marqués dans la topographie. Le relèvement provoqué par les Monts de La Serre et de Saint-Mard (240 contre 200 m) est suffisant pour assurer aux collines de Givry et de Dommartin-sur-Yèvre deux des maxima régionaux. Le maintien de précipitations relativement faibles dans la partie occidentale du Vouziérois serait, en revanche, conditionné par l'abaissement des talus au nord de Monthois; ensuite, sur l'itinéraire Vouziers (140 m), La Croix-aux-Bois (200 m), Bois de Bourgogne (240 m) on revient progressivement à 650, 750 et 850 mm.

L'orientation, l'exposition et l'altitude sont-ils les seuls facteurs qui interviennent dans ces changements ? Nous le croirions volontiers, observant, autre argument, qu'il ne pleut pas, ou presque, aux Islettes, dans les fonds de Biesme protégés, alors que les plateaux de la Grange-au-Bois, à moins de trois kilomètres, sont balayés par des averses. Mais les moyennes de Givry et de Triaucourt, à l'altitude de 180-200 m, sont égales sinon supérieures à celles de la La Grange-aux-Bois (230 m.), Clermont (250 m) et Montfaucon (340 m). La forêt, réservoir d'humidité, pourrait être également une des causes des perturbations provoquant des chutes d'eau à peu près identiques aussi bien dans les zones basses du sud que dans les zones élevées de l'est de l'Argonne.

Répartition des pluies selon les saisons et les mois :

L'accroissement, déjà sensible à La Grange-aux-Bois et à Grandpré, atteint son apogée à hauteur des crêtes boisées de Clermont-Varennes-Bois de Bourgogne, tandis qu'un léger fléchissement s'amorce sur la rive droite de l'Aire, au sommet de Montfaucon par exemple, point culminant des bordure orientales. L'isohyète de 750 mm recouvre à la fois les zones forestières à l'ouest de l'Aire et celles de Givry-Monthiers. Plusieurs observations, effectuées depuis 1940 sur les tables gaizeuses de Binarville, La Gruerie, La Chalade, Clermont et Beaulieu, y situeraient, encore qu'incomplètes, des épicentres de 950 à 1.000 mm. Le catalogue des maxima et minima — période 1925-1945 — indique, en outre, que l'année soit sèche ou pluvieuse, un décalage entre les plaines champenoises d'une part, Sainte-Menehould ou Givry d'autre part.

Quelques extrêmes					
Année 1924...	792	839	980	994	1028
Année 1945...	469	568	581	656	623
Stations	Châlons	Suippes	Sainte-Menehould	La Grange	Givry

De 1937 à 1947, par deux fois, l'écart fut de 70 mm, avantageant la Champagne Humide; ici, dans le Bas-Pays, la cote de 1.000 mm était, à plusieurs reprises, amplement franchie : Givry (1939), 1093; Villers-en-Argonne (1939), 1085.

Il y a lieu de distinguer deux périodes : la première, de juin à décembre, semestre pluvieux avec un maximum d'automne — octobre ou novembre —; la seconde, de décembre à juin, moins arrosée avec une déficience tantôt à la fin de l'hiver, tantôt au printemps. Ainsi, à Sainte-Menehould, pour la moyenne décennale 1937-1947, 390 mm contre 312 à l'actif de la saison froide. Toutes les stations d'Argonne s'accordent sur l'existence de la pointe automnale et du ralentissement printanier, incidents dont il ne faudrait pas exagérer la portée.

Une autre particularité réside, sans conteste, en l'élévation soudaine du nombre de jours de pluie à partir de Sainte-Menehould, presque toujours supérieur à cent cinquante. Par ailleurs, le rapport entre ce dernier et la

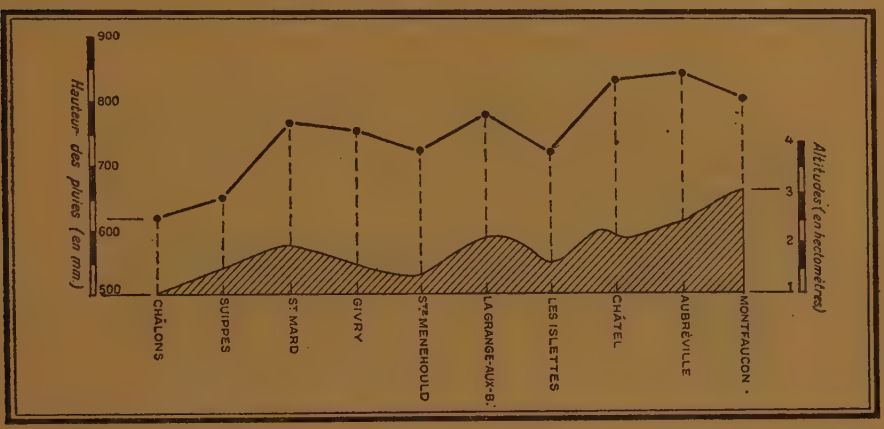

Fig. 18. — Graphique comparé des pluies et de l'altitude.

quantité d'eau tombée est sujet, suivant la saison, à des écarts appréciables : à Sainte-Menehould, dans les mêmes conditions d'observation que ci-dessus, l'indice pluviométrique est de 4 pour le second trimestre et de 7 pour le quatrième.

Il convient de rapprocher ce fait de la forme même des précipitations. De mars à mai, lorsque l'atmosphère se réchauffe dans le courant de l'après-midi, des averses brutales, précoces, accompagnées de grêle, mais courtes,

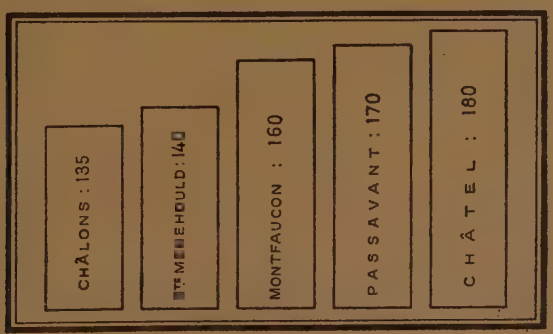

Fig. 19. — Echelle des jours de pluie.

ne produisent qu'une faible tranche d'eau apportée par les vents d'ouest ou de nord-ouest. A l'opposé, l'automne comporte, outre des ondées et des brouillards denses, des pluies fines, persistantes, que le patois local désigne sous le nom de « mouzines ».

Remarques sur les orages d'été :

Ils semblent frapper le massif des gaizes avec une fréquence redoublée. Sainte-Menehould indique cependant une moyenne anormalement basse par rapport à Montfaucon et même à Suippes.

Châlons	Suippes	Givry	Sainte-Menehould	Vouziers	Binarville	Châtel	Montfaucon
10	8	9	5	14	14	20	18

Pour comprendre ce minimum, suivons le développement d'un système orageux venu de l'ouest et abordant perpendiculairement le val d'Aisne. A la sortie des plaines crayeuses, surchauffées dans neuf cas sur dix en fin d'après-midi, il se scinde en deux tronçons à la hauteur de l'obstacle constitué par les talus de Valmy et du Mont Yvron; l'un se dirige vers Vienne-le-Château et l'aval; l'autre, contournant Sainte-Menehould, s'oriente vers Passavant et la trouée de Triaucourt. Il en fut ainsi pour la perturbation d'août 1931, une des plus violentes qui s'abattit sur la contrée, et dont l'itinéraire fut le suivant : Châlons—Auve—Braux-Saint-Remy—Villers—Passavant—Lavoye d'une part, Châlons—Auve—Mont-Yvron—Vienne-le-Château—Châtel-Chéhéry d'autre part. Sainte-Menehould se trouvait alors entre les deux branches. La plupart des orages qui y sont enregistrés proviennent, non de la Champagne, mais de systèmes nuageux descendant le val d'Aisne par vent du sud-ouest ou le remontant par vent du nord-ouest. Dans cette dernière éventualité, ils éclatent avec une force inaccoutumée et se maintiennent durant plusieurs heures — quelquefois jusqu'à la fin de la nuit, sur la vallée et la forêt riveraine. A Florent et à La Grange-aux-Bois, la récolte des fruits est alors sérieusement compromise. Une station météorologique provisoire, installée par l'armée à Beaulieu en 1939, a relaté, dans le même ordre d'idées, la présence d'un épicentre sur le front méridional des gaizes. Il s'agit ici des orages se déplaçant de Châlons ou de Vitry-le-François en direction générale de Verdun. Ils se déclenchent au niveau des monts de la Serre, se heurtent aux corniches de Passavant, en épousent la forme « comme si les nuages restaient accrochés aux plateaux forestiers » et ne progressent que lentement vers l'est, après avoir subi une double ou triple fragmentation et une atténuation de leur virulence. C'est bien l'impression que l'on retire en les observant de Revigny : à ce moment, la cuvette de Givry, placée sur les flancs, ne reçoit que des queues d'orage et des averses beaucoup moins copieuses.

Que cette division soit imputable au relief et à l'orientation des grandes vallées, c'est probable. Mais les manifestations orageuses localisées seraient aussi liées, dans une certaine mesure, au milieu humide de la zone boisée qui introduit un flux d'air frais et par là un déséquilibre. Elle est, au surplus, le siège d'une forte évaporation, lorsque le calme est revenu : de petits nuages se reforment; le ciel demeure couvert, alors qu'à l'ouest il est déjà dégagé.

Est-il désormais nécessaire de nous attarder à définir des types de temps? Tout au long de cette étude, nous nous sommes servis de moyennes; mais nous avons, parallèlement, fait entrer en ligne de compte, par saison et par mois, quelques nuances régionales, celles qui intéressent au premier chef l'agriculteur et l'éleveur; c'est-à-dire :

A — L'Aisne au Pont-aux-Vendanges, près de Villers-en-Argonne

B — Chênaie humide sur la berge de l'étang des Deux-Busines, en val de Biesme, près de St-Rouin

PLANCHE V

C — La haute-futaie de Clermont-Beauchamp

Photo J. Noël

D — Beaulieu : contact de la forêt et de la prairie

Photo J. Noël

— en hiver, un enneigement très mitigé, un gel prolongé avec, assez rarement toutefois, ses dangers pour le blé

— au printemps tardif et pluvieux, des retours offensifs de l'hiver, des gelées blanches hostiles aux arbres fruitiers

— en été, une recrudescence des orages, épargnant néanmoins Sainte-Menehould

— à l'automne, des brouillards et des pluies plus intenses, les secondes motivant des labours hâtifs et la rentrée du bétail à l'étable.

Tels sont les principaux soucis du paysan. Les types de temps de l'Argonne ne représentent, au demeurant, qu'un aspect un peu particulier de ceux qui règnent dans le nord-ouest de la France. S'ils nous suggèrent de regarder vers la Lorraine, ils sont en fait tributaires de conditions atmosphériques qui, tout en recouvrant la contrée, la dépassent de beaucoup. Dans ses prévisions, l'Argonnais, même s'il disposait de stations plus nombreuses et mieux équipées, devrait se reporter, pour les isobares notamment, aux indications fournies par Paris et Nancy.

II

LE PAYS DE L'EAU ET DES ETANGS

Abondamment arrosés, les plateaux gaizeux constituent cependant une zone relativement sèche, qui résulte de la facile infiltration des eaux de pluie dans la pierre morte poreuse. Il y a donc, à ce sujet, une certaine analogie entre les hauteurs de l'Argonne d'une part, les craies et les calcaires perméables qui les encadrent d'autre part. En cela, la région diffère de la Champagne humide dont elle fait partie. Elle lui ressemble néanmoins, car les affouillements de l'érosion ont atteint, presque partout, sinon le niveau foncièrement imperméable de l'albien, du moins les couches profondes du verlancier avec lesquelles la rétention augmente. Aux vastes affleurements du gault dans le Bas-Pays où le ruissellement prédomine, où se multiplient les étangs, où le chevelu des ruisseaux abonde, il convient de rattacher le réservoir de la base des gaizes. Dans ces fonds, plus encore qu'à Givry ou à Triaucourt, règne l'humidité. L'eau jaillit en de nombreuses étoiles, ici alignées, là superposées. La nappe phréatique la plus importante, celle de qui dépend l'essentiel du système hydrographique, se situe aussi au contact du verlancier et de l'albien, dans les dépôts argileux. D'un point à un autre son altitude peut être assez différente : il arrive même que des forages exécutés dans le gault soient moins intéressants que ceux pratiqués dans le verlancier. Pour expliquer l'alimentation des affluents de la rive gauche de l'Aisne et de la rive droite de l'Aire, il faut également tenir compte des nappes secondaires que nous avons signalées, à l'ouest, dans la craie marneuse et les sables verts supérieurs, à l'est dans les sables verts inférieurs et dans les marnes kiméridgiennes.

De l'opposition entre les milieux sec et humide, le second encerclant partout le premier, découle l'originalité de l'hydrographie de l'Argonne : au sortir des hautes vallées sèches commence le pays de l'eau; bassin de l'Aisne supérieure et étangs qui régularisés et surveillés par l'homme, ont remplacé les anciens marécages colmatés.

L'AISNE ET SES CRUES

Entre ses têtes de sources (Sommaisne) et son entrée dans les plaines de Rethel (Attigny), l'Aisne draine, durant un long parcours en lisière de l'Argonne, un bassin de près de 3800 km^2. Celui-ci est, dans l'ensemble, imperméable, car la rivière et ses principaux affluents coulent soit sur le gault, soit à la base des gaizes, soit enfin dans une nappe d'alluvions

modernes composées surtout de boues et de sables argileux. Grâce aux apports successifs de la Biesme, puis de l'Aire, l'émissaire de l'Oise rassemble, nous le savons, la quasi-totalité des eaux de l'Argonne.

Régime. — A Vouziers, l'Aisne n'est déjà plus la même qu'à Sainte-Menehould. En amont de cette dernière ville, elle garde l'aspect d'un ruisseau, à la pente encore forte : 1/1.000, au lit étroit, très sinueux, encombré de joncs, avec des fosses reliées par des biefs n'ayant qu'une faible profondeur (0,50 à 1 m).

Son débit est encore très médiocre — 2 m^3/s — en temps normal. Au printemps et en été, elle ne remplit qu'à demi son lit mineur. Les bassins étant imperméables et la rétention minima, les crues saisonnières d'automne et d'hiver provoquent des débordements. Il y a ici relation immédiate de cause à effet entre les pluies abondantes de la région Triaucourt-Givry et les hautes eaux. Lorsque, durant la saison froide, les pluies sont particulièrement fortes en amont de Villers, les crues peuvent être soudaines et violentes. La rivière charrie des boues limoneuses jaunes et brunes. Au début de 1948, le gonflement fut assez puissant pour emporter plusieurs ponts provisoires et, cependant, le niveau atteint était bien inférieur à ceux des grands débordements de 1882, 1910 et 1924. Deux mois après la décrue, il subsistait encore de larges flaques d'eau dans les prairies du Chemin et de Verrière. La cote d'inondation — 1 m, 40 à Sainte Menehould est alors souvent dépassée. Citons quelques maxima :

	10 mars 1876	15 janv. 1880	26 nov. 1882	19 janv. 1910	4 nov. 1924
Niveau atteint.	2,50	2,72	2,85	2,82	2,80

Entre les Charmontois et Villers, les inondations s'étalent sur de vastes surfaces; en aval de Villers, le lit majeur se resserre, limité aux alluvions qu'encadrent les parois gaizeuses. L'évacuation des eaux se fait lentement, réglée par les barrages des moulins et contrariée par de nombreux ponts, en particulier à Sainte-Menehould. Dans la partie amont, c'est surtout de la hauteur atteinte par l'Aisne au Pont-aux-Vendages de Passavant et au Pont des Maures de Sainte-Menehould que dépend la prévision de ces crues passagères. Jusqu'à ce dernier point, le rôle des affluents issus du massif des gaizes demeure secondaire.

A partir de Sainte-Menehould où sa pente diminue, l'Aisne qui vient de recevoir l'Auve aux eaux claires, venue de la craie, et qui recevra successivement la Biesme et l'Aire devient une belle rivière, large d'une dizaine de mètres à Autry et de plus de quinze à Vouziers. Mais elle n'est, nulle part, navigable. Son débit moyen est passé de 3 m^3/s à Sainte-Menehould à plus de 6m^3/s à Vouziers. Les crues qu'elle subit ont tendance à s'étaler. Il arrive cependant que la cote d'inondation soit nettement franchie, même à Vouziers où elle est de 3m. Le 26 novembre 1882, on y relevait 4,45 m, soit 1,50 m au-dessus du lit mineur, contre 1,45 m à Sainte-Menehould. Bien que la plaine alluviale s'élargisse en aval de Senuc pour gagner 2 km de section, les débordements accidentels peuvent être encore fort redoutables. C'est ce qui se produit, aussi bien à Villers qu'à Attigny, lorsqu'au printemps l'Argonne est soumise à des averses subites et répétées. L'immersion du lit majeur imperméable, l'apport par l'eau d'éléments fertilisants favorisent la prairie herbeuse. Par contre, ces crues inopinées contrarient assez fréquemment la fenaison et anéantissent une grosse partie de la récolte.

Bien qu'irrégulier en amont de Sainte-Menehould, le régime de l'Aisne,

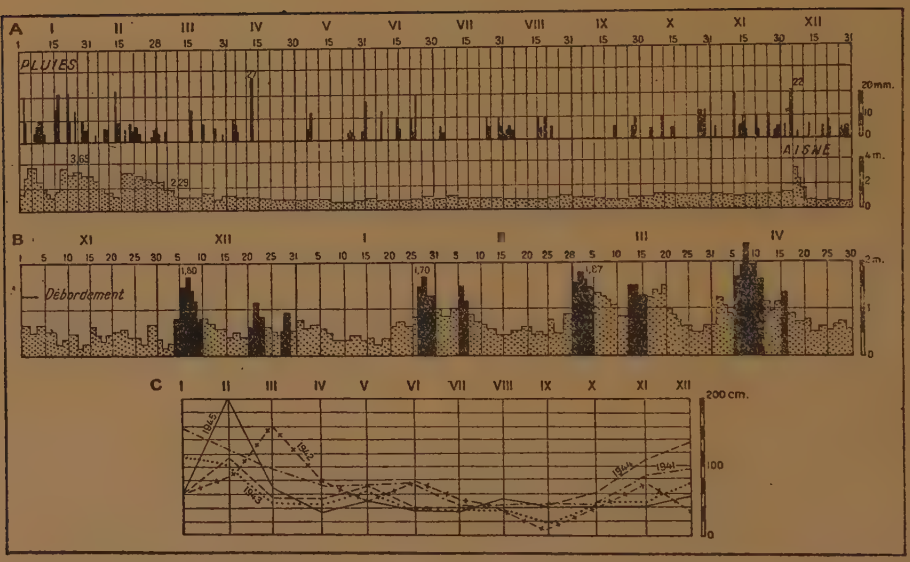

Fig. 20. — Régime de l'Aisne : - A - Hauteur des pluies et niveaux correspondants de l'Aisne à Vouziers (1er janvier-31 décembre 1893). - B - L'Aisne à Sainte-Menehould en saison froide (1900-1901), d'après Chantriot, *La Champagne et le service hydrométrique du Bassin de la Seine* (1900, feuillet 7). - C - Niveaux mensuels de l'Aisne (1941-1945), d'après les relevés des Ponts et Chaussées de Sainte-Menehould.

tout en s'améliorant, est marqué en aval par des perturbations relativement importantes. La rivière le doit ici non seulement à la nature de son propre bassin, mais encore à celle de ses deux principaux émissaires.

Les affluents et leur rôle. — Si le réseau de la rive gauche n'a qu'une influence restreinte sur l'étiage et les crues de l'Aisne (l'Ante, l'Auve, la Bionne, la Tourbe et la Dormoise n'apportent qu'une minime contribution à l'alimentation du récepteur) il n'en est pas de même pour les rivières provenant, l'une des plateaux gaizeux; l'autre, des bordures orientales.

— La Biesme n'est à l'ordinaire qu'un maigre torrent. Mais sa pente est forte et son chenal longtemps rectiligne; elle draîne des tables perméables et fort bien arrosées; lors des crues qui, du fait de la rétention, se produisent avec un retard de quelques heures, son débit peut s'élever à 24 m^3/s près de l'ancien moulin de Futeau, c'est-à-dire à moins de 5 km des sources; à La Chalade, au même moment, celui du seul ruisseau des Sept-Fontaines est de 6 m^3/s. Au confluent de Vienne-la-Ville, la Biesme ne fait qu'ajouter aux débordements de l'Aisne.

— L'Aire est, à Senuc, plus longue que l'Aisne supérieure. Sa pente est également plus forte et son débit moyen atteint presque celui du collecteur qui passe de 3 m à Sainte-Menehould, à 6 m à Senuc et à 7 m à Attigny. L'Aire apporte en effet les eaux des plateaux du Barrois, de Lavoye et de Montfaucon où se situent plusieurs maxima des pluies. Ses crues sont aussi brutales, sinon aussi volumineuses que celles de l'Aisne. En février 1948, à Varennes, l'inondation prit fin à un niveau supérieur de 30 cm au maximum de 1882 (1,75 m). Les quartiers de la ville basse furent submergés.

Pour préciser l'importance de certaines perturbations sur l'ensemble du bassin argonnais de l'Aisne, notons qu'en 1882, le 2 décembre, un débit maximum de 216 m^3/s était enregistré à Semuy où le débit moyen est de l'ordre de 7 m^3/s, alors qu'à Sainte-Menehould le rapport était seulement de 85 m^3/s à 3 m^3/s.

LA REGION DES ETANGS

Liés aux terrains imperméables, les étangs se présentent tantôt sous forme d'étendues d'eau étroites et allongées, nichées dans les remblaiements au fond des gorges encaissées du massif des gaizes, tantôt comme de belles nappes ovales ou circulaires établies librement sur le gault ou la craie glauconieuse.

— Parmi les premiers, au nombre d'une trentaine dont vingt en eau, signalons le groupe de Saint-Rouin aux sources de la Biesme : le Canal et les Deux-Busines qui constituent un des aspects les plus pittoresques de l'Argonne; ils bordent une route ombragée et les grands chênes viennent se perdre jusque dans les joncs où pullulent canards sauvages et sarcelles; ils furent, nous l'avons dit, régularisés en vue d'alimenter le chenal de la Biesme. Un autre chapelet non moins attrayant est celui de Châtrices comprenant huit étangs, œuvre de l'abbaye, logés dans le Longeval et dans cinq vallons adjacents; sept d'entre eux, consécutifs, sont encore en eau; mentionnons, entre autres : les Porcheries, l'Etang Neuf et la Grande Rouillie aménagée autrefois en pièces cultivées. L'ensemble couvre plus de 115 ha, nécessite un gros entretien. Mais la pêche, bi ou trisannuelle en couvre largement les frais; elle donne de 4.000 à 5.000 kg de poison : 80 % en carpes, 10 % en brochets, le surplus en anguilles, perches et brêmes-carpées.

Presque tous ces étangs sont d'anciens marécages asséchés auprès desquels des Noues s'étaient établies. Plusieurs sont retournés depuis un siècle à l'état primitif, ainsi ceux de Dame-Aude et de l'Homme-Mort,

respectivement situés en forêts de Sainte-Menehould ou de Binarville. Ce sont maintenant des aulnaies boueuses traversées par un ruisseau. Signalons enfin, près du Chesne Populeux, le magnifique réservoir de Bairon, très poissonneux, dont la raison première est d'alimenter le canal des Ardennes.

— Bien plus nombreux — 96 — sont les étangs du Bas-Pays et du vallage d'Aisne.

Au nord de Villers-en-Argonne, on n'en rencontre encore qu'une dizaine dont les plus importants sont ceux d'Elise et du Roy. Ce dernier, pêché tous les quatre ans environ, peut produire dans les meilleures années jusqu'à 9.000 kg de poisson : les deux-tiers en carpes, le reste en brochets.

La cuvette de Givry est sans conteste la zone par excellence des étangs, qu'il s'agisse des vastes nappes des Grandes Rouillies, de Belval, du Grand Rû et du Morinval, ou d'une poussière de petits réservoirs groupés sur le gault dans les forêts de Belval et de Belnoue, là où s'effectue le partage des eaux de l'Aisne, de l'Ante, de la Vière et de la Chée.

Au total, dans le seul arrondissement de Sainte-Menehould, les statistiques de Collet dénombrent 104 étangs dont 14 à l'état sec, les cinq plus grands couvrant 350 ha. Le travail de colmatage réalisé entre le XI^{e} et le XIV^{e} siècles et l'entretien permanent supposent un effort remarquable de l'Argonnais pour draîner les eaux, assainir un milieu par trop humide, y établir temporairement des cultures et en retirer aujourd'hui profit par l'application rationnelle de la pisciculture. Ces activités se sont exercées dans un paysage plus spacieux, celui de la forêt qui encercle presque partout les étangs.

LIVRE IV

L'homme en face de la forêt

CHAPITRE IX

LE MILIEU NATUREL

UNE CHENAIE DEJA CONTINENTALE

UNION ENTRE LE MANTEAU FORESTIER ET LA GAIZE

LE DOMAINE DE LA FORET

Au temps où l'œuvre des hommes n'avait pas encore ramené les masses boisées à leurs proportions actuelles, les légions romaines s'étaient heurtées dans leur progression vers le nord aux halliers d'une puissante forêt réputée continue « *Argonnae sive Arduennae* ».

La renommée historique de l'obstacle s'est cristallisée depuis cette époque autour de défilés dont la valeur réelle était fondée moins sur un accident de relief que sur les difficultés de pénétration dans les taillis et la futaie denses. Les récents combats, où la ligne de feu s'est stabilisée durant quatre années au centre des bois de La Gruerie et de Bolante, laisseront le souvenir de fourrés impénétrables, de chênes calcinés et de troncs décharnés.

Voilà ce que l'histoire militaire rapporte des couverts qui envahissent sans interruption notable les paysages entre Aisne et Aire, massifs où l'arbre est roi dans une bande de 12 km sur plus de 40.

Le nom même d'Argonne évoque celui de forêt.

SUPERFICIE ET TAUX DES BOISEMENTS

Le minutieux travail de Daubrée n'a pas sensiblement vieilli depuis trente années, les districts touchés par la guerre ayant été presque entièrement reboisés en taillis ou en sapinières. Au total, près de 45.000 ha — exactement 44.200 pour les seules masses importantes, les bois situés à l'ouest de l'Aisne étant exclus — soit plus de 75 % des sols de la lentille des gaizes.

Le taux de boisement des communes forestières y atteint des proportions rarement dépassées dans le Bassin de Paris, semblables et quelquefois supérieures à celles des forêts de la Lorraine orientale, des Vosges et de l'Ardenne. Retenons d'abord quelques maxima :

— de 100 à 90 % : Beaulieu 93 — la Chalade 91;
— de 90 à 80 % : Vienne-le-Château 83 — Florent 81;
— de 80 à 60 % : Boult-aux-Bois — Longwé — le Claon — Sainte-Menehould — La Croix-aux-Bois — Belval.

Dans cette zone, les territoires communaux sont en majorité couverts de bois jusqu'à concurrence de 50 % de la superficie totale et rares sont les cadastres, aux Islettes 5 % et au Neufour — village sans un hectare boisé — par exemple, que le hasard des partages a dépourvus de ce capital régional.

L'Argonne sylvestre peut être divisée en trois groupes essentiels, nettement individualisés les uns des autres non seulement dans leur répartition, mais aussi dans leur composition. Nous nous attaquerons d'abord à les situer dans l'espace.

LA FORET DE PLATEAU. — Ce groupement quasi-ininterrompu renferme à lui seul les trois-quarts de l'ensemble des bois et recouvre près de 30.000 hectares. Il coïncide assez exactement avec la lentille de gaize, se termine comme elle aux portes de Passavant, franchit la rive gauche de l'Aisne par quelques petits bois très morcelés et domine majestueusement le front de cuesta de l'Aire. A l'intérieur de ces districts on note déjà : la superficie élevée des principaux bouquets, dix à douze au plus, qui atteignent ou dépassent mille ha, la massivité et la continuité remarquables des tenants que coupent seules les sections transversales de l'Aire et de la Biesme inférieures. Constituant la majorité des sous-sols et des sols, la gaize va leur imprimer la marque de ses caractères spécifiques.

Entre Aisne et Aire :

Groupe Sud. — Du front de Beaulieu-Villers à la Biesme de Vienne-le-Château, limité à la zone rouge de guerre exclue, un bloc :

PRINCIPAUX ELEMENTS	SUPERFICIE
Domaniale de Beaulieu	2.617 ha
Particulière des Princes (1)	2.300 —
Domaniale de Châtrices	1.028 —
Particulière des Hauts-Bâtis	1.920 —
Particulière de Beauchamp	1.034 —
Communale de Valmy	1.300 —

(1) Daubrée : Statistique des forêts de France, 5 arrondissements de la Marne, de la Meuse, des Ardennes.
(1) Sur le territoire de Sainte-Menehould. N.B. : ne sont portés ici que les chiffres supérieurs à 1.000 ha.

Groupe Central. — Indistinct du précédent à l'est de la Biesme, il se décompose ainsi :

— deux forêts très éprouvées par la guerre de 1914-1918 :

Particulière de la Gruerie	2.880 ha
Domaniale de la Chalade	2.176 —

— des bois plus morcelés appartenant pour la plupart aux communes riveraines de l'Aire, ceux de Châtel, Cornay et Apremont, par exemple, auxquels viennent s'ajouter sur ce dernier terroir les 900 ha de la Forêt particulière d'Argonne.

Groupe nord. — Au delà de la coupure franche de l'Aire, un ensemble d'un seul tenant rejoint aux environs du Chesne les premiers bouquets de la forêt de Mazarin, dont certains districts appartiennent encore à cette localité. Il s'agit ici des Particulières (6.976 ha) et Domaniales (712 ha), de Boux, aux lisières très contournées, divisées elles-mêmes en une mosaïque de bois de moindre importance.

Lambeaux sur la rive gauche de l'Aisne. — On doit les rattacher aux groupes sud et centre, dont ils ne diffèrent que par le morcellement beaucoup plus accentué de la propriété. Les enclaves se réduisent à de minces franges entre Villers et le bois d'Haulzy. A partir de ce dernier, vers Autry et dans le méandre de Grandham elles englobent trois ensembles, au total plus 1.500 ha.

Signalons enfin que le fond alluvial d'Aisne et de ses affluents issus de la craie est doté de beaux peuplements de peupliers en pleine croissance et dont la colonisation date de quelques dizaines d'années.

LA FORET DE PLAINE. — La présence de beaux massifs forestiers dans le Bas-Pays constitue un des fondements géographiques de son appartenance argonnaise, comme le rappelle le nom d' « Argonnelles » donné à l'un des constituants. Le lien entre les deux groupements : les lanières qui, encerclant la « trouée » de Triaucourt, viennent, par les bois de Villers et d'Ante à l'ouest, de Valmy et du Vieux-Four à l'est, se souder à ceux de Châtrices et de Beaulieu.

Mais l'espace réservé à l'arbre n'est plus désormais la moitié du terroir. Le morcellement s'accentue, même dans le triangle Triaucourt-Monthiers-L'Isle-en-Barrois où s'étalent, indistinctes l'une de l'autre :

A l'ouest, la Particulière de Belval	3.180 ha
A l'est, la Domaniale de Lisle	2.700 —

Compte tenu des bois adventifs de Monthiers-Charmont-Sommeille et écartés du Haraumont et du Père Bœuf, le groupe méridional couvre 6.500 ha environ, soit encore 16 % de l'ensemble régional. Le *substratum* a quelque peu changé : gaize argileuse peu silicifiée, alluvions anciennes de la Chée et de la Vière, albien imperméable, nuances qui vont procurer aux associations végétales leurs coloris propres. Le Bas-Pays annonce les forêts qui, au delà de l'Ornain, prolongent celle de l'Argonne : Perthois, Trois-Fontaines, Der, Wassy.

LAMBEAUX RESIDUELS DES BORDURES LORRAINES. — Ils se décomposent d'abord en une série de boqueteaux d'importance

moyenne, disséminés tantôt sur les buttes gaizeuses qu'ils couronnent, tantôt sur les plateaux calcaires. Au sud, citons : les bois d'Ahaye et de Souhesme; au centre les forêts de Hesse (984 ha) et de Montfaucon (841 ha) délabrées par les guerres, les croupes boisées de Romagne-sous-Montfaucon, de la Folie et de Barricourt.

Au nord-est, des tenants beaucoup plus vastes servent de transition avec l'Ardenne :

Belval et Beaumont-en-Argonne	1.795 ha
Mazarin — Le Chesne Populeux	2.845 —
Le Mont-Dieu	1.125 —

Bien que le taux de boisement n'excède plus 20 %, ces districts complémentaires occupent cependant 8.500 ha, c'est-à-dire le cinquième de la capacité totale.

La répartition des masses forestières actuelles montre que leur domaine correspond en général à deux formations géologiques : le gault dans les plaines méridionales, la gaize partout où elle affleure.

LA GAIZE BERCEAU DE LA FORET — PAYSAGES ET OPPOSITIONS. — Une rapide comparaison entre les cartes géologiques et forestières indique que les bois coincident avec la roche dans la plupart des cas sur le plateau central comme sur les bordures orientales et que les espaces découverts, livrés aux cultures ou à la prairie, y sont très rares. On peut dire que les neuf dixièmes des affleurements de gaize sont cachés sous l'humus épais et sous les feuilles mortes, ce qui constitue un pourcentage fort élevé. La nature de la roche n'y est pas étrangère. Sur les hauts situés en bordure de l'Aisne on rencontre bien quelques surfaces découvertes, mais elles correspondent aux plaques sableuses ou aux alluvions anciennes gréveuses de la rivière.

Nous avons dit qu'en venant de la Champagne une masse, verte en été, sombre en hiver, soulignait l'horizon sur plus de 40 kilomètres.

Les plantations récentes de pins sylvestres, de pins noirs d'Autriche, les résineux à la sobre parure cessent avec les derniers savarts chauves du mont Yvron ou de Valmy, minces languettes encadrant les statues historiques. Les petits bois de chêne et de charme commencent à faire une timide apparition sur les collines du vallage d'Aisne au milieu de l'aulnaie, des bouquets de saules, des trembles qui ornent le fond des vallées.

A l'extrémité orientale de la région, les plateaux nus du Verdunois laissent entre les îlots forestiers de larges espaces vides dans les paysages à Buzancy comme à Montfaucon.

L'Argonne de la gaize et son prolongement vers l'Ornain leur opposent une forêt hermétique, celle des layons rectilignes et monotones, celle des futaies calmes peuplées de chênes majestueux, des taillis et des brousailles impénétrables. Parfois, quelques trouées suivies par les vallées principales, une clairière, une prairie des fonds sur l'argile. Alors, la forêt aux lisières franches s'arrête très brutalement, cédant la place aux gras herbages vert clair sur lesquels paissent les troupeaux.

Si, durant des heures entières, franchissant les pentes abruptes des gorges, on parcourt les longues allées sous la futaie, les vieux chemins pierreux encombrés par les grumes, jalonnés de bornes à la croisée, dans la solitude et le silence à peine troublés par le bruit sourd des haches à la cognée, on est singulièrement frappé par l'emprise de la nature forestière sur la grande majorité des pays d'Argonne.

Chasser dans les futaies profondes fut pour l'homme de jadis une

nécessité. C'est maintenant le passe-temps favori du paysan, du bûcheron comme du citadin des villes voisines et, si le cerf a disparu depuis le milieu du siècle dernier, chevreuils et sangliers peuplent encore en abondance les triages et les fonds perdus. Sur le bord des étangs en chapelet, vastes nappes d'eau de Châtrices ou de Belval, le chasseur guette aussi la sarcelle ou le canard sauvage.

Tirant enfin profit du calme créé par les grands bois, des plateaux secs dominant la prairie humide, l'homme a cherché récemment en Argonne les lieux de repos et d'air pur, si nécessaires aux malades du poumon, aux habitants des grands centres industriels, Paris, Reims et le bassin de Briey. Sanatorium et préventorium se sont installés à l'écart des sites classiques fréquentés des touristes dans la région des Islettes — Clermont, et tout au nord, à Belleville près des rives de la Fournelle.

ASSOCIATIONS VEGETALES DE LA FORET

Les conditions physiques dans lesquelles vivent et se renouvellent les essences et le tapis végétal d'Argonne, leur confèrent trois caractères susceptibles de les individualiser :

— les *substratum* fondamentaux, gaize et gault, favorisent les espèces ayant des affinités pour les sols froids siliceux, prédominance qui « se traduit par des peuplements calcifuges exubérants »;

— bien qu'agissant sur les précipitations accrues, le relief intervient moins par lui-même que par la propriété de la roche d'être poreuse sur les plateaux. Cette sécheresse relative appelle un tapis xérophile; à l'inverse les fonds mouilleux et les collines du Bas-Pays constituent, à l'approche de l'albien, le domaine privilégié des essences amies de l'eau.

— le climat, par ses ingérances lorraines, assure à la contrée le maintien d'espèces continentales et de basse-montagne, sans éliminer toutefois une cortège floristique du centre du Bassin Parisien. Il ne joue d'ailleurs qu'un rôle de second plan, l'influence des roches étant prépondérante.

D'autres considérations, sur lesquelles nous ne possédons, en dépit du remarquable essai de G. Dubois, que des renseignements épisodiques, indiqueraient, dans le passé, le passage d'une phase à pins à la chênaie actuelle, ceci par réchauffement du climat.

Les catalogues locaux, fruits des herborisations, les études de Gardet et Meunier sur les muscinées (1) et celles, contemporaines, de Gaume (2) sur la chênaie ont permis de reconstituer les associations essentielles entre les Argonnelles et le coude de la Biesme à La Harazée. L'étude d'une question délicate entre toutes : la transition entre les flores argonnaises et ardennaises, a été rendue possible grâce aux nombreux critères recueillis par les soins de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes. Sur le plan technique, nous admettrons la classification de Gaume, auquel nous sommes redevables d'avoir mis en lumière les deux critères de la forêt d'Argonne : l'étage du chêne et de l'aulnaie.

(1) Gardet et Meunier : *Bulletin de la Société Botanique de France*, tome 82, p. 34.
(2) Gaume : *id.*, tome 90, p. 58 et 76.

SUBSTRATUM ET ESPECES CALCIFUGES. — Parlant de Champagne voisine, on a dit qu'à chaque formation géologique correspondait une zone florale particulière. Sans relever ici la valeur relative de cette assertion, il n'en demeure pas moins vrai que la gaize et l'argile albienne dictent dans une large mesure les bases chimiques des associations.

Les sols froids. — Une des raisons primordiales du maintien de la forêt sur la gaize est bien la classification de cette roche dans la catégorie des sols froids acides et l'absence notoire d'éléments fertilisants, à l'exception toutefois d'une faible dose de potasse non libre.

Impropres aux cultures, les espaces gagnés jadis sur le bois au cours d'une longue expérience infructueuse ont a nouveau reculé devant l'arbre, fait illustré par le retour au taillis d'une partie de la Côte Collet de Passavant, par le reboisement intégral des champs de bataille, par la disparition de la plupart des censes que le Moyen-Age avait installées au milieu de la futaie et que seuls les lieux-dits de la carte mentionnent encore.

La couche humifère résultant de la décomposition des feuilles, des branches mortes et du tapis végétal, atteint rarement 30 centimètres et se réduit le plus souvent à une mince pellicule particulièrement acide, de teinte brune ou jaune foncé, chargée de gaz carbonique. Elle repose sur la roche en place par l'intermédiaire de débris de sables et de brêches gaizeuses.

Nous retrouvons ainsi ces sols peu profonds, presque inexistants en certains districts, dits azonaux, dont Agafonnof explique les caractères moins par les facteurs de climat que par la décomposition des minéraux du substratum. Les longues racines des arbres s'incrustent alors dans les lézardes des blocs.

Dans une même catégorie entrent également les sols froids et lourds du gault lorsque cette couche manque de carbonate de calcium et supporte dans les plaines du sud les massifs boisés de Belval ou de l'Isle. On a pu constater enfin que les sables, que les dépôts argilo-sableux du plateau de gaize étaient favorables à la forêt. Les reboisements récents de Servon Saint-Thomas en sont la preuve, les terres cultivées ne coïncidant ailleurs qu'avec la présence de poupées lœssiques.

Espèces silicicoles. — L'abondance de ces espèces, leur exubérance en dépit de la pauvreté du tapis végétal sous la futaie et le taillis qui privent le sol de lumière et de vie, sont le fait non seulement des arborescents et de leurs satellites, mais aussi d'une manière plus probante, des plantes herbacées.

Chênaie calcifuge. — « La gaize constituant un sol siliceux, son peu- « plement est calcifuge et la chênaie possède les espèces caractéristiques « de ce même groupement dans la région parisienne. »

Parmi les satellites cités par Gaume nous retiendrons : le millepertuis élégant (*Hypericum Pulchrum L.*) et le carex des sables (*Carex Pilulifera*) qui présentent de beaux spécimens sur ces sols acides et qu'accompagnent partout la myrtille commune, la fougère grand-aigle dont nous aurons l'occasion de reparler, la véronique médicinale aux fleurs roses (*Veronica officinalis L.*).

Le chêne-rouvre ou sessile, dont la forêt renferme de magnifiques exemplaires, sans compter les arbres classés de Villers, de la Grange-aux-Bois ou du Roi de Rome, tire profit des terrains argilo-siliceux additionnés de potasse dans lesquels le calcaire ne fait pas totalement défaut. La roche réalise donc quelques-unes des conditions optimum pour que cette variété vienne à exubérance.

Les résineux épars sur les pellicules sablonneuses sont également

accompagnés de satellites amis des sols foncièrement siliceux et de l'humus acide : les scléropodes (*Scleropodium Purum L.*) et la cincinnale (*Cincinnulus Trichomanis*).

La fréquence du sorbier des oiseleurs dans tous les districts confirme parmi les arborescents l'acidité du milieu.

Tapis végétal — Muscinées. — Gardet et Gaume ont accumulé les exemples d'espèces silicicoles rencontrées en Argonne. Nous y ferons un double choix, certains sujets étant communément répandus dans la région, les autres plus rares mais apportant l'indice précieux de leurs affinités pour les sols de gaize ou de sables.

Peuplements calcifuges exubérants. — La myrtille commune (*Vaccinium Myrtillus L.*) n'abonde que sur les rebords sud du plateau où elle gagne parfois les toutes premières pentes. On en rencontre de beaux cantons à la sortie du village de Beaulieu, cachés sous des pins sylvestres, au long de la Côte aux Cerfs, dans les layons de la forêt de Châtrices sous la futaie de chênes. Ailleurs, il n'existe que des plants isolés. Rabougrie, la myrtille a une taille inférieure de moitié à celle des Vosges, mais elle fleurit et fructifie normalement. Les bûcherons de Futeau en pratiquaient la cueillette il y a quelques années encore pour en tirer une eau-de-vie.

La fougère grand-aigle (*Pteris Aquilina L.*) et la luzule blanche (*Luzula Albida D.C.*) la première, très fréquentée en tous lieux, la seconde, prolifère sur les sables jaunes de la tranchée Beaulieu-Clermont près du Signal de Rarécourt, composent avec de nombreuses hépatiques et l'aspérule odorante un ensemble dont Gardet a pu dire : « en ce point de l'Argonne (du sud) la « végétation arbustive et herbacée simule le plus celle des zones siliceuses « pures. »

Autres espèces typiques localisées. — Sur les parois du Saut du Boulanger de Beaulieu, Gardet et Meunier ont relevé la présence de plusieurs touffes d'une mousse vivace (*Mnium Hornum*) ainsi que d'une sorte de lichen à grains rouges (*Cladonia Coccifera*), réputées comme fuyant en général les terrains calcaires.

Dans le sud toujours, l'impatiente jaune des sous-bois humides (*Impatiens Noli-Tangere*) et quelques belles stations de molinie, une graminée amie des sols siliceux.

On a signalé la digitale pourpre (*Digitalis Purpurea L.*) aux environs de la Harazée et de Varennes. Nous avons eu l'occasion d'en rencontrer quelques plants isolés au sud de Florent, dans le couloir de la Thibeaudette et sur le territoire de Bellefontaine, ce qui laisse à penser qu'elle existe au moins à l'état sporadique dans toute la moitié méridionale du plateau de gaize (1).

Si la prédominance des espèces silicicoles paraît établie, elles n'en éliminent point pour autant des sujets moins sensibles à la variation des facteurs édaphiques : « les grandes herbacées sylvatiques, indifférentes et « communes essaiment leurs colonies clairsemées sur les plateaux ombreux. » (2)

Un dernier point mérite d'être relevé : la rareté en Argonne de deux carex mentionnés par Gaume comme constants dans les chênaies à sols siliceux de l'Europe centrale. Il s'agit de variétés (*C. Digitata et Montana*) poussant dans les bois et venant à maturité sur les calcaires jurassiques des bordures orientales. Cette remarque s'applique aussi à une légumineuse (*Genista Germanica*) et leur élimination semble un fait d'origine climatique.

---

(1) Recherches en collaboration avec A. Meunier.
(2) Gardet, ouvrage cité, p. 37.

A — Binarville : une coupe

Photo P. Acis

B — Hutte de bûcherons, sous la neige, en forêt des Germeries

Photo F. Schmitt

C — Un des derniers attelages de mulets, près d'un parc à grumes, sur la route de Moiremont à Binarville

PLANCHE VI

D — Beaulieu, vieux pressoir

Photo Carlier

E — Scieurs de traverses sur le plateau de la Haute-Chevauchée

Photo P. Acis

F — Sciage premier aux Islettes (Comptoirs des Bois de l'Argonne)

Photo L. Laurent

RELIEF ET HUMIDITE — TYPES EDAPHIQUES EXTREMES. — *Principe de Gardet.* — Si la gaize est poreuse, elle perd progressivement cette qualité en profondeur pour faire place avec le gault à un milieu imperméable. Gardet a défini ce qui en résulte pour la vie végétative :

— Sous l'action des agents atmosphériques, les assises supérieures se fendillent et absorbent l'eau de pluie. Le sol du plateau demeure sec, bien drainé, mais de fortes précipitations y favorisent la venue des arbres et des arborescents.

— La base s'affouille, les eaux commencent à s'accumuler lorsque les strates argileux imperméables permettent aux nappes de se former. Avec le fond le ruissellement devient permanent, les terres marécageuses, le milieu franchement humide. Dans la vaste région des étangs en forêt de Belval, où la gaize fait défaut et où le relief est réduit à sa plus simple expression, il ne subsiste plus que la zone favorable aux espèces hygrophiles.

« La gaize, son sol cultivable ou forestier restent frais puisque poreux, « mais ils ne sont pas humides au sens que l'on donne aux grès purs. » (1)

Conséquences. — Deux types édaphiques extrêmes découlent de l'opposition entre les propriétés physiques des roches. Gaume a souligné le caractère fondamental de cette discrimination :

— Le plateau supporte une chênaie sèche dans laquelle domine le chêne rouvre accompagné d'un cortège de plantes xérophiles. Les pins sylvestres, soit en boqueteaux, soit à l'écart d'individus isolés, fréquentent les districts les plus secs de la futaie aux environs de Beaulieu, en forêt de Valmy près du tunnel des Islettes, dans les bois de Cornay ou de Bourgogne.

— En revanche, « sur le sol argilo-siliceux des fonds le chêne pédonculé « se mêle au chêne sessile qu'il a tendance à supplanter sous l'influence « de l'humidité. Dans cette chênaie humide, le charme domine presque « exclusivement dans les taillis et le tremble rejette un peu partout. » (2)

Ces espèces sont toujours accompagnées de satellites recherchant l'eau et parmi lesquels on peut citer la luzule printanière (*Luzula Vernalis D.C.*), une hépatique des taillis (*Trichocolea Tomentella*) et une rose des prés ou des bois (*Rosa Arvensis*).

Les arbrisseaux de l'aulnaie envahissent les zones les plus humides, bord des étangs, marécages, vallons mouilleux et fonds alluviaux.

— Il ne faudrait pas croire que nous n'ayons affaire qu'à des types extrêmes. Sur le plateau, par exemple, les plaques argilo-sableuses apportent quelque variété. Ces « fraîchies » abritent l'airelle-myrtille, des chênes pédonculés de mauvaise venue, tels les Chênes-Tordus de la Côte de Biesme. Les versants où les espèces sont mélangées servent de transition et permettent de passer d'un groupement végétal à l'autre.

Sur les escarpements verticaux les éboulements suppriment en général toute flore permanente, les arborescents disparaissent, les muscinées y sont rares, réduites à quelques pieds. La roche à nu est la seule expression de ces ruines naturelles.

ROLE DU CLIMAT — PRESENCE D'ESPECES CONTINENTALES. — Le climat semble un facteur moins déterminant que la nature des couches sur lesquelles les plantes d'affinités silicicoles trouvent leurs éléments vitaux.

La flore comprend néanmoins un nombre élevé de variétés. C'est en pratiquant un choix parmi certaines d'entre elles, celles qui se trouvent

---

(1) Gardet : ouvrage cité, p. 35.
(2) Gaume : ouvrage cité, p. 58 et sq.

en Argonne à la limite de leur aire, là où les conditions locales prononcent actuellement une exclusive, que nous chercherons à définir le rôle du complexe climatif.

Sous ce rapport, la région se situe au point d'interférence des influences, séquaniennes d'une part, continentales de type lorrain d'autre part. La répartition du tapis végétal, plus sensible dans ses variations que celle des arbres, place l'Argonne au point de contatc des espèces atlantiques dégradées et submontagnardes ou de basse montagne. Toutefois, le catalogue incomplet des variétés reconnues et l'absence d'arborisation systématique ne permettent pas de déterminer toutes les nuances, en particulier sur les bordures orientales si intéressantes par leur emplacement.

Gel — Insolation — Pluies. — Plus froid en hiver que les plaines de Champagne, ouvert aux vents du nord-est, le massif de la gaize voit disparaître certaines espèces atlantiques communes aux forêts de l'ouest et du centre du Bassin de Paris. Par ailleurs, le cerisier ne peut féconder utilement en val de Biesme, dans les couloir des Islettes, où le retour tardif des gelées blanches — fin avril au début de mai — entrave la fructification.

En revanche, le plateau admet la grande digitale, plusieurs fougères de l'est indifférentes aux rigueurs d'une longue saison froide, mais il semble rejeter quelques spécimens de la flore orientale qui ne résistent pas en été à la dessication de la roche : « L'insolation estivale, en désséchant « sol et sous-sol, nuit à la propagation de certaines espèces montagnardes « exigeant beaucoup d'eau en été et qui avaient réussi à s'implanter en raison de circonstances favorables ».

Tel paraît être le cas d'une fougère persistant pendant l'hiver (*Blechnum Spicant*), dont les colonies peuplaient les têtes du gorgeon de Favart aux sources de la Biesme. Caractéristique des grès vosgien, elle a disparu récemment sous l'influence du climat (1).

L'abondance et la fréquence des précipitations — 800 à 1.000 mm — réalisent plus encore que la température les conditions favorables à l'implantation et au développement d'une chênaie dense, en particulier sur les sols bien draînés.

Outre les champignons, l'airelle et la luzule élevée (*Luzula Maxima D.C.*) doivent être considérées par leur présence dans le tapis végétal comme l'indice d'un milieu favorable aux espèce hygrophiles : « L'airelle myrtille, « abondante en Argonne, est en effet surtout répandue dans les bois de « montagne et dans les régions de l'ouest où les précipitations sont « abondantes. »

La dégénérescence des pieds serait alors imputable au manque d'humidité permanente.

Passage des espèces atlantiques aux ingérences submontagnardes. — La combinaison de ces conditions locales, gel prolongé et accentuation des pluies, provoque l'étiolement sinon la disparition de sujets originaires de l'ouest, tout au moins les plus délicats, en favorisant par ailleurs l'implantation d'une flore hygrophile appartenant à l'est et au nord-est de la France.

Dégradations et limites d'espèces atlantiques. — Le chêne d'Argonne est encore accompagné de la plupart des satellites « caractéristiques du groupement bien connu de la région parisienne ».

Beauvisage (1) et Gaume signalent cependant une ombellifère (*Peucedanum Gallicum*) et une bruyère cendrée (*Erica cinerea*), cette dernière connue surtout dans les sous-bois de Normandie, ayant toutes deux une

---

(1) Gardet, ouvrage cité, p. 37.
(1) Beauvisage : *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes*, tome VI, p. 100.

préférence pour les sols siliceux, comme ne dépassant pas la montagne de Reims et ne franchissant pas les plaines de la Champagne crayeuse. Les fougères normandes ou bretonnes sont rares dans la région de Vouziers et de Sainte-Menehould.

Dans les ornières fangeuses du sud du plateau, Gaume a pu enfin observer l'appauvrissement par manque de constituants atlantiques d'une gentianée aux fleurs roses *(Cicendia Filiformis)*, dont le domaine s'étend jusqu'aux Flandres et à l'Artois. Cette dégénérescence tend à prouver qu'elle se trouve ici à la limite orientale de son aire.

Présence et limites d'espèces de basse montagne. — Les botanistes s'accordent pour affirmer que : « Si on retrouve dans la flore de l'Argonne « les caractères généraux des terrains siliceux de la montagne de Reims, « cependant quelques plantes d'Argonne sont rares ou inexistantes à Reims. « Elles appartiennent à la flore de l'est et paraissent atteindre en Argonne « leur limite de dispersion vers l'ouest. »

On connaît plusieurs espèces submontagnardes, fréquentes sur le plateau de gaize, qui se raréfient aux abords du Bas-Pays ou sur les confins champenois. Outre l'airelle, Gaume mentionne comme faisant partie d'associations subalpines : deux sorbiers, l'alouchier des bois *(Sorbus Aria)* et le sorbier des oiseleurs *(Sorbus Aucuparia L.)*, arbustes très répandus dans la futaie, une bruyère *(Antennaria dioica)* et une rosacée vivace cachée dans les layons herbeux (*Alchemilla Vulgaris)*. On pourrait encore ajouter à cette liste la luzule élégante et le framboisier sauvage des bois humides *(Rubus Idaeus)*.

Toute une autre série de plantes trouve en Argonne une limite d'extension vers l'ouest, notamment la luzule blanche, le gaillet des sous-bois *(Gallium Silvaticum)* et une fougère aux feuilles ovales *(Polypodium Phaegopteris)*, ces deux dernières variétés entrant dans la composition des groupements floraux de l'Ardenne. La légumineuse *Genista Germanica* caractéristique selon Sleumer de la chênaie du Kaiserstuhl, ne paraît pas franchir la rive gauche de l'Aisne.

L'association des deux chênes avec le charme, le bouleau et le hêtre disséminé, confère à la flore de l'Argonne un certain lien de parenté avec celle de l'Ardenne. Mais, si les carex qui escortent la chênaie des sols siliceux du nord de la Suisse se confinent sur les bordures orientales, parallèlement trois espèces appartenant au cortège de la futaie ardennaise, réputées comme très rares dans la forêt intermédiaire de Mazarin, ne pénètrent pas en Argonne. Il s'agit d'une variété de sceau de Salomon *(Polygonatum Verticillatum Al.)*, de la fétuque des bois et du pâturin de Silésie *(Poa Sudetica)*, dont on a signalé de belles stations près de Rocroi et aux environs de Monthermé.

En résumé, les facteurs édaphiques composent un milieu favorable aux essences et aux plantes recherchant les sols siliceux relativement secs du plateau, humides des fonds. L'arbre et ses satellites profitent d'une bonne répartition des pluies, mais certains constituants de la flore atlantique ne peuvent s'adapter aux rigueurs hivernales et cèdent alors la place aux espèces de basse montagne de la France de l'est.

Il est, dès lors, possible d'envisager, pour la forêt d'Argonne, des associations végétales propres, une situation particulière dans les zones florales, de définir son domaine et son cadre.

Ayons garde, toutefois, d'oublier que nous avons prononcé, pour certaines catégories de plantes, le mot de limites et que, dans le domaine de la botanique, l'Argonne, par les nuances délicates de son tapis forestier, se place encore dans un milieu de transition entre des influences contraires.

Nous nous sommes attachés jusqu'à présent à déterminer le rôle des

facteurs édaphiques dans la répartition actuelle des espèces. L'un d'entre eux, le climat, est plus particulièrement susceptible de subir des modifications. Le cas de la fougère *Blechnum Spicant* exige d'en considérer de plus près l'évolution.

Les conditions qu'il impose aujourd'hui sont-elles exclusives; autrement dit, l'homme ne peut-il tenter de modifier la flore locale en introduisant des essences étrangères?

Quelles furent dans le temps les étapes de l'évolution qui, sous les différentes variations du climat, ont conduit d'une phase à pins primitive aux chênaies du XX^{e} siècle?

EVOLUTION ET CLIMAT. — Introduction récente d'espèces aclimatiques. — L'essai d'introduction d'essences étrangères à la sylve originelle est un fait contemporain, purement accidentel. Quelques tentatives limitées d'implantation de sapins pectinés avaient eu lieu dès le début du siècle. Reprises de 1920 à 1930 dans les forêts des Hauts-Bâtis et de Valmy, sur le territoire de La Grange-aux-Bois notamment, elles se sont révélées infructueuses à la longue, compromises par les abroutissements du sanglier et du chevreuil.

Le reboisement des futaies de la Gruerie, mutilées au cours de la guerre de 1914-1918, a été entrepris quatre années après l'armistice dans les districts occidentaux devenus, par la suite, forêt domaniale de Servon-Saint-Thomas. Il fut décidé de réserver quatre cent cinquante hectares pour des plants venus d'autres contrées, en majorité des résineux.

Nous étudierons, par ailleurs, l'œuvre de l'homme dans ces reboisements; il nous suffit pour le moment de connaître et de classer les essences introduites, d'en suivre la croissance jusqu'à la réussite.

Quand nous parlons de réussite, il faut entendre : adaptation aux conditions locales, fructification, renouvellement. Ces sortes d'arboretum sont des créations de date encore trop récente pour qu'il soit possible d'apprécier la qualité des bois obtenus, de savoir jusqu'à quel point leur valeur est comparable à celle des bois indigènes.

A Servon se trouvent réunies les conditions édaphiques les plus représentatives du milieu dans lequel vit la forêt d'Argonne : un plateau au sous-sol gaizeux bien drainé, surmonté d'une couche de graviers jurassiques et d'une pellicule de limons argilo-sableux — 50 centimètres — apportant un peu d'humidité. Le plateau et ses rebords sont ouverts aux vents d'ouest et par conséquent bien arrosés.

Parmi les meilleurs sujets obtenus on peut citer :

— des feuillus : un chêne des Etats-Unis d'Amérique (*Quercus Rubra*) et un frêne (*Fraxinus Americana*) qui porte déjà des graines, mais dont l'apport avait donné des résultats satisfaisants dans d'autres forêts de la région parisienne.

— des résineux : le pin de Douglas (*Pseudotsuga Douglasii*), deux variétés de sapins (*Abies Concolor* et *Grandis*), également venus du nouveau continent.

Un mélèze en provenance du Japon (*Larix Leptolepis*) laisse entrevoir la possibilité d'une réussite parfaite, tandis que le succès paraît assuré pour le sapin de Nordmann, originaire des montagnes du Bassin Méditerranéen, pour les pins sylvestres et laricio d'Autriche, le premier recherché pour sa croissance rapide, le second préférant habituellement les sols siliceux.

Si la belle venue de toutes ces essences, robustes et s'adaptant facilement à de sensibles variations de la température à condition qu'elles ne soient pas trop accentuées, dépasse les prévisions et leur permet de rivaliser avec les arbres de la flore originelle, il n'en demeure pas moins vrai que la majorité des résineux de Servon a pu être introduite en

France sur des terrains plus variés et dans des conditions moins avantageuses qu'en Argonne, dans la plaine d'Alsace, par exemple, où les contrastes sont plus marqués qu'à la Gruerie.

Mais on ne saurait nier l'excellence des premiers résultats obtenus en « zone rouge » sur des espèces de montagne ayant comme support des sols acides.

Après vingt ans d'expériences renouvelées, *d'autres essences n'arrivent pas à végétation ou ne produisent que des sujets dégénérés.*

La station, déjà submontagnarde, est alors trop froide pour leur permettre de vivre et de se reproduire.

Médiocres avec l'*Abies nobilis,* les résultats sont négatifs pour les deux principales variétés du séquoïa (*Sequoia Gigantea* et *Sempervirens*), le cèdre du Liban et son satellite (*Librocedrus Decurrens*), originaires de contrées plus chaudes.

Pour les mêmes raisons, deux sapins (*Abies Lowiana et Tsuga Albertiana)* n'ont pas pu s'adapter aux conditions locales, tandis que le thuya géant du Canada, arbre qui, au contraire, ne craint rien des rigueurs hivernales, doit son insuccès non pas au climat, mais aux déprédations dont il a été l'objet de la part de la faune.

Comme dans d'autres tentatives de ce genre pratiquées en France, il semble démontré que les essences exotiques n'ont donné en Argonne que des mécomptes lorsqu'elles avaient été transplantées brutalement en altitude et en latitude. L'emploi judicieux de stations intermédiaires, de paliers successifs, une culture rationnelle des plants et des soins constants ont permis, en revanche, d'obtenir les meilleurs sujets.

Dans un même ordre d'idées, il est à noter qu'un arbuste, le pommier du Japon, introduit comme ornement dans les jardins, installé depuis dans les haies vives, a finalement tendance à supplanter le néflier indigène des sous-bois qui formait jusqu'alors l'ensouchement principal. On en suit de nos jours l'extension en forêt de Vienne-le-Château, dans les districts de la Harazée.

DES PHASES A PINS PRIMITIVES A LA CHENAIE ACTUELLE

Les points de repère précis sur le sens de l'évolution des bois de l'Argonne demeurent encore très fragmentaires. Une seule étude permet de porter quelques observations sur les débuts de l'histoire forestière, histoire dont le caractère le plus saillant est la pauvreté des épisodes. Il s'agit de l'analyse, par Dubois (1), d'une tourbière de la vallée de la Bar, située dans les alluvions récentes de la rivière, à quelques kilomètres au nord de la capture de l'Aire et classée dans la série des tourbières à hypnacées des régions basses calcaires avec comme subtratum immédiat : le séquanien.

De par son emplacement, elle sort légèrement du cadre dans lequel nous avons considéré la flore de l'Argonne, puisqu'elle repose sur un sous-sol différent de celui des gaizes. La micropaléontologie fournit néanmoins quelques renseignements précieux sur l'évolution des associations sylvestres au voisinage de Grandpré.

En dehors des formations arbustives proprement dites, les prélèvements ont décelé : des carex en abondance, des pollens de roseaux, des mousses, enfin, à tous les niveaux, des fougères femelles du type *Athyrium.*

---

(1) Dubois et Mme C. Dubois : *Annales de la Société de Géologie du Nord,* tome LXV, année 1945, p. 151.

Le diagramme pollinique illustre trois épisodes qui peuvent se résumer ainsi dans la succession des temps :

« *Début de l'histoire forestière imprécisé, avec une phase à pins.* »

Les deux variétés *montana* et *sylvestris* y sont mélangées avec un avantage très marqué du premier sur le second durant une longue période. Le pin de montagne disparaîtra d'ailleurs avant son associé dès le début de la poussée xérothermique qui va introduire le chêne.

Cette période boréale ou préboréale à pins comporte un seul incident :

« Il est probable... que la petite poussée xérothermique du coudrier et de « la chênaie au début de la phase à pins (niveau — 275) est une poussée « précoce, mais il est hasardeux d'y voir une oscillation climatique allérö- « dienne, car cet incident est marqué également par une poussée du « bouleau. »

« *Suit une chênaie mixte avec pins.* »

Dubois la situe à l'Atlantique (— 5.000). On la retrouve sur le diagramme entre les niveaux 175 et 100 :

« Elle est révélée par la diminution de la prépondérance des pins, le « développement du chêne, un accroissement du pin sylvestre aux dépens « de l'autre type, la présence d'aune, de tilleul et une petite poussée de « coudrier. »

En dernier ressort vient la *Fagoquerçaie* :

Subboréale ou peut-être subatlantique, l'association du chêne et du hêtre succède à la chênaie mixte par élimination rapide du pin sylvestre, en synchronisme, selon Dubois, avec ce qui se passe au même moment dans les Vosges et probablement en Ardenne où prend naissance la Fagabiétie.

Arrivée à cette étape de son évolution, l'histoire forestière est précocement interrompue. On ne peut plus suivre les conditions qui la commandent, celles qui favoriseront dans la suite des temps l'extension du chêne au détriment du pin sylvestre en voie de disparition, le passage de la fagoquerçaie à la chênaie, celles qui introduiront finalement le charme dans la futaie. Aux trois épisodes inscrits dans les tourbières de la Bar, après une scission succède une quatrième phase, la chênaie actuelle dans la composition de laquelle le hêtre n'entre plus qu'à l'état sporadique.

Le climat n'est pas sans jouer un rôle essentiel dans la transformation des groupements forestiers d'Argonne, mais faut-il pour autant minimiser l'intervention de l'homme dans les périodes les plus récentes ? Il n'est pas étranger à la régression du hêtre au cours des siècles précédents et son initiative aboutit aujourd'hui à l'implantation d'essences nouvelles: à la réadaptation d'espèces comme le pin sylvestre d'Autriche, que les conditions climatiques avaient éliminé de la région.

LES ASSOCIATIONS FORESTIERES ET L'ETAGE DU CHENE

Deux principaux groupements silvatiques se partagent l'Argonne boisée, la chênaie xérophile des plateaux, la chênaie humide et l'aulnaie des fonds. Connaissant désormais les conditions de milieu, nous nous proposons de préciser la forme, la répartition et les variations de ces groupements.

LA CHENAIE SECHE DU PLATEAU DES GAIZES

Favorisé par l'abondance des précipitations, le draînage des eaux et leur pénétration en profondeur, le *CHENE-ROUVRE* constitue le fondement des futaies du plateau. Il est communément accompagné du charme, du bouleau gris et noir (*Betula Verrucosa*) d'une partie seulement de ses satellites euatlantiques habituels, de trois plantes typiques de la flore de

basse montagne, la luzule, la grande digitale et l'airelle. Lorsque le traitement est celui du taillis sous futaie — traitement le plus fréquent dans l'ensemble de la forêt — le chêne sessile s'agrémente du tilleul, de l'érable, du merisier sauvage et du noisetier, largement répandus et peu sensibles aux variations des facteurs édaphiques. N'oublions pas la présence du pin sylvestre et du sapin pectiné, limitée d'ailleurs aux triages les plus secs. A l'ombre des taillis denses dans lesquels la lumière pénètre difficilement, le tapis végétal s'appauvrit pour ne laisser subsister que des fougères, des grandes hypnacées silvatiques ou même parfois un épais manteau de lierre.

PROPORTION DES ESSENCES DANS LA FUTAIE. — Les statistiques forestières établies par Daubrée font ressortir la prédominance du chêne. Les chiffres cités en référence ont peu évolué depuis le début du XX siècle. Toutefois, dans le canton de Sainte-Menehould, déduction faite des quelques boqueteaux de pins installés sur le talus des craies, ils doivent être sensiblement modifiés au profit des résineux de Servon et de la Grange-aux-Bois, au détriment du chêne et du charme, ceux-ci ayant temporairement disparu, pour une cinquantaine d'années, de la section centrale de la zone de guerre — Bois de la Gruerie, de la Harazée et du Four de Paris. Si les pourcentages finalement obtenus permettent d'apprécier la proportion globale de chacune des essences, il est à regretter que la distinction entre les deux espèces de chêne n'y apparaisse pas. Cette évaluation serait délicate à établir et ce que nous allons dire doit s'entendre à la fois des variétés sessile et pédonculé.

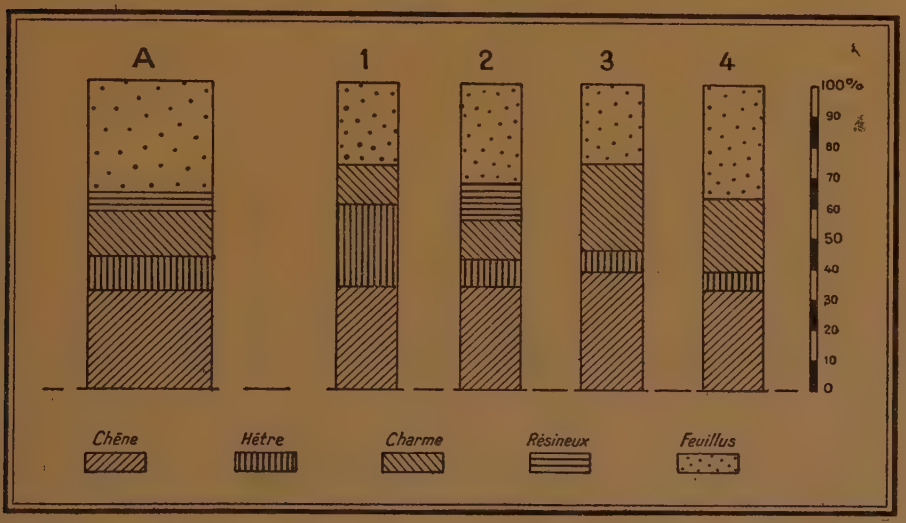

— Diagramme de la répartition relative des essences principales dans la forêt d'Argonne et détails pour quatre cantons.
— A — Total pour l'ensemble de la forêt du plateau des gaizes.
— 1 — Canton de Clermont.
— 2 — Canton de Sainte-Menehould.
— 3 — Canton de Grandpré.
— 4 — Canton du Chesne-Populeux.

Chêne. — Pour les quatre principaux cantons de l'Argonne boisée, le nombre des pieds de chêne atteint 40 % de la totalité des arbres. Dans quelques districts situés immédiatement à l'est de Vouziers, ce taux, déjà

élevé, passe par un maximum de 75 à 80 % pour se réduire à 32 en forêt du Chesne-Populeux. En définitive, le chêne tient partout la première place et entre pour un tiers au moins dans la composition de la futaie.

Le bouleau gris n'a pas été coté séparément. Il est classé dans la catégorie des feuillus divers, mais rivalise avec le charme pour occuper le second rang.

Charme. — La présence de ce satellite est un fait d'ordre constant dans la chênaie sèche où il ne réside ordinairement qu'à l'état d'individus isolés comptant pour 15 à 16 % des essences. Il semble toutefois, autant que les données fournies par les Eaux et Forêts puissent être suffisamment précisées suivant les lieux, que les charmes deviennent plus nombreux au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'Ardenne — 20 % et plus dans les cantons nord contre la moitié dans ceux de Sainte-Menehould et de Clermont.

Résineux. — Nous les avons surtout rencontrés dans les districts situés à cheval sur les deux rives de Biesme inférieure. Mais la variété des types leur permet également de se maintenir parfois en milieu humide, à Saint-Rouin notamment où ils forment exceptionnellement de petits groupes ornementaux, au long de certaines routes touristiques où, en automne, ils jettent une note sombre dans les paysages rouilles de la chênaie. S'ils figurent pour le dixième dans les cantons du sud-ouest, ils passnt presque inaperçus à l'échelle de l'Argonne entière — 3 %.

Feuillus divers. — Bouleaux compris, les feuillus sont évalués à 35 % du total des arbres, soit un pourcentage inférieur de peu à celui des chênes. Leur importance relative s'accroît en avançant vers le nord où l'on rencontre désormais deux feuillus sur cinq pieds.

En conclusion, nous pouvons dire que le chêne garde l'avantage dans tous les districts, mais que le charme, les feuillus et parmi eux le bouleau, augmentent dans la futaie au delà de la coupure de l'Aire, au sein des forêts qui annoncent les groupes préardennais de Mazarin et du Mont-Dieu.

CAS PARTICULIER DU HETRE. — Partout épars dans la chênaie xérophile, le hêtre n'en délaisse pas pour autant la chênaie humide, où il est rare cependant d'en rencontrer lorsque les fonds deviennent par trop marécageux.

Dans le classement des essences, le hêtre n'occupe que la quatrième place — à peine le dixième des sujets — et sa répartition dans le massif boisé des gaizes se révèle très inégale. Pour les circonscriptions de Grandpré, Vouziers, le Chesne et Sainte-Menehould, la proportion des fûts oscille entre 5 et 10 %; elle est assez faible pour que Gaume ait pu mentionner leur absence dans trois de ces districts. Reste le canton de Clermont, dans lequel le hêtre se réserve le quart de la futaie, au détriment cette fois du chêne et du bouleau. En forêt domaniale de La Chalade et de Grand-Pays, sur le territoire de la commune du Claon également, il existe une véritable ébauche de hêtraie aux peuplements remarquables.

« Quelques belles futaies dans lesquelles *Fagus silvatica L.* devient « dominant abritent quelques uns de ses satellites (Aspérule odorante). Le « chêne sessile et son cortège se trouvent cependant toujours mêlés en proportions variables à ces peuplements de hêtres et l'on est plutôt dans « ce cas en présence d'un querceto-faguetum que d'une hêtraie nettement « individualisée. Une semblable subordination du chêne au hêtre a déjà été « signalée dans des régions voisines de l'Argonne. » (1)

---

(1) Vallée de l'Apance, en Haute-Marne (Chuard et Gaume), et Ardenne belge (Mosseray).

A titre indicatif, voilà comment s'effectue au Claon le classement des espèces :

Hêtre	Chêne	Charme	Bouleau	Feuillus
40 %	28 %	12 %	5 %	15 %

Le bouleau, satellite du chêne, et le charme — 16 % en moyenne pour l'Argonne entière — sont ici en diminution devant le hêtre. Le traitement en futaie claire favorise ce dernier, arbre de lumière et d'espace à un titre plus élevé que le chêne sessile, tandis qu'ailleurs le taillis sous futaie est favorable à la seconde essence.

Il y a donc absence de hêtraie pure et ce fait laisse penser que le chêne constitue bien la base d'associations naturelles; sa prédominance actuelle serait une survivance.

L'homme a, lui aussi, sa part dans l'élimination partielle du hêtre, espèce qui fut, jusqu'au XIX[e] siècle, plus largement représentée. Deux de ces initiatives tendent à expliquer la régression de l'arbre : l'utilisation massive du hêtre depuis le début du XVII[e] siècle comme bois de chauffe des fonderies et des verreries maintenant éteintes, son exclusion systématique des réserves de futaie — quarts des Germeries et de la Gruerie notamment — où il devait entrer dans de plus larges proportions, et ceci par les forestiers durant la période 1860-1920. Selon les estimations récentes, le hêtre serait encore l'essence la mieux adaptée économiquement à l'Argonne par suite de sa croissance plus rapide et d'un rapport au moins aussi intéressant que le chêne.

Actuellement, dans les cantons où cette proscription n'a pas joué, on favorise les bouquets demeurés sur pied et dont on peut espérer un réensemencement des parcelles avoisinantes.

DOMAINE — ASSOCIATION — REPARTITION DE LA CHENAIE SECHE. — L'aire d'extension du groupement comprend les plateaux de gaize dans le massif principal entre l'Aisne et l'Aire prolongés jusqu'au défilé du Chesne, les résidus forestiers situés sur la gaize et le gault des bordures orientales, en fait la majeure partie des étendues boisées du nord et du centre de l'Argonne, à l'exclusion des vallons mouilleux et du Bas-Pays méridional.

Suivant l'exposition, les diverses qualités des sols et du sous-sol tant sur les hauteurs que sur les premières pentes d'une part, les traitements pratiqués par l'homme et les dommages considérables causés par la guerre d'autre part, le jeu des associations varie selon les lieux. Certes, il fut affirmé que sur les plateaux de gaize à la couche fruste de terre végétale on ne trouvait que le bouleau blanc, le sorbier des oiseleurs et quelques chênes rabougris. Les nuances locales montrent parfois que ce point de vue n'est pas toujours dénué de fondement, mais la belle expression de la futaie, la densité des taillis, indiquent qu'en général la réalité est bien différente.

Le *PLATEAU* présente trois horizons sylvestres distincts dont l'enchevêtrement obéit, dans une certaine mesure, aux modifications du substratum :

— Lorsque la gaize, ses brèches et ses sables affleurent directement au long de la surface structurale, la chênaie renferme le plus souvent de beaux fûts, mais il n'est pas exclu de rencontrer dans les triages quelques pieds rabougris, non seulement du pédonculé, mais aussi du chêne sessile. Ici, le cortège se compose des espèces silicicoles les plus pures, le sorbier aux fruits rouge corail abonde, mais le charme se raréfie.

— Le milieu semi-humide des limons argilo-sableux est, aux yeux des propriétaires et des exploitants, la terre de prédilection de la futaie et des taillis exubérants. Il faut ranger dans cette catégorie les districts de Courupt, en forêt de Beaulieu, la côte de l'Echelle et les Germeries prolongées par les Hauts-Bâtis de Florent — plus spécialement les cantons de la Baraque-Thomas, des Erables — les limons argileux de la Croix-aux-Bois, les argiles rouges de Quatre-Champs et des Alleux. Sur des sols analogues, bouleversés par les combats, les taillis de la Harazée sont à nouveau redevenus très denses. Leur réensouchement s'est effectué au profit du hêtre comme du charme, laissant prévoir dans un avenir prochain des futaies aussi prospères que celles d'autrefois. Partout ailleurs, les chênes fournissent des essences excellentes, des bois recherchés, en particulier dans les coupes de Haute-Haie et des Erables, où abondent encore les jeunes pousses de charme, voire de hêtre.

— Vers l'ouest, en forêt communale de Vienne-la-Ville, à Moiremont, lorsque l'argile limoneuse ne recouvre plus les alluvions anciennes de l'Aisne, la végétation se ralentit; deux satellites du chêne-rouvre, le tilleul et l'érable deviennent rares tandis que l'ensouchement des taillis comporte désormais le coudrier, le bouleau et le tremble.

— Des clairières, des aires dénudées existent également sur le plateau de gaize, mais elles n'y occupent que des surfaces très restreintes. Au sud de Bellefontaine comme dans la forêt particulière des Princes — en bordure du chemin de bois conduisant de Sainte-Menehould au tunnel des Islettes — :

« Elles sont envahies par les espèces sociales du groupement de la « chênaie xérophile, *Calluna* et *Mollinia*. Mais on ne rencontre pas en « Argonne de landes consécutives à la dégradation de la chênaie. »

Par la présence de bruyères subalpines, ces clairières s'apparentent plutôt aux landes ardennaises ou vosgiennes qu'à celles des régions atlantiques.

Les *VERSANTS* interviennent à leur tour en modifiant sensiblement la composition de la futaie. Mais les groupements forestiers du plateau ne peuvent être définis que sur une grande échelle et la part exacte réservée à chaque essence est difficilement contrôlable à l'intérieur des districts exploités, sinon du canton territorial. Orientation et exposition étant subordonnées à de multiples conditions locales, on se bornera donc à souligner quelques faits d'ordre général :

— le chêne sessile préfère les versants exposés au soleil, sans délaisser pour autant le front de côte oriental soumis aux vents froids de l'hiver, tandis que le pédonculé et à moindre titre le tilleul apparaissent à mi-hauteur pour envahir la futaie dans la section inférieure des vallées, dès que l'on aborde le milieu semi-humide des nappes profondes de la gaize.

— quelle que puisse être la part de l'homme, le maintien d'une chênaie-hêtraie au Claon est lié dans une certaine mesure à son emplacement sur des pentes orientées vers l'ouest. En forêt de Châtrices, le domaine de prédilection des hêtres disséminés dans les bois est encore le rebord du plateau dominant le val de l'Aisne. Il semble néanmoins que cet arbre ait tendance à supplanter le chêne au flanc des versants nord, à condition qu'ils soient fertilisés par l'argile limoneuse.

— enfin, sur plusieurs pentes escarpées du sud, lorsque la gaize est complètement décapée, la végétation arbustive s'étiole, l'ensouchement des taillis se réduit aux ronciers, à quelques noisetiers parsemés de chênes rabougris et mal venus.

LA CHENAIE HUMIDE ET L'AULNAIE

Le deuxième groupement forestier d'Argonne recherche un milieu où est assurée la présence constante de l'eau. Il correspond en partie aux couches inférieures semi-perméables de la gaize, coïncide avec l'argile albienne imperméable et occupe par conséquent le fond des vallées intérieures du plateau, les toutes premières pentes. Dans le sud, où le gault forme la majorité du sous-sol, la chênaie humide est appelée à prendre une extension considérable.

Son fondement est le *CHENE PEDONCULE*, essence qui préfère l'eau en abondance, l'humidité latente et supporte l'ombre des sous-bois. A Saint-Rouin ou à Châtrices, l'arbre vient prendre racine au bord même des étangs, dans la zone marécageuse qui les entoure. Les grands fûts s'élancent au milieu des roseaux et les branches surplombent la nappe immobile en s'y reflétant.

LA CHENAIE DES FONDS. — A l'intérieur du plateau de gaize et à l'exclusion des bordures orientales où le sous-sol calcaire permet aux espèces xérophiles de se maintenir jusque dans les vallées — forêts de Hesse, de Montfaucon et de Romagne notamment — le chêne pédonculé occupe la première place dans la futaie des fonds mouilleux, associé au frêne et au charme qui forment l'ossature des taillis. « Le tremble rejette dans toutes les coupes », mais les bouleaux gris ont presque entièrement disparu. Au cortège habituel de la chênaie, il faut adjoindre ici des plantes recherchant les sols frais : la luzule du printemps, une rose des bois (*Rosa Arvensis*) et plusieurs carex hygrophiles des marais tourbeux, dont l'un au moins appartient à la flore de l'Ardenne. (1)

Lorsque les sols ne sont pas trop humides, sur les remblaiements gaizeux des hauts vallons comme sur les pentes orientées du sud, les deux variétés de chênes cohabitent encore. Pour la seule forêt de Châtrices, on compte alors trois pieds de pédonculé pour deux de rouvre. Les zones basses, où le gault forme le support de la futaie, excluent en général cette dernière essence. Les affleurements de l'argile albienne ne sont d'ailleurs que partiellement recouverts par la chênaie qui cède du terrain devant le pré à crételles. Si caractéristiques soient-elles, les associations hygrophiles pures n'occupent donc, entre le Chesne et Beaulieu que des aires très limitées.

Dans certaines parties éclairées des fonds, à la sortie des gorgeons marécageux dont les ruisseaux gorgés d'eau abordent la plaine alluviale de l'Aisne, la chênaie devient rapidement moins dense, les taillis disparaissent pour faire place à l'aune et aux espèces satellites de cet arbrisseau.

Au bord des ornières détrempées, sur le sol fangeux où l'eau suinte à chaque pas, le millepertuis couché (*Hypericum Humifusum*) des marais se dissimule parmi les joncs épars (*Juncus Effusus*).

Le parcellaire des communes du val d'Aisne mentionne ces *AULNAIES* dans lesquelles rejettent le frêne et le tremble. A la confluence du Sougniat, sur le territoire de Chaudefontaine, elles couvrent plusieurs hectares entre le bas des pentes et la rivière.

Dans le couloir de Beauchamp, on peut suivre le passage d'une chênaie mixte — haut vallon des Goulettes — à une chênaie humide sur l'argile, à l'aulnaie installée à l'emplacement d'un étang asséché, enfin aux prés de la ferme de la Thibeaudette. Fréquente dans la région, cette succession reproduit assez fidèlement la somme des associations peuplant les vallées intérieures du massif des gaizes.

---

(1) Gaume : ouvrage cité, p. 62.

LES FORETS DU BAS-PAYS. — La différence de composition entre les futaies de l'Argonne gaizeuse et celles du Bas-Pays réside dans l'absence au sud de la clairière de Triaucourt d'une chênaie xérophile aussi bien individualisée que celle du plateau, et dans la part prépondérante réservée au chêne pédonculé. Son cortège subit en outre des modifications sensibles.

— La forêt et la prairie se partagent les terres argileuses de la zone des étangs; mais à l'inverse de ce qui se passe en val de Biesme, de vastes surfaces boisées — les Argonnelles, Belval et Belnoue (districts nord) — reposent ici sur le gault. Dans ce milieu humide, on retrouve le chêne pédonculé associé au charme, au tilleul et au frêne, avec, de place en place, quelques rouvres isolés. Le tapis végétal des sols frais complète le groupement. Il accompagne le peuplier et le tremble, qui ornent les fonds alluviaux de l'Aisne ou de ses affluents. Les aunes, les joncs, les roseaux de toutes sortes se multiplient dans les nombreuses aires marécageuses, en particulier au voisinage des nappes d'eau.

— Sur la gaize argileuse du Châtelier ou de Vroïl, sur les alluvions anciennes recouvertes de limon argilo-sableux, les sols sont moins humides que les précédents. Dans les bois de Monthiers et de Belnoue — districts sud — une certaine harmonie se réalise entre les deux types édaphiques extrêmes : le pédonculé domine encore un peu partout, mais quelques cantons admettent les essences des chênaies sèches et humides sur un pied d'égalité. En plusieurs endroits, lorsque les limons font défaut, au sommet des alluvions, la végétation se ralentit. Le tilleul et l'érable se raréfient, tandis que le chêne rouvre reprend la première place sans produire toutefois des essences aussi remarquables que celle du plateau de gaize.

Nous pouvons, avec Gaume, attribuer à la flore ainsi définie les limites suivantes :

— vers la Champagne, elle s'arrête avec le talus crayeux, dès qu'apparaissent les plantations de résineux. Les forêts siliceuses de Reims (1) et de Sainte-Menehould possèdent évidemment quelques espèces communes, mais nous savons que plusieurs plantes typiques de l'une sont inexistantes dans l'autre et réciproquement.

— en direction de la Lorraine, les calcaires imposent aux bois d'Ahaye et de Souhesme des conditions édaphiques très différentes de celles de la forêt de Hesse.

— la transition avec l'Ardenne, par le groupe de Mazarin-Beaumont-Le Mont-Dieu, vestige d'une continuité ancienne, semble beaucoup plus lente. Mais le climat élimine de la proche Ardenne la plupart des espèces atlantiques tandis que l'Argonne admet encore certaines plantes du cortège des sols à grès purs.

— dans les plaines méridionales, la dégradation des caractères continentaux s'affirme. Ils cessent de se manifester avec l'Ornain, devant la progression euatlantique.

Gaussen et Flahaut ont respectivement situé l'Argonne, le premier dans la zone sub-medio-européenne, arrêtant toutefois le secteur rhénan à la Meuse; le second, à la limite ouest des basses montagnes nord-alpines. Pour mieux préciser la position relative des masses argonnaises, Gaume retient trois arguments :

— la chênaie se rattache naturellement par sa flore à l'Europe continentale. Elle se ressent déjà du climat vosgien ou lorrain oriental;

---

(1) Gaume : ouvrage cité, p. 78. Consulter également : Beauvisage, Fliche, Laurent, Chantriot et Geneau de Lamarlière.

— les plantes de basse-montagne y atteignent leur minimum altitudinal, en particulier la luzule blanche;

— la communication avec l'Ardenne s'inscrit par la réception des espèces venues de ce pays.

A l'appui de ces considérations :

L'ARGONNE APPARTIENT A L'ETAGE DU CHENE ; SON INDIVIDUALITE PROVIENT DE LA COEXISTENCE DES CHENAIES SECHE ET HUMIDE. ELLE FORME LE DERNIER BASTION DES CHENAIES CONTINENTALES ET SERT DE TERME DE TRANSITION AVEC LES CHENAIES ATLANTIQUES DU CENTRE DU BASSIN PARISIEN, PRESENTES DANS LE PERTHOIS. AU MEME TITRE QUE LES ROCHES, LE RELIEF, LE CLIMAT, LES ASSOCIATIONS VEGETALES CLASSENT ENCORE L'ARGONNE PARMI LES REGIONS DE CONTACT. MAIS LA FORET N'EST PLUS QU'UN RESIDU. L'ETAGE DU CHENE, TEL QUE LE CONÇOIT GAUME, NE TRADUIT QU'IMPARFAITEMENT LES EXIGENCES DU MILIEU NATUREL. EN DEPIT DE FACILITES EXCEPTIONNELLES DE RENOUVELLEMENT, LA FORET ARGONNAISE A ETE DELABREE PAR L'HOMME, A LA SUITE D'EXPLOITATIONS ABUSIVES ET, TOUT RECEMMENT, D'UNE GUERRE COUTEUSE.

CHAPITRE X

LE BOIS ET SON EXPLOITATION

LA VIE EN FORET

I

LA PROPRIETE ET LA GESTION DU CAPITAL FORESTIER

Utilisé comme combustible, le bois de toute provenance constitue déjà un capital appréciable. Mais lorsque les chênes de la futaie fournissent à l'artisan ou à l'industriel une matière première remarquable, sa valeur s'en trouve considérablement augmentée. Pour que ce capital soit rentable, encore faut-il que les réserves réputées inépuisables soient convenablement gérées, que le propriétaire veille à leur renouvellement, à la qualité des essences.

Les surfaces boisées actuelles, qui assurent seules une certaine plus-value aux terres deshéritées de la gaize, ne traduisent que très imparfaitement l'extension des forêts primitives. On sait peu de choses du rôle qu'ont joué, à l'origine, les masses denses, coupées de marécages et de tourbières, qui virent les premières installations humaines occuper le rebord des plateaux dominant les vallées principales. Si les Gallo-Romains y avaient établi leurs poteries et leurs verreries, puisant dans le bois voisin pour alimenter les arts du feu, il faut attendre le moyen âge pour assister à la scission entre le groupe central et ceux de Mazarin au nord, de Belval au sud. Les abbayes ont pratiqué des défrichements massifs, tout en favorisant la réunion d'immenses domaines d'un seul tenant. Avec le XVI[e] siècle, la propriété monastique, partagée désormais

entre le moine, le seigneur et la commune naissante, commence à s'émietter. Après plusieurs générations, on aboutira au morcellement moderne.

Déjà sérieusement entamés dans leur superficie, les bois perdent encore de leur valeur propre : manque de surveillance dans l'exerice du droit de coupe, demande exagérée de combustible par les industries du Val de Biesme ou de l'Aire. Pour parer à un appauvrissement général des futaies, une réglementation s'impose. Entreprise de bonne heure, elle ne deviendra réellement efficace qu'à la fin du siècle dernier.

De nombreuses parcelles livrées à l'agriculture sont retournées à la forêt. La soumission de plus en plus étroite au régime forestier, la saine gestion des coupes, le repeuplement et la sélection des essences, l'acquisition par l'Etat de districts isolés en vue du regroupement des bois domaniaux, telles sont les bases de la politique récente suivie à l'égard des bois d'Argonne.

DES ORIGINES AU MORCELLEMENT MODERNE

ROLE ANCIEN

Les témoignages : vestiges, stations préhistoriques, tradition orale ou écrite, toponymie, ne nous fournissent, sur les premières étapes de l'évolution forestière et sur les relations entre l'homme et le bois au début de l'occupation des sols argonnais, que des renseignements épisodiques. Il nous faudra patienter jusqu'au XI siècle pour voir s'entr-ouvrir le velum des frondaisons.

Bénéficiant de conditions climatiques moins rigoureuses, la chênaie parsemée de hêtres ou de bouleaux a succédé à la chênaie mixte, à pins, bien avant l'aurore des temps historiques. Elle devait alors se composer de futaies très denses sinon très riches en espèces, et recouvrir, d'une manière presque ininterrompue, l'ensemble du terroir régional.

La multiplicité des tourbières et la parenté de leurs éléments polliniques d'une part, leur position excentrique dans les vallées de la Bar, de l'Aire, de l'Aisne et de la Tourbe d'autre part, soulignent cette continuité des masses boisées hors des limites imparties aux résidus actuels, en particulier sur la rive gauche de l'Aisne, à proximité de la rivière et de ses affluents.

Le défrichement des clairières du Chesne Populeux et de Triaucourt ne devenant effectif qu'au Moyen-Age, la jonction entre les groupes de Boux et de Mazarin au nord, de Beaulieu-Châtrices et de Belval-Belnoue au sud, était primitivement assurée. On conçoit aisément que les historiographes gallo romains, que les chroniqueurs des VI[e] et IX[e] siècles de notre ère aient pu, parlant de l'Aisne supérieure, confondre les forêts :

« axuenna quod fluxit juxta arduennam sive argonnam »

disait Vital (1) à propos du roi Lothaire poursuivant Othon.

S'il paraît hasardeux de préciser l'extension des chênaies originelles en direction des plaines champenoises de la craie, la succession régulière de bouquets bien conservés sur l'arc Barricourt-Romagne-Montfaucon-Hesse-Souhesme-Vaux-Souilly-Pierrefitte, permet de reconstituer, par contre, un bloc d'un seul tenant jusqu'à la Meuse. Sur ce point, nous adopterons l'opinion de Richer qui préconisait une soudure entre les futaies d'Argonne et celles du Verdunois.

---

(1) Brouillon : *Histoire de l'Abbaye de Châtrices*, d'après les archives de ce monastère.

Les surfaces prélevées sur les bois en vue d'y établir des parcelles cultivées et des pâquis se situent généralement dans les fonds de vallées, dans le Bas-Pays ou sur les alluvions des terrasses. Lorsque les colons des II[e] et VI[e] siècles, puis des XI[e] et XIII[e] siècls après Jésus-Christ, entreprirent, outre les défrichements, de multiples travaux de draînage, d'assèchement et d'assainissement, ils les firent d'abord aux dépens de la chênaie humide et de son cortège d'aulnaies ou de marécages. Celle-ci occupait donc auparavant une place considérable; c'est elle qui a le plus régressé.

Les peuplements initiaux, néolithiques, nous ont légué quelques unes de leurs installations coïncidant, pour la plupart, avec les coteaux du pourtour du massif gaizeux. Des vestiges de cités lacustres laissent cependant présumer que la plaine d'inondation de l'Aisne n'était pas totalement délaissée. Dans ce milieu forestier, l'homme dispose de vastes espaces pour se livrer à ses activités favorites : chasse et pêche; parmi le mobilier des stations figurent, en bonne place, la hache en silex et le poignard en fer. Il y trouve aussi un refuge, à l'écart des voies d'invasions qui déjà se frayent un passage au travers de l'Argonne (1). Ayant maîtrisé le feu, il pourra, à l'abri des enceintes, travailler le fer et tourner les urnes funéraires.

Certains indices fournis par la toponymie traduiraient l'existence de clairières au sein des fourrés dès l'époque celtique. Elles auraient été localisées à la lisière des forêts modernes de Boux et du Chesne-Populeux, dans le défilé de Quatre-Champs-Les Alleux où se rencontrent des lieuxdits qui, selon Leroy, auraient une consonnance celtique : « Les Chamiots » dériveraient ainsi de Calm, expression employée pour désigner les landes; « Balay », de Balaen ou landes à genêts; « Cambes », de Cambo ou terres cultivées. Au sud de Grandpré, vers Sainte-Menehould, nous n'avons plus d'exemples d'une telle appartenance.

Les futaies s'aèrent devant les voies romaines qui accèdent aux plateaux de la Fournelle et de La Chalade ou en suivent le faîte du Sud au nord. Sur leurs parcours, aux abords des vallées principales, ateliers de potiers, de céramistes et de verriers utilisent à profusion le combustible que dispensent abondamment les taillis contigus aux établissements. Employaient-ils le cheval pour exporter, par le Pont des Rêmes, leurs produits vers la Meuse et le Rhin, voire pour débarder ? C'est fort probable : les collections de M. Mauget présentent, à cet effet, trois fers attribués au Bas-Romain — l'un de grande taille, rare; les deux autres de dimensions moindres, plus communs — et provenant, soit du ruisseau de Saint-Mard-sur-le-Mont, soit des environs de Sainte-Menehould et d'Axuenna (Vienne-la-Ville). Ce cheval qui, selon Mauget, ne se rattacherait pas à la race ardennaise importée beaucoup plus tard aurait d'ailleurs eu un ancêtre en Argonne même, puisque Mauget a recueilli, sur le territoire de la commune de Moiremont, un fer rustique à six clous en forme de chevilles de violon, plus ancien que les précédents et de type gaulois.

La présence de ruines contemporaines de la civilisation gallo-romaine au cœur des groupes forestiers du XX[e] siècle, ne seraient-ce que celles de la verrerie des Houïs, florissante au IV[e], ou celles, controversées, des Germeries — puits et infrastructures difficilement identifiables — montre que des zones défrichées autrefois ont été, depuis lors, à nouveau envahies par la chênaie.

Bien que nous sachions peu de choses des colons germaniques agri-

---

(1) Conférer : *Atlas*, feuille n° 9.

culteurs, introduits à deux reprises avant le XI[e] siècle, il ne semble pas que les gains réalisés sur le bois aient atteint des proportions démesurées. Le capital est à peine entamé.

LES DOMAINES ABBATIAUX ET LEUR GESTION

Il ne nous appartient pas de faire ici le procès de ce qui fut appelé la troisième civilisation d'Argonne, pas plus que de mésestimer le rôle joué par la forêt depuis les Gallo-Romains. Nous verrons seulement comment les défrichements furent effectués, comment la propriété des arbres laissés sur pied fut répartie entre quelques grands monastères, comment enfin l'attitude prise à l'égard des immenses réserves fut, au moins en ses débuts, teintée d'une certaine prudence.

PARTAGES INITIAUX. — Si des ermites, comme Saint-Rouin, fondateur de Beaulieu et Saint-Balderic, premier abbé de Montfaucon d'Argonne, si des précurseurs comme les pionniers de Saint Remy de Reims, venus à Moiremont, ont introduit l'esprit de règle au sud ou à l'est des plateaux d'entre Aisne et Aire, la nouvelle étape ne se dessine réellement que trois siècles plus tard, avec les premières années du deuxième millénaire. La puissance des fiefs ecclésiastiques, plus ou moins amenuisée avec le temps, leur permettra de conserver jusqu'à la Révolution de 1789 la majeure partie du patrimoine acquis.

De l'An Mille date la rénovation de Beaulieu, laissée à l'abandon par les successeurs de Saint Rouin. En 1120, une communauté s'organise à La Chalade, dans le val de Biesme. En 1219, le prieuré de Landèves, près de Quatre-Champs, dernier venu, est érigé en monastère. Entre ces trois dates, quelques abbayes privilégiées — une dizaine en tout — et un petit nombre de châtellenaies, moins favorisées, tailleront leurs biens, attaqueront de front des surfaces boisées de beaucoup supérieures aux quarante cinq mille hectares d'aujourd'hui et essaieront de délimiter leurs lots respectifs.

Dix à vingt kilomètres de forêt tiennent d'abord ces fiefs éloignés les uns des autres; leur contrôle primitif ne s'exerce que sur les districts rapprochés. Mais les prieurés se multiplient bientôt, qui étendent les juridictions en tous sens, jusqu'à empiéter sur le domaine, souvent mal défini, des voisins. Des litiges, des querelles s'en suivent. Il faudra plusieurs siècles pour que les finages soient fixés, la part de chacun précisée.

Dans la région des sources de l'Aisne et de la Chée, Dieu-s'en-Souvienne aura les Argonnelles et Lisle; Monthiers, Belnoue; Belval, la forêt qui porte son nom. Châtrices et Moiremont à l'ouest, Beaulieu et La Chalade à l'est occuperont, sur le plateau, quatre quartiers séparés par le val de Biesme et les bois appartenant, au centre, aux châteaux de Clermont et Sainte-Menehould. Entre la boucle de Vienne-le-Château et l'Aire de Grandpré, une même prise de possession s'effectuera au profit de Chéhéry, Saint-Thomas, Senuc. Dans le triangle : Vouziers, Le Chesne, Grandpré, le Mont-Dieu, Landèves et Longwé s'attribueront des tenants inégaux qui, par la suite, formeront les bois de Boux et de Mazarin.

Commencée avec Beaulieu au sud-est, la colonisation s'achève par le nord, le tout en moins de deux cents ans.

REDUCTION DES ETENDUES BOISEES. — Cultures et prairies mordent sur taillis et haute futaie. Le processus d'exploitation suivi par les nouveaux propriétaires fut partout le même : grignoter tout ce qui était labourable; les meilleures terres d'abord, les marécages ensuite, la gaize enfin. Moines, convers et roturiers procèdent par rayonnement, au fur et à mesure des besoins. Ils pratiquent l'essartage dont les « essarts » figurant fréquemment

sur les terriers et les cartes des districts d'Argonne perpétueront le souvenir.

A Quatre-Champs, dans le val de la Fournelle, Landèves fonde, vers 1190, la cense de la Converserie, protégée par l'Hôtel-Dieu de Reims; ses pièces cultivées, agrandies peu à peu aux dépens de la chênaie reléguée sur la gaize, rejoignent bientôt celles de la ferme de la Normande; une clairière continue prend corps.

A l'autre extrémité du plateau, sur les berges de l'Aisne, Châtrices colmate les fonds alluviaux encombrés de joncs, défriche deux vallons marécageux, aménage huit étangs artificiels, dégarnit la rive gauche de ses futaies, pénètre enfin sur les rebords gaizeux de la rive droite où l'arbre cède la place à quelques rouillies et novales.

Nous pourrions invoquer nombre d'exemples analogues; ils traduiraient tous un profond recul de la forêt sur l'ensemble du terroir argonnais; plusieurs d'entre eux illustrent l'ampleur du résultat acquis au prix d'un effort collectif :

— à cette époque remonte en effet la séparation des bois de Boux et de Mazarin. L'abbaye Saint-Remy de Reims ayant établi un prieuré dans une lande située au long de la route Reims-Sedan, non loin de la Bar, terres, vergers et pâquis gagnent rapidement en extension au cours du XI[e] siècle. Un bourg, le Chesne Populeux, est né, qui obtiendra sa charte dès 1208; plus de dix noues et censes l'entourent : au total, près de mille hectares dégagés; les lambeaux de Mazarin et de Boux ont cessé d'être jointifs.

— le cas le plus typique est sans conteste celui de la « trouée » de Triaucourt. Les démêlés entre ce courtil et Beaulieu, les actes qui aboutiront à l'octroi de chartes montrent l'envahissement de la clairière en gestation par les dépendances du monastère. De 1200 à 1290, Beaulieu y a essaimé sept prieurés, trois au pied des coteaux, quatre en plaine, plus de cent manses sur les sept cents qui gravitent autour de l'abbatiale. Un village comme Brizeaux ne comprendra, au début, que des familles de bûcherons. D'après les archives du monastère, Lemaire estime à quatre mille cinq cents hectares la part soustraite aux forêts de Beaulieu et de Belval. La « trouée » deviendra effective lorsque les seigneurs de Passavant, installés vers 1240 aux confins des domaines de Beaulieu et de Châtrices, auront rapidement défriché les fonds de l'Aisne, de l'Evre et du Hardillon en direction de Villers et de Charmontois.

Dans les espaces ainsi destinés aux labours, chaque communauté laisse subsister quelques boqueteaux qui subviendront à ses propres besoins en combustible. Ils correspondent aux plus mauvaises terres et se situent, sauf exception, à la périphérie des terriers. Nous retrouvons aujourd'hui encore, la plupart de ces bouquets ornant d'une mosaïque le pourtour de la lentille des gaizes.

Entre les berges de l'Aisne et de l'Aire où la futaie constitue un seul bloc, l'œuvre poursuivie sans relâche du XI[e] au XIV[e] siècle par quatre abbayes, cinq châteaux, dix communes naissantes, conduisit à la disparition de la chênaie humide, maintenue seulement dans les gorgeons secondaires, à l'enlèvement, sur la ligne Binarville-Moiremont-Florent-Verrières, d'une large bande de la chênaie sèche. Les défrichements massifs seraient peut-être moins spectaculaires qu'à Triaucourt ou au Chesne Populeux; les encoches pratiquées à Binarville jusqu'au ravin de l'Homme-Mort, à Moiremont sur les hauteurs de Florent, à la Grange-aux-Bois vers la Côte de Biesme, auront néanmoins amorcé le tronçonnement des bois de la rive orientale de l'Aisne. Mais ici, comme à La Croix-aux-Bois ou à Châtrices, l'introduction hâtive de granges sur les Hauts et Petits Bâtis aux sols trop pauvres sera bientôt jugée illusoire; on y laissera repousser le taillis.

GESTION ABBATIALE. — Si les monastères ont taillé en pièces le capital forestier afin d'instaurer une agriculture qui leur paraissait être le meilleur mode d'utilisation des terres, ils ne semblent pas, par ailleurs, avoir toujours dilapidé outre mesure les futaies laissées sur pied. Leur gestion fut longtemps réputée néfaste. Une opinion contraire, récemment formulée à l'égard de la Lorraine au Moyen-Age, serait, croyons-nous, également applicable à l'Argonne. Les documents écrits, archives et chartes, relatent le souci, pour les abbés, de se réserver le droit non seulement de stricte propriété dans leur juridiction, mais encore de coupe et d'abattage, de houpie, de chasse et de paisson du bétail. Jusqu'à quel point ont-ils su le faire respecter ?

Une cense de Quatre-Champs, datant de Philippe-le-Bel, le Houpillard, réunissait une centaine de roturiers dont un tiers, pas plus, se livrait aux travaux des champs. Les autres accompagnaient les bûcherons pour élaguer et fagotter les cîmes d'arbres, les branchages légers, les fascettes. Ce métier, surveillé par des convers et des moines, fort répandu en Argonne, était sévèrement réglementé.

Ayant largement usé de l'essartage, des coupes à blanc étoc, l'homme a pu disposer d'énormes quantités de bois, donc protéger les réserves. Cette politique heureuse n'eut qu'un temps. A partir du milieu du XIII^e^ siècle, les défrichements se ralentissent, arrivent parfois à saturation. Pour parer aux demandes élevées en combustible et en bois d'œuvre, on puise désormais dans la haute futaie résiduelle. Les coupes s'effectuent sous le contrôle de l'abbaye et par ses soins; elle répartit ensuite les grumes et les rondins entre les communautés, conservant pour elle-même les vieilles écorces. Une rotation régulière, portant sur vingt à trente années, devient coutumière au XVI siècle. Il est toutefois difficile de préciser, sauf à Beaulieu — 1580 — à quel moment elle est entrée en vigueur dans toute la contrée. De très bonne heure, Beaulieu et Châtrices ont abandonné un certain nombre de coupes aux censes, aux prieurés indépendants et aux communes, tout en affectant les meilleurs fûts à leur usage personnel.

Dans tous les districts se pratique la paisson du petit bétail. De curieux chapiteaux, à Sainte-Menehould et la Neuville-au-Pont notamment, évoquent la glandée du porc qui, chaque année, revient avec l'automne. Les monastères ont perdu leur droit de pacage; la glandée n'en survivra pas moins jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle.

Hêtre, charme, bouleau et chêne sont dirigés d'abord vers les fours au verre, vers ceux des forges et de faïenceries ou poteries, pour y être indistinctement brûlés. Une notable fraction des grumes de chêne est cependant destinée à la construction des habitations, à la fabrication des tonneaux et d'un mobilier dont il reste des pièces remarquables : armoires, vaisseliers, coffres et bahuts rustiques ornés de feuillage ou de glands moulés. Bien que plus récent, le monumental pressoir de Beaulieu serait une des plus belles réussites de cet artisanat.

Pour accroître leurs ressources et parer à des difficultés de trésorerie, Châtrices et Landèves expédient leurs chênes vers Châlons et Reims. Plusieurs confréries se répartissent le soin de les débarder et de les transporter au moyen de bâts et de charriots à prolonge. L'une d'entre elles, les muletiers de Binarville, bénéficiait d'une sorte de monopole; elle prêtait ses attelages et ses conducteurs expérimentés non seulement aux abbayes — La Chalade, Saint-Thomas, Moiremont — limitrophes, mais encore au Mont-Dieu, à Landèves et à Montfaucon. Elle commerçait avec Reims et Sedan. Presque toutes les communes du centre de l'Argonne faisaient appel à sa compétence lors des charrois délicats. Sa renommée et son prestige sont demeurés intacts jusqu'à la Révolution.

Si les fiefs ecclésiastiques ont jalousement veillé, durant près de huit

siècles, sur les grands ensembles qui deviendront, en 1792 et 1794, les Bois Domaniaux, ils ont du, entre temps, rétrocéder une partie de leurs propriétés initiales. A la longue, leurs droits et leurs privilèges se sont amoindris.

PARTAGES ET NECESSITE D'UNE REGLEMENTATION

Des forêts monastiques du XII[e] siècle aux conversions survenues sous la Révolution et au Code Forestier de 1827, l'histoire des bois d'Argonne comporte : sur le plan juridique, le transfert d'un tiers environ des futaies abbatiales aux seigneurs, aux communes et aux rois en une première étape, les bouleversements consécutifs à la mainmise des particuliers, des villages et de l'Etat sur les biens de la noblesse et de l'Eglise, en une seconde; sur le plan économique, l'augmentation abusive et trop fréquente des coupes. Préserver les chênaies et assurer leur renouvellement devient un besoin de plus en plus urgent.

EVOLUTION DE LA PROPRIETE ET DE LA GESTION. — Dès le XIII[e] siècle, certains abbés avaient déjà consenti à la dévolution de plusieurs « bois monastiques » aux communautés de réguliers ou de convers vivant sous leur obédiance; tel paraît être le cas de Beaulieu pour Beauchamp et Lavoye, simples prieurés. Ce désistement n'est toutefois que la timide esquisse d'une orientation nouvelle. Autour des censes s'agglomèrent peu à peu des hameaux, installés à l'orée des taillis et jouissant parfois de l'alleu. Tandis que quelques noyaux isolés restent soumis à leurs suzerains spirituels, la plupart des autres sont érigés en communes et obtiennent une charte. Donations et reconnaissances font entrer, dans le contrat, un nombre variable d'arpents de bois. Sainte-Menehould acquiert ainsi une partie des groupes des Princes et des Germeries aux dépens de Châtrices. Toutes les localités en lisière de Belnoue, celles aussi de la rive gauche de l'Aire, autour de Chéhéry ou du plateau de la Croix-aux-Bois-Les Alleux, obtiennent des « communaux » dont la superficie moyenne est de l'ordre de deux cents hectares. Les dernières venues, Le Claon et Le Neufour trop proches de La Chalade et de Beauchamp, par exemple, n'auront rien du tout ou presque. Il en résulte à la fois des divisions très inégales entre elles et un émiettement progressif. Dans chaque lot, l'affouage ne tarde pas à s'imposer, le produit des coupes collectives étant attribué aux divers foyers. Les féodaux, de leur côté, arrondissent leur part; le seigneur de Vienne-le-Château aura, sur les coteaux de La Gruerie, près de quinze cents hectares; le comte de Grandpré, sur ceux du Négremont et de Bourgogne, plus de huit cents. Dans le Bas-Pays et vers Ville-sur-Cousances, se rencontrent de grands boqueteaux portant le nom de Bois-le-Comte, Bois-l'Abbé; ils proviennent d'enclaves tronçonnées en deux districts égaux.

Afin de juger les délits de chasse, de coupe et d'abattage, de résoudre les litiges qui ne manquent pas d'éclore, des tribunaux forestiers seront institués à Triaucourt, Clermont, Sainte-Menehould et Grandpré. La juridiction échappe partiellement aux abbayes.

Avec le XVII[e] siècle, le régime des coupes devient régulier; elles subissent, en principe, une rotation fixe de vingt à trente années. On respecte néanmoins quelques hautes futaies anciennes. Les bûcherons et leurs familles, gens rudes vivant dans des huttes côniques ou trapézoïdales (1), faites de rondins, de terre et d'un revêtement de torchis, passent presque toute leur existence au bois. La besogne ne manque pas, car, en dépit des

(1) Cette dernière forme semble avoir été plus fréquente dans le sud que dans le nord de la région.

édits restrictifs, les réserves réputées inépuisables doivent fournir un volume sans cesse accru de grumes, de rondins, de charbonnette :

— les demandes de combustible se sont considérablement amplifiées depuis le XV[e] siècle, date à partir de laquelle apparaissent les fours aux verres des gorgeons, les verreries de l'Aisne et de la Biesme. Rivaux et successeurs des moines dans cette branche d'industrie, les maîtres-verriers, devenus propriétaires de leurs coupes, y puisent sans compter. Parallèlement, les fonderies de l'Aire engloutissent d'innombrables stères de hêtre et même de chêne.

— le déclin et l'appauvrissement des monastères les incitent à tirer de leur ressource essentielle le plus de profit possible, mais un profit immédiat. Le régime de la commandite vient aggraver la situation; les archives de Châtrices soulignent les graves conséquences de la généralisation des coupes à blanc étoc dans des secteurs déjà fortement saignés. Les nobles ne couvrent leurs dépenses, dit Leroy, que par des ventes massives inconsidérées.

La moitié au moins des prélèvements est désormais destinée à l'exportation. Si le capital en sort diminué pour l'avenir, la valeur des essences argonnaises, modeste compensation, est reconnue bien au delà des limites de la contrée :

— la marine royale marque et enlève les grands chênes, privilège qu'elle détiendra jusqu'à la Révolution;

— plusieurs expériences seront tentées dans le but d'activer les transports à de longues distances et d'étendre le champ de la clientèle; Brieulles-sur-Bar devient, vers 1650, tête de ligne du flottage sur cette rivière; un chenal sera, en outre, aménagé de Buzancy à Verpel — Hideuse et Agron — afin d'offrir un débouché aux bois de la vallée de l'Aire. Ceux-ci sont envoyés à Donchery, Sedan et Mézières et, d'après certains documents, en Belgique ou en Hollande.

Entre 1718 et 1722, sous la direction d'ingénieurs du roi, des travaux analogues sont entrepris, sur le trajet Saint-Rouin-Vienne-le-Château, en vue de régulariser le cours de la Biesme.Le lit, rectifié, prend le nom de canal. Un débit suffisant est assuré grâce à l'amélioration des étangs en chapelet de Saint-Rouin. Les essais se révèlent infructueux; le projet est finalement abandonné, qui aurait permis un écoulement des grumes par l'Aisne et l'Oise vers Reims et Paris. Mais ces efforts traduisent le souci, pour les abbayes riveraines (Beaulieu et La Chalade), de faciliter leur commerce.

DES ORDONNANCES A LA SOUMISSION AU REGIME FORESTIER. — Le contrôle relatif du Moyen-Age est devenu, depuis longtemps, lettre morte. Les propriétaires, quelle que soit leur appartenance, agissent à leur guise, ou à peu près. Si des communes, fait assez rare, ont su renouveler quelques belles écorces, il est loin d'en être pareillement dans les domaines seigneuriaux ou monastiques.

Les ordonnances de 1573 et de 1597, tendant à ménager des réserves comme à restreindre la fréquence des coupes, ont été enregistrées à Châtrices, au Mont-Dieu et à Landèves. Il s'avère qu'elles n'ont pas produn grand effet. Il faudra attendre celle de 1669 pour qu'un droit de regard royal soit effectivement institué. L'Argonne appliquera alors le système de coupes périodiques, à rotation de vingt à trente années et, dans une certaine mesure, respectera l'interdiction d'abattre, sans lettres patentes, les arbres protégés. Les quarts en réserve font leur apparition et leur administration passe sous le couvert du corps spécial de maîtrise royale. Des arrêtés du tribunal de baillage de Sainte-Menehould, cités par Buirette dans son histoire de la ville, relatent de nombreuses amendes et condamnations pour délits ayant trait à des exactions dans le Quart des Germeries.

Dans les forêts de Boux, du Chesne Populeux et de Monthiers, les agents du pouvoir central favorisent également la sélection d'espèces de meilleure venue. A La Croix-aux-Bois et à Belleville, les essences de chêne sont choisies. Des « Bois Royaux » sont créés à Monthiers, Belnoue et Belval. Par dérogation, lors de l'incendie de Sainte-Menehould, Louis XIII autorise personnellement les bourgeois de cette cité à puiser dans les réserves pour la reconstruction.

Entre 1730 et 1780, cette sage politique est délaissée. Contraire à l'esprit des ordonnances, la multiplication des prélèvements dans les districts non réservés risque, à la suite de demandes exagérées en bois de feu, de contrecarrer l'œuvre de réglementation ébauchée. Ce néfaste retour en arrière sévira jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, même après l'institution du Service Royal des Eaux et Forêts. Il faut en effet alimenter les industries prospères des vallées de la Biesme, de l'Aire et de la Meuse ardennaise. Les restrictions exigées par le Code de 1827 ne seront pleinement mises en vigueur que vers 1890.

Buvignier rapporte, qu'en 1860, « un déboisement effréné a lieu, où l'on « abat par cupidité des futaies anciennes, 2 à 4 mètres de tour et plus, et des réserves accumulées que l'on monneya sans frein ».

Au cours de cete périodet d'errements vis-à-vis de l'entretien du capital, la Révolution a par ailleurs provoqué un important transfert de la propriété.

La vente des Biens Nationaux, tout en augmentant le nombre des petites tenures qui passent alors aux mains, tantôt des communes, tantôt de particuliers, a néanmoins tenu compte du passé : elle a permis de confier à l'Etat ce qui subsistait des grands bois monastiques, elle en a maintenu l'unité, évitant par là même un émiettement déjà trop accentué.

LA PROPRIETE MODERNE ET L'ENTRETIEN DE LA FORET

LES PROPRIETAIRES ACTUELS DEVANT LA SOUMISSION AU REGIME FORESTIER

Le service des Eaux et Forêts assure au nom de l'Etat l'administration des bois domaniaux d'Argonne, dont la majeure partie provient des abbayes. Son droit de regard porte également sur la fraction de capital détenue par les collectivités communales ou hospitalières. Depuis quelques années, il essaie d'étendre encore son contrôle en intervenant dans la gestion des bois privés non soumis jusqu'ici au régime forestier. Par de nouvelles acquisitions, l'Etat ébauche en même temps la réunion de ses biens en un seul tenant.

LES FORETS DOMANIALES. — Lors du recensement de Daubrée, leur superficie totale, groupe limitrophe du Mont-Dieu compris, atteignait, avec 15.000 ha un peu plus du tiers du territoire boisé. Si la domaniale de Boux, isolée dans la région de Grandpré au milieu de forêts particulières, ne couvre alors que 712 ha, les six autres parts en comptent chacune plus d'un millier, composant ainsi de vastes ensembles. Du Chesne à la confluence de la Biesme, l'Etat ne possède, en 1912, que le septième des bois, mais, à partir d'une ligne Varennes-Vienne-le-Château, il se réserve désormais 40 % de la forêt avec les trois groupes de La Chalade, Beaulieu et Châtrices, les deux derniers formant un magnifique tenant de 3.650 ha. Les chênaies de Lisle lui apportent à elles seules la moitié des futaies continues des plaines méridionales.

Depuis l'enquête de Daubrée, les forêts domaniales se sont sensiblement

accrues, amorçant de 1920 à 1940 le regroupement des districts situés sur le plateau. Par la réunion des bois de Rohais et de Servon-Haute-Haie — 730 ha — qui prolongent La Chalade et Châtrices de part et d'autre de la Biesme inférieure, leur superficie accuse durant, cette période, un gain du quart de sa valeur primitive, l'indice passant de 29 à 34 % dans l'arrondissement de Sainte-Menehould, secteur d'Argonne.

En dépit de ces acquisitions, la jonction des principaux groupes du plateau n'est pas encore terminée et, sur les bordures orientales, à Montfaucon et Vauquois, où des opérations similaires furent entreprises, l'Etat n'est devenu propriétaire que de petites enclaves disséminées dans les bois communaux.

Des achats ou des échanges ont permis de réaliser ces premiers remembrements. Depuis 1918, la politique généralement suivie, fut de racheter des forêts endommagées au cours de la guerre, ou ayant fait, de la part des intérêts privés, l'objet d'une exploitation abusive dans les dernières années du XIX[e] siècle, celle de Rohais, par exemple.

Leur valeur vénale étant diminuée, les Eaux et Forêts purent ainsi se procurer à peu de frais des domaines relativement étendus mais réduits à quelques pieds de chênes, aux bas taillis et aux souches. L'investissement de crédits, même limités, ne devait être amorti qu'après de longs délais, par la reconstitution de haute futaie en chêne et en hêtre, par la sélection des essences. La guerre de 1939-1945, durant laquelle furent demandées aux forêts nouvellement réunies, des quantités considérables de bois de feu ou de mines, leur a donné une apparence de rentabilité. En pratiquant des coupes exagérées, on a ramené ces futaies à un état voisin de celui dans lequel elles se trouvaient au moment de leur acquisition, si bien que les travaux de reboisement sont partiellement à recommencer.

Les transferts de propriété ont fait surgir toute une série de litiges entre l'Etat d'une part, les communes ou les particuliers d'autre part, qui reprochent à l'administration de provoquer une exploitation abusive de leurs biens en vue de les racheter à des prix moins élevés. Ayant la certitude de lui revendre leur fond, ils n'ont pas hésité à effectuer un peu partout des coupes claires, à abattre de vieilles futaies. Plusieurs districts forestiers, saignés en prévision de cette opération, ont perdu les neuf dixièmes de leur valeur, en particulier ceux dont l'Etat s'est finalement désintéressé.

BOIS COMMUNAUX ET HOSPITALIERS. — Ils sont tous soumis au régime forestier et administrés au profit des collectivités par les Eaux et Forêts à qui incombe la surveillance, l'entretien et le renouvellement des arbres. Une ou deux fois par an, on procède à l'adjudication des coupes autorisées, par voie de soumission cachetée, en accord avec le représentant du service gestionnaire. La plupart des communes d'Argonne disposent ainsi de belles futaies, de coupes affouagères rémunératrices, de ressources permanentes. S'il a fallu puiser dans le quart en réserve durant les périodes de crise correspondant aux deux dernières guerres, il ne s'agit là, semble-t-il, que d'un accident temporaire.

Avec un total de 5.600 ha, les bois communaux et hospitaliers couvrent 15 % des sols forestiers, mais ce pourcentage risque de donner une idée inexacte de la réalité : chaque forêt particulière, celle de Boux par exemple, englobe, disséminées dans la masse des chênaies, de minuscules parts communales qui traduisent, à la fois un morcellement accentué et une inégale répartition des biens entre les différentes localités. Les villages du Neufour, qui ne possède pas de bois, et de Servon, qui ne détient que deux hectares sur pied après revente à l'Etat de ses futaies détruites, doivent être considérés comme des exceptions. Dans le seul arrondissement

de Sainte-Menehould, partie Argonne, vingt-cinq communes et deux maisons hospitalières disposent de 3.800 ha. Mais, si on déduit de ce total les parts de la ville elle-même, de Florent et de Vienne-le-Château, qui en absorbent la moitié, les autres collectivités ne disposent plus, en moyenne, que de 80 ha. A la suite de partages anciens, de transferts entre particuliers et communes, l'émiettement, déjà sensible au centre du plateau, fut poussé plus loin encore dans les forêts de Belval au sud et de Boux au nord, où la moyenne s'abaisse à 60 ha.

FORETS PARTICULIERES. — En excluant les petits bois divisés à l'extrême, au hasard des défrichements, des rachats ou des héritages, tant sur les bordures orientales que sur la rive gauche de l'Aisne, où les nombreux tenants de 60 à -100 ha, visibles sur la carte, comprennent eux-mêmes cinq à six lots différents, les forêts privées sont réparties entre quelques gros propriétaires fonciers. Faible en général à l'intérieur du massif de gaize et dans les districts continus du Bas-Pays, leur nombre, en 1946, ne dépasse pas 17 pour les trois cantons boisés de Sainte-Menehould, au centre desquels les bois de la Gruerie — contenance 2.880 ha — et des Princes — 2.300 ha — ne forment respectivement que quatre et cinq parts. De tels ensembles ont une cohésion bien supérieure à celle des biens communaux, même en forêt de Boux où le morcellement est notablement plus élevé. On conçoit que leur rachat éventuel par les Domaines dans les conditions que nous avons exposées, contribuerait à accélérer le remembrement.

Trois sortes de propriétaires se partagent la moitié des étendues boisées de l'Argonne : les « marchands de bois » installés dans le pays à proximité immédiate de leurs futaies, des sociétés extérieures à la région, en particulier la Société Nationale des Chemins de Fer, des entreprises de la vallée de la Meuse, et plusieurs groupes miniers du nord de la France. A ces deux catégories qui assurent l'exploitation de leurs bois, il faut ajouter enfin de simples particuliers qui la confient à des tiers. Si les maîtres-verriers possédaient au milieu du XIX siècle plus du quart des forêts privées, s'ils les ont entièrement cédées depuis l'extinction de leurs fours, une tendance inverse se dessine actuellement en faveur des nouvelles industries du bois : plusieurs firmes régionales, scieries importantes, fabriques de meubles ou de parquets, se sont procurées par voie de rachat une partie des chênaies nécessaires à leur approvisionnement en matière première. Mais ces acquisitions sont limitées jusqu'à présent à quelques centaines d'hectares.

Sur tout le territoire de l'Argonne, il n'existe pas de forêts particulières qui soient soumises au régime forestier et, à la veille de la guerre de 1939-1945, leurs possesseurs pouvaient en disposer à leur gré, sans que l'Etat exerce sa surveillance sur les coupes qu'ils y effectuaient. La loi générale du 1er août 1940 (1) a mis un frein à cette libre jouissance par l'obligation d'asseoir une demi possibilité supplémentaire :

Au même titre que les bois domaniaux ou communaux, les propriétaires privés exploitaient annuellement *une possibilité*, soit le vingt-cinquième de la contenance totale et la moitié des réserves de futaie. Ce fait dénote une sage prévoyance; mais, dans la plupart des cas, les particuliers, pour accroître leurs ressources, dépassaient largement la limite que le bon sens s'était fixée. Ailleurs, ils accumulaient les réserves, dans le but de pratiquer des coupes massives lorsque le prix de vente des arbres devenait plus élevé.

La demi-possibilité supplémentaire aboutit à une anticipation de quatre

(1) Loi instituée pendant l'occupation allemande et restée en vigueur depuis.

années sur la révolution des coupes fixées par l'aménagement, risquant ainsi de compromettre le renouvellement et la valeur future des bois dans lesquels elle venait d'être instituée. Mais les Forestiers, tout en faisant strictement observer cette règle, l'ont appliquée aux taillis sans abandonner un seul mètre de futaie. Depuis sept ans, les premiers ont donc fourni le bois de feu, le combustible destiné à remplacer le charbon durant la période de guerre, et alimenté de nombreuses installations pour gazogènes. En revanche, les mesures prises ont permis de constituer pour l'avenir une réserve de chênes et de hêtres, qui revalorisera la haute futaie.

Cette première restriction portant atteinte à la liberté exagérée des coupe, sera-t-elle suivie d'autres interventions de l'Etat dans la gestion des forêts particulières ? Il semble prématuré de l'affirmer, bien que l'on envisage aujourd'hui la création d'un corps spécial d'officiers chargés d'en assurer la surveillance.

AMENAGEMENTS ET ENTRETIEN

Le gardiennage et l'entretien des propriétés domaniales ou communales incombe aux gardes des Eaux et Forêts, à raison de deux ou trois pour chacun des principaux groupes. L'unité administrative n'ayant pas été réalisée dans l'ensemble de l'Argonne, un secteur dépend des services généraux de Verdun, un autre de Châlons, un troisième de Mézières. Les particuliers ont recours à des gardes privés qui doivent désormais agir de concert avec ceux de l'Etat dans l'établissement des possibilités annuelles.

Un quadrillage de layons séparant districts et cantons, un bornage plus ou moins régulier, des triages de chasse, sillonnent avec les vieux chemins le domaine de chacun. Depuis 1920, l'attention a été attirée dans la zone de guerre sur le danger des incendies estivaux, en particulier à La Chalade et à la Gruerie. L'éclatement de projectiles enfouis rendait dangereux, même après de longs délais, le combat contre le sinistre, et il fallut recourir aux services spécialisés du Génie militaire. A l'exemple d'autres forêts françaises on a procédé de toute urgence à l'établissement de très larges allées — 25 à 35 mètres d'envergure — entre les districts, afin de limiter la propagation du feu. Mais dans les bois de Châtrices ou de Binarville, le rejet des bas taillis dans les fonds de la chênaie humide est si rapide que ces laies doivent faire l'objet de soins incessants.

TRAITEMENTS. — Dans leur grande majorité, les forêts d'Argonne sont traitées en *taillis sous futaie*, régime intermédiaire qui assure par la futaie une bonne conservation des écorces dures, par le taillis, une source de profits plus fréquemment renouvelée. La révolution des coupes, c'est-à-dire le temps qui s'écoule avant que les taillis d'une parcelle soient à nouveau exploitables, varie selon les propriétaires : régulière et fixée à trente années dans les bois domaniaux ou communaux, elle s'abaisse à vingt dans les bois privés, car les particuliers attendent moins longtemps que les collectivités pour tirer parti de leurs rentes.

Lors de chaque coupe, on réserve des baliveaux porte-graines — 40 à 60 par hectare — qui contribuent à la reproduction perpétuelle des taillis et qui, abattus après trois, quatre ou cinq révolutions seulement, donnent les meilleures essences, les vieilles écorces forment l'ossature de la haute et de la moyenne futaie. Le bas taillis rejette partout en abondance, la trace des exploitations disparaît rapidement dans le sous-bois au sein duquel les deux espèces de chênes se reproduisent et croissent plus aisément que le hêtre.

On rencontre encore en Argonne trois autres modes de traitement, mais ils sont exceptionnels et les districts forestiers où on les applique

couvrent des surfaces beaucoup plus limitées que celles du taillis sous futaie :

— l'aménagement en *futaie claire* ne concerne que des forêts appartenant aux Domaines ou quelques rares cantons isolés dans les bois particuliers de Beauchamp, Boux et Belval. Les statistiques de Daubrée, qui évaluent à 6.500 ha, soit le septième des sols boisés, les étendues ainsi traitées, portent sur la chênaie-hêtraie de La Chalade, les chênaies de Beaulieu, de Châtrices et du Mont-Dieu. Or, les deux premières seulement ont été aménagées dans leur intégralité en futaie claire. Les deux autres groupes renfermant un tiers au moins de taillis sous futaie, on peut estimer que les chiffres de 1912 étaient tant soit peu supérieurs à la réalité.

Depuis cette époque, trois districts récemment acquis par l'Etat, celui de Defay en forêt de Belval — 200 ha — ceux de Rohais et de Haute-Haie dans les bois Bâtis de Florent — 300 ha — sont soumis à leur tour au régime de la futaie claire. Les coupes d'éclaircie ou d'amélioration, destinées à favoriser le développement du chêne et du hêtre, à éliminer les bois blancs, se renouvellent à de courts intervalles, quinze ou vingt ans, tandis que la révolution des essences dures est prévue pour cent quarante années. La transformation fut d'ailleurs assez délicate : ce mode de jardinage des futaies résineuses suppose en effet une égale répartition par bouquet d'arbres de futaies de tout âge, depuis le jeune baliveau jusqu'à la vieille écorce. Ce n'était pas le cas, et l'on trouvait souvent de trop vieilles réserves de taillis pour des futaies trop récentes, à Rohais, par exemple. Seul le bois de Defay, qui avait conservé un nombre appréciable de pieds d'âge moyen, paraît se rapprocher le plus de la futaie claire. Comme le nouveau traitement n'est appliqué que depuis un demi-siècle, sur des étendues restreintes et dans des conditions initiales parfois défavorables, il est difficile de prévoir quelle sera la valeur exacte des résultats d'ensemble.

— des *taillis simples* très fournis, dans la composition desquels entre désormais une notable proportion de bois blancs, ont pris temporairement la place du taillis sous futaie dans la zone des tranchées de 1914-1918. Ils couvrent près de 1.000 ha dans les forêts particulières de la Gruerie — secteurs des Bièvres et de Fontaine-aux-Charmes — domaniales de La Chalade — cantons de la Haute Chevauchée et des Meurissons — communales de Ville-sur-Tourbe, Varennes, Montfaucon et Vauquois. Retardée par les coupes massives effectuées durant la crise de 1939-1945, où l'on a sacrifié une partie des jeunes baliveaux moins de vingt ans après les premiers rejets, la reconstitution de la futaie de chênes et de hêtres se poursuit lentement.

— les *résineux* existent en associations pures, formant de petits groupes de pins sylvestres et de sapins pectinés intercalés dans la futaie. Ils font partie de repeuplements d'âge moyen — 30 à 60 ans — pratiqués au début de ce siècle en vue de rétablir ultérieurement le taillis sous futaie. Les Eaux et Forêts favorisent aujourd'hui de nouveaux reboisements en résineux, à Châtrices, Beaulieu et l'Isle, par exemple. Mais leurs principaux efforts se sont portés depuis 1918 sur des districts mis à blanc étoc par les Allemands dans la région de Vouziers et du Chesne, sur cetains districts des bois de Romagne et de Hesse. L'expérience la plus typique a été réalisée en forêt domaniale de Servon-Saint-Thomas, où furent introduites, ne l'oublions pas, des espèces résineuses étrangères à l'Argonne.

VALEUR DES REBOISEMENTS DE SERVON. — *Techniquement*, les résultats obtenus sont très satisfaisants :

Les carrés à reboiser, sommairement nivelés pour combler les multiples boyaux et entonnoirs, recouvraient 450 ha environ. On y laissa quelques bouquets de feuillus préexistants. Les nouveaux plants de résineux, mélangés

au préalable, furent répartis à raison de 2.500 en moyenne, de 4.500 au maximum par hectare, dans toute une série de parcelles séparées par des tranchées coupe-feux régulièrement essartées. (1)

Des pépinières installées à la périphérie fournirent les sujets parmi lesquels le pin de Douglas tenait la première place.

Il est à regretter toutefois que les nivellements aient été abrégés et que l'on se soit parfois contenté d'enlever les ronces artificielles ou les projectiles avant d'effectuer les semis. Par ailleurs, aucun aménagement ultérieur, aucun règlement ne sont encore intervenus pour déterminer quel sera le genre de traitement de la forêt de Servon. Mais les peuplements ont déjà atteint une forte densité. Il faudrait procéder à des éclaircies, le manque de nourriture faisant dépérir un certain nombre d'espèces.

En désignant les tempéraments les mieux adaptés, l'avenir seul permettra de fixer un choix entre les futaies pure, mélangée ou jardinée.

Considérés *sur le plan économique*, ces travaux de reboisement n'ont jusqu'à présent apporté que des désillusions :

Le nettoyage incomplet des sols bouleversés, la présence de tranchées et de trous d'obus à demi-comblés imposent, et ceci durant de longues années, un débardage à bras d'homme, voire, à la rigueur, l'installation de cables aériens. Ces opérations étant très onéreuses, la valeur commerciale des bois en sera d'autant diminuée.

En outre, le manque d'espace, conséquence de la grande densité des plants, à l'origine, et de la facilité avec laquelle ils se sont reproduits, entrave la sélection des meilleurs sujets. Il est à craindre que les peuplements de Servon soient atteints de dépérissement ou même d'éphytie et que les essences acclimatées ne puissent fournir les bois de qualité qu'on était en droit d'en attendre.

L'absence de main-d'œuvre qualifiée explique dans une certaine mesure le caractère inégal des résultats.

(1) Travaux exécutés sous la direction de G. Arcin.

II

LE BOIS ET SES MULTIPLES USAGES

Quel que soit le propriétaire, moine, châtelain, maître-ouvrier d'autrefois, Etat, commune, société, négociant ou simple particulier du XX siècle, le *BOIS* a constitué et constitue toujours pour l'Argonne forestière une ressource permanente. Nous connaissons les divers partis qui en furent tirés au cours des âges, entraînant à plusieurs reprises une consommation exagérée, les méthodes employées selon les temps et les lieux pour assurer le renouvellement des taillis, la conservation de la futaie. Suivons à présent les étapes qui, de la cognée, conduisent aux rondins et à la grume, aux bois de feu et aux bois d'œuvre ou indutriels, pour satisfaire aux besoins de la région et entretenir une certaine exportation.

DE L'ARBRE A LA GRUME

LES BUCHERONS ET L'EXPLOITATION DES COUPES.

CHANTIERS ET TRAVAUX. — Chaque année, au début de l'automne, ou parfois quelques mois plus tôt, les coupes, préalablement estimées, délimitées et martelées, sont mises en vente par adjudication et livrées à des exploitants, la plupart « marchands de bois » selon l'expression locale, lesquels, après embauche, répartissent les lots entre les bûcherons. Il est assez rare qu'un entrepreneur, propriétaire lui-même ou non, prenne à sa charge l'ensemble des opérations depuis l'abattage jusqu'à la sortie de l'usine ou de la scierie. De grosses sociétés, trois ou quatre particuliers possèdent, de fait, une telle organisation, mais encore à l'état embryonnaire.

La coupe débute dès les premiers jours d'octobre, se poursuit tout au long de l'hiver et du printemps pour prendre fin en avril ou en mai. Il peut arriver toutefois que les travaux annexes se prolongent dans le courant de l'été.

Après vérification du marquage, on procède suivant l'ordre habituel, établi depuis plusieurs siècles et qui a peu évolué :

— le « *déambage* », confié aux plus inexpérimentés, consiste à débarrasser le sol de ses broussailles et de ses ronces. Il est suivi de l'écôtage ou enlèvement des bas-taillis, que l'on groupe par fagots. Ces derniers sont mis en tas et fixés généralement avec des ramettes à pois. Autrefois réservé aux femmes, ce travail préliminaire, œuvre des très

jeunes ou des très vieux bûcherons, est effectué uniquement à la serpe ou à la hachette.

— on entreprend ensuite une nouvelle *éclaircie* en coupant les gaulis dont les plus gros éléments fourniront un excellent bois de feu, la « charbonette », livrée jadis en fagots de cinquante livres, maintenant débitée au mètre.

— l'abattage des hauts-taillis et de la futaie : bouleau, charme, hêtre et chêne, est par excellence la tâche du bûcheron dans la force de l'âge. Il exige un habile maniement de la cognée, de solides qualités de métier, de l'expérience. Les coutumes qui entouraient l'instant solennel où s'inclinaient les vieilles écorces, sont tombées en désuétude.

— il ne reste plus qu'à écôter l'arbre de ses branches, à faire intervenir la scie qui le tronçonne en grumes longues de 7 à 12 mètres. Pour terminer la série des opérations, on ramène par l'étoc les souches à fleur de terre.

LA VIE AU BOIS. — Pendant les six à huit mois que dure la saison des coupes, un cinquième seulement des bûcherons s'installe en forêt dans des habitations temporaires. De forme trapézoïdale au sud de Grandpré, la hutte comprend des parois à double rangée de rondins revêtus de terre à la base, un toit plat recouvert le plus souvent de toile goudronnée, un sol de terre battue. Le confort fut longtemps réduit au strict minimum, mais depuis une vingtaine d'années, dans les plaines méridionales, à Charmont, Monthiers et Belval, on rencontre des huttes mieux aménagées, sinon spacieuses.

Eclairée de jour par une minuscule fenêtre, de nuit par la lampe à acétylène — une installation électrique n'est pas exclue lorsque la coupe se trouve à proximité d'un hameau ou d'une maison forestière — la pièce unique est parfois tapissée de papier tendu sur des panneaux de bois mobiles. Le lit ou les couchettes superposées disparaissent derrière une tenture de toile, voire un paravent. Exceptionnellement, une cloison provisoire sépare la chambre de repos de la cuisine. Dès les premiers jours du printemps, quelques fleurs ornent la table rustique ou le pas de porte. En abordant le plateau des gaizes, à Châtrices ou à Beaulieu, on constate que les aménagements ont moins évolué, que les types de huttes demeurent rudimentaires.

Ici, le problème de l'eau est le moins facile à résoudre : si les sources des gorgeons voisins sont d'accès peu commode, on doit recourir au tonnelet rempli dans les fermes ou les hameaux distants de trois à cinq kilomètres, à l'eau de pluie qui ruisselle au long de l'écorce des arbres et que l'on recueille à l'aide de godets circulaires, de récipients en forme de V. Un autre inconvénient surgit lorsqu'il faut assurer, durant l'année scolaire, l'instruction des enfants. Au hasard des coupes et des engagements, le bûcheron et sa femme s'éloignent fréquemment de dix à vingt kilomètres du village où ils possèdent une modeste demeure. Ils y laissent les plus jeunes, emmenant avec eux les aînés, qui commencent de bonne heure leur apprentissage. Une partie des hivernants en forêt, venus d'autres régions boisées pour une ou deux saisons seulement, ne dispose en Argonne d'aucun point d'attache fixe, ce qui oblige les enfants à se rendre chaque jour à l'école la plus proche.

Les huttes sont abandonnées lors des migrations qui accompagnent chaque changement de coupe, chaque retour au village où, durant la période d'été, les bûcherons s'engagent pour la fenaison et la cueillette des fruits.

Tous les matins, un camion de l'exploitant conduit à proximité du chantier la majorité des travailleurs habitant les communes environnantes. Ils se contentent d'un abri sommaire où les plus agés affûtent les scies et les haches, préparent ou réchauffent les repas. Outre les hommes employés

à l'abattage proprement dit, la moitié environ, les fagotteurs, les équarisseurs se livrent aux travaux complémentaires, ainsi que les scieurs de long, qui débitent bûches et rondins, sectionnent les grumes. Ils utilisent le passe-partout, à défaut de scie mécanique ou électrique dont l'introduction en forêt d'Argonne est limitée à quelques coupes situées aux abords des routes principales.

LES DEBARDEURS ET LE TRANSPORT DU BOIS.

SORTIE DE COUPE. — Par des chemins provisoires qui partent du chantier, recoupent les triages, empruntent parfois les layons, tous les produits enlevés à la futaie et aux taillis sont d'abord débardés jusqu'aux routes forestières plus accessibles à tous les moyens de transport.

Cette première phase soulève de sérieuses difficultés lorsqu'il s'agit de déplacer les grumes de fortes dimensions sur les argiles du Bas-Pays, sur les limons argileux du plateau et, à plus forte raison, dans les fonds de la chênaie humide, où le sol détrempé, fangeux, est vite sillonné d'ornières profondes. Les pentes accentuées des versants, sur lesquels l'opération n'est guère moins délicate, gardent encore la trace de petites sentes transversales, toujours étroites : au milieu du XIX[e] siècle elles en facilitaient l'accès au *mulet*, chargé de descendre les grumes à la traînée, les bûches et les rondins au moyen du bât. Assurant avec le *cheval* les débardages pénibles des vallons, les mulets, primitivement propriété des corporations de « brioleurs » dont nous connaissons la plus réputée, celle des muletiers de Binarville, étaient devenus celle des exploitants de coupes. Ils se rendaient seuls chaque matin de l'écurie aux chantiers en forêt, à de grandes distances, en groupe de vingt à cent et sous la conduite de l'un d'entre eux, toujours le même. Leur emploi dans les bois est désormais exceptionnel, les charroyeurs ne possèdent plus que deux ou trois mulets pour dix chevaux, ou plus. Aujourd'hui, les débardeurs utilisent de préférence le cheval pour enlever les grumes des fonds tourbeux et des versants, élargissant à cette fin les anciens sentiers de mulet. Les bois de feu déjà débités sont conduits au bas des pentes à l'aide de traîneaux aux montants recourbés, suivant un procédé semblable à celui des schlitteurs vosgiens.

La sortie des troncs volumineux commence à s'effectuer au moyen du tracteur court, muni de palans et spécialement aménagé. Sur le plateau, il entre en concurrence avec le cheval, auquel il enlève la plus grosse partie du travail, 75 % environ. Ailleurs, l'état du sol ou la déclivité rendent ses services aléatoires. Après plusieurs jours de charrois, par temps pluvieux, on est obligé de recourir aux fascines et aux claies, pour rendre le chemin viable. Depuis 1945, une entreprise industrielle a ouvert, avec une niveleuse à chenilles, la voie d'accès vers des coupes importantes pour assurer le passage sur l'argile d'engins mécaniques à grand débit, tracteurs lourds et camions de fort tonnage. Mais à la moindre pluie, il fallut franchir des ornières, des zones boueuses de plus de 80 cm de profondeur, si bien que le rendement du débardage en fut considérablement diminué.

Vêtus de pantalons bruns de velours côtelé maintenus par une large ceinture rouge ou verte, chaussés de grandes bottes, débardeurs et « charretiers » sont peut-être, avec le bûcheron, les types les plus représentatifs de l'Argonne, évoquant ceux d'autrefois. Ils avaient conservé jusqu'en 1925 le monopole de la sortie de coupe et des transports. Depuis cette date, ils continuent à s'engager tous les ans lors de la louée d'automne. Mais ils sont demeurés fidèles à la traction animale. Aussi, pour assurer le service des tracteurs, les exploitants ont du faire appel à des conducteurs venus d'autres professions.

VENTE ET ACHEMINEMENT. — L'achat du bois de feu et l'estimation des grumes interviennent au moment où les produits vont quitter la coupe ou bien lorsqu'ils arrivent dans l'une des réserves principales constituées aux carrefours en étoile, à l'intersection des routes forestières avec plusieurs layons, les Mensognes de Châtrices, la Croix de Pierre de la Haute-Chevauchée, par exemple.

Il n'existe pas de règles fixes pour procéder aux ventes, pour déterminer les modalités du transport, la question du débardage lui étant toujours plus ou moins liée. Trois cas peuvent se présenter :

— L'achat est effectué sur le carreau de la coupe. L'acquéreur, une scierie, une entreprise de construction, engage alors des charroyeurs qui se chargent des deux opérations et font parvenir les grumes ou les bûches à leur destination hors de la forêt.

— Le « marchand de bois », outre l'exploitation, assure généralement le débardage à ses frais. L'estimation et la vente ont lieu dans les dépôts provisoire des carrefours.

— Dans le troisème cas, tout le travail d'abattage, de manutention et d'enlèvement est effectué par le propriétaire lui-même, comme l'ont fait les maîtres-verriers d'autrefois pour alimenter leurs fours. Une telle organisation a été réalisée récemment par certaines scieries ou usines, mais pour une petite partie seulement de leur approvisionnement en bois d''œuvre. Sous ce rapport, on peut dire que l'Argonne est demeurée fidèle à un système d'économie traditionnel.

En revanche, l'acheminement s'est modernisé : camions, camionnettes, trucks et palans de tous modèles, mis en service par des initiatives individuelles — quatre à cinq véhicules au plus — ont pris la place du cheval dans la presque totalité des transports aux grandes et moyennes distances. La réfection des chalaides ou chavées (1), des chemins empierrés où la lumachelle a remplacé la gaize gélive sur les pentes les plus accentuées, la création de chaussées militaires dans la zone de guerre, l'ouverture de routes stratégiques entre 1930 et 1936 à Châtrices comme à Lançon, ont facilité la pénétration du moteur au centre des bois. Si l'accès aux entrepôts ou aux coupes n'est possible que par temps sec, l'enlèvement devant être terminé dans les délais prescrits, l'adjudicataire établit alors de nouveaux dépôts intermédiaires au terminus ou en certains points des voies carrossables macadamisées.

EVOLUTION RECENTE DE LA MAIN D'ŒUVRE FORESTIERE. — Sur les lisières et à l'intérieur des principales futaies, bûcheronnage, sortie de coupe et transports n'occupent, en 1947, que 6 à 7 % de la population, alors que cent années auparavant, une personne sur quatre, et dans plus de quinze communes, une famille sur deux, vivait des travaux en forêt. La crise qui s'ouvre à partir du milieu du XIX^{e} siècle entraîne, soit un abandon pur et simple de ces occupations, soit une émigration définitive vers d'autres régions boisées. Elle ira en s'accentuant jusqu'à la fin de la guerre de 1914-1918. Depuis lors, l'appel à des ouvriers venus de l'extérieur, la résorbtion de l'émigration temporaire, le retour enfin des anciens bûcherons indigènes ou de leurs fils au métier de leurs ancêtres, indiquent que les conditions de main-d'œuvre se sont stabilisées sinon améliorées, que la situation actuelle permet de fournir aux coupes les bras qu'elles réclament.

DIMINUTION DES ACTIVITES FORESTIERES. — Si les villages de Brizeaux et de Waly, composés, à l'origine de communautés bûcheronnes,

(1) Le terme de *chavée* désigne les chemins de bois régulièrement entretenus de la région du Chesne, celui de *chalaide* étant réservé à ceux du centre du plateau des gaizes.

avaient groupé et conservé 400 habitants chacun, dont la majorité trouvait, en 1850, un emploi dans les bois de Beaulieu ou de Clermont, soixante-dix ans plus tard, ils n'en comptent plus qu'une centaine, la diminution portant principalement sur les forestiers, réduits à une dizaine environ et presque tous âgés. Toutes les agglomérations d'Argonne, en particulier celles des vallées de l'Aisne ou de l'Aire, dans lesquelles les métiers de la forêt ne constituent pas l'unique ressource, subissent des pertes analogues, quelquefois plus considérables encore.

A Futeau, en val de Biesme, on constate une évolution un peu différente. Vers 1870-1880, la moitié des foyers de cette commune est occupée dans les futaies voisines, l'autre moitié travaillant aux verreries de Courupt ou des Senades qui absorbent presque entièrement le produit des coupes. Les hommes, bûcherons et muletiers, passent au bois la majeure partie de leu existence. Ils ne se retirent dans leur habitation fixe du village qu'à la fin de leur vie, souvent après soixante-dix ans. Outre l'enlèvement des broussailles et la confection de fagots qu'elles transportent à la hotte, les femmes, aidées par les enfants, se livrent à la cueillette des fruits, framboises, fraises, myrtilles et noisettes vertes, à la récolte des champignons. Cette dernière est restée en honneur et, ici comme à la Grange-aux-Bois, comme dans l'ensemble de la forêt, une centaine de personnes l'écoulent sur les marchés de Sainte-Menehould ou du Chesne, d'où les grossistes l'expédient vers Paris, Reims, Charleville. Mais ce commerce ne forme qu'une source de profits secondaires. Si, en 1920, il y a maintenant à Futeau trois hommes sur quatre pour se rendre aux coupes, sans être assurés d'ailleurs de trouver du travail à la saison suivante, leur nombre total a diminué des quatre cinquièmes environ depuis 1870. Durant cette période, les verreries ont restreint leur personnel, puis fermé leurs portes.

Les habitants de Beaulieu vivaient du bois depuis la fondation de l'abbaye. Après sa destruction et jusqu'aux premières années du XX^{e} siècle, en septembre, la plupart des familles quittaient temporairement leurs demeures, les unes pour hiverner au loin dans les huttes, les autres pour les ravitailler. On comptait vers 1890 cent à cent-vingt de ces « ambulants », porteurs d'eau, étameurs, cordonniers (1) ou marchands de « bricole » qui parcouraient les exploitations forestières de Châtrices à Grandpré et visitaient les hameaux. En 1920, cinq ou six foyers seulement se dispersent dans les coupes éloignées, les ambulants ont perdu leur raison d'être. Leur départ définitif et celui des bûcherons enlèvent à Beaulieu l'essentiel de sa population active.

Un semblable déficit de main-d'œuvre se produit dans les communes, qui, à l'exemple de la précédente, consacrent la somme de leurs activités ou presque, aux travaux de la coupe et du débardage : Boult-aux-Bois, Belleville au nord de Grandpré, Lançon, La Chalade au centre de l'Argonne.

L'appauvrissement des coupes, les ravages causés dans les futaies par la guerre, la réduction des besoins en combustible consécutive à la disparition des fonderies et des verreries régionales, entraînent pour beaucoup de bûcherons un chômage forcé. Leurs conditions de vie sont précaires, parfois misérables, même pour ceux qui trouvent à s'engager au bois.

Elles imposent aux uns de se faire conducteurs d'attelages, menuisiers ou simples manœuvres, soit dans les entreprises de construction des bourgs, soit dans les usines de Reims ou de la vallée de la Meuse. En 1900, on en retrouve même parmi les ouvriers du fer, à Saint-Dizier, parmi les employés du réseau de l'Est. L'abandon de la cognée ne concerne cependant qu'une petite fraction des bûcherons et des muletiers : les autres, 80 %

(1) Egalement connus sous le nom de *chouffliks*.

environ, continuent à exercer leur métier en se louant pour une, puis plusieurs saisons, hors de l'Argonne, principalement dans les forêts du Der et du Perthois, à Trois-Fontaines et à Wassy. Lorsque ces nouvelles coupes leur procurent, sinon de meilleures conditions d'existence, du moins un travail assuré, ils ne reviennent plus au pays. Ils s'expatrient plus loin encore : tel est, par exemple, le cas de six familles de la Grange-aux-Bois qui, parties vers la Brie en 1890, se regroupent et s'installent près de Nogent. L'émigration s'étend en direction du centre du Bassin de Paris, de la Haute-Marne, du plateau de Langres, voire du Morvan.

En même temps elle a pris des proportions inquiétantes. Au lendemain de la guerre, le pourcentage moyen de la main-d'œuvre forestière n'est plus que de 3,5 % dans les cantons boisés de Sainte-Menehould et de Clermont. Le problème qui se pose alors aux exploitants dans toute son acuité, est de trouver un personnel suffisant pour effectuer les coupes.

DIMINUTION DES ACTIVITES EN FORET
(chiffres globaux pour dix communes du centre du plateau)

	1850	1900	1920	1947
population totale	6.700	4.560	3.450	3.400
Personnes employées au bois	1.600	(a) 400	125	160

L'APPPEL A LA MAIN D'ŒUVRE EXTERIEURE ET LA SITUATION ACTUELLE — 1920-1947. — Si les départs définitifs de bûcherons cessent de se manifester, l'émigration temporaire pour deux à trois hivers consécutifs dans le Der, le pays d'Othe, les forêts de Rocroi ou la Brie, se prolonge jusqu'en 1937, en s'atténuant progressivement. Elle ne porte plus que sur des isolés, en très petit nombre, et sur des échanges. Ses causes sont liées à des conditions particulières, que seuls le manque d'engagement dans les districts rasés par les combats, et le souci d'indépendance du bûcheron d'Argonne peuvent expliquer. Pour compenser le déficit, des ouvriers étrangers le remplacent aux coupes : A Passavant, en 1935, on compte sept Italiens sur les dix hommes travaillant dans les bois domaniaux de Châtrices. A Florent, les Portugais et les Espagnols forment, avec les Belges, plus de la moitié de la main d'œuvre. Ils y ont fondé une famille et certains d'entre eux habitent même en permanence dans les huttes.

L'introduction des éléments nouveaux qui, au nord de Grandpré, comprennent surtout des Belges mêlés à de rares Polonais, gagne l'ensemble de la forêt. Forte partout, elle n'atteint pas toujours des taux aussi élevés que ceux de Passavant.

En un quart de siècle, le pourcentage moyen des personnes employées au bois est passé de 3,5 à 6,5 % dans les cantons précédemment considérés. mais depuis 1935, l'accroissement n'est plus imputable au seul apport d'étrangers.

Si des échanges existent encore, ils se produisent en sens inverse d'autrefois : plusieurs familles de la Brie viennent régulièrement installer leurs huttes à Courupt ou à Belval. Par ailleurs, tel bûcheron, dont les parents avaient besogné dans le Perthois, revient aux coupes de l'Argonne, et parmi les jeunes générations, quelques hommes choisissent maintenant le dur métier de la cognée.

Les conditions de transport, améliorées, leur permettent d'éviter l'hivernage, de se rendre facilement sur des chantiers parfois très éloignés

a) Les chiffres de 1850 à 1900 sont approximatifs.

du village où ils habitent. La vallée de la Cousances, qui ne possède pas de bois, peut ainsi envoyer ses forestiers dans les districts de Hesse ou de Varennes, redevenus exploitables.

Bien que limités en nombre, ces retours, favorisés par la revalorisation des futaies, l'aménagement de la « zone rouge », la rénovation de l'industrie locale du bois, sont liés également à la mise en application des nouvelles lois sociales. En vue de pallier aux aléas de la louée, insuffisante il y a vingt ans pour assurer le budget de leur famille, les bûcherons et les débardeurs ont adhéré à des syndicats professionnels, rattachés à des organismes qui dépassent en général le cadre régional. L'ouvrier qualifié, fort recherché à l'automne, reçoit désormais un salaire appréciable, qui lui permet de rester au pays, souvent au service du même exploitant.

CHAUFFAGE — ŒUVRE — INDUSTRIES

LE BOIS DE FEU

Fournir du combustible pour satisfaire à ses besoins propres et pour entretenir dans la mesure du possible un commerce profitable avec l'extérieur, telle est la principale destination et la plus importante en quantité que l'Argonne réserve aux produits de ses taillis et de sa futaie.

En 1912, Daubrée estime que les quatre cantons forestiers par excellence, Sainte-Menehould et Clermont, le Chesne et Grandpré, livrent en bois de feu les trois-quarts de leur production totale. Dans le détail, les pourcentages varient suivant les lieux, le mode de propriété, les traitements sylvestres, la répartition des acquéreurs :

A l'exception du secteur de Grandpré où leur superficie est d'ailleurs minime les districts domaniaux, Lisle comprise, donnent proportionnellement moins de bûches, de rondins et charbonnette que les deux autres catégories de propriétaires. Ils doivent cette situation aux rotations plus longues des taillis, au régime de la futaie claire qui favorise les essences destinées à l'œuvre. En revanche, les forêts communales ou particulières affectent au chauffage 80 à 85 % de leurs coupes, avec un maximum de 9 pieds abattus sur 10 dans les bois des Princes, de Florent et de Belnoue.

Les statistiques portant sur les cantons du Chesne et de Vouziers, ne lui accordent déjà plus, quel que soit le possesseur, une place aussi exclusive. Deux faits expliquent que le taux moyen s'abaisse ici aux environs de 65 % :

— Entre 1875 et 1910, diverses sociétés ont acquis, à Boux, sur les biens privés, d'assez vastes étendues boisées, d'où elles retirent, pour les exporter, les grumes, les écorces dures.

— Durant la même période, la plus forte partie de la consommation régionale est absorbée par les ateliers de la tuile, les fonderies, les verreries, : aux Islettes, l'une de ces dernières exigera annuellement et jusqu'en 1935, plusieurs milliers de mètres cubes de combustible, chaque fonderie, des cubages supérieurs encore (1). Presque tous localisés dans les vallées de l'Aire ou de la Biesme, ces établissement pourvoient à leur approvisionnement en puisant dans les futaies voisines et en forêt de Belval où ils possèdent des intérêts immédiats.

Il est donc compréhensible qu'en 1912 on utilise moins de bois de feu

(1) Jusqu'en 1914.

à Quatre-Champs qu'aux Islettes ou à Apremont, le taux anormalement bas du canton de Clermont coresspondant aux futaies claires de Beauchamp, à la hêtraie du Claon.

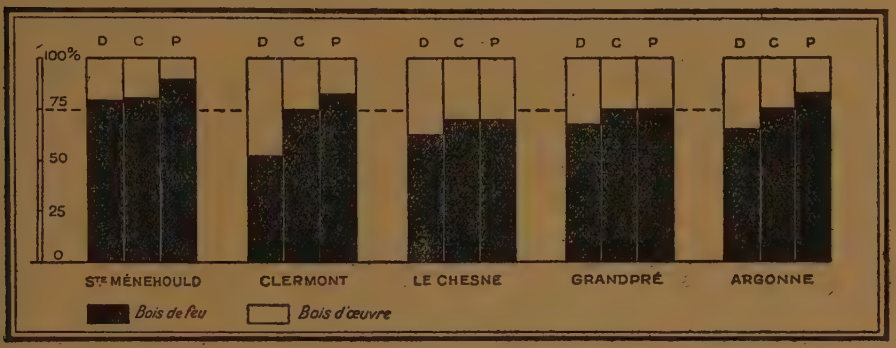

Fig. 22. — *Bois de feu et d'œuvre en 1912 :* pourcentages comparés entre les forêts domaniales (D), communales (C) et particulières (P), pour quatre cantons et l'ensemble de la région.

Mais l'extinction de nombreux fours avait sensiblement restreint, aux débuts du XX[e] siècle, les demandes de l'Argonne, estimées égales cinquante ans plus tôt aux 9/10 de sa production forestière globale. Elles tendent désormais à se limiter au seul usage domestique :

L'âtre est resté en honneur dans chaque habitation rurale, où il orne encore au moins une des pièces, les autres étant de toutes façons également chauffées au bois. Nous savons que le combustible, essences de seconde qualité, hêtre, chêne et charme — ce dernier est très apprécié, mais coûteux — est directement fourni au consommateur par un négociant qui se charge de le transporter. Le premier sciage a été effectué sur le carreau des coupes ou dans les entrepôts intermédiaires. A l'automne, aussi bien en ville qu'au hameau, les stères sont empilés sur le bas-côté des rues, au long des trottoirs, au milieu des cours. Ils y attendent le débit final qui incombe, soit aux petites scieries rotatives électriques, soit au fendeur-scieur à gages qui travaille à la main, soit au paysan lui-même qui apprête ses provisions pour l'hiver puis les range sous un auvent spécialement affecté à cet office et situé derrière sa demeure.

Le commerce intérieur ayant diminué de moitié au sud de Grandpré, d'un tiers environ au nord de ce bourg par suppression des industries anciennes d'abord, par introduction de la force électrique ensuite, l'Argonne qui n'avait rétrocédé entre 1850 et 1914 que de modestes quantités de bois de feu prises sur les réserves des forêts particulières, va pouvoir, dans la période suivante, se livrer à une exportation plus importante :

Sujet à de fréquentes variations en valeur et en métrage, l'excédent portait en 1925 sur un quart des bûches et des rondins. Aujourd'hui, il oscille de 30 à 35 % selon les années, et correspond par conséquent au cinquième environ de l'ensemble des coupes. Les négociants en bois l'acheminent en partie vers la Champagne crayeuse, vers les villes des régions voisines. Chaque secteur forestier n'a pas de clientèle attitrée, néanmoins, le groupe Mazarin-Boux approvisionne plus particulièrement Sedan et Rethel; le plateau, Verdun, Châlons et Reims; les plaines méridionales, Bar-le-Duc et Vitry-le-François. Le trajet maximum ne dépasse pas 100 kilomètres, ce qui permet un enlèvement rapide par camions.

Les transports plus lointains, à destination de l'agglomération parisienne pour la plupart, sont du ressort de la voie ferrée. La mise hors service des

lignes secondaires longeant les vallées de l'Aire ou de la Fournelle, l'emploi général des moyens motorisés, ont conduit depuis 1930 à la concentration des bois exportés sur cetaines stations de la S.N.C.F. encore favorablement desservies et situées à proximité des principaux massifs exploités : Vouziers et Grandpré au nord, Autry, les Islettes et Villers au centre, Sommeilles et Givry au sud.

Réduite à néant durant la première guerre mondiale, au cours de laquelle les armées stationnées sur le territoire de l'Argonne ont pris leur propre combustible de part et d'autre du front stabilisé, l'exportation est inversement montée en flèche de 1939 à 1945, lors du second conflit : le régime de la demi-possibilité appliqué aux taillis provoque des coupes au moins égales et des pourcentages supérieurs à ceux de 1912. La nécessité de remplacer la houille par le bois, l'essence par d'autres carburants, fait monter l'indice des produits destinés au chauffage à 90 % de la production totale en forêts de Belnoue, de Boux et des Princes, à 100 % dans les districts de la Gruerie. Ici l'on abat les hauts taillis de « zone rouge » à peine reconstitués. Les sorties se concrétisent au long de la route Vienne-le-Château-Binarville par d'imposants dépôts continus, des empilements profonds de 10 à 15 m, hauts de 6 à 8 et alignés sur un demi-kilomètre de longueur. Le volume retiré du seul district de Bièvres se chiffre pour les années 1943 et 1944 à plus de 90.000 m³. Toute la charbonnette et une partie des rondins sont soumis sur place à la carbonisation. Ils donnent des charbons fins destinés à l'alimentation des moteurs à gazogène. Le traitement par fours métalliques renouvelle sous une forme industrialisée l'activité traditionnelle des charbonniers peu à peu disparus des chantiers depuis 1930. Aux meules côniques recouvertes de terre humide, procédé qui fournissait du charbon grossier, succèdent des installations provisoires, surtout dans les triages de Binarville, de Lançon, en forêts de Belval et de Boux. Depuis l'abandon partiel du nouveau carburant, la carbonisation n'est plus opérée que par quelques entreprises ou scieries, de bourgs ou de villes, aux Islettes, à Sainte-Menehould et au Chesne-Populeux.

Un rendement exceptionnel a donc été exigé des taillis et des futaies d'âge moyen durant la période 1940-1945 pour couvrir non seulement une consommation régionale accrue par suite de la pénurie de houille, mais encore la réquisition imposée par les armées d'occupation et une exportation doublée en volume. La capacité de la forêt ne permet plus, si l'on veut éviter des rotations trop fréquentes, de maintenir des prélèvements aussi élevés en bois de feu. Après avoir égalé et même dépassé au centre du massif les taux de 1912, la part du combustible est actuellement en voie de régression. Elle tend à se stabiliser au niveau de 65 à 75 % où elle était descendue entre les deux guerres.

LES BOIS D'ŒUVRE ET INDUSTRIELS

Il s'en faut de beaucoup pour que les grumes compensent en volume les bois de feu. Elles ne comptent en 1935 que pour le quart de la production des coupes, mais constituent par la qualité des essences précieuses un capital qui tient une place appréciable dans l'échelle des ressources régionales. L'évolution de la politique suivie par l'Argonne à l'égard des bois destinés à être travaillés tantôt à l'extérieur, tantôt sur place, comprend deux phases distinctes.

— La première période s'étend de 1850 à 1920. Les écorces dures sont disputées à prix d'or. Elles sont recherchées, pour leur équipement, par des sociétés en plein essor et situées en dehors de la contrée. Nous avons eu l'occasion de souligner les rachats de forêts effectués dans cette intention. Outre les réseaux de l'Est et du Nord, les mines de Carmaux, devenues

propriétaires, enlèvent les grumes à l'état brut, pour en fabriquer des traverses, du matériel roulant et des coffrages; les Houillères du Pas-de-Calais, les industries du Bassin de Briey, de la vallée de la Meuse ou de la région parisienne les achètent en grandes quantités. Ces ventes entraînent un enrichissement des gros propriétaires fonciers, des « marchands de bois », qui exploitent et expédient. Finalement, vers 1910, le pourcentage des bois d'œuvre est monté à 40 % dans les districts du nord, mais déjà dans le sud l'épuisement des futaies se fait gravement sentir et le taux s'abaisse au-dessous du cinquième de la production totale. L'exportation massive nuit aux industries régionales du bois qui, à cette époque, sont en pleine décroissance. Elle porte sur 90 % des fûts; le chêne en forme le principal aliment, le hêtre, proscrit alors par les forestiers, complète les lots.

An lendemain de la guerre, le contingent des bois d'œuvre, travaillés ou non, passe par un minimum. La destruction de cantons entiers, les coupes à blanc-étoc pratiquées par les Allemands dans les forêts de Boux et du Mont-Dieu, les prélèvements ordonnés par les Armées pour le boisage des tranchées et des abris, ont encore reculé la reconstitution de la haute futaie. Des scieries ambulantes, installées provisoirement dans la zône de combat pour débiter les troncs mutilés, n'en pourront récupérer qu'une infime partie, les fûts étant lardés d'éclats de projectiles et de balles.

— La seconde période s'ouvre vers 1925, avec la rénovation des industries du bois qui assurent sur place un travail partiel ou total de la matière première; l'exportation en subit les conséquences; à peine reprise, elle n'excède plus 35 à 40 % du total des grumes. Si les expéditions du hêtre à destination de Paris et uniquement par voie ferrée se montent à 70 % de cette essence, inversement, les trois-quarts des chênes sont ouvrés en Argonne où les entreprises et les « marchands de bois » transforment tout ce qu'ils achètent.

Dans le centre et le sud de la région, les futaies, non encore reconstituées, suffisent à peine à subvenir aux demandes. Pour parer à cette déficience, il faut faire appel, en 1948, au district de Boux qui a encore certaines disponibilités. On envisage même l'importation du bois de chêne à l'état brut de la forêt des Trois-Fontaines.

La crise dans les industries anciennes du bois au début du XX^e^ siècle. — Elles n'ont pas profité, loin de là, de l'exploitation massive des réserves faites depuis 1850. L'épuisement de la futaie n'a fait qu'accroître le malaise. En réalité, nous avons un des aspects de la crise qui touche les petits ateliers des régions rurales devant les progrès des entreprises urbaines du bois. Ce repli tient :

— à la rareté de plus en plus grande d'artisans expérimentés qui préfèrent déserter la forêt pour la ville où le travail est plus rémunérateur;

— au manque de capitaux, du moins pour les plus petites industries qui ne peuvent produire à un rythme suffisant pour concurrencer la production des centres;

— à un retard dans la modernisation, le travail à la main plus coûteux et plus lent ne pouvant rivaliser avec celui de la machine;

— à la période 1914-1918, durant laquelle toute production fut arrêtée ou ralentie.

Pour illustrer cette mise en veilleuse, il suffit de dresser la liste des métiers vers 1925 et de voir où en était chacun d'eux :

— Signalons d'abord l'abandon de la préparation du tan, écorce de chêne réduite en poudre et destinée aux cinq tanneries des cantons de Vouziers, Sainte-Menehould et Buzancy.

— Les scieries, fournisseurs des parqueteries et des fabriques de

meubles, utilisent encore, comme sources d'énergie, le passe-partout, les chutes hydrauliques ou le moteur à vapeur, procédés trop lents ou trop rigides et, de toute façon, beaucoup moins avantageux que l'emploi de la force électrique. Il semblait alors préférable, eu égard aux difficultés de transport inhérentes à l'Argonne, de débiter les grumes à proximité des lieux de consommation, où la main-d'œuvre était abondante et à bon marché. Ainsi, dans la seule ville de Sainte-Menehould, deux scieries avaient fermé à la fin du siècle dernier. Il y en eut bien d'autres dans le même cas, dont l'emplacement figure sur la carte sous forme de lieu-dit. Les plus importantes ont, tant bien que mal, survécu; c'est sur elles que reposera la modernisation.

— L'artisanat a le plus souffert. Le meuble ouvré à domicile par deux ou trois ouvriers qualifiés a été rapidement distancé par le meuble à bon marché, fabriqué en série. Il ne subsiste, çà et là, que quelques ateliers ruraux, orientés tantôt vers l'ébénisterie courante, tantôt vers la réfection du mobilier ancien. A Florent, vers 1880-1900, plus de cent cinquante tonneliers confectionnaient, par petites équipes, des tonneaux pour le champagne et, accessoirement, des seaux, des cuveaux ou des fûts pour les particuliers. Un unique maître-artisan représente aujourd'hui une corporation qui fit autrefois la fortune de cette localité. Même impression de décadence dans toutes les autres branches, pourtant si variées : plus de sabotiers à Verrières et à La Croix-aux-Bois, presque plus de menuisiers et de tourneurs sur bois à Passavant, à Futeau, aux Islettes — quarante en 1900 — à Grandpré et dans la vallée de la Fournelle.

— Si le problème de l'équipement et de la mise à jour apparaît primordial au lendemain de la Grande-Guerre, celui de la main-d'œuvre ne l'est pas moins. Tandis que le bûcheron déserte les coupes, l'artisan et ses aides quittent, eux aussi, leur village. On les voit notamment en val de Biesme, délaisser l'établi pour s'engager comme souffleurs de verre dans les verreries encore prospères. Tant et si bien, qu'en 1945, une usine nouvelle du bois, installée à son tour parmi les ruines des fours à bouteilles de champagne, s'est vue dans l'obligation de rééduquer son personnel, composé, en majorité, de petits-fils ou de fils de menuisiers et de tourneurs. Certes, elle a pu trouver aisément sur place cent cinquante ouvriers non spécialisés, mais elle à dû recruter au loin ses contremaîtres, ses mouleurs et ses dessinateurs. Ainsi, l'Argonnais s'était désintéressé du travail du bois et cet exemple local le confirme. C'est la raison pour laquelle des cours de perfectionnement, destinés à la formation, non seulement des chefs d'ateliers, mais encore de certains employés, ont été organisés à Sainte-Menehould et aux Islettes, sous le couvert d'initiatives privées.

La restauration. — A partir de toute une gamme de petites, moyennes et grosses entreprises, rééquipées à grands frais ou restaurées, munies d'un appareillage moderne et alimentées par le courant-force, l'Argonne est sur le point de combler les lacunes des années difficiles. Elle fait subir aux bois d'œuvre et industriels trois sortes de transformations, qui correspondent, il est vrai, à des types classiques :

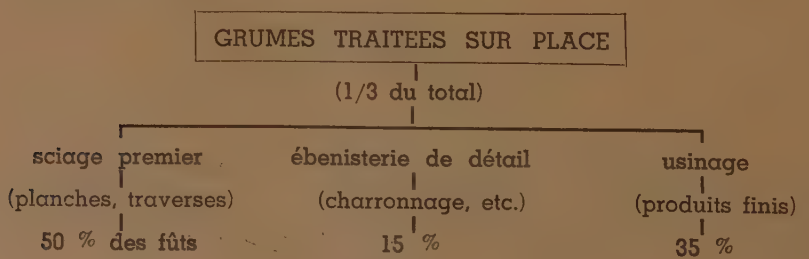

Scieries. — La seule amélioration notable, essentielle d'ailleurs, car le rendement est passé du simple au double, consiste en l'emploi de scies rotatives ou à rubans, mues par un moteur électrique, pour le découpage de planches de toutes dimensions et de traverses sommairement taillées; les lattes, le charbon de bois et le bois râpé pour gazogènes absorbent les chutes. Parmi les essences traitées, le chêne arrive au premier rang — 50 à 95 % selon les cas — le hêtre au second — 3 à 40 % — les résineux, au troisième. Les méthodes de séchage demeurent, sauf exception, rudimentaires : on procède par empilage, donnant à la longue des débits ressués.

Sur la carte, ces scieries, presque toutes fixes, apparaissent éparpillées, avec toutefois une tendance à la concentration autour des voies ferrées de Châlons à Metz et de Paris à Strasbourg. Celle-ci s'était opérée entre 1920 et 1930.

Depuis lors se dessine un mouvement de décentralisation, favorisé par les progrès de la circulation routière.

Des moyens limités, un personnel réduit à cinq ou six ouvriers, rarement plus, des locaux fort souvent exigus et trop vieux, on conçoit que le pouvoir producteur de ces petits chantiers reste faible. Ils se contentent d'approvisionner, par priorité, les vallages d'Argonne. Les plus importants expédient toutefois leurs excédents, les uns — Laheycourt, Sommeille, Revigny, Villers-aux-Vents, Mussey — vers le Barrois, Commercy et Paris; les autres — Sainte-Menehould, Verrières, les Islettes, Dombasle, Autry, Grandpré, Vouziers, Ballay, Le Chesne Populeux — —tantôt vers la Champagne crayeuse, Châlons, Rethel et Reims, tantôt vers la Meuse de Verdun, Stenay, Sedan ou Charleville.

Ebénisterie de détail. — Successeurs des artisans de jadis, quelques charrons, tourneurs et menuisiers de village ou de bourg reçoivent les commandes des agriculteurs et des exploitants forestiers locaux, leur procurant des manches d'outils, des tombereaux, des voitures fourragères, des charriots, des prolonges à bois et des chèvres pour le débardage. Mentionnons encore : le montage des jouets à Vienne-le-Château, celui des cageots à fruits à Beauzée, Le Châtelier, Aubréville et Grandpré, une fabrique de machines agricoles — batteuses, semoirs — à Givry, une autre — faneuses — à Sainte-Menehould; elles occupent, à elles deux, une trentaine d'ouvriers.

Usines. — Elles sortent du cadre étroit où se confinent les précédentes catégories d'ateliers. Certaines d'entre elles sont susceptibles de rivaliser, dans une large mesure, avec les entreprises de l'est de la France.

— Le groupe de la vallée de l'Ornain : Sommeille-Nettancourt, Pargny-sur-Saulx, Sermaize, Revigny, Mussey, Bar-le-Duc, s'est spécialisé, à proximité des débouchés ferroviaires, dans le parquet et la traverse de chemin de fer. Il n'est qu'à demi argonnais, parce que situé à la périphérie des forêts du Bas-Pays, au nord, du Der et du Perthois, au sud.

— Sainte-Menehould et Vouziers, avec la charpente (plus de soixante ouvriers en deux établissements) passent, à l'occasion, des contrats soit à Vitry-le-François et Châlons, soit à Rethel et à Sedan.

— Aux Islettes, la Société Industrielle des Bois de l'Argonne, de création toute récente (1945), a pris un essor remarquable; premier pas vers de nouvelles réalisations, elle occupe, à des activités multiples, cent cinquante personnes environ. L'installation et l'outillage dénotent une technique avancée; l'électrification est totale; les sciures et les chutes sont, au maximum, récupérées et brûlées. Le sciage s'effectue par chariots ou scies à ruban de grande capacité. Le séchage, après ressuage à l'air libre, s'opère par fours sur fosses très homogènes, réalisant aussi une sensible économie de courant-force. La manutention intérieure se fait par rails, palans et wagonnets, ce qui permet de gros débits quotidiens. Les essences ouvrées comportent

60 % de chêne, 10 % de hêtre et 30 % de résineux divers, actuellement importés d'Allemagne. Le rendement, en 1946, atteignait déjà 8 à 10.000 m^3 annuels, soit 25 à 35 m^3 par jour de travail. La société écoule, par voie ferrée et camions, toutes sortes de produits : planches et lattes, lames et carreaux à parquets, bois de glissement de mines, menuiserie préfabriquée, meubles massifs décorés ou ouvragés. Sa clientèle fixe, forges et aciéries du bassin de Briey notamment, absorbe près des quatre-cinquièmes de la production

VALEUR ECONOMIQUE DES BOIS

Quelles conclusions porter sur les étapes qui nous ont conduit de la forêt naturelle, à l'aurore des temps historiques, aux objets manufacturés du XX^e siècle ?

Le capital, c'est-à-dire l'arbre sur pied, demeure une rente incontestable, même après les saignées exagérées du passé, du XIX^e siècle et des deux dernières guerres. Aujourd'hui, une stricte réglementation des réserves de haute futaie, appliquée par l'administration des Eaux et Forêts et volontairement observée par les particuliers encore libres de leurs coupes, évitera seule le retour de délabrements encore mal résorbés.

Céramistes gallo-romains, souffleurs de verre et tuiliers du Moyen-Age, ateliers et usines des temps modernes : fonderies, forges, briqueteries, verreries ont absorbé d'énormes quantités de bois jusqu'en 1920. L'électricité a, depuis lors, libéré chênes et hêtres d'un lourd tribut. On a heureusement renoncé à leur emploi comme combustible industriel et cette décharge devrait permettre à l'Argonne d'atteindre un juste équilibre dans sa gestion, à condition que celle-ci soit raisonnable. D'ores et déjà, la contrée dispose d'un excédent de stères qu'elle exporte régulièrement.

Reconstruite sur les ruines d'un vieil artisanat à l'issue d'une période critique durant laquelle presque toutes les grumes étaient envoyées au dehors, la jeune industrie du bois débite, façonne et usine sur place une bonne partie des meilleurs fûts. Elle revalorise ainsi, sur le plan de l'intérêt régional, le capital permanent, tout en assurant le maintien des bûcherons et d'une population ouvrière réadaptée.

L'Argonne semble avoir franchi un cap difficile; elle doit pouvoir compter sur sa forêt, même incomplètement restaurée.

LIVRE V

Des genres de vie autres que ceux de la forêt

CHAPITRE XI

AGRICULTURE — ELEVAGE — ARTISANAT

Les genres de vie de l'Argonne relèvent à présent de l'association : forêt — prairie — verger — culture — assurent à l'habitant un certain capital en bois et en produits alimentaires : lait — fruits — céréales — légumes.

Les plateaux gaizeux et leurs abords immédiats, vallées intérieures ou coteaux, constituent aujourd'hui, par excellence, le cadre d'une triple activité basée sur la forêt, l'élevage et le verger. Elle assure à l'homme des moyens d'existence, modestes sans doute, mais suffisants pour l'attacher désormais au sol de ses ancêtres. Le petit propriétaire est l'élément primordial de la communauté rurale; il gère ses quelques hectares en prés, élève quelques vaches laitières, récolte la pomme ou la mirabelle, cultive son lopin de terre tout en demeurant bûcheron à l'occasion.

Sur les bordures, une agriculture fortement diminuée, quant à la surface qu'elle occupe, mais améliorée dans ses rendements, s'harmonise avec l'élevage et l'arboriculture, tous trois en plein essor. Elle est la résultante d'une évolution récente, encore visible à l'heure actuelle. Ainsi s'esquisse une structure agraire et une économie agricole mieux adaptées aux conditions de milieu qu'au siècle précédent, contribuant à faire marquer un temps d'arrêt à l'exode rural qui s'était produit depuis une centaine d'années.

Après la disparition totale ou le renouvellement partiel d'industries séculaires et l'extinction ou la réduction de certaines catégories d'artisans, un équilibre harmonieux tend à s'établir entre les différents genres de vie. Cette transformation profonde s'est effectuée lentement, sans heurts, dans le respect des coutumes et des traditions d'une région où les méthodes modernes, si elles ont été appliquées avec un certain retard, commencent à faire sentir leurs heureux effets.

L'Argonne ainsi définie, pays purement agricole et forestier, n'a pas la prétention de rivaliser avec les grandes provinces qui font la richesse de la France. Mais nous pouvons affirmer qu'elle tient, parmi les régions secondaires, une place honorable.

I

EVOLUTION DE L'AGRICULTURE

CONQUETE DES SOLS ET ANTECEDENTS

Nous n'avons pas de données précises sur la très longue période qui a précédé le Haut Moyen-Age. Les hommes de Hallstatt s'adonnaient à la chasse; autour des enceintes, comme celle d'Haulzy décrite par Goury (1), ont-ils travaillé la terre et dans quelle mesure ? Nous l'ignorons. Des vestiges d'une toponymie celtique indiqueraient, de part et d'autre, de la Fournelle, des « cambo » ou champs cultivés à côté de marécages dans les landes à genêts sur les plateaux; mais ce seul témoignage nous paraît bien fragile. Même incertitude sur l'œuvre accomplie par les colons germaniques, Belges et Rhénans, venus s'installer, avant et après l'ouverture des voies romaines, dans les clairières de Quatre-Champs et du Chesne-Populeux. Ce n'est qu'à partir du XI[e] siècle que nous pouvons suivre, grâce aux actes : manuscrits abbatiaux et chartes communales, le développement de l'agriculture en Argonne.

LE HAUT MOYEN AGE

Nous connaissons l'étendue des défrichements opérés peu à peu aux dépens de la forêt et des vallons marécageux. Les donations, octroi de terres et de zones à déboiser tantôt à des moines, tantôt à de simples particuliers, montrent que les prieurés et les censes font, primitivement, part égale entre les cultures et les pâquis. Chacune des fermes nouvelles cherchera, du XII[e] au XIV[e] siècle, à s'agrandir, à obtenir d'autres concessions du châtelain ou de l'abbé; dans tous les cas, il s'agit d'accroître les surfaces cultivées et non de multiplier les prairies. Sur la forêt, les gains réalisés proviennent de l'essartage et de l'écobuage; sur les marécages, de l'assèchement et du drainage des eaux. A Moiremont, par exemple, où l'abbaye fut prospère du VII[e] au IX[e] siècle d'abord, du XI[e] au XV[e] siècle ensuite, nous voyons des noues ou « naviaux » coloniser les fonds de l'Aisne et les versants des coteaux riverains, tandis que le monastère et son « Moulinet » se réservent les terres franches qui constituent actuellement le noyau agricole du village. A l'est de ce dernier, des censes, simples dépendances du fief ecclésiastique,

(1) Conférer : ch. XII.

s'étendent sur les districts gaizeux. Démembrant les bois des Hauts-Bâtis et coupant en deux ceux de La Viergette, leurs terres iront presque rejoindre celles de la seigneurerie de Florent. Les petits gorgeons gaizeux n'échappent pas à cette emprise; la chênaie humide et l'aulnaie font place soit à des noues, soit à des rouillies, étangs périodiquement remis en cultures. En bien d'autres lieux nous pouvons constater des transformations analogues à celles qui se produisent à Moiremont. Le processus est le même, ainsi :

	à la fondation	agrandissements
En val de Fournelle	(XI[e] et XII siècles)	(XIII[e] à XIV[e] siècle)
La Converserie	100 arpents (1) cultivés 180 — en pâquis 1 moulin	14 arpents cultivés 1 chanvière
Houpillard	100 arpents cultivés 100 arpents en pâquis 50 arpents en bois	250 arpents cultivés 60 — en pâquis 1 chanvière (?)
Le Nau	6 arpents cultivés 100 arpents en bois	25 arpents cultivés 40 — en pâquis
A Châtrices	(XII[e] siècle)	(XII[e] à XV[e] siècle)
Abbaye	200 arpents cultivés (2) 300 arpents en pâquis 1 moulin	200 arpents cultivés 100 — en pâquis 1 chanvière plusieurs rouillies
Dépendances Cense Brissier Bois des Chambres Les Mares	100 arpents cultivés	Deux hameaux, plusieurs censes isolées, au total : 1.000 arpents cultivés (3) 1.000 — en pâquis plusieurs rouillies 1 moulin

De ces apports successifs, il résultera la formation de grands terriers livrés aux cultures et qui, accrus au détriment des boqueteaux qui les séparaient encore, ne tarderont pas à devenir jointifs : les deux principales zones agricoles, qui se dessinent, c'est-à-dire les vallages de l'Aire et de l'Aisne, se raccordent au nord — 3.000 arpents défrichés entre Landèves et le Mont-Dieu — au centre — par le domaine de Grandpré — et au sud — plus de 10.000 arpents pris sur les forêts de Châtrices, Beaulieu et Belval et formant la clairière de Triaucourt.

Entamées à Moiremont à partir des rives de l'Aisne, les futaies des plateaux gaizeux le sont également aux Alleux, à La Croix-aux-Bois, à La Placardelle de Vienne-le-Château, à Florent et à La Grange aux bois. Ce dernier noyau, un des plus florissants, fut à l'origine, une minuscule enclave, œuvre de deux censes isolées, disposant chacune de 100 arpents environ. L'expérience ayant réussi, d'autres « granges » de plus grande contenance viendront s'y accoler, qui pousseront leurs parcelles le plus loin possible, sur les sols argileux puis siliceux, en direction de l'étang de Florent, des Vignettes

(1) Arpent évalué à 42 ares.
(2) Chiffres approximatifs.
(3) *Idem.*

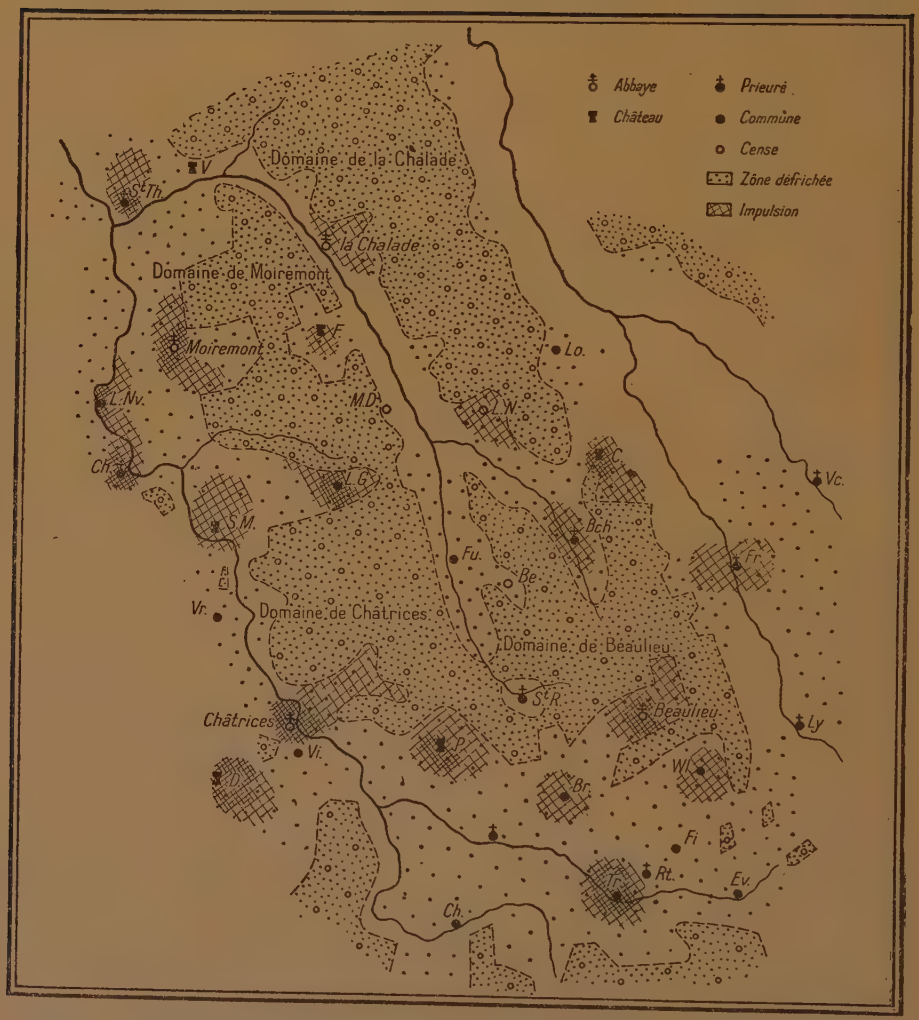

Fig. 23. — Extension des surfaces défrichées — cultures et pâquis — à la fin de la période de colonisation du haut moyen âge, dans le centre de l'Argonne.

et de Sainte-Menehould; finalement, les champs se dérouleront, sans interruption notable, depuis la Côte de Biesme jusqu'aux portes de la ville.
La plupart de ces exploitations, moyennes ou petites, fondées par les abbayes ou les châteaux et soumises au régime censitaire, demeureront longtemps sous leur étroite tutelle. Les terres d'alleu encastrées dans celles des censes seront, au nord de Grandpré, exceptionnelles.

A l'issue de cette période d'adaptation, les cultures couvrent des surfaces sensiblement égales à celles des pâquis et, de toutes façons, supérieures à celles d'aujourd'hui. Moines, convers et paysans portent leurs efforts sur les céréales, principalement sur le chanvre et sur la vigne accessoirement. Faut-il en conclure à une richesse agricole relative ? C'est vraisemblable, bien qu'il soit malaisé d'établir un bilan. Pour nourrir une population croissante, pour « récolter quelques boisseaux de plus « sur des terres qui n'en valaient pas toujours la peine », les cultivateurs du XIII[e] siècle sèment au mieux le seigle, l'avoine et le froment, pratiquent l'assolement triennal. Les rares documents qui nous soient parvenus, l'état des impositions des Seigneureries de Grandpré et de Vandy par exemple, indiquent que les hauteurs de la Fournelle et le Vouziérois produisaient, au XIV siècle, du seigle et du blé en quantités suffisantes non seulement pour subvenir à la consommation locale, mais encore pour exporter périodiquement à Sedan ou Mézières. De même, Châtrices et Moiremont rétrocédaient, à intervalles réguliers, leur surplus en froment et l'envoyaient à Reims dont ils dépendaient.

Chaque fief a son moulin. Plusieurs noues et converseries se voient en outre attribuer le droit d'en mettre d'autres en service, même dans les gorgeons les plus reculés — moulins de l'Homme-Mort et de La Noue, desservant : l'un Binarville; l'autre, Lançon. Au début du XIX[e] siècle, sans parler des moulins à vent dressés sur le talus des craies, on comptait en Argonne 110 moulins à eau ainsi répartis : 50 autour de Sainte-Menehould, 30 dans le Vouziérois, 20 en val d'Aire. Leur densité, de Châtrices à Autry, était alors de 15 pour 20 km de rivière. Il importe ici de souligner que nombre d'entre eux, plus de la moitié, étaient déjà mentionnés dès le XIII[e] siècle et réputés comme très actifs. Leur rendement, difficilement appréciable, a pu subir de fortes variations; mais leur éclosion n'a rien d'anormal. Ces vieux moulins, réalisations consécutives aux progrès de l'agriculture entre le XI[e] et le XV[e] siècles, traduisent, pour leur part, sa vitalité.

Cette ère de prospérité ouvre à l'Argonne de nouvelles perspectives et marque, incontestablement, un tournant dans son économie rurale. L'impulsion donnée se révèlera durable; il serait cependant vain de croire que le patrimoine soit resté intact jusqu'à nos jours.

DU HAUT MOYEN AGE AU XIX[e] SIECLE

Limite de souverainetés et, par là, théâtre de luttes entre seigneurs, abbés et suzerains, l'Argonne a vu son agriculture péricliter et renaître à diverses reprises. Son terroir fut fréquemment dévasté, tandis que ses paysans, délaissant leurs fermes menacées, se réfugiaient à l'abri des forteresses (Sainte-Menehould, Clermont, Rarécourt et Grandpré notamment) où, par expérience, avaient été constitués des greniers à blé pour les temps de troubles et de disettes.

Nous devons à Terruel (1) un tableau saisissant des ruines provoquées par la guerre de Trente Ans. Regrettons toutefois que ses évaluations ne

---

(1) A. Barthélemy : *Communication sur les notices cadastrales de Terruel* (1657), Reims, 1886.

concernent que les baillages de Rethel et de Mézières et ne nous fournissent que des renseignements épisodiques sur ce qu'il advenait, au même moment, des baillages du sud de la contrée, Sainte-Menehould et Clermont.

La région la plus touchée fut celle des défilés de Grandpré, de Quatre-Champs et du Chesne-Populeux, proches de la frontière ardennaise et presque entièrement pillés ou brûlés. Terruel fait d'abord ressortir, pour trente-cinq communes ou hameaux gravitant autour de Grandpré, la stérilité et la médiocrité des terres, les limons de plateaux et les terrasses alluviales de l'Aire étant seuls un peu plus fertiles. Les châteaux ou les censes abbatiales détiennent encore la grande majorité des parcelles et les meilleures, les paysans affranchis ne contrôlant que le quart des labours et moins du dixième des prairies. Ce sont d'ailleurs les champs cultivés qui, à l'inverse d'aujourd'hui et comme autrefois, prédominent, leur pourcentage par rapport aux pâquis étant de 75 % environ, de 80 % même si l'on déduit la commune de Lançon où il y avait quatre fois plus d'herbages que d'emblavures. A Lançon se dessinait déjà une vocation pastorale, alors qu'aux Alleux, maintenant pays d'élevage et d'arbres fruitiers, la lande à bruyères entourait de maigres parcelles. La vigne occupe d'assez vastes surfaces, un dixième des sols cultivés. Mais, au milieu du XVII[e] siècle, après le passage des bandes et des armées, Terruel ne rencontre, presque partout, que des friches. M. Barthélémy, commentant ses notices cadastrales, montre que le paysan, ruiné, ne peut plus faire face à ses impositions et

« ne paie rien par impuissance »

Sur les trente-cinq localités incriminées, trois sont anéanties ainsi que les deux plus riches monastères — Chéhéry, Landèves — dix autres, en partie incendiées. Il faudra d'abord repeupler les campagnes, ensuite rebâtir les fermes avant de reconquérir des terres qui, en tous lieux, avaient été inutilisées, certaines pendant dix-huit ans.

Nous pourrions déceler de semblables vicissitudes dans le centre de l'Argonne, au lendemain de la guerre de Trente-Ans. Des manuscrits et des procès de la fin du XVII[e] ou du début du XVIII[e] siècle relatent, à Villers, à Passavant et à Rarécourt, les contestations qui se sont élevées à propos des « novales », friches tombées en déshérance et remises, moyennant tribut à l'abbé, plus souvent en vignes qu'en cultures. Il s'agit de toutes petites parcelles, d'une contenace de 3 à 4 arpents et hâtivement multipliées. Les rachats et les partages opérés à cette époque indiquent une accentuation de la tendance à l'éparpillement des tenures, compliquée des servitudes de l'assolement triennal.

Amorcée au XII[e] siècle avec les donations faites au hasard des défrichements, continuée avec les franchises accordées aux communes, accélérée enfin par les redistributions périodiques et surtout par le transfert des biens ecclésiastiques ou seigneuriaux à des particuliers lors de la Révolution, la division de la propriété conduira à une structure agraire beaucoup trop morcelée, à un émiettement qu'exprimera, dans toutes les sections des cadastraux du XIX[e] siècle, le nombre exagéré, voire exorbitant, des parcelles. Les fermes d'abbaye (75 à 100 ha) ne possèdent plus que le tiers ou le quart de leur domaine primitif; ces lambeaux sont rarement groupés. L'essentiel des terres est passé aux mains, tantôt de petits exploitants, (10 à 30 ha), tantôt de cultivateurs aux ambitions plus modestes encore (2 à 10 ha). Le paysage rural reflète l'inégalité des aptitudes agricoles entre les diverses communes, une disproportion évidente qui oppose les villages des vallées de l'Aire ou de l'Aisne — aux territoires assez égaux et aux trois-quarts labourés — à ceux des plateaux gaizeux ou

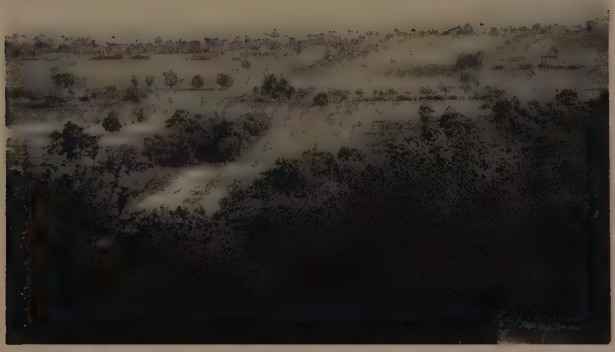

A — Passavant : paysage rural en 1946. Au premier plan : dans la côte des gaizes, champs plantés à demi envahis par les taillis. Au second : cultures groupées et desservies par un seul bon chemin d'accès. Autour du village en rue : prairies récentes. A l'arrière plan : prairies anciennes avec quelques enclaves labourées

Photo Larcher

B — Lancon : une petite ferme, sortie du bétail

PLANCHE VII

C — Cueillette des cerises dans les emblavures et les avoines, à La Grange-aux-Bois

de la Biesme — aux territoires variant du triple au quintuple — où l'économie forestière n'admet que des cultures d'appoint.

Val de Biesme	Les Islettes	Le Neufour	Florent	La Chalade	Vienne le Château
Superficie	532 ha	85 ha	1.176 ha	2.189 ha	5.136 ha
Bois	25 ha		852 ha	1.682 ha	4.306 ha
Labours	450 ha	80 ha	310 ha	165 ha	304 ha

L'Argonne va aborder une nouvelle phase de son évolution agricole, avec un patrimoine qui représente le double inconvénient d'être par trop fragmenté et, en général, peu rentable.

LE PRESENT

LA MAJORITE DES SOLS ABANDONNEE A LA FORET OU A LA PRAIRIE

Les terres pauvres. — Toutes les variétés de *gaize*, ou presque, donnent des sols froids siliceux, également infertiles, caractères qui ont valu à l'une d'entre elles, le verlancier des fonds, l'appellation justifié de terre infernale. Dans leur ensemble, les gaizes manquent de carbonate de chaux, de phosphates et même de potasse, celle-ci n'étant contenue dans les sédiments, sous forme d'oxyde (K^2O), qu'en infime quantité. Les rocailles, débris et brèches volumineuses, qui encombrent souvent la surface des plateaux d'abord, la dessication de la pierre-morte, l'excès d'humidité des couches inférieures ensuite, l'absence de sol végétal ou son acidité enfin sont ici autant d'obstacles accumulés qui, s'ajoutant à la nature même de la roche, rendent aléatoire toute tentative d'agriculture riche et soignée. C'est pourquoi, de nouveaux essais d'extension du blé et du seigle sur des districts proprement gaizeux, tentés localement depuis 1920 à Vienne-le-Château et à Binarville, se sont révélés infructueux, comme ceux qui furent entrepris autrefois sur la gaize folle de La Croix-aux-Bois.

— La *gravelle sableuse* des versants, plus facile à travailler, est propice à l'arbre fruitier et, lorsque le dépôt de pente fait face au sud, admet la vigne : source de profit pendant plusieurs siècles, celle-ci a presque entièrement disparu, après plusieurs épidémies de phylloxéra — vers 1900 surtout — des coteaux du val de l'Aisne : gaizette de Voncq, de La Neuville-au-Pont (Côte à Vignes), de Sainte-Menehould (Treille du Roy) et de Verrières. A l'exception de quelques ares où l'on introduit maintenant des cépages hybrides, il en fut de même à Passavant et à Beaulieu, pays produisant un petit vin clairet.

— *L'argile du gault* se prêterait mieux que les gaizes à l'agriculture : dans la région de Passavant-Triaucourt (1), où les conditions sont les plus favorables, elle renferme parfois de 10 à 15 % de carbonate de chaux. Mais celui-ci est peu assimilable; en outre, ces sols lourds, imperméables et compacts, exigent de gros efforts pour leur préparation. Ainsi s'explique partiellement le retour à la prairie naturelle des trois-quarts des emblavures. De toute façon, dans les zones où subsistent le blé, l'avoine et la betterave fourragère, nous n'enregistrons que de faibles rendements.

(1) A. Brumeau : *Passavant, monographie agricole* (ouvrage inédit).

— Même impression de pauvreté pour les trois *calcaires jurassiques* des bordures orientales de l'Argonne. Les formations superficielles représentées tantôt par une légère pellicule d'argile rouge de décalcification — 5 à 20 cm — tantôt par les limons argilo-sableux de Lavoye ou de Montzéville, ont seules permis le maintien de quelques enclaves de blé et d'avoine au milieu de trop vastes étendues en friche.

— La craie grise turonienne n'est guère meilleure. Cette marne des cultivateurs, assez légère, semi-perméable, tendre et contenant, en proportion satisfaisante, de la potasse et des oxydes de fer, préfère les cultures qui lui conviennent mieux que la prairie, surtout lorsqu'elle est voilée, vers Braux-Saint-Remy ou Séchault, par une fine couche — 20 à 30 cm — d'argile rougeâtre provenant de sa décomposition. Médiocres, les sols marneux le sont cependant moins que ceux des craies blanches composant le front puis les revers des talus champenois.

A côté des terrains de valeur inégale qui constituent à eux seuls les neuf-dixièmes environ du patrimoine régional, nous trouvons néanmoins quelques *terres franches* qui, sans être très fertiles, forment le véritable noyau agricole de l'Argonne. Il s'agit ici des dépôts argilo-sableux, légers et malléables, surmontant les alluvions anciennes des coiffes du Bas-Pays ou de l'Aisne. Au nord-ouest, dans le Vouziérois, d'autres placages d'argile rouge — 5 à 10 cm — et de limons sablonneux — 50 à 80 cm — ont fait la fortune des plaines de Monthois et d'Attigny, fortune toute relative d'ailleurs. La zone ainsi définie correspond donc aux collines des vallages de l'Ante et de l'Aisne, bande à peu près continue de Givry à Vouziers et au-delà de cette agglomération; il faudrait lui ajouter, secondairement, les coteaux gaizeux sur lesquels elle mord par endroits d'une part, les îlots plus fragmentés et coïncidant, en amont de Grandpré, avec les terrasses de l'Aire ou de la Bar d'autre part.

Diminution des surfaces ensemencées (1850-1935). — En dehors des bordures de l'Argonne, il est peu de villages qui offrent plus de la moitié de leur finage en superficies disponibles soit pour la prairie, soit pour les labours, le reste étant occupé par la forêt qui a parfois, nous le savons, reconquis plusieurs centaines d'hectares sur ceux qu'elle avait perdus au Moyen-Age, Dans cette catégorie, citons : la majeure partie des petits gorgeons tributaires de l'Aisne ou de la Biesme, certaines futaies des Grangettes, des Hauts-Bâtis ou de Binarville, les corniches gaizeuses de Passavant, de Beaulieu ou de Belleville.

Quelques exemples nous montreront combien le recul des cultures devant les herbages a été accentué en tous lieux, mais plus particulièrement sur les terres pauvres.

Vallées et plateaux du massif des gaizes. — Le cas du Val de Biesme est sans doute le plus caractéristique. Comparons les plans cadastraux anciens — 1835 — et récents — 1935 — des sept communes riveraines (1). Trois d'entre elles sont essentiellement forestières, les espaces libres — 1/10 seulement du total des sols — s'échelonnant, de part et d'autre du cours d'eau, au fond du berceau (alluvions modernes) et sur les premières pentes (argile du gault). Les autres ne possèdent pas de bois. Ici et là, les cultures couvraient, il y a une centaine d'années et jusqu'aux lisières des futaies, presque toutes les clairières; aujourd'hui, elles ont été abandonnées sur les quatre-cinquièmes des parcelles utilisables. Leur pourcentage par rapport au territoire communal est devenu partout insignifiant (tableau I).

---

(1) Les terres de Florent s'étendent à la fois sur le plateau et sur la vallée.

I	Florent	La chalade	Vienne-le-Château	Futeau	Les Islettes	Le Neufour	Le Claon	moyenne
1835	10	5	11	65	55	75	75	42
1935	6	1	4	2	8	7	7	5

A Futeau, vers 1850, il fallait nourrir une population dense : bûcherons, ouvriers des verreries de Courupt, artisans; maintenant, après une extinction de ces activités, la consommation locale n'est plus que l'ombre d'elle-même. On comprend aisément que les habitants demeurés au village ne labourent plus que de minuscules parcelles, de 5 à 20 ares chacune et dispersées, que les prairies aient envahi les sols argileux ou alluviaux sur lesquels paît le troupeau, l'élevage étant plus rentable. Aux Islettes exceptionnellement, des fermes méritant ce nom ont entretenu des emblavures encore assez importantes.

Dans une large mesure, les communes des plateaux disposant de limons sableux, La Grange-aux-Bois, Binarville, Les Alleux notamment, ont suivi une évolution parallèle à celle du Val de Biesme, moins brutale toutefois. On peut estimer que, durant la même période, elles ont, en moyenne, abandonné les deux tiers de leurs champs cultivés.

Bas-Pays et confins calcaires. — Dans la région de Triaucourt, les pertes sont également très élevées. A Passavant, en 1805, 700 ha, soit les trois-quarts du terroir sont en culture; en 1850, il n'y en a plus que 650; en 1900, 530; en 1920, 288 et, en 1935, 225 seulement formant une bande allongée à proximité du village, entre celui-ci et le pied de la côte gaizeuse, délaissée elle-même par le blé ou la vigne (12 ares au lieu de 30 hectares). Le mouvement de recul (tableau II), qui s'accélère au début du XX[e] siècle, est du même ordre pour l'ensemble du canton de Triaucourt, domaine, comme Passavant, de l'argile du gault.

Figure 24 : tableau II.

Si nous examinons le cas des communes du val de l'Aire, la diminution joue ici simultanément sur les tables calcaires où les friches augmentent de moitié et sur les affleurements albiens (argile et sables verts) de la vallée. Les cultures ne persisteront que sur les limons argileux des plateaux ou sur ceux qui bordent la route Chaumont-Varennes-Grandpré. Il est compréhensible qu'en aval de Varennes, à Châtel-Chéhéry et à Saint-Juvin

elles aient, avec les terrasses un peu plus fertiles, moins régressé qu'à Rarécourt ou à Froidos. Finalement, dans les quatre cantons considérés : Triaucourt, Clermont, Varennes et Grandpré, les labours ne figurent plus sur les registres que pour 1/3 du cadastre, leur recul ayant été, en moyenne, de 50 % entre 1900 et 1920, de 10 % entre 1920 et 1940.

Collines du vallage de l'Aisne. — Devant les pertes subies par les cultures, celles-ci prennent figure d'une zone où se groupe l'agriculture actuelle. Certes, les prairies ont pris, surtout depuis 1900, quelque extension à son détriment, se réservant les sols les moins productifs : alluvions gréveuses, cailloutis de Monthiers et du Châtelier, argile rouge compacte avec sources à bouillons de Braux-Saint-Remy et d'Elise. Néanmoins, la plupart des communes du vallage retournent encore près de la moitié de leurs terres : Villers-en-Argonne, 48 % — 58 en 1850 — Daucourt, 45 % — 65 à la même date. Dans le Vouziérois, les taux seraient parmi les plus forts de toute l'Argonne : vingt villages ont conservé en cultures 50 à 55 % de leur territoire.

Deux remarques cependant :

— La première a trait aux plaines d'inondation de l'Aisne et de ses affluents de la rive gauche. Il y a un siècle, les fonds de l'Ante et de l'Auve par exemple, étaient livrés aux cultures maraîchères entrecoupées le quelques emblavures, d'oseraies, de chanvrières. Aujourd'hui, la lande marécageuse à ajoncs a de nouveau envahi la vallée basse que l'on a plantée de peupliers. Sur les rives de l'Aisne, les herbages se succèdent presque sans interruption.

— La seconde porte sur la « zone rouge » où l'on s'est nettement orienté vers l'élevage, au lendemain de la guerre de 1914-1918. A Servon-Melzicourt, en 1850 : 1478 ha cultivés; en 1914 : 1388; en 1924 : 857, soit une réduction de 40 % qui s'est opérée rapidement, même sur les limons argileux, au profit de la prairie.

Héritiers et continuateurs de l'œuvre accomplie par les abbayes et les communes naissantes, les exploitants modernes ont réussi à faire, des terres franches, le point de concentration de l'agriculture présente.

MODIFICATION DE LA STRUCTURE AGRAIRE

Où en sommes-nous au moment où s'ouvre la période du recul des terres cultivées ? Celles-ci sont morcelées à l'extrême et partagées entre un grand nombre de propriétaires. L'émiettement des domaines, fait ancien, se traduit par l'existence d'une multitude de parcelles de dimensions variables, mais petites et dispersées sur le territoire communal au hasard des défrichements, des donations, des héritages et aussi des litiges. Ceci est le résultat d'une politique agraire suivie depuis le XI[e] siècle et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. La contrainte d'assolement, divisant les terres de chaque village en trois grandes soles, ne s'est pas, en Argonne, imposée avec la même rigueur que sur ses confins. Bien observée à l'est sur les sols calcaires, au sud dans le Bas-Pays du Barrois et à l'ouest sur les plaines crayeuses, elle n'a joué que localement dans le massif des gaizes, où le sens communautaire a été moins développé, où les initiatives individuelles ont pu se donner libre cours et où, dans les fermes d'abbayes qui témoignent d'une certaine organisation, une large place avait été faite, dès l'origine, pour la prairie et le verger.

Le recul va être accompagné d'un regroupement partiel des terres laissées à l'agriculture, d'une modification de détail de la propriété.

Remembrement. — Nous ne considérerons provisoirement que celui qui intéresse les cultures proprement dites, nous réservant de montrer par la

suite que l'Argonne a adopté pour la prairie une semblable solution, mais en a poussé plus loin encore la réalisation.

A Passavant, d'après les procès-verbaux de délimitation en sections de 1806, il y avait 5.870 parcelles pour 700 ha labourés; en 1940, il n'en subsiste plus que 4.500 pour 225 ha. Celles-ci, plus petites, — leur contenance moyenne est de 23 ares — mais aussi les plus faciles à travailler, se sont cependant regroupées dans la proportion de 20 %, tandis que le nombre des propriétaires baissait de 1/4. A Braux-Saint-Remy, entre 1890 et 1935, procédant par échange beaucoup plus que par rachat, on ramène le nombre des parcelles au tiers de ce qu'il était primitivement; en outre, une servitude disparaît : celle des tenures égales (30 hectares chacune) qui avaient été distribuées au cours de la Révolution aux habitants de cette localité et qui composaient l'essentiel des terres des fonds alluviaux.

Nous pourrions constater, partout en Argonne, de semblables ébauches de remembrement. La destruction des cadastres du XIX[e] siècle pendant la guerre ne nous permet cependant pas de fournir, à la lumière des statistiques, des précisions sur la valeur exacte de cette évolution. Remarquons toutefois que, dans la « zone rouge », on a commencé à procéder, plus qu'ailleurs, à la reconstitution du parcellaire sur des bases entièrement nouvelles. Faite le plus souvent à l'amiable, cette redistribution des terres favorisée par les circonstances aboutira sous peu à l'uniformisation des tenures ? Presque terminée à Servon-Melzicourt où, sur 800 ha, les parcelles ont été agrandies de moitié, en cours ailleurs, elle effacera progressivement les traces du passé. Pour montrer combien le remembrement n'en est encore qu'à ses débuts, ajoutons que celui-ci devient obligatoire lorsqu'il est demandé par les propriétaires des deux-tiers des surfaces cultivées, mais que seules quelques communes ont appliqué ces directives.

Propriété. — Dans l'ensemble, l'Argonne est demeurée un pays de toute petite culture, d'exploitations modestes, sinon minuscules, dont la contenance varie de 5 à 25 ha dans les vallées de la Biesme et des affluents de la Fournelle. Actuellement, à Passavant, plus de cent cinquante cultivateurs ne disposent, au total, que de 225 ha, ce qui représente un minimum (1,5 ha par personne).

Dans tous les villages, il existe aussi des fermes dérivant de celles que fondèrent les abbayes et qui comptent chacune jusqu'à 50 ha à l'intérieur du massif des gaizes où elles sont rares, 75 ha sur les bordures où leur fréquence augmente — 3 à 5 par commune — et 100 ha dans le Vouziérois. Il convient de majorer ces chiffres tantôt d'un tiers, tantôt de la moitié, car nous avons affaire à des exploitations mixtes, se livrant également à l'élevage et possédant leurs parcs ou leurs prairies.

En Argonne, le *faire valoir direct* prédomine. Ce caractère tient surtout au grand nombre de petits propriétaires qui se transmettent leurs biens de père en fils; et s'ils diminuent depuis 1850 — un dixième en moyenne — soit par émigration, soit par extinction des familles, les terres tombées en déshérance sont presque toujours rachetées par les autres propriétaires. Dans les moyennes et grandes exploitations, le faire valoir direct n'est plus la règle absolue, mais il reste un fait d'ordre général, opposant ainsi l'Argonne à ses confins crayeux. C'est à la faveur de la vente des Biens Nationaux que la plupart des fermes, encore assez nombreuses qui, jusque là dépendaient encore des abbayes ou des établissements hospitaliers, ont acquis leur indépendance définitive. Durant la période 1900-1940, certaines d'entre elles, devenues vacantes, sont passées entre les mains d'étrangers, de Belges surtout, sans rien changer pour cela au mode de propriété. Actifs, ces derniers constituent maintenant une assez forte minorité; les immigrés tendent même à l'emporter sur les indigènes dans plusieurs localités du Vouziérois.

METHODES DE CULTURE ET ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION

Assolements. — Jusqu'au XIX[e] siècle, les sols étant médiocres et souvent épuisés, chaque exploitant pratiquait, comme en Lorraine voisine, une rotation d'une durée de trois ans entre les cultures, et se décomposant ainsi : 1[re] année : *céréale principale* (blé) — 2[e] année : *céréales secondaires* (seigle, orge avoine) — 3[e] année : *jachère* ou « versaine ». Depuis le début du XX[e] siècle, la jachère servant au repos de la terre a presque disparu, remplacée, grâce aux amendements, par la betterave ou les fourrages artificiels. Ce qui indique, comme nous l'avons souligné, le particularisme de l'Argonne, c'est qu'ici la rotation s'effectue dans des parcelles disséminées et non dans la même section du cadastre, ainsi qu'on le voit à Brabant-en-Argonne, sur les bordures de la Lorraine où se retrouvent les trois grandes soles bien différenciées : blé, avoine, fourrages. D'ailleurs, la jachère a été maintenue sur 1/5 des sols de cette commune, tandis que dans les vallages de l'Aire et de l'Aisne, elle ne compte plus que pour 1/20.

Récemment, à l'exemple d'autres régions françaises, on a introduit avec succès, surtout sur les terres franches, un *assolement quadriennal*, en voie de se généraliser. Il est motivé, en dépit de l'énorme extension des prairies, par les besoins sans cesse croissants de l'élevage. Il comporte la rotation suivante : 1[re] année : blé — 2[e] année : orge ou escourgeon — 3[e] année : avoine — 4[e] année : racines profondes (plantes fourragères, betteraves, pomme de terre). Cette succession n'est pas rigoureuse. Dans le détail, pour les deux assolements, elle varie suivant la richesse des terres et selon les besoins des cultivateurs. Mais, aux environs de Sainte-Menehould, elle a déjà été adoptée dans les trois-quarts des cas.

Amendements. — Afin d'entretenir et d'améliorer les sols trop médiocres de l'Argonne, les cultivateurs ont eu, traditionnellement, et ont encore recours à la fumure. Les terres réclament de grosses quantités de fumier, dispensé en surabondance par l'élevage dont il est un des sous-produits. Pour une période de trois ans, il en faut de 30 à 35 tonnes par hectare à Passavant, de 25 à 30 à Brabant-en-Argonne, de 20 à 25 à Braux-Saint-Remy. L'introduction d'engrais divers a permis le maintien de cultures dans les zones de l'Argonne où elles tendaient à disparaître; mais c'est surtout au profit des terres franches qu'on a pratiqué rationnellement l'amendement, sous l'impulsion des Syndicats Agricoles de Sainte-Menehould et de Vouziers notamment. On répand la chaux sur les argiles, en particulier sur celles des collines de l'Aisne. La cyanamide calcique — 175 à 250 kg par ha — n'a encore fait qu'une timide apparition; il serait à souhaiter que son emploi se généralise. A l'exception des sables verts albiens et cénomaniens, les sols de l'Argonne ont besoin de phosphates. Après épuisement des gisements de nodules de phosphate de chaux, on a eu recours aux scories de déphosphoration, d'un usage assez courant à la dose de 1.000 kg par ha, puis aux superphosphates — 500 à 750 kg par ha. Enfin, la potasse est dispensée largement, sous la forme de chlorures — 150 kg par ha — ou de sylvinite — 600 à 700 kg par ha.

Grâce à ces amendements qui ont augmenté au moins d'un tiers la moyenne des rendements, l'Argonne a compensé, depuis un demi-siècle, la pauvreté relative des sols certes, mais aussi l'abandon des terres improductives.

Amélioration de la production :

BLE. — Il n'y a pas de variété de blé propre à l'Argonne, sauf celle du « Brizeaux Blanc » qui résiste assez bien aux gelées. Elle est toujours cultivée autour de ce village, à Passavant et à Waly. Les hybrides qui ont

été utilisés à diverses époques et ont fait l'objet de nombreuses expériences, ont donné des résultats pendant quelques années, puis ont du être délaissés. Seuls semblent se maintenir, avec de bons rendements, les hybrides 1923 et 1927 (Vilmorin) et surtout le « Manitoba ». Les blés dits de printemps ne sont semés qu'accidentellement, pour réparer les dégâts consécutifs à des hivers trop rigoureux; en général, on n'emploie que les blés alternatifs d'hiver.

Le froment tient toujours la première place parmi les céréales, bien que celle-ci, territorialement, apparaisse comme assez minime. Néanmoins, il convient de distinguer diverses zones de production : les pays de la craie et les calcaires aux confins de la région, les vallages et les plateaux gaizeux au centre de cette dernière. C'est sur les terres franches et les craies turoniennes que le blé vient en tête. Dans le canton de Sainte-Menehould (tableau III), le taux des emblavures par rapport aux surfaces cultivées varie, selon les communes, d'un extrême à l'autre, mais on peut estimer que, sur la rive gauche de l'Aisne où il est le plus égal, il atteint un maximum avec 38 % des labours. Parmi les pourcentages les plus élevés : Braux-Saint-Remy, 52 % : Braux-Sainte-Cohière, 50; Daucourt et Elise, 40.

TABLEAU III	Craies	Vallage d'Aisne	Gaize (1)	Gault
Emblavures				
pourcentage par rapport à la surface totale	16	14	3	7
pourcentage par rapport à la surface cultivée ...	31	38	21	25

Lorsque nous abordons la région de Grandpré et de Monthois où les moyennes et grandes exploitations ont toujours mis en honneur la culture du froment, nous retrouvons, au delà de la « zone rouge », des proportions comparables à celles des collines du vallage de Sainte-Menehould, voire même légèrement supérieures à ces dernières : 30 % du territoire communal; 45 % des labours. Nous sommes maintenant aux portes du Vouziérois où les bonnes terres à blé sont, localement, plus nombreuses et plus étendues encore.

A l'inverse, dans le Bas-Pays, à Passavant, Brizeaux ou Eclaires, les emblavures, tout en regagnant sur le seigle, cèdent du terrain — 10 % pour la seule période 1920-1940 — non pas devant l'avoine qui se maintient, mais plutôt devant les plantes fourragères.

Le rendement moyen de la France est de 17 quintaux par hectare. Celui de l'Argonne lui était nettement inférieur. Mais l'effort d'amendement ayant produit son effet, surtout sur les terres franches et les craies, le taux moyen a été finalement porté de 13 à 16 quintaux par ha.

TABLEAU IV — Arrondissement de Sainte-Menehould						
Rendements moyens (en qx par ha).	craie blanche	craie grise	sables marneux	terres franches	gaize (1)	gault
	20	17	20	23	13	15

Dans les meilleures années, plusieurs communes du vallage, des craies et du Vouziérois ont enregistré des maxima de 30 et 35 qx par ha; ainsi : Braux-Saint-Remy, Somme-Py, Monthois, Bourcq et Savigny.

(1) Placages limoneux ou argilo-sableux recouvrant la pierre-morte.

En dépit de sa faiblesse, la production de l'Argonne était, à la fin du siècle dernier, suffisante pour la consommation régionale. La population ayant depuis lors diminué et les rendements augmenté, elle lui est devenue supérieure vers 1925. D'où une exportation du blé, en petites quantités, de Vouziers vers la vallée industrielle de la Meuse et vers Paris, du vallage de Sainte-Menehould vers la Lorraine — Briey et Metz — la Sarre et surtout Strasbourg (40 % des excédents). Exceptionnellement, du blé d'Argonne a été livré en Provence et même en Italie. Des nombreux moulins qui ont broyé autrefois le grain, il ne subsiste plus que ceux de Courtémont, Manre, Termes et Attigny; des coopératives agricoles, à Givry pour le sud, à Somme-Tourbe, Valmy et Sainte-Menehould pour le centre, Grandpré et Vouziers pour le nord, collectent l'essentiel de la récolte qui n'est que très partiellement moulue en Argonne elle-même.

CEREALES SECONDAIRES. — L'*avoine*, céréale d'assolement du blé, se range immédiatement derrière celui-ci avec un rendement moyen de 12 qx par ha. Elle accuse des gains importants dans le Vouziérois et à Sainte-Menehould où son développement est lié à celui du cheval de trait. Avant 1850, le seigle qui ne dépassait pas 8 qx par ha était entièrement consommé sur place. Il est en très nette régression partout, même sur les plateaux gaizeux. Coupé vert, il sert de fourrage pour le bétail. L'*orge* et l'*escourgeon* ne sont guère produits que dans les plaines crayeuses; ailleurs, les cultivateurs ne les recherchent qu'occasionnellement.

AUTRES PRODUITS. — Les deux cultures qui, avec le blé ont fait les progrès les plus marqués sont : la betterave à sucre d'abord, la pomme de terre ensuite.

La *betterave à sucre* avait été introduite en Argonne par le nord (Rethel, Attigny, Vouziers) et par le sud (Vitry-le-François, Givry) entre 1850 et 1900. Depuis cette date, mais surtout depuis 1920, sa culture est restée stationnaire par endroits ou, vers Sainte-Menehould et dans le Bas-Pays, a été réduite des trois-quarts; toutefois, grâce aux engrais qui évitent un épuisement trop rapide des sols, elle a trouvé récemment un regain de faveur dans ces deux derniers cantons, avec un rendement moyen de 25 à 30 tonnes par ha contre 30 à 35 pour le Vouziérois. Les sucreries qui s'étaient ouvertes à Sainte-Menehould et à Vouziers ont dû, entre temps, cesser tout travail. Celles de Sault-les-Rethel et de Sermaize-les-Bains absorbent la majorité de la récolte, le reste étant envoyé aux distilleries de Baleycourt et d'Attigny.

La *pomme de terre* s'avère par contre en progression constante. Bien adaptée aux alluvions sablonneuses des vallages de l'Ante et de l'Aisne, elle donne de 70 à 90 qx par ha. Durant la guerre de 1939-1945, certaines communes comme Braux-Saint-Remy et Chaudefontaine ont encore accru leur production de 15 à 20 %, tandis que celle de Gizaucourt, forte déjà, augmentait de moitié, et ces taux anormaux pour la région, si élevés qu'ils puissent paraître, semblent se maintenir.

Mentionnons enfin les *cultures maraîchères*, bien réduites en superficie. Presque complètement disparues des fonds alluviaux de l'Ante, de l'Auve, de l'Aire — sauf à Grandpré — et de la Fournelle, elles existent encore dans ceux de l'Aisne, à Sainte-Menehould et à Vouziers, suffisantes pour répondre aux demandes des marchés locaux.

Tandis que les céréales délaissaient, en moins de cent ans, une bonne partie des sols de l'Argonne, à l'inverse les fourrages artificiels et la betterave fourragère réclamaient, sur les terres labourées, de plus en plus d'espace : + 65 % pour les premiers, + 15 % pour la seconde dans la décade 1930-1940. Nous préciserons, à propos de l'élevage, cet autre aspect de l'évolution de l'agriculture.

MAIN-D'ŒUVRE ET OUTILLAGE

Comme partout en France, l'Argonne manque de bras pour ses travaux des champs. Au moment où se dessine précisément l'exode des bûcherons et des artisans commence, vers 1890-1900, l'émigration massive des ouvriers de culture dont le niveau de vie était resté assez bas et qui sont, comme eux, attirés vers les villes.

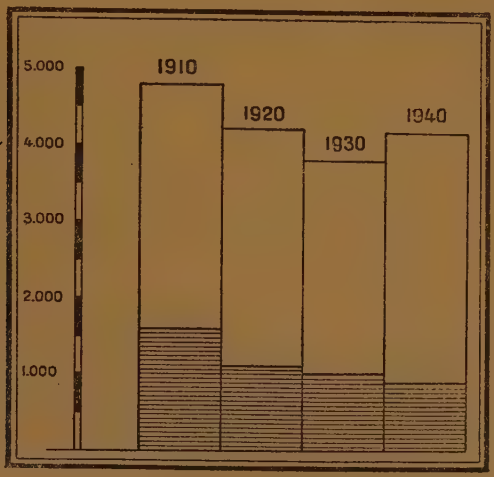

Fig. 25. — Evolution comparée de la main-d'œuvre agricole et de la population totale de quinze communes du centre de l'Argonne.

Un mouvement a pu entraîner l'autre et l'accélérer; cela paraît certain. Mais si, durant la période 1890-1930, les fermes perdent près de la moitié de leur personnel, c'est également en raison de la transformation agricole. L'immense majorité des petits propriétaires se tourne vers l'élevage. Ils n'ont plus besoin d'autant de bras — 5 vachers pour 10 fermes à Passavant par exemple. Les grosses exploitations seront les plus touchées; elles ne conserveront finalement que deux ou trois ouvriers au lieu de cinq, effectif qu'il faut temporairement majorer de moitié durant la moisson et la rentrée des betteraves. Les départs se poursuivront au ralenti après 1930 et jusqu'à nos jours, de sorte que le total des personnes employées aux champs, propriétaires compris, n'est plus désormais que le 1/12 de la population rurale.

Pour enrayer la crise, il a fallu faire appel à des étrangers : Polonais — 50 % — Belges — 25 % — Tchèques et Italiens, ceux-ci en minorité. Le déficit persistant, on a tenté, depuis 1945, de remplacer une partie des travailleurs manquants par des prisonniers de guerre Allemands dont un certain nombre sont restés sur place après leur libération. Néanmoins, en dépit de ces apports successifs, le problème de la main d'œuvre demeure entier.

L'exiguïté et la dispersion des parcelles d'une part, le manque de capitaux parfois d'autre part, ont entravé l'emploi des engins mécaniques modernes pour les labours et l'entravent encore. En Val de Biesme, par exemple, la charrue ne retourne que les deux tiers des sols cultivés : dans les champs de quelques ares seulement, parsemés de cailloutis

gaizeux, gréseux ou quartzeux, de débris d'anciennes constructions, on préfère toujours la houe et la bêche. Ailleurs, c'est la charrue ancienne, avec son attelage de chevaux qui prédomine. Seules les fermes importantes de la région de Vouziers d'abord, des plaines crayeuses ensuite, du vallage de Sainte-Menehould enfin, utilisent le tracteur, substitué à la traction animale dans une proportion assez faible — 25 %. En 1946, le nombre de tracteurs pour cent exploitants n'est que de 0,1 sur les plateaux gaizeux, de 0,5 dans le Bas-Pays et sur les calcaires de Montfaucon, de 2 sur les collines de l'Aisne et de 3 sur les craies. Dans le Vouziérois, il est déjà supérieur à 6. Après une période d'hésitation — 1935-1940 — durant laquelle la quantité de tracteurs avait cependant été triplée, la politique de modernisation actuellement en voie de réalisation permet de prévoir une rapide généralisation de leur emploi dans toutes les fermes de plus de 25 ha dont le domaine n'est pas trop morcelé. Sous l'influence des Syndicats d'Electrification, ces dernières ont, comme les grandes, adopté le courant-force pour le battage des grains et la mouture; mais il semble que, le Vouziérois excepté, l'Argonne soit, sur le chapitre de l'outillage agricole, en retard sur les contrées voisines. Ceci revient à dire qu'aujourd'hui les labours et les travaux domestiques exigent toujours une main d'œuvre relativement élevée.

Au terme de cette étude, il est bon de rappeler que l'Argonne suit une évolution semblable à celle d'autres régions françaises qui ont vu se démanteler une économie agricole trop vieille et périmée. Les causes de la transformation qu'elle subit, nous les avons déjà évoquées. Elles doivent être recherchées dans le dépeuplement, l'exode rural, le manque de bras, la pauvreté de certaines terres, l'épuisement et le morcellement exagéré de toutes les autres, dans l'extension de l'élevage.

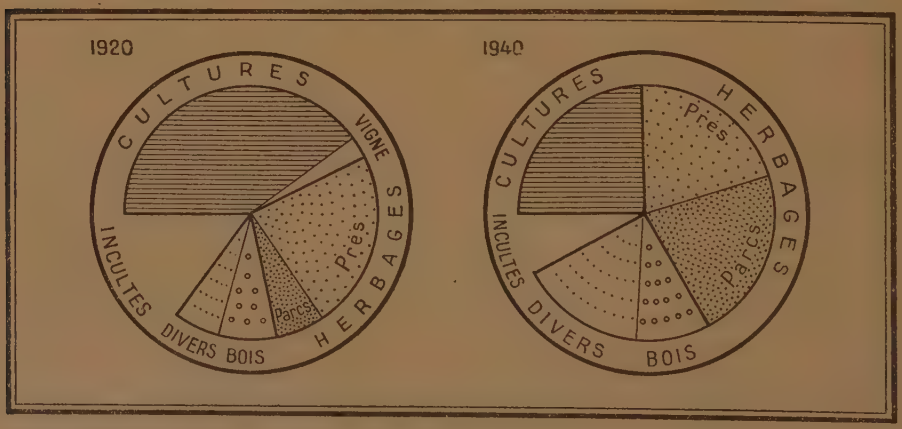

Fig. 26. — Passavant : évolution de la répartition des terres durant l'entre-deux-guerres.

Il a fallu la ténacité et l'ardeur au travail des exploitants, tant anciens que nouveaux, pour surmonter la crise régionale de 1890-1900, celle d'ordre général de 1930-1935 et, au cours de cet intervalle, les effets désastreux de la Grande Guerre de 1914-1918, pour acheminer progressivement l'agriculture rénovée vers sa forme actuelle.

II

LES ARBRES FRUITIERS

L'Argonne forestière est entourée d'une ceinture presque continue d'arbres fruitiers qui, gagnant sur les plateaux, envahissent les clairières et se prolongent parfois, au delà de l'Aisne, jusqu'au pied du talus des craies. Cette masse de verdure aux lisières de la futaie offre un singulier contraste avec les étendues découvertes des bordures champenoises ou lorraines dont la dénudation s'exprime au « Poirier de Lavoye », lieu-dit qui doit son nom à quelques poiriers isolés dominant plusieurs centaines d'hectares de calcaires arides. Pour le paysan qui, en même temps que bûcheron ou artisan était aussi quelque peu cultivateur, l'arboriculture fut un profitable complément à ses autres activités. Dans le paysage rural, les pommiers, mirabelliers et cerisiers s'associent selon les lieux soit aux terres labourées, soit à la prairie. Objet d'une exploitation traditionnelle, l'arbre fruitier a récemment progressé, se multipliant surtout sur les pentes de la gravelle gaizeuse ou sur les sables argileux masquant la pierre-morte des plateaux.

Champs plantés. — Nous en retrouvons la trace dans les actes de Passavant et de Villers, à propos de la mise en valeur de nouvelles terres au XVI[e] et au XVII[e] siècles. Il est possible, à Beaulieu notamment, qu'ils aient fait leur apparition en Argonne beaucoup plus tôt, dès le XII[e] siècle; mais nous n'avons pas de preuves certaines de leur présence ici durant le haut Moyen-Age. Aujourd'hui, à la Grange-aux-Bois, un cinquième des cerisiers se trouve encore enclavé dans des parcelles cultivées; il semble d'ailleurs que, la récolte des fruits se produisant avant la moisson, le premier souci du paysan soit plutôt pour l'arbre que pour le champ lui-même. Au contraire de ce qui se passe en Basse-Bourgogne, nous rencontrerons rarement, au milieu des blés ou des avoines, des pommiers et des noyers dont la maturité tardive permettrait de faire la cueillette après la moisson.

A l'exemple de La Grange-aux-Bois, toutes les communes du centre de l'Argonne possèdent toujours de nombreux champs plantés de modestes dimensions.

Vergers. — Ils ont une double origine. Ils forment partout des bouquets d'arbres assez denses, groupés à la périphérie des villages et leur donnant l'aspect particulier de véritables oasis. Ailleurs, dans la plupart des cas, le verger résulte tout simplement de la transformation de champs plantés en prés naturels; d'où des alignements réguliers d'arbres, retraçant ceux des parcelles primitives. C'est sur ces terroirs que l'on a procédé au maximum,

depuis 1900, à la multiplication des pieds, sans toutefois négliger leur implantation dans des prairies qui n'avaient jamais été labourées jusqu'à présent.

Zones de production. — Très répandus dans l'Argonne entière, les arbres fruitiers excellent principalement au sud et au nord du massif des gaizes.

— Ils se concentrent d'abord, à l'orée des bois ou en leur sein, dans la région comprise entre Waly, Villers et Binarville. Comme dans le Bas-Pays de Givry où ils étaient cependant plus espacés, les pommiers viennent en tête; mais, certaines communes tendant à se spécialiser, nous assistons, à Brizeaux ou à Passavant, à une sensible régression des *pommes* (Réaux et Jean Tondeur (1) devant d'autres espèces.

La *prune* (Saint-Christophe — Bleue d'Argonne — Rouge de Lorraine) progresse aux environs de Sainte-Menehould. A Villers, Waly et surtout Passavant, l'effort des producteurs s'est porté sur la *mirabelle* (deux variétés : locale et lorraine) qui s'exporte partiellement vers Reims ou Paris et qui sert à la fabrication sur place d'une eau-de-vie fort appréciée, mais dont la réputation ne dépasse pas le cadre de la région. Cinq villages, Waly, Brizeaux, Moiremont, La Grange-aux-Bois et Florent — dans l'ordre d'importance croissante — se sont orientés vers la *cerise* qui compte ici au moins autant que la pomme et la poire réunies. Il s'agit en général de « cœurs » ou de « bigarreaux », expédiés vers Metz, Paris et parfois même l'Angleterre. Ajoutons que certaines cerises aigres sont, à Florent, destinées à la distillation, afin de produire un kirsch consommé localement et qui, sans être mis en parallèle avec celui des Vosges ou de l'Alsace, n'en demeure pas moins goûté des indigènes.

— Sur les plateaux sablonneux de La Croix-aux-Bois et des Alleux, sur les versants bien exposés des fonds de Beaurepaire, de Quatre-Champs et de Voncq où le verger a supplanté la vigne, existe également une zone au moins aussi importante que celle que nous venons de décrire. Elle se poursuit, au-delà des limites de l'Argonne, vers Tourteron, le Chesnois Auboncourt et le nord-ouest ardennais. En plus des espèces mentionnées ci-dessus, la prune « *Reine-Claude* » qui, avec le pommier à cidre et devant le poirier — ou accessoirement le noyer — arrive au premier rang.

— Le val de Biesme vient en troisième position. Plus froid, il n'admet guère que les variétés de pommiers qui, fleurissant assez tardivement, échappent ainsi aux gelées de printemps. Aux Vignettes, sur les pentes de la côte de Biesme, leur extension en bordure de la route nationale Paris-Metz a fait, depuis 1900, reculer quelque peu la futaie. De ce fait, les plantations rejoignent presque celles de La Grange-aux-Bois.

— Dans la vallée de l'Aire, sauf peut-être à Varennes et à Châtel-Chéhéry, l'arbre fruitier (pommier), déjà moins dense, reste localisé dans les jardins et les petits vergers entourant les habitations.

Toutes les communes que nous avons citées, d'autres encore, se livrent depuis une cinquantaine d'années, à la production intensive des fruits Durant la période 1920-1940, l'essor est remarquable. A Passavant, vers 1880, on estimait le nombre des arbres à quelques centaines de pieds seulement, avec une réduction des deux-tiers par rapport aux évaluations, d'ailleurs contestées, du milieu du XIX^{e} siècle. Actuellement, grâce à une sélection des espèces les plus résistantes et les mieux appropriées aux sols argilo-sableux (pommier) ou sablonneux (mirabellier), on arrive au total élevé de plus de vingt mille pieds, inégalement répartis entre 250 propriétaires. Des gains aussi nets sont à signaler dans la région des Alleux, au profit de la Reine-Claude.

---

(1) Variété régionale (Florent ou Moiremont).

A Florent et à La Grange-aux-Bois, la densité des arbres est comparable à celle de Passavant. Ici, cependant, on s'est d'abord appliqué au rajeunissement des vergers trop vieux; ce n'est que vers 1940 que l'on a abordé le deuxième stade : la multiplication des pieds.

Dans toute l'Argonne, la récolte non seulement des cerises, des mirabelles et des reine-claudes, mais encore des pommes, pour le cidre, s'est intensifiée. L'accroissement de l'arboriculture a favorisé, à Sainte-Menehould notamment, l'éclosion de pépinières.

III

L'ELEVAGE

ACCROISSEMENT DU GROS BETAIL PRODUCTION ET INDUSTRIE LAITIERES

En bordure de la forêt, l'Argonne tend à devenir un pays où domine l'élevage. Sur les plaines alluviales des principales vallées, dans les clairières de Triaucourt et de Givry, la nature des sols favorise le plus souvent la prairie grasse, humide et herbeuse qui fut de tout temps ou qui est sur le point de redevenir un des éléments fondamentaux du paysage rural. Depuis un demi-siècle, elle a en effet regagné du terrain au détriment des parcelles cultivées, empiétant même sur les plateaux gaizeux bien arrosés lorsque ceux-ci sont recouverts par une pellicule argilo-limoneuse.

Les parcs, les pâtures artificielles se sont multipliées à côté des prés naturels, entraînant un remembrement des propriétés. Cette récente évolution, encore activée par la première guerre mondiale, au centre de la région notamment, s'est faite en faveur des bêtes à cornes, des vaches laitières surtout. Elle a eu pour cadre les petites exploitations, les fermes, exceptionellement des établissements spécialisés, créés de toutes pièces. Bien que les masses boisées occupent de vastes étendues, la densité des bovins approche aujourd'hui celle de la France, la dépassant même si l'on considère le nombre de têtes de bétail, par rapport non pas à l'unité de surface, mais au chiffre de la population. La place prise désormais par l'élevage dans l'économie rurale est d'autant plus importante qu'il a contribué à l'extension des plantes fourragères d'une part, qu'il a donné naissance à de nouvelles industries, modestes certes, mais fort actives d'autre part : ramassage et expédition du lait, fabrication du beurre à domicile et fromagerie. Par contre, la production de viande de boucherie est demeurée relativement minime.

Si les bovins constituent l'ossature du cheptel régional, nous ne saurions passer sous silence son complément : cheval, porc, volaille.

LE TROUPEAU DE BOVINS

ETAT ET DENOMBREMENT

Plus de vingt têtes de bétail par kilomètre carré. — Dans le seul arrondissement de Sainte-Menehould, il y en avait en 1946 près de 15.000 vaches laitières, bœufs, taureaux et élèves, se répartissant comme suit :

— communes des bordures crayeuses et de la craie 5.100
— — des plateaux gaizeux 1.750
— — du val de l'Aisne et du Bas-Pays 8.050

Nombreuses dans cette circonscription qui déborde sur la Champagne, les bêtes à cornes le sont aussi dans le reste de l'Argonne proprement dite : 3.000 par exemple autour de Sommeille-Nettancourt, plus encore au confluent de l'Aire et de l'Aisne, entre Saint-Juvin et Challerange; au total, dans l'ensemble de la région se trouvent rassemblés plus de 32.000 bovins. L'importance du troupeau ressort également de l'évaluation des densités par zones, plus significatives que les chiffres absolus qui risquent de fausser les idées, car ils ne font pas toujours entrer en ligne de cause les conditions favorables à l'élevage ou non.

secteurs	Sainte-Menehould					Vouziers			Varennes			
zones	Bordures crayeuses	Pays de Givry	Pays de Triaucourt	Plateaux gaizeux (ouest)	Val de l'Aisne	Plateaux de la Fournelle	Val de l'Aisne	Bordures crayeuses	Plateaux gaizeux (est)	Val de l'Aire	Confins calcaires	Moyenne
densités	17	21	20	32	28	14	35	23	9	24	18	23

A ne considérer que les seules moyennes, la place tenue par l'Argonne dans le cheptel français ne serait que secondaire, puisque la densité pour la France entière est de l'ordre de 30 têtes par km^2. En réalité, il convient de distinguer trois divisions naturelles, entre lesquelles apparaissent de sérieuses différences : les bordures champenoises et lorraines, les vallages et leurs abords, les districts forestiers enfin.

— Les communes de la craie ont, à quelques exceptions près, les indices les plus faibles. A l'arrière des talus de Valmy et de Bourcq ou sur leur front, les parcelles cultivées prédominent. Le paysan ne dispose que de rares pâturages peu étendus, limités aux fonds des vallées des affluents de l'Aisne, Auve, Tourbe, Alin par exemple, et entrecoupés de plantations de peupliers. Ailleurs, dans les plaines de Suippes et de Sainte-Marie à Py, des parcs ont bien été aménagés à la périphérie des villages ou autour des grosses fermes isolées, mais les adductions d'eau rendues nécessaires par la nature perméable des sols se sont révélées coûteuses. On remédie à cet inconvénient en pratiquant la culture des plantes fourragères, ce qui permet de laisser une partie des bovins séjourner plus longtemps à l'étable. Mais ici, où rien ne prédispose à un élevage intensif, le bétail est clairsemé. Il en est de même, dans une certaine mesure, pour les plateaux calcaires arides de Lavoye, de Montfaucon et de Buzancy.

— La densité augmente rapidement et vient à dépasser presque partout celle de la France, lorsque l'on pénètre, au sud de l'Argonne, dans le Bas-Pays de Givry et de Triaucourt. Sur les grasses prairies de l'albien comme sur celles des alluvions modernes ou anciennes de la Chée, de la Vière, de l'Ante et surtout de l'Aisne naissante, elle atteint désormais des taux beaucoup plus élevés, supérieurs en tous cas à ceux des confins crayeux

où la moyenne n'était que de 17 et le maximum de 30 à Gratreuil. Dans les herbages de Sommeille, de Noyer-le-Val et de Laheycourt sont concentrées, à proximité d'une coopérative laitière, plus de 50 têtes par unité de surface. Au pied des corniches gaizeuses, entre Triaucourt, Waly et Elise, elles ne sont guère moins denses. Citons : Passavant, 56 — La Chemin, 45 — Villers, 42 — Eclaires, 38. Si nous suivons le cours de l'Aisne vers l'aval, cette zone privilégiée se prolonge, étalée sur une bande de 5 à 12 km de largeur, avec Verrières, 42 — Vienne-la-Ville, 48 — Lançon et Grandham, 56. Mais la répartition des bêtes à cornes n'est plus déjà aussi uniforme; ainsi : Sainte-Menehould, 10 — Autry, 21 — Servon-Melzicourt, 19. S'il existe maintenant des écarts appréciable d'une commune à l'autre, cela ne veut pas dire que le troupeau, fort de 525 têtes à Sainte-Menehould et de 220 à Servon, soit moins important que dans les villages voisins, loin de là. Les inégalités proviennent de la place qui lui est réservée dans l'économie et de la disproportion évidente entre les territoires communaux. A Lançon et à Verrières, les pâturages couvrent, de part et d'autre de l'Aisne, les trois-quarts, voire la quasi-totalité des sols, les activités pastorales y sont prépondérantes. En revanche, la plupart des autres localités ont des terres plus vastes et plus variées, situées à cheval sur la rivière (prairies), sur les collines du vallage crayeux (cultures), sur les coteaux argilo-limoneux encadrant la vallée (cultures, prairies, vergers), et sur les plateaux gaizeux (forêts). Ceci explique la variation des densités du simple au quadruple selon les lieux. Néanmoins, la moyenne est encore comprise entre 20 et 30, grâce en particulier à la région de Grandpré, Senuc, Challerange et Savigny qui, par ses indices — 40 à 50 — s'apparente au pays de Triaucourt; vers Vouziers, même approximation, le domaine de l'élevage, toujours centré sur l'Aisne — 40 — s'étendant aussi bien aux plaines de Monthois et d'Attigny — 35 — qu'aux clairières des Alleux, de Maison-Rouge, du Chesne-Populeux et de La Croix-aux-Bois — 23. Le cas de la vallée de l'Aire, en amont de Grandpré, est en tous points semblable à celui de l'Aisne. Notons à titre d'exemple : Châtel-Chéhéry, 20 — Aubréville, 38 — Froidos, Lavoye et Nubécourt, 30.

— De Futeau à Vienne-la-Ville, les prairies se succèdent presque sans interruption, échelonnées d'abord à l'est de la Biesme puis, à partir de la Harazée, sur les deux rives de ce cours d'eau. Elles sont maintenant, avec la forêt, un des éléments fondamentaux des paysages animés, de mai à octobre, par la sortie et la rentrée du troupeau. Ici, cependant, les indices peuvent passer sans transition d'un extrême à l'autre. Ou bien le territoire communal exigu ne comporte que quelques hectares boisés, alors ils demeurent supérieurs à 30 : Futeau et le Neufour, 60 — Le Claon, 50 — Les Islettes, 32; ou bien les pâtures n'occupent qu'une très petite partie des sols, ici un dixième, là un vingtième, alors, ils s'effondrent : Florent, 8 — Vienne-le-Château, 5 — La Chalade, 2. Entre Saint-Rouin et l'Aire, un minimum : Beaulieu, 0,5.

Les densités absolues, telles que nous les avons calculées jusqu'à présent, en prenant pour bases les surfaces totales, expriment assez fidèlement l'importance qu'il convient d'accorder au cheptel des vallages de l'Argonne. En revanche, pour traduire sa valeur exacte dès que l'on s'approche des limites de la forêt ou que l'on en franchit les lisières, il faut surtout mettre en évidence les surfaces réellement utiles, exploitables, celles sur lesquelles peut paître le bétail pendant les six mois de la bonne saison, celles qui fournissent une abondante provende et des réserves pour l'hiver. Si nous déduisons donc les superficies considérables abandonnées à l'arbre non seulement en val de Biesme, mais encore partout où elles se trouvent en majorité — ceci concerne avant tout les plateaux gaizeux au centre, les secteurs de Belval, de Belnoue et des Argonnelles au sud de l'Argonne —

A — Densité des bovins dans le centre et le sud de l'Argonne, année 1946 (arrondissement de Ste-Menehould ; cantons de Triaucourt et de Clermont, partiellement). Un point représente une tête de bétail par km²

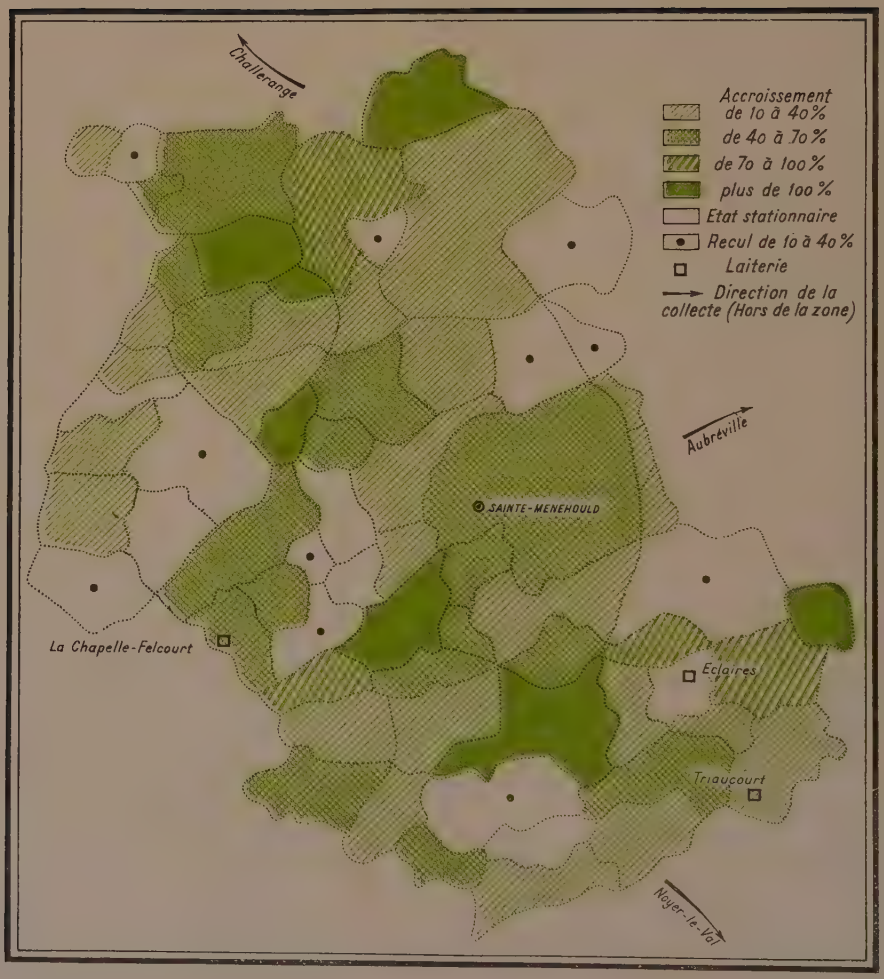

B — Evolution du troupeau (1930 1946) dans la même zone que précédemment

les nouvelles densités obtenues, paraissent, à cet égard, suffisamment expressives : La Chalade, 25 au lieu de 2, Sainte-Menehould, 70 au lieu de 10, Belval, 75 au lieu de 15, Châtrices enfin, 90 au lieu de 20. Seules des enclaves comme Beaulieu ou Belleville, qui ne possèdent que quelques prés minuscules et d'accès relativement peu commode, font exception à la règle. Bien rares sont en effet les villages aux faibles ressources, et dont les étables réunies ne présentent pas plus d'une trentaine de têtes.

Entre les talus crayeux et les tables calcaires moins favorisées, l'Argonne constitue un îlot où l'élevage des bêtes à cornes est en honneur et le troupeau, rassemblé dans les herbages des principales vallées et des bordures méridionales, florissant. Abstraction faite des discontinuités consécutives à l'extension des masses forestières, la place qui lui revient dans le cheptel français n'est pas celle, en réalité sousestimée, que nous aurions pu lui donner de prime abord.

Rapport entre le chiffre des bovins et celui de la population. — Il ne faudrait cependant pas tomber dans l'excès contraire et vouloir comparer l'Argonne aux régions de tout premier ordre, aux « campagnes » de Basse-Normandie, par exemple, dans lesquelles se pratique un élevage à tel point intensif que les bêtes y sont finalement plus nombreuses que les paysans.

Rien de semblable ici, sur une vaste échelle du moins. Bien que les plateaux gaizeux soient presque vides d'hommes et leur pourtour faiblement peuplé, l'Argonne ne renferme, à l'heure actuelle, que 70 têtes de bétail pour 100 habitants (indice 70).

Mais, là encore, nous devons mettre en évidence les nuances qui découlent des conditions locales :

— Dans l'établissement de la moyenne précédente, déjà appréciable en elle-même puisque celle de la France ne dépasse pas 35 %, nous avons fait entrer en ligne de compte les agglomérations urbaines et les localités purement forestières. Si nous écartons des statistiques non seulement Sainte-Menehould et Vouziers, mais encore Florent, Beaulieu et Belleville, la balance penche désormais, de peu il est vrai, en faveur des bovins (indice 110).

— Cet avantage se précise avec certaines communes du Vouziérois comme Olizy, Vaux-les-Mourons ou Lançon, du val de l'Aire comme Vraincourt ou Courcelles-les-Aubréville, et surtout du Bas-Pays comme Le Chemin, Les Charmontois, Belval, Ante ou Le Châtelier. Qu'y trouvons-nous ? Pour une population très réduite, un cheptel dont la densité par unité de surface s'inscrit parmi les plus fortes. Alors les proportions se renversent (indices 150 — 200 — 250).

— Quelques modestes villages enfin, Brizeaux, Châtrices et Noyers-le-Val, qui groupent respectivement trois, quatre et cinq fois plus de bêtes à cornes que d'habitants, sont susceptibles de rivaliser avec ceux des gras pâturages du Pays d'Auge ou du Vexin normand.

Répartition entre les éleveurs. — Jusqu'à concurrence des deux tiers environ, le troupeau appartient à de petits propriétaires auxquels il procure, étant la principale source de leurs revenus, une aisance relative. Les fermes de moyenne importance (un quart du total des bovins) et quelques autres exploitations un tant soit peu plus grosses (un dixième), tantôt mixtes, tantôt spécialisées, se partagent le reste.

Si nous parcourons les rues d'une commune-type de l'Argonne, Passavant, Les Alleux ou Binarville, nous sommes immédiatement frappés par le grand nombre d'étables que nous rencontrons, simples annexes accolées à la maison d'habitation et prévues pour recevoir, selon les cas, de 3 à 5

têtes, 12 au maximum. A ces noyaux minuscules dont la multiplication exprime l'extrême éparpillement du cheptel à l'intérieur de l'agglomération et de ses écarts, il convient d'ajouter les groupes mieux fournis, forts de 30 à 50 têtes, pour lesquels ont été construits, dans les véritables fermes, des bâtiments plus spacieux.

La première forme d'élevage, cellule-mère du troupeau et la plus communément répandue en Argonne, prédomine autour de Triaucourt, de Binarville et de La Croix-auxBois, dans la majorité des villages riverains de l'Aisne ou de l'Aire et dans le Val de Biesme, là où les prairies ont précisément remplacé une mosaïque de parcelles cultivées — clairières des plateaux gaizeux, fonds humides, terres argileuses du gault — là ou subsiste un particularisme ancestral à peine entamé par les remembrements modernes. Ainsi, aux alentours de Quatre-Champs (Balay, Toges, Noirval, Longwé), de Lançon et des Islettes (Futeau, Le Claon, Le Neufour), la contenance moyenne des étables dans lesquelles se dispersent les trois-quarts du bétail est de l'ordre de six têtes. Elle ne s'élève guère que dans la région de Passavant-Triaucourt où, comme aux Charmontois par exemple, sur un ensemble de 450 bêtes, près de 350 sont aux mains de trente personnes différentes environ.

Par contre, sur les alluvions de Givry et de Sainte-Menehould, sur les coteaux de Grandpré, de Beaurepaire et de Voncq, là où des domaines agricoles de 40 à 100 ha coexistent à côté de la toute petite propriété, les groupes de plus de 30 têtes arrivent au premier rang.

Enfin, nous trouvons quelques troupeaux plus importants encore, allant de 100 à 200 têtes. C'est le cas où une fromagerie, tout en collectant le lait dans un rayon assez élargi, possède elle-même son propre cheptel. Nous sommes ici en présence de véritables organisations industrielles qui sont munies d'installations modernes et où voisinent, à côté de l'usine, l'étable et la porcherie. Nous prendrons plus particulièrement comme type de ces exploitations — il n'y en a d'ailleurs que trois ou quatre en Argonne — celle de Maison-du-Val qui réunit 175 têtes.

PREDOMINANCE DES VACHES LAITIERES. — Engraisser le gros bétail, afin de le revendre aux meilleures conditions à Paris, Reims ou Nancy et contribuer ainsi à l'approvisionnement des grands centres surpeuplés en viande de boucherie, n'est point le but poursuivi par la majorité des éleveurs de l'Argonne. Certes, il se développe aujourd'hui un commerce profitable, destiné surtout à satisfaire les demandes de la consommation régionale, et qui trouve sur place un ravitaillement suffisant pour y répondre. De Sainte-Menehould, Givry et Vouziers, l'Argonne envoie même assez régulièrement quelques bêtes sur pied vers les abattoirs des villes les plus proches de la Champagne ou de la vallée industrielle de la Meuse ardennaise. Mais il s'agit là d'activités restreintes, dues à des initiatives individuelles; nous ne saurions en nier l'existence, bien qu'elles ne dépassent guère le cadre du marché local. Les échanges ne donnent pas lieu à des foires, n'entraînent pas même l'animation causée, principalement au début de l'automne, dans les bourgs du Morvan ou du Nivernais par les expéditions massives de bœufs de boucherie vers les agglomérations parisienne ou lyonnaise.

La place qui revient d'ailleurs à ces derniers dans le troupeau se révèle secondaire : pour toute l'Argonne, une tête sur vingt; pour l'arrondissement de Sainte-Menehould, une sur quinze. Seules, les plaines de Bourcq et d'Attigny auraient des pourcentages un peu plus élevés : ici, une tête sur dix; là, une sur cinq. Ajoutons que le bœuf est rarement utilisé comme animal de trait, soit à la charrue, soit dans les attelages — rentrée du foin et des gerbes, débardages forestiers.

C'est dire combien l'Argonne se consacre presque uniquement à la

production du lait. La vache laitière compose en effet, à elle seule, plus des deux cinquièmes du cheptel, parfois près de la moitié. La race *hollandaise*, d'introduction semble-t-il récente, arrive au premier rang. Cette espèce noire et blanche tend à s'imposer partout, notamment dans le Vouziérois — 60 %. Dans le centre et le sud de l'Argonne, elle cotoie encore, au pâturage, une *vache de pays*, petite et trappue, à la robe gris-souris. Plusieurs éleveurs ont également importé avec succès d'autres espèces, venues du Comté de *Durham* ou de *Normandie*. Les croisements opérés ont répondu à leurs espérances, spécialement à Grandpré, Servon et Daucourt. Par une sélection étudiée, — il est à souhaiter que ces expériences se généralisent — on obtient de bonnes laitières, pouvant fournir, selon les époques et les étables, de 2.500 à 3.200 litres de lait par tête et par an.

Un gros effort se fait enfin, à l'heure actuelle, en vue du renouvellement du bétail. Quelques communes, Grandpré, Servon, Daucourt ou Givry, dont le bétail avait été décimé au cours des deux guerres, paraissent devoir s'orienter vers la reproduction. Nous pourrions multiplier les exemples : combien d'autres villages où les *élèves*, parmi lesquels dominent les *génisses*, représentent, avec plus des trois-cinquièmes des têtes, la continuité, l'avenir d'un troupeau qui, en Argonne apparait comme essentiellement jeune.

En moins de quarante années, l'économie pastorale s'est transformée, faisant subir aux paysages ruraux de profondes modifications.

ACCROISSEMENT RAPIDE DU NOMBRE DES BOVINS DEPUIS LE DEBUT DU XX^e^ SIECLE. — Ce serait une erreur de croire que les abbayes et leurs censes d'abord, les fermes qui ont poursuivi l'œuvre entreprise ensuite, continuant à labourer le sol, aient totalement délaissé, jusqu'à la fin du siècle dernier, l'élevage des bêtes à cornes. Mais celui-ci ne constituait apparemment qu'une ressource d'appoint. C'est probablement pour cette raison que les textes anciens, qui citent assez souvent, à propos des charges, des impositions et des mesures, les produits de l'agriculture, les marchés ou les greniers à blé de Sainte-Menehould, de Grandpré et de Vouziers, n'en font pas ordinairement état. Les prairies sont mentionnées, il est vrai, dans les actes, premières donations et chartes, comme elles le seront plus tard dans les notices de Terruel et les cadastraux. A Quatre-Champs, Triaucourt et Monthiers ne couvraient-elles pas déjà, au lendemain de la guerre de Trente-Ans, des surfaces presque égales à celles des parcelles cultivées ! Partout où il est pratiqué, l'assolement triennal procure au bétail des herbages qui viennent s'ajouter au petit enclos, planté d'arbres fruitiers et situé derrière la maison. La vaine pâture subsistera même sur les rives de l'Aisne, de la Chée et de l'Aire bien après son abolition, montrant ainsi que la coutume de réserver des terrains de parcours est depuis longtemps entrée dans les traditions de la communauté rurale.

Mais, sur la valeur du troupeau proprement dit, dénombrement et composition, rien ne nous est parvenu, ou peu de choses. Quoi qu'il en soit, vers 1875-1900, il était beaucoup moins important qu'aujourd'hui.

Quelques chiffres. — En moins de cinquante ans, à Passavant et aux Charmontois, le nombre des bovins passe du simple au triple et au quadruple. Lente et régulière pour la période qui s'étend de 1900 à 1915, la progession s'accentue pendant l'entre-deux-guerres et ne semble pas devoir se ralentir après 1940, les gains récents portant, avant tout, sur les élèves. Tandis que cet essor prend corps, la population, pour d'autres raisons, continue à diminuer; nous nous écartons peu à peu des proportions modestes de 1900, époque où il n'y avait encore qu'une tête de bétail pour trois ou quatre habitants. Même évolution, même courbe à Daucourt dont le territoire restera partagé entre les cultures et l'élevage : ici, 140 vaches laitières

figurent sur les contrôles en 1945, contre 110 en 1935, 80 en 1925 et 40 seulement en 1915 ou en 1895.

Dans l'ensemble de l'Argonne, les accroissements, pour n'être pas moins sensibles, n'atteindront pas toujours, tant s'en faut, des taux aussi remarquables. Sans exagérer les faits, on peut cependant estimer que, depuis 1900, le troupeau régional a en moyenne doublé, les augmentations réalisées durant les quinze dernières années comptant, à elles seules, pour plus d'un tiers du total des gains.

— Ce sont certainement les bordures méridionales de Givry-Triaucourt, vallée de l'Ante comprise, là où les activités pastorales se sont sur une très vaste échelle substituées à l'agriculture, qui ont au maximum profité de la transformation, avec Givry, Le Châtelier, Eclaires et Le Chemin — ces quatre communes avant 1935, date à partir de laquelle elles demeureront stationnaires — d'une part, avec Waly, Brizeaux, Passavant, Ante, Les Charmontois et La Neuville-aux-Bois — où le mouvement est encore en cours — d'autre part. Les exemples précédents nous ont donné un aperçu des meilleurs résultats obtenus.

— Viennent ensuite, presque sur un même pied d'égalité, les vallages de l'Aire et de l'Aisne. Dans le premier nommons Rarécourt, Aubréville, Boureuilles et Marcq; dans le second, Elise et Daucourt au sud, Lançon, Senuc et Challerange au centre, Savigny, Chestres et Terron au nord. Huit villages ont vu, en l'espace d'un quart de siècle (1920-1945), parfois plus rapidement, leur cheptel grossir de 100 à 150 %, vingt autres, de 70 à 100 %. Un très louable effort, qui mérite d'être souligné, a été fourni à Servon-Melzicourt — + 90 — Varennes — + 105 — et Ville-sur-Tourbe — + 140 %. Ces localités dévastées, aux étables détruites, ont en effet réussi, après l'avoir reconstitué sur des bases entièrement nouvelles, à accroître leur troupeau dans des proportions considérables.

Dans les deux zones mentionnées ci-dessus, on enregistrait exceptionnelleement quelques reculs assez prononcés et compris entre — 10 et — 40 %. Les communes les plus touchées, Le Vieil-Dampierre, Givry, Hans et Séchault, l'ont d'ailleurs surtout été depuis 1940. Nous aurions ici affaire, semble-t-il, à un phénomène épisodique, à des accidents passagers dus à des causes particulières : fièvre aphteuse, épidémie locale peut-être, mais aussi : perturbations provoquées par l'exode de juin 1940 ou par les livraisons massives de bétail aux troupes d'occupation.

— Si nous examinons le cas des plateaux gaizeux, celui des petits gorgeons gravitant autour de Grandpré, de Quatre-Champs ou de La Croix-aux-Bois, et celui du val de Biesme, la situation paraît beaucoup plus changeante. Ici, les bovins ont commencé à se multiplier un peu plus tôt que dans le reste de l'Argonne, au moment de l'extinction des industries, du départ des artisans puis des bûcherons, et de l'abandon des hameaux autour desquels les uns et les autres se livraient aussi aux travaux des champs (1875-1925). Les lourdes terres de l'argile albienne retournent alors à leur destination naturelle, la prairie. A une étape marquée par des gains importants (Futeau : + 150 %), va succéder, vers 1930, une période de stabilisation : la population s'éclaircit toujours; dans les foyers qui subsistent, on se contente, disposant de moyens modestes, d'élever trois ou quatre vaches latières, sans plus; celles-ci appartiennent par ailleurs, pour un tiers environ, à des célibataires qui, avec l'âge, ne se soucient généralement pas de renouveler leur bétail; d'où, à brève échéance, l'extinction d'une notable fraction du cheptel. Et c'est bien ce qui se produit : nous assistons à un ralentissement des accroissements, à une saturation, voire à une très nette diminution du nombre des têtes dans la majorité des villages. Florent, Beaulieu, Saint-Thomas, Longwé et Futeau souffrent encore de cette crise. Dans la dernière commune, où l'on peut invoquer comme à Saint-Thomas

les difficultés créées par les désastres de 1914-1918, dix étables dont les murs se sont écroulés contenaient autrefois plus de cinquante bêtes à cornes. Si La Grange-aux-Bois, Binarville, La Croix-aux-Bois et Les Alleux — sur le plateau — Les Islettes, Vienne-le-Château et Quatre-Champs — dans la vallée — continuent malgré tout à progresser, suivant un rythme moins accéléré toutefois que durant la phase d'adaptation, elles le doivent moins à l'évolution actuelle des petits troupeaux qu'au développement de ceux des fermes, deux à trois par village, ayant de plus larges disponibilités présentes et à venir.

— Les bordures n'ont que tardivement suivi l'exemple de l'Argonne. Elles sont en retard; on le comprend d'autant plus facilement que leurs sols, craie blanche et calcaires jurassiques, ne les prédisposaient pas à un élevage intensif. Sauf dans les vallées herbeuses de l'Auve, de la Tourbe ou du Wadelaincourt, peu de gains, souvent même des reculs. En dépit de récents efforts, provoqués parfois par les circonstances — guerre de 1939-1945 — d'une orientation nouvelle — nourriture du bétail à l'étable — les contrastes qui, ici encore, opposent l'Argonne, pays en pleine transformation, à ses confins champenois ou lorrains, vont depuis vingt ans en s'accentuant.

Aménagement des parcs. — Nous avons déjà évoqué l'empiètement, ici progressif, là rapide, des herbages sur les emblavures. Les vieux enclos, eux-mêmes, se sont modifiés : on s'est contenté de leur incorporer quelques petites parcelles voisines. Dans la grande majorité des cas, les éleveurs ont cherché à faire du neuf, à regrouper des terres labourées et à leur substituer radicalement des parcs d'une contenance moyenne de 4 à 5 ha et maxima de 12 à 20 ha.

Ce remembrement, destiné à subvenir au besoin d'espace d'un troupeau accru, s'est effectué beaucoup plus vite que celui du terroir laissé en cultures; à Passavant, il est de 40 % dans les sections ainsi acquises. Aux environs de Grandpré et dans la « zone rouge », nous trouvons des indices plus élevés encore.

Exemples de gains réalisés par les parcs depuis 1920

	Belval	Waly	Brizeaux	Froidos	Rarécourt	Villers-en Argonne	Passavant	Vienne-le-Château	Servon
1920	170 h	50 h	160 h	10 h	180 h	115 h	40 h	45 h	20 h
1930	220 h	80 h	310 h	39 h	215 h	220 h	100 h	108 h	250 h
1945	230 h	113 h	325 h	61 h	238 h	350 h	150 h	190 h	700 h

Nous aurons donc, dans le paysage rural, une minorité de pâquis anciens, entourés tantôt de haies, tantôt, plus rarement, de murettes de gaize, et perdus parmi les parcs provenant des labours abandonnés ou des zones traditionnelles de parcours soumises au régime de la vaine pâture. Celle-ci, pratiquée surtout dans le Bas-Pays de Laheycourt, Givry, Triaucourt et sur les fonds alluviaux des plaines d'inondation de l'Aire et de l'Aisne, subsistait encore, sporadiquement, avec sa « harde communale » au début du XX^{e} siècle. A Châtrices, à Chaudefontaine et à Villers-en-Argonne, les litiges qui, lors de son extinction et au moment de l'aménagement des nouveaux parcs, ont surgi entre détenteurs des prairies et éleveurs n'ont pas encore été tous réglés.

La délimitation fut partout sommairement résolue par de simples clôtures

de barbelés posés sur des piquets plus ou moins équarris. Le problème de l'eau ne s'est posé que pour les sols calcaires, crayeux et gaizeux, où se sont multipliées les éoliennes.

Les troupeaux des vallées de Beaurepaire et de la Biesme ont vu, nous l'avons dit, le nombre de leurs têtes diminuer légèrement vers 1930. Les propriétaires qui disposaient ainsi d'un excédent de parcs, provisoirement inutilisés, en ont offert la jouissance à des cultivateurs des bordures de l'Argonne moins favorisées et même de la Champagne. D'où une embouche de mai à octobre pour engraisser les bœufs de boucherie des fermes de la région de Suippes et de Rethel ou des plateaux de Montfaucon-Lavoye; d'où aussi une mise aux gras herbages d'élèves et même de quelques vaches laitières venues temporairement de ces pays. Aux Islettes, durant l'été, le cheptel local se trouve ainsi doublé; il comporte près de cent bêtes à cornes étrangères au village qui fournit le personnel de surveillance.

Fourrages. — Avant 1914, le foin disponible était en partie revendu aux subsistances militaires des régiments de cavalerie stationnés à Sainte-Menehould, Vouziers, Sedan et Verdun. Depuis 1925, l'Argonne absorbe toute sa récolte qui, passée du simple au triple, lui suffit à peine lors de mauvaises années. Les demandes de plus en plus fortes en fourrages artificiels ont fait reculer, sinon disparaître la jachère et provoqué, conséquence immédiate, la modification de l'assolement. A Servon-Melzicourt, où la surface des parcs est cependant passée de 250 à 700 ha entre 1930 et 1945, les champs de betterave fourragère — 90 qx/ha — et les luzernières couvrent le tiers des parcelles cultivées. La faneuse est devenue, durant la période qui sépare les deux guerres, l'instrument aratoire de tout premier plan, celui qui a été le plus réclamé par les cultivateurs. A la ferme, il a fallu creuser, souvent hors de la cour, parfois dans les terres contiguës, des silos qui se sont peu à peu révélés trop petits. Conçue intialement en vue d'y amasser les grains, la grange est devenue insuffisante pour contenir les fourrages prévus pour la saison froide. Afin de suppléer aux greniers surchargés, de nouveaux hangars à carcasses métalliques se sont élevés, non seulement au sein et aux abords des villages, mais encore en pleine campagne.

PRODUITS DE L'ELEVAGE

Traite et collecte du lait. — Le paysan qui ne possède que trois ou quatre vaches se contente toujours de la traite à la main. Partout ailleurs, la traite électrique dont l'éleveur a facilement reconnu les avantages tend, depuis cinq ans, à se généraliser. Elle est maintenant d'un usage courant dans les grandes et moyennes exploitations. Des hameaux reculés, comme le Bois des Chambres de Châtrices, l'ont récemment adoptée.

La collecte, dans son ensemble, s'effectue par le système du porte à porte : les camions spéciaux appartenant à des fromagers ou à des revendeurs font leur tournée quotidienne dans chaque village et dans les principales fermes. Les bidons provenant des écarts mal desservis sont déposés aux carrefours des chemins vicinaux parcourus par les services réguliers. Le lait est ensuite dirigé soit vers des entreprises locales pour être apprêté, soit vers les centres que l'Argonne ravitaille habituellement : Verdun, Châlons, Mézières-Charleville, Reims et surtout Paris. L'organisation de la collecte s'est faite en deux temps :

— de 1920 à 1935, rien ne fut entrepris, dans ce but, par la région elle-même. Celle-ci, faute de capitaux et de moyens de transport appropriés, s'en remettait alors à de puissantes sociétés, venues de l'extérieur et bien outillées pour un enlèvement rapide du lait frais, telle « Maggi » qui, de

Challerange, exportait chaque soir plusieurs wagons vers Paris, via Bazancourt et Reims.

— depuis 1935, le ramassage a été pris en main, partiellement, par les fromageries indigènes, pour leurs propres besoins. A Maison-du-Val, par exemple, le nombre de vaches comprises dans la zone d'action d'un de ces établissements, s'élevait, en 1937, à 3.500 têtes. En 1947, il était encore de 3.000 environ, malgré les difficultés passagères dues à une pénurie de véhicules et d'essence. Les procédés se sont par ailleurs assouplis : pour les communes limitrophes, le porte-à-porte reste en honneur; mais, aux limites de l'aire de ramassage, un groupeur accrédité rayonne sur quatre ou cinq villages et remet, chaque jour, plusieurs centaines de litres à des camions de fort tonnage. Des pratiques analogues ont été instaurées, avec autant de succès, dans le Vouziérois, les vallées de La Fournelle et de l'Aire. Quelques intermédiaires, nouvellement installés dans les noyaux latiers les mieux favorisés, assurent, de leur côté, le transport direct du reliquat de lait, auquel ils ajoutent celui des œufs. Enfin, certains fromagers qui, du fait de la concurrence, se voyaient contraints de se retirer, ont préféré, à une fermeture totale, la simple collecte pour des grossistes de Reims ou de Verdun.

En liaison avec l'équipement régional, des initiatives locales sont donc parvenues, entre 1935 et 1945, à concentrer à leur profit une bonne moitié de la production laitière de l'Argonne.

Beurre et fromage. — Le battage du beurre a lieu aussi bien au foyer — un tiers — que dans le cadre de fromageries dont les unes ne disposent que de moyens réduits, les autres ayant, au contraire, l'aspect de véritables entreprises industrielles.

La *fromagerie rurale*, disséminée sur le pourtour du massif des gaizes, n'a qu'un nombre limité d'employés, dix à quinze selon sa valeur. Celle de Triaucourt prépare, outre le beurre, un fromage à pâte molle connu, dans le pays, sous le nom de « Bel Sole », Eclaires fournit du gruyère et surtout du Saint-Paulin ou Port-Salut. Ailleurs, c'est le camembert qui prédomine.

Au nord, au sud et à l'est de l'Argonne, trois ou quatre *exploitations*, mieux outillées et dotées de capitaux plus importants ont chacune leur clientèle respective : Vouziers, Verdun, Bar-le-Duc. Leur réputation s'est cependant étendue non seulement aux contrées attenantes, mais encore à tout l'est de la France. Citons celles de Challerange, de Bassuet et d'Aubréville, qui livrent jusqu'à Metz et Paris. La dernière traite de 3.000 à 7.000 litres de lait par jour, en provenance du Clermontois et de la vallée de la Cousances. Revenons une fois de plus à Maison du Val, près de Sommeille-Nettancourt, où une usine de cent cinquante ouvriers travaille, avec son annexe de La Chapelle Felcourt, pour le compte des Fermiers Réunis et se rattache, comme la plupart des autres laiteries, au Syndicat du nord-est. Ses vastes bâtiments et ses logis modernes ont donné naissance à un petit hameau, en bordure de la voie ferrée de Givry à Revigny. L'ensemble couvre une superficie de 500 ha. Selon la saison, Maison du Val produit, à l'exclusion du camembert, du brie ou du Saint-Paulin qu'elle écoule vers les régions nancéennes et parisiennes. Avant la guerre de 1939, qui l'a soumise, dans ses livraisons, au contrôle du Ravitaillement Général, elle exportait même en Belgique, en Afrique du Nord et au Congo.

Lait, beurre, fromage, industries laitières qui se développent de plus en plus, telles sont les conséquences prochaines de l'évolution du troupeau de bovins et de sa croissance depuis le début du XX[e] siècle. Après avoir noté quelques à-côtés, tels que des tanneries, d'ailleurs bien diminuées, et une fabrique de galalithe, nous ne saurions trop souligner que, si l'on ne peut comparer l'Argonne aux grandes régions pastorales de la France,

son élevage a fait cependant des progrès considérables, se plaçant ainsi, immédiatement derrière la forêt et ses dérivés, au deuxième rang des ressources du terroir.

AUTRES ELEMENTS DU CHEPTEL

Le CHEVAL fut toujours un indispensable compagnon de travail pour le laboureur et le débardeur. Il est donc naturel que son rôle ait diminué d'importance en même temps que se transformaient l'agriculture et l'économie forestière (1). Durant le XIX[e] siècle, l'Argonne avait contribué, accessoirement, à la remonte des régiments de cavalerie ou d'artillerie de Reims, Châlons, Sedan, Verdun et Sainte-Menehould. Ce débouché a pris fin. Délaissant l'ancien cheval non sélectionné, le paysan a récemment porté ses efforts sur le *cheval de trait « ardennais »*. Solide et puissant, il vient désormais en tête, loin devant le « percheron ». En règle générale, l'éleveur ne cherche qu'à assurer les besoins de sa ferme, soit deux à cinq bêtes pour les petites, cinq à dix pour les autres. S'il lui arrive de vendre quelques sujets autour de lui, il ne pratique qu'accidentellement l'élevage intensif. Tout au plus, pourrions-nous mentionner, comme exportant des étalons, Maison du Val et Vouziers. La qualité a remplacé la quantité, grâce aux directives données par les deux « Syndicats du Cheval Ardennais » de Sainte-Menehould et de Vouziers. Il y a quelques années, des comices annuels ou bisannuels tenaient encore leurs assises dans ces deux villes, rappelant les « commerces aux chevaux et aux mulets » des XVIII[e] et XIX[e] siècles.

Le PORC, déjà nommé dans les écrits des XIII[e] et XVII[e] siècles à propos du pasnage en forêt, de la glandée d'automne et de sa réglementation, ne fait aujourd'hui l'objet que d'un commerce restreint. Certes, toutes les exploitations agricoles entretiennent, pour leur consommation et celle du village, de trois à dix têtes de porcs; mais elles n'en vendent, au dehors, qu'un sur quatre ou cinq. De porcheries spécialisées, nous n'en trouvons plus guère qu'à Grandpré, Villers et Le Chemin. Celles des abbayes de Landèves, Chéhéry, Moiremont, Châtrices ont disparu. Au XVIII[e] siècle, un procédé original de cuisson fit la renommée des « pieds de cochon à la Sainte-Menehould ». Cet art culinaire s'est perpétué, mais il faut constamment s'approvisionner en pieds hors de l'Argonne.

La VOLAILLE s'est notablement accrue depuis 1930. Outre les fermes qui abritent poules, oies et canards, il existe aussi quelques modestes établissements se livrant, tantôt à la sélection, tantôt à la production des œufs qu'ils expédient vers Reims ou Paris. Sur ce point, la région n'en est encore qu'au stade embryonnaire.

Le MOUTON n'aurait tenu, semble-t-il, dans les vallages d'Argonne, qu'une place fort secondaire. Cette déficience est justement attribuée à la cachexie aqueuse, au piétain des terres humides qui, ici, a continuellement décimé les ovins. On a cependant tenté, à plusieurs reprises, de les acclimater. La dernière expérience, moins favorable, date de 1930. En important des races propres aux sols détrempés, comme celles de Texel et du Würtemberg, quelques beaux troupeaux ont pu, en dix ans, être reconstitués, à Vienne-le-Château et autour de Grandpré notamment où ils atteignaient plus de cent têtes. La substitution du mouton d'Ile-de-France, précoce en viande, au mérinos de Champagne, a permis de conserver trois ou quatre

---

(1) Conférer : ch. X, p. 202.

bêtes par ferme et de renouveler, du Vouziérois à Daucourt, l'ancien cheptel presque anéanti : dans cette zone, nous sommes d'ailleurs sur des sols plus secs, aux confins de la Champagne crayeuse, elle-même fortement touchée, depuis 1850, dans une de ses activités les plus rémunératrices. A Elise, Braux-Saint-Rémy, Daucourt, Valmy, Dampierre-le-Château, Monthois et Bourcq, où il y avait, en moyenne, quatre à cinq troupeaux de cent à cent cinquante têtes par commune, il n'en subsiste qu'un seul ou il n'y en a plus du tout. La densité des moutons est tombée de quinze à cinq par kilomètre carré, se révélant ainsi inférieure à celles des départements de la Marne et de la Meuse d'une part, de la France entière — dix par kilomètre carré — d'autre part.

IV

DECLIN DE L'ARGONNE INDUSTRIELLE AU DEBUT DU XX[e] SIECLE

Utilisant à profusion le bois comme combustible, l'eau vive des gorgeons gaizeux comme source d'énergie, les ressources locales du sous-sol — argile du gault, sables verts, craies, gaize, nodules de phosphate de chaux, fer oolithique même — et du sol — chêne, hêtre, chanvre, osier — comme matière première, les nombreux artisans de l'Argonne forestière faisaient de la contrée, au milieu du XIX[e] siècle, un foyer fort actif, à base surtout de petits ateliers prospères et variés dans leur production. La plupart d'entre eux héritaient d'une tradition et d'une expérience remontant, tantôt au moyen âge, tantôt à l'époque gallo-romaine et à l'âge du fer.

En moins de cent ans, presque toutes ces entreprises, anciennes ou passagères, se sont éteintes, tandis que, parallèlement, celles du bois périclitaient. Elles ont subi la loi inexorable de la concurrence venue des grandes villes et des nouveaux noyaux industriels du nord-est de la France. Elles ont succombé par manque de capitaux nécessaires à leur modernisation, par pénurie de main-d'œuvre qualifiée et par éloignement des centres de consommation. La guerre de 1914-1918 qui les obligea à cesser temporairement tout travail leur a porté un coup définitif.

Cette décadence, l'Argonne l'a ressentie dans chacune des branches de sa vieille économie. Il ne subsiste aujourd'hui qu'une industrie médiocre, localisée, qui ne dispose que d'une clientèle réduite, et dont l'adaptation essentielle réside dans l'équipement électrique substitué au bois de chauffe. Plusieurs tentatives effectuées en vue d'introduire, dans les bourgs et les villes, d'autres usines (ouvriers étrangers à la région, produits importés) ont été, sauf exception, vouées à l'insuccès.

A la lumière d'un passé encore tout proche, se dégage l'ampleur d'un repli sans précédent dans l'histoire de l'Argonne.

DISPARITION DES ATELIERS TRADITIONNELS

Travail du verre. — Le val de Biesme a récemment perdu une de ses figures familières, celle du gentilhomme-verrier qui ne recherchait autrefois ni la cour du roi, ni les honneurs, et pour qui la chasse était une passion. Pourrions-nous d'ailleurs reconnaître, en un des bûcherons ou des petits propriétaires actuels, un descendant authentique des souffleurs de verre de

jadis ? Peu avant 1940, la dernière verrerie d'Argonne éteignait ses fours; avec elle disparaissait une technique étudiée, vivante, que favorisait la présence, sur les lieux mêmes, des sables gaizeux et du combustible.

Constatons d'abord que les indices les plus reculés de cette industrie semblent se situer, non sur les rives de la Biesme, mais sur celles de l'Aisne : à Haulzy où M. Goury a découvert des torques-colliers (1), avec perles à grains bleus, d'une période transitoire entre Hallstatt et La Tène; aux Houïs où une verrerie gallo-romaine, identifiée par M. Mauget (2) aux abords immédiats de Sainte-Menehould, créait des verres et des cubes coloriés, ainsi que des émaux aux teintes les plus riches.

Le noble « art du feu » sera repris, à la fin du XV[e] siècle, par l'abbaye de Châtrices et par des particuliers. Les moines installent aux lisières de la forêt bordant l'Aisne deux établissements, les « Fours au Verre » fabriquant le gros verre, la bouteille, les bonbonnes. Le ralentissement de leur production et l'abandon prématuré d'un troisième four installé en pleine futaie, au lieu-dit la Côte à l'Echelle, proviendraient d'une mauvaise gestion. En 1689, grâce à une nouvelle impulsion monastique, un des fours est remis en

Fig. 27. — Passé industriel du val de Biesme.

service, tandis que s'ouvre, dans la cour même de l'abbaye, une cristallerie mixte, bientôt renommée par ses verres fins et ses glaces dites de Venise. La ruine de la communauté de Châtrices au XVIII[e] siècle et la concurrence

(1) G. Goury : *Les Etapes de l'humanité*, vol. I, fasc. II : *L'Enceinte d'Haulzy*, planche II.
(2) G. Mauget : *La Verrerie d'art gallo-romaine des Houïs* (inédit).

des maîtres-verriers du val de Biesme, jaloux de leur quasi-monopole, entraînent l'arrêt du travail dans le vallage de l'Aisne. C'est probablement pour la seconde raison qu'une verrerie, érigée à Sainte-Menehould après la Révolution, n'a pu s'y maintenir.

Entre Saint-Rouin et le Four de Paris, l'industrie du verre aurait fait son apparition dès le XI[e] siècle. Il se serait alors agi, non pas d'ateliers fixes, mais de petits fours à pots isolés, transportables et se déplaçant plus ou moins avec les coupes. Nous en trouvons encore des traces, au sein de la forêt et à proximité des sources, dans toute la zone des domaines abbatiaux de Beaulieu et de La Chalade. Conscients de l'œuvre qu'ils accomplissaient, les maîtres-verriers ont obtenu, au XIV[e] siècle, leur anoblissement :

« Dès 1312, Philippe le Bel autorisait les gentilshommes de Champagne « à souffler le verre sans déroger. En 1448, une charte du Duc de Lorraine « les maintenait dans leurs anciens privilèges (1). »

Peu à peu, les ateliers forestiers se regroupent, se réfugient dans les clairières de la Biesme où ils profitent de la route Saint-Rouin-Vienne-le-Château qui demeurera cependant jusqu'en 1910, en raison des charrois de bois et d'un trafic intense, une véritable suite de fondrières. La date de fondation de ces verreries fixes n'est pas connue, sinon celle de Courupt : 1582. Par contre, les critères de leur emplacement sont encore visibles en maints endroits : noms de lieux-dits, infrastructure de bâtiment, débris de four et de verre.

Il y en aurait eu quatre autour de Futeau : Courupt, Bellefontaine, Futeau et La Contrôllerie; quatre également en aval des Islettes : Le Neufour, La Chalade, Le Four de Paris et La Harazée, alors que le bourg central en était lui-même dépourvu. Les documents ou la tradition orale nous rapportent l'intérêt et la vitalité de ces entreprises d'aspect artisanal, employant de vingt à trente ouvriers et se servant de fours à pots, non continus.

Nous connaissons mieux la dernière venue d'entre elles, celle des Senades, qui avait acquis sur les autres, sur Courupt notamment, la supériorité. Ici, une centaine de souffleurs lançaient annuellement sur le marché (Champagne, Lorraine, Paris, voire Belgique et Hollande), au milieu du XIX[e] siècle, outre le verre à vitres, la cloche à melons (25 à 30.000) et surtout la bouteille, type « champenoise » (1.500.000 environ). Ici, était tenté avec succès, vers 1900, le soufflage mécanique du verre. Peu après, les maîtres-verriers prirent la décision de transférer leur usine de l'écart des Senades aux Islettes — car nous sommes désormais en présence d'une usine moderne —, où elle pourra disposer d'une liaison directe avec la voie ferrée. Trois fours à grande capacité sont édifiés, qui utilisent non seulement le bois (100 stères de chêne et de hêtre par jour), mais aussi le charbon (1/4 du combustible). On embauche jusqu'à 220 ouvriers et spécialistes. En 1928, nouvelle étape : le soufflage à la bouche est strictement réservé à la fabrication des cloches. Le rendement augmente d'un tiers; de 1925 à 1935, la verrerie sort près de 2.700.000 champenoises par an, un maximum. Il convient maintenant d'y ajouter : les bouteilles à bière (200 à 300.000), le litre blanc de modèle courant (250 à 325.000) et le bocal à conserve, de marque « Idéal », dont les Islettes détiennent le brevet.

Cette verrerie, mieux placée et mieux outillée, fonctionnera jusqu'en 1937. Plus qu'un défaut de modernisation — un effort soutenu ayant été fait en ce sens —, la concurrence, la mévente du champagne entre 1930 et 1940, la crise économique générale et un grave accident survenu aux fours à cette époque sont responsables de sa fermeture.

Fonderies et forges. — La guerre de 1914-1918 détruisit, à Apremont, l'unique forge qui rappelait encore une métallurgie concentrée en val d'Aire

(1) G. Chenet : *Argonne*, p. 18.

et ayant rayonné sur l'Argonne entière. Quelques années plus tard, les deux fonderies de Sainte-Menehould, émules de celles de l'Aire, se voyaient contraintes, à leur tour, de licencier leur personnel. L'existence de tels ateliers, bien modestes d'ailleurs, n'avait rien de paradoxal, pas plus au moyen âge qu'au XVII[e] ou au XIX[e] siècle : ils avaient pour eux le bois, l'eau, le fer oolithique, contenu dans les argiles jaunes aptiennes de la minière du Bois des Loges, et la main-dœuvre. Trois à quatre cents ouvriers, répartis entre une douzaine de forges et de fonderies rurales, dont les plus importantes se trouvaient à Exermont, Montblainville, Apremont, Cornay et Grandpré, livraient des tôles, des socs de charrue, des outils divers pour l'agriculture et le bûcheronnage, des grilles, des cloches, des bénitiers et des plaques de foyer. Depuis la Révolution, Apremont fournissait aussi, en quantités réduites mais assez régulièrement, du matériel de guerre. A l'inverse des vallées ardennaises de la Semoy et de la Meuse, l'Argonne ne s'était, à aucun moment, franchement orientée vers la boulonnerie. Nous rencontrions enfin quelques petites fonderies rivales, analogues aux précédentes et essaimées, les unes à Vouziers ou à Sainte-Menehould, les autres dans les vaux de la Biesme, à Futeau, aux Islettes et à Vienne-le-Château, et de la Fournelle, autour de Quatre-Champs. Mais leur activité était beaucoup plus limitée et leur clientèle restreinte aux villages voisins.

Après épuisement du gisement du Bois des Loges (1870), le val d'Aire dut faire appel, pour son minerai, aux bassins de Longwy et de Briey. Substituant ensuite partiellement le charbon au bois, il se soumettait à une autre servitude : importer son combustible du Nord ou du Pas-de-Calais.

Fig. 28. — Industries du val d'Aire, au XIX[e] siècle.

Engagé dans une lutte inégale, éloigné de ses fournisseurs en matière première et mal desservi par la voie ferrée de Challerange à Apremont, il fut vite distancé, notamment par les régions de Charleville et de Saint-Dizier. De là résulte l'élimination rapide d'un des petits groupes métallurgiques du Nord-Est de la France.

Autres « arts du feu ». — A toutes les époques de son histoire, l'Argonne a modelé ses argiles. Il n'est point de vallée où affleure le gault au sein de laquelle n'ait été exercé une semblable industrie.

— De la préhistoire, nous sont parvenus les urnes noirâtres d'Haulzy, vernissées intérieurement, et les vases à fond plat de cette station ou polychromes de celle de Marson.

— Au IIe siècle après Jésus-Christ, les gallo-belges de la vallée de la Biesme connaissaient, nous dit Chenet, les secrets de la terre sigillée. Ils moulaient quantité de poteries sobrement décorées de figurines de chasse, que l'atelier du Pont des Rêmes, au Claon, exportait, grâce à la voie romaine, vers Metz, Trèves et le Rhin de Coblence. Le Claon a vraisemblablement détenu le plus important des fours échelonnés sur les rives de la Biesme, de l'Aire, de la Buanthe — Avocourt — et peut-être de la Fournelle — Noirval. Au lendemain des invasions germaniques, les artistes rénovèrent leurs procédés et se spécialisèrent dans les vases décorés à la molette.

— Les fondations abbatiales et communales du moyen âge ont favorisé l'éclosion de nouvelles fabriques qui, demeurant dans la ligne de conduite instaurée par leurs ancêtres, n'ont jamais pris par la suite les proportions de manufactures ou d'usines. Entre les XIe et XIXe siècles, plus de cinquante d'entre elles, très diversifiées dans leur orientation, verront le jour sur le pourtour et au centre du massif des gaizes, ainsi qu'à Montfaucon et à Avocourt, autre lieu de prédilection du travail de l'argile albienne :

Les *faïenceries*, « dont plusieurs étaient issues également d'ateliers de « poteries antiques et dont tous les fours sont depuis longtemps éteints, « connurent pendant le XVIIIe siècle et partie du XIXe, une belle période « de prospérité. Maintenant encore, leurs pièces au brillant décor sont « recherchées des collectionneurs. La faïencerie la plus connue était celle « dite des Islettes, Bois d'Epense, qui existait antérieurement à 1750. Celles « de Salvanges, Montgarny, Clermont, Froidos, Waly, Lavoye et Rarécourt « ont fabriqué également d'intéressants produits (1). »

Plats et assiettes à roses ou « islettes » qui garnissent aujourd'hui les dessus de cheminées, les murs et les vaisseliers en restent, à peu près, les uniques souvenirs. Mais ce n'est pas seulement par ses faïences renommées que le val de Biesme concurrençait, dans ce domaine, les autres secteurs de l'Argonne.

La *vaisselle de terre* d'usage domestique fut ici l'œuvre de petits artisans groupés par trois ou quatre dans les villages et les hameaux, aux Islettes, aux Senades et à Futeau notamment. La Biesme fut cependant devancée par le Bas-Pays, avec Triaucourt, Passavant et Laheycourt, et surtout par Froidos où s'élève encore « la demeure des anciens maîtres-faïenciers, tout auprès de laquelle un potier continue à cuire ses fournées ».

Tuileries et briqueteries s'étaient hâtivement multipliées lors de la colonisation du haut moyen âge. Elles eurent ensuite des fortunes assez inégales. Il y en eut jusqu'à trois autour de Grandpré, des Islettes et de Givry, trois aussi à Passavant qui produisait annuellement, vers 1880, outre des drains, et des briques jaunes ou ocres, près de quatre millions de tuiles rondes « canal », quatre à proximité de Vouziers, cinq sur les plateaux gaizeux, recouverts d'argile rouge, de Sainte-Menehould et dans la ville elle-même. Il suffit de consulter les feuilles de la carte d'état-major au 1/80.000 pour relever la présence, entre les noyaux précités, de ruines d'une vingtaine de briqueteries rurales qui n'avaient pas toutes fonctionné simultanément. Compte tenu de cette restriction, le nombre des ateliers encore en service au début du XXe siècle pouvait paraître exagéré. Il l'était certainement et la guerre de 1914-1918 qui, par ses destructions, a prolongé leur existence

(1) G. Chenet : *Argonne*, p. 19.

de quelques années, l'a prouvé. La brique rouge et la tuile mécanique universelles, de format différent, ont alors supplanté les traditionnels matériaux de construction. A l'exception des fours de Sainte-Menehould et de Vouziers, seul est susceptible d'être mentionné aujourd'hui celui des Petites Islettes, restauré, modernisé et doté d'un équipement électrique.

Broyage des phosphates de chaux. — D'origine récente, l'extraction des nodules n'est apparue en val d'Aire que vers 1865, à Grandpré. Sur toutes les terrasses s'ouvrent des carrières et des puits, défonçant le gault et les sables verts inférieurs qui contiennent trois bancs suffisamment abondants pour justifier leur exploitation. En moins de vingt ans, puits, ateliers de lavage et moulins hydrauliques aménagés pour le broyage fleurissent sur les rives de l'Aire, gagnent la Forêt de Hesse et le couloir des Islettes qui deviendra bientôt le principal centre d'extraction et d'apprêt des coprolithes ou « coquins ».

La zone de production s'étendra finalement de Châtillon-sur-Bar à Laheycourt, par Grandpré, Varennes, Aubréville, Les Islettes, Rarécourt et Triaucourt. Moins fructueux furent les essais, tentés à l'ouest de Sainte-Menehould, pour retirer les nodules des sables verts supérieurs de la craie glauconieuse. En 1900, les rendements atteignent leur maximum et la production s'élève à près de 20.000 tonnes pour les seuls cantons de Clermont, Varennes, Triaucourt et Laheycourt. Durant la décade 1900-1910, un fléchissement commence à se dessiner. Les gisements, d'ailleurs très variables, deviennent plus difficiles à exploiter ou s'épuisent. L'Argonne souffre déjà de la concurrence de la Picardie, mieux située : Triaucourt manque totalement de débouchés, Apremont et Grandpré n'ont, pour exporter, qu'une voie ferrée secondaire. La guerre fera le reste. L'industrie des « coquins », qui avait embauché les ouvriers des fonderies et des briqueteries de l'Aire, disparaîtra aussi vite qu'elle était venue.

BILAN D'UNE CRISE

Pour juger l'appauvrissement de l'Argonne dans presque toutes les branches de son artisanat, il nous reste à opposer au tableau précédent, si explicite, celui de l'économie régionale à la veille ou à l'issue de la deuxième guerre mondiale.

Orientation présente. — Parmi tous les anciens métiers ruraux, il en est un que nous n'avons pas encore nommé : la *vannerie*. Il y a vingt ans, l'art de tresser l'osier se pratiquait encore dans presque toutes les vallées du pourtour du massif des gaizes. Depuis lors, il s'est regroupé dans le Vouziérois, lieu d'élection qui seul cultive la plante, travaille les tiges et exporte les produits finis.

Les plantations d'osier sont éparpillées sur les coteaux ou les terrasses de l'Aire, de la Bar et de l'Aisne, dans le quadrilatère compris entre Saint-Juvin, le Chesne Populeux, Voncq et Senuc, où la plupart des communes se bornent à récolter et à vendre les rameaux bruts ou pelés. La vallée de la Fournelle et ses plateaux d'une part, Vouziers et ses annexes (Condé) d'autre part, se chargent de confectionner des objets usuels : corbeilles, paniers, carniers, fauteuils d'enfants ou de jardins. Signalons aussi, comme spécialités : autrefois, les hottes de bûcherons et d'ambulants; maintenant, les paniers de table pour la présentation des bouteilles de champagne ou des vins fins. Le stock des vanneries et leur écoulement vers Charleville, Sedan, Reims, Epernay et Paris s'effectuent par l'intermédiaire du marché de Vouziers qui en a le monopole. Dans son ensemble, la tresse emploie près de cent cinquante artisans à domicile.

— La *construction* a soudainement connu, avec l'après-guerre, un réel regain d'activité. Il s'agissait de rebâtir la « zone rouge » et de restaurer

nombres d'autres villages. Cette impulsion temporaire s'atténuait peu à peu, lorsque les destructions de 1940 et de 1944, quoique plus localisées, motivèrent de nouvelles mises en chantier. La double expérience ainsi acquise permit aux initiatives venues de Sainte-Menehould et de Vouziers de bénéficier d'une réputation régionale. Dans chacune de ces deux cités, trois

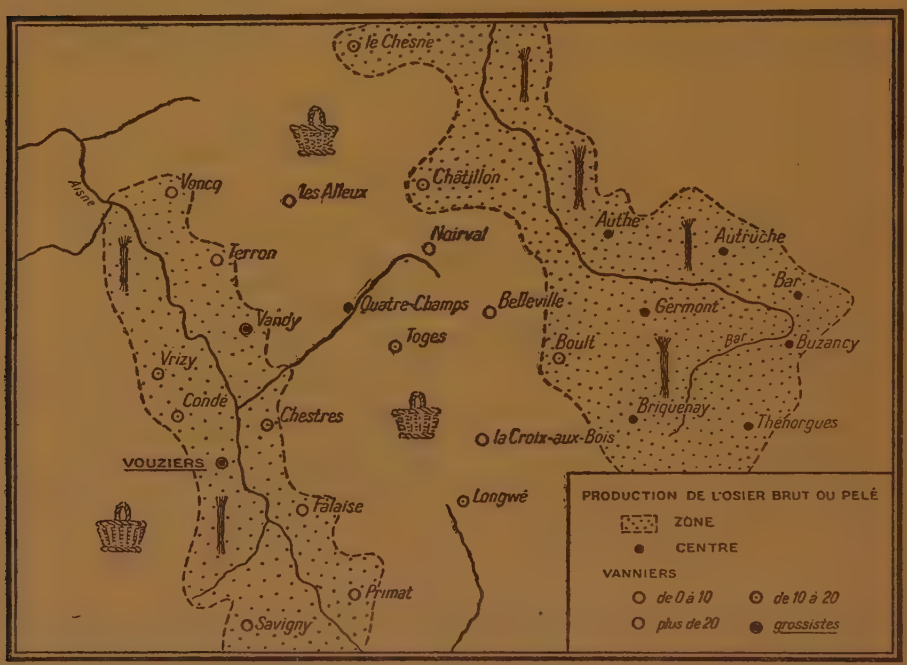

Fig. 29. — L'osier dans la région de Vouziers et de Buzancy.

ou quatre entreprises du bâtiment embauchent, au total, plus de cent maçons, couvreurs, charpentiers et ébénistes. Elles ont partout réouvert des carrières de sables jaunes, de graviers et même de gaize, ce dernier matériau étant toujours utilisé, de concert avec la brique mécanique, en raison de son faible prix de revient.

— Il faudrait également mentionner, pour être juste, de très modestes *usines*, plutôt des ateliers, *dispersées* dans les villes, les bourgs et quelques communes privilégiées. Les unes sont toutes petites et leur existence parfois précaire; les autres ont été implantées accidentellement ou ont survécu à la crise : empaquetage de plantes médicinales, fabriques de feutre, de boutons, de bonneterie et de galalithe. Elles ne suffisent pas à rendre à l'Argonne une teinte industrielle.

— Le renouveau dans le travail des grumes et l'apparition des sous-produits dérivés de l'élevage, points sur lesquels nous ne reviendrons pas, constituent finalement, avec l'agriculture remaniée, les principaux éléments de l'économie de la contrée, les trois facteurs positifs dont elle puisse, à la suite de tant d'abandons, se prévaloir. L'introduction de la force électrique a largement contribué à cette évolution encore en cours.

Equipement hydro-électrique. — Le bois, combustible, et l'eau vive des ruisseaux ou des rivières, sources d'énergie jusqu'en 1910, ont cédé vers

1925, lors de la reconstruction, la place à l'électricité que l'Argonne fournit elle-même, partiellement du moins.

Quatre sociétés, désormais nationalisées, se partagent la production et la distribution du courant; mais l'alimentation provenant des centrales locales ne couvre les besoins sans cesse croissants de la région que pendant la saison froide, de septembre à mars. A ce moment, le débit des cours d'eaux permet aux turbines de l'Aire et de l'Aisne de tourner à un régime normal.

« Force et Lumière d'Argonne » dessert, seule, les trois cantons de Clermont, Ville-sur-Tourbe et Sainte-Menehould où elle a son siège social. Elle n'est qu'une filiale du groupe « Meuse et Marne » qui procure directement le courant aux cantons méridionaux : Triaucourt, Vaubécourt, et assure, en outre, de mars à septembre, la soudure dans les autres circonscriptions, ceci grâce à une interconnexion réalisée, sous tension de 33.000 volts, entre les sous-stations de Revigny et de Sainte-Menehould. Ainsi se trouve complétée la production proprement argonnaise des trois centrales de l'Aire : Froidos, Neuvilly, Châtel-Chéhéry, travaillant au fil de l'eau, et de leurs annexes : Courcelles, Auzéville. La « Rurale Ardennaise » — siège social, Vouziers — distribue leur électricité aux districts Nord. Reliée aux sociétés du Nord-Est de la France par l'intermédiaire de la station-contrôle de Mohon, près de Charleville, elle dispose cependant de trois usines : deux sur l'Aisne, à Autry et Senuc, une sur l'Aire, à Termes. La « Société Electrique du Toulois » ravitaille les cantons des bordures lorraines : Montfaucon et Dun-sur-Meuse. Elle est indépendante des précédentes; l'interconnexion n'a pas été effectuée.

Le réseau électrique, dans l'essentiel de son ossature, a recouvert la région entre 1922 et 1928. Depuis lors, il a pénétré jusqu'aux hameaux les plus reculés, perdus dans les vallons forestiers, jusqu'aux fermes isolées, principales bénéficiaires. Seules, quelques masures des bois s'éclairent encore à la lampe fumeuse de jadis. L'emploi de la force s'est généralisé, apportant leur souplesse aux moteurs des exploitations agricoles, des ateliers et des entreprises rénovées.

LIVRE VI

Présent et Passé

CHAPITRE XII

L'HABITAT DE L'ARGONNE A L'IMAGE DE SON ECONOMIE

I

TROIS TYPES TRADITIONNELS D'HABITATIONS

L'originalité des maisons d'Argonne émane non seulement des matériaux employés : bois de chêne que fournit la forêt, argile et gaize du sous-sol, mais encore de son aspect : murs de torchis, toits plats et larges auvents protecteurs. Dans le cadre d'une vie essentiellement rurale, elle fut d'ailleurs, avant toute autre préoccupation, conçue, édifiée et adaptée par l'homme, d'abord pour satisfaire aux exigences de ses activités, ensuite, et ensuite seulement, pour lui procurer, selon sa condition sociale, un minimum de bien-être.

La modeste maison-bloc suffit au bûcheron, à l'artisan, au petit propriétaire, tandis que la ferme avec cour, héritière des fondations abbatiales, convient aux exploitations agricoles les plus importantes. La gentilhommière des maîtres-verriers et le vieil hôtel, demeure des notables, introduisent dans l'architecture, avec un certain souci d'élégance, une note artistique et spécifiquement locale.

Il a fallu les destructions de deux guerres consécutives, l'introduction de la brique rouge et de la tuile universelles, pour rompre de quelques taches vives l'harmonie de constructions datant déjà de plusieurs siècles. A La Croix-aux-Bois comme à Florent ou à Triaucourt, on demeure frappé par le peu d'évolution qu'a subie l'habitation de l'Argonne, tant dans son apparence extérieure que dans le confort relatif de ses intérieurs.

LA MAISON-BLOC DE BOIS, DE TORCHIS ET DE GAIZE

Très simple, réduite le plus souvent à un rez-de-chaussée, abritant sous le même toit l'homme et sa famille, ses bêtes et ses biens, elle comprendra dans tous les cas un lieu de repos après le dur labeur quotidien ou le séjour prolongé en forêt et, selon les endroits ou les époques : une étable pour quelques têtes de bétail, une chambre pour conserver les fruits, un atelier enfin où se fabriqueront poteries ou tonneaux, meubles ou vanneries.

Ossature des hameaux, des villages et des bourgs, cette maison était autrefois celle des villes. A Sainte-Menehould par exemple, il en subsiste deux îlots demeurés presque intacts depuis le XV[e] siècle : le premier est le faubourg pittoresque du Milanais; le second, noyau initial de la cité actuelle, aligne ses trois rues au sommet de la butte du Château, près de l'église.

Type fondamental. — Le modèle le plus communément répandu consiste en une maison d'un seul tenant, tantôt basse et trappue, tantôt rehaussée d'un embryon d'étage, la couverture unique protégeant, sur toute la longueur de la façade, le logis et les dépendances.

Le BOIS, que l'on peut ici se procurer à peu de frais, entre toujours pour une très large part dans la construction. De solides poutres de chêne, grossièrement équarries, apparentes au plafond et parfois aussi à l'extérieur, forment la charpente. On utilise des planches de toutes dimensions, sommairement clouées sur des lattes, soit côte à côte, soit par panneaux, pour fermer la grange s'il y a lieu et pour garnir, sinon les quatre faces, du moins celle qui est exposée aux vents d'ouest, c'est-à-dire aux pluies dominantes.

Les murs principaux et les cloisons peu épaisses qui séparent les pièces les unes des autres sont faits, essentiellement, de TORCHIS, mortier composé d'argile, de terre, de graviers, de paille et de débris de bois. Un tel amalgame, recouvert d'un enduit, sorte de crépi jaunâtre, bouche les entrecroisements des poutres, et ce revêtement s'est avéré suffisant pour déjouer à la fois le temps et les intempéries.

La BRIQUE jaune ou grise, moulée en Argonne même, sert à édifier la cheminée et l'âtre dont l'usage est resté en honneur dans la majorité des foyers, et à doter la façade d'une murette de 1 m à 1 m 20 de hauteur. Cette dernière, prolongée exceptionnellement pour enjoliver l'encadrement des fenêtres, donne à l'ensemble les apparences d'une certaine aisance.

L'emploi de la GAIZE est limité aux fondations, à la cave voûtée lorsqu'elle existe et à quelques moellons encastrés dans le mur proprement dit. Comme pierres d'angle : au sud, des grès roses de Châtrices provenant pour la plupart des ruines des abbayes ou des châteaux, car ils ont été surajoutés; au nord et à l'est, des blocs massifs de calcaires portlandien ou séquanien.

Peu d'ouvertures : une simple porte de chêne, en général de plain-pied, quelquefois surélevée d'une ou deux marches; au plus une porte cochère de forme rectangulaire, le ceintre ne faisant son apparition que sur les confins de la Lorraine. Dans chaque pièce, une fenêtre à petits ou moyens croisillons, très haute pour sa largeur. L'éclairage et l'aération sont ici réduits au strict minimum. A-t-on cherché une protection contre les rigueurs de l'hiver? C'est vraisemblable, puisque le système de la double fenêtre a été introduit dans plusieurs villages du val de l'Aire.

Un des caractères les plus originaux de la maison d'Argonne est sans aucun doute son *toit plat*. Entre les couvertures à forte pente de la Champagne crayeuse et celles, déjà moins inclinées, du Barrois et de Vouziers (1),

(1) Tableau de Louis Braun : *Vouziers en 1870*, reproduit dans l'*Histoire de la guerre franco-allemande*, par le Lieutenant-Colonel Rousset, I, p. 225.

il s'intercale comme un accident. L'utilisation de la tuile creuse « canal », fabriquée en abondance juqu'en 1920 dans les ateliers régionaux, exige un angle d'ouverture compris entre 21 et 28°. Simplement fixée sur des chevrons, elle convient bien au toit plat, mais n'en explique pas la provenance. En Argonne, on attribue parfois cette particularité à une conception de la toiture apportée au moyen âge par des moines venus du Midi de la France. Il faut reconnaître que les témoignages écrits n'en portent pas mention. Ne serait-elle pas simplement, autre hypothèse, une survivance des édifices gallo-romains?

Brun plutôt que rouge, gris plutôt que jaune selon les lieux, le toit, dont la couleur complète sans les heurter celles du bois et du torchis, déborde sur le devant comme sur le derrière des bâtiments. Que dire de ces *auvents*, plus vastes qu'en Lorraine, soutenus par des étais triangulaires ou des madriers et flanqués à leurs extrémités de panneaux protecteurs, sinon qu'ils masquent à demi l'étage ou le grenier mansardé et s'étendent, si elles sont accolées, sur deux, trois, voire quatre demeures à la fois?

Dans son plan comme dans son organisation intérieure, la maison-bloc est également d'une grande simplicité.

Le logis comprend deux ou trois pièces seulement. La plus spacieuse, ou pièce d'entrée, centre de la vie en commun, sert de cuisine, de chambre et, s'il est nécessaire, de laiterie. Ici se réunit la famille pour prendre les repas et pour veiller pendant les longues soirées d'hiver. Comme mobilier : quelques chaises rustiques, une longue table, une armoire sobrement décorée de feuilles de chêne stylisées, de glands et de houx entrelacés. Dans les foyers les plus aisés, il s'y ajoute un monumental vaisselier garni d'assiettes à fleurs et de faïences émaillées des Islettes, un lourd bahut, une maie pour le pain et enfin une horloge à poids dans son cadre de bois peint. A un plancher trop facilement sali au retour de la coupe, du charroi ou des champs détrempés des sols argileux, on a préféré le carrelage et, à défaut, la terre battue. Les grosses dalles rouges carrées, d'un usage courant, font place, aux environs de Sainte-Menehould, à une mosaïque de pavés plus petits, roses ou bruns et disposés ici en damier, là en losanges. Une chambre, mieux aménagée lorsqu'elle est destinée à être louée, soit aux forestiers durant l'hiver, soit aussi à d'éventuels touristes pendant la bonne saison, communique directement avec la cuisine sans le secours, comme en Lorraine, de l'habituel couloir central ou longitudinal. S'il existe encore une troisième et dernière pièce, elle est employée aujourd'hui comme chambre si besoin en est, mais surtout comme débarras ou réserve à fruits. Dans ce local mieux éclairé par une large fenêtre et comportant, outre un établi et des étagères, plusieurs grands placards, travaillait autrefois l'artisan.

Initialement destinée à une famille souvent nombreuse, l'habitation paraît, à l'heure actuelle et dans la plupart des cas, trop vaste pour ses occupants.

Dépendances et annexes. — Plus encore que le logement de l'homme lui-même, elles traduisent, par le peu d'espace qui leur est attribué, le caractère minuscule des exploitations agricoles ou, s'il s'agit du bûcheron, l'absence de préoccupations autres que celles de la vie au bois, à l'exception toutefois de l'entretien d'un potager entouré de fleurs et situé derrière la maison.

L'installation la plus rudimentaire, adoptée dans tous les hameaux ou villages du massif des gaizes, à Châtrices, Bellefontaine et Longwé par exemple, pour ne citer que les plus typiques, consiste en une étable informe, sans aucune rigole permettant l'écoulement des déchets et sans lumière, si ce n'est celle que lui procure une étroite lucarne percée dans le mur. Seule une mince cloison de planches plus ou moins bien assemblées la sépare de la pièce d'entrée.

Ailleurs, la porte cochère donne, d'un côté, sur la cuisine et, de l'autre, sur une remise coupée en deux parties par un bas-flanc : dans l'une, on range la charrue et les autres instruments aratoires. Le gros bétail, deux à trois vaches laitières, doit se contenter du reste.

Dans le grenier exhaussé, pourvu d'ouvertures et qui, rappelons-le, s'étend sur toute la longueur des bâtiments, il y a, en général, suffisamment de place disponible pour engranger le fourrage.

La façade donnant sur la rue est précédée, suivant le système de la parge lorraine, d'une aire libre où, à l'automne, s'amassent les bûches et les rondins. Dans le Bas-Pays de Triaucourt, comme dans le Barrois voisin, on y trouve aussi le fumier, posé à même le sol ou maintenu en tas par quelques pierres; mais, au centre de l'Argonne, en val de Biesme notamment où il n'a plus la même importance, le cultivateur le rélègue derrière sa demeure ainsi que le bois scié ou fendu, soigneusement empilé sous un auvent spécial.

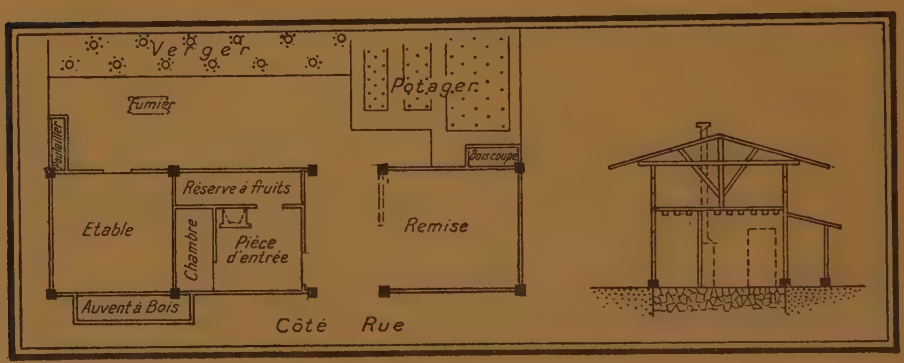

Fig. 30. — Plan d'une petite ferme, à Passavant.

Variétés. — La maison-bloc à terre, telle que nous venons de la décrire, de forme carrée plutôt que rectangulaire, toute de plain-pied, — ce qui lui confère, à l'ombre des avancées de son toit plat, une silhouette presque affaissée —, domine sur les plateaux et dans les vallées du cœur de l'Argonne forestière. Selon sa situation ou son exposition d'une part, selon aussi les goûts des habitants successifs ou les exigences de leur genre de vie d'autre part, elle subit à l'infini, dans sa structure comme dans son aménagement, des modifications de détail.

Une seule cependant mérite d'être signalée. Plusieurs communes des fonds de la Biesme sont bâties sur les pentes argileuses, déjà appréciables, comprises entre la route du Four de Paris à Saint-Rouin et le bas des versants gaizeux. A Futeau comme au Claon, par manque de place en profondeur, on a cherché à gagner le plus possible en hauteur : face à la rivière et en bordure d'une rue large de 4 à 5 m seulement, un soubassement de brique, de gaize ou de grès, — avec sa descente de cave —, supporte un rez-de-chaussée surélevé et comportant, outre l'ancien atelier maintenant désaffecté, la pièce principale à laquelle on accède par un escalier de cinq à six marches. A l'étage, une ou deux chambres et un grenier servant de grange. ouvert sur la face opposée à la route, ce dernier se trouve de fait sur le même plan que le verger ou le champ.

Au sud de l'Argonne et, à partir du val de l'Aire, sur les bordures orientales, le type fondamental côtoie, à raison de une contre trois, une

maison plus évoluée, indice d'une exploitation agricole moins restreinte. Les surfaces construites commencent ici à s'étendre dans le sens de la longueur. Au milieu, le logis; à une extrémité, la grange spacieuse; à l'autre, l'étable ayant son entrée particulière, ce qui constitue un réel progrès. Le vaste grenier suffit à peine pour stocker le fourrage et, devant l'accroissement récent de son troupeau, le cultivateur s'est vu dans l'obligation d'adjoindre au bâtiment primitif de nouvelles remises, des annexes de plus en plus nombreuses. Ces agrandissements ont été d'ailleurs décidés au fur et à mesure des besoins et souvent réalisés sans aucune vue d'ensemble.

Les toutes petites fermes de ce modèle se rapprochent, dans leur conception, des habitations rurales de la Lorraine qui s'imposent dans le village vers Laheycourt, Chaumont-sur-Aire, Froidos et Dombasle. Il n'y a pas, en somme, de différences essentielles entre les deux nuances régionales, — le but recherché étant le même —, si ce n'est dans l'inclinaison de la couverture et dans la nature des matériaux employés, la gaize ne pouvant être comparée à la « savonnière » de Lérouville ou à la lumachelle de Varennes.

Dans l'arrondissement de Vouziers, au delà d'une ligne : Autry-Apremont-Romagne, la maison d'Argonne est encore prépondérante. Toutefois, d'autres influences, venues de l'Ardenne, se font progressivement sentir, du moins dans l'apparence extérieure. Chaque localité possède quelques demeures au toit pointu, où l'ardoise tend à remplacer la tuile canal. Les murs sont désormais en calcaire ou en brique rouge et le dispositif intérieur comprend plusieurs pièces d'enfilée, que prolongent les dépendances : une grange, une étable et une écurie bien distinctes.

Aux environs de La Croix-aux-Bois et de Quatre-Champs, on rencontre enfin des fermes plus rudimentaires, entourées d'un seul lopin de terre, de trois ou quatre arbres fruitiers et d'un jardinet, voire des « Mazures » rustiques, faites de bois, de torchis et, autrefois, de chaume. Dans ce dernier cas, le plan est réduit à sa plus simple expression : une salle commune, basse et enfumée, à la rigueur une très modeste chambre attenante. On y admet pour la nuit la volaille et le chien qui en assure la garde pendant les longues journées passées au bois.

Ces masures primitives, essaimées en lisière de la futaie dans le nord comme dans le sud de la région, étaient et sont restées, aujourd'hui encore, celles des manœuvres ou des tâcherons les plus déshérités, employés selon les circonstances, soit aux travaux accessoires de la coupe, soit à la fenaison et à la cueillette des fruits.

ELLES CONFIRMENT, PAR LEUR PRESENCE, CE QUE NOUS SAVONS DE LA MAISON-BLOC DE L'ARGONNE; LAQUELLE, DERIVEE OU NON DE CELLE DE LA LORRAINE, ADAPTEE A UNE STRUCTURE AGRAIRE PARTICULIERE ET AUSSI A L'ECONOMIE FORESTIERE, S'APPARENTE, AVEC DES NUANCES LOCALES, AUX TYPES PLUS GROSSIERS QUE L'ON RETROUVE DANS LE DER, LE PAYS D'OTHE ET L'AUXERROIS.

LES FERMES DE FONDATION ABBATIALE, HOSPITALIERE

Il est bien rare que l'on donne aux maisons précédentes le nom de ferme. On préfère réserver ce qualificatif à celles qui, correspondant à de plus grandes exploitations — 50 à 150 ha —, se composent de plusieurs bâtiments disposés sur les quatre côtés d'une cour.

Raréfaction en Argonne des fermes de type champenois. — Une carte de leur répartition indique que ces dernières, parties intégrantes des villages et semblables à celles de la Brie ou de la Picardie, ne dépassent pas

sensiblement le talus des craies et les plaines du Rethelois, c'est-à-dire la rive gauche de l'Aisne supérieure à partir de laquelle elles cèdent la place à de rares fermes isolées, contemporaines pour la plupart des défrichements entrepris, du XII[e] au XVI[e] siècles, par les abbayes et les communes naissantes.

En parcourant les routes qui, de Reims, de Châlons-sur-Marne et de Vitry-le-François, convergent en direction de Sainte-Menehould, on traverse des localités des pays crayeux d'abord, des vallées de la Tourbe, de l'Auve et de la Vière ensuite, où prédomine la maison à cour fermée, ayant, quels que soient le nombre de têtes du troupeau et l'importance de la propriété, sa grange, son étable, son écurie et parfois sa bergerie séparées les unes des autres. Dans le sud et le centre de l'arrondissement de Sainte-Menehould, ce type champenois a pénétré en vallage d'Aisne, à Noirlieu, Argers, Braux-Sainte-Cohière et Maffrécourt par exemple, où il constitue toujours le noyau de l'agglomération. Ici et à quelques exceptions près, sa limite d'expansion vers l'est, souvent imprécise, coïncide avec les dernières terres argilo-limoneuses gagnées sur la forêt et non avec le talus de Valmy. C'est de part et d'autre de l'Ante que les oppositions, entre les deux villages voisins, sont peut-être les mieux marquées : à Braux-Saint-Rémy, Daucourt et Elise, les diverses activités agricoles sont encore groupées au sein de la commune, dans leur majorité du moins, tandis qu'à Villers, Passavant ou Belval, elles se répartissent très inégalement entre le village à maisons-bloc et les grosses fermes dispersées sur tout son territoire.

Dans la zone de guerre, vers Servon, Ville-sur-Tourbe et Monthois, des maisons dont le plan, moderne, est conforme à une nouvelle organisation des exploitations, ont remplacé, depuis 1920, la plupart des traditionnelles habitations à cour enclose, endommagées ou détruites au cours des combats. Il faut aller dans les plaines agricoles de Bourcq, de Vouziers et d'Attigny pour constater une poussée vers l'est des fermes de type champenois qui, se propageant jusqu'aux portes même de l'Argonne boisée, atteignent, non seulement la vallée de l'Aisne, mais encore, en certains points, les plateaux gaizeux de La Croix-aux-Bois et de Quatre-Champs où elles disparaissent progressivement devant les Noues, les Censes et les Granges isolées dans les clairières.

Caractères régionaux des fermes du type d'abbaye. — Située à l'écart de Sainte-Menehould, en bordure des parcelles cultivées et des pâtures faisant partie de son domaine, l'une d'entre elles, la Haute-Maison, d'origine hospitalière, offre en regard de la route macadamisée qui la dessert spécialement, près d'une pièce d'eau, une construction massive, le logis, que rehausse à peine l'entrée de la porte cochère surmontée d'un colombier. Une grange de dimensions plutôt exceptionnelles, plus spacieuse encore que celle de certaines fermes picardes, occupe à elle seule la face opposée d'un rectangle de 50 × 25 m. Sur les deux petits côtés, les étables, les écuries et les diverses annexes — telles que le poulailler, l'abreuvoir et les abris maçonnés à betteraves —, reliées aux deux bâtiments principaux par un mur en brique jaune, achèvent de clôturer une cour au sol inégal et au centre de laquelle s'étale le tas de fumier.

Initialement conçue en fonction d'une exploitation agricole basée sur la récolte des céréales, ce qui explique l'importance de la grange monumentale, la ferme a subi, par la suite, des transformations rendues nécessaires par le développement du troupeau. De là vient la mise en service d'un troisième bâtiment fondamental, plus récent, qui abrite, sous de vastes greniers à fourrage, une première série d'étables et des écuries particulièrement soignées, parce que destinées au cheval de trait ardennais dont l'élevage est ici en honneur.

On dispose, en outre, d'une seconde étable, toute en longueur et mieux

aménagée que celle de la maison-bloc d'Argonne, avec son couloir de circulation dallé, ses canaux d'écoulement et son éclairage électrique. Lui est contiguë et flanquée elle-même d'une chambre d'ouvrier, également en brique, une laiterie où se traite et s'entrepose le lait, distribué d'ailleurs, comme partout, dans la pièce d'entrée.

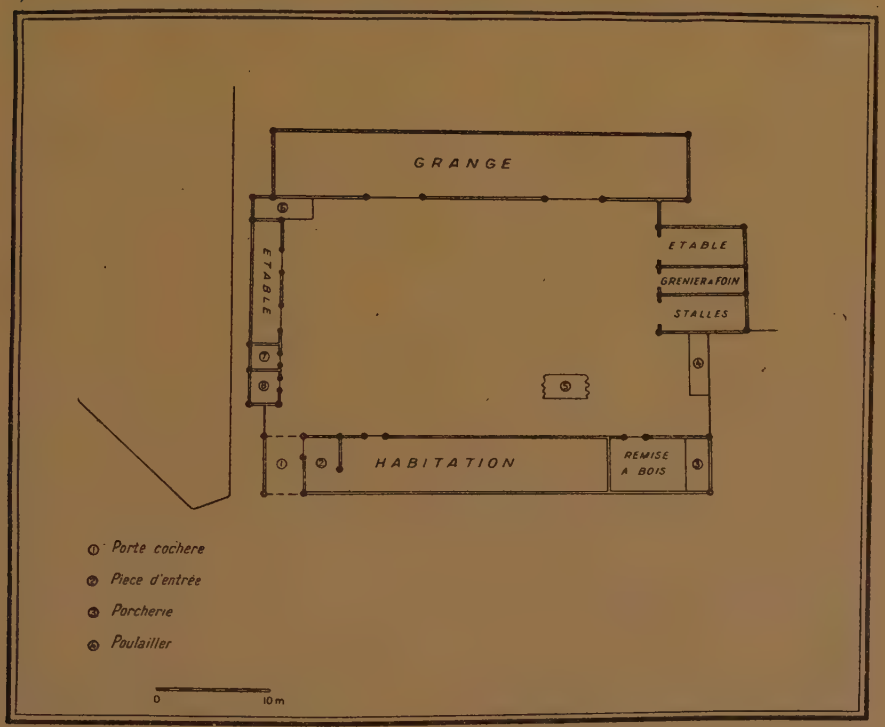

Fig. 31. — Sainte-Menehould : la Haute-Maison.

L'habitation, dont les murs sont en gaize pour le rez-de-chaussée et en torchis — avec revêtements de lattes de bois — pour l'étage, est donc bien distincte des dépendances, hormis toutefois la réserve à bois et la porcherie attenantes. A ce plan s'applique la conclusion de Demangeon :

« L'armature profonde reste et traduit le but de la maison : grouper les « organes vitaux de la ferme autour d'une cour enclose où tout se passe « sous l'œil du maître. »

A Saint-Hilairemont, sur le terroir de Courtémont, commune de la vallée de la Bionne, les Templiers de la Commanderie de Reims avaient construit pour leur propre usage un solide édifice de pierre, petit prieuré d'allure cossue et comportant cinq grandes pièces donnant sur un large corridor allant d'une extrémité de la cour à l'autre. Le logis du fermier, beaucoup plus modeste, est accolé à l'étable, près de la porte voûtée précédée d'un pont sur un fossé rempli d'eau. La ferme de Bignipont, entre Sainte-Menehould et Chaudefontaine, totalement bâtie en brique rouge, donne plus encore que la précédente, avec ses murs extérieurs aveugles et sa fière tourelle d'angle devenue un simple pigeonnier, l'impression d'une maison fortifiée.

Il est compréhensible que, dans ces zones forestières ou pré-forestières, l'homme ait cherché autrefois à réunir en un même lieu, et le bétail qui, en vertu des rigueurs hivernales, ne pouvait demeurer dehors pendant la mauvaise saison, et tout ce qu'il était possible d'y rassembler, non seulement par un souci d'organisation et de direction toujours valable aujourd'hui, mais encore, en certains cas, par une obligation de défense contre les dangers éventuels venus de l'extérieur. Citons en exemples les fermes primitives de La Grange-aux-Bois, des Grangettes et des Chalaites, celles-ci incluses dans un bastion détaché du châtelet de Sainte-Menehould, qui, placées sur le chemin des Islettes à proximité de la frontière d'Empire, furent au cours d'une histoire mouvementée maintes fois pillées et rançonnées. Il semble que ce fut aussi le sort, peu enviable, de La Renarde, de Martincourt et des Loges, de La Converserie, installées respectivement dans les autres défilés, à Vienne-le-Château, à Marcq et Grandpré, à Quatre-Champs enfin.

Origine et répartition. — La dispersion des fermes et leur isolement aux extrêmes limites des territoires communaux attestent encore d'une implantation faite, à partir du XII[e] siècle, au hasard des défrichements. Les noms qu'elles portent, ceux qu'elles ont donné aux lieux-dits, aux hameaux, parfois même aux villages dans lesquels elles sont maintenant noyées, nous renseignent assez exactement sur leur destination originelle.

Ici ce sont les NOUES, établies comme la Noue-Saint-Vanne des Islettes et la Noue-Naviaux de Vienne-la-Ville, sur les premières pentes ou sur le rebord des vallées et dont les terres ont été gagnées, par essartage sur la forêt, par assèchement sur les marécages et les aulnaies. Ailleurs, nous trouverons des CENSES, terme fréquemment rencontré dans le pays wallon et en Ardenne. Attachée à des fondations abbatiales comme celle de La Converserie, l'expression s'est propagée au travers de l'Argonne en même temps que le régime auquel elle était liée; mais elle ne subsiste dans la toponymie que sur le fief de Châtrices, avec les censes Brissier et Robert. Les plateaux gaizeux de La Croix-aux-Bois et de Florent ont connu ou connaissent encore des GRANGES et des BATIS, tels que les Hauts-Bâtis de Talma et La Placardelle de Vienne-le-Château. Les « Hocarderies » du Morthomme et de Moiremont, où les hocards fabriquaient des sabots, semblent indiquer que les activités à l'intérieur de l'enceinte ne se sont pas toujours limitées, au début du moins, aux uniques travaux des champs. A Quatre-Champs, il vient s'adjoindre ainsi au bâtiment d'habitation un ou plusieurs locaux pour des ateliers de réparation du matériel, de menuiserie, de tonnellerie et de vannerie. Lorsque ces petits métiers complémentaires ont émigré vers le village, les pièces qui leur étaient réservées, devenues vacantes, ont été, soit abandonnées, soit affectées à des destinations les plus diverses.

L'extrême multiplication de ces fermes n'était, certes, pas en rapport avec les faibles possibilités agricoles des sols gaizeux, d'où leur inégale durée. Hâtivement installés, les premiers occupants cherchent d'abord à se suffire à eux-mêmes. Les dépendances ne comprennent donc initialement que la grange et, au plus, une étable ou une bergerie de fortune. On ajoute au fur et à mesure des besoins, au gré voire à la fantaisie d'exploitants venus parfois de contrées fort différentes, les annexes devenues indispensables. Cette implantation ne témoigne guère d'une ordonnance rationnelle des constructions dispersées autour de la cour. Celle-ci n'est même pas toujours fermée. Certains domaines situés à l'écart des grandes routes, tels le prieuré de Beauchamp et Alliépont, ont leur grange et leur logis de part et d'autre d'un chemin de terre, l'arrière donnant immédiatement sur les pièces cultivées ou les prairies.

Nous touchons ici à une des principales différences qui existent entre

les vieilles fermes d'Argonne, de brique ou de bois, fortifiées ou non, aux plans les plus variés, et les maisons semblables de la Champagne comme de la Lorraine voisines.

L'espace venant à manquer dans l'ensemble primitif, il fut ensuite édifié aux carrefours les plus facilement accessibles du terroir des granges isolées pour remiser l'excédent, tantôt de fourrage, tantôt de grain que l'on battait sur place. Certaines censes en posséderont deux, trois ou quatre qui deviendront quelquefois à leur tour le noyau de nouvelles exploitations indépendantes. Devant l'évolution de l'agriculture, les fermes les plus pauvres ou trop proches les unes des autres ont disparu. Les granges se sont effondrées. Il n'en subsiste plus qu'un nom sur la carte, notamment au sud de l'abbaye de Landèves, dans les fonds du ruisseau de Beaurepaire, dit des Noues, et aux environs de Moiremont, sur les districts forestiers des Hauts-Bâtis ou sur les plateaux des Grangettes. Il en résulte, dans la répartition actuelle des habitations avec cour, de grosses variations de densité. Leur fréquence aux abords et au sein même des vallées principales est encore élevée :

— on en compte près de quarante, de divers modèles, éparpillées à raison de deux ou trois par commune sur les coteaux qui, de Vouziers à Givry, encadrent l'Aisne et son affluent l'Ante. Il n'y en a que quelques-unes dans la plaine d'inondation; mais elles deviennent nombreuses lorsqu'elles sont édifiées sur les meilleurs sols argilo-limoneux de Termes et de Chestres au nord, de La Neuville-au-Pont, de Sainte-Menehould, de Villers et de Daucourt au sud.

— Dans le secteur Grandpré-Varennes où les villages se succèdent assez régulièrement sur les deux rives de l'Aire, les grosses fermes isolées — Martincourt, Les Granges de Chéhéry et Le Mesnil, par exemple, — se sont établies de part et d'autre de la rivière, alternant ainsi avec les agglomérations. En revanche, de Varennes à Clermont et Waly, en face de Neuvilly et de Rarécourt, elles se sont réfugiées sur la rive gauche, au pied de la côte des gaizes couvertes de forêts. Rochamp, Maison Faillette et La Grange Le Comte, pour ne citer que les plus caractéristiques, sont, tantôt de solides constructions de pierre, ornées d'une vigne ou d'une glycine, tantôt des « bâtis » plus rustiques, en réalité d'anciennes maisons-bloc transformées par adjonction d'une étable séparée, et perdues, à l'orée même des futaies, au milieu de leurs vergers. Au total, plus de quinze de ces domaines subsistent à l'heure actuelle sur les pentes argileuses descendant vers l'Aire.

— Quoique présents à l'intérieur du massif des gaizes, ils s'y font beaucoup plus rares. Dans le val de Biesme, ils se concentrent autour des Islettes ou forment la structure des hameaux environnants : ainsi en est-il de Broda, des Noues, de La Maison-Dieu et de La Thibeaudette, autrefois ateliers de fondeurs ou de potiers, prieurés, léproseries même autant qu'exploitations agricoles. Dans la région de La Croix-aux-Bois, à Grandpré comme à Quatre-Champs, les lourdes masses blanches et grises de Talma et de Fumuy, de La Noue-Adam et de La Converserie, dont les corps de bâtiment, agrémentés de clochetons, sont faits de calcaire et de bois, dominent de quelques mètres les fonds, les unes, du ruisseau de Talma; les autres, de la Fournelle.

Enfin, sur les plateaux eux-mêmes, il ne reste que les petits groupes de La Grange-aux-Bois, de La Placardelle, de Beaurepaire et des Alleux. Leur maintien est lié aux terres limoneuses conquises sur la forêt par les premiers défricheurs.

Si toutes les fermes ont subi, parfois en dépit des apparences, une évolution récente : agrandissement plutôt que perfectionnement de l'étable,

introduction du courant-force et construction, au besoin, de garage pour les tracteurs et les machines, aux types traditionnels sont venues se juxtaposer des créations plus récentes, non seulement dans la zone rouge de guerre, mais encore en plusieurs points de l'Argonne et de ses bordures; telle, au début du XX[e] siècle, La Normande de Belleville; tel, dans le Bas-Pays des Argonnelles, le Vieux-Monthiers de Sommeille. Ici, pas de cour fermée, pas de clôture, sinon quelques treillages. On a vu large, sans se soucier de l'espace, pour distribuer aussi bien les granges à soubassement de brique rouge, les hangars métalliques, les annexes, que les étables et les écuries. A l'écart, desservis par des allées empierrées donnant sur une route centrale, le logis du propriétaire et les maisons d'ouvriers ayant chacune leur propre jardinet.

VIEUX HOTELS ET GENTILHOMMIERES

Lorsque nous parcourons les rues d'un quelconque village d'Argonne, qu'il soit construit en gaize et torchis ou en pierre de taille calcaire, notre regard est, de temps à autre, attiré par une demeure d'aspect moins fruste, isolée sur un tertre ou encastrée dans les maisons-bloc, et précédée, à l'encontre de ses voisines, d'un trottoir pavé et d'une grille en fer forgé.

Dans la plupart des cas, en dehors des édifices publics, mairies ou écoles, des églises et des prieurés maintenant désaffectés, elles ne constituent que l'exception. Signalons toutefois qu'à Florent et aux Vignettes, hameau de résidence qui finit le territoire de Sainte-Menehould aux portes mêmes des Islettes, elles sont, là plus nombreuses, ici en majorité. Il s'agit en général d'habitations appartenant, parfois depuis plusieurs générations, à des notables : gros propriétaires fonciers, exploitants forestiers, descendants de maîtres-potiers ou de maîtres-tonneliers.

Les murs des deux façades, sur le devant comme sur le derrière, et à la rigueur ceux des petits côtés, se composent de gros moellons de gaize jaune, grossièrement taillés, et qui alternent avec plusieurs rangs — trois ou quatre — de briques roses. Pour en assurer la solidité, on a appliqué parfois, à l'étage, entre les hautes fenêtres à volets blancs, des ferrures en forme de croisillons. Le toit plat, en tuiles rondes, ne diffère de celui des autres maisons que par le fronton d'ardoise, avec ou sans lucarnes, sur lequel il vient prendre appui. Le confort de l'intérieur n'est pas toujours en harmonie avec l'architecture extérieure : de longs couloirs et des escaliers monumentaux, certes; mais aussi de grandes pièces, froides et humides, où, dans la répartition des ouvertures, il ne fut pas tenu compte de l'exposition. Il arrive fréquemment que les cloisons, revêtues de plinthes et de lambris, que les plafonds, aux poutres apparentes, soient en bois de chêne. Lorsque les habitations sont jointives, dans les bourgs et dans les principales rues de Sainte-Menehould notamment, de simples parois de torchis séparent, seules, les combles mitoyens. D'où de grandes facilités de propagation si un incendie vient à se déclarer.

Dans la nuit du 7 au 8 août 1719, un sinistre détruisit presque entièrement Sainte-Menehould, le feu gagnant rapidement, « quoique la rivière « d'Aisne partageât la ville en deux et que la plupart des rues fussent fort « larges (1) », car les maisons étaient construites en bois, hormis cinq ou six aux façades de pierre et de brique. Entre 1720 et 1730, Philippe de la Force dota certains quartiers d'habitations à rangs de gaize et de briques alternées, en particulier sur le trajet de la route Paris-Metz. Le cachet artistique des ensembles classés de la place de l'Hôtel-de-Ville, de l'an-

(1) Procès-verbal de François Boileau, Lieutenant-Général du baillage.

cienne poste royale et de la place de la halle — aujourd'hui d'Austerlitz — est indéniable. Il confère à la petite cité du XVIII[e] siècle les caractères architecturaux d'une véritable ville.

Le style régional, propre à ces vieux hôtels, ajoute sa note à l'originalité des maisons d'Argonne. On le retrouve encore à Varennes, avec la Tour de l'Horloge, à Beaulieu, avec le pressoir de l'abbaye, et, comme nous l'avons dit, dans tous les villages. Il fut aussi, avant 1914, celui de Clermont et de Vienne-le-Château. Si l'incendie fortuit de 1719 a contribué, par un heureux retour des choses, à son extension, n'oublions pas qu'il existait déjà au XII[e] siècle, comme en témoignent les églises de cette époque.

Au cœur du pays forestier, en val de Biesme, des gentilhommières, qui furent autrefois la résidence des maîtres-verriers, profilent, au milieu des prairies ou des vergers, à la lisière des grands bois, leurs élégantes silhouettes. Si, dans leur plan, elles ne sont au demeurant que de grandes maisons-bloc semblables, toutes proportions gardées, à celles des bûcherons ou des artisans, le cadre dont elles s'entourent et les aménagements dont elles furent l'objet en font le pittoresque.

Autour de la propriété, un mur de gaize qui se prolonge parfois jusqu'aux bords de la rivière. En franchissant un des portails d'entrée aux grilles ouvragées, apparaît, au centre d'une vaste cour ou d'une pelouse ornées de chênes séculaires, une demeure rustique, avec ses murs en crépi jaune et gris, ses larges auvents en festons, vers lesquels s'élancent ici une vigne, là un tapis de lierre.

De curieux clochetons d'ardoises imbriquées, formant marquise, protègent les portes et leurs marches d'accès en grès rose. Tantôt bruns, tantôt verts, les volets et les encadrements des nombreuses fenêtres colorent cet ensemble de leur teintes vives.

A l'intérieur : un vestibule, que décorent, selon les cas, des poteries, des têtes de cerfs et de sangliers, une panoplie de chasse, voire un blason.

Quatre à cinq grandes pièces, disposant chacune d'un feu à l'âtre. Dans la salle à manger, des boiseries lambrissées, des assiettes à fleurs des Islettes ou de Sarreguemines.

Au-dessus du rez-de-chaussée, quelques chambres, basses de plafond et de dimensions plus petites. La lumière du jour y pénètre difficilement, car les ouvertures, toujours étroites, sont situées sous les avancées du toit.

Telles se présentent les dernières des gentilhommières, qui furent pendant quatre siècles, à l'écart ou à l'ombre des verreries, l'orgueil de Courupt et des Senades, du Four de Paris et de La Harazée.

A la veille du conflit de 1914, les habitations de l'Argonne, dont les trois types fondamentaux attestent de la personnalité et de la variété, n'ont en somme que peu évolué, aussi bien dans les villages que dans les bourgs. Ici, pas d'installations, de constructions d'aspect industriel, sinon de rares cheminées en brique rouge qui indiquent, au sein d'un paysage rural, une usine, une forge ou une sucrerie, soit abandonnées, soit en voie de l'être. L'introduction de la maison moderne est, en dehors de quelques unités disséminées dans chaque commune ou groupées à la périphérie de Sainte-Menehould et de Vouziers, un fait purement accidentel; car elle résulte des destructions considérables causées par deux guerres consécutives.

RUINES ET RECONSTRUCTION

En 1918, dans la « zone rouge » des combats, la situation est désastreuse, ne serait-ce que par le nombre, fort élevé, des bâtiments complètement rasés. Pour mesurer l'importance des dégâts, il suffit de se rappeler

qu'un gros hameau, le Four de Paris, et plusieurs fermes ont été définitivement rayés de la carte, que, dans les cantons de Ville-sur-Tourbe et de Varennes, plus de vingt villages, sur un total de près de trente, sont provisoirement anéantis ou sinistrés à 60 et 75 %. Parmi ceux-ci, mentionnons, outre les deux chefs-lieux, Cernay-en-Dormois, Binarville, Servon, Saint-Thomas et Vauquois. Le sommet de la colline, sur laquelle ce dernier était perché, est devenu un entonnoir !

Il s'agit là de cas extrêmes, limités à une bande de terrain profonde de 5 à 8 km et située de part et d'autre de la ligne de feu, mais qui furent aussi ceux de Clermont, incendié en 1914, et de Montfaucon où, dans les ruines de l'église abbatiale, se dissimulaient plusieurs observatoires bétonnés.

En outre, dans l'arrondissement de Vouziers, en apparence moins touché, plusieurs localités, entre autres Grandpré et Saint-Juvin, ont été partiellement endommagées au cours de la retraite des armées allemandes.

Par l'emploi de la brique rouge, de la tuile plate mécanique, du ciment armé et, pour les soubassements, de la pierre de taille en calcaire de Lérouville ou de Varennes, la reconstruction — 1920-1930 — va importer de nouveaux types de maisons.

Aucune directive n'ayant été donnée, les plans varient, à l'intérieur de la même agglomération, selon les architectes, selon les intéressés, selon aussi leurs moyens financiers : ressources personnelles et dommages de guerre. A Saint-Thomas ou à Vienne-le-Château par exemple, la ferme à cour enclose dans des murs de trois mètres de hauteur, où la grange à toiture métallique et le logis se font vis-à-vis, côtoie une exploitation toute en longueur, dont les écuries et les étables s'ouvrent directement sur la rue. Ici, une propriété en meulière de Brie, aux larges fenêtres et à la couverture d'ardoise; là, une habitation à bon marché, plus modeste, à peine achevée. Par place, des baraquements en bois, édifiés à la hâte, au lendemain de l'armistice. Une ou deux pièces supplémentaires sont venues par la suite s'y ajouter. Une murette de gaize les dérobe à la vue, un jardinet les entoure. Ce qui était provisoire est devenu définitif.

Il est à regretter toutefois que, dans ces villages neufs, avec lesquels s'impose une technique moderne joignant le plus souvent le confort à l'utile, les maisons d'Argonne aient perdu de leur caractère. Les contrastes qui, par opposition, non seulement de teintes, mais encore de formes, éclatent entre les deux communes voisines de Vienne-la-Ville et de Florent, l'une rebâtie, l'autre demeurée intacte à moins de cinq kilomètres de Bolante ou de La Gruerie, sont d'autant plus marqués que la seconde a conservé presque intégralement sa physionomie, son cachet des siècles passés.

En 1939, l'œuvre de la resconstruction est presque terminée; à La Harazée comme à Vauquois, les traces de la guerre ont été effacées. Le second conflit mondial viendra frapper dans leurs œuvres vives des localités qui avaient été épargnées en 1914-1918 : Les Islettes, Villers-en-Argonne et Sainte-Menehould au sud, Quatre-Champs au nord, et, sur les confins ardennais de la région, le groupe du Mont-Dieu, des Grandes-Armoises et de Stonne.

Si nous faisons exception de ces transformations radicales, si nous déduisons encore les constructions industrielles, en nombre très réduit, les minuscules cités ouvrières de Noyers-le-Val et des Islettes, liées à une scierie et à une fromagerie plus importantes que les autres, nous pouvons dire que les habitations d'Argonne se sont peu renouvelées, que leur évolution a été encore moins rapide que celle des genres de vie.

A — Bellefontaine : ancienne maison de souffleur de verre

B — Passavant : Rue des Mobiles, passage latéral et perspective de l'auvent

PLANCHE IX

C — Ferme rustique, au pied du Signal de Waly

D — Gentilhommière, en val de Biesme, à Courupt

Entre 1850 et 1947, très peu de fondations nouvelles ailleurs que dans les villes. Bien au contraire, des foyers se sont éteints. Après le départ ou l'extinction d'une famille, la demeure paternelle tombe en ruines. En traversant Futeau ou ses hameaux de Courupt et de Bellefontaine, si vivants au début du XX[e] siècle, on est surpris par l'état lamentable des maisons qui, délabrées ou même écroulées, se succèdent au long de la rue principale.

II

LES VILLAGES DES COTEAUX ET DES BOIS

LES BOURGS — MARCHES

Blottis dans un cadre de vergers, de prairies et de bois, ainsi se présentent, d'une extrémité de l'Argonne à l'autre, Passavant — au pied des côtes —, Beaulieu — perché sur le rebord des plateaux —, Châtel-Chéhéry — à cheval sur l'Aire — et Longwé — caché au fond d'une gorge —, petits villages de 100 à 300 habitants en moyenne, déserts en hiver, calmes pendant les trois autres saisons où la rue ne s'anime que pour la sortie et la rentrée du troupeau, et, une fois l'an, pour la fête patronale.

Installées de préférence sur les coteaux des vallages plutôt que sur les tables gaizeuses elles-mêmes, évitant autant que possible la plaine d'inondation des grandes rivières, les communes comprennent d'abord un fort noyau, tantôt en forme d'étoile, ramassé autour de l'église, de la mairie et de l'école, tantôt étiré tout en longueur au bord d'une route. Cependant que les hameaux dispersés aux quatre coins du territoire, images d'une économie rurale : celle des essartages, celle des parcelles multipliées jusqu'à la lisière des taillis, celle des éparpillements, se regroupent progressivement, ne laissant dans la campagne que de grosses fermes isolées.

L'origine de ces villages remonte, dans la plupart des cas, au moyen âge. Mais on retrouverait, par delà les fondations des XIII[e] et XI[e] siècles, les traces d'établissements plus anciens, non seulement gallo-romains, mais encore néolithiques.

En Argonne, l'évolution récente de l'habitat est fonction du remembrement et de la concentration de l'agriculture sur les meilleurs sols, certes; mais aussi de la crise forestière, artisanale et industrielle, aggravée par les guerres. Les bourgs-marchés, Varennes par exemple, où le commerce des draps fit, au XVIII[e] siècle, la prospérité d'une bourgeoisie agissante, ne sont plus aujourd'hui que de gros villages endormis, à peine plus importants que les autres et situés à l'écart des artères maîtresses de la circulation moderne.

Les villes : Vouziers, en bordure des cantons agricoles de Monthois et d'Attigny, Sainte-Menehould, carrefour de routes et fief souvent disputé

au cours de l'histoire, centres régionaux animés par des relais de poste et des échanges fructueux, firent autrefois figure de petites capitales que leur situation et leur rôle avaient rendues florissantes. Marquée profondément par la passage des armées, la seconde surtout garde encore le souvenir de ses activités perdues, de sa halle et de ses greniers à blé, de ses fonderies éteintes, de ses ateliers de tisserands et de drapiers.

EVOLUTION ET REGROUPEMENT D'UN ILOT D'HABITAT DISPERSE

QUELQUES TYPES ACTUELS DE VILLAGES. — Depuis la colonisation monastique et seigneuriale, les communes d'Argonne ont suivi des fortunes très diverses. Un simple regard jeté en arrière, ne serait-ce que d'une centaines d'années, suffit à nous convaincre de l'existence, parfois en dépit des apparences, de différences essentielles entre le présent et le passé : ici, c'est l'asphyxie d'une bourgade dépossédée de la forêt qui était sa raison d'être; là, c'est la transformation de deux autres; la première par dissociation du terroir primitif et développement de l'élevage; la seconde, par utilisation, au mieux, des ressources du sous-sol — poteries, forges, moulins à nodules de phosphate de chaux —; là enfin, c'est, en val de Biesme, la création, l'essor remarquable, le déclin et le renouvellement tardif d'une industrie locale.

Beaulieu (85 - 550) (1). — A la pointe méridionale des tables gaizeuses de Clermont, entre deux ravins encaissés, s'avance un étroit éperon, large au plus de 100 m. Le site est pittoresque : de la terrasse de l'abbaye, les moines pouvaient surveiller, au delà des buttes de l'Epinaie et de la Sainte-Maxe, toute la plaine de Triaucourt, située à 80 m en contrebas. Les moyens d'accès, précaires, se réduisent à deux mauvais chemins. Pour atteindre la route ou la gare les plus proches, il faut faire respectivement six et quinze kilomètres à travers bois. Le plan du village est des plus simples : une rue unique, mal empierrée; de chaque côté, une quinzaine de maisons basses, attenantes, presque toutes anciennes. Du monastère, détruit lors de la Révolution, ne subsistent que le pressoir et un passage couvert donnant sur des masures.

Pour vivre, les habitants, une centaine à peine, parmi lesquels une majorité de vieillards, travaillent dans les coupes et entretiennent, l'un une vigne, l'autre deux ou trois arbres fruitiers et un jardin en escalier, agrippé aux pentes rocailleuses. Les parcelles cultivées sont minuscules, la forêt, vers laquelle se dirigeaient chaque jour, encore à la fin du siècle dernier, près de cent vingt bûcherons et ambulants, occupant à elle seule les neuf dixièmes du territoire communal. Nous n'ignorons pas d'ailleurs dans quelles circonstances, diminution des besoins en main-d'œuvre forestière principalement, s'est effectuée la dépopulation rapide de Beaulieu, devenu aujourd'hui un gros hameau aux trois quarts mort. Rodingue avait pourtant choisi cet éperon retiré pour poser, en 642, la première pierre de l'abbaye de Vasloge, restaurée et agrandie en l'an 1000, pour fonder une communauté ecclésiastique, sous l'impulsion de laquelle devaient par la suite prendre naissance, dans le pays de Triaucourt, sept prieurés et quinze communes. Mais, depuis longtemps, celles-ci se sont libérées de toute obédience. Des derniers écarts, il ne reste plus que la ferme des Mazuries et l'ermitage de Saint-Rouin, eux-mêmes en voie de disparaître de la carte.

Passavant-en-Argonne (350 - 1070). — Non loin de Beaulieu, au pied de la Côte Collet et du Rotomont, sur lequel les Comtes de Champagne avaient,

---

(1) Pour Beaulieu et les autres communes citées en exemple, le premier chiffre représente la population en 1946; le second se rapporte à l'année 1836.

en 1239, construit un château, Passavant s'est taillé un patrimoine fort différent. Ici, pas de bois ou presque, mais des champs cultivés, des prairies et des parcs, de nombreuses têtes de bétail. Les mirabelliers se sont multipliés, tant sur les pâtures que sur les parcelles allongées qui, traversant les fonds argileux du ruisseau du Chauffour, montent vers la corniche des gaizes. Dans sa forme comme dans ses habitations, dans sa structure agraire comme dans ses activités, Passavant est peut-être, parmi les villages d'Argonne, celui dont les caractères se rapprochent le plus de ceux des agglomérations de la Lorraine voisine.

Une seule rue encore, qui se confond avec la route de Sainte-Menehould à Triaucourt. La suite des maisons, accolées les unes aux autres et précédées d'une large parge, n'est interrompue que par des ruelles, au débouché des chemins qui se perdent dans la campagne. L'emplacement semble, à première vue, avoir été choisi, imposé même, pour répondre, sous la protection de la tour du guet, à une conception ordonnée de l'exploitation agricole :

« Les abords sont aisés, sans haies d'arbres, sans chicane, en terrain « découvert. Le village s'ouvre de toutes parts vers les champs et, de loin, « le clocher le signale. »

Cette disposition est bien celle qui ressort lorsque nous regardons le plan de la petite individualité que constitue Passavant. Mais, à proximité de l'Aisne, nous trouvons le domaine isolé de Mondésir. Bien plus, les localités du Chemin et d'Eclaires, celle-ci avec ses dépendances de Grigny et de Gumont, ne furent érigées en communes que vers 1850. Auparavant, elles faisaient partie intégrante du terroir de Passavant, qui se divisait ainsi en six noyaux, distants les uns des autres de moins de trois kilomètres. Il s'avère donc que l'organisation du village, privé à l'heure actuelle de quatre de ses éléments constitutifs, a été autrefois plus complexe qu'on ne pourrait le penser. Nous ajouterons, pour mieux illustrer ce fait, que le prieuré d'Eclaires et la chapelle du Chemin appartenaient, à l'origine, à l'abbaye de Beaulieu, et que leur érection a procédé du hasard des défrichements dans les zones marécageuses d'un affluent de l'Aisne : le Hardillon.

La dislocation récente, puis la fermeture des ateliers de potiers et de tuiliers expliquent amplement les deux chutes brutales de la population, vers 1850 d'abord, vers 1900 ensuite.

Les Islettes (1296 - 882). — Le croisement des routes du Val de Biesme et de Paris à Metz — au point où elle s'engage dans le couloir de Clermont — a favorisé le développement de cette bourgade, dont l'essor provient beaucoup plus de ses activités artisanales et industrielles de son commerce des bois aussi, que de la mise en valeur de ses terres.

Neuf hameaux, sans compter deux préventorium se répartissent, en étoile, sur le pourtour du bassin, aux limites du territoire qui correspondent assez exactement à celles de la forêt. Certes, deux d'entre eux, la Maison-Dieu et Les Vignettes, résidence de maîtres-verriers, sont installés sur la rive gauche de la Biesme et dépendent « de jure » de Sainte-Menehould; mais une heure et demie de trajet, à pied, les sépare de cette ville, alors qu'un pont les réunit aux dernières maisons des Islettes.

Les autres s'étaient, petit à petit, amalgamés, tantôt autour d'une ferme — tels La Noue, Saint-Vanne et le Bois-Bâchin — ou d'un moulin — tel Broda —, tantôt autour d'une usine — tels Les Petites Islettes, Les Senades et la Verrerie. Bien desservi par la voie ferrée, le village lui-même, à cheval sur le carrefour, a gagné en extension de part et d'autre de la route principale. Au cours du XIX[e] siècle, abandonnant leur « îles » et leur profession, les fondeurs de bénitiers, les tourneurs sur bois, les débardeurs et les « perleuses » sont venus s'y établir pour travailler, soit aux scieries, soit à la verrerie. A la suite de ce regroupement, les hameaux, à l'exception de l'un

d'entre eux où les familles d'ouvriers sont encore en majorité, n'ont plus, comme ressources, que l'élevage, les arbres fruitiers et quelques emblavures préservées lors d'un remembrement rendu nécessaire par l'émiettement des propriétés.

Les Islettes ont, de tout temps, vécu de leurs usines et cette orientation met l'accent sur les variations très sensibles du nombre des habitants : un exode correspond à un licenciement de personnel; un retour au pays, à la mise en chantier, à l'ouverture et la croissance d'une nouvelle entreprise.

Châtel-Chéhéry (420 - 730). — Dans un site plus remarquable encore, Châtel-Chéhéry nous offre l'exemple unique d'un noyau réunissant, à divers degrés, toutes les nuances de l'habitat visibles en Argonne, d'une dispersion qui résulte à la fois de la présence conjointe d'un monastère et d'un château, avec tous les aléas que comporte ce voisinage, de la dispersion de trois grosses exploitations agricoles et, enfin, de la succession, au cours d'une histoire riche en épisodes, de plusieurs petites industries de natures fort différentes.

Ici se retrouvent, dans leur essence, les caractères communs à Beaulieu, à Passavant et aux Islettes. Le paysage rural est harmonieusement divisé :

— *un tiers en forêt*, dont les couverts descendent à l'est jusqu'au pied de la côte des gaizes et s'enfoncent à l'ouest, sur une profondeur de trois kilomètres, en direction de Binarville et de Lançon;

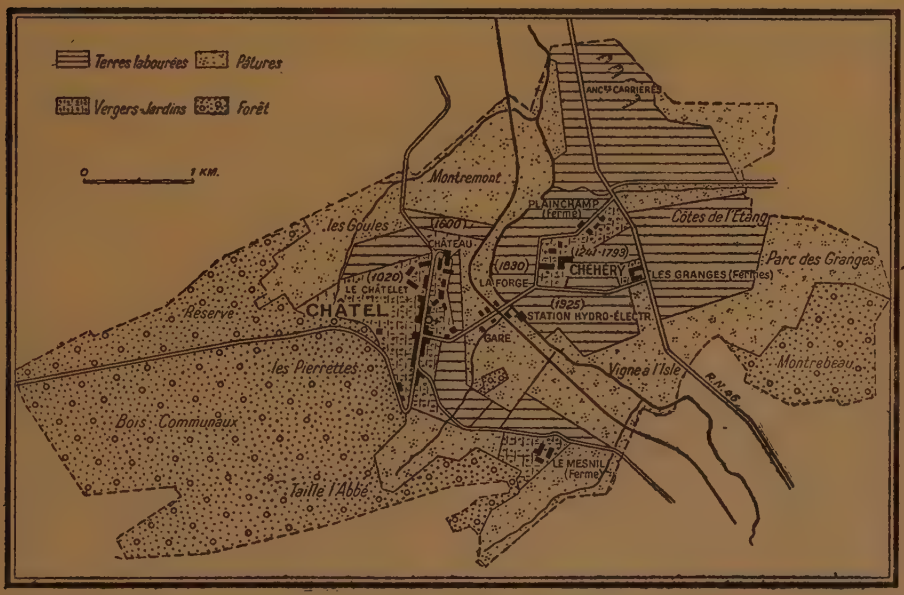

Fig. 32. — Dispersion de l'habitat, à Châtel-Chéhéry. Les dates indiquées en parenthèses jalonnent les étapes de l'histoire du village et de ses fondations.

— *un tiers en cultures*, celles-ci occupant deux bandes de terrain. Large de 200 à 300 m, la première se situe, à flanc de coteau, en bordure du chemin de Marcq à Apremont, sur les pentes argileuses doucement inclinées vers l'Aire. La seconde étale, à partir de la route nationale de Grandpré à Varennes et à surfaces égales à celles des prairies, les parcelles morcelées des fermes des Granges et de Pleinchamp;

— *un tiers en pâtures*, principalement dans la plaine alluviale de la rivière, où elles ont remplacé des terres labourées.

Faut-il attribuer à l'époque gallo-romaine la fondation, en cet emplacement privilégié, des premiers établissements humains? Rien n'est moins certain, bien qu'un *Castrum Juliæ* ait été signalé ici par plusieurs historiens (1). Quoi qu'il en soit, un château-fort a présidé, depuis une date indéterminée et jusqu'aux débuts du second millénaire, aux destinées de Châtel dont les comtes de Dormois avaient fait un de leurs fiefs préférés. Succédant au prieuré construit en 1147 par des religieux venus de La Chalade, l'abbaye cistercienne de Chéhéry, érigée vers 1240 sur la rive opposée de l'Aire, en face du Châtelet, viendra bientôt substituer, non sans heurts, son influence à celle des seigneurs. Sous le double regard des pouvoirs séculier et régulier, des écarts se sont, à diverses reprises, constitués. Les fermes et l'abbatiale, maintenant désaffectée, existent toujours; mais, de la forge comme de la fabrique de poteries du XVII[e] siècle, que reste-t-il? sinon des lieux-dits à peine indiqués dans la topographie. Si nous regardons plus près encore, des carrières ou des sablières ont été exploitées puis, pour la plupart, abandonnées. Les moulins à nodules de phosphate de chaux n'auront eu, eux aussi, qu'une durée éphémère. Enfin, au moment précis où se ralentit le trafic de la gare, dernier venu des hameaux, une station hydro-électrique vient introduire, en 1925, et sous une forme nouvelle, un élément de plus dans l'éparpillement de Chéhéry. Par contraste, Châtel qui aligne en amphithéâtre ses vieilles maisons, au contact de la futaie et d'une route d'intérêt secondaire, n'a conservé comme sources essentielles de revenus que le bois, le verger et le troupeau.

REPARTITION, PARTICULARITES ET IMPLANTATIONS DES VILLAGES. — *Colonisation des coteaux et des vallées.* — Dans l'Argonne des gaizes, il n'y a qu'un nombre très restreint de villages de plateaux. Les difficultés du ravitaillement en eau, que l'on est dans l'obligation d'aller chercher à des sources parfois assez éloignées, de mettre en réserve dans des citernes ou de puiser à de grandes profondeurs, expliquent déjà cette rareté, que justifie également la valeur inégale des sols.

C'est pourquoi les communes forestières du type de Beaulieu, vivant de leur artisanat et du bois, ne sont que des cas exceptionnels. Florent, qui était pourtant la seule agglomération entre Sainte-Menehould et Clermont lorsqu'elle bénéficia d'une des premières chartes d'affranchissement, ceci en 1226, nous offre l'exemple d'un repli sur elle-même, d'un regroupement autour de son château surveillant la frontière de Biesme, après un essai infructueux d'essarter les districts de Rohais et des Hauts-Bâtis.

A l'inverse, si l'expérience agricole a donné des résultats positifs sinon satisfaisants, d'autres communes : Les Alleux, La Croix-aux-Bois, Binarville ou Saint-Thomas notamment, à l'origines desquelles se retrouve en général un prieuré, ont orienté leurs activités, partie vers les cultures sur les terres limoneuses, partie vers la coupe, le débardage et leurs à-côtés. Le plan, la répartition des annexes et des biens sur le parcellaire, le compartimentage des haies mitoyennes même traduisent encore, en dépit des modifications apportées depuis lors, les improvisations de la période des défrichements.

— Au fur et à mesure que l'on tend à se rapprocher de l'Aisne, la fréquence des villages, des hameaux et des fermes va en s'accroissant. Elle coïncide avec une zone de peuplement qui s'étend vers l'ouest aux collines de la rive gauche, vers le sud en direction de la vallée de l'Ante et de la clairière de Triaucourt conquise sur les masses forestières de Belval. Si une distance assez régulière — 4 à 5 km environ — sépare les localités les

(1) Buirette : *Histoire de Sainte-Menehould*, livre I, p. 50 et sq.

unes des autres, la dispersion de l'habitat, phénomène constant jusqu'au XVIII[e] siècle, exprimée aujourd'hui encore, même sur une carte au 1/200.000[e], par la distribution des écarts à l'intérieur des territoires communaux, distingue formellement les vallages de l'Argonne de la Champagne ou de la Lorraine :

« aux petites individualités observant entre elles un certain intervalle ».

Avec le haut Moyen-Age, nous trouvons les origines de cet ordre actuel. Les concessions de terres, les donations effectuées, tant par des seigneurs que par des abbés sont inscrites dans les chartes des XI[e] et XII[e] siècles. Chaque implantation est un cas d'espèce. Il serait oiseux de les citer toutes. Suivons seulement, à partir de 1050, l'histoire des établissements aux environs de Sainte-Menehould.

Nous en avons déjà entrevu la complexité à propos de la réduction des surfaces boisées, de l'assainissement des marécages et de l'extension de l'agriculture sur les coteaux de l'Aisne où les sols semblaient plus productifs que ceux des plateaux. Il est curieux de constater l'extrême diversité des influences qui ont joué dans cette contrée. En 1126, les chanoines de Saint-Remy de Reims, trop lointains pour assurer convenablement la gestion des biens — souvent mal définis — qu'ils possédaient en Argonne, autorisent la création d'une communauté à Braux-Saint-Remy. Très vite libérée de leur obédience, cette dernière gagne sur des forêts appartenant à Beaulieu et à Monthiers les parcelles des censes de Verneau, de Failly et de La Hotte. Elle entreprend bientôt des défrichements sur la rive droite de l'Ante, à Villers-en-Argonne qui, passé aux mains de Châtrices, deviendra par la suite un gros village. Un peu plus au nord, l'ordre de Saint-Vanne de Verdun, contournant le fief de Sainte-Menehould, fonde semblablement le prieuré de Chaudefontaine (1132), dont on peu voir encore, sur une croupe dominant la commune, une remarquable cour. Les cisterciens de La Chalade, dans leur poussée vers l'ouest, en installent un autre à Orbéval, pendant que la châtellenaie d'Elise, isolée au centre de ces empiètements, réussit à obtenir son autonomie du comte de Dampierre-le-Château (1135). Sous l'impulsion de ses abbés, qui prirent en tutelle la paroisse de Sainte-Menehould même, Moiremont, déjà plus ancienne (1074), disperse un peu partout des noues et des granges, à Bignipont, au Sougniat, à La Neuville-au-Pont et à La Placardelle. Elle exige enfin de Chaudefontaine un acte de soumission. Dans de telles conditions, il est compréhensible que des litiges éclatent. Les querelles qui opposent Moiremont à neuf communes voisines au sujet de La Placardelle et des futaies de Rohais s'envenimant, un interminable procès s'engage, où l'on fait appel non seulement au seigneur de Vienne-le-Château, à l'évêque de Verdun puis au comte de Champagne, mais encore au gouvernement de la France. Un arrêt royal, en date de 1818, viendra mettre un terme à cette contestation, unique dans les annales de l'Argonne puisque sa durée fut de cinq cents ans environ.

Certains noyaux plus actifs ou mieux favorisés, ayant obtenu leur charte, formeront petit à petit l'ossature des communes. En revanche, la disparition de certaines fermes, voire de petits villages à peine constitués, viendra décongestionner un habitat caractérisé par l'extrême multiplicité des hameaux. Au début du XV[e] siècle, par exemple, près du confluent de la Biesme, la bourgade d'Haulzy s'effacera de la carte sans laisser de traces : « le bois y a repris possession de son domaine. Au milieu du XIX[e] siècle, « on a entrepris le défrichement des terres qui longent la vallée de l'Aisne « pour créer la ferme de Sébastopol, pauvre ferme d'ailleurs, que l'on ferait « mieux de restituer à la forêt. » (1)

(1) G. Goury : *Les Etapes de l'humanité : L'Enceinte d'Haulzy*, introduction.

Si, dans la plupart des cas, un regroupement partiel a été réalisé, Châtrices présente encore, depuis la destruction de l'abbaye, quelques maisons de pauvre apparence groupées autour de la mairie, et sept écarts dispersés aux quatre vents d'un territoire aux formes contournées. Peut-on ici, même à présent, parler de communauté, alors que les habitants se tournent, les uns vers Daucourt, les autres vers Villers où se trouvent l'école, l'église et le cimetière. Que dire alors, dans un même ordre d'idées, de la limite administrative qui sépare Les Vignettes du bourg des Islettes !

— L'histoire du val de Biesme, tout aussi typique que celle des coteaux de l'Aisne, est un peu différente en ce sens qu'ici interviennent des influences d'ordre artisanal et industriel. Le développement des ateliers de potiers ou de fondeurs, celui des fours au verre principalement, avaient, depuis le XIV siècle, transformé la vallée, surtout en amont des Islettes, en une suite de villages très rapprochés qu'une file presque ininterrompue d'habitations permettait mal de distinguer les uns des autres. Le parcellaire de Futeau indique, qu'en 1835, Bellefontaine et Courupt se rejoignaient. Un siècle plus tard, Bellefontaine commence à tomber en ruines, tandis qu'une auberge, une gentilhommière et une maison forestière subsistent seules de la seconde annexe. Un sort peu envible semble réservé à Futeau, privé de son usine et réduit, sur un territoire exigu remembré en faveur de la prairie, aux travaux de la coupe. Insensiblement, Le Claon et Le Neufour, à l'image de Futeau, redeviennent ce qu'ils étaient avant leur récente érection au rang de communes (1730), avant la concentration de l'industrie du verre dans l'orbite des Islettes.

— Si nous suivons à travers les écrits du XVII[e] siècle (2) l'évolution de l'habitat dans une autre vallée, celle de La Fournelle, il s'avère que le regroupement au sein des villages, à Quatre-Champs, Toges et Balay, presque achevé maintenant, s'est opéré beaucoup plus tôt. Mais ici, la structure agraire a conditionné cette concentration.

— Il nous reste à examiner en dernier ressort le cas du val de l'Aire où, en aval de Varennes, les localités se suivent à des intervalles plus réguliers encore que ceux du bassin de l'ouest de l'Argonne. Au pied des côtes gaizeuses, une agglomération ancienne. En face, sur la rive droite, favorisée par des communications plus faciles, notamment la route de Marle à Verdun, une autre bourgade. La juxtaposition de Senuc-Termes, de Grandpré-Chevières, de Marcq-Saint-Juvin, de Cornay-Fléville et de Baulny-Apremont semble correspondre à un ordre judicieusement établi. Généralement, en face d'un château s'était construite une abbaye, une fondation monastique, ou vice-versa. Cependant, à l'exemple de Châtel-Chéhéry dont nous connaissons le passé, nous avons vu éclore, tout le long de l'Aire, des îlots de dispersion. Toutefois, par un phénomène naturel bien compréhensible, ils n'ont que rarement dépassé le bas des versants boisés de la gaize et le rebord des plateaux calcaires peu fertiles.

Les initiatives individuelles, tant des défricheurs que des artisans et des maîtres-verriers, élargissant aussi bien au XI[e] qu'au XIV[e] siècles le cadre des communautés, ont amené les hameaux, les fermes, à se rejoindre aux confins de territoires souvent disputés. Il en fut ainsi de Passavant, prenant Eclaires et Le Chemin à Beaulieu et les perdant à son tour quelques centaines d'années après. Les partages intercommunaux ne se sont stabilisés que très récemment, laissant subisister de nombreuses anomalies, visibles sur les plans cadastraux.

Localisation. — Par le caractère de ses habitations et l'agencement de ses villages, l'Argonne diffère de ses confins occidentaux et orientaux où réapparait, avec toute son expression, l'habitat groupé.

---

(2) Archives du département des Ardennes, des abbayes du Mont-Dieu et de Landèves.

A — Sainte-Menehould, vue aérienne. A l'arrière plan, au centre, le défilé des Islettes

Photo Greff, Pilote-opérateur R. Henrard

B — Bellefontaine, hameau en forêt, près des sources de la Biesme

C — Varennes : la « ville haute » et la tour de l'Horloge restaurée

— A l'ouest des talus de Bourcq, Valmy et Saint-Mard, les localités se situent, tantôt au long des vallées des affluents de l'Aisne, de la Suippe ou de la Vesle, tantôt en leurs « sommes ». Nous n'y voyons plus d'écarts, sinon quelques relais d'étapes sur les routes principales — Relais de Somme-Vesle, de la Côte de la Lune, de Mazagran — et, exceptionnellement, au milieu des campagnes découvertes, de grosses fermes, pour la plupart assez récentes. A l'encontre de ce qui se passe en Argonne, tout ici concourt à la concentration : axées sur un chemin ou sur un carrefour, les communes sont moins aérées : ramassées et repliées sur elles-mêmes, elles regardent vers l'intérieur de l'agglomération, vers le noyau central, plutôt que vers les terres. La recherche des points d'eau a été un facteur non négligeable dans le choix de l'emplacement. Les distances entre les individualités rurales, nettement distinctes les unes des autres, s'espacent et atteignent, autour de Suippes, de 6 à 10 km.

— A l'est de l'Aire, les contrastes sont moins évidents. La structure d'un village des plateaux du Barrois ressemble très souvent à celle de Laheycourt, de Passavant, et même de Châtel-Chéhéry. Nous avons néanmoins attiré l'attention sur quelques divergences de détail : matériaux employés, contiguïté des maisons, forme des toits, utilisation des parges. Ajoutons que les hameaux et les fermes du type d'abbaye, si fréquentes en Lorraine, font presque totalement défaut sur les hauteurs de Montfaucon-Lavoye, presque désertes et délaissées par l'homme qui s'est réfugié dans les fonds de la Buanthe, de l'Agron, du Wadelaincourt et de la Cousances. Seuls étaient occupés avant 1920, les promontoires de Vauquois et de Montfaucon.

L'Argonne forestière, ses vallées intérieures et le pourtour des grands bois, formait depuis le haut Moyen-Age une enclave d'habitat dispersé. Celle-ci procédait à la fois des gains sur la futaie et les marécages, les essartages, des petites industries isolées et d'une économie agraire ayant conduit à l'émiettement de la propriété à une époque où les cultures étaient une des préoccupations essentielles de la population. En dépit du regroupement amorcé dès la fin du XVIII siècle, l'habitat argonnais fait toujours figure d'îlot entre ceux de la Champagne crayeuse et de la Lorraine. Par son particularisme, il s'apparente à la Champagne humide, au Der et au Perthois qu'annonce, vers le sud, le Bas-Pays de Givry.

PREDISPOSITION. — L'ordre actuel découle, dans ses grandes lignes, d'une organisation datant du Moyen-Age. Des traces d'une implantation de l'homme, beaucoup plus ancienne encore, sont cependant parvenues jusqu' à nous (1).

Châteaux et abbayes antérieurs au XI^e siècle. — Au lendemain de l'invasion des Vandales (406), une des plus redoutables, certains sites d'Argonne étaient déjà fortement tenus par les seigneurs des comtés de Dormois, de Castrice et d'Astenaï, tant contorversés dans leurs zones d'influence respectives et même dans leur existence. De petites bourgades protégées par des châteaux-forts, maintes fois détruits et reconstruits, s'élevaient à Château-sur-Aisne (Sainte-Menehould), Vienne-le-Château, Autry, Chastaï (Chatel), Grandpré et Châtillon-sur-Bar, par exemple. A l'issue d'une période fort troublée qui s'étendra sur plusieus centaines d'années, elles se transformeront, ici en villages, là en gros bourgs.

Entre ces fiefs, la forêt profonde dans laquelle se sont, très tôt, retirés

(1) *Géographie universelle*, tome VI : « La France », deuxième partie, p. 196 et sq.

les ermites : les oratoires de Senuc (416), Saint-Rouin (642) et Moiremont (680) ouvrent la voie aux abbayes de Moiremont (VIII[e] siècle), Beaulieu (1.000) et Chéhéry (1.000), à la seconde civilisation monastique. Seul, Saint-Rouin a gardé son caractère primitif, celui d'un simple ermitage aux sources de la Biesme.

Les Gallo-Romains. — Cet habitat sporadique des VIII[e] et V[e] siècles vient renouveler et transposer celui des III[e] et II[e] siècles de notre ère, celui des « castra » et des ateliers de potiers ou de céramistes qui s'échelonnaient aux abords des voies romaines ou s'en éloignaient à la faveur d'un diverticule. Parmi les ruines exhumées, retenons d'abord Castra (Chestres) qui fut probablement, sur la route de Reims à Trèves, le plus grand camp d'Argonne, la poterie du Pont des Rèmes (Le Claon) et la verrerie des Houïs (Sainte-Menehould), deux des centres les plus actifs. Citons aussi, du nord au sud : Voncus (Voncq), Castrum Juliae (Châtel ou peut-être Grandpré), Axuenna (Vienne-la-Ville) et Castricia (Châtrices ?).

La Préhistoire. — Les nombreuses fouilles effectuées depuis 1900 par MM. Loppinet, Chenet, Goury et Mauget ont révélé l'existence de toute une série, non seulement de tumulus à incinération, mais encore de véritables nécropoles avec enceintes à vallum. L'homme, dans une période de transition entre Hallstatt et la Tène I, avait édifié des refuges sur les rives de l'Aisne et de l'Aire, ainsi qu'en forêt de Hesse. Des industries auxquelles il se livrait, nous possédons, grâce à Goury notamment, des pièces provenant du travail du bronze ou du fer — torques, bracelets, poignards, pointes de lances — d'une part, de la terre argileuse — vases, urnes funéraires — d'autre part.

Les recherches des archéologues ont abouti à la reconstitution des stations suivantes, toutes dotées, quoique inégalement, d'un matériel funéraire.

Varennes.

Refuge spacieux dans une enceinte de 400 × 300 m, levées de terre, nombreux ossements.

Fouille Loppinet (1905)

Haulzy.

A quelques kilomètres de Vienne-la-Ville, près d'un village détruit au XV[e] siècle, nécropole avec enceinte à vallum presque rectangulaire (120 × 100 m), 78 tumulus à incinération comportant une urne centrale.

Fouille Goury (1912)

Verrières-en-Hesse.

Lieu-dit, sur le trajet de la voie romaine du Pont des Rèmes à Verdun, territoire de la commune de Récicourt; 12 tumulus à calotte sphérique, cadre de gaize.

Fouille Loppinet (1907)

La Croix de Pierre.

Plateau à l'ouest de Neuvilly, 9 tumulus gaizeux.

Fouille Chenet (1911)

Châtrices.

Aux abords sud-ouest du village, 6 tumulus semblables.

Fouille Chenet (1911)

A côté de ces stations caractéristiques, il en existe d'autres, soit de Halstatt — Dommartin-sous-Hans — soit de la Tène — Marson — sans compter les vestiges de campements ou de refuges par trop imprécis et d'âge indéterminé — Autry, Binarville, Ante, Moncets, au sud, Ballay,

Quatre-Champs, Noirval, au nord. Goury a judicieusement insisté sur le fait que les enceintes préhistoriques avaient été établies sur les coteaux ou à mi-hauteur, laissant toutefois quelques cités lacustres dans les fonds de vallées. Il ajoute, non sans raisons, qu'une difficulté majeure entrave la résolution du problème de l'implantation de l'homme dans l'Argonne des gaizes : que cache en effet l'épais tapis végétal forestier des plateaux et des buttes-témoins ?

A la lumière des indices jusqu'à présent recueillis, s'affirme *la valeur de sites* qui, fréquentés ou habités dès les origines, le seront peu ou prou sous les Gallo-Romains et durant le premier millénaire, avant de devenir, au début du second, des noyaux du peuplement moderne : Haulzy, Axuenna, Vienne-le-Château, aux confluents de la Bionne, de la Biesme et de l'Aisne; Varennes, Neuvilly, Châtel-Chéhéry, sur les terrasses de l'Aire, près du débouché du défilé du Four de Paris; Ballay, Quatre-Champs, Châtillon-sur-Bar, Landèves enfin, dans les clairières passagères de La Fournelle. En ces lieux sont concentrés tous les aspects de l'habitat de l'Argonne : stations, nécropoles, châteaux, abbayes, censes, hameaux, communes à chartes, fermes, gentilhommières, ateliers, maisons neuves de 1925. Les prémisses de l'histoire de Montfaucon, de Clermont et de Sainte-Menehould prêtent à confusion et relèvent de l'hypothèse : nous ne détenons aucun critère précis qui puisse nous éclairer sur les antécédents gaulois ou néolithique de ces trois cités.

BOURGS-MARCHES ET CARREFOURS

L'Argonne rurale, forestière, artisanale et frontière se reflète dans ses petits centres, modestes à l'extrême dans leur population et dans leur rayonnement, mieux connus par leur passé que par leurs activités.

Certains d'entre eux se sont bornés à étendre leur influence sur la clairière agricole au milieu de laquelle ils s'étaient établis. Triaucourt et Givry appartiennent à cette catégorie.

Triaucourt (950-580). — Courtil du XIII[e] siècle, avait pris sous sa protection, celle d'une commune florissante et quasi-indépendante, les bûcherons, les paysans et les fermes installées, dans la trouée qui porte son nom, par les abbés de Beaulieu, Châtrices, Dieu-s'en-Souvienne et Monthiers. Elle eut son grenier à blé, son tribunal forestier, dont les arrêts étaient respectés à Laheycourt et à Clermont, ses artisans et, récemment, ses puits et son moulin à nodules de phosphates de chaux. Elle n'est plus qu'un chef-lieu de canton traversé par des routes secondaires et animé par l'élevage.

Givry-en-Argonne (605-530). — A sur Triaucourt trois avantages : une situation moins excentrique, à mi-chemin entre Vitry-le-François, Revigny et Sainte-Menehould; une gare encore desservie qui exporte des grumes et des betteraves; une assez égale répartition, pour l'ensemble des territoires environnants, entre les bois, les prairies et les cultures. De ce fait, elle a su conserver, à l'encontre de sa voisine, la presque totalité de sa population dont une partie est employée à la construction d'instruments aratoires.

Si nous quittons le Bas-Pays pour l'Argonne des gaizes, le rôle de centre agricole passe à l'arrière plan et s'efface, historiquement, devant celui de place fortifiée, de refuge et de carrefour.

A chaque défilé correspondait un ou deux bourgs-marchés qui en défendaient les accès et les abords. Ces fiefs seigneuriaux furent à la fois des remparts avec leurs bastions et leurs milices bourgeoises, des relais d'étape avec leurs auberges, leurs carrossiers, leurs maréchaux-ferrants et leurs postes, des cités commercantes avec leurs divers négociants et artisans

dont le nombre élevé était justifié par le trafic et la clientèle des villages des alentours. Les guerres, les sièges, l'éloignement de la frontière et la suppression des anciennes juridictions (1), d'une part, la crise économique locale de la fin du XIX[e] siècle et l'augmentation de la rapidité des transports d'autre part, avaient notablement amoindri les sept principales communes de défilé à la veille du conflit de 1914-1918. Celui-ci les a, toutes, durement touchées. Elles sont sorties de cette épreuve beaucoup plus diminuées que les villages de leur circonscription, ayant perdu l'essentiel de leur fonction industrielle et commerciale.

Clermont-en-Argonne (1450-1010) (2). — Autrefois brillante capitale de comté, était à la sortie du couloir des Islettes, côté Lorraine, la réplique de Sainte-Menehould. Bâti en amphithéâtre, le bourg s'étageait sur les flancs du plateau de Sainte-Anne : au sommet, le château et le guet, le pèlerinage et sa chapelle; à mi-pente, le châtelet et l'église; dans le col, une longue rue étroite; en contrebas, le carrefour des routes de Grandpré à Bar-le-Duc et de Paris à Metz. Incendié en 1914, Clermont dont les vieux escaliers s'ornent de monuments commémoratifs a retrouvé un millier d'habitants, reconstruit ses demeures en balcon et ses hôtels. Quelques touristes y séjournent pendant l'été, attirés par le cadre : belvédère de Sainte-Anne et forêt de Grand-Pays. A l'écart, dans le seuil : les deux gares dont l'une est totalement désaffectée, une scierie, des fermes au troupeau abondant et un préventorium.

Varennes-en-Argonne (1650-700) . — Avait également un certain cachet d'urbanisme, hors de proportion avec son importance. Elle le devait à sa Tour de l'Horloge qui, sur la rive gauche de l'Aire, surveillait l'entrée du défilé du Four de Paris et au pied de laquelle l'épicier Sauce tenait boutique, à son pont de pierre autour duquel se pressaient les auberges, à ses quartiers de la rive droite ou « ville basse » enfin, ceux des potiers, forgerons, rempailleurs, tisserands, tailleurs et drapiers. La Grande-Guerre a fait table rase de Varennes, n'y laissant, dans les maisons neuves, qu'une majorité de petits propriétaires s'adonnant à l'élevage et des carriers.

Vienne-le-Château (1750-510). — « Avant 1914, donnait l'impression, avec « ses trois usines de bonneterie, d'une ruche en pleine activité. »

Ses scieurs de long, ses tourneurs sur bois et ses fondeurs rivalisaient avec ceux des Islettes ou de Sainte-Menehould. Ses fabriques alignaient leurs moulins sur les bords de la Biesme, au fond du goulet de la Harazée, dominé par les ruines d'un « chateau féodal des comtes-évêques de Verdun « d'abord, puis des comtes de Grandpré et des ducs de Bar, et enfin des « maisons d'Aguerre, de Créqui, d'Elbœuf et de Rougé ».

En 1918, la situation de Vienne-le-Château, à proximité de La Gruerie et de son ossuaire, était plus critique encore que celle de Varennes ou de Clermont. Tout était à refaire. La physionomie du gros village actuel offre un contraste sans pareil avec celle de l'avant-guerre. Il lui manque la plupart de ses cultivateurs, de ses maîtres-artisans et de ses ouvriers. La route de Varennes à Suippes, qui lui sert de débouché, n'a plus qu'un intérêt médiocre.

Grandpré (1200-730) et *Buzancy* (930-640). — Ont eu, en partage, la double mission de réglementer et de faciliter le franchissement tantôt de l'Aire inférieure, tantôt de la haute Bar. Dans leur évolution comme dans leur destin, nous pourrions aisément trouver des termes de comparaison entre ces bourgs meurtris et les trois précédents, bien qu'ils aient été relativement éloignés de la « zone rouge ». Quelques réserves, toutefois : Grandpré qui, à l'exemple de Clermont, bénéficie d'une gare, et Buzancy, demeuré pays

(1) Cette remarque s'applique surtout aux comtés de Clermont et de Grandpré.
(2) Le premier chiffre se rapporte à l'année 1836 ; le second au recensement de 1936.

des carrières de pierre de taille calcaire ou de graviers, ont des terroirs plus fertiles que ceux du cœur de l'Argonne. Désormais, leur population est essentiellement agricole.

Le Chesne-Populeux (1.300-1.030). — Ressemblait à Triaucourt par sa grande clairière défrichée où se rencontraient les abbés de Landèves et du Mont-Dieu, les seigneurs de Quatre-Champs et de Buzancy, à Vienne-le-Château par son travail du bois, de l'argile, du fer, à Clermont par la route de Reims, à Sedan et à Givry par son carrefour aux confins du Vouziérois. Au canal des Ardennes, au trafic des grumes, aux gras pâturages coupés d'oseraies et de vergers, Le Chesne-Populeux doit être encore, au nord de la région, un des bourgs-marchés les plus représentatifs de l'Argonne.

Montfaucon d'Argonne (1.230-450). — N'appartient en propre à aucun défilé. Mais l'abbaye de Saint-Balderic dominait autrefois les plateaux calcaires s'abaissant des hauts de Meuse vers les trois corridors de Clermont, Varennes et Grandpré qui se profilent à l'horizon; fière abbaye d'ailleurs, avec sa bourgade perchée au sommet de la colline, point culminant des bordures lorraines. Nous savons ce qu'il est advenu de Montfaucon, lors de la bataille du 27 septembre 1918 et de ses maisons transformées par les Allemands en observatoires bétonnés. Réduite des trois-quarts, la population, après avoir émigré sur les flancs de la butte — abandonnant cette dernière au Souvenir — s'attache, en cultivant les sols pierreux et en reconstituant la forêt, à réparer les désastres qui en ont fait un lieu de pélerinage.

Il convient, non pas d'opposer Vouziers et Sainte-Menehould aux autres bourgs, mais de leur faire une place à part. Ces petites villes ont acquis et conservé un caractère urbain, grâce notamment à leur croisement de routes, à leur rôle administratif — sous-préfecture (1) — et à leur prééminence ancienne.

VOUZIERS. — On attribue généralement son origine à trois fermes installées, à l'emplacement de l'église actuelle, sur les falaises, soit à l'ouest de l'Aisne. Il est probable que les Gallo-Romains avaient délaissé la rive gauche et le gué lui-même au profit de Chestres, camp où aboutissait la voie venant de Reims et conduisant à Trèves. Vouziers eut par la suite, sa halle datant de François I^er^, ses maisons aux toits d'ardoise sur hauts pignons, plus ardennaises qu'argonnaises et son marché à grains, réputé dès le XVIII^e^ siècle. Pour écouler les produits du Vouziérois vers Reims, Sedan, Charleville, elle avait, en 1900, sa foire, une voie ferrée et un prolongement du canal des Ardennes dont le trafic (50.000 tonnes par an) commençait déjà à se ressentir, depuis 1895, des difficultés de l'agriculture locale. Avec sa sucrerie, ses briqueteries, sa tannerie, ses vanniers — grossistes et artisans — elle comptait pourtant, avec l'écart de Condé, 3.750 habitants.

Restaurée, Vouziers d'après-guerre a repris, avec 3.200 âmes seulement, ses activités agricoles : elle a toujours sa coopérative, son syndicat de cheval de trait et ses tresseurs d'osier. Elle demeure, par excellence, le carrefour routier du nord de l'Argonne.

SAINTE - MENEHOULD. — S'est longtemps prévalue du titre de capitale de la contrée. Son site : un double méandre de l'Aisne, au confluent de l'Auve; au centre de la boucle, détachée, entourée d'un lacis de faux-bras, la butte du Château. Y eut-il au sommet, précédant le « *castra supra axonnam* » médiéval, un haut-lieu celtique, une enceinte gallo-romaine ? Sur ce point, les opinions divergent. Quoi qu'il en soit, les fortifications du V^e^ siècle, époque où vivait Manehilde ou Manehould, fille de Sigmar, comte de

(1) Supprimé en 1924, la sous-préfecture de Sainte-Menehould fut rétablie en 1940.

Perthois, le château acquis au XIII[e] siècle par les comtes de Champagne, les murailles et bastions de François I[er] enfin furent maintes fois assiégés, au cours de la Fronde notamment. La frontière du royaume de France ne passait-elle pas à la Maison-Dieu-en-Biesme, aux limites du terroir communal ?

Rebâtie par Philippe de la Force au lendemain de l'incendie accidentel de 1719, la ville comporte trois sortes de quartiers :

— le « Château » qui aligne, à l'ombre de l'église trappue du XIV[e] siècle, ses rues anciennes, aux maisons accolées;

— sur les flancs de la colline et à ses pieds, la ville basse avec sa rue passagère reliant deux places monumentales. Cette dernière, noyau vital, groupe les hôtels, les garages, les boutiques, les magasins. Ici, Drouet et Guillaume reconnurent Louis XVI, venu de Châlons et se rendant à Metz.

— au delà de l'Aisne, vers l'est et vers l'ouest, les faubourgs des Bois, des Prés, de Florion et du Milanais, résidence des artisans et des ouvriers. Aux portes de la ville, la forêt des Germeries, la campagne, les fermes;

C'est bien le carrefour historique qui fit de Sainte-Menehould une cité orgueilleuse, chef-lieu d'un baillage écarté où l'on battit monnaie, plus vaste dans son architecture que dans sa population, mais aussi une proie facile pour les armées. Deux voie ferrées s'y croisent, ainsi que les routes de Paris à Metz, de Vouziers à Vitry-le-François et à Bar-le-Duc. Celles-ci font de la rue principale une artère fort animée durant la majeure partie de l'année.

La croissance relative de la ville entre 1750 et 1900 : 1750 : 2.780 habitants, 1775 : 3.100, 1800 : 3.550, 1825 : 3.830, 1850 : 3.950, 1875 : 4.530, 1896 : 5.300 — s'explique par son rôle de premier centre de l'Argonne, par l'augementation du trafic ferroviaire, par la prospérité du commerce ou des industries : meunerie, sucrerie, fonderie, bonneterie, tissage et faïencerie.

Mais l'apport d'une garnison, suivi de la réunion d'un village voisin : La Grange-aux-Bois, éléments artificiels de la démographie, ne réussiront que partiellement à masquer une réelle diminution de la population, correspondant au déclin de la plupart des ateliers.

Au sortir des deux guerres mondiales — bombardements intensifs par l'artillerie en 1914-1918 et par l'aviation en 1940 — Sainte-Menehould n'est plus qu'un petit nœud routier, à l'entrée du défilé des Islettes. Agglomération de 4.000 habitants, elle a cependant réorganisé un marché aux grains, installé quelques entreprises du bâtiment et du charonnage, rénové ses briqueteries. A l'écart, une tannerie utilise toujours la force motrice de l'Auve.

A l'exemple de Clermont ou de Varennes, à l'image de toute l'Argonne, Sainte-Menehould, durement éprouvée depuis cinquante ans, vit à l'orée des bois, à la limite des vergers du plateau et des prairies de l'Aisne.

CHAPITRE XIII

LEÇONS D'UN PARTAGE TERRITORIAL

FRONTIERES ET SURVIVANCES

La carte établissant les diminutions de population survenues entre 1836 et 1936 indique, pour l'Argonne, des pertes très sévères, Pourtant, depuis le XI[e] siècle, depuis des époques plus reculées encore, cette contrée, à l'ombre de ses forêts, paraissait florissante.

Elle doit cet effondrement au déclin d'une économie attardée. Elle n'avait pas d'organisation régionale. Bien qu'accessible par ses défilés, elle fut cependant tenue à l'écart des axes principaux de la circulation ferroviaire, lorsque, à proximité, les villes de Champagne, d'Ardenne et de Lorraine s'industrialisaient.

L'Argonne se ressent toujours de la double crise économique et démographique récente. Trop de bras ont cherché ailleurs, depuis un siècle, une fortune meilleure. Devant cette épreuve, le groupement humain n'a que tardivement réagi.

Serait-ce que l'Argonnais, plus que le Champenois, l'Ardennais et le Lorrain ses voisins, ait perdu le goût de la vie rude qui fut celle des générations passées, attachées à faire valoir une terre trop souvent ingrate, à ressuciter maintes fois un pays ruiné au cours de l'Histoire, en raison de la frontière sur la Biesme et des voies naturelles d'invasion constituées par les défilés ? La race des bûcherons, des artisans, des maîtres-verriers et des petits propriétaires est-elle sur le point de disparaître ? Nous ne le croyons pas.

Le renouveau apporté par la jeune industrie du bois, l'amélioration des cultures, l'élevage et la modernisation des méthodes et du réseau routier nous laisserait plutôt penser le contraire. Théâtre d'opérations militaires, l'Argonne n'a-t-elle pas fourni, en pleine crise économique, exemple de ténacité, l'effort de deux reconstructions successives : celle de 1918 et celle de 1945 ?

I

LA POPULATION ET SA DIMINUTION

L'Argonne, agrandie de ses bordures, ne renferme aujourd'hui qu'une population des plus clairsemée : 21 habitants par kilomètre-carré, soit une densité moyenne à peu près égale au quart de celle de la France. Est-ce à dire qu'il faille nécessairement la ranger parmi les régions les moins peuplées, parmi les groupes ruraux, agricoles et forestiers par trop déshérités ? Oui, si nous nous bornons à considérer l'ensemble de la contrée et à en suivre l'évolution générale. Non, si, abandonnant les divisions administratives de l'arrondissement et du canton, nous distinguons, comme nous l'avons fait pour l'agriculture, l'élevage et les industries du bois, certaines zones moins défavorisées.

Les statistiques de 1837, indiquant déjà des chiffres stationnaires ou en léger fléchissement par rapport aux dénombrements du début du XIX[e] siècle, annonçaient une toute autre situation :40 habitants au km^2. Depuis cette époque, l'Argonne s'est vidée de la moitié de sa population, parfois même des deux-tiers. Bon nombre d'éléments actifs, pour ne pas dire vitaux, ont quitté le pays ou ont disparu, surtout durant la période comprise entre les deux guerres de 1870-1871 et de 1914-1918. Le mouvement de régression, commencé très tôt, s'est poursuivi jusqu'en 1935, date à partir de laquelle à la faveur d'un nouvel équilibre économique, l'émigration se ralentit tandis que, pour la première fois, les naissances l'emportent, d'une manière sensible, sur les décès. Néanmoins, cette diminution dont les conséquences se répercutent encore dans la démographie actuelle en voie de stabilisation, se révèle, selon les cas et les circonstances, fort inégale.

REPARTITION EN 1936

A l'échelon cantonal. — Elle demeure assez uniforme et met en valeur la faible densité moyenne. Trois cantons seulement sont avantagés : Vouziers et Sainte-Menehould, à cause des agglomérations urbaines; Clermont, parce qu'il compte à son profit, outre le chef-lieu, le bourg des Islettes. Un autre arrive, nettement détaché, au dernier rang : Ville-sur-Tourbe, qui comprend, à sa décharge, une majorité de villages englobés dans le secteur des combats, anéantis en 1918 et à peine remis de leurs blessures.

Par zones. — Si nous conservions pour base le canton, nous risquerions de ne pas faire ressortir les principaux aspects de la répartition et ses

A — « Ici était, en 1914, le Four de Paris »

B — Bûcherons argonnais

PLANCHE XI

C — Sous-bois

Photo P. Acis

variations réelles. Voici, pour mieux illustrer le fait, un exemple choisi à dessein, dans la circonscription de Clermont, parmi les cas extrêmes :

— En val de Biesme, sur une courte distance, 16 kilomètres, quatre densités juxtaposées et très échelonnées correspondent à des localités fort différentes, tant par les ressources dont elles disposent que par leur étendue; Les Islettes — 210 — forment un carrefour vivant; le déclin de Futeau —

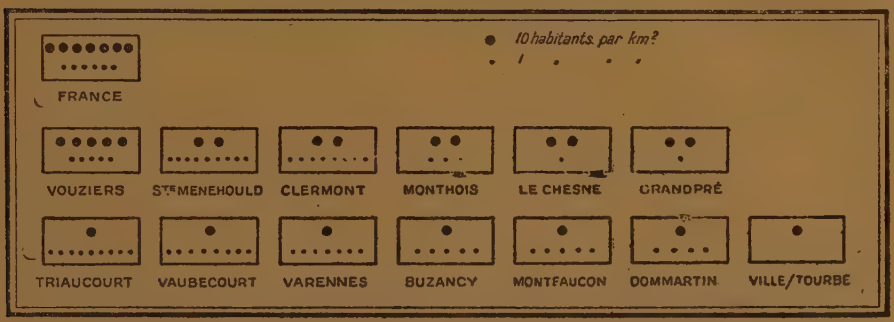

Fig. 33. — Recensement de 1936. Densités des cantons de l'Argonne.

150 — est manifeste (570 habitants au km² en 1890); celui du Claon — 11 — pareillement; à l'inverse des trois premiers villages dont les territoires n'ont qu'une modeste superficie, La Chalade — 3 — se trouve sur de vastes domaines forestiers qui sont responsables de la chute du quotient.

Pour expliquer des discontinuités aussi brutales, il faut à la fois remonter aux partages anciens et se référer aux changements survenus récemment dans les genres de vie. Sans localiser outre mesure ni exagérer par trop les contrastes, nous croyons convenable de prendre pour terme de comparaison les divers compartiments que nous avons jusqu'ici adoptés en invoquant des raisons d'ordre physique — zones naturelles — et économique — orientation des activités rurales. Dans cette nouvelle évaluation, nous laisserons de côté les deux villes de Vouziers et de Sainte-Menehould dont la présence, sur les rives de l'Aisne, ne fera d'ailleurs que confirmer l'impression d'ensemble.

Confins ouest	ARGONNE							Confins est
Pays de la Craie	Bas-Pays	Val d'Aisne (sud)	Val d'Aisne (Vouziérois)	Plateaux gaizeux (sud)	Val de Biesme	Plateaux de la Fournelle	Val d'Aire	Plateaux de Montfaucon
14	20	23	34	9	27	25	23	16

— Desservis par l'énorme extension des masses boisées et la rareté inhérente des villages, les plateaux gaizeux sont presque vides d'hommes, surtout au sud de Grandpré où, par trois fois, la densité s'abaisse jusqu'à un point critique : 3 à La Chalade et à Beaulieu, 4 à Châtrices.

— C'est vers les vallées et les rebords des coteaux qui les encadrent qu'il convient de nous tourner pour apprécier, à leur juste valeur, les effectifs globaux de la population de l'Argonne, à savoir : la Biesme, de part et d'autre des Islettes; la Fournelle, autour de Quatre-Champs; l'Aisne et l'Aire, sur tout leur parcours. Dans le détail, la répartition continue à se révéler assez inégale, avec deux maxima, le défilé des Islettes — 90 — et le noyau agricole du Vouziérois — 34 —, avec un minimum, à l'ancien emplacement des lignes de feu de 1914-1918, soit une bande transversale de 10 km de large, d'axe Massiges-Le Four de Paris-Vauquois, et se prolongeant à l'ouest, vers Tahure; à l'est, vers Montfaucon. Néanmoins, grâce à ses vallages, l'Argonne — 25 — prend finalement figure de région plus dense que ses confins — 15.

— 10 villages de 10 ou de moins de 10 habitants par unité de surface sur les tables calcaires de Montfaucon; 7 autres dans de semblables condition au delà du talus des craies; ici et là, de toutes petites communautés groupées, rassemblées le plus souvent, elles aussi, dans les fonds de vallées, mais trop éloignées les unes des autres et uniformes : 100 à 150 âmes en moyenne.

S'il y a donc lieu, sur cette particularité encore, d'opposer le foyer argonnais, relativement plus peuplé, aux contrées limitrophes, nous enregistrons cependant, depuis le début du XIX[e] siècle, une réduction de l'écart, l'îlot gaizeux n'ayant pu conserver intacte l'avance dont il était jadis assuré.

DEPOPULATION RECENTE (1830-1930)

A peine enrayée à l'heure actuelle, la crise démographique que vient de subir l'Argonne n'est pas, dans son histoire, la première; tant s'en faut.

Héritage du passé. — A. Demangeon (1) a souligné le rôle des périodes de calme et de trouble, de richesse et de misère, qui ont alternativement influé sur les variations sensibles de la population du nord-est de la France. Le sort de l'Argonne, théâtre de fréquents combats et frontière située sur les routes d'invasions, semble avoir été le même. Mais nous ne savons pas toujours jusqu'à quel point ces fluctuations répétées se sont fait sentir dans le pays forestier, car nous ne possédons, pour l'étape qui s'étend du XI[e] ou XVIII[e] siècle, que des documents incomplets, des indices épisodiques et intéressant seulement quelques portions de baillages.

— L'ère de prospérité matérielle et morale, marquée, sous l'égide des monastères ou des châteaux, par les défrichements, la colonisation des terres, les fondations et l'octroi des chartes, fut sans conteste une ère de peuplement. N'y aurait-il pas eu, entre le XI[e] et le XIII[e] siècles, une véritable surabondance d'hommes autour des grands fiefs abbatiaux, dans la trouée de Triaucourt, dans les vallées de la Biesme, de l'Aire (région de Châtel-Chéhéry) et de la Fournelle? Voici, par exemple, bien qu'ils puissent paraître surestimés, quelques chiffres cités par les historiens des abbayes : 1.200 feux à Beaulieu, dépendances comprises; 700 à Châtrices, grossie de Villers; 200 à 300 dans chacune des quatorze communes de la clairière de Triaucourt, autant à Landèves, à Quatre-Champs et au Chesne-Populeux.

— Les fâcheux effets de la guerre de Cent Ans nous sont mal connus. Plus tard, vers 1575-1600, la densité de la moitié septentrionale de l'Argonne,

(1) *Géographie universelle*, tome VI, deuxième partie. A. Demangeon : *France économique et humaine*.

fraction des baillages de Rethel, de Mézières et de Sainte-Menehould, aurait été, selon Terruel, comparable, sinon égale en certains endroits, à celle de 1936, surtout si l'on tient compte du nombre des hameaux aujourd'hui inhabités : tel serait, sous toutes réserves, le cas des petites localités : Lançon, Champigneulles, Belleville, Noirval, et même celui de plus importantes comme Quatre-Champs, Vandy, Saint-Juvin et Binarville.

— Dans ces circonscriptions anciennes, les ravages causés par la guerre de Trente Ans ont eu, avons-nous dit, des conséquences qui ont pris les proportions d'une catastrophe régionale. Terruel nous montre, dans le Vouziérois, la plupart des fermes et des écarts abandonnés, la majorité des villages sans habitants; au total, une densité qui a diminué des deux tiers par rapport à la période précédente. Des perturbations analogues se seraient produites dans le sud du baillage de Sainte-Menehould (1).

— Au XVIII[e] siècle, les dommages ayant été réparés, nous assistons à un lent accroissement de la population, assez régulier en dépit de crises temporaires — 1775-1790 —, moins graves que celle de 1618-1648. Les naissances l'emportent très nettement sur les décès, bien que ceux-ci se maintiennent élevés. Cette prospérité se traduit, à Passavant, Binarville, Florent, Futeau, Moiremont et Verrières, par un excédent annuel moyen de 6 ‰. Ici, de 1795 à 1825, l'augmentation est constante. A partir de cette dernière date, la situation change du tout au tout.

Evolution d'ensemble, ses éléments :

CHUTE de la POPULATION rurale (1836-1936) (%)	Confins ouest	ARGONNE							Confins est
	Pays de la Craie	Bas-Pays	Val d'Aisne (sud)	Val d'Aisne (Vouziérois)	Plateaux gaizeux (sud)	Val de Biesme	Plateaux de la Fournelle	Val d'Aire	Plateaux de Montfaucon
1856	15	10	10	5	15	15	5	15	15
1886	30	25	20	10	20	20	15	20	25
1906	40	35	35	25	45	50	35	40	40
1936	45	47	51	46	65	71	57	62	47

Le malaise chronique qu'a éprouvé l'Argonne depuis le milieu du XIX[e] siècle, malaise dont elle se remet mal, a été ressenti, d'une manière analogue, par d'autres individualités du Bassin Parisien, plus forestières qu'agricoles : Perthois, Der, Bassigny, Pays d'Othe, pour ne citer que les plus proches. Il n'est d'ailleurs, dans le cas présent, que l'expression locale, mais aiguë, d'une rupture d'équilibre qui s'est manifestée, à grande échelle,

(1) Buirette : *Histoire de Sainte-Menehould.*

sur le plan national : la dépopulation des campagnes. A en juger par le tableau et par la carte (1), celle-ci se révèle ici profonde et absolument générale. Les trop rares communes qui, échappant à la règle, demeureront inchangées ou, après un recul partiel, recommenceront à progresser : Noyers-le-Val, La Chapelle-Felcourt, Challerange — + 10 % —, le devront, toutes trois, à l'installation d'une coopérative laitière et, la troisième, en outre, à un nœud ferroviaire dont l'avenir paraît discutable. Les villes elles-mêmes : Sainte-Menehould, Vouziers, seront atteintes, mais plus tardivement que les bourgs-marchés, car elles profiteront, jusqu'en 1890, d'un apport représentant une légère fraction de l'exode rural.

Comme nous l'avons laissé entendre, le passif pèse plus lourdement sur l'Argonne boisée que sur ses bordures moins denses. A un rythme accéléré, elle s'est vidée des deux tiers de ses habitants; de très nombreux villages, situés à l'extérieur de la « zone rouge » qui mérite une mention à part, verront fondre leurs effectifs et n'en conserveront, au terme du repli sur eux-mêmes, que le cinquième, voire le dizième — Beaulieu, Exermont. Néanmains, selon les circonstances, les *pertes* seront assez variables :

— progressives et nuancées pour le Bas-Pays, le val d'Aisne, le Vouziérois et les hauteurs de la Fournelle, secteurs proportionnellement les moins touchés;

— irrégulières et brutales pour les vallées de la Biesme et de l'Aire, ainsi que pour les plateaux gaizeux environnants, secteurs où les plus fortes diminutions relatives — 25 à 32 % — s'observent durant la courte période 1886-1906.

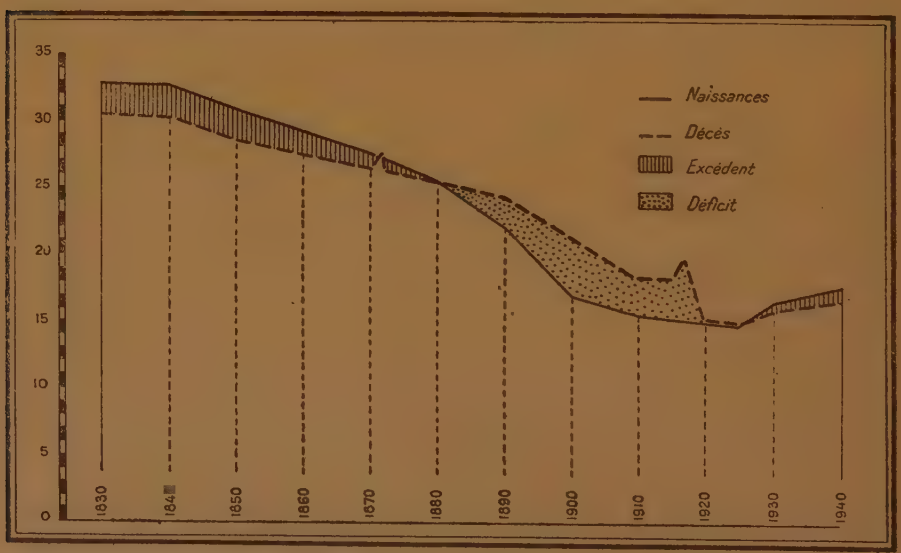

Fig. 34. — Comparaison des naissances et des décès — évalués pour 1.000 habitants — situant l'apogée de la crise entre 1880 et 1920.

Cette dépopulation massive du cœur de la région a diverses origines, des causes ayant, soit agi séparément, soit interféré suivant les époques et les lieux. Avant de les récapituler, analysons d'abord, quantitativement, les principales données de la démographie de l'Argonne.

(1) *Atlas*, feuille n° 8.

Natalité et mortalité. — Après s'être ralenti, puis stabilisé aux environs de 34 ‰ dans le premier quart du XIX[e] siècle, le taux moyen annuel des naissances (1), alors à peu près égal à celui de la France, fléchit brusquement vers 1835-1840. Il ne cessera ensuite de décroître, sans interruption, jusqu'en 1925, où il atteindra son minimum : 15,5 ‰. Pendant le même laps de temps, les décès se résorberont de moitié, passant de 30,5 à 16,5 ‰ avec, il est vrai, des recrudescences temporaires de forte mortalité, des pointes accidentelles correspondant l'une, à la guerre de 1870-1871; l'autre, à celle de 1914-1918.

Mais, avant de converger vers leur point commun le plus bas, les deux courbes auront suivi des voies différentes :

— durant une période transitoire — 1840-1880 —, la chute des naissances étant la plus rapide, leur excédent, encore de 4 ‰ au début, s'amenuise imperceptiblement;

— durant une étape décisive — 1880-1920 —, suite naturelle de la précédente, le mouvement s'accentue; les tombes sont désormais plus nombreuses que les berceaux. A la fin du XIX[e] siècle, le déficit devient alarmant. De 1895 à 1905, il est approximativement de 6,5 ‰ pour l'Argonne entière; sur le front de Passavant et en val de Biesme, on enregistre des maxima de 8 et 9,5 ‰. Autre symptôme, non moins significatif : l'indice de la nuptialité baisse dangereusement. Sous ce rapport, dans le département de la Marne, l'arrondissement de Sainte-Menehould se classe à la toute dernière place : peu de nouveaux foyers et peu d'enfants. Traitant de la mortalité infantile, le D[r] Mathieu (2) dénonce le péril et en montre la gravité pour l'avenir des communes voisines de Sainte-Menehould. Donnant un aperçu de l'état des localités de la Fournelle et du canton du Chesne-Populeux à la même époque, Leroy se montre aussi pessimiste. Ses craintes sont fondées : l'évolution de Quatre-Champs, au nord, ressemble à celle de Florent (3), au centre, ou de Passavant, au sud. Partout, l'allure prise par la courbe des naissances est inquiétante. Partout, l'Argonne voit sa vitalité considérablement amoindrie; elle compte maintenant, sauf aux Islettes, une forte majorité de célibataires, de ménages sans enfants et à enfant unique. Où sont les familles nombreuses (4), fréquentes autrefois chez les artisans, les bûcherons et les ouvriers des ateliers de la Biesme, des fonderies de l'Aire? Il n'en subsiste que deux ou trois par village, réparties dans toutes les couches de la société, contre six, huit ou dix cinquante ans auparavant. Non seulement le renouvellement de la génération n'est plus assuré, mais encore, dans certains cas, à Florent, à Futeau, à Longwé et à Beaulieu, on peut entrevoir à brève échéance la ruine, sinon l'extinction, de la communauté.

Par un heureux retour, la situation se renverse, une dernière fois, entre les deux guerres mondiales.

Le taux des mariages, tombés à 8 ‰ depuis 1890 dans les cantons de Sainte-Menehould, de Clermont et du Chesne-Populeux, se relève légèrement : au lendemain des années anormales — 15 ‰ — qui ont suivi la fin des hostilités, il est de 12 ‰; il sera encore de 10 ‰ environ vers 1935. L'indice de la nuptialité demeure néanmoins inférieur à celui de la France et il varie moins vite.

A l'issue d'une décade incertaine pendant laquelle la balance des décès et des naissances tend à s'équilibrer (1920-1930), les berceaux l'emporteront

---

(1) Les moyennes calculées ici ne concernent que 45 communes du centre de la région; l'état des archives ne permet pas de les reconstituer dans leur intégralité, même pour le seul arrondissement de Sainte-Menehould.

(2) Dr Mathieu : *La Mortalité infantile à Sainte-Menehould en 1900.*

(3) Recherches de M. A. Meunier sur les conséquences du malthusianisme à Florent-en-Argonne (inédit).

(4) Quatre enfants et plus.

à nouveau, avec un excédent modeste, mais soutenu : 2 ‰ en 1930, 2,5 ‰ en 1934 et 3 ‰ en 1938. De ce côté, le péril semble conjuré. Les vides n'en sont pas pour autant comblés et ils ne le seront pas avant longtemps, car les pertes imputables à la dénatalité, si sensibles pourtant, ne représentent que le tiers du déficit total.

Emigration et apports. — Numériquement, la diminution de la population provient donc, en premier lieu, de l'abandon pur et simple du pays natal. C'est bien lui qui a finalement privé l'Argonne d'une notable partie de sa main-d'œuvre et même de ses propriétaires fonciers. Au début du XIX[e] siècle, la distribution des activités était, selon les villages, fort mal dosée : ici, les habitants s'adonnaient principalement aux cultures; là, au bûcheronnage; ici, à l'artisanat; là, au travail en petites usines éparpillées. A Passavant, nous trouvions alors une synthèse assez harmonieuse des différents genres de vie; c'est pourquoi nous y suivrons mieux que partout ailleurs les phases d'un exode rural et forestier qui a porté sur tous les milieux ou presque. Celui-ci prend corps dès 1825, devançant de quinze ans le début de la période de dénatalité. Il se prolongera, à l'état chronique, jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale. Le départ de la main-d'œuvre agricole, de quelques fils de fermiers, de tourneurs sur bois, de débardeurs et de bûcherons se fera par pulsations lentes, avec recrudescence vers 1890-1900. A plusieurs reprises, entre 1880 et 1885 d'abord, entre 1920 et 1925 ensuite, le mouvement se précipitera, son accélération étant provoquée par la fermeture des poteries et des tuileries, c'est-à-dire par une perspective de chômage pour une trentaine de foyers.

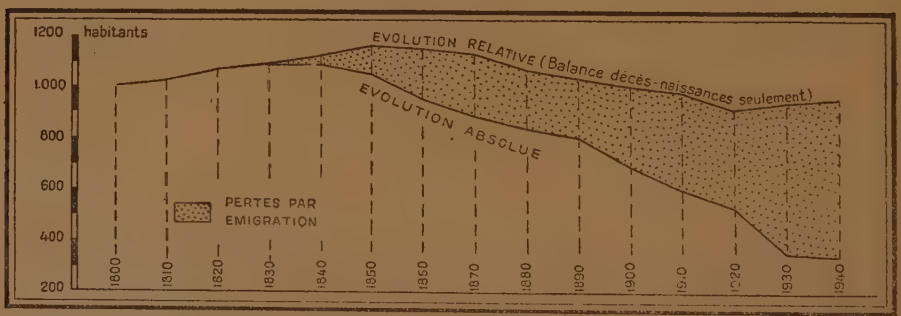

Fig. 35. — Effets de l'exode à Passavant. Les pertes entraînées sont de beaucoup supérieures à celles qui proviennent du déséquilibre entre le chiffre des décès et celui des naissances.

A Passavant, nous avons affaire à deux aspects d'émigration. L'une est échelonnée, l'autre soudaine. Elles se superposent. La première ayant seule joué, ou à peu près, dans des communes purement agricoles comme Daucourt, La Neuville-au-Pont ou Savigny, la chute de population consécutive sera moins élevée. La seconde agissant au maximum dans le val de Biesme artisanal et semi-industriel, nous y enregistrons des variations poussées à l'extrême. Un regroupement s'opère au préalable, vers 1900; certes, de nombreux ouvriers du bois et du verre commencent à s'expatrier, mais certains d'entre eux, venus du Neufour, du Claon et surtout de Futeau, affluent aux Islettes où la verrerie et les ateliers mieux situés leur procurent une situation stable, sans changement ni de métier, ni de terroir. Le déclin et le renouveau du bourg seront plus récemment en corrélation étroite avec les départs et les retours causés par les transformations de son économie. Les noyaux de la Biesme et de l'Aire ont respectivement perdu 71 et 62 %

de leurs habitants. L'émigration ouvrière, ici prépondérante et massive, s'est produite par à-coups. Elle est responsable, dans la proportion des trois quarts, de la réduction des effectifs. Elle contribue à la mise en veilleuse d'une des zones les plus actives de l'Argonne.

A la longue, la multiplicité des abandons engendre une crise d'une ampleur telle que la limite inférieure correspondant au strict minimum des besoins réels en main-d'œuvre est largement franchie. Au moment où ses activités vont prendre une nouvelle tournure, l'Argonne, démographiquement appauvrie, s'aperçoit qu'elle manque de bras. Elle fait alors appel à des étrangers à la fois pour résorber le déficit et pour parer aux départs qui, moins fréquents, se produiront encore, au sein de la population autochtone, durant la période de réadaptation. Nous avons déjà passé en revue les effets de cette immigration, constaté sa nécessité, ses bienfaits et souvent son insuffisance numérique. Selon leurs affinités, les étrangers peuvent être classés en trois groupes :

— De 1910 à 1930, des Belges et, après 1920, des Polonais viennent assurer, tantôt comme propriétaires, tantôt comme fermiers, la gestion de grandes ou de moyennes exploitations agricoles tombées en deshérance ou devenues vacantes par décès du tenancier. Ces éléments, jeunes pour la plupart, apportent à l'œuvre de régénération leur contribution intelligente. Leur assimilation s'est faite sans difficulté. Ils se fondent peu à peu dans la communauté. Des compatriotes déjà implantés en France, auxquels s'adjoignent des Italiens et des Tchèques, leur apporteront une aide précieuse ou s'engageront, en nombre sans cesse croissant jusqu'en 1935, dans les autres fermes. Ils constituent un apport beaucoup moins stable.

— Pendant toute la période de reconstruction — 1920-1930 —, des ouvriers du bâtiments : cimentiers, maçons, couvreurs et manœuvres sans spécialité, affluent dans la « zone rouge » et dans le Vouziérois. Lorsque leur collaboration ne sera plus aussi indispensable, ils ne repartiront pas tous vers leur pays. Certains d'entre eux se fixeront définitivement dans les bourgs et les villes de l'Argonne, d'autres iront travailler aux champs ou au bois.

— Engagés comme bûcherons et débardeurs par les exploitants forestiers, ceci pour une ou deux saisons, des Belges, des Italiens et des Tchèques se sont établis, après plusieurs séjours semestriels, dans les communes les plus proches des coupes.

Au total, l'Argonne compte désormais 9 % environ d'étrangers. Leur densité augmente du sud au nord : 5 % seulement dans les cantons de Givry et de Triaucourt, 8 % dans ceux de Sainte-Menehould et de Clermont, 10 et 12 % dans ceux de Grandpré et de Vouziers. Cet accroissement s'explique d'abord par les besoins de l'agriculture, moindres dans le Bas-Pays orienté vers l'élevage que dans le Vouziérois où les travaux de la ferme réclament plus de bras. En outre, au nord de l'Argonne, nous nous rapprochons des zones frontières, de l'Ardenne où le taux des étrangers excède 15 % et où l'émigration, tant saisonnière que définitive, a été favorisée par la proximité de la Belgique. Par sa situation et par le chiffre des apports, l'Argonne occupe une position intermédiaire entre deux stades d'immigration, l'un industriel — Givet, Charleville, Sedan —, l'autre purement agricole — Champagne crayeuse.

Jeu des influences :

Motifs des départs. — Ils sont d'autant plus variés et justifiés que l'Argonne, qui reste, comme nombre d'autres campagnes, traditionnellement attachée à une économie révolue, subit l'attraction des centres modernes s'organisant à sa proximité : la Lorraine de Nancy et de Briey, l'Ardenne

de Charleville et surtout, au delà de Reims ou de Châlons-sur-Marne, la région parisienne.

L'Argonnais agit d'abord sous la pression de conditions matérielles défavorables.

— Placés devant l'alternative d'un chômage ou d'un abandon de métier, les ouvriers des « arts du feu », verriers, potiers, fondeurs, préfèrent partir. Ils le font au hasard des appels provenant, pour la plupart, des trois directions indiquées.

— C'est le manque d'embauche dans les coupes, joint à la perspective de ne plus en trouver à l'avenir, qui incite les bûcherons qualifiés à gagner, au début de l'hiver et pour une ou deux saisons, les forêts perthoises ou briardes. Nous avons dit qu'il leur arrivait souvent de ne plus revenir.

— Trop d'ouvriers agricoles dont le niveau de vie demeure précaire et qui ne sont pas suffisamment attachés à leurs patrons s'en vont chercher ailleurs un sort qu'ils estiment meilleur.

— Quelle que soit la profession, l'appât de salaires supérieurs et l'assurance d'un travail à horaire fixe expliquent largement l'option pour d'autres lieux : c'est-à-dire l'attrait des villes.

L'Argonnais obéit également à des considérations d'ordre moral.

— Combien de fils de propriétaires voient, à la faveur du développement de l'instruction primaire et secondaire, de nouveaux horizons s'ouvrir devant eux et trouvent au dehors une situation qu'ils ne pourraient avoir sur place.

— Dans tous les milieux, l'attirance des villes se concrétise par l'espoir d'une existence plus facile, d'un travail moins pénible coupé de distractions et de loisirs, tout en apportant à l'émigré, grâce à un salaire plus rémunérateur, une certains assurance pour ses vieux jours. Bien rares cependant ceux qui s'en vont, en ne gardant pas l'espérance d'un retour au pays natal.

— Il est tout naturel que l'idée d'abandonner leur zone habituelle de parcours, devenue moins rentable ou sans objet, ait émané des ambulants épris de liberté : brioleurs, colporteurs, vanniers, sabotiers, « chouffliks », étameurs et chaudronniers, tous plus nomades que sédentaires. Dans plusieurs communes du val d'Aisne, comme Moiremont ou Binarville, et des plateaux du Vouziérois, ne voyons-nous pas encore se recruter, à l'instar d'autrefois, ici des marchands forains, là des vanniers?

— L'institution du service militaire obligatoire a pour effet, en les transplantant, de retenir les jeunes ruraux à la ville. Sur ce point, les recrues de l'Argonne se comportent comme celles d'autres campagnes françaises. Nombre d'entre elles, toutefois, désireuses de connaître de nouveaux cieux et imbues du sentiment patriotique qui a été exalté par l'histoire, contractent volontiers des rengagements de longue durée, tantôt dans l'armée métropolitaine, tantôt surtout dans les troupes coloniales et dans la marine. Vers 1900, le contingent de l'arrondissement de Sainte-Menehould fournissait un soldat de métier sur trois (1).

— Dans certains milieux où le sens de la communauté est assez développé pour vaincre les réticences individuelles : bûcherons, ouvriers du bois et du fer, règne une ambiance favorable à l'émigration collective sous la pression, non seulement des conditions matérielles, mais encore des liens de parenté et d'amitié venant s'ajouter à une même conception de la vie, à de semblables aspirations. Elle engendre une véritable psychose de départ dans quelques communes des plateaux gaizeux et des vallées de la Biesme ou de l'Aire. A Futeau, Beaulieu, Exermont, La Grange-aux-Bois et La Chalade, la loi de l'exemple semble avoir joué au maximum, entraînant même la désertion, non justifiée, de plusieurs petits propriétaires.

---

(1) Entre autres foyers de recrutement, citons Villers-en-Argonne.

A toutes ces causes, il convient d'adjoindre, pour la « zone rouge », l'accident de 1914-1918 : l'évacuation, la perspective pour les vieux d'avoir, lors du retour, une existence à refaire, enfin chez tous les sinistrés la reconstruction, avec toutes ses difficultés. C'est pourquoi, même dix ans après l'armistice, les pertes étaient considérables dans les cantons de Ville-sur-Tourbe, de Varennes et de Grandpré, à demi dépeuplés en 1914; elles se chiffraient à 71 % à Massiges, à 66 % à Servon-Melzicourt, à 75 % à Saint-Thomas et à 90 % à Vauquois par exemple. Depuis, elles se sont quelque peu résorbées, les différents pourcentages revenant respectivement à 64, 65, 63 et 71 %. Le cas de Vienne-le-Château : 85 % en 1925, 44 % en 1930 et 72 % en 1936, est exceptionnel : à peine réinstallées, deux usines ont été obligées de fermer. Du fait des destructions subies par un petit nombre de villages, de semblables oscillations se sont fait localement sentir durant la deuxième guerre mondiale. Les Grandes Armoises, La Croix-au-Bois, Villers-en-Argonne, Braux-Saint-Rémy et Remicourt voient aujourd'hui revenir leurs sinistrés en fonction du rythme de la reconstruction.

Causes de la dénatalié. — Enlevant à l'Argonne et ses familles nombreuses et ses jeunes gens en âge de fonder un foyer — les garçons, pour toutes les raisons précitées; les filles, du fait de leur très net excédent (à Futeau, vers 1925, les proportions étaient de deux contre un) — l'émigration, par sa seule exagération, a naturellement conditionné la diminution des berceaux. A cette influence primordiale, vient se surajouter la *restriction volontaire des naissances :*

— Ceux qui ne possèdent ni terre, ni bois, qui œuvrent de leurs mains, se posent chaque jour, en face de l'insuffisance des salaires, le redoutable problème d'élever plusieurs enfants.

— Les petits propriétaires, de leur côté, ont soin d'éviter le morcellement de leurs biens, de leurs lopins souvent peu productifs et déjà si divisés. Dans le cas d'une succession sur plusieurs têtes, les lois relatives aux héritages ne feraient qu'accroître l'émiettement agraire préexistant, rendant ainsi très aléatoire la bonne gestion des fermes.

A Florent, par exemple, entre 1920 et 1930, plus de dix familles se rangeant dans l'une ou l'autre des catégories précédentes s'éteignent faute de descendance. L'âge moyen des hommes actifs passe de 45 à 60 ans. Vers 1930, plus de la moitié des villages argonnais sont dans le même cas.

TENDANCES ACTUELLES

L'Argonne a eu un sort analogue à celui de beaucoup de contrées anciennes et écartées qui, selon Brunhes, étaient véritablement surpeuplées, au début du XX^{e} siècle, lorsque leur densité moyenne excédait trente habitants par kilomètre carré. Elle est revenue à de plus justes dimensions. Nous savons que les deux principaux facteurs d'une démographie positive : excédent des naissances sur les décès, stabilisation entre les départs et les apports, lui permettent d'envisager plus favorablement l'avenir. Qu'il soit trop tôt pour porter un jugement définitif, c'est certain. Mais, le bûcheron retrouve normalement un travail permanent, tandis que les ateliers se rajeunissent. Les salaires sont mieux équilibrés, avec leur cortège d'allocations familiales et d'assurances. Entre 1936 et 1946, nombre de foyers chancelants se sont repeuplés. La pyramide des âges, irrégulière, affirme la coexistence des deux générations, l'une trop âgée, l'autre très jeune; intercalée et moins nette, celle qui a vu le jour au lendemain de la guerre de 1914-1918.

II

LES LEÇONS D'UN PARTAGE TERRITORIAL

Si l'Argonne forme une individualité géographique entre les plaines crayeuses de Champagne et les plateaux calcaires de Lorraine, elle n'a, par contre, jamais possédé d'unité administrative. Au XX[e] siècle, elle souffre encore, lourd héritage, d'un manque d'organisation régionale. Est-il besoin de chercher ailleurs que dans le cadre physique, dans l'habitat et dans des genres de vie anciens ou contemporains qui s'estompent avec les bordures, les fondements d'une personnalité indéniable? C'est ici qu'intervient l'Histoire.

En même temps qu'elle contribuait à donner un aspect commun, rural, forestier, artisanal, aux pays de Sainte-Menehould, de Clermont et de Vouziers, elle s'évertuait à les diviser. Très tôt, des frontières apparaissent sur le territoire de l'Argonne, frontières indécises d'abord, tandis que viennent converger, au voisinage de la Biesme, plusieurs peuplades celtiques et gauloises, frontières plus nettes ensuite qui coupent les masses boisées en deux tronçons de part et d'autre de cette rivière.

Bien que les postes de guet impériaux et royaux ne surveillent plus les passages des Islettes, du Claon et du Four de Paris, l'Argonne conserve de cette scission une empreinte que l'élargissement des relations n'a pas réussi à effacer. Elle constitue un îlot dont les trois éléments : val de Sainte-Menehould, Bas-Pays et Vouziérois, regardent plus ou moins vers trois préfectures différentes : Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc et Mézières.

Des civilisations se sont affrontées aux abords et au sein du massif des gaizes. Situé sur une voie d'invasions, celui-ci en a périodiquement subi la loi inexorable : litiges, partages, luttes locales et conflits internationaux. Les routes modernes, labourées lors de la récente libération par les chars de la III[e] armée américaine, ne font que traverser la forêt en des défilés célèbres autrefois. Site défensif, mais aussi relais d'étape, la région a longtemps joué ce double rôle. Mais les communications à grand rayon d'action la laissent désormais, privée d'une partie de sa population, un peu à l'écart des pôles d'attraction, proches ou lointains, du Bassin Parisien et du Nord-Est de la France.

Pays, certes, mais pays politiquement et économiquement morcelé, tels sont les deux caractères que l'Argonne retire de sa situation géographique et de son passé.

UNE MARCHE FRONTIERE

Peuplements initiaux. — A quelle époque l'homme a-t-il fait son apparition en Argonne? Nous pourrions peut-être la situer approximativement en nous référant à la découverte d'une amande acheuléenne par Pâque à Remicourt et à celle d'autres amandes signalées par Goury et Mauget comme étant très rares. Ces indices isolés et trop frustes ne nous renseignent ni sur le mobilier, ni sur l'industrie, ni sur les genres de vie de l'homme au Paléolithique. Dans quelle mesure et dans quelles conditions fréquentait-il déjà les sols de l'Argonne? Nous l'ignorons. Il était toutefois présent, à sa proximité, dans les grottes de Saint-Mihiel.

Les recherches effectuées par ces deux archéologues, ainsi que par Chenet et Loppinet, à Montfaucon, au Signal de Châtillon et à Beaulieu-Waly, n'ont rien révélé sur la première période du Néolithique, alors que certaines collines de la Lorraine étaient occupées. Plus tard seulement, lors du premier Age du Fer — Hallstatt et fin Hallstatt —, nous voyons, d'une manière beaucoup plus précise, l'homme s'installer, moins sur les hauteurs, que dans les fonds de vallées et sur les coteaux avoisinants. Nous avons relaté, à propos de l'origine des villages, quelles furent les diverses stations, actuellement connues, de cette époque. A partir de l'enceinte et de la nécropole d'Haulzy, Goury a émis, dans « Les Etapes de l'Humanité », l'hypothèse d'un stade transitoire entre celui de Hallstatt et celui de la Tène I. Selon lui, aux mouvements des tribus de chasseurs et de pasteurs « en déplacements continuels à la suite de leurs troupeaux et à la recherche « de nouveau terrains de chasse », aurait succédé « la fixation, le repos « à l'abri des enceintes fortifiées », jusqu'au moment où vont se faire sentir les prodromes de la civilisation marnienne, marquée par l'abandon des grands bois pour les vastes plaines de la Champagne. Sur la rive gauche de l'Aisne, à La Justice de Hans, à Marson et à Somme-Tourbe, existent des vestiges de la Tène I, des sépultures et des camps qui s'apparentent à ceux de La Cheppe, de Bergères-les-Vertus et de Witry-les-Reims. Goury ajoute qu'avant de s'installer en Champagne, les Celtes de la Tène I, venus de l'Est, avaient traversé la Lorraine en y laissant des traces de leur passage. Nous les retrouvons à Haulzy qui nous apporte un précieux témoignage de la transformation de l'armement, du mobilier, de la décoration et de la parure halstattiens sous l'influence de la civilisation marnienne (1). Ici, avant l'aurore des temps historiques, les hommes de la Tène I fusionnaient déjà partiellement avec ceux de Halstatt : l'Argonne boisée commençait à se différencier de la Champagne crayeuse.

Frontières et partages. — Entre les V[e] et III[e] siècles avant Jésus-Christ, aux premières migrations celtiques, vont succéder celles des Transrhénans, Belges et Germains, qui se superposent aux Celtes. Ils s'établissent, semble-t-il, de part et d'autre de la Biesme, devenue l'axe d'une zone de partage caractéristique, encore qu'imprécise. La frontière aurait dessiné une double fourche, la première au nord de Vienne-le-Château, en direction de Servon et de Varennes; la seconde, en direction de Passavant et de Revigny (2). C'est autour d'elle que gravitèrent quatre groupements assez bien déterminés :

— à l'est, les Matriques, un des noyaux, autour de Metz, de la future Lorraine;

— à l'ouest, les Rèmes, mélange de Belges et de Rhénans, avec Reims pour centre;

— au nord, les Lingons ou Trévires qui, selon Leroy, se seraient mêlés aux Rèmes dans la vallée de la Fournelle, sur la route de Sedan à Reims;

(1) G .Goury : *Les Etapes de l'humanité*, vol. I, fasc. II, page 99 et sq.
(2) Commandant Chenet : *Les Civilisations en Lorraine.*

— au sud, les Leuques qui auraient remonté jusqu'au Perthois et probablement jusqu'au Bas-Pays; néanmoins, les limites de leur aire d'extension n'ont pas été jusqu'à présent exactement définies.

La coexistence de ces groupes aux abords de la Biesme annonce ce qui sera plus tard et pendant de longs siècles la frontière de la France.

Ainsi, l'Argonne se situe, prématurément, au contact de plusieurs zones de peuplement, lorsque la civilisation gallo-romaine l'inclut, après la soumission des Leuques (— 56) et des Médiomatrices (— 52), dans la Gaule Belgique et aboutit également au renforcement de la ligne de démarcation, sur la Biesme, entre les Rèmes et les Matriques.

Pour assurer leur domination sur les territoires conquis et la sécurité de leurs communications, les Romains construisent des grandes voies qui traversent l'Argonne de bout en bout :

— *Dans le sens ouest-est.* — La route de Reims à Trèves par Mouzon, avec, pour surveiller les défilés de Quatre-Champs et du Chesne-Populeux, les camps de Chestres, Châtillon-sur-Bar et Voncq;

Celle de Reims à Metz par Suippes, Les Cruzis, Axuenna (Vienne-la-Ville), La Croix-de-Pierre, Neuvilly et Verdun; elle évitait les défilés du Four de Paris et des Islettes, franchissait la Biesme au Pont-Verdunois, près du Claon, puis, au delà de l'Aire, détachait une dérivation pour desservir Avocourt; entre Les Cruzis et Neuvilly, elle a été complètement abandonnée; seuls des layons forestiers en rappellent le tracé rectiligne (1);

Une troisième voie, de Châlons à Metz, dont l'itinéraire est controversé, passait, soit par Sainte-Menehould — Chemin des Six Frères? —, soit, plus au sud, par Châtrices, Waly et le gué de Lavoye.

— *Dans le sens sud-nord.* — Une voie en rocade joint le camp de Fains à Arlon en utilisant les « Hautes-Chevauchées », c'est-à-dire les lignes de crêtes des rives gauches de la Biesme d'abord, de l'Aire ensuite, pour gagner le gué de Marcq-Saint-Juvin.

Au long des pénétrantes et des diverticules qui les relient les unes aux autres, s'ouvrent les ateliers de potiers et de céramistes. En même temps, de nouveaux colons, Belges et Rhénans, se seraient installés en divers points de ce réseau, dans la vallée de la Fournelle et aux environs de Voncq notamment.

Entre les IV^e^ et VI^e^ siècles après Jésus-Christ, les invasions franques bouleversent l'organisation gallo-romaine. Celle des Vandales, entre autres, eut raison, autour du défilé de Quatre-Champs, du grand camp de Chestres et de ses annexes.

A. Demangeon a montré comment, dans l'Est de la France, ces étrangers « fusionnent avec les indigènes sédentaires et fondent la plupart de nos « villages actuels ».

Il semble que l'Argonne n'ait été, une fois de plus, qu'un lieu de passage; Goury fait pourtant remarquer qu'il dut y avoir fixation des envahisseurs à certains endroits, puisqu'à Courtémont, par exemple, on trouve des cimetières francs — à tertres — bien distincts de ceux des populations autochtones.

Lorsque, sous l'impulsion des abbayes, des châteaux et des communes à chartes régies par la loi de Beaumont-en-Argonne, s'ouvre la phase la plus importante de colonisation de l'Argonne, le partage de Verdun, en 843, réaffirme la frontière de la Biesme et cela pour plusieurs centaines d'années : à l'ouest, le domaine de Charles-le-Chauve; à l'est, celui de Lothaire; ensuite, elle sera, avec tous ses aléas, celle du Royaume de France et du Saint-Empire romain-germanique; elle court de Beaumont à

(1) G. Chenet : *Argonne*, p. 13, et Chantriot : *La Champagne*, p. 87 et sq.

Binarville et à La Chalade, suit la val de Biesme jusqu'à Courupt et se dirige, au sud de Beaulieu, vers Revigny.

La division s'accentue dès le XI[e] siècle, au hasard des querelles locales, des guerres, des traités plus ou moins respectés, des alliances, des partages tant seigneuriaux et épiscopaux, que royaux et impériaux.

Ainsi, les abbés de Montfaucon, de Beaulieu et de La Chalade qui possèdent des terres et des prieurés à l'ouest de la Biesme doivent obédience à l'évêque de Verdun, ceux de Landèves, de Châtrices et de Monthiers, si indépendants, tantôt au chapitre de Saint-Rémy de Reims, tantôt à l'évêque de Châlons.

Entre les seigneurs, mêmes rivalité : Vienne-le-Château changera trois fois de mains en moins de cent ans; Vandy, pareillement! Le courtil de Triaucourt, dans le « Barrois Mouvant », le baillage de Sainte-Menehould, les comtés de Dormois et de Grandpré seront les fiefs soumis au comte de Champagne, tandis que le comté de Clermont aura pour suzerain le duc de Lorraine.

Malgré le contour bizarre et excessivement temporaire des terroirs forestiers contrôlés par chacun de ces féodaux, l'œuvre conjuguée, patiente, des monastères, des censes et des communes, allödiales ou à charte, se poursuit sur un même rythme de part et d'autre de la Biesme : essartage, colmatage, défrichements, cultures, arts du feu, verreries et forges, partout prend corps une semblable conception de la vie, comme si la frontière n'existait pas.

Du XIII[e] au XVII[e] siècle, s'opère, non sans heurts et misères, la réunion de l'Argonne au Royaume de France. Va-t-il y avoir désormais une unité régionale? Cette éventualité ne s'est pas réalisée.

Les abbés de Montfaucon, en litige avec leurs suzerains temporels de Bar et de Nancy, et ecclésiastique, de Verdun, font à deux reprises, en 1272 et en 1296, appel au roi de France. Dix ans plus tard, un prévôt de Champagne vient prendre possession de ce monastère. Ultérieurement, on verra Henri III de Bar abandonner, non sans espoir de retour, « la mouvance « de tout ce qui se trouve sur la rive gauche de la Meuse ».

La réunion du comté de Champagne à la couronne de France accélère celle de l'Argonne. Elle devient effective lors de la cession par le duc de Lorraine à Louis XIII en 1632 du Clermontois comprenant, outre la châtellenaie, Rarécourt, Dun-sur-Meuse et Beaumont. La frontière est reportée vers l'est, les postes de la Biesme sont définitivement supprimés. Mais, dans l'ordre qui s'établit peu à peu, Vouziers et Sainte-Menehould feront partie de la généralité de Champagne, tandis que Clermont sera rattaché à celle de Metz. La Biesme reste une ligne de démarcation; elle sépare maintenant les provinces de Champagne et de Lorraine.

S'appuyant sur cet état de fait qui tire ses origines du traité de Verdun et qui se prolonge après le retour des « marches de l'Argonne » au sein du royaume, les circonscriptions administratives de la Révolution sanctionneront, purement et simplement, l'écartèlement de la région : trois départements se rencontrent sur l'ancienne fourche septentrionale de la Biesme ou sur les plateaux contigus : Marne, Ardennes, Meuse; six arrondissements qui débordent de son cadre chevauchent sur l'Argonne : Sainte-Menehould, Vouziers, Verdun, Bar-le-Duc et, aux extrémités, Vitry-le-François et Sedan.

Voilà ce que nous enseigne l'Histoire de la Biesme, maigre ruisseau en sa vallée encaissée, frontière millénaire et limite moderne.

C'est là une raison et non des moindres pour laquelle l'Argonne ne possède ni unité administrative, ni aucun sens de l'organisation régionale. Le

Four de Paris, hameau-type des genres de vie communs à toute la contrée, détruit entre 1914 et 1918, appartenait à la fois à deux départements et à trois communes : Vienne-le-Château, Boureuilles, La Chalade!

ROLE DES VOIES DE COMMUNICATION

Les défilés. — Jusqu'au XIX[e] siècle, l'Argonne fut un des derniers remparts interdisant, face à la frontière du nord-est de la France, l'entrée des plaines champenoises de parcours facile. Elle barre, en effet, plusieurs routes qui, des forteresses de Sedan, Montmédy, Verdun et Metz, convergent, par Reims et Châlons, vers la capitale. La valeur du site défensif, attestée au cours de nombreuses campagnes par des combats acharnés et par les sièges de Sainte-Menehould, résulte moins de la présence d'un important obstacle de relief que de la profondeur de masses boisées d'un seul tenant. Pour les franchir, on ne dispose que de cinq portes commodes dont la renommée historique a été maintes fois relatée dans les annales militaires, à propos notamment des journées ayant, à La Croix-aux-Bois et aux Islettes, préludé à la bataille de Valmy. Topographiquement, ces défilés ont à peu près le même caractère. La pénétration au cœur des plateaux gaizeux se fait par les couloirs de la Fournelle, de l'Aire, de la Biesme inférieure et de La Thibeaudette. Des rampes assez fortes, comme celles de la Côte de Biesme aux Islettes et de Beaurepaire à Grandpré, permettent l'accès aux longs paliers des hauteurs, simples ouvertures dans la forêt marquées par une succession de clairières. Seule, au centre, la « trouée » de Grandpré utilise de bout en bout la percée de l'Aire, mais elle n'est parcourue que par une route et une voie ferrée de second ordre. Il conviendrait d'ajouter une autre « trouée », celle de Passavant-Triaucourt qui permet de contourner le massif gaizeux par le sud; elle est peu pratique, car moins directe.

Du nord au sud, il s'agit des défilés :

— du *Chesne-Populeux* (route de Sedan à Reims);
— de la *Croix-aux-Bois* (routes de Montmédy à Reims et de Verdun à Marle) alimentant comme le précédent le carrefour de Vouziers;
— de *Grandpré*, déjà mentionné;
— du *Four de Paris*, raccourci de Dun-sur-Meuse à Sainte-Menehould par Varennes, celui que prit Drouet en 1792 pour éviter le détour par Clermont; il fut l'objet d'âpres combats durant la Grande Guerre;
— des *Islettes*, assez récent car la voie romaine l'avait délaissé, mais aussi le plus connu et le plus fréquenté; reliant Metz à Paris par Verdun, il fut la cause directe de la bonne ou mauvaise fortune des deux carrefours qui en gardent l'accès : Clermont et Sainte-Menehould; il offre aujourd'hui, en outre, un débouché aux bois des Islettes et à la vallée de la Biesme. Il a l'avantage de disposer non seulement d'une grande route nationale, mais encore d'une voie ferrée qui franchit la Côte de Biesme par un souterrain de 800 m.

La valeur moderne de ces points de passage obligé est bien réduite. Seuls, en 1914-1918, ceux du Four de Paris, situé sur une ligne de feu, et des Islettes furent des objectifs convoités par l'ennemi. Les améliorations de la technique automobile leur ont, sur le plan économique, fait perdre une bonne partie de leur importance. Les lourds camions de transports rapides, parcourant de jour et de nuit les routes de Paris à Sedan et de Paris à Metz ne s'arrêtent à Vouziers et à Sainte-Menehould que pour le ravitaillement. Les défilés n'ont plus, pour eux, que leur histoire, leurs sites et leur intérêt touristique consécutif.

Réseau routier proprement argonnais. — Laissons donc de côté la circulation extra-régionale dont l'utilité se borne à desservir de rares villages espacés. Pour assurer son propre trafic, l'Argonne dispose de trois bonnes

routes longeant : la première, la vallée de l'Aire; la seconde, celle de la Biesme; la troisième, celle de l'Aisne. De là partent des ramifications, nombreuses dans les vallages extérieurs, car elles découlent de la dispersion de l'habitat, plus lâches en forêt. Ces chemins vicinaux, anciens, ont été partout macadamisés. Ils facilitent, entre autres activités, un rapide ramassage quotidien du lait d'une part, une évacuation aisée des bois débardés, à l'extrémité des « chalaides » empierrées, d'autre part.

Les transports routiers affectés au service des voyageurs préfèrent s'écarter des routes nationales et suivre des itinéraires compliqués qui, empruntant le réseau secondaire, atteignent, au long des vallées, un plus grand nombre de localités. Certes, il existe bien maintenant des liaisons plus directes — Châlons-Verdun par Sainte-Menehould, Reims-Sainte-Menehould par Suippes, Reims-Apremont par Challerange, Reims à Vouziers — qui semblent, à première vue, déborder du cadre de l'Argonne; mais elles sont dans l'obligation, pour être rentables, d'allonger leur parcours et la durée du trajet, afin de servir une clientèle en majorité argonnaise; ainsi, les cars venus de Châlons ou de Verdun se vident généralement à Sainte-Menehould et repartent après avoir chargé d'autres voyageurs; le vieux carrefour local reprend en somme toute sa valeur.

C'est pour des raisons analogues qu'une des lignes initiales — Châlons-Givry — effectue un long détour par Auve et Sainte-Menehould, et qu'une autre ligne, à l'essai, joint Montfaucon à Bar-le-Duc tantôt via Sainte-Menehould et Triaucourt, tantôt via Les Islettes et Triaucourt, tantôt via Clermont et Chaumont-sur-Aire. Sur l'ensemble de ces réseaux il s'agit surtout de parer aux jours de pointe qui correspondent aux marchés, les déplacements de l'Argonnais étant réduits au strict minimum.

Beaucoup plus souples et plus mobiles que le chemin de fer, les services routiers : Transports Départementaux, cars Citroën et même particuliers, lui ont pris, en deux étapes coupées par la guerre — 1933-1939 et 1945-1948 — les trois-quarts de son trafic. Cette perte s'aggrave encore de celle de la plupart des marchandises, enlevées par camionnettes, camions aménagés (lait, bétail, blé, bois et tracteurs (grumes), moyens dont la mise en œuvre est un facteur primordial du relèvement économique actuel de l'Argonne.

Voies ferrées d'intérêt secondaire ou stratégique. — Suivant une évolution opposée à celle des routes, la circulation ferrée, entravée par des passages malaisés, a beaucoup perdu de sa valeur et les liaisons rapides de la S.N.C.F. évitent désormais le seuil des Islettes; l'Argonne n'est plus l'objet que d'un trafic réduit.

L'histoire de la ligne Paris-Metz est, à elle seule, édifiante.

Bien que le trajet entre les deux villes via Châlons-Sainte-Menehould-Verdun-Conflans-Jarny-Amanvillers soit le plus court puisqu'il permet de gagner 50 km environ, cet itinéraire a été progressivement délaissé. Les rampes successives de Somme-Tourbe et de Valmy pour franchir le talus des craies, celles de Islettes et de Clermont pour aborder le défilé, rampes où le rayon d'action des courbes limite la vitesse à 90 km/heure (1), avaient déjà fait préférer à une traversée de l'Argonne, avant 1931, un détour, soit par Mézières-Charleville, soit surtout par Nancy. L'ouverture du tronçon moderne : Lérouville-Triaucourt-Novéant, accentua la défection de la ligne Châlons-Verdun, sur laquelle ne circulent plus ni rapides, ni omnibus, mais seulement deux express quotidiens (au lieu de six) qui font la navette entre la région industrielle de Briey-Hagondange, Verdun et Châlons et ne comportent plus de voitures directes pour Paris. A l'exception de Clermont, Sainte-Menehould et Suippes, les stations intermédiaires ont été fermées aux voyageurs. Leurs quais ne retrouvent quelque animation que pour le char-

(1) Il faudrait y ajouter, hors de l'Argonne, les rampes d'Eix-Abaucourt et d'Amanvillers.

gement des betteraves à l'automne, des bois à destination lointaine en hiver et, à l'occasion, des cageots de fruits justifiant, en été, des messageries rapides.

Une seconde liaison ferroviaire, d'ouest en est, s'infiltre dans les plateaux gaizeux par le défilé de Grandpré. Sur une ligne ancienne de Reims à Apremont par Challerange (2), est venue se greffer, en 1938, la voie stratégique de Paris à Barroncourt par Reims-Challerange-Saint-Juvin-Dun-sur-Meuse. Celle-ci, construite à grands frais et munie des derniers perfectionnements techniques, ne fut mise en service que durant la campagne 1939-1940. Elle a été désaffectée. Deux ou trois trains de marchandises, par semaine, ont été maintenus entre Challerange et Apremont; ils suffisent à cette région qui, depuis la disparition des ses industries, n'a plus besoin ni de fer, ni de charbon, et n'expédie plus de phosphates de chaux.

Il reste à parler de la seule ligne qui longe l'Argonne de bout en bout, c'est-à-dire celle d'Amagne-Lucquy à Revigny via Vouziers-Challerange-Sainte-Menehould. Elle suit les vallées de l'Aisne, de l'Ante et de la Chée, effectuant la jonction entre les lignes de Paris à Mézières-Charleville et de Paris à Strasbourg. Bien diminuée elle aussi, car elle a perdu les lourds convois de fer et de houille allant de la région du nord (via Liart) à Saint-Dizier, voire même à Nancy. Elle garde néanmoins un certain intérêt local qui provient de son itinéraire : densité relative de la population, activités agricoles et laitières, débouchés de la forêt, ceci en dépit de la facile concurrence d'une route nationale parallèle. Bien que réduite à voie unique depuis 1942, elle est encore parcourue par deux séries d'autorails semi-directs : les premiers, quotidiens, unissent Mézières-Charleville à Bar-le-Duc; les seconds, hebdomadaires, Rethel à Epernay. Quoi qu'il en soit, les carrefours extrêmes ou interposés : Amagne, Challerange, Sainte-Menehould, Revigny ont vu, depuis 1930, leur importance décliner de jour en jour.

A cette date, à côté du réseau de l'Est, nous trouvions plusieurs lignes particulières, à voie étroite : de Vouziers à Sedan par le Chesne-Populeux, de Clermont à Bar-le-Duc et à Pierrefitte par Courcelles-sur-Aire, de Triaucourt à Sommeille-Nettancourt par Vaubécourt où un embranchement la réunissait à la précédente. Elles ont été tuées par la route et peu à peu abandonnées.

Voies navigables. — L'Argonne en est totalement démunie. Notre rôle n'est pas ici de nous attarder sur le canal des Ardennes qui, hormis la petite région du Chesne-Populeux, ne fait que cotoyer le nord de la contrée. Une dérivation, amorce d'un canal latéral à l'Aisne supérieure, en amont de Rilly-Semuy, aboutit cependant à Vouziers. En vue de la prolonger pour assurer par les vallées de l'Aisne et de la Chée, la jonction entre les canaux des Ardennes et de la Marne au Rhin, différents projets avaient été étudiés dès le début du XIX[e] siècle. Aucune suite ne leur a été donnée. D'ailleurs, la contribution de l'Argonne a un trafic éventuel sur une telle voie d'eau ne pourrait plus, dans les conditions actuelles, lui procurer un frêt suffisant pour couvrir les frais de son aménagement.

En résumé, la rivalité entre le rail et la route, atténuée par la coordination entre les deux moyens de transport, a eu comme dénouement, la suprématie de l'automobile sur le chemin de fer. Libéré de la plupart des contingences séculaires : défilés, axes imposés par les liaisons inter-régionales, importation de produits lourds, un bon réseau routier, rural et

(2) Qui devait primitivement se raccorder, à Aubréville, à la ligne Châlons-Verdun.

forestier répond amplement aux exigences d'une économie renouvelée. C'est bien lui qui, en outre, retient les touristes s'écartant volontiers des routes nationales pour visiter les sites pittoresques du val de Biesme, le Moulin de Valmy et la Tour de Varennes. C'est lui qui conduit, vers La Gruerie, La Haute-Chevauchée, Romagne et Montfaucon, les pèlerins venus s'incliner sur les tombes et les nécropoles de l'Argonne.

III

L'ARGONNAIS

Hommes de Halstatt ou de la Tène, Celtes ou Gaulois envahisseurs, Gallo-romains, guerriers ou colons germaniques, nouveaux venus du Moyen-Age, Etrangers même du XX[e] siècle, se sont superposés en Argonne, contrée qui, dans le brassage des civilisations, se conduit comme le nord-est de la France très largement ouvert, au cours de la préhistoire et de l'histoire, à plusieurs courants d'influences diverses. Pouvons-nous toutefois, en dépit des continuelles perturbations de part et d'autre de la Biesme, définir un type d'habitant proprement argonnais et quels en sont les antécédents ?

Il s'agit de savoir quelle est la part respective des éléments celtes — brachycéphales à chevelure brune, aux yeux foncés, de petite taille —, et germains ou apparentés — à la face plus blanche, de haute stature — dolichocéphales aux cheveux blonds, aux yeux bleus, à la face plus blanche, de haute stature — qui, à travers les âges et par leur filiation compliquée du mélange des races consécutif à l'apport des invasions, se reconnaîtraient dans le peuplement actuel. Il serait vain, disons-le immédiatement, de tenter d'établir une discrimination précise entre les descendants des deux principaux rameaux originels. Après avoir posé, en principe, qu'il n'y a plus d'Argonnais purs, nous pouvons néanmoins affirmer que, dans le massif forestier, les individus bruns, petits, râblés, prédominent sur les blonds, grands, élancés. Les premiers dérivent-ils comme le veut la tradition, des Celtes primitifs ? L'îlot réservé aux futaies profondes les aurait-il donc protégés contre les courants de migration successifs, cachés qu'ils étaient au fond des vallées marécageuses et, sur les plateaux écartés, des bois continus ? C'est probable. Cette préservation du type celtique, les observations anthropologiques récentes, bien que fragmentaires, semblent les corroborer. En 1910, on notait que l'indice céphalique était plus élevé dans la majorité des cantons de l'Argonne que dans ceux de la Champagne voisine : Monthois, 84,9 — Grandpré, 83,2 — Buzancy, 86,2 — Vouziers, 83,3 — (avec des taux analogues dans l'arrondissement de Sainte Menehould) — et que, pour la circonscription du Chesne-Populeux qui fut, de tout temps, un couloir naturel par lequel déferlaient les peuplades d'Outre-Rhin, l'indice tombait à 82, 81. Les autochtones des plateaux gaizeux et des gorgeons reculés représenteraient bien, au début du XX[e] siècle,

« des hommes d'un autre âge »

ayant vécu, depuis plus d'un millénaire, à l'écart des défilés, dans un milieu isolé. Issus peut-être en droite ligne des Celtes, ils n'auraient évolué que

lentement, au cœur des chênaies limitées par les vallées de l'Aire et de l'Aisne où les types sont beaucoup plus mélangés. Ils s'apparenteraient plutôt aux brachycéphales des bordures orientales (donc lorrains par contact) et se différencieraient assez nettement des champenois des bordures occidentales, blonds ou châtains pour la plupart. Est-il nécessaire d'ajouter que ces critères n'ont rien d'exclusif ?

Considérons les Argonnais sous un autre angle. Ceux des vallages extérieurs semblent avoir hérité de leurs ancêtres, quels qu'ils soient, l'esprit léger et curieux, la vantardise et la gloriole, la brusquerie dans les décisions et les actes, l'amour de l'indépendance et, malgré tout, l'attachement au terroir. Leurs voisins du massif sont plus froids; moins communicatifs, ils prennent plus de précautions avant de se livrer, de faire part de leurs impressions. Au surplus, leur ardeur au travail apparaît plus désordonnée.

« Au fond de ces gorges et de ces clairières, vit une population « à « part » : sabotiers nomades, braconniers intrépides, charbonniers maigres « et songeurs, verriers pauvres comme Job et fiers comme le Cid, tous des « gens hardis, amoureux de liberté et de franches lippées, buvant sec et « parlant haut, ayant les jarrets solides, la poigne lourde et le coup d'œil « juste. »

Cette description d'André Theuriet, si colorée en 1875, n'est plus que partiellement exacte aujourd'hui. Depuis cette date, l'Argonne a en effet connu des heures difficiles. Ce sont principalement les plateaux entre Aire et Aisne qui ont été le plus affectés par la dépopulation. Il n'y a plus de maîtres-verriers et de maîtres de forge, de potiers et de tuiliers; les artisans de l'osier et du bois se sont raréfiés; des fermes ont dû être abandonnées à la mort de leur propriétaire, après le départ d'un fils unique; les ateliers et les usines ont, tour à tour, fermé leurs portes, éteint leurs fours. Le paysan vivant du produit de son domaine restreint, de ses arbres fruitiers et de son petit troupeau, le bûcheron toujours épris de liberté dans les coupes et les layons et le fermier-éleveur des vallages constituent seuls, à présent, l'ossature des cellules sociales.

Le patois sonore de l'Argonne n'est plus guère parlé qu'à Florent ou Futeau et rarement par des jeunes. Son folklore, les marchés abondants et joyeux des carrefours, les « fêtes au moulin et au bois » sont-ils définitivement entrés dans le domaine de l'Histoire, celle des luttes séculaires aux frontières de la Lorraine et de la Champagne, celle des mélodies aux « claires fontaines », aux sources limpides et fraîches des vallons gaizeux ?

Quel que soit le sens d'une telle évolution, un même esprit, une semblable conception de la vie, animent encore, dans les différents genres d'activités qui leurs sont communs, les habitants d'un pays demeuré assez particulariste, où un grand nombre de villages et de bourgs accolent à leur nom le même suffixe :

« EN ARGONNE »

Fait à Sainte-Menehould, le 5 avril 1948.
J. LAURENT

Le 21 avril 1948.
Le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris.
A. CHOLLEY.

VU et permis d'imprimer,
Le Recteur de l'Académie de Paris,
J. SARRAILH.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

ALIMEN H. — Etude sur le stampien du Bassin de Paris (Thèses).

BAECKEROOT. — La pierre de Stonne.
— Oeschling et Guthland.

BARROIS. — Mémoire sur le terrain crétacé des Ardennes (*Annales de la Société Géologique du Nord*, Lille 1877, tome V.)

BAULIG H. — Les Hauts Niveaux Eustatiques du Bassin de Paris (*Annales de Géographie*, Paris 1928, XXXVII.)

BRAJNIKOV. — *Bulletin de la Société Géologique de France*, tome XV.

BLACHE J. — La Lorraine (Nancy, Berger-Levrault, éditeur).

CAYEUX A. — Carte Géologique de France. Introduction à l'étude des roches sédimentaires, les gaizes (Mémoire).

CHOLLEY A. — Surfaces meuliérisées de la région parisienne. (*Union Géographique Internationale*, Paris 1938.)
— Les surfaces tertiaires du Bassin de Paris. (*Annales de Géographie*, Paris 1941.)

DAUBREE. — Statistiques des Forêts de France, 1912.

DAVIS. — Handbook of Northern France (Cambridge, 1895 et 1918).

DEMANGEON A. — *Géographie Universelle*, tome VI, *La France*, 2e partie.

DOLLFUS. — Recherches sur les ondulations des couches tertiaires dans le Bassin de Paris (B.S.G.F. 1890).

GŒTHE. — Campagne in Frankreich.

DE LAMOTHE. — Terrasses et Glaciers.

DE LAPPARENT. — Itinéraires Géologiques.

LAURENT J. — La Végétation de la Champagne Crayeuse (Nemours, 1902).

LAURENT et LEMOINE. — Les Lignes tectoniques de la Champagne (B.S.G.F., tome XII, 1912).

LEMOINE. — Géologie du Bassin de Paris.

LONGNON A. — *Dictionnaire topographique du département de la Marne* (Imprimerie Nationale, Paris 1897).

DE MARTONNE. — *Géographie Universelle*, la France, 1ere partie.

RAYMOND F. — *Histoire populaire de la Champagne, du Barrois et de la Brie* (Paris 1903).

TRICART J.-L. — Compte-rendu sommaire à la Société Géologique de France (1947).

THEURIET A. — Madame Véronique.

VICTOR HUGO. — Le Voyage vers le Rhin.

OUVRAGES PARTICULIERS

Mgr AIMOND. — Histoire de la ville de Varennes-en-Argonne.

BARTHELEMY. — Communication sur les Notices cadastrales du sieur Terruel (Reims, 1856).

BEAUVISAGE. — *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes*, tome VI.

— Herborisation dans l'Argonne (*Société Botanique de Lyon*, 1890).

BROUILLON L. — *Histoire de l'Abbaye de Châtrices* (Reims, 1902).

BRUMEAU A. — Passavant, Monographie agricole (inédit).

BUIRETTE C. — *Histoire de la ville de Sainte-Menehould et de ses environs* (Sainte-Menehould, 1882).

BUVIGNIER. — Statistique Géologique de la Meuse (1856).

CAYEUX et PAQUE. — Compte-rendu à l'Académie des Sciences, VI. A propos des alluvions entre Aisne et Ornain.

CHANTRIOT A. — La Champagne (Thèse, Paris 1906, Berger-Levrault, éditeur).

CHENET G. — Argonne (Sainte-Menehould).

— Le village néolithique d'Ante.

— Céramique Gallo-Romaine d'Argonne.

— L'Argonne et la Frontière d'Empire.

COLLET. — Géologie de l'Arrondissement de Sainte-Menehould, 1902.

DUBOIS G. et M^me^ Camille DUBOIS. — Analyse micropaléontologique d'une tourbière : la vallée de la Bar (*Annales de la Société Géologique du Nord*).

GAUME. — *Bulletin de la Société Botanique de France*, tome 90 : l'Argonne,I.

GARDET. — Compte-rendu sommaire à la Société Géologique de France (1946).

GARDET et MEUNIER. — La Flore muscinale de l'Argonne (*Bulletin de la Société Botanique de France*, tome 82).

JANEL. — Le Patois de Florent (Châlons, 1902).

GOURY G. — Les Etapes de l'Humanité, vol I, fasc. II, l'Enceinte d'Haulzy et sa Nécropole.

— *id.* — fasc. III, le Cimetière Barbare de la Justice de Hans.

HUMMEL K. — Argonnen und Champagne, Kriegsschauplätze geologisch dargestellt (1918).

LALLEMENT L. — L'Argonnais et sa maison (Largentière, 1925).

— Contes rustiques et Folklore de l'Argonne (Châlons-sur-Marne, 1913).

— Folklore et vieux souvenirs d'Argonne (Paris, 1921).

LEMAIRE A. — Recherches sur l'Abbaye de Beaulieu (Reims, 1903).

LEROY. — Un défilé mal connu, Noirval (Largentière, 1924).

Dr MATHIEU. — La Mortalité à Sainte-Menehould en 1900.

MAUGET L. — La Verrerie d'Art Gallo-Romaine des Houis (inédit).

MEUNIER A. — Les formations gréseuses dans l'est du Bassin de Paris (B.S.G.F., tome V, 1935).

Dr MEUNIER. — Le Plateau entre Aire et Wadelaincourt (*Mémoires de la Société Philomathique de Verdun*, XVI, 1901).

PAQUE A. — Faune et Morphologie des alluvions anciennes de l'Ornain et de l'Ante (B.S.G.F. 5, tome XVII).

— Comptes-rendus sommaires à la Société Géologique de France (1943 et 1944).

PATTE E. — Le Quaternaire dans la vallée de l'Aisne (Mémoire à la Société Géologique de France, N° 32).

RAULIN. — Etude sur la position géognostique de la gaize (B.S.G.F., II tome I).

THILLOIS R. — Les Rivières de l'Argonne au Quaternaire (B.S.G.F., tome XVI, fasc. 2).

Dr VINCENT. — *Histoire de Vouziers* (Reims, 1902).

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS 3

LIVRE I LES ROCHES

Chapitre 1
Le domaine des gaizes 7

Chapitre 2
Individualité et variété dans les gaizes 23

Chapitre 3
Faciès et génèse des gaizes 33

Chapitre 4
Dépôts tertiaires et quaternaires 43

LIVRE II LE RELIEF

Chapitre 5
Le plateau entre Aire et Aisne au Sud de Grandpré 69

Chapitre 6
Le relief des Bordures 93

Chapitre 7
A propos de quelques étapes de l'histoire du modelé... 123

LIVRE III L'ARGONNE HUMIDE

Chapitre 8
Remarques sur le climat et l'hydrographie 149

LIVRE IV L'HOMME EN FACE DE LA FORET

Chapitre 9
Le milieu naturel - Une chenaie déjà continentale 165

Chapitre 10
Le bois et son exploitation - La vie en forêt 186

LIVRE V DES GENRES DE VIE AUTRES QUE CEUX DE LA FORET

Chapitre 11
Agriculture - Elevage - Artisanat 215

LIVRE VI PRÉSENT ET PASSÉ

Chapitre 12
L'habitat de l'Argonne à l'image de son économie..... 257

Chapitre 13
Leçons d'un partage territorial - Frontières et Survivances 283

BIBLIOGRAPHIE 305

Il est joint au présent ouvrage : 75 illustrations, dont 35 photos et croquis hors-texte sur papier couché. Un atlas de neuf cartes hors-texte.

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 26 JANVIER 1951 SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE DES ARTS ET MANUFACTURES, 9, RUE LAROMIGUIÈRE A PARIS. CET OUVRAGE A ÉTÉ TIRÉ A 502 EXEMPLAIRES DONT 52 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE 1 A 52.